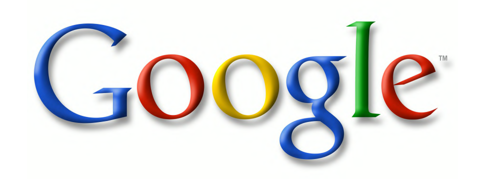
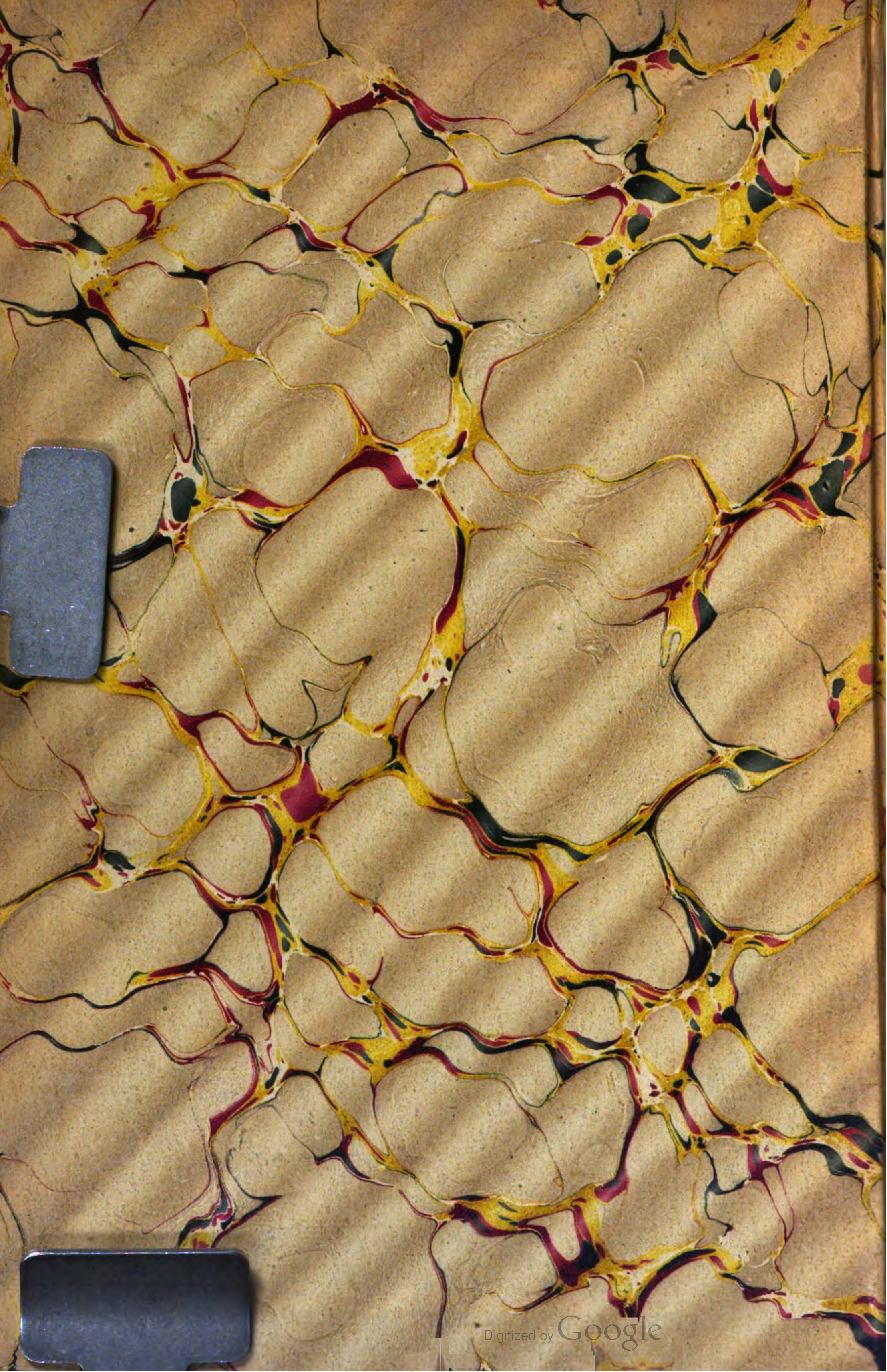









DE LA VILLE
LYON
BIBLIO

ANNÉE 1899. N° 5 15 MAI.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

Antérieurement « LA CONTROVERSE ET LE CONTEMPORAIN »

revue mensuelle publiée sous la direction

D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours



DE NOMBREUX SAVANTS ET ECRIVAINS

NOUVELLE SÉRIE. — TOME XXI.

SOMMAIRE

ON S'ABONNE : **A Lyon,** FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie EMMANUEL VITTE, place Bellecour, 3.

A Paris, chez VIC et AMAT, libraires, 11, rue Cassette.

A Londres, chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.

A Madrid, chez ALBERT GAYAN, 4, Puerta del Sol.

A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.

AVIS IMPORTANT

Bien que tous les articles insérés dans la Revue aient été soumis au Comité de Rédaction, celui-ci entend néanmoins laisser à chaque auteur la responsabilité de ses opinions.

Pour la RÉDACTION, adresser toutes les communications aux bureaux de la Revue, à Lyon, 25, rue du Plat.

Pour l'ADMINISTRATION, s'adresser à M. Emmanuel VITTE, *3, place Bellecour, à Lyon. — On peut s'abonner dans tous les bureaux de poste.*

CONDITIONS DE L'ABONNEMENT

France et Algérie :	*Union postale, Etats-Unis et Canada :*
Un an : **20** fr. — Six mois : **11** fr.	Un an : **24** fr. — Six mois : **13** fr.

La Guadeloupe, la Réunion : **28** fr. ; Indes orientales et pays d'outre-mer : **30** fr.

Les Abonnements partent du 15 Janvier et du 15 Juillet ; ils sont payables d'avance. Cependant chacun peut choisir la date et le mode de paiement, à la condition d'en avertir l'Administrateur, par lettre ou carte postale.

Le meilleur mode de paiement est l'envoi d'un mandat-poste à l'adresse de M. l'abbé CHATARD, gérant (rue du Plat, 25), ou de M. Emmanuel VITTE, 3, place Bellecour, Lyon.

L'UNIVERSITÉ CATHOLIQUE

---

15 MAI — 15 AOUT 1899

LYON. — IMPRIMERIE EMMANUEL VITTE, RUE DE LA QUARANTAINE, 18.

L'UNIVERSITÉ
CATHOLIQUE

Antérieurement « La Controverse et le Contemporain »

revue mensuelle publiée sous la direction

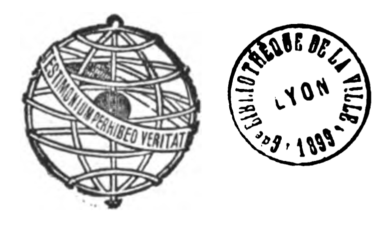
D'UN COMITÉ DE PROFESSEURS DES FACULTÉS CATHOLIQUES DE LYON

avec le concours

DE NOMBREUX SAVANTS ET ECRIVAINS

NOUVELLE SÉRIE. — TOME XXI.

15 MAI — 15 AOUT 1899

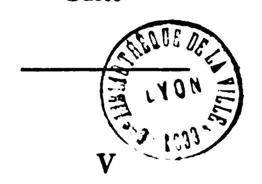


ON S'ABONNE : **A Lyon,** FACULTÉS CATHOLIQUES, 25, rue du Plat, et à la librairie Emmanuel VITTE, place Bellecour, 3.
A **Paris,** chez VIC et AMAT, libraires, 11, rue Cassette.
A **Londres,** chez BURNS et OATES, 28, Orchard Street, Portmann Square, W. C.
A **Madrid,** chez Albert GAYAN, 4, Puerta del Sol.
A Montréal (Canada), chez CADIEUX & DEROME, 205 et 207, rue Notre-Dame.



LES
MISSIONS ANGLICANES

Suite (1)



V

Parmi les efforts qui, dans ces derniers temps et surtout à l'heure actuelle, se multiplient au sein de l'anglicanisme pour marcher sur les traces de nos missionnaires et rivaliser de zèle et d'esprit de sacrifice avec eux, le plus frappant, croyons-nous, est l'institution de la société de missionnaires appelée *The society of the sacred missions.*

En 1890, un jeune ministre anglican, le révérend Kelly, exerçait son ministère dans une des paroisses de Londres. Une grande tristesse remplissait son âme en voyant qu'il ne pouvait faire là que peu de bien, et une pensée le tourmentait : la pensée que, parmi les infidèles, un grand nombre privés de tout secours religieux répondraient mieux à ses efforts. « Je ne pouvais, dit-il, m'empêcher de sentir que le terrible abandon spirituel de nos missions constituait pour moi une sorte d'appel personnel. »

Mais que pouvait-il faire seul ? Il eût voulu pouvoir recruter toute une légion de missionnaires pour s'élancer dans

(1) Voir le n° d'avril.

les contrées lointaines à la conquête des âmes. A cette époque Mgr Cerfe était sacré évêque pour être envoyé en Corée. Mais la Corée était une mission pauvre, abandonnée, où personne ne se souciait d'aller travailler. Le nouvel évêque ne pouvait trouver d'ouvriers disposés à partir avec lui pour défricher ce champ lointain, inculte et ingrat. Le révérend Kelly se présenta. L'évêque jugea qu'il pouvait faire mieux que de venir seul. Il vit qu'il y avait dans ce jeune ministre l'étoffe d'un recruteur, d'un formateur, et d'un directeur de missionnaires. Il le chargea de cette œuvre. Difficile en elle-même, la tâche le devenait davantage encore par suite de l'idéal élevé que le révérend Kelly s'était fait des missions. Sa conviction était et elle est encore que si l'on veut y travailler de manière à faire un bien sérieux, il faut être indifférent au climat et au genre de vie, renoncer à tout salaire et à tout intérêt propre, pratiquer la pauvreté et l'obéissance, et surtout garder le célibat. « Personne, dit-il, ne peut être indifférent au salaire, au climat, aux lieux, si un devoir principal l'attache à une autre personne; et il n'est pas aussi facile pour lui d'être indifférent à sa position sociale. Le célibat est une nécessité du système d'association et d'organisation d'ouvriers spirituels qui gagne chaque jour du terrain. »

C'était également, et c'est encore la conviction du révérend Kelly que, pour faire le bien dans les missions, il est nécessaire de s'y attacher par un engagement perpétuel, sans aucune arrière-pensée de retour dans son pays natal, et au milieu des siens. « Le simple fait d'une limite exprimée est une source de dérangement, et suggère l'idée qu'un temps viendra où l'on sera libre. La paix et le contentement naissent du sentiment que l'on a d'avoir pris une résolution qui durera toute une vie. »

Une autre conviction fortement imprimée dans l'esprit du révérend Kelly, c'est que les *clergymen* qui s'en vont travailler à l'étranger ne peuvent être vraiment utiles aux missions qu'à la condition d'y avoir été préparés par une formation longue et spéciale, et que cette formation doit comprendre de fortes études théologiques. Mais la forma-

tion au renoncement, à l'obéissance, à l'humilité et à toutes les vertus apostoliques lui paraît plus nécessaire encore.

Le révérend Kelly, que les anglicans appellent maintenant et que nous appellerons nous-mêmes le Père Kelly, *Father Kelly*, a raconté au public dans un petit volume où l'on trouve l'accent d'une sincérité touchante qu'il a intitulé : *Histoire d'une idée religieuse*, comment toutes ces idées lui sont venues et comment elles se sont réalisées. Car elles se sont réalisées, et elles se réalisent chaque jour davantage, et c'est là surtout ce qu'il y a de frappant.

La *Society of the sacred missions* est aujourd'hui formée et elle envoie des missionnaires en Corée et dans l'Afrique centrale. Elle possède un séminaire à Mildenhall, en Angleterre. Les futurs missionnaires forment une communauté et suivent une règle sévère. Régime très sobre. Vie d'étude et de silence, et aussi de travail des mains. A l'exception d'un cuisinier et d'un jardinier, pas de domestiques. Les travaux manuels sont exécutés par les membres de la communauté. Chacun balaie sa chambre et fait son lit, et, de plus, contribue pour sa part à l'entretien de la propreté dans la maison. Les repas, sauf de rares exceptions, se prennent en silence : le déjeuner à 8 h., le dîner à 1 h. 1/4 du soir, et le souper à 6 h. Voici le règlement des exercices spirituels :

6 h............	Matines et prime.
7 h............	Sainte Messe.
7 h. 1/2........	Méditation en particulier.
9 h............	Tierce.
Midi...........	Sexte.
2 h............	None.
7 h............	Vêpres à l'église.
9 h. 1/2........	Complies.

« Je me rappelle, dit le Père Kelly dans le petit volume dont nous venons de parler, je me rappelle qu'on me disait autrefois que l'Eglise d'Angleterre était incapable de la vie religieuse. Je ne le croyais pas autrefois, et je le crois encore moins aujourd'hui. J'ai remarqué en effet que le mot « religieux » n'a pas assez de charmes pour produire des

résultats pratiques, mais le mot « sacrifice » possède autant d'attrait que jamais; que nous ayons une organisation propre à le réaliser, et il ralliera des sujets en aussi grand nombre qu'à aucune époque. »

Le ton du Père Kelly est constamment plein de candeur, de sincérité et de conviction. Il est convaincu qu'il est prêtre, qu'il a le pouvoir de pardonner les péchés et d'offrir le saint sacrifice de la messe, et il se sent dévoré de zèle pour le salut des âmes. Ce zèle le porte à recruter et à former des prêtres à qui il puisse communiquer son besoin de dévouement et de sacrifice. Pour y réussir plus sûrement, il s'adresse surtout aux enfants. Il choisit des enfants de 12 à 14 ans qui lui paraissent avoir les qualités nécessaires, du bon sens, de l'intelligence, de la fermeté de volonté, un air ouvert, une allure décidée, et par dessus tout un caractère plein de bonne humeur. « Cette dernière qualité, dit-il, est vraiment la pierre de touche à laquelle on reconnaît l'oubli de soi. L'homme pour qui tout devient un fardeau lourd à porter sera vite mis en pièces par les chocs et les contre-temps d'une vie où il se verra forcément engagé fort loin dans des routes nouvelles et inaccoutumées. Une indifférence qui fait qu'on est heureux de tout, et qui porte un homme à rire de tout ce qui lui échoit en partage, et à se prêter en riant à tout ce qu'on demande de lui, est souvent la seule ressource qui puisse l'aider à se tirer d'affaire. »

Pour juger si les sujets qu'on lui présente possèdent réellement ces qualités, le Père Kelly ne se fie pas aux recommandations : il veut les examiner lui-même en les suivant de près pendant un certain temps. En fait de sujets il en renvoie plus qu'il n'en garde, tenant plus à la qualité qu'à la quantité, et se montrant difficile pour la qualité. « Eprouver, dit-il, et cela signifie souvent rejeter, n'est pas moins nécessaire que de former. »

La *Society of the sacred missions* est soumise à la direction des évêques dans les diocèses desquels elle travaille. Elle a cependant son gouvernement propre. Le Père Kelly, avec le titre de *directeur*, exerce les fonctions de supérieur général. La société a un provincial en Corée, et

un dans l'Afrique centrale. La « Maison Mère » comme ils l'appellent, *The Mother House*, est à Mildenhall, dans le diocèse d'Ely, en Angleterre, et l'évêque d'Ely en est le visiteur.

Le Père Kelly nous dit que « dès le début leur désir a été d'établir une étroite connexion entre leur œuvre et celle des saints anges. » Le volume où nous lisons cette intéressante *Histoire d'une idée religieuse* est orné de plusieurs photographies. Deux de ces photographies représentent le groupe de jeunes gens qui forment la communauté de Mildenhall, l'une la communauté de 1893, et l'autre la communauté de 1897. Ces physionomies intelligentes, ouvertes, franches et rayonnantes de pureté ont quelque chose d'angélique, et quand on se prend à les considérer, on se rappelle malgré soi le mot de saint Grégoire le Grand à la vue de ces jeunes esclaves exposés en vente sur le marché de Rome, et qu'on lui dit être des anglais, *angli :* « si christiani essent, *angeli* essent. » Anges, les jeunes gens que ces photographies nous présentent le sont déjà par bien des côtés, car ils sont chrétiens. Si de plus ils étaient catholiques, ils seraient vraiment les anges que le Père Kelly travaille à faire, c'est-à-dire des envoyés de Dieu auprès des peuples infidèles. Ils ne sont que les envoyés des hommes. Le successeur de Pierre, de ce Pierre sur lequel Notre-Seigneur a bâti son Eglise, et auquel il a confié la mission de confirmer ses frères et de paître non seulement ses agneaux, mais ses brebis, c'est-à-dire les pasteurs eux-mêmes, ne leur a point adressé cette parole tombée des lèvres du Sauveur, et qui traverse les siècles sur les lèvres de la chaîne ininterrompue de ses vicaires sur la terre : *Ego mitto vos.*

VI

Nous ne savons ce qu'il adviendra de toutes ces œuvres ; mais dussent-elles ne durer qu'un temps, outre qu'elles

peuvent être remplacées par d'autres, il suffit qu'elles aient été entreprises, et qu'elles aient produit certains résultats pour qu'il ne soit plus vrai de dire aujourd'hui en empruntant les paroles de Fénelon dans son sermon sur l'Epiphanie : « Cette étendue de l'Eglise, cette fécondité de notre mère dans toutes les parties du monde, ce zèle apostolique qui reluit dans nos seuls pasteurs, et que ceux des sectes nouvelles n'ont pas même entrepris d'imiter, embarrassent les plus célèbres défenseurs du schisme. » Aujourd'hui, le spectacle de nos missions quoique bien plus saisissant, et bien plus magnifique encore qu'il n'était au XVII[e] siècle, n'embarrasse plus les anglicans. Ils disent qu'entre eux et nous il n'existe sous ce rapport qu'une différence dans l'étendue des résultats, différence amenée par des circonstances accidentelles qui ont déjà disparu en grande partie. Ils s'imaginent qu'ils finiront par nous atteindre, sinon par nous dépasser. Ils y travaillent. « On peut dire, observent dans leur Encyclique les 194 évêques de la dernière conférence de Lambeth, on peut dire que pendant plusieurs siècles nous avons sommeillé. Le devoir des missions n'a pas été complètement oublié, mais il n'y a eu à se le rappeler que des individus et des sociétés. Le corps de notre Eglise, dans son ensemble, n'y a pris aucune part. Le livre de la prière commune, notre *Prayer Book*, n'a que bien peu de prières pour les missions. Il ne paraît guère que nos grandes autorités et nos chefs aient eu présente à l'esprit, en travaillant à la compilation dont ce livre est composé, cette considération que l'affaire des missions est une affaire dont doit s'occuper quiconque prend le nom de chrétien, et que pas un seul office de l'Eglise ne saurait être considéré comme complet si, entre autres choses, on n'y plaide auprès de Dieu la grande cause de la propagation de l'Evangile. Nous commençons, quoique nous ne fassions que commencer, à voir ce que le Seigneur désire de nous. Il ouvre le monde entier à notre facile accès, et en même temps qu'il nous ouvre la voie, il ouvre aussi nos yeux afin que nous le voyions, et que nous apercevions sa main qui nous soutient. »

A la dernière fête du séminaire des missions de Dorchester au mois de juillet dernier, dont nous avons déjà parlé, il y eut un banquet où plusieurs discours furent prononcés. « L'Eglise d'Angleterre, dit dans un de ses discours le révérend Currie, l'Eglise d'Angleterre a la prétention d'être une grande Eglise missionnaire. Le fait qu'elle est l'Eglise de la grande nation anglaise qui se répand partout, qui couvre le globe, qui va du nord au sud, du levant au couchant, ce fait suffirait, à défaut d'autres, à montrer que l'Eglise d'Angleterre est la grande Eglise missionnaire... Il y a deux ans, notre réunion avec l'Eglise de Rome paraissait sur le point de s'accomplir. Nos espérances de ce côté ont été ajournées. Pourquoi ? Nous ne pouvons pénétrer les secrets de la Providence, mais il nous est permis de croire que si cette porte s'est fermée devant nous, c'est parce que nous mettions plus d'énergie à passer par une autre qui nous reste ouverte : celle des missions. L'opposition à la réunion de la chrétienté a été quelque chose comme cette opposition qu'éprouva saint Paul quand il dit que « l'Esprit ne lui permettait pas » d'aller de tel côté parce qu'une porte s'ouvrait devant lui... L'Eglise catholique est plus large que l'Eglise d'Angleterre, plus large que l'Eglise de Rome. L'Eglise catholique ne comprend pas seulement l'Angleterre, elle ne comprend pas seulement Rome, mais les grandes églises de l'Orient. »

C'est ainsi que leurs missions servent à entretenir les anglicans dans leurs illusions et à les tranquilliser dans le schisme. D'une part elles leur donnent une apparence de catholicité, et de l'autre, elles les portent à croire que Dieu est avec eux, et à voir dans les progrès qu'ils font et les œuvres qu'ils accomplissent une preuve de sa particulière intervention en leur faveur et comme l'empreinte de son sceau. En réalité cependant les succès de leurs œuvres sont tout simplement en proportion avec l'énergie qu'ils déploient et les moyens puissants qu'ils ont à leur disposition. La pureté et l'ardeur de leur prosélytisme peuvent être invoqués comme une preuve de leur bonne foi ; nul ne saurait prétendre qu'elles soient une des marques aux-

quelles on peut reconnaître la véritable Eglise. Ces marques-là ne changent pas selon les époques et les circonstances. La grande marque surtout qui domine toutes les autres doit demeurer et demeure toujours la même. Aujourd'hui, comme au temps de saint Cyprien, « il n'y a qu'un seul épiscopat dont tous les évêques possèdent solidairement une partie ; il n'y a de même qu'une seule Eglise, quoique par les accroissements de sa glorieuse fécondité elle s'étende à une multitude de membres. Regardez : le soleil envoie beaucoup de rayons, mais il n'y a qu'une seule lumière ; l'arbre se divise en plusieurs rameaux, mais il n'y a qu'un tronc... Séparez le rayon solaire de son foyer, l'unité de la lumière n'admet pas de partage ; détachez le rameau de l'arbre, le fruit ne pourra plus germer... Non, il n'arrivera jamais aux récompenses du Christ, celui qui abandonne l'Eglise du Christ ; c'est un étranger, un profane, un ennemi. On cesse d'avoir Dieu pour père, quand on n'a plus l'Eglise pour mère. » (1)

Aujourd'hui comme au temps de saint Cyprien, « il existe un moyen très court et très simple pour arriver à connaître quelle est cette Eglise et si on lui appartient. *Probatio est ad fidem facilis compendio veritatis.* » Ce n'est par de regarder quelle est, parmi les sociétés qui se disent l'Eglise, celle qui a le plus de missions, qui y emploie le plus grand nombre d'ouvriers, et y dépense les plus grandes sommes d'argent, ni même celle qui déploie le plus de prosélytisme. Cette preuve pourrait n'être ni simple, ni facile. Il en est une qui est éclatante comme le soleil. « Le Seigneur s'adresse à Pierre en ces termes : Je te dis que tu es Pierre, et sur cette Pierre je bâtirai mon Eglise, et les portes de l'enfer ne la vaincront pas. Je te donnerai les clefs du royaume des cieux. Ce que tu lieras sur la terre sera lié au ciel, et ce que tu délieras sur la terre sera délié au ciel. Pais mes brebis, dit-il encore au même apôtre après sa résurrection. C'est sur un seul qu'il bâtit l'Eglise. Et quoique après sa résurrection il confère

(1) *De unitate Ecclesiæ*, V, VI.

à tous les apôtres une puissance égale et leur dise : *Comme mon Père m'a envoyé, moi je vous envoie*, etc., cependant pour mettre l'unité en pleine lumière, c'est en un seul qu'il établit par son autorité l'origine et le point de départ de cette même unité. » (1)

Or les anglicans, à quelque parti qu'ils appartiennent, sont séparés de Pierre. Il ne leur sert de rien de dire que la rupture s'est faite plusieurs siècles avant eux et ne leur est point imputable, et que leur désir de voir leur Eglise se rattacher à l'Eglise de Rome est sincère. La rupture qui leur est imputable c'est celle dans laquelle ils persévèrent. Ce qu'il est en leur pouvoir, et conséquemment ce qu'il est de leur devoir de rattacher à Pierre, ce n'est pas leur Eglise, c'est leur âme.

Si un grand nombre d'esprits droits et pénétrants ne voient pas cela, c'est qu'au lieu de tourner leurs regards du côté par où les rayons se réunissent au centre, ils les dirigent du côté par où ils se dispersent. Ils considèrent le rameau sans s'inquiéter de savoir s'il tient au tronc. Grâce aux missions, ces rayons leur paraissent porter la vraie lumière sur tous les points du globe ; ce rameau semble se charger de fruits. Illusion ! La vérité proclamée par saint Cyprien demeure. « Séparez le rayon solaire de son foyer, l'unité de lumière n'admet point de partage ; détachez le rameau de l'arbre, le fruit ne pourra plus germer. »

Que ces rayons des missions anglicanes répandent une certaine lumière, que ce rameau porte certains fruits, cela n'est point contestable. Comment pourrait-il en être autrement ? Les vérités que retient l'anglicanisme, ou même simplement celles que retiennent les sectes innombrables qui se sont séparées de l'Eglise anglicane, comme elle même s'est séparée de l'Eglise catholique, ces vérités suffisent pour jeter un grand jour sur l'origine et la destinée de l'homme, le prix des âmes, l'horreur du vice et la beauté de la vertu. Comment croire qu'un Dieu s'est fait homme pour nous, qu'il est mort sur la croix pour nous racheter,

(1) *De unitate Ecclesiæ*, IV.

sans se sentir enflammé d'amour pour lui? Aussi parmi ces sectes que l'Eglise anglicane condamne parce qu'elles sont hors du bercail du Christ, plusieurs ont, elles aussi, des missions aussi florissantes que les siennes, où elles déploient le même zèle et obtiennent les mêmes succès. Dans les missions, soit de l'Eglise anglicane, soit des sectes, des *Dissidents*, comme les anglicans les appellent, il y a une certaine lumière, et de certains fruits, ou pour parler sans métaphores, il y a certaines vérités et certaines vertus. Il y manque quelques-unes de ces vérités que, d'après la disposition formelle du Christ, il est nécessaire de croire, du moins implicitement, pour être sauvé. *Qui crediderit, salvus erit; qui vero non crediderit, condemnabitur.* Il y manque cette grande vertu qui attache les âmes à « l'inviolable intégrité » de la foi catholique et qui est commandée sous peine d'une éternelle damnation. *Quicumque vult salvus esse ante omnia opus est ut teneat catholicam fidem. Quam nisi quisque integram inviolatamque servaverit, absque dubio in æternum peribit.*

Pourquoi Dieu permet-il cette propagation de son Evangile mutilé, et d'une révélation obscurcie et incomplète? Pourquoi surtout la permet-il dans de si larges proportions? On poutrait demander tout aussi bien, pourquoi il laisse un si grand nombre d'individus et de nations entières dans les ténèbres de l'infidélité. *O altitudo divitiarum sapientiœ et scientiæ Dei : quam incomprehensibilia sunt judicia ejus, et investigabiles viæ ejus!* (1)

Au-dessus de cet abîme brille un rayon : celui qu'y a placé l'Esprit-Saint par l'organe du roi prophète : « Toutes les voies du Seigneur sont miséricorde et vérité. *Universæ viæ Domini misericordia et veritas.* (2) » Regardées du côté du schisme et de l'hérésie qu'elles propagent, les missions anglicanes sont au catholicisme ce que la nuit est au jour. Considérées au point de vue des vérités qu'elles enseignent, elles peuvent être une aurore. Qui sait si, dans les desseins

(1) *Rom.*, XI, 33.
(2) *Ps.*, XXIV, 11.)

de Dieu, elles ne sont pas une préparation à la pleine lumière ? Si Dieu a laissé ainsi s'étendre une race envahissante encore séparée de son Eglise, s'il a permis qu'elle se sentit tout d'un coup prise de l'ambition d'aller porter aux quatre coins du monde son Evangile avant d'en avoir retrouvé la pleine intelligence, n'est-ce pas parce qu'il a sur elle et sur les peuples soumis à sa domination des vues de miséricorde ? N'est-ce pas parce qu'il veut ramener à son Eglise ce peuple hardi, aventureux et conquérant, et faire de lui un grand missionnaire ? Ce peuple met de la grandeur jusque dans ses écarts religieux. S'il dépense tant de millions et s'il s'impose tant de travaux pour propager l'erreur, c'est l'effet d'un zèle mal éclairé pour ce qu'il regarde comme la vérité. Nous pouvons et nous devons condamner ses erreurs et gémir de son aveuglement. Mais « nous devrions trembler, dirions-nous en appliquant aux missionnaires anglicans ce qu'un Père Jésuite écrivait tout récemment de Pusey et de ses disciples à propos des *Lettres spirituelles du docteur Pusey*, nous devrions trembler de mépriser des hommes qui peuvent être, personnellement, et suivant leurs lumières, des serviteurs plus zélés du Christ que nous ne sommes nous-mêmes (1) ». Ces hommes, au moins un certain nombre, agissent selon les lumières qu'ils ont. Que ne feraient-ils pas s'ils avaient celles que Dieu nous donne à nous-mêmes ? Au lieu de nous renfermer dans le rôle facile du blâme, que ne devrions-nous pas faire pour opposer un véritable apostolat au faux apostolat qu'ils exercent ? Si nous nous regardions bien nous-mêmes, nous trouverions des raisons pour constater avec moins de sévérité et de dédain ce qui manque trop souvent à ce prétendu apostolat du côté du zèle. Les missionnaires anglicans ne portent pas le zèle jusqu'au martyre, ni même jusqu'à ces privations si dures et jusqu'à ce renoncement héroïque et prolongé pendant une vie tout entière dont nous trouvons tant d'exemples chez

(1) We should tremble to scorn men, who may be, personnaly, and according to their lights, more zealous servants of Christ than ourselves. — *The Month. February, 1899, p. 167.*



nos missionnaires : mais nous, jusqu'où le portons-nous ? Sommes-nous du moins profondément convaincus, comme ils le sont eux-mêmes, et comme ils s'efforcent d'en convaincre les autres, qu'un vrai chrétien ne saurait se désintéresser de la grande œuvre des missions étrangères, et se dispenser de contribuer dans la mesure de son pouvoir, sinon par ses dons, au moins par ses prières à l'extension du règne de Jésus-Christ ?

VII

Que, dans ces derniers temps, cette conviction qu'il existe pour tout chrétien une obligation de contribuer à l'extension du règne de Notre-Seigneur par les missions devienne très commune chez les anglicans, qu'elle leur soit inculquée par leur Eglise réunie en une sorte de concile œcuménique, que l'œuvre des missions anglicanes, après avoir été simplement l'œuvre des particuliers, soit devenue ou tende à devenir l'œuvre de l'Eglise anglicane, et celle qu'elle considère comme la première et la plus importante de toutes, c'est là un fait capital auquel on ne saurait accorder trop d'attention. Ce fait est incontestable. « Nous arrivons enfin, disent dans leur Encyclique déjà citée les 194 évêques de la dernière conférence de Lambeth, nous arrivons enfin au sujet des missions étrangères, l'œuvre qui, dans les temps présents, tient le premier rang parmi toutes les tâches que nous avons à remplir. Nous avons des raisons spéciales de rendre grâces à Dieu du réveil et de l'accroissement du zèle qui s'est produit dans notre communauté tout entière pour cette œuvre principale de l'Eglise, l'œuvre pour laquelle l'Eglise a reçu sa mission de Notre-Seigneur. »

Il semblerait bien que de telles paroles consignées dans une Encyclique signée par tous les évêques anglicans constituent une adoption officielle de l'œuvre des missions

par l'Eglise anglicane. Cependant le primat de cette Eglise, le docteur Temple, archevêque de Cantorbéry, ne juge pas que cela suffise encore. A la fin d'octobre 1898, dans un sermon prêché à Oxford à l'occasion d'une grande cérémonie destinée à exciter le zèle en faveur des missions, il s'exprimait en ces termes :

« Jusqu'ici le travail des missions n'a pas été entrepris par l'Eg ise elle-même. Il y a eu des efforts individuels. Mais l'Eglise, comme corps, ne s'est pas mise en mouvement. Et cependant l'Esprit de Dieu nous parle, non plus comme autrefois par des miracles, mais en s'adressant à notre conscience et à notre raison. Il fait un appel à notre Eglise. Il l'invite à faire usage des moyens merveilleux qui sont mis à sa disposition. C'est partout que l'Anglais domine. C'est partout qu'il possède des moyens que n'ont point les autres. Depuis bien des années nos colonies se sont développées. Elles se développent encore, et il semble qu'il n'y ait pas de limites à la possibilité de leur développement ultérieur. Un chrétien peut-il croire que le Maître qui gouverne le monde a disposé les choses ainsi uniquement pour l'extension de la civilisation et du commerce ? N'y a-t-il pas un dessein d'en haut qui se déroule à travers les siècles ? Le Dieu qui choisit autrefois et prit soin de former la nation juive, n'a-t-il pas choisi notre nation et notre Eglise pour une grande œuvre ? Il faut qu'il n'y ait pas une seule paroisse chrétienne où il demeure possible que cette dernière mission de Notre-Seigneur ne soit pas connue absolument de tous. Si nous négligeons cet appel divin, notre vie spirituelle en souffrira. (1) »

Pour avancer l'œuvre des missions, les anglicans ne se bornent pas à des discours, à des cérémonies, à des *Conciles* et à des *Encycliques*. Ils ne se contentent pas de parler, ils agissent. Ils cherchent de l'argent et des hommes, et ils en trouvent, et ils organisent des œuvres, et ils forment des projets grandioses. A les entendre et à les voir à l'œuvre, encore un peu de temps, et le monde est à eux.

(1) *The Guardian*. November, 2, 1898.

Les 194 évêques de la dernière conférence de Lambeth ont avisé aux moyens d'attirer à leur communion non-seulement les païens, mais les juifs et les mahométans, deux catégories particulièrement difficiles à convertir sur lesquelles les Anglais ont plus de prise que les autres. C'est au moins ce qu'ils pensent.

« Les Juifs, disent les 194 évêques dans leur encyclique, semblent mériter une attention plus grande que celle dont ils ont été l'objet jusqu'ici. Les difficultés de les convertir sont très grandes; mais les plus grandes viennent de l'indifférence qu'éprouvent les chrétiens quand il s'agit d'amener cette classe d'hommes à Notre-Seigneur. »

« Il est difficile, dit un rapport spécial du Comité des missions nommé par la Conférence, il est difficile de fixer d'une manière certaine le nombre des Juifs répandus actuellement dans les diverses parties du monde. Leur nombre total n'est probablement guère inférieur à dix millions. L'Europe en compte environ huit millions, l'Amérique un million, l'Afrique environ 350.000, l'Asie environ 300.000 et l'Australie environ 20.000. L'Angleterre compte environ de 100.000 à 120.000 Juifs. Ils sont principalement réunis à Londres. Dans le doyenné de Spitalfields, sur une population totale de 56.000 habitants, on compte 34.000 Juifs. »

Un rapport sur les moyens à prendre pour travailler à la conversion des Juifs présenté à la *Convocation* du clergé de la province de Cantorbéry, au commencement de février de cette année 1899, reproduit ces chiffres en les modifiant légèrement sur quelques points, et il y ajoute des renseignements sur ce qu'on pourrait appeler l'outillage de l'Eglise anglicane pour la conversion des Juifs.

« Quelles sont les agences pour la conversion des Juifs ayant des rapports directs avec l'Eglise de l'Angleterre ? Le premier essai d'organisation fut fait par la *London Society for promoting christianity among the Jews*, société fondée en 1809. D'autres sociétés vinrent ensuite. Celle qui prit le nom de *The parochial missions to the Jews at home and abroad* a pour but d'aider les curés à convertir les

Juifs de leurs paroisses en leur fournissant des vicaires ayant reçu une formation spéciale en vue de ce ministère. La société *The East London missions to the Jews* se rattache à l'œuvre remarquable dirigée pendant un grand nombre d'années par le Révérend Michael Rosenthal, rabbin converti. La société *The missions to Jerusalem and the East* est étroitement unie à l'œuvre poursuivie par le Dr Blyth, l'évêque anglican actuel de Jérusalem.»

Nons ne savons si tous ces efforts produisent beaucoup de résultats. Nous en doutons fort. Mais, dans tous les cas, on voit que l'Eglise anglicane ne s'en tient pas sur ce point à de pieuses théories et qu'elle prend pour réaliser ses vues les moyens qui lui paraissent les plus efficaces.

Voilà pour les Juifs.

Les évêques anglicans pensent que les espérances de conversion sont plus grandes du côté des mahométans. Puissent-ils être dans le vrai ! Le nombre de ces malheureux est si considérable ! « On évalue, dit le rapport de la commission des missions, on évalue la population totale du globe à 1.500.000.000. Un septième de cette population totale sont mahométans. Voici leur répartition :

Europe.	5.750.000
Asie et archipel oriental.	169.000.000
Afrique.	40.000.000
Australie.	25.000

« Le quart de ce nombre total sont citoyens de l'empire britannique. D'après le dernier recensement, dans les Indes seules, le nombre des mahométans s'élève à 57.321.164. Ils ont par là un titre spécial à compter sur la charité de ceux de leurs concitoyens qui sont plus favorisés. »

Quand le rapport en vient aux moyens à prendre pour amener les disciples du Coran à croire à l'Evangile, il fait des observations où l'on reconnaît un grand esprit pratique. « Une chose essentielle c'est que les missionnaires qui entreprennent leur conversion aient fait une étude approfondie et patiente du mahométisme et aussi de la langue arabe, et qu'ils fassent preuve d'une justice abso-

lue en traitant du mahométisme et du caractère de Mahomet. Il faut qu'ils aient bien soin, en discutant sur les points par où le christianisme et le mahométisme diffèrent, de ne pas perdre de vue ceux par où ils se rencontrent.

« En règle générale, un missionnaire ne devrait jamais leur être envoyé seul, afin de prévenir les accusations contre sa moralité dont ils font leurs armes favorites.

« En règle générale aussi, cette œuvre ne devrait être confiée qu'à des missionnaires ayant reçu une formation spéciale et consacrés uniquement à ce ministère. »

La dernière *Convocation* du clergé de la province de Cantorbéry, après s'être occupée des Juifs, a porté son attention sur les mahométans. Le chanoine Proctor a rapporté qu'il y a quelques années, le curé anglican sur la paroisse duquel se trouvent les *Docks Victoria*, à Londres, s'aperçut qu'on y employait un grand nombre de mahométans. On en comptait parfois jusqu'à 1.500. Il parvint à organiser une sorte de mission pour travailler à les convertir. Les conversions ne furent pas nombreuses. « Mais le travail de ce genre, dit le chanoine anglican, ne doit pas s'apprécier par ses résultats immédiats. Ces hommes ont emporté dans les diverses parties de l'Inde le souvenir et l'impression de la bonté qui leur avait été témoignée, et le résultat a été une disposition plus favorable envers l'Angleterre chrétienne. »

On voit par les quelques extraits que nous citons à dessein, quel zèle, quelle intelligence et quelle sûreté de coup d'œil les anglicans apportent dans cette œuvre des missions qu'ils ont si fort à cœur.

« Le temps paraît mûr pour la moisson, dit le rapport, et la commission a la confiance qu'un des résultats de cette conférence sera que l'œuvre des missions prendra aux yeux d'un grand nombre d'ecclésiastiques une importance plus grande que par le passé. » Cette confiance n'était pas vaine. Un des principaux résultats, probablement le principal de tous, obtenu par cette espèce de concile anglican réuni au palais de Lambeth, à Londres, en juillet 1897, a été de donner un développement plus considérable et une

organisation plus forte aux missions anglicanes, et de provoquer en leur faveur des sympathies plus vives et plus nombreuses.

Plus encore que les exhortations de ses chefs, les développements continuels que prend l'Empire britannique, dans ces derniers temps, poussent l'Eglise anglicane à développer aussi ses missions. Il y a véritablement dans ces développements de l'Empire britannique quelque chose d'extraordinaire et de singulièrement frappant.

Le nombre des sujets de race anglaise de la reine Victoria s'est accru, seulement depuis 1871, de 12,500,000, et le nombre de ceux de races étrangères de 112,000,000. Depuis cette même époque, la superficie de l'Empire britannique a reçu un accroissement de 2,854,000 milles carrés, le mille anglais équivalant à 1,609 mètres. Les revenus se sont élevés dans la même proportion. Ainsi, en 1871, le revenu de l'Afrique méridionale n'atteignait pas un million; aujourd'hui, il dépasse dix millions. Dans ces chiffres, on ne tient compte ni de l'Egypte, ni du Soudan; les conquêtes les plus récentes de l'Angleterre n'y sont pas comprises.

Il y a dans le développement sans exemple de cet Empire quelque chose d'autant plus vertigineux qu'il continue toujours, et dans des proportions énormes. Tout récemment, par la victoire d'Ondurman et l'entrée à Kartoum, puis par la cession de Fashoda, l'Angleterre est devenue maîtresse de cette ligne de possessions immenses qui va du Cap à Alexandrie. « L'extension de la *Pax Britannica* à cette vaste étendue de pays, dit le *Tablet*, dans son numéro du 14 janvier 1899, ouvre aux missions un champ tel qu'elles n'en eurent jamais depuis la conquête de l'Amérique par l'Espagne. »

Oui, mais le malheur est que ce champ, l'anglicanisme entend bien l'exploiter lui-même d'abord, en y établissant, quoique sans exclure celles des autres, ses propres missions Il a déjà commencé. Il s'est mis immédiatement à l'œuvre. La *Church Missionary Society* s'est empressée d'envoyer une escouade de médecins missionnaires à Kartoum. Une

souscription est ouverte dans le but de recueillir une somme de 500,000 francs pour la fondation en Egypte d'un nouvel évêché qui rayonnera sur toutes les missions installées dans ces contrées.

Les missions anglicanes furent d'abord simplement l'œuvre des particuliers; elles sont devenues l'œuvre de l'Eglise d'Angleterre; on voudrait qu'elles fissent un pas de plus et qu'elles devinssent l'œuvre du gouvernement anglais, ou du moins de la nation anglaise, une œuvre nationale. Pour faire entrer le gouvernement dans ces vues, des *clergymen* zélés exposent du haut de la chaire cette idée que la religion est le grand moyen de consolider les conquêtes britanniques. Le dimanche de la Septuagésime de cette année 1899, le révérend Ellison, curé de Windsor, prêchant à Westminster Abbey, à Londres, en même temps que cette idée en exposait plusieurs autres qui lui sont connexes et que nous recommandons tout particulièrement à l'attention de nos lecteurs. Car ce n'est pas seulement le curé de Windsor qu'on entend dans ces paroles, c'est une notable partie du clergé anglican.

« L'expérience des trois dernières années a montré qu'un grand nombre de membres du jeune clergé commencent à considérer l'empire comme étant, plus que notre île, le champ normal de l'exercice de leur ministère. Une association de jeunes ecclésiastiques qui se rattache à la S. P. G. et qui compte 3.000 membres en a fourni 90 pour les missions. La plupart travaillent non parmi les infidèles, mais parmi ceux de nos compatriotes qui vivent au delà des mers... Nos jeunes ecclésiastiques ont vu leurs frères engagés dans d'autres professions s'en aller au loin pour se mettre au service de l'Empire de la manière la plus naturelle du monde. Ils ont entendu parler d'officiers de l'armée qui, après avoir fait une partie de leur service à l'étranger, revenaient rejoindre leur régiment en Angleterre. Ils demandent qu'il leur soit permis de prendre leur part dans ce grand concours de la formation de l'Empire britannique. Ils croient que ce qu'ils ont à mettre au service de l'Empire est pour le moins d'aussi grande importance que

ce qui lui vient de la marine, de l'armée, et des diverses professions civiles. S'il est vrai, comme ils l'entendent dire à des hommes d'Etat, en qui ils ont confiance, qu'un empire se fonde non sur la force des armes, ni sur le commerce, mais sur la valeur morale, ils tiennent pour une incontestable vérité que rien ne saurait suppléer à cet élément qui, pendant de longs siècles, a constitué la valeur morale des Anglais : la religion de Notre-Seigneur Jésus-Christ.....

« Je suppose que nous sommes tous d'accord pour reconnaître que nos missions auprès des infidèles n'acquerront toute la force et toute l'efficacité qu'elles peuvent avoir que lorsqu'elles seront soutenues dans une mesure plus large qu'elles ne le sont à l'heure présente, par l'opinion publique.

« Quand l'Angleterre veut qu'une chose se fasse, elle a une manière de le déclarer qui est très claire. Elle veut posséder une flotte qui se dissémine dans le monde entier : elle réalise cette volonté en donnant pour cette flotte vingt-trois millions par an.

« Il est un idéal que nous tenons à avoir devant nos yeux : c'est la vision d'un grand empire chrétien que Dieu a rendu responsable, plus qu'aucune autre nation, de l'avenir religieux des peuples infidèles. Dans tous ces grands changements qui s'opèrent autour de nous, il nous semble entendre la voix de Celui qui rend toutes choses nouvelles nous invitant à adapter nos méthodes et nos buts à un nouvel état de choses. Nous sentons que la grande cause des missions repose tout entière sur les conditions de notre Empire. Nous croyons que lorsque le peuple anglais comprendra ce que signifie l'Empire britannique, et qu'il commencera à poser cette question : « Pourquoi Dieu nous a-t-il choisis parmi toutes les autres nations pour nous confier une position unique au monde ? » Nous croyons qu'alors il se produira un tel accroissement de zèle et d'intérêt pour les missions que cette grande cause trouvera un appui plus puissant dans le concours de la nation, et sera établie sur des bases plus nationales..... Un grand penseur politi-

que nous a rappelé qu'un des trois liens qui unissent les colonies à la contrée mère, c'est la communauté de religion..... Il se produit autour de nous une série de faits tels que le monde n'en a jamais vus : de nouvelles conditions politiques, des obligations nouvelles, et aussi des facilités nouvelles..... » (1).

En Angleterre, à cette heure, la fièvre de l'agrandissement et de la conquête règne dans tous les rangs de la société. Elle a pénétré dans le clergé sous la forme de zèle pour les missions. Comme les autres classes, le clergé vit au dehors plus qu'il ne vit au dedans. Suivant l'expression du Révérend Ellison : « C'est l'empire britannique, et non l'Angleterre, qui est devenu le champ normal de l'exercice de son ministère ». En ce moment ses regards se tournent surtout vers l'Afrique, le pays de l'avenir. On raconte des merveilles de ces contrées récemment explorées, on vante la richesse de leurs mines d'or, la fertilité du sol, l'industrie des habitants, la densité de la population, que sais-je encore ? Faut-il laisser à la merci de l'hérésie cette immense moisson d'âmes ? Faut-il se borner à regarder en gémissant les missionnaires de l'anglicanisme s'emparer de ces peuples nouveaux ? Les catholiques ne l'entendent pas, ils ne peuvent l'entendre ainsi.

Par une lettre en date du 29 décembre 1898, le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, avec ses grandes vues et son zèle d'apôtre, s'est efforcé de tourner du côté de ce champ immense le zèle de tous les catholiques de langue anglaise. Pendant que les hommes d'Etat de son pays travaillent à s'assurer l'alliance et l'appui des Etats-Unis en faveur de la puissance temporelle de l'empire britannique, l'éminent archevêque de Westminster cherche à former une alliance d'un caractère plus élevé : l'alliance des catholiques anglais et des catholiques américains afin de disputer à l'hérésie le nouveau monde qu'elle s'apprête à conquérir. Le zèle du cardinal s'unit à son patriotisme pour lui inspirer des accents à la fois très catholiques et très anglais.

(1) Sermon publié par le *Chrch Times*, numéro du 10 février 1899.

« Ce fut dans le dessein de propager la religion catholique que Dieu suscita le colosse de l'empire romain. Puisse la divine Providence, qui « dispose toutes choses avec douceur et suavité », faire servir l'empire qui est notre partage à porter l'Evangile jusque dans les contrées du globe les plus enfoncées dans les ténèbres et les plus ingrates. Quel que soit le caractère des conquérants et quelles que puissent être les intentions de leur gouvernement, une main gouverne au-dessus d'eux, utilisant les causes secondes pour l'accomplissement de desseins miséricordieux : la main d'un grand, sage et très aimant Rédempteur. Nous, catholiques de l'empire britannique, nous lui sommes attachés d'une manière étroite, comme les apôtres et les disciples qu'il a choisis. Notre foi nous fait un devoir de promouvoir son service, de coopérer à son œuvre, de la tête, du cœur, de la main, en faisant connaître ses intérêts et en portant son nom et celui de sa Mère au milieu de nations qui sont demeurées pendant des siècles assises à l'ombre de la mort, et sur lesquelles nous avons obtenu aujourd'hui une domination humaine. La récente conquête du Soudan et des contrées situées entre Kartoum et l'Ouganda, constitue en ce moment un appel à notre sentiment de fidélité religieuse envers Jésus-Christ. Il faut que, premièrement, tout fidèle catholique aille puiser là une nouvelle flamme d'enthousiasme pour le salut des âmes.... Pouvons-nous ne pas travailler et prier avec ardeur pour que le spectacle de l'union fondée sur l'unité de race de l'ancien et du nouveau monde qu'on voit déjà poindre à l'horizon mette au cœur de la grande Eglise catholique d'Amérique, au cœur de l'Eglise catholique du Canada, aussi bien qu'au cœur des vieilles Eglises catholiques d'Irlande et d'Angleterre, la pensée de se confédérer pour une nouvelle entreprise? Ces Eglises ne devraient-elles pas se réveiller et entendre l'appel qui leur est fait par l'avenir religieux qui se dresse devant elles? Ne devraient-elles pas rivaliser de zèle pour organiser des expéditions de missionnaires pour l'Afrique et l'Extrême-Orient? Ne devraient-elles pas devenir plus généreuses dans leurs dons

pour la propagation de la foi dans les contrées lointaines? En un mot, ne devraient-elles pas créer au milieu d'elles des armées d'hommes et de femmes apostoliques prêts à quitter leurs pays et leurs parents et à mourir en propageant la foi, des armées saintes disposées à obéir à la voix du Vicaire de Jésus-Christ comme les autres armées obéissent au commandement de leur général? »

Ecoutons maintenant, non plus le cardinal lui-même, mais, ce qui ne diffère guère, au moins sur un tel sujet, la feuille qui est son organe, le *Tablet*. « Les catholiques des Etats-Unis, dit le *Tablet* dans son numéro du 14 janvier 1899, les catholiques des Etats-Unis sont maintenant, pour donner des chiffres ronds auxquels il faudrait, pour être exact, ajouter les accroissement survenus depuis le recensement de 1890, au nombre de 7,000,000 sur une population de 70,000,000, c'est-à-dire un dixième de la population. Néanmoins ils n'ont rien fait ou fait très peu pour les missions étrangères. Leurs forces, comme les autres forces du pays auquel ils appartiennent, ont été absorbées tout entières par leur développement intérieur. Cependant ce n'est point là ce qu'ont fait les sectes protestantes de ce pays ; elle ont envoyé des essaims de missionnaires dans toutes les parties du monde. Dès 1810 une agence fut organisée pour les missions étrangères, et elle fut reconnue et approuvée par le gouvernement dans le but et avec la mission d'évangéliser les infidèles. Dans l'Etat de Massachusett un des membres du Parlement fit une objection que nous rencontrons souvent dans ce pays : « *Nous n'avons pas assez de religion chez nous pour pouvoir en donner aux autres pays.* » On répliqua à celui qui exprimait cette vue étroite : « *La religion de la Bible est une religion qui est faite de telle sorte que plus on la répand au dehors plus il en reste au dedans.* » Les Etats-Unis possèdent maintenant 28 associations pour les missions, de diverses dénominations, et une revenu annuel de 11,820,000 francs. Ils ont 79 stations et 183 écoles en Afrique, 240 stations et 2,498 écoles en Asie, cinq stations et 34 écoles dans la Polynésie. Le chiffre total de leurs adhérents ou convertis

est évalué à environ 360,000, et sur ce nombre 122,325 sont donnés comme pratiquant jusqu'à la communion inclusivement. Comme aucune de ces sectes prises en particulier n'égale les catholiques sous le rapport du nombre, il semble que l'on ait le droit de reprocher à ces derniers de se laisser devancer à ce point dans l'œuvre des missions. »

Si cet appel ne trouve point ou ne trouve que peu d'écho, comme cela est probable, parmi les catholiques de cette race anglo-saxonne qui se considère comme appelée à gouverner le monde, en revanche il sera entendu, nous en sommes sûr, par les catholiques de ces races latines que les anglo-saxons regardent comme vieillies, usées et vermoulues, et en particulier par les catholiques de cette France qu'il plait à un certain nombre d'entre eux d'appeler une nation décadente. Nation décadente, la France l'est, malheureusement, par certains côtés. Mais, elle du moins, n'a point renié la foi de ses pères. On a dit et redit que, dans ces derniers temps, sa foi s'est affaiblie. C'est possible, ce n'est pas sûr. Ce qui est sûr c'est, que la France conserve assez de foi pour en donner au monde entier, à commencer par l'Angleterre et les Etats-Unis. Cette Afrique qui offre un champ si vaste aux missions, elle s'y est depuis longtemps élancée. Elle l'a arrosée non seulement de ses sueurs, mais de son sang. L'ombre du grand cardinal qui a brisé les fers de milliers d'esclaves, qui a réussi à enrôler l'Angleterre elle-même dans sa croisade contre l'esclavage, et qui a jeté toute une légion d'héroïques missionnaires sur ces plages infidèles, plane sur toute cette partie du monde appelant pour la rendre chrétienne les fils de cette catholique France dont il sut si bien émouvoir les cœurs et enflammer le zèle. Ces vastes contrées appellent des légions de missionnaires : ni l'anglicanisme, ni les catholiques de langue anglaise n'en ont assez à leur donner. Que la France y envoie ses enfants ! Pendant qu'en vue de gagner à Jésus-Christ et à son Eglise ces indigènes dont un grand nombre, paraît-il, n'ont pas même une notion quelconque d'un être suprême ou d'une autre vie, ils sacrifieront, sans marchander, leur jeunesse, leur santé, et, s'il le

faut, leur vie, que ceux qui n'ont que de l'or à donner, donnent du moins leur or. Qu'ils ne se laissent pas vaincre en générosité par des anglicans.

Au point de vue religieux, la conquête de ce nouveau monde appartient au dévouement. Là où il aura été versé, avec le plus de prières et de sacrifices, le plus de sueurs et le plus de sang, là aussi il germera une moisson plus abondante d'âmes mûres pour le christianisme. Le gouvernement anglais a cela de noble et de grand qu'il favorise, avec une parfaite largeur de vues et un esprit de justice et d'impartialité qui ne se démentent jamais, toutes les conquêtes spirituelles sans prendre garde à la nationalité des apôtres par qui elles sont faites. Il protège tous les apostolats qui s'abritent sous le drapeau chrétien sans examiner les titres particuliers de chacun de ces apôtres à arborer ce drapeau.

A l'œuvre donc! Au sacrifice! Et surtout à la prière! Rien ne se fera sans la prière, et tout se fera par elle.

VIII

L'œuvre qui peut être accomplie par la prière et qui ne peut être accomplie sans elle, c'est de faire tourner à la gloire de Jésus-Christ et de son Eglise l'empire Britannique, les missions anglicanes et cette ardeur pour évangéliser le monde entier qui s'est récemment emparée du clergé de l'Eglise d'Angleterre, et qui va sans cesse en croissant. C'est là l'œuvre gigantesque qu'a entreprise Léon XIII et pour laquelle il sollicite les prières des catholiques du monde entier.

C'est pour obtenir plus sûrement ces prières, pour les unir en un faisceau puissant, et en faire, en quelque sorte, un assaut immense, continuel, irrésistible, qu'il a établi lui-même une association, non pas locale, mais catholique dans toute la force du mot : l'*Archiconfrérie de Notre-*

Dame de Compassion. « Cette association ou archiconfrérie, dit le grand Pape dans le bref qui l'institue, cette association ou archiconfrérie, destinée à embrasser tout l'univers catholique, Nous l'établissons à Saint-Sulpice, afin que, de ce point central, d'autres confréries se répandent dans toute la vigne du Seigneur, comme des ruisseaux dérivant d'une source abondante.

... Il est d'un extrême intérêt pour nous (et la chose d'ailleurs le demande elle-même), que cette pieuse association se propage au loin et en tous sens ; et c'est le motif pour lequel Nous exhortons vivement tous les catholiques, qui, non seulement en France, mais dans l'univers entier, ont à cœur les intérêts de la religion, à lui donner leurs noms. »

Si ces *vives exhortations* du Père commun des fidèles étaient entendues dans le monde entier par « tous ceux qui ont à cœur les intérêts de la religion » les choses changeraient bientôt de face, et le triomphe de l'Eglise ne serait pas loin.

C'est à la prière, aux grands assauts de prière que Dieu attache d'ordinaire les grandes rénovations religieuses. Il veut que ses enfants s'unissent pour crier vers lui : *Emitte spiritum tuum et creabuntur, et renovabis faciem terræ.*

Ce cri sublime, nos missionnaires qui ont si fort à cœur les intérêts des âmes et de la religion,ne devraient cesser de le jeter vers le ciel. Ils finiraient par lui faire violence. Ils sont saintement intéressés à ce que ces hommes qui sont maintenant leurs concurrents, quand ils ne sont pas leurs adversaires, deviennent leurs émules pour servir la grande cause de Dieu et des âmes. Personne n'est mieux en position qu'eux de comprendre tout ce qu'il y a de lamentable dans ces missions anglicanes qu'ils ont sous les yeux et qui ne sont en réalité — que les anglicans nous pardonnent cette expression exempte d'amertume et d'intention blessante — que des simulacres de missions, attendu qu'il ne s'y trouve pas de prêtres. Des millions et encore des millions de ces *petits* dont parle l'Ecriture demandent du pain, le pain de vie, le pain divin qui est le corps et le sang

du Sauveur, et il ne se trouve personne pour le faire descendre du ciel et le leur distribuer. *Parvuli petierunt panem ...non erat qui frangeret eis.*

Au lieu de se plaindre aux hommes, que nos missionnaires se plaignent à Dieu. Qu'ils mettent leurs fidèles en prière avec eux et qu'ils fassent monter vers le ciel de tous les points du globe cette immense clameur :

Levez-vous, Seigneur, et jugez votre cause. *Exurge, Deus, judica causam tuam* (1).

Ces hommes d'action apostolique sont des hommes de prière. Ce n'est pas à eux qu'il est nécessaire de rappeler que, suivant la belle parole que le plus grand poète moderne de l'Angleterre met sur les lèvres d'un héros fameux, « il s'accomplit par la prière plus de choses que le monde ne pense :

More things are wrougt by prayer
Than this world dreams of. (2) »

Le poète aurait pu ajouter qu'il existe plus de choses que le monde ne pense qui ne peuvent s'accomplir que par la prière, qui n'attendent que la prière pour s'accomplir. La conversion de l'Angleterre est une de ces choses. Elle attend pour s'accomplir les prières de nos missionnaires et des associés de la Propagation de la foi ! Ah! si chacun de ces associés s'imposait la pieuse habitude d'ajouter chaque jour à ses prières ordinaires un *Ave Maria* pour la conversion de l'Angleterre, que ne pourrions-nous pas espérer ?

Quand nous excitons à prier pour la conversion de l'Angleterre, on nous répond quelquefois : Nous, prier pour l'Angleterre ! Jamais ! Cette nation nous a fait et cherche encore à nous faire trop de mal !

Mais, ce n'est pas, à proprement parler, pour l'Angleterre qu'on vous exhorte à prier. C'est pour la sainte Eglise à laquelle la conversion de cette nation si forte apporterait un concours puissant et une immense gloire. C'est pour ces

(1) *Ps.* LXXIII, n° 22.
(2) TENNYSON. *Mort d'Arthur.*

milliers d'âmes que ses missionnaires s'en vont chercher sur tous les points du globe pour les infecter du levain de leur hérésie. C'est pour ces milliers de juifs, de mahométans et d'infidèles de toute sorte qui attendent que l'Angleterre redevenue catholique leur apporte la lumière de la vraie foi. C'est pour la réalisation des desseins grandioses du Vicaire de Jésus-Christ.

Ces desseins, Léon XIII sait qu'ils ne peuvent être réalisés que par la prière, et il entre dans ses vues nettement et fortement exprimées qu'il se forme une grande ligue de prières, sorte d'armée rangée en bataille et combattant par des supplications infatigables sous la bannière de l'auguste Vierge, notre Reine et notre Mère, dont l'Angleterre est la dot. Que chacun de nos missionnaires et chacun des associés de la Propagation de la foi récite tous les jours un *Ave Maria* et la ligue sera formée.

Relativement à la nécessité de recourir à la prière pour mettre fin au spectacle désolant, de l'avis de tous, que les divergences religieuses qui éclatent au sein du christianisme présentent au monde, les anglicans nous donnent en ce moment une grande leçon.

Depuis un peu plus d'une année, l'Eglise anglicane est devenue un vrai champ de bataille. La basse Eglise, convaincue que les tendances de la haute Eglise, si on n'avise promptement à les enrayer, ne vont à rien moins qu'à ruiner l'œuvre de la Réforme et à ramener l'Angleterre au catholicisme, a entrepris contre le parti puissant, qu'on appelle le parti ritualiste, une véritable *croisade*. M. Kensit, l'organisateur de cette *croisade*, comme il l'appelle lui-même dans son manifeste : *The crusade in which I am engaged*, exprime formellement cet avis, qu'avant tout, ils doivent compter sur l'aide de Dieu et recourir à la prière. « Faisons, dit-il dans son grand manifeste, faisons tout ce que nous pourrons. Mais, après tout, nous remettons l'affaire entre les mains de Dieu, sachant que tout coopère au bien de ceux qui l'aiment, et nous demandons les prières de tous ceux en faveur de qui ce mouvement est entrepris. »

Le grand organe de ce mouvement est l'*English Chur-*

chman. Or, l'*English Churchman* a reçu et publié dans ses colonnes un certain nombre de lettres dans le genre de celle-ci, par exemple :

« Il n'y a rien dont nous ayons autant besoin dans le moment présent que d'une prière ardente, importune, pleine de foi, afin de voir ce que nous avons à faire et d'avoir le courage de l'accomplir... Puisse-t-on reconnaître tous les vrais protestants à ce qu'ils savent prier, et alors nous verrons s'accomplir des merveilles » (1).

Du reste, pour arriver à ses fins, la basse Eglise ne se borne pas à la prière. Scènes tapageuses et protestations bruyantes dans les églises, meetings, journaux, pamphlets, écrits de toute sorte, et enfin recours au parlement, elle met tout en œuvre.

Et comment la haute Eglise se défend-elle ? Par toutes sortes de moyens aussi, mais surtout par la prière. Le *Church Times*, qui est un de ses principaux et de ses plus vaillants organes, publiait, dans son numéro du 17 février dernier, un article remarquable intitulé : Un appel à la prière, *A call to prayer*, dont voici le début :

« Mme Besant a rappelé, dans son autobiographie, que, lorsqu'elle consulta le docteur Pusey au sujet de ses doutes, lui demandant quels livres elle devait lire, le vénérable maître lui répondit : « Vous avez trop lu ; il vous faut prier. » Il est grand temps de conseiller à la multitude d'écrivains et d'écrivassiers qui, depuis sir William Harcourt jusqu'aux fournisseurs de sornettes, nous entretiennent de ce qu'on appelle la crise ritualiste, de prendre ces paroles pour eux et de quitter leur bureau pour leur prie-Dieu. Quelles que soient, en effet, les mesures que puissent édicter les tribunaux de la terre, nul doute que celle qui sera prise en dernier appel ne vienne d'un tribunal plus haut que le Conseil privé lui-même. Et comme les portes de ce tribunal sont toujours ouvertes, la sagesse conseille d'y recourir sans retard. »

C'est en nous appuyant sur des considérations semblables

(1) *The English Churchman*, numéro du 16 janvier 1899, p. 108.

que, nous catholiques, nous voyons sans effroi l'Angleterre encore protestante étendre sa domination sur une grande partie du monde et couvrir le globe de ses missions. Il y a quelqu'un, là-haut, à qui nous pouvons en appeler de ces empiètements sur le monde et sur les âmes, et qui peut, quand il le voudra, les faire tourner à sa gloire. Encore est-il certain que « la sagesse nous conseille de recourir à lui sans retard ».

Ce n'est pas seulement dans l'occasion citée par le *Church Times*, mais dans plusieurs autres encore, que le célèbre docteur Pusey a montré qu'il comprenait la puissance de la prière. Dans une lettre au sujet de la conversion de Newman, il disait :

« C'est un grand mystère de voir que la grande confiance que Newman avait autrefois dans notre Eglise anglicane, ait tout à coup disparu... Il y a plusieurs années que j'eus la première crainte de ce qui est arrivé depuis, et je l'eus uniquement en apprenant les ferventes prières que l'on faisait pour l'obtenir, lui nommément, dans beaucoup d'églises catholiques et de maisons religieuses du continent. Voici la pensée qui m'inspirait cette crainte. Si les catholiques, me disais-je, prient avec tant d'ardeur pour qu'ils puissent le gagner comme un instrument de la gloire de Dieu parmi eux, ne pourrait-il pas arriver que, tandis qu'il y a parmi nous tant d'indifférence, chez quelques-uns même tant d'aversion pour le bien, Dieu leur accordât celui qu'ils demandent, et que nous perdions celui que nous ne désirons point conserver? Et maintenant les catholiques ne doivent-ils pas penser que les prières qu'ils ont faites pendant si longtemps, à certains moments, je crois, le jour et la nuit, ou bien au saint sacrifice de la messe, ont été exaucées ? » (1)

Comment ne l'auraient-ils pas pensé? En vérité, si les catholiques comprenaient bien quelle est la puissance dont ils disposent par la prière, s'ils voulaient bien croire non à

(1) *Annals of the tractarian movement from 1842 to 1860*, by E.-G.-K. BROWNE, p. 120.

de faibles écrits sans autorité, mais à des faits éclatants et indéniables, s'ils accueillaient avec une généreuse docilité la parole du Vicaire même de Jésus-Christ leur affirmant que Dieu attend de leurs prières la conversion de l'Angleterre, la sainte Eglise notre mère ne tarderait pas à voir se lever pour elle une ère de triomphe et de gloire.

P. Ragey,
mariste.



SILHOUETTES D'HUMBLES

Certains esprits moroses affectent de ne jamais prendre connaissance des préfaces « qui sont faites pour ne pas être lues », en quoi ils se trompent d'ordinaire, car ils se privent ainsi d'un avantage appréciable. C'est dans la préface que les auteurs laissent le mieux entrevoir, sinon leurs arrière-pensées, du moins le but qu'ils poursuivent. Il peut se faire cependant que la préface donne une idée insuffisante du livre lui-même ; écrivains et orateurs ne réussissent pas toujours à se concilier, de prime abord, la bienveillance des lecteurs ou des auditeurs. Cicéron excellait dans la péroraison, Térence brillait dans les prologues, Aristophane révélait sa supériorité dans la parabase. On m'affirme que ce vieux malin de Jules Simon, en prononçant les premiers mots de son discours ou de sa conférence, n'oubliait jamais de prendre un air modeste, timide, embarrassé : il paraissait même un peu souffrant. Puis, pendant deux heures, ce maître charmeur passionnait, faisait tour à tour pleurer et rire un immense auditoire qui ne perdait pas une seule de ses paroles. M. Renaudin, dont je serai très heureux de louer tout à l'heure le talent, appartient sans doute à l'école de M. Jules Simon. En tête d'un livre intéressant, il a mis une préface plutôt faible, presque inquiétante : « Impression de rentrée dans Paris, le soir, par quelqu'une des voies ferrées qui plongent jusqu'au cœur de la grande ville... Voici les lumières de la capitale, les coups de sifflet aux aiguillages, on approche... »

Cette *impression* porte en elle sa date, elle remonte à l'époque déjà lointaine où M. Jules Lemaître critiquait, en l'admirant, le machinisme de M. Zola. En même temps, M. Paul Renaudin nous décrit les gaz inquiets et les pétroles fumeux, il parle, comme Laurent Tailhade, des vagues humanités, il jette, comme Hugo, un regard pénétrant dans les mansardes. Sans vénérer le « document » comme les réalistes d'hier, il ne le dédaigne pas comme les idéalistes d'aujourd'hui, peut-être faut-il dire de ce matin.

Cette préface est terriblement livresque. M. Renaudin viendrait-il nous peindre à nouveau, d'après des procédés connus, des misères réelles peut-être, et à coup sûr réalistes? On a d'autant plus le droit de le craindre que M. Renaudin se fait, de sa mission littéraire, une idée analogue à celle qui a cours parmi les intellectuels de nos jours.

« Le romancier, dit-il, a son rôle nécessaire dans l'œuvre de la connaissance mutuelle, de rapprochement et de fraternité que poursuit notre époque. » Beau programme, certes, mais inquiétant. Que des romanciers célèbres aient encouru des responsabilités graves, dans l'œuvre de démoralisation dont la France est victime, je le reconnais. Que les romanciers d'aujourd'hui soient capables de préparer, dans une certaine mesure, une ère de fraternité, je le souhaite, sans oser l'espérer.

Mais il est une œuvre plus modeste qui s'offre à la légitime ambition des romanciers honnêtes. Qu'ils luttent sans trop d'illusions, mais sans faiblesse aussi, contre la concurrence déloyale des écrivains immoraux! Ils ne peuvent pas et ne doivent pas espérer et rêver les grands tirages dont s'enorgueillissent les spécialistes de la pornographie. Ils n'auront pas de peine à trouver le chemin qui conduit jusqu'aux âmes pures, ils auront tôt fait de conquérir les familles avides de lectures inoffensives.

Toujours est-il que les réminiscences littéraires et les très nobles ambitions morales, qui s'étalent dans la préface de M. Renaudin, avaient éveillé mes plus vifs sentiments

de défiance. Heureusement, la lecture du livre lui-même m'a prouvé que je m'étais trompé.

D'abord M. Renaudin aime les pauvres et les petites gens, non pas en écrivain, en statisticien ou en artiste, mais en homme, et aussi, je crois, en chrétien, ce qui est peut-être plus rare qu'on ne pense. Beaucoup de nos romanciers modernes voient, dans la vie des pauvres, des sujets inédits, des effets de couleurs étranges ou des sensations brutales. A l'encontre des réalistes, toujours avides de laideurs morales, M. Renaudin recherche, chez les pauvres, les actes de générosité, et lorsqu'il les a trouvés, il les glorifie abondamment. Quelquefois, cependant, il faut constater des méfaits ou des fautes graves. Alors M. Renaudin, s'érigeant en avocat passionné, plaide les circonstances atténuantes en faveur de ses chers clients, il les excuse et les rend presque sympathiques.

— « Eh bien, madame Joignot, il boit donc toujours, votre homme? lui disait le lendemain une voisine, comme elle la rencontrait sur le palier, m'semble que vous l'avez ramené dans un vilain état, hier soir...

— « Oh! bien, là, que voulez-vous? répondaît Eugénie, les hommes c'est comme des enfants, ça ne sait pas supporter les chagrins... Il avait eu des tracas, tous ces temps-ci... C'est pas de leur faute, voyez-vous, faut bien qu'on oublie un peu ses misères, de temps en temps... »

L'indulgence que Mme Joignot témoigne en faveur de son mari, nous donne la mesure exacte de l'indulgence que M. Renaudin étend à tous les pauvres. Au point de vue moral comme au point de vue littéraire, il convient de l'en féliciter, avec quelques réserves toutefois. La sympathie pour les pauvres ne doit pas nous empêcher de voir leurs défauts, elle ne doit jamais nous induire à écrire des panégyriques, à travers lesquels il serait facile de discerner la satire des classes dirigeantes. Tandis qu'il paraissait occupé à louer les vertus patriarcales des Germains, Tacite, un peu sournoisement, censurait les vices des Romains. Les écrivains prudents ne lui emprunteront pas ce procédé.

M. Renaudin connaît-il les pauvres très exactement, et la profondeur de l'observation se combine-t-elle, chez lui, dans une juste mesure, avec l'émotion du cœur?

Disons à son honneur, qu'il a vu et même étudié de très près un grand nombre d'intérieurs pauvres. Il sait les menus misérables des repas sommaires, il a fait l'inventaire des hardes et des meubles branlants dont sont remplies les mansardes, il n'ignore aucun des arguments par lesquels se défendent, contre les soupçons et les réprimandes des créanciers, les débiteurs insolvables. Même, il connaît le jargon des ouvriers parisiens, trop bien peut-être : « Ça va restaurer le coffre... qu'on ait une bonne trempée d'air, hein? Ça me ravigote d'y penser. Annonce la chose aux mioches, pour voir si ça les coiffe. »

Cette petite érudition est nécessaire à un peintre de la vie ouvrière; elle n'a pas toute l'importance que paraissent lui attribuer la plupart des romanciers de nos jours. Ils ont une légère tendance à exagérer un procédé — facile après tout.

Pour un romancier consciencieux, l'essentiel n'est donc pas d'attraper quelques expressions faubouriennes, ou de peindre minutieusement des taudis, mais de pénétrer autant que possible, jusqu'aux sentiments profonds des âmes populaires. Avons-nous un critérium qui nous permette de dire : Ceci est vrai et senti, ceci est superficiel, banal, ou insignifiant, ou conventionnel? Nous l'avons, mais combien il est difficile de s'en servir adroitement! Les hommes que nous voyons, tous les jours, qui nous ressemblent ou devraient nous ressembler, puisqu'ils vivent, ou peu s'en faut, notre même vie, en réalité, nous ne les connaissons que très faiblement; ils sont des mystères pour nous.

Vous êtes séparés et seuls comme les morts,
Misérables vivants....
Jusqu'à l'âme on ne peut s'ouvrir un droit chemin ;
On ne peut mettre, hélas! tout le cœur dans la main
Ni dans le fond des yeux l'infini des pensées.

...Oh! bien à plaindre les âmes!
Elles ne se touchent jamais:
Elles ressemblent à des flammes
Ardentes sous un verre épais.

A plus forte raison un homme riche, instruit, bien vêtu et bien nourri, est-il incapable de comprendre les sentiments d'envie, les colères, les angoisses, les tentations d'un ouvrier ignorant, qui souffre de la faim et qui voit ses enfants souffrir de la faim. Après avoir étudié pendant plusieurs années la question sociale, un professeur américain, M. Wickoff, s'est rendu compte enfin de son impuissance, ou plutôt de notre impuissance à comprendre les révoltes des malheureux. Il s'en est allé, un beau jour, sans un sou vaillant, travailler, peiner, souffrir avec les manœuvres. N'ayant appris aucun métier et ne pouvant prétendre aux beaux salaires, il s'enrôla parmi les travailleurs les plus humbles, il connut la fatigue presque intolérable, les nuits passées à la belle étoile ou dans l'horreur des prisons, la faim brutale, toutes les humiliations, toutes les privations.

De cette longue et douloureuse excursion au pays de la misère, M. Wickoff n'a pas rapporté un seul document nouveau; en de confortables cabinets de travail, des statisticiens méthodiques et des sociologues froids avaient exposé déjà tout le côté douloureux de la question sociale.

Deviner donc les souffrances des pauvres est du domaine de la sensibilité ou, pour parler plus exactement, de l'intuition sensible; les exposer est l'œuvre du génie, ou tout au moins du talent. Or, le talent est fait d'obervation juste et profonde, de logique souple, de force contenue, de tact et de délicatesse surtout. Voyons un peu à l'œuvre M. Paul Renaudin.

Il veut nous émouvoir en mettant sous nos yeux un fait-divers qu'il croit moderne et qui est peut-être assez ancien. J'analyse très scrupuleusement les huit pages que remplit cette petite histoire.

Cinq heures du soir. La vieille mère Saingery travaille assise auprès de sa petite fenêtre. Description de ce couchant d'octobre adorable. La vieille mère Saingery, indifférente à toutes les beautés de cette soirée d'octobre, songe à son malheur; elle constate qu'elle est à charge à tout le monde et qu'elle est devenue une vieille chose gênante, lourde, propre à rien. Enumération de ses douleurs : 1° même aidés de grosses lunettes, ses yeux, surtout quand vient le soir, lui refusent tout service. Elle n'ose pas allumer la lampe parce que Félicie, sa bru, lui reproche ensuite de brûler trop d'essence. On surveille le bidon; 2° Elle ne gagne plus que de petites journées, inférieures même à celles qu'apporte, chaque soir, son petit-fils Lucien.

L'idée de suicide entre peu à peu dans la vieille et pauvre tête de la mère Saingery, et en s'y installant à demeure, elle ne provoque que deux objections : Abandonner son Lucien et son Charlot et puis sa Nénette, ses chers petits anges, qui avaient sauté sur ses genoux, les uns après les autres, si longtemps... Quant au bon Dieu, elle l'avait bien oublié depuis le temps où elle allait au catéchisme. Peut-être qu'autrefois ça l'aurait retenue; mais maintenant qu'elle ne savait plus son *Pater* et qu'elle ne croyait plus aux histoires des curés, c'était pas la peine qu'elle s'en tourmentât.

Le lendemain du jour où elle avait tenu ce raisonnement, la vieille mère Saingery reçut une réprimande du chemisier pour le magasin duquel elle travaillait, et comprit qu'on allait désormais lui refuser tout travail. Elle sortit, puis elle prit une rue quelconque et s'enfonça dans la ville noire, toujours droit devant elle, jusqu'à quelque pont désert...

Au logis de la mère Saingery, on se consola très vite; le vide laissait une place; ils se sentaient plus à leur aise, dans le ménage, et d'ailleurs ils ne se reprochaient rien envers elle, après tout.

Personne, je pense, ne se croirait le droit de reprocher à M. Paul Renaudin d'avoir inventé ici de toutes pièces une

histoire invraisemblable. Ce simple et terrible drame a l'air assez vécu. Il me souvient d'avoir vu à la Morgue le cadavre anonyme d'une pauvre vieille octogénaire, qu'on avait trouvé, si je ne me trompe, sous les arbres d'un jardin public. Non, je n'aurais jamais cru que le visage humain pût prendre une telle expression d'épouvante, de douleur et de désespoir. C'était peut-être une mère Saingery.

Les raisonnements que M. Renaudin prête à son héroïne sont assez plausibles. Une vieille païenne des faubourgs parisiens peut fort bien avoir oublié son *Pater* et le Dieu auquel s'adresse le *Pater*. Cependant, j'aimerais que le suicide fût mieux motivé. Dans une maison d'ouvriers relativement prospère, où tout le monde travaille joyeusement, une grand'mère laborieuse, et dévouée, et propre, doit savoir se faire aimer et par conséquent reculer devant l'idée de suicide. Pourquoi M. Renaudin n'a-t-il pas mis dans cette famille quelque infirme, quelque alcoolique ou quelque enfant vicieux? La détermination de la vieille femme serait moins surprenante. Mais dans la famille Saingery tout le monde est heureux. Or, nous savons que les vieilles grand'mères jouissent mieux que personne de la prospérité générale d'une maison, et, aussi longtemps qu'elles sont à même de lisser les cheveux dorés et soyeux d'une petite Nénette, elles se rattachent à la vie.

Un écrivain, qui n'est pas Balzac, ni Daudet, ni Dickens, a traité avec une supériorité absolue ce sujet si dramatique du pauvre attiré vers le suicide. On a beau parcourir les œuvres oratoires ou poétiques de nos sociologues les plus éminents et de nos romanciers les plus vantés, on ne trouve rien d'aussi achevé que la *Mort et le Bûcheron* du bon La Fontaine. Ah! s'il ne s'agissait que d'étaler des haillons ou de faire entendre des hoquets, la palme appartiendrait, sans contredit, à nos contemporains; mais nous tous qui nous intéressons aux pauvres, nous voulons lire dans leurs âmes, autant du moins que faire se peut. Et dans l'art de montrer à nu les cœurs, comme La Fontaine

l'emporte sur nos pauvres compilateurs de documents humains! Je n'ai pas la prétention de dire avec précision en quoi consiste cette indiscutable et éclatante supériorité, mais il est impossible de ne pas faire deux remarques. D'abord La Fontaine a fait un choix exquis de mots, qui par leur signification propre, ou par la place qu'ils occupent, provoquent, si je puis parler ainsi, une résonnance de sentiments immense et infiniment prolongée.

Sa femme, ses enfants, les soldats, les impôts, le créancier et la corvée, quel monde de douleurs et de hontes le poète a su découvrir discrètement à nos yeux! Par quelle gradation savante il amène l'idée de suicide, et comme le tout est à la fois naturel et puissamment dramatique! En second lieu, il a su écarter rigoureusement tout hors-d'œuvre ou tout détail superflu. Nos romanciers modernes éprouvent le besoin de jeter du rose, ou du bleu, ou de l'opale, ou du gris-perle, sur toutes les scènes de la vie humaine. Le procédé est vraiment trop facile, même lorsqu'on a pris soin de le compliquer par un contraste, entre les triomphes joyeux de la nature et les deuils de la vie humaine.

Aimez-vous les paysages en littérature? On en a mis partout dans le roman contemporain, et sous le fallacieux prétexte qu'ils sont des états d'âme, ils remplacent maintenant la psychologie.

Je sais bien que La Fontaine a donné sa petite note descriptive dans la *Mort et le Bûcheron*, mais combien elle est sobre et exquise! Il dit la ramée et la chaumine, et c'est tout. Puis, remarquez-le bien, cette ramée et cette chaumine, qui charment les yeux des esthètes, ont surtout pour raison d'être, de toucher les cœurs des hommes et des chrétiens. Gardons-nous de les prendre pour purement descriptives.

Je rends cette justice à M. Paul Renaudin, que, pour un romancier de nos jours, il décrit sobrement. Il décrit trop tout de même.

Quant à ce choix inimitable de sensations, de sentiments, d'observations et d'idées, par lequel se distingue notre

La Fontaine, il échappe à la définition, partant aux procédés enseignés dans les écoles. Toutefois, nous connaissons la méthode générale de travail employée par le fabuliste, et il dépend de nos romanciers d'en faire un essai sérieux. M. Paul Renaudin, par exemple, aime les pauvres, il va les voir dans leurs mansardes, il cause avec eux de leurs petites affaires. De grâce, qu'il ne se hâte pas de prendre des notes, qu'il médite longtemps, longtemps, sur ce qu'il aura vu et entendu, qu'il ait soin de ne pas forcer les images, de ne pas même les appeler, mais plutôt qu'il leur laisse le temps de venir elles-mêmes s'offrir à son habile paresse de rédacteur.

La vie des pauvres n'est pas toujours édifiante. Quelque désir qu'on ait de les glorifier, on est bien obligé de constater que ces humbles héros sont exposés à de rudes défaillances, et on se laisse aller quelquefois à tracer des tableaux scabreux. Le *Mariage de la Ramée* par exemple, *Miette*, *Louise*, et quelques autres chapitres renferment des pages qu'on ne peut pas mettre entre toutes les mains.

Ici, je demande humblement mais instamment qu'on ne se hâte pas de me condamner, pour crime de lèse-littérature ou tout au moins de lèse-intellectualisme. Il m'est très doux de reconnaître que M. Paul Renaudin a le bon goût de ne pas appuyer sur certains sujets. Il n'appartient pas du tout à cette école de romanciers moralistes, qui se complaisent d'autant plus dans les peintures dangereuses qu'ils professent de plus hautes ambitions morales. Il attache cependant trop d'importance à certains scrupules professionnels, il se croit tenu — à tort — de donner de-ci, de-là, quelques notes réalistes.

M. Renaudin est chrétien : il se propose d'aller au peuple, comme l'ordonne Léon XIII, il ne veut donc pas ajouter à la collection, déjà trop grande, des ordinaires romans qualifiés de modernes, ou de parisiens, ou de vécus, il doit nous donner des romans nettement chrétiens, des romans catholiques. Il ne faut pas croire que les gens étroits d'esprit, comme vous et moi, sont les seuls à penser que les croyants ne doivent pas toucher, même du bout des doigts,

les instruments de précision littéraire inventés, ou plutôt mis à la mode, par M. Zola et ses amis. Malgré tous leurs ricanements, les incrédules pensent là-dessus comme nous. Il me paraît inutile de le prouver, on devine aisément le dilemme très légitime et très probant, dans lequel les romanciers chrétiens risquent de se laisser enfermer.

Mais alors, par notre faute, le roman chrétien deviendra chose impossible ?

Non, il ne deviendra pas chose impossible, et si par hasard le pur chef-d'œuvre attendu n'arrive jamais, nul n'aura le droit de nous en rendre responsables. Depuis bientôt quatre siècles, les lettrés de France appellent de leurs vœux un poème épique, et, semblables à ma sœur Anne, ils ne distinguent jamais à l'horizon que le soleil et l'herbe verte.

Pour consoler notre amour-propre national, des critiques sagaces nous invitent à qualifier d'épopées, les *Fables* de La Fontaine, le *Télémaque*, les *Martyrs* et la *Légende des Siècles*. Pauvres consolations ! nous n'avons toujours pas de poème épique ; peut-être, n'aurons-nous jamais de romans chrétiens.

Toutefois, nous confessons volontiers que, par les légitimes susceptibilités de notre conscience chrétienne, nous rendons plus difficile la profession de romancier.

Mais ces Messieurs, s'ils comprennent bien leurs véritables intérêts, ne manqueront pas de nous rendre des actions de grâces. Pour leur malheur, il est trop facile de composer une petite nouvelle, ou une œuvre de longue haleine, à peu près passable. La qualification de romancier n'a pas une signification plus précise que celle de journaliste : elle s'applique à des hommes éminents et aussi à d'innombrables imbéciles. Les écrivains consciencieux doivent donc souhaiter qu'on rende leur tâche difficile ; c'est à quoi s'appliquèrent, en leur temps, Horace et Boileau.

Lors donc qu'au nom de la morale, nous interdisons la physiologie et tout ce qui est immoral, aux romanciers chrétiens, nous les privons de gains peu enviables, mais

nous leur rendons service, littérairement. Il y a autre chose que l'amour coupable, dans le cœur humain.

La vérité vraie c'est que les succès immoraux de certains romanciers constituent à la fois un scandale permanent et une tentation horrible pour les jeunes écrivains. Et je ne parle pas de M. Zola, qui est répugnant, mais de M. Paul Bourget, plutôt, lequel réunit, à la fois, les suffrages du demi-monde et du grand monde. Cet homme prodigieux a vraiment toutes les gloires. Je ne regrette pas les ménagements excessifs en vérité, que j'ai dû prendre jadis, en parlant de ses œuvres ; non je ne les regrette pas, puisque pour avoir très timidement laissé deviner ma pensée, je me suis vu en butte à toutes sortes de récriminations. Mais, grâce à Dieu, les temps sont changés, la lumière s'est faite sur quelques points obscurs, le snobisme littéraire a subi, dans des milieux voisins des nôtres, quelques défaites décisives. Nous pouvons parler, avec une certaine liberté, de ce gros diplomate de lettres qu'est M. Paul Bourget.

Les jeunes écrivains se tromperaient gravement s'ils avaient la pensée d'envier la destinée littéraire de M. Paul Bourget. Elle est lamentable, au contraire.

Certes, ce romancier laborieux a du talent, mais il a eu le malheur d'être porté trop haut, sur ces sommets d'où l'on trébuche fatalement. Sa réputation lui vient du commerce et de l'industrie de la librairie et du journalisme, de M. Alphonse Lemerre et de M. Gordon-Bennett. Cette immense réputation intimide les critiques. Mais au lendemain de sa mort qu'arrivera-t-il ? Sans être M. Flammarion, on peut le prévoir, on peut prédire, à coup presque sûr, comment les critiques de demain apprécieront tout ce cosmopolitisme de table d'hôte, cette élégance américaine et cette physiologie que recouvrent faiblement quelques étiquettes empruntées à la psychologie. Qui sait si, de son vivant, M. Paul Bourget n'assistera pas au déclin de sa réputation ? Il ne faudrait pour cela qu'un peu d'audace et de bonheur, chez quelque critique populaire ou en train de le devenir.

Les jeunes romanciers ne sauraient trop se tenir en

garde contre la fascination qu'exercent naturellement sur eux, les succès de librairie et les autres. Sans parler des chrétiens, aux yeux desquels tout ici-bas est vanité, même pour les gens du monde la vraie gloire littéraire est probablement une vanité; mais une réputation surfaite est un malheur, certainement.

Il faut insister sur ces vérités parce que tous ceux qui tiennent une plume, au début tout au moins, subissent l'influence, à la fois morale et intellectuelle, de ceux qui ont écrit quinze, vingt ou trente ans auparavant.

M. Paul Renaudin a vu le danger, puisqu'il a adopté une forme littéraire, sinon absolument nouvelle, du moins peu usitée et qui laisse très grande, la liberté de l'auteur. Ses silhouettes offrent une remarquable variété ; on dirait un album. Parcourons-le avec une curiosité sympathique, avec le désir constant d'entrer dans la pensée de l'auteur et aussi de causer très sincèrement avec lui de ses humbles héros.

Charlot, c'est une étude réflexe ayant pour objet la maladie d'un petit être de trois ans. Je dis réflexe, parce que M. Paul Renaudin parle peu de ce petit enfant infirme et couvert de plaies, tandis qu'il décrit minutieusement toutes les angoisses et les humiliations de sa mère. Le procédé est ingénieux, délicat, favorable à l'analyse psychologique. Aussi M. Renaudin, forcé par sa méthode même à tirer tous ses effets d'une douleur maternelle, a-t-il pu écrire comme sans effort, quelques pages exquises.

« Elle s'était pourtant laissé gagner par le sommeil, elle, ou plutôt son corps, qui ne pouvait plus lutter. Mais, bercée par l'accompagnement sinistre de ce râle, sa torpeur se déroulait en une rêverie lente vers le passé, entremêlée de cauchemar. C'était toujours son Charlot qui lui hantait le regard; seulement, tantôt elle le revoyait aux nuits pareilles à celle-là, sifflant et se tordant comme un pauvre petit oiseau sous la cloche sans air; tantôt il courait avec elle dans les allées du Luxembourg — pas trop vite pour ne pas l'essouffler — par les beaux dimanches de mai, où l'on fait provision de soleil et de liberté pour tout le reste de la semaine. Ou bien c'était l'oncle Jules, le richard de la famille, qui

apportait à son filleul un vrai jeu de quilles, avec des boules peintes en vert et en rouge; et Charlot qui devenait vert et rouge de plaisir, comme ses boules, quand on sortait le jouet de l'armoire au matin du jour de l'an. Et encore, c'était la première robe de couleur qu'on lui avait mise pour Pâques, beige avec une ceinture brune, quand il avait fini d'être voué. Et puis, quand le cauchemar reprenait, des parties sombres de nouveau, des histoires incohérentes : Charlot emmené par le médecin, Charlot perdu, l'hôpital, les hommes noirs, toute la chevauchée folle des rêves de mort...

« — Qu'est ce qu'il y a, mon chéri ?...

« Soubresaut de sa fièvre, brusque rafale du vent? Elle s'était éveillée tout à coup, s'imaginant avoir entendu un cri. Avec un battement horrible au cœur, elle se pencha sur le berceau, collant presque son oreille à la bouche du petit. La tempête soufflait fort à cette minute-là, couvrant tous les bruits du dedans. »

Rose de mai ressemble à un très grand nombre d'histoires d'amour qui ont déjà le tort de se ressembler entre elles. Victoire aime François, qui est malheureusement très pauvre, et, après avoir fait avec lui quelques promenades sentimentales, elle doit se décider, et se décide en effet, à une séparation définitive. Un point et c'est fini. Cette petite histoire correcte et un peu banale, qui a le tort de rappeler par son titre une pièce célèbre de Tennyson, n'a rien d'un vrai chef-d'œuvre. J'aime infiniment mieux la série de silhouettes qui suivent et que l'auteur a groupées sous une même rubrique : *Ouvrières.*

Jenny Loiseau, une jeune mère de famille, constate que la paye de son mari ne suffit pas au budget du ménage. Que faire ? Elle confie ses enfants à une voisine et elle va s'embaucher comme ouvrière dans un atelier. Mais son mari a des principes, il fréqûente les réunions socialistes, et c'est pourquoi il n'admet pas que les femmes viennent faire concurrence aux hommes dans les ateliers. Périssent les marmots plutôt que le principe formulé par le citoyen Grélier, dans les réunions socialistes! « Nom de nom !

grommela-t-il, jamais de la vie ! C'est comme ça qu'on tue le pauvre peuple, quand toutes les femmes s'en vont pleurnicher pour avoir de l'ouvrage et rapportent vingt-cinq sous de leurs onze heures... C'est vous autres qui nous chassez de l'atelier avec ce métier-là. Le citoyen Grélier le disait bien encore, l'autre soir à la réunion : tout ça c'est une manœuvre des patrons pour nous fout'dehors tous... Comme disait Grélier l'autre jour, si on nous exploite, on pourrait dire quasiment que c'est bien fait... Jamais vous ne serez dignes de comprendre l'émancipation du prolétaire vous autres femmes... Eh ! si vous nous barrez le chemin, nous vous passerons sur le ventre. »

Ce mélange d'éloquence et de trivialité ne manque pas de piquant.

L'histoire de Madame Saulny, la protégée de sœur Marie-Thérèse et de M. l'aumônier du patronage, est quelque chose comme un petit vaudeville larmoyant. Déménagera ! Déménagera pas ! Madame Saulny, certes, est pleine de bonne volonté : elle met de côté, en vue de son déménagement, quelques belles pièces d'or, mais, au moment psychologique, elle se heurte à quelque difficulté insurmontable. Non, décidément, elle ne déménagera pas. Labiche, lorsqu'il voulait nous attendrir, parlait à peu près sur ce ton, mais la fonction de Labiche était de composer de grosses farces, il ne savait pas nous attendrir. Ici, on ne sait jamais si M. Renaudin veut nous faire rire ou pleurer.

Il atteint mieux son but dans l'histoire touchante de deux ouvrières, l'une presque aisée, l'autre très pauvre, pauvre à ne pas manger selon sa faim. La première a nom Lucie, la seconde s'appelle Marie. « Sûrement Marie avait faim, songeait Lucie ; l'autre jour encore, une faiblesse l'avait prise à l'atelier. C'était la chaleur, avait-elle dit. Et Lucie songeait que c'était l'estomac vide, plutôt... »

Dès le lendemain, à la sortie, elle prit Marie par un bras, résolument.

« Viens déjeuner avec moi, dit-elle en riant ; je t'invite aujourd'hui. » Et comme Marie se défendait, rougissante :

« Voyons, ne fais pas la difficile... » Presque de force, elle l'entraîne. Elle lui paye, ce jour-là, un déjeuner complet, à quatorze sous ; et pendant le repas, heureuse comme une folle, elle regardait son amie manger à dents affamées et joyeuses plutôt qu'elle ne mangeait elle-même. Puis, au dessert, quand elle vit Marie rassasiée, heureuse, facile à convaincre, elle eut l'air d'avoir une inspiration sublime : « Ecoute, dit-elle, j'ai une idée... Si nous nous mettions à deux pour manger ici, en partageant, je crois que nous y gagnerions l'une et l'autre ? » Et, comme si elle venait d'y songer à l'instant même, elle lui expliqua la petite combinaison qu'elle mûrissait depuis longtemps, avec mille finesses de son cœur délicat, pour que la combinaison ne parût pas cacher une aumône...

Marie se laissa convaincre ; elle accepta.

Très loyalement, M. Renaudin nous prévient, dans sa préface, que l'imagination a complété et modifié souvent les données de ses récits, qui lui ont été fournies par l'observation. A-t-il vu, vraiment vu, ce qui s'appelle vu, de très près, lui-même, le dévouement héroïque et délicat d'une Lucie ? Ce n'est pas que je suspecte les sentiments de certains pauvres. Les petites gens ont bien des défauts, des défauts graves ; du moins ils savent quelquefois s'entraider d'une façon touchante, ils sont capables d'héroïsme, à un moment donné. Au contraire, nous savons tous, plus ou moins, quelle dureté hideuse à la fois et grotesque se cache trop souvent ou se laisse deviner, dans certains ménages de parvenus.

Quoi qu'il en soit, d'ailleurs, de l'authenticité du fait, le croquis de M. Renaudin laisse un peu à désirer au point de vue de l'art. Partager son pain avec une camarade d'atelier, c'est héroïque de la part d'une ouvrière, moins peut-être que de l'adopter pour amie, malgré ses haillons, à la face des autres camarades coquettes. Lucie fait tous ces prodiges, naturellement, sans s'en douter, ce qui est d'une âme absolument supérieure. D'où lui vient cette hauteur de sentiments ? De quoi est-elle faite ? Nous ne connaissons pas Lucie, nous ne nous expliquons pas assez sa manière

d'agir, nous voudrions voir l'origine et le développement normal de ses nobles sentiments. Rien de tout cela ne nous apparaît clairement, en sorte que toute cette jolie petite histoire est, comment dirai-je? un peu en l'air. Enfin il faudrait peut-être remanier ce récit, d'ailleurs charmant, dont certaines parties ont été sans doute négligées. Ainsi, M. Renaudin nous fait remarquer que, pendant le repas, Lucie, heureuse comme une folle, regardait son amie manger. Outre que j'aime modérément cette expression « heureuse comme une folle », Lucie n'a pas, je crois, l'attitude qui convient à son caractère. Heureuse, oui, elle doit l'être, mais tandis qu'elle voit manger son amie à dents affamées, pourquoi n'est-elle pas saisie de compassion? Une jeune fille vraiment bonne ne peut pas ne pas éprouver ce sentiment. N'aurait-elle pas aussi un peu honte de son héroïque action? Les âmes pures et élevées, surtout lorsqu'elles ne connaissent pas encore le monde, ont de ces pudeurs infiniment délicates.

Eugénie Joignot a reçu de M. Paul Renaudin la douloureuse mission de nous montrer comment un honnête ouvrier devient alcoolique. « Ah ! que cela lui faisait peur ! Elle était bien payée pour cela, du reste ; elle se souvenait d'un oncle buveur, un frère de sa mère ; un jour l'absinthe l'avait pris ; il avait ruiné les siens jusqu'au dernier sou, tous les soirs à rouler dans la rue, jusqu'à ce qu'il en crevât, laissant ses quatre enfants dans la misère. Toute petite, il l'épouvantait, et il était resté dans sa mémoire comme un spectre horrible et terrible. Elle se rappelait ses yeux bouffis, son haleine empestée, ses colères de brute... Dieu ! est-ce que Joignot allait devenir comme lui ? »

L'alcoolisme est un thème à la fois très beau et facile pour les conférenciers, représentants des sociétés de tempérance, pour les économistes et les prédicateurs ; il inspire assez heureusement les maîtres de l'affiche. Nous avons tous vu aux vitrines des libraires, les deux portraits d'un même personnage imité, je pense, d'une réclame américaine ou anglaise. Avant, si le parfumeur a la parole, c'est un Monsieur ridiculement chauve; après, c'est le

même Monsieur casqué d'une chevelure à la Clodion. Pareillement, lorsque le membre de la société de tempérance prêche par l'image, on voit d'abord un jeune homme blond, bellâtre, souriant de ses lèvres roses et de ses yeux d'azur, frais, laissant éclater sur toute sa physionomie un triomphant optimisme; puis le même jeune homme ridé, précocement vieilli, sombre, hagard, hideux, dément. Tels sont les effets de l'alcool. Très souvent, j'ai constaté que ces sortes d'images produisent une très grande impression sur la foule qui les regarde, et j'ai admiré dans mon cœur la sagesse et l'habileté des sociétés de tempérance. Mais l'art et la propagande représentent deux aspects différents des choses. M. Renaudin a-t-il fait vraiment, en ces quelques pages, la monographie psychologique de l'ouvrier qui devient alcoolique? A parler franchement je ne le crois pas; il a plutôt composé une petite berquinade réaliste. Et je serais tenté d'en dire autant de l'histoire un peu plus scabreuse de Louise Gauron.

Les lecteurs de sens rassis préféreront, en général, aux nouvelles plus ou moins réalistes et modernes, les simples croquis dans lesquels excelle M. Paul Renaudin. Taverne et boudoir ont été trop souvent étudiés par nos romanciers contemporains, et même s'ils leur offrent encore quelques inspirations heureuses, il n'est pas sûr, le moins du monde, que les lettrés saturés de psychologie soient disposés à les goûter. Au contraire, on aime bien les sujets simples simplement traités, dans lesquels l'auteur n'est nullement tenu de paraître profond. Les psychologues de profession sont exposés à de terribles méprises. En flânant dans la rue, ils se souviennent de Molière installé, comme on sait, chez le barbier de Pézenas, et ils assènent de terribles regards sur les physionomies des passants débonnaires. Que se passe-t-il sous ces crânes? Or, souvent il ne s'y passe rien, mais l'imagination forcenée de nos auteurs n'en continue pas moins à battre la chamade.

Cependant, disent-ils, tout le monde sait que de terribles drames ont lieu tous les jours, dans les taudis et sous les lambris dorés; et, ajoutent-ils sur un ton un peu plus solen-

nel, surtout sous les lambris dorés. A cela nous n'avons rien à répondre sinon que les horreurs de la réalité dépassent toujours les horreurs conventionnelles créées par l'imagination de nos conteurs.

De même, les beautés morales authentiques dépassent les beautés littéraires ou artistiques que nous devons à la fiction. Le Saint Louis de Joinville — je parle au point de vue moral et non au point de vue esthétique — l'emporte sur l'Auguste de Corneille; Jeanne d'Arc fait le désespoir de tous les peintres et de tous les poètes; et quel paysagiste a jamais fait passer sur une toile toutes les splendeurs d'un très ordinaire soir d'été ?

D'où il suit que les romanciers sages ne doivent pas vouloir trop étreindre. Qu'ils observent des gestes caractéristiques, beaucoup de gestes caractéristiques, qu'ils écoutent des mots significatifs, beaucoup de mots significatifs, qu'ils essaient ensuite de sonder la profondeur des âmes, mais discrètement, avec beaucoup de précautions, et sur un point donné. La méthode est bonne pour ceux qui, par aventure, auraient du génie et aussi pour ceux qui n'ont que du talent.

M. Renaudin nous promène fort agréablement, à travers quelques rues de Paris, en homme qui sait bien employer ses loisirs de promeneur attentif. Je n'affirme pas que son déménagement soit un chef-d'œuvre, n'abusons pas de ce mot — mais il constitue une preuve sérieuse que M. Renaudin pourra composer un jour de petits chefs-d'œuvre.

« Le père est dans les brancards, tirant ferme au long du trottoir, pour éviter les rails du tramway et les mauvais coups que le mobilier pourrait attraper. Derrière, la femme pousse d'une main, et, de l'autre, essaye de maintenir un tiroir qui l'inquiète. On devine un bois de lit dans le fond; une commode enjambe le montant du devant pour trouver de la place. Pour couronner le chaos, une table renversée dresse dans l'air ses trois pieds et demi, éperdus, misérables..... Aux vieilles tables d'avoir la vie dure. Celle-ci a déjà sa place marquée dans la nouvelle demeure. On l'appuiera contre un mur pour la soutenir..... En route..... Un

gamin pousse aussi, fait du zèle avec ses douze ans..... Une fillette trottine à côté de sa mère..... De temps en temps l'homme aborde au trottoir, fait halte, lâche sa quille de bois et s'assied sur un brancard pour souffler. Un coup de main pour découvrir le front du feutre, un revers pour essuyer la sueur qui coule, un regard à la corde pour voir si rien ne s'apprête à dégringoler, et deux minutes il se croise les bras. « C'est lourd, hein! dit la femme. — Dame! « un peu. Vaudrait encore mieux que ça soit plus lourd « quand même..... »

« Puis, il se redresse, remet son feutre du même geste inverse, et rentre dans ses bretelles. « Allons! encore un « coup... » On démarre, et l'exode familial reprend.

Des scènes de ce genre ne sont pas rares dans l'œuvre de M. Paul Renaudin; elles forment un ensemble agréable, encore que dépourvu de vie dramatique. Tandis qu'elles se déroulent sous nos yeux, nous croyons parcourir une galerie de tableautins soignés et brillants de couleur, mais un peu monotones de facture.

Par contre, puisque aussi bien il faut dire ici la vérité, j'avoue ne pas aimer, mais pas du tout, les trois nouvelles qui servent de conclusion aux *Silhouettes d'humbles*. Une jeune religieuse de Saint-Vincent-de-Paul, belle, naïve, pure, est en butte aux plaisanteries inconvenantes d'un octogénaire voltairien, qu'elle prépare péniblement à la mort. Il ne consent à se confesser qu'à une condition; c'est qu'il aura d'abord un baiser de la jeune sœur Rosalie.

Ne discutons pas la vraisemblance du fait. Cette histoire de sœur Rosalie est-elle susceptible de devenir une œuvre d'art? On peut en douter. Il est de petites fleurs blanches fraîches et douces à l'œil, sur les tiges flexibles d'où elles sont sorties, mais si délicates et si frêles qu'on ne peut pas les cueillir sans les détériorer. Pareillement, bien des choses se passent, dans le monde moral, qu'on admire et dont on est touché, mais qui ne doivent point paraître dans les livres. Je demande instamment que les romanciers, même les mieux intentionnés, ne s'occupent qu'avec de très

grandes précautions, des petits drames de ce genre qui se passent dans l'âme blanche de sœur Rosalie.

Un mot suffit pour donner une juste idée des pages qui ont pour titre : *Une fête :* elles rappellent trop les *Vieux* d'Alphonse Daudet et certaine aventure très connue dont Montesquieu fut le héros.

Quant au *Mariage de la Ramée*, c'est une histoire de vitriol, banale et un peu bizarre.....

Il faut bien maintenant donner une conclusion à ces critiques, qui paraîtront peut-être sévères et injustes, non pas à M. Renaudin lui-même, du moins j'ose l'espérer, mais à quelques-uns de ses amis.

M. Renaudin a du talent, c'est incontestable, mais ils sont innombrables les jeunes écrivains de talent, qui, à l'heure actuelle, étudient parallèlement la psychologie et la sociologie. Il n'est qu'une question qui nous intéresse ici. M. Renaudin émergera-t-il parmi ses très nombreux confrères? Nous avons de sérieuses raisons de l'espérer.

Mais pour arriver au but, quelle méthode devra-t-il adopter ? Sans y être invité, ni autorisé, je me permets de fournir à M. Renaudin deux timides indications. Premièrement, qu'il ne lise plus Balzac, Zola, Bourget, et leurs innombrables rivaux ou disciples. Ces auteurs le gâteraient, comme les romanciers du XVIIe siècle gâtèrent un moment le bon La Fontaine. Thiers disait un jour, en parlant de Gambetta : « Il faut lui faire connaître l'Europe..... Oui..... Il ne sait pas où c'est ». On pourrait en dire autant de nos romanciers psychologues; ils nous parlent sans cesse de l'âme, ils ne savent pas où c'est. Ils la cherchent dans le système nerveux, dans les oreillettes et les ventricules du cœur, dans l'estomac et ailleurs, sans se douter qu'ils confondent la psychologie avec la physiologie. Les jeunes écrivains, qui veulent se renseigner sur l'âme, n'ont pas grand'chose à apprendre auprès de nos romanciers qui sont, presque tous, ou commissaires-priseurs ou sociologues ou paysagistes. Les vrais psychologues, habiles à diagnostiquer les maladies de l'âme, s'appellent Shakespeare, Racine,

Fénelon (1), Euripide. Si j'avais l'ambition de composer des romans, je commencerais par étudier ces grands maîtres.

Puis (et c'est la seconde indication que je propose respectueusement à M. Paul Renaudin), je me défierais du document. Il est facile, en somme, de prendre des notes, d'innombrables notes, et de les classer. J'ai idée que ce n'est pas ainsi que se manifeste la véritable inspiration, naissant comme naturellement de l'observation et de la méditation prolongées.....

Nous avons trop besoin de romanciers honnêtes et compétents pour ne pas encourager des écrivains sympathiques comme M. Paul Renaudin. Le fait qu'on discute leur méthode de travail doit leur prouver, avant tout, qu'on les prend au sérieux. J'espère qu'ils nous fourniront, avant longtemps, l'occasion souhaitée par les critiques catholiques, d'enregistrer des succès probants et décisifs.

Abbé Delfour.

(1) Je fais allusion aux Lettres spirituelles qui sont presque toutes effrayantes de profondeur et de subtilité. « Notre humeur, dit-il quelque part, nous expose à celle d'autrui ; nos passions s'entrechoquent avec celles de nos voisins ; nos désirs sont autant d'endroits par où nous donnons prise à tous les traits du reste des hommes. Notre orgueil qui est incompatible avec l'orgueil du prochain s'élève comme les flots de la mer irritée ; tout nous combat, tout nous repousse, tout nous attaque ; nous sommes ouverts de toutes parts par la sensibilité de nos passions et par la jalousie de notre orgueil. » Personne n'a décrit mieux que Fénelon ces étranges régions de l'âme.



L'ALEXANDRIN

CHEZ

VICTOR HUGO

Suite (1)

II

LES RYTHMES

Le mot « rythme » s'applique à des choses d'ordre si différent qu'il est assez malaisé d'en donner une définition adéquate. L'on pourrait dire toutefois — d'une manière très générale et sans y regarder de trop près — que le rythme est constitué essentiellement par le retour régulier d'un même phénomène à des intervalles assez courts pour que nous puissions facilement et presque instinctivement en saisir la commune mesure. Le rythme se produit plus particulièrement dans le domaine de l'optique ou de l'acoustique et nous en aurons par conséquent l'impression chaque fois qu'un même son ou qu'un même mouvement frappera notre oreille ou nos regards à des intervalles réguliers : les fléaux que les paysans élèvent et abaissent en cadence pour battre le blé dans les aires, les pas bien

(1) Voir le n° de mars.

scandés d'un bataillon en marche, offrent des mouvements rythmiques. Il faut aussi que le retour du phénomène se fasse à des intervalles relativement courts ; ainsi la marée n'entre point dans l'ordre des faits qui nous occupent : mais il en va tout autrement du mouvement d'un balancier ou des ondes marines qui, se succèdent avec une régularité parfaite pour venir tour à tour mourir sur les galets.

Pour en venir à la question qui nous occupe après cet exposé technique et pédant, mais nécessaire, le rythme dans les vers est également le résultat d'un phénomène qui revient à des intervalles réguliers et courts : une pause se reproduisant après un nombre déterminé de syllabes forme le rythme syllabique ; une succession d'accents placés régulièrement dans le vers donne naissance au rythme prosodique ; il peut arriver même que le rythme se produise dans un ordre de faits purement intellectuels, et se fasse sentir, par exemple dans le retour régulier et à des places symétriques d'une même pensée ou d'une idée parallèle. Tous ces éléments entrent comme facteurs dans l'économie du vers français et nous aurons à nous en occuper à propos de V. Hugo. Toutefois nous porterons d'abord notre attention sur une espèce de rythme qu'en général on se soucie fort peu d'étudier, bien qu'il offre une importance capitale. C'est là du moins notre humble avis.

Rythme syntaxique

Chaque individu en écrivant obéit d'une manière instinctive à sa tournure d'esprit et emploie certaines constructions, certaines alliances de mots de préférence à d'autres. Ce sont ces habitudes inconscientes qui constituent ce que l'on appelle le style chez les auteurs vraiment originaux qui ont leur manière d'exprimer les choses, comme il ont leur manière de les sentir ou de les voir (1). Ces habitudes sont

(1) Ce n'est pas seulement chez les poètes que l'on surprend ces *habitudes* familières; elles se retrouvent également chez tous les

particulièrement visibles chez les poètes ; car sous leur plume non seulement les mêmes tours reviennent, mais encore ils apparaissent le plus souvent aux mêmes endroits dans les vers ; ce qui ne laisse pas que de piquer fortement l'attention du lecteur, puisque le mouvement de la phrase est doublé et renforcé d'un mouvement rythmique.

Qui n'a remarqué, par exemple, cette habitude des poètes latins de placer un substantif à la fin de l'hexamètre, et de mettre l'épithète en saillie aux césures penthémimère ou hephthémimère ? (1).

artistes, musicien, peintre ou sculpteur, et ne sont, à tout prendre, qu'une forme spéciale de l'originalité, sans laquelle il n'est point de génie.

En musique, cette tendance est particulièrement remarquable chez les grands maîtres. Nous ne dirons rien de ce que l'on pourrait appeler des *formules d'époque*, communes à toutes les personnalités d'une même période artistique; c'est ainsi, par exemple, que l'on distingue parfaitement un motet du XVI[e] siècle d'un psaume du XVIII[e], ou une symphonie de Gossec d'une ouverture de Mendelssohn.

Nous voulons surtout signaler les formules mélodiques, harmoniques ou rythmiques qui font reconnaître un artiste entre plusieurs autres de la même époque.

Sans parler du *gruppetto ornemental* wagnérien qui règne depuis l'ouverture de *Rienzi* jusqu'à la scène finale de *Tristan et Isolde ;* sans parler des rythmes wagnériens, qui sont peut-être voulus, et, par conséquent, ne rentrent pas dans la catégorie des « tics involontaires », on pourrait citer la formule mélodique de la cadence de Gounod qui revient à satiété.

On pourrait citer aussi la formule harmonique des demi-cadences de Mendelssohn toujours basée sur une disposition particulière du triton; citons encore la formule caractéristique que Beethoven emploie dans un grand nombre de mélodies féminines et qui consiste dans le simple arpège descendant de dominante.

On la retrouve depuis la *Symphonie pastorale*, dont elle forme pour ainsi dire le sujet féminin (2[e] idée du 1[er] Mouvement, 2[e] idée de l'Andante, 2[e] idée du Final), jusqu'à l'ouverture de *Léonore* et l'Adagio du XII[e] Quatuor.

Pour parler de la peinture, rappelez-vous les chevelures ondulées de Carpaccio, les manteaux rouges de Rubens, les bouches ouvertes des fantaisies de Goya, et la manie d'éparpiller des fruits qui se retrouve dans tous les tableaux de Crivelli.

(1) Style des métriciens qui n'ont pas encore transposé leur parler en langage humain.

Ergo omnis *longo* — solvit se Teucria *luctu*...
Pars stupet *innuptae* — donum exitiale *Minervae*...
Pauper in arma pater *primis* — huc misit ab *annis*...
Cum primum *Iliacas*, — Danai, venistis ad *oras*... (1)

La même observation se présente à l'esprit quand on étudie de près la versification de nos grands poètes classiques. Eux aussi ont eu ce que j'appellerais leurs tics, si le mot n'était irrespectueux ; c'est ainsi qu'on aurait beaucoup à faire pour relever tous les vers de nos tragiques commençant par le mot « madame » ; un type de vers non moins fréquent et plus caractéristique offre au début la répétition d'un même mot, de deux syllabes le plus souvent :

Rends-lui, rends-lui son sceptre ou prive-le du jour
(*Héraclius*)
Porte, porte aux tyrans tes damnables maximes.
Quitte, quitte en vrai roi les vertus des tyrans.
(*Pertharite*)
Tombe, tombe sur moi leur foudre, s'il m'est dû.
(*Audromède*)

Quelquefois c'est le même mot répété avec renforcement d'une épithète, le tout tombant juste avant la césure de l'hémistiche :

Le ciel, le juste ciel, ennemi des ingrats...
Mes yeux, mes propres yeux n'ont que trop découvert...
(*G. du Palais*)

Une autre construction très en honneur sépare deux mots identiques par un vocatif et occupe la première moitié du vers :

Eh ! bien, madame, eh ! bien, écoutez donc Oreste...
Eh ! bien, madame, eh ! bien, il faut vous obéir...
(*Andromaque*)

(1) Virgile : *Enéide*, L. II.

Eh ! bien, madame, eh ! bien, il faut tout hasarder ?..
Adieu, madame, adieu, trop aimable ennemie...
Adieu, madame, adieu, dans le trouble où je suis

(*Tite et Bér.*)

Chaque poète entend chanter à son oreille des airs de prédilection; de là, chez lui, cette tendance à couler sa phrase dans un moule tout prêt et toujours le même. Cette manie, qui est au poète ce que sont à l'orateur des gestes familiers, vient donc de ce que les mots se présentent spontanément à l'esprit de l'auteur avec tel arrangement précis dans le vers, sous l'influence d'un rythme intérieur auquel le poète obéit d'une manière inconsciente, mais cependant réelle. C'est pourquoi à cet arrangement régulier de mêmes mots ou de mêmes tours revenant aux mêmes places dans le vers nous donnerons, si l'on veut, le nom de rythme syntaxique. Il suffit de s'entendre.

L'on n'a guère l'habitude d'observer les vers français sous cet angle ; ce rythme d'un genre particulier est cependanttrès caractéristique et plus significatif que les autres. Le critique qui prendrait la peine d'étudier à ce point de vue la versification de nos grands écrivains, ne perdrait point sa peine et pourrait faire au passage plus d'une observation intéressante sur cette musique que chaque homme porte en soi et qui chante plus spécialement dans l'âme des poètes.

Les vers de Victor Hugo offrent une précieuse mine de remarques d'autant plus piquantes qu'elles aident à mieux comprendre les qualités et surtout les défauts de sa métrique. Le rythme syntaxique est en effet l'élément qui contribue le plus à donner aux vers de notre poète leur caractère d'originalité et cette physionomie à part qui les fait reconnaître au premier coup d'œil. Ce n'est pas dans la répartition plus libre des césures, dans l'usage indiscret de l'enjambement que Hugo s'est montré véritablement novateur comme nous le constaterons plus tard ; mais l'usage de certains mots, de certains tours à des places fixes dans le vers, l'art de faire ainsi valoir les termes et de les mettre

en saillie, voilà ce qui appartient en propre à l'auteur de la *Légende des siècles*.

A peine est-il besoin de dire d'avance qu'ici, comme partout, V. Hugo exagère; certains rythmes syntaxiques reviennent chez lui comme une obsession et finissent par causer une impression de dégoût et d'ennui. Une fois que l'on a dans l'oreille la formule de certains vers, on les pressent, on les redoute; et quand ils se représentent, par intervalles, avec leur rythme monotone et lourd ils font l'effet de quelque chose de déjà vu; si bien que tel type de vers, qui semblait large et harmonieux dès l'abord, devient à la longue plus lassant que le grand niais d'alexandrin des anciens jours.

Il est temps d'arriver aux exemples; le lecteur voudra bien nous permettre de lui en servir de copieuses tranches; c'est à cette condition seulement que nous pourrons mettre fortement en saillie certains rythmes familiers à V. Hugo. On voudra bien aussi nous excuser d'être pédant, lourd et ennuyeux : il y a des choses que Midas aurait eu quelque peine à changer en or; la grammaire et la métrique pourraient bien être du nombre.

Nous n'insisterons pas sur les types de vers que l'on pourrait aisément retrouver chez les poètes de l'âge d'or. V. Hugo a commencé par faire des vers classiques corrects et bien peignés et, jusque dans ses moments de lyrisme échevelé, il sait encore aligner de bons alexandrins bien roides et aussi fades que ceux de Voltaire ou de Campistron. Il a dû, par conséquent, rencontrer certains rythmes à peu près inévitables que d'autres aussi avaient employé fatalement avant lui : tel le retour du participe présent déterminant une légère pause avant le septième pied :

Et l'éperon *froissant* les rauques étriers...
Et leurs pas *ébranlant* les arches colossales...
Un soldat m'*ombrageant* d'un belliqueux faisceau...
Fils banni qui, *traînant* sa misère ignorée...

(*Od. et Ball.*)

ou encore le vers dont la formule algébrique serait : deux substantifs + substantif avec complément quelconque (1).

Quand des toits — des clochers + des ruches tortueuses,
Des porches — des frontons + des dômes pleins d'orgueil...
(*V. Intér.*)
Bien des mois — bien des ans + bien des siècles couchés...
(*Ibid.*)
De donjons — de beffrois + de flèches élancées...
(*Rayons et Ombres*)
L'équité — la pitié + la bonté séraphique...
(*Ibid.*)

On trouverait également chez d'autres poètes deux types de vers fréquemment employés par Hugo : *le premier* offrant trois mots analogues qui forment dénombrement dans le second hémistiche ; *le deuxième* présentant lui aussi trois mots parallèles, dont un avant la césure classique. Des vers de ce genre reviennent très souvent chez notre poète dont le génie aime les énumérations et trouve un plaisir infini à dire en trois mots — et c'est encore pour lui de la sobriété — ce que nous, profanes, nous dirions fort bien en un seul.

Sous la grêle et la pluie + allez — allez — allez.
(*Pape*)
Il est le réprouvé + de l'eau — du pain — du seuil.
Passent autour de lui + toujours — toujours — toujours.
L'exécuteur, l'esclave + infâme — atroce — fort.
Il est béni ! Râler + sans toit — sans feu — sans pain.
(*Pitié Sup.*)
Ils ont pour loi — punir + trancher — supplicier.
Tuant en lui — l'amour + la vertu — la tendresse.
D'où sortent — les Césars + les Habsbourgs — les Capets.
(*P. S.*)
Trois danseuses : — Thalie + Aglaé — Terpsichore.
Ils inspirent — Dodone + Eléphantine — Endor.
Tous ces titans, — Stellos + Talémon — Ecmonide.
(*L. des Siècles*)

(1) Nous marquons par le signe + la place de la pause à l'hémistiche.

Il n'est pas rare non plus chez notre poète le mouvement rhythmique inverse qui accumule trois mots symétriques dans le premier hémistiche :

Il est, il est, il est + sans fin, sans origine...

Mais déjà ce type de vers est plus rare chez les classiques : aussi bien est-il temps enfin d'arriver aux combinaisons syntaxiques qui constituent à proprement parler la manière de Hugo.

L'auteur de la *Légende des Siècles* a toujours aimé d'amour le procédé de l'accumulation sous toutes ses formes ; il ne déteste point le parallélisme. Sous l'influence de cette double manie, il a une tendance très marquée à employer deux fois de suite un même tour commençant par un même mot, le premier placé au commencement du vers, le second immédiatement avant l'hémistiche (1) :

Tantôt pâle, *tantôt* + rouge et splendide à voir
(*Orient.*)
Fuyez vierges, *fuyez* + famille déplorable.
(*Od. et Ball.*)
Je suis le ver ; *je suis* + fange et cendre, ô ténèbres.
Devant l'astre, *devant* + le pâle crépuscule.
(*Légende des S.*)
Qu'il aille donc, *qu'il aille* + emportant son mandat.
On a des yeux, *on a* + malgré César une âme.
Allons, remue ; *allons* + mets-toi sur ton séant.
(*Années funestes*)

quelquefois ce ne sont pas des termes identiques qui se présentent dans les conditions qu'on vient de voir ; ce sont toujours du moins des mots de sens analogue, parallèle ou antithétique :

(1) On trouverait cette forme de vers chez les classiques :
Pleurez l'autre ; pleurez + l'irréparable affront...
(*Horace*)
Aussi n'est-ce pas ce rythme syntaxique qui est caractéristique chez Hugo, mais bien l'abus qu'en fait notre poète.

Tais-toi, lyre ; *silence* + ô lyre du poète.
(*Od. et Ball.*)
Du fond des bois ; *du haut* + des chauves promontoires.
Rome a les clefs, *Milan* + l'enfant qui hurle encor.
(*Orient.*)

Ce type de vers offre encore des variétés : le terme semblable ou parallèle, par lequel se fait la reprise d'un même mouvement de phrase, est quelquefois renvoyé à la fin du second hémistiche; le vers se trouve ainsi enchâssé entre deux termes analogues ou identiques qui se dressent comme les deux montants d'un cadre, à l'un et à l'autre bout :

Grenade efface en tout ses rivales; *Grenade...*
Pourquoi sans Canaris, sur ces flottes, *pourquoi...*
(*Orient.*)
Et de ceux qui sont rois ou tribuns; *et de ceux...*
(*Ch. du Crépuscule*)
J'aime les soirs sereins et beaux; *j'aime les soirs...*
(*F. d'Automne*)
A force de songer et de vouloir ; *à force...*
(*Lég. des S.*)
Les glaives s'ébréchaient sur les nuques ; *la corde*,
Coupait d'un hoquet noir le cri : Miséricorde !

Votre fanfare sort du charnier ; *vos tambours*
Sont pleins du cri des morts dénonçant les Habsbourgs.
(*Lég. des S.*)

Nous avons fait observer ailleurs que l'amour du remplissage, le culte de la cheville est le caractère qu'apportent tous les versificateurs venant en ce monde, avec cette différence que les uns se composent des attitudes et s'arrangent pour ne point laisser transparaître ce vice de nature, tandis que les autres l'étalent avec une naïve inconscience. Victor Hugo appartient à la deuxième phalange; c'est pourquoi nous rencontrons si souvent chez lui des vers offrant, au second hémistiche, une apposition, lisez : une cheville de six pieds :

Comme la gerbe blonde + amour du moissonneur.
Brille une croix d'honneur + signe humble et triomphant.
Dans un siècle de haine + âge impie et moqueur.
La musique montait + cette lune de l'art.
Et près du précipice + épouvante des mères.
(*R. et Ombres*)

Ce type n'apparaît très fréquemment que dans les premières œuvres de notre poète, car il est essentiellement constitué par deux moitiés de vers d'égale longueur; il reviendra à des intervalles plus espacés dans les œuvres postérieures aux *Contemplations;* ce n'est pas que V. Hugo à partir de cette époque consente à lâcher la cheville; il arrive seulement que la césure, dans son vers, devenant d'ores et déjà plus mobile, les appositions seront plus courtes ou plus longues, suivant le cas, et par conséquent n'offriront plus un rythme syntaxique régulier, dont on puisse donner la formule. Mais une autre habitude, que notre poète n'a jamais perdue, consiste à placer symétriquement deux adjectifs, l'un avant et l'autre après le sixième pied; c'est là encore un procédé d'accumulation. Il faut avoir quelquefois le courage de se répéter et dire toujours la même chose, parce que c'est toujours la même chose :

Une face — splendide et sombre — sur l'abîme.
Pour être un python — vaste et sombre — au fond des fanges.
(*Les Quatre Vents*)
Cette trompette — vaste et sombre — sonnerait.
Mais elles ont la — fauve et sombre — chasteté.
Par un si — formidable et sombre — éclat de rire.
A l'affamée — immense et sombre : — la Nature.
L'aigle est le — magnanime et sombre — solitaire.
(*Lég. des siècles*)

Ce qu'il est plus difficile d'expliquer, c'est la place qu'occupent certains mots peu significatifs, qui n'ont aucune valeur dans l'économie de la phrase, et que le poète néanmoins ramène régulièrement aux mêmes endroits de son alexandrin, comme pour les mettre en vedette; peut-être ici encore V. Hugo obéit-il instinctivement à ce rythme inté-

rieur dont nous essayons de dégager les formules. Pourquoi ce retour si fréquent, après le sixième pied, de « que » précédé d'une préposition ?

On dit qu'alors ainsi + que pour voir un supplice...
On dit qu'alors, tandis + qu'immobiles comme elles...
O spectacle ! tandis + que l'Afrique grondante...
(*Orient.*)
Et dans le ciel, ainsi + qu'en ses salles oisives...
O mes amis avant + qu'en paroles de flammes...
(*Od. et Ball.*)
Ce bloc flottait ainsi + qu'un nuage qui roule...
Ce qui demeure après + que la terre a tremblé.
(*L. des S.*)

Pourquoi encore cette habitude absolument caractéristique de faire coïncider, avec les cinquième et sixième pieds, une préposition de deux syllabes ?

Puis s'asseyait *parmi* + les écharpes joyeuses.
(*Orient.*)
Hâtons-nous ; mais *parmi* + les ombres du matin...
(*Od. et Ball.*)
Que les justes *parmi* + la nuée ou le vent...
Comme le nid *parmi* + les feuilles inquiètes...
A peine a-t-on, *parmi* + le vertige et l'erreur...
(*Contempl.*)
Les tours croulent *devant* + vos trompettes fatales.
(*Od. et Ball.*)
Son livre ouvert *devant* + le soleil ; et son âme...
Après la mort, *devant* + l'étoile et le ciel bleu.
Crie ! A quoi bon ? *devant* + l'éternelle largesse.
(*Contempl.*)
Qui rêve assis *devant* + une porte fermée.
(*Ch. du crépuscule*)

La préposition « avec », dans ces mêmes conditions, est employée d'une manière absolument indiscrète. Ce mot n'a rien d'harmonieux ni de particulièrement suggestif ; il occupe cependant une place importante dans le vers, puisque chez V. Hugo, comme nous le montrerons bientôt,

la coupure à l'hémistiche joue un rôle capital. N'ayant pas les mêmes raisons que notre poète d'abuser de la patience du lecteur, nous ne multiplierons pas les exemples, que nous pourrions citer par centaines :

Grave et serein, *avec* un éclair dans les yeux.
(*Orient.*)
Diane en marbre, *avec* la lune et son halo.
(*Ann. fun.*)
Et toute l'ombre *avec* tout le rayonnement.
(*Comtempl.*)
Souillent ton mur *avec* des rires triomphants.
(*R. et Ombres*)
Et demandent *avec* des sanglots superflus...
(*Ch. du Crép.*)
Il combat l'ombre *avec* toutes les armes noires.
(*Toute la Lyre*)
Et des spectres *avec* de grosses épaulettes.
(*Lég. des S.*)
Tous les faux dieux *avec* tous leurs principes faux.
(*Art grand-père*)
Et c'est toujours *avec* la même terre glaise...
(*Quatre Vents*)

A la même place dans le vers, avec une intrépide obstination, notre poète ramène souvent les deux participes « ayant » et « étant » ; ce type de vers, qui est aussi lourd que le précédent, est des plus caractéristiques, car il rappelle un des procédés très familiers de la syntaxe chez Hugo (1) :

La créature *étant* + égale au créateur.
(*Contempl.*)

(1) Un plaisir innocent, que peut se procurer tout honnête homme ayant des loisirs, consisterait à relever au passage tous les vers de Hugo où les mêmes mots reviennent aux mêmes pieds : on obtient ainsi une colone de vers symétriques qui, tout en réjouissant les yeux, fait doucement rêver à cet autre vers du même V. Hugo :
J'ai disloqué ce grand *niais* d'alexandrin.

L'avortement *étant* + l'habitude de l'ombre.
L'époux priait, *ayant* + l'épouse à son côté.
Sept yeux vivants, *ayant* + des soleils pour prunelles.
(*Légend.*)

D'autres types de vers sont plus originaux encore, car ils ramènent aux mêmes places dans l'alexandrin, des mots particulièrement significatifs. L'adverbe par exemple, peut jouer un rôle important dans le rythme syntaxique, soit par sa valeur expressive, soit par le caractère sonore de sa finale. Victor Hugo renforce encore sa valeur en le plaçant habilement au bout du vers, et nous donne ainsi l'impression d'un rythme énergique fortement scandé, on pourrait même dire : martelé. Mais plus le caractère de ce vers est original, plus il faut l'employer avec discrétion : or la sobriété est le moindre défaut de notre poète ; voici quelques échantillons du procédé :

La nature fatale engendre *éperdument*.
Et mon tambour battait la charge *éperdument*.
Va ! l'enfant-roi bondit en selle *éperdument*.
C'est mal naître, c'est naître *épouvantablement*.
Et l'on doit s'ennuyer *épouvantablement*.
Par degrés et sans hâte et *formidablement*.
Tout un univers spectre apparu *brusquement*.
Les clairons effarés se taisaient *brusquement*.
Nous étions comme vous des dieux, mais *brusquement*...
L'affreuse immensité se tait *lugubrement*.
(*Lég. des siècles*)

C'est par un procédé analogue que le poète met au commencement du vers une épithète qui fait saillie, non seulement par la place qu'elle occupe, mais par son caractère de tonitruante énormité. Car — chacun sait cela — quand V. Hugo fait tant que de crier, il crie consciencieusement :

Terrible, il apparaît sur la colline infâme.
Sinistre, il nous accepte, et, quoi que nous fassions...
Lugubre, s'effrayait dans cette nuit sans lune.
Farouches, ils étaient les chevaliers de Dieu.

Effroyables, marchaient sur les petits enfants.
Formidable, venait l'immense Apocalypse.
(*Lég. des Siècles*)

Après le premier hémistiche, les classiques ménageaient toujours une pause rythmique, qui correspondait le plus souvent à un repos commandé par le sens. V. Hugo, en parfait conservateur — nous ne parlons pas ici de politique — a gardé pieusement la coupure à l'hémistiche, avec cette différence que la solution de continuité ne correspond pas toujours chez lui à une pause grammaticale. Et cependant la césure à l'hémistiche existe! n'en déplaise à ceux qui voudraient faire Hugo plus révolutionnaire — en poésie — qu'il ne le fut en réalité. Cette rencontre d'un arrêt rythmique entre deux termes que le sens doit réunir, comme un substantif et son épithète, a pour résultat de souligner fortement l'un des deux mots, en l'isolant de l'autre par un repos, si petit qu'il soit. Alnsi lorsque Hugo écrit un vers de ce genre :

J'ai marché dans la vaste obscurité des nuits

il subit sans le vouloir l'influence de la césure traditionnelle, et, mentalement, fait après le mot « vaste » une pause, à n'en pas douter; ou, si l'on veut, les deux termes restent unis, mais en prononçant le premier la voix insiste par une tenue; j'imagine, pour transposer cela dans le domaine musical, que Hugo prolonge la note durant toute la mesure alors que les classiques ménagent un silence très marqué après le temps fort.

Notre poète use volontiers de ce procédé pour mettre en lumière une épithète énorme :

Dans cet *épouvantable* + écroulement de l'homme.
Raillent le *monstrueux* + avortement du gouffre.
(*Torquemada.*)
Regarde un *effrayant* + penchement de fantômes.
(*Pape.*)
On y verrait l'*énorme* + horizon de la nuit.
(*T. la Lyre.*)

Où l'on entend la *sombre* + invasion du vent.

(*Dieu.*)

Le plus souvent l'épithète se trouve renvoyée après le sixième pied; et là encore elle prend une valeur particulière; en effet, après la tenue ou le point d'orgue du premier hémistiche, l'épithète, isolée en quelque sorte du substantif qui précède, sollicite davantage notre attention; ajoutons que le sens lui-même nous la fait prévoir et désirer; c'est ainsi, par exemple, qu'après une suite de dissonances l'oreille réclame impérieusement la résolution en l'accord parfait. Les vers de cette espèce abondent chez V. Hugo et offrent à peu près tous le caractère déjà observé ailleurs, je veux dire, le retour d'une épithète forte et saisissante :

Quelque fourmillement + *effroyable* pullule.
Et la nature, mère + *énorme* et douloureuse.
Et plana sur la flotte + *énorme*, dans la nuit.
On rôde; on a la mer + *immense* pour prison.
Je suis l'avertisseur + *terrible* qui se dresse.
Semblaient faire un refus + *farouche* au firmament.

(*Ann. Fun.*)

A ce type de vers s'en rattache un autre que nous voulons tout particulièrement signaler, soit à cause de la place qu'il occupe dans les œuvres de Hugo, soit en raison des observations intéressantes qu'il suggère. La formule de ce rythme nouveau est la suivante : Au premier hémistiche, un substantif; après la césure une épithète à grand fracas suivie d'un génitif :

Et les glaives, semeurs + *tragiques* — du trépas.
Descend des profondeurs + *furieuses* — du ciel.
Flamboyer dans l'étoile + *horrible* — des regards.
Des spectres sous la voûte + *infâme* — des ténèbres.
Toute l'éclaboussure + *affreuse* — du chaos.

(*Légende des S.*)

La dilatation + *superbe* — de la vie.
Ces occultations + *redoutables* — de Dieu.
Frissonnent dans l'azur + *lugubre* — des vertiges.

(*Quatre-Vents.*)

Ce type de vers a tout ce qu'il faut pour séduire l'oreille; il sonne bien et donne l'impression de quelque chose de large comme un beau geste tragique; V. Hugo a le tort d'en abuser; j'ai relevé près de sept cents exemples du même rythme et je suis absolument sûr que plusieurs m'ont échappé. Ce qui achève de rendre, à la longue, ce vers absolument insipide, c'est qu'il est particulièrement caractéristique; de plus, ce n'est pas seulement la même construction syntaxique qu'il ramène, ce sont les mêmes mots.

On a beaucoup parlé de la richesse du vocabulaire chez V. Hugo; il est, en réalité, plus pauvre qu'on ne croit. Notre poète n'est à l'aise que lorsqu'il a devant lui un certain nombre de manuels Roret ou de dictionnaires ventrus; c'est alors qu'il nous éclabousse avec des mots biscornus et bizarres qu'il feint de comprendre; c'est alors que, tout fier de son érudition livresque et de ses vers hérissés de termes techniques, il dirait volontiers, faisant la roue avec ses plumes d'emprunt:

Peste! où prend mon esprit toutes ces gentillesses?

Tout cela n'est que de la façade et du mauvais plâtras. En réalité V. Hugo répète souvent les mêmes mots et en abuse outrageusement (1). Le type de vers que nous étudions montre jusqu'à l'évidence que ce poète, trop vanté, chante toujours la même cantilène sur un mode connu:

Avec la rêverie + *immense* — de la lune.
Phtos est à la fenêtre + *immense* — du mystère.
N'est qu'une éclosion + *immense* — d'agonies.
Fantôme plein de l'âme + *immense* — des aïeux.
Que protège ce cercle + *immense* — d'une épée.
Par des vomissements + *immenses* — de fumée.
Calme attendre le souffle + *immense* — de l'archange.
(*Lég. des Siècles.*)

(1) Il y aurait par exemple toute une étude à faire sur l'emploi qu'il fait du mot « fauve ».

La navigation + *immense* — de la nuit.
Ouvrait, jusqu'au fond, l'antre + *immense* — des ténèbres.
Dans un des carrefours + *immenses* — de la ville.
(Les Quatre-Vents.)

Nous citons dix exemples; nous pourrions en produire vingt; nous pourrions en aligner quarante: c'est beaucoup. Il ne serait pas difficile de mettre sous les yeux du lecteur un nombre égal de vers où revient l'adjectif « énorme ». En voici quelques-uns :

Je suis la résultante + *énorme* — de la terre.
Sujet de la querelle + *énorme* — des tonnerres.
Pour en faire la pierre + *énorme* — des ténèbres.
Et l'autre est l'araignée + *énorme* — de la nuit.
Et les miaulements + *énormes* — de l'abîme.
Ne seraient qu'une chambre + *énorme* — de torture.
(Dieu.)
Ressemble à la colère + *énorme* — des lions.
Peuvent éclipser l'ombre + *énorme* — des prophètes.
Dans la ménagerie + *énorme* — des satrapes.
Par cette conscience + *énorme* — des vivants.
(*Quatre Vents.*)

Le mot « sinistre » est encore une de ces épithètes chères au génie de V. Hugo parce qu'elles signifient tout ce qu'on veut et qu'elles offrent une sonorité étrange qui frappe vivement l'oreille :

Là grince le rouet + *sinistre* — du cordier.
Devant ces magistrats + *sinistres* — de l'épée.
On distingue les dents + *sinistres* — d'une herse.
Les deux extrémités + *sinistres* — des ténèbres.
Là-bas, dans la clarté + *sinistre* — du couchant.
(*Lég. des Siècles.*)
Ils ont la probité + *sinistre* — de l'acier.
(*Pitié suprême*).
Espèce de clocher + *sinistre* — de l'abîme.
A l'immobilité + *sinistre* — de l'abîme.
(*Quatre Vents*).

Et les contorsions + *sinistres* — des nuées.

(*Dieu*).

Leur idéal à l'œil + *sinistre* — du cadavre.

(*Ane*).

Tous les adjectifs de fort calibre passent dans ce vers décidément grotesque avec ses épithètes monotones qui se donnent des airs apocalyptiques : formidable, magnifique, auguste, monstrueux, splendide, étrange, horrible, terrible, invincible, tragique, farouche, ténébreux, etc. Maintenant, nous avons la clef et nous pouvons, à notre tour, nous donner l'innocent plaisir de composer à bon compte des vers hugotiens ! Il suffit de prendre n'importe quel adjectif sonore comme « effroyable » ou « tragique » et de l'encadrer entre deux substantifs, au petit bonheur ; ce type de vers offre ceci de particulier et de consolant, qu'il a toujours l'air de signifier quelque chose :

Contemple la splendeur + effroyable — des nuits
» » + effroyable — des temps
» » + effroyable — de Dieu
» » + tragique — de l'histoire
» » + tragique — du passé.

Ce n'est pas seulement l'épithète, mais encore le génitif de la fin que l'on peut mettre en facteur commun ; car on peut commencer par l'un ou l'autre bout : il n'importe. Etant donné par exemple le thème : « des étoiles », on peut broder des variations à l'infini :

Pensif à la lueur + sinistre — des étoiles
Admire la beauté + farouche — » »
Et dans le ciel, l'essaim + splendide — » »

Je ne parle pas du commencement du vers qu'on peut mastiquer avec fort peu de matière sans se mettre en grand frais d'invention. Un apprentif, après quelques minutes d'exercice, arrivera ainsi à mettre sur leur douze pieds nombre d'alexandrins de belle prestance, ressource pré-

cieuse pour trégédie, épopée et autres poèmes du genre noble (1).

Ce rythme syntaxique ne se trouve pas dans les premières œuvres de V. Hugo ; il est absent de tout son théâtre, à l'exception de *Torquemada* qui est une récidive de date récente. Cette forme de vers n'entre dans les habitudes du poète qu'assez tard, et ce n'est guère que dans le second recueil des *Contemplations* qu'on le voit apparaître. Il n'en existe pas de trace dans les *Châtiments*. Dans la *Fin de Satan* ce type se présente uniquement dans la partie de l'œuvre écrite à partir de 1860 : « Le Gibet » ; tandis que dans « La Guerre » et « Hors de la Terre » on ne relève que cet exemple caractéristique :

S'abattait un essaim immense de corbeaux.

Encore est-il très possible que le passage en question ait été l'objet d'une retouche. Quoi qu'il en soit notre poète ne fait pas usage du vers qui nous occupe avant 1850, au plus tôt. Cette constation une fois établie nous permet de tirer quelques conclusions. Dans les *Châtiments* je lis ce vers :

Ils errent près du bord sinistre de la nuit

(1) Il se présente souvent chez Hugo un autre type de vers très voisin de celui que nous venons d'étudier ; la formule en est exactement celle-ci :

Substantif — adjectif + conjonction — adjectif — génitif.

Voici des exemples :

La déroute *effarée* et *sombre* des années.
Jettent la lueur *vague* et *sombre* de leurs mithres.
L'éclaboussure *énorme* et *sombre* de l'abîme.
L'éclosion *charmante* et *sombre* du baiser.
(*Légende des siècles*).
Ait la splendeur *sinistre* et *sombre* d'une armure.
(*Pape*).
La faiblesse *profonde* et *sombre* de la vie.
(*Pitié suprême*).

Nous ne voulons pas perdre notre temps à étudier à fond chacun des types de vers qu'on trouve chez Hugo : le jeu n'en vaut pas la chandelle. Il est incontestable néanmoins que pour quelqu'un qui aurait des loisirs et de la patience, le type que nous venons de signaler offrirait une matière intéressante.

dans une poésie du *31 décembre 1848, minuit;* ce qui a tout l'air, à première vue, d'être une date inventée avec ses chiffres fatidiques. Grâce au criterium que nous offre le vers en question, nous pouvons affirmer à coup sûr que la pièce est antidatée. Honteusement antidatée aussi la pièce *A Horace*, des *Contemplations*, qui n'est pas de 1835 ; on en a une preuve irrécusable dans le vers :

Et qu'emplissent les vents immenses de l'esprit.

J'en dirai autant de la pièce *Les Oiseaux* où je trouve ce vers qui porte avec lui sa date :

Lissant leur bec au nez lugubre des statues.

V. Hugo, en 1835, ne faisait pas encore des alexandrins dans ce goût-là. Mais ce très grand versificateur, doublé d'un très petit caractère, a voulu se composer des attitudes devant la postérité ; grâce à quelques pièces habilement intercalées dans des recueils anodins, il se fait passer pour un républicain de vieille roche et réussit à se donner des airs de révolutionnaire avant la lettre. Ce procédé facile et à la portée de tout le monde, n'est pas pratique : tôt ou tard se découvre le pot aux roses ; et la postérité qui goûte médiocrement ce genre de plaisanterie exerce quelquefois des représailles cruelles sur ceux qui ont prétendu la mystifier ; si V. Hugo n'a pas encore trop souffert, c'est — je crois — parce qu'il n'a été jugé jusqu'à présent que par des compères.

En résumé, le rythme syntaxique chez V. Hugo est très caractéristique ; il date ; les types de vers qu'emploie notre poète sont bien à lui et ne manquent pas d'une certaine originalité ; mais l'usage de beaucoup de ces formules est abusif, et il se dégage de tout cela une impression de désespérante monotonie ; tant il est vrai que — selon le mot d'un fort honnête homme — la continuité dégoûte en tout.

Nous avons pénétré — un peu irrévérencieusement peut-être — dans l'arrière boutique du grand maître de chœur ; nous demandons bien pardon aux hugolâtres de la liberté

grande ; nous prions surtout le lecteur bénevole de nous être indulgent. O trois et quatre fois heureux les fortunés auteurs dont parle La Bruyère, qui font passer leurs propres élucubrations en citant d'admirables pages qu'ils prennent chez les autres. On avouera que nous n'avons pas le même avantage en transcrivant ici, éparpillés et pêle-mêle, les ténébreux alexandrins de V. Hugo.

(*A suivre.*)

A. ROCHETTE
Professeur aux Minimes.



UN PHILOSOPHE CHRÉTIEN AU SECOND SIÈCLE

SAINT JUSTIN

ET SA PREMIÈRE APOLOGIE (1)

S'il est un motif d'affliction et de tristesse pour les chrétiens de nos jours, c'est bien, entre tant d'autres, la persévérance des préventions haineuses, de l'hostilité de parti pris dont est l'objet leur foi. Au XVIII[e] siècle, c'étaient les blasphèmes et les sarcasmes. Au commencement du XIX[e], et par une heureuse réaction, avec Chateaubriand et Lamartine, avec Victor Hugo à ses brillants débuts, avec Musset lui-même stigmatisant dans *Rolla* le *hideux sourire de Voltaire*, à l'aurore, dis-je, de ce siècle, un instant on put croire que l'hostilité allait désarmer, que les chrétiens, si ce n'est mieux, trouveraient enfin une bienveillante sympathie, à tout le moins, une impartiale neutralité. Mais, cette neutralité, tant vantée de nos jours, n'est que le masque de la haine ; et, bientôt, le cri de guerre a retenti : le cléricalisme, voilà l'ennemi ; tel a été le mot d'ordre, qui ressemble bien à un écho, prolongé à travers les âges, du vieil *odio generis humani convicti*, de Tacite (2).

(1) Conférence faite à la Faculté catholique, le 27 janvier 1899.
(2) *Annales*, XV, 44.

Pour douloureux et injuste que soit ce fait, il est indéniable ; il s'impose d'autant plus à l'attention des moins clairvoyants que, malgré quelques indices contraires, l'on ne saurait prévoir quand, enfin, sonnera l'heure d'une heureuse et libérale réaction de la part des représentants officiels de la société.

Cependant, une constatation, une situation aussi fâcheuse n'est pas pour troubler les chrétiens. Elle leur avait été prédite : *Et eritis odio omnibus gentibus propter nomen meum* (1). Mais elle crée pour les catholiques, pris individuellement, des devoirs d'une double nature : Devoirs moraux, devoirs intellectuels.

Devoirs moraux : devoir de piété, et surtout devoir de l'exemple à donner de toutes les vertus. La piété a, en en effet, un rayonnement qui lui est propre, qui exerce une irrésistible attraction. Je ne parlerai pourtant pas de ces devoirs, car je n'ai, à cet égard, ni mission, ni compétence. Mais à côté des devoirs moraux, se présentent les devoirs intellectuels que la situation indiquée nous impose. La piété seule est, sans doute, suffisante pour la vie intérieure, pour la vie individuelle ; elle ne l'est pas pour la vie extérieure et sociale. Pour cette vie sociale il faut encore : la sûreté doctrinale et la science historique.

Il faut aux chrétiens la sûreté doctrinale ; il faut qu'ils possèdent et proclament toute la vérité et rien que la vérité. Il ne leur faut pas, dans leurs relations sociales, compromettre, par des solutions fantaisistes ou hasardées, la majesté, l'intégrité de la doctrine divine dont ils ont l'honneur d'être les représentants. Il ne faut pas davantage qu'ils se rendent, fût-ce involontairement, complices des préjugés, des erreurs que nous ne devrions pas avoir à combattre parce qu'on nous les prête sans qu'elles soient nôtres. « L'un des malheurs du monde, a dit excellemment le P. Gratry dans la *Philosophie du Credo*, c'est de n'avoir aucune idée de ce qu'enseigne l'Eglise catholique. La plus grande force de la polémique contre nous

(1) *S. Matthieu*, XXIV, 9 et X, 22.

consiste à nous prêter des dogmes que nous n'avons pas (1). »

Mais la morale et la doctrine sont comme les fleurs et les fruits qui supposent l'arbre et sa racine, c'est-à-dire que le christianisme, avant d'être une morale et une doctrine, est un fait, un fait positif, un grand fait historique; et nous avons le devoir strict de l'étudier en lui-même, dans ses origines, dans toutes ses manifestations et dans ses merveilleux développements.

Nous le devons pour être prêts à rendre raison de notre foi envers et contre tous : *parati semper ad satisfactionem omni poscenti vos rationem de ea quæ in vobis est spe* (2).

Nous le devons, plus que jamais aujourd'hui, pour répondre aux exigences de la critique contemporaine, pour lui répondre, à elle souvent si gonflée et si vaine, pour lui répondre par le document précis, par la source exacte, par le fait positif et indéniable qui doit la réduire au silence.

De là l'impérieux devoir d'étudier le christianisme primitif.

Or, il me semble, et je crains bien de ne pas me tromper, que nous sommes généralement, à cet égard, dans un état de lamentable ignorance. Sans doute, les catéchismes d'enfants ou de persévérance sont excellents, mais forcément insuffisants. Sans doute des efforts louables sont faits dans l'enseignement secondaire; mais ils sont, eux aussi, forcément insuffisants (3).

Ici apparaît une des grandes utilités, une manifestation de la nécessité de nos Facultés catholiques, pour donner, sans doute, aux clercs un enseignement intégral absolument complet et vraiment supérieur; mais pour distribuer aussi, largement, à tous les laïcs, un enseignement religieux sagement approprié, je veux dire sérieusement scientifique sans être trop spécial.

(1) Comp. THUREAU-DANGIN, *La Renaissance catholique en Angleterre*, *Correspondant* du 25 octobre 1898, p. 251.

(2) 1re *Épitre de saint Pierre*, III, 15.

(3) Voy. *l'Instruction religieuse dans l'enseignement secondaire*, par J. GUIRAUD, *Correspondant* du 10 juin 1897.

Cette étude est nécessaire pour la vie chrétienne en société, et pour les luttes qu'elle comporte.

Mais, la lutte dût-elle ne pas se rencontrer, que les études dont je parle seraient encore de la plus grande nécessité pour l'individu considéré isolément, afin d'éviter un grave danger dans lequel nous nous jetons presque inconsciemment, et de gaîté de cœur ; je veux dire la laïcisation, la paganisation de notre esprit ; et cela, à une époque, précisément, où l'athéisme légal devrait, au contraire, provoquer toutes les protestations, toutes les énergies du christianisme individuel. Entraînée par le courant commun, notre pensée tend à devenir presque païenne; notre culture intellectuelle l'est presque complètement. Nous faisons notre nourriture des lettres grecques et latines. Nous lisons Homère, Sophocle, Démosthène, Virgile, Tacite ou Cicéron ; et c'est bien, certes. Mais pourquoi pas, ne fût-ce, hélas ! qu'au point de vue purement humain, la Bible et les grands écrivains ecclésiastiques qui en sont les interprètes autorisés ? Grâce à Dieu, nous avons encore, plus ou moins, le christianisme pratique, nous n'avons pas, ou pas assez, le christianisme théorique, scientifique. Nous avons la piété dans le cœur, mais trop de paganisme dans l'esprit. Il ne faut pas que nos âmes, impressionnées sans doute par les vérités révélées, ne les possèdent, pourtant, qu'à l'état latent, comme un cliché photographique possède l'image non développée. Il y aurait là une défaillance coupable et un grave danger.

C'est, en effet, un fait certain d'expérience que les vérités dont nous détournons notre esprit ne tardent pas à perdre pour nous le relief de leur réalité objective, à être un peu, pour notre raison, comme si elles n'existaient pas. Il faut une vue attentive des choses pour qu'elles deviennent nôtres, pour qu'elles s'identifient, en quelque sorte, avec nous. Sans doute, dans cette attention de l'esprit, les choses vues impressionnent plus que les choses entendues :

Segnius irritant animos demissa per aurem
Quam quœ sunt oculis subjecta fidelibus...

a dit excellemment le poète Horace. Mais que sera-ce donc si, n'ayant pas été témoins oculaires, nous négligeons d'entendre, au moins, ceux qui l'ont été? Que sera-ce donc si, n'ayant pas été témoins de cet événement, le plus grand de l'histoire: la fondation et le développement du christianisme, nous négligeons d'entendre, au moins, ceux qui en ont été les témoins, surtout alors que, le plus souvent, ils ont, de leur sang, scellé leur témoignage? La réalité objective de ce fait historique devrait nous être toujours présente par un commerce quotidien, continu, avec ces grands témoins des premiers âges chrétiens.

C'est pourquoi, j'ai résolu de vous parler de l'un d'eux, d'un philosophe chrétien qui est, en même temps, un apologiste, et l'un des plus anciens : je veux dire *saint Justin* (1).

Bien entendu, je ne veux vous parler ni du degré plus ou moins éminent de la sainteté de saint Justin, ni de sa doctrine considérée en elle-même et au point de vue, en quelque sorte, interne. Je serais pour le faire trop au-dessous de ma tâche.

Mais je l'ai choisi, et je veux vous le présenter, comme un des tout premiers auteurs ecclésiastiques, comme un des plus intéressants, à raison et de l'époque à laquelle il a vécu, et des circonstances ensuite desquelles il est parvenu à la Foi, après avoir parcouru les différentes écoles philosophiques, et constaté, lui aussi, longtemps avant nous, la faillite de la science, non pas en elle-même, car elle a sa valeur propre, certaine, mais pour remplir et satisfaire le cœur de l'homme.

(1) Il avait été précédé par Quadratus et par Aristide; mais l'apologie de Quadratus ne nous est pas parvenue; quant à celle d'Aristide, elle a pu, grâce à une découverte datant de quelques années seulement, être restituée par M. Raab.

I

Quelques points sont restés obscurs dans la vie de saint Justin. Nous ne les discuterons pas. Ces obscurités, ces incertitudes, sont, en effet, de minime importance en elles-mêmes, et n'en ont aucune pour nous qui ne voulons, ici, que dire ce qui est certain et non sujet à controverse.

Saint Justin, il nous l'apprend lui-même, naquit à Flavia Neapolis de la Syrie Palestinienne, l'ancienne Sichem, et la Naplouse moderne (1).

Il y a controverse sur la date précise de cette naissance entre 89 et 114. Ce qui est certain, c'est qu'il était païen, et qu'il reçut dans sa jeunesse une sérieuse culture intellectuelle. Les lettres ne lui étaient pas étrangères, tant s'en faut ; mais c'est la philosophie qui l'attira plus particulièrement, non, peut-être, en elle-même pour les nombreux problèmes qu'elle soulève, et pour ses subtilités, mais bien dans son sens étymologique, comme amour, comme recherche de la vérité. Cet amour paraît être, en effet, même dans la période païenne de son existence, le trait dominant de sa nature. C'est pour arriver à cette vérité si désirée qu'il s'adressa successivement à tous les maîtres auprès et avec l'aide desquels, il espérait la trouver.

Ce fut d'abord un stoïcien. Mais s'étant aperçu qu'à son école, il ne faisait pas de progrès dans la connaissance de Dieu, science que son maître ignorait, dit-il, et qu'il ne jugeait même pas nécessaire (2), saint Justin le quitta pour suivre un péripatéticien. Bientôt, toutefois, sur une question d'honoraires qui dénotait, peut-être, le sens un peu trop pratique de ce nouveau maître, que saint Justin d'ailleurs ne jugeait même pas philosophe, il se sépara de lui,

(1) 1re *apologie :* Exorde. Vie publiée en Préface en tête de la Patrologie de Migne, tome VI de la Patrologie grecque.

(2) *Dialogue contre Tryphon*, n° 2.

pour se placer à l'école d'un pythagoricien. Celui-ci voulait, comme étude préalable, lui enseigner : la musique, l'astronomie, la géométrie (La surcharge des programmes ne serait donc pas une nouveauté !). Quoi qu'il en soit, c'était un bien long préliminaire pour un disciple que tourmentait, avant tout, l'amour de la vérité morale, de la vérité supérieure, essentielle. Il renonça donc à cet enseignement un peu trop encyclopédique pour suivre les leçons d'un platonicien, homme savant qui venait de s'établir à Flavia Neapolis. Saint Justin nous apprend qu'il retira un grand profit de ce nouvel enseignement. L'intelligence des choses incorporelles, la contemplation des idées, donnait comme des ailes à son esprit, et il avait conçu, dit-il, comme l'espérance de voir bientôt Dieu, ce qui est le but suprême de la philosophie platonicienne (1).

Saint Justin en était là de son « Odyssée philosophique » comme dit excellemment Mgr Freppel, lorsque se produisit, sur cette âme si ardente pour la vérité, et si bien préparée pour la recevoir, l'incident décisif de sa conversion :

Un jour (2), c'était entre 126 et 137, un jour, pour mieux échapper à la foule, et pour méditer plus librement les grandes vérités, objet de ses études, il se promenait dans un champ solitaire, non loin de la mer. Tout à coup se présente devant lui un vieillard plein de majesté, avec lequel s'engagea, sur la philosophie, une conversation longuement rapportée dans le dialogue contre Tryphon (3). Je ne peux pas reproduire ici cette longue discussion. Voici du moins le résumé des paroles du vieillard, lequel seul d'ailleurs, nous importe. A un moment donné il dit à Justin : Vous êtes un amateur de paroles, mais pas de faits et de la vérité, un sophiste et non un homme d'action. Mais alors, reprend Justin, si les philosophes ne peuvent nous procurer la vérité à quel maître faut-il donc s'atta-

(1) *Dialogue contre Tryphon*, n° 2.
(2) *Dialogue*, n° 3.
(3) N°s 3 et 5.



cher ? — Ecoutez la réponse : il faut étudier les prophètes qui ont parlé sans crainte, sans amour de la gloire, sans longues démonstrations ; mais comme des témoins, ne disant que ce qu'ils ont vu et entendu, parlant sous l'inspiration du saint Esprit. Et les faits qui se sont réalisés, et qui se réalisent sous nos yeux, nous forcent à adhérer à leurs oracles. Quant à toi, avant tout, prie, et demande que les portes de la lumière te soient ouvertes. Car nul ne peut comprendre que celui à qui Dieu et son Christ ont donné de comprendre (*Dialogue*, 7).

Cet interlocuteur était-il un homme ou un ange? Etait-il cet ange que Dieu enverrait à celui qui le cherche sincèrement plutôt que de le laisser dans l'erreur?... Quoi qu'il en soit, cette conversation fit, sur saint Justin, une impression d'autant plus profonde qu'il connaissait déjà les chrétiens, qu'il était dans l'admiration de leur courage au milieu des supplices, de leur intrépidité devant la mort, ce qui était, à juste titre, à ses yeux, un grand argument en faveur de leur sincérité et de la pureté de leurs mœurs (1).

Par la prière et par l'étude des Ecritures, par l'examen attentif et précis de la doctrine chrétienne, de cette doctrine fondée sur les prophéties et sur leur réalisation, il mérita de terminer sa longue odyssée philosophique. Il se convertit. La foi lui fut donnée, et, avec elle, ce repos très doux, *suavissima requies*, ἀνάπαυσις ἡδίστη, qu'elle produit dans l'âme, comme il le dit dans le dialogue contre Tryphon (n° 8). Son esprit ainsi apaisé dans la pleine possession d'une vérité si longtemps cherchée, il vint s'établir à Rome, où se passa la plus grande partie de sa carrière. Resta-t-il laïc ou devint-il prêtre? Il y a sur ce point controverse. Ce qui est certain, c'est que, tout en continuant à porter le *pallium*, le manteau des philosophes, c'est que, prêtre ou laïc, son ancien amour pour la vérité devint un véritable zèle apostolique jusqu'au martyre inclusivement en 168.

C'est ce qu'attestent et ses très nombreux écrits, et les

(1) 2e *Apologie*, n° 12.

maximes que nous pouvons en extraire. — Ses écrits, pour ne parler que de ceux dont l'authenticité est indubitable, sont : les *Deux Apologies* et le *Dialogue contre Tryphon* (1). C'est qu'en effet, pour lui, écrire est un devoir à remplir, un exemple à donner. C'est ce qu'il déclare dans le dialogue contre Tryphon (n° 82) : *Quicumque verum possit dicere nec dicat eum a Deo judicatum iri.* Cette mission d'enseignement, il la remplissait avec une si grande ardeur qu'il se croyait coupable d'un grand péché s'il venait à manquer une occasion d'enseigner et que quelqu'un vînt, par sa faute, à être privé de la lumière de la vérité (2).

Parlerons-nous de son style? de son talent de composition, de l'écrivain? Non, certes, et nous n'éprouvons aucun embarras à reconnaître que chez lui la forme est souvent inférieure au fond. Qu'il y ait souvent dans ses écrits des digressions, des incohérences, des incorrections, c'est certain. — « A la vérité, comme le dit Mgr Freppel (3), son style a deux grandes qualités : la simplicité et la clarté. Mais on y chercherait en vain l'élégance et la distinction. Il exprime sa pensée sans la moindre emphase, toujours avec netteté, souvent avec chaleur. »

Mais qu'importent ici ses qualités ou ses défauts d'écrivain; il ne fait pas œuvre littéraire, et ce qu'il nous faut admirer en lui, c'est l'apôtre, c'est le propagateur de la vérité. Ce qu'il faut voir dans ses œuvres, c'est un témoignage, c'est un élément de la tradition primitive : « Nul autre ne résume, d'une manière plus complète, le mouvement doctrinal et littéraire de l'époque, au sein du christianisme. » (4)

D'ailleurs, saint Justin est un témoin d'autant plus précieux qu'il a crié la vérité aux empereurs comme au peuple, aux Juifs, aux Grecs, aux philosophes; et cela,

(1) Les deux *Discours aux Grecs* et surtout le *Traité de la monarchie divine* sont d'une authenticité très douteuse.

(2) Migne, *Préface-Vita*, page 122.

(3) *Les Apologistes chrétiens au second siècle*, 21e Leçon, page 445.

(4) Mgr Freppel, *id.*, *id.*

à Rome même, dans cette première moitié du second siècle, si lointaine pour nous, si rapprochée des origines du christianisme, et, à ce titre, si intéressante à observer.

Réalisant l'oracle de Virgile :

Tu regere imperio populos, Romane, memento,

Rome, en possession de l'empire du monde, avait, au milieu du second siècle, secoué la honteuse tyrannie des Césars. Depuis l'an 96 de notre ère, avec Nerva, Trajan, Adrien, Antonin, et Marc Aurèle jusqu'en 180, l'empire est à son apogée. Cependant, bientôt, le règne d'un nouveau tyran, celui de Commode, prouvera, une fois de plus, que la paix est précaire qui repose, non sur des institutions, mais sur un homme. Aux anciennes luttes du forum pour la liberté et pour la patrie, au *delenda Carthago* du vieux Caton, avaient succédé les querelles philosophiques, les exercices des rhéteurs, les jeux du cirque : *panem et circenses*. C'est dans cette société que le christianisme s'était infiltré comme le ferment divin d'une vie, d'une civilisation nouvelle. Les chrétiens, avant de triompher, eurent à lutter, comme le constate si exactement Mgr Freppel, contre l'intolérance des hommes d'Etat, contre la sophistique des intellectuels, contre le fanatisme des masses, excitées contre eux par d'atroces calomnies.

Au début, pourtant, les chrétiens purent, pour quelque temps, bénéficier des privilèges qui assuraient aux Juifs la liberté de leur culte. L'autorité, ignorant la distinction essentielle entre le christianisme et le judaïsme, les confondait. « Les Romains, dit M. de Rossi (1), voyaient les chrétiens adorer le Dieu de Moïse, invoquer l'autorité des prophètes, présenter leur religion comme l'accomplissement des promesses et la réalité des types de l'Ancien Testament... » Cette confusion profita aux chrétiens. Mais elle fut bientôt dissipée par les Juifs, qui dénoncèrent partout leurs prétendus coreligionnaires, déchaînant contre eux, par leurs calomnies, les haines

(1) *Rome souterraine*, chap. II.

populaires. Néron se fit l'écho, l'instrument, de ces haines, en rejetant sur les chrétiens l'odieux de l'incendie de Rome. Mais rendit-il contre eux un édit spécial, aujourd'hui perdu, de persécution ? les poursuivit-il, au contraire, soit en vertu des vieilles lois romaines contre les cultes non reconnus, non adoptés par l'Etat, se résumant dans le célèbre *non licet esse vos*, soit en vertu de la terrible loi de majesté, loi si élastique que « le refus de brûler de l'encens en l'honneur de l'empereur ou de jurer par son génie » (1), suffisait pour provoquer son application ? C'est là une question controversée (2).

Quoi qu'il en soit, sous Trajan, et dans son fameux rescrit adressé à Pline le jeune, gouverneur de Bithynie, nous trouvons une législation positive contre les chrétiens. La teneur en est bien connue : 1° Qu'il n'y ait pas de poursuites d'office, *conquirendi non sunt*, c'est-à-dire pas de procédure inquisitoriale, mais la procédure accusatoire, provoquée par une sorte de partie civile, dirions-nous aujourd'hui ; 2° que les chrétiens soient punis lorsqu'ils sont ainsi accusés : *Si deferantur et arguantur*, *puniendi sunt;* 3° que pourtant ils soient absous s'ils renient leur qualité de chrétiens, et s'ils attestent leur renoncement par des offrandes aux dieux : *ita tamen ut qui negaverit se Christianum esse.. veniam ex pœnitentia impetret* (3).

La présence d'un accusateur ne fut pas toujours exigée, et souvent il y eut, provoquées par des haines populaires, des poursuites d'office (4). — D'ailleurs, parfois, les municipalités, comme cela se vit à Lyon en 177 « mettaient facilement leur police en campagne, et remplissaient les prisons de chrétiens, en attendant les assises tenues par les légats et les proconsuls. » (5)

(1) Rossi, *idem*, *idem*.

(2) Voy. pour l'édit spécial : J. Rambaud, *Le Droit criminel romain dans les Actes des Martyrs*. — Contre : M. l'abbé Duchesne, *Cours d'Apologétique*, ch. IX ; Rossi, *Rome souterraine*, ch. II.)

(3) *Plinii Epistolæ*, XCVII, XCVIII.

(4) Rambaud, *Droit Crim. des Romains*.

(5) M. l'abbé Duchesne, *Cours d'Apologetique*, Chap. IX.

Ces circonstances, ces conditions de fait et de droit, expliquent l'intermittence des persécutions : toujours menaçantes, parfois apaisées temporairement, mais toujours prêtes à renaître pour le moindre prétexte, sous un soupçon, sous une calomnie nouvelle, sous une accusation, ou même d'office, de la part de magistrats craignant le peuple ou voulant lui complaire.

Elles expliquent aussi la courageuse intervention de saint Justin.

« Bien que le caractère d'Antonin ne l'inclinât pas à la violence, les haines populaires entraînaient le pouvoir dans la voie de la persécution » ; des calamités publiques « avaient surexcité la fureur des masses, toujours promptes à imputer aux chrétiens leurs maux et leurs souffrances. Il en était résulté un déchaînement général contre la religion nouvelle vers le milieu du IIe siècle (1) ».

Saint Justin ne pouvait faillir au devoir de défendre ses frères, et d'écarter d'eux, si possible, les coups qui les menaçaient. La première apologie, œuvre d'une authencité certaine, est adressée par lui, en grec, à Antonin le Pieux, à ses fils adoptifs, au Sénat et au peuple Romain.

Cette première apologie est donc non une œuvre littéraire, mais un acte courageux, un document considérable, une sorte de pétition authentiqne ; mieux que cela, un mémoire en défense, une manière de consultation juridique, au moins dans sa première partie, analogue, sur ce point, aux consultations que délibèrent, parfois, nos Barreaux, quand le droit est violé dans quelque circonstance grave. Elle est autre chose encore : après la discussion juridique, après la réfutation des calomnies, saint Justin ne manque pas de s'élever à la hauteur d'une démonstration de la Foi Chrétienne, démonstration d'autant plus précieuse pour nous qu'elle est plus ancienne, plus authentique, plus détaillée sur les grandes cérémonies du culte.

(1) Mgr Freppel, *XIIe Leçon*, page 229.

II

Je voudrais ne pas vous présenter une analyse ; je voudrais produire à vos yeux le document lui-même avec toute son autorité. Mais il est en grec ; et la traduction elle-même ne pourrait guère être ici donnée en entier. Ce serait un peu long.

Force est donc de vous présenter l'idée générale de l'œuvre, sauf ensuite à en extraire, le plus possible, les passages propres à vous en donner une notion exacte, à vous en faire sentir la saveur.

L'apologie se résume dans les trois points suivants :

1° Défense des chrétiens d'après les principes du droit, de l'éternelle justice, et démonstration de leur innocence des crimes qui leur sont imputés, notamment l'athéisme et immoralité ;

2° Preuves de la religion chrétienne ;

3° Description de la liturgie catholique (pour démontrer que les réunions des chrétiens sont absolument pures, et réfuter encore d'odieuses calomnies).

Prenons maintenant une idée de ces trois parties par des citations ou des paraphrases du texte dans ses passages les plus intéressants.

Et d'abord, quel fier et ferme exorde : A l'Empereur Titus Ælius Antonin Adrien, à ses fils... amis de la vérité... au Sénat et à tout le peuple Romain, Moi Justin... j'ai écrit ce discours et cette requête pour ceux qui, contre toute justice, sont haïs et poursuivis !

A ce début, on sent bien, comme il va le dire (n° 2) que ce discours n'est pas une flatterie : son auteur ne sollicite pas une grâce ni une faveur : il ne tend qu'à obtenir une justice impartiale et éclairée. D'ailleurs, rappelant le mot de Socrate, saint Justin termine son exorde par cette splendide affirmation : *Vos autem occidere quidem potestis, lædere vero nequaquam :* ὑμεῖς δ'ἀποκτεῖναι δύνασθε βλᾶψαι δ'οὐ : Vous

pouvez nous tuer ; vous êtes impuissants à nous nuire. C'est bien là le langage de toutes les nobles victimes contre toutes les tyrannies. Cette fière, cette suprême indépendance est et sera toujours l'asile inviolable de ceux qui ont le cœur assez haut pour sacrifier leur vie à la vérité. C'est bien là le cri d'un chrétien : *lucrum mori.*

Nous demandons, dit saint Justin, une instruction sur les crimes imputés aux chrétiens, et s'il est démontré que l'un d'eux doive être puni dans les mêmes conditions que tout autre, qu'il le soit. Mais il ne faut pas, sur de vaines rumeurs, faire injure à des innocents. La raison veut que les particuliers démontrent aux magistrats l'innocence de leur doctrine et de leur vie, et que ceux-ci jugent non d'après la force et la tyrannie (la force ne prime pas le droit) mais en s'inspirant de la philosophie et de la piété. C'est en se conduisant ainsi que gouvernés et gouvernants agissent suivant la justice (n°3). — Un nom, un qualificatif n'est rien, ni bon ni mauvais, abstraction faite des actions qu'il recouvre : *Ex nomine enim nec laus nec pæna merito extiterit, nisi quid egregie possit ant improbe factum probari.* Et c'est d'ailleurs la règle qui est observée pour tous ceux, autres que nous, qui sont accusés : *Eos pæna non afficitis, antequam convincantur :* Vous ne les frappez pas sur un soupçon (n° 4). — Mais, pour nous, c'est le nom même de chrétien qui sert de preuve, de chef d'accusation. *Accusamur enim quod Christiani simus.* Et la preuve, c'est que si un accusé nie qu'il soit chrétien, il est renvoyé absous. (Vous reconnaissez bien ici la ligne de conduite tracée par Trajan à Pline). Mais, continue saint Justin, c'est là une conduite injuste. Ce n'est ni celui qui nie qu'il faudrait absoudre ni celui qui avoue qu'il faudrait punir : pour l'un comme pour l'autre il faudrait rechercher, dans sa conduite, ce qu'il est réellement. — Mais, dirait-on, il en est, parmi les chrétiens, qui ont été reconnus coupables de mauvaises actions : Eh ! bien, nous demandons que tout accusé soit jugé suivant ses actes ; que coupable il soit jugé comme tel, fût-il chrétien ; mais que chrétien il ne soit pas condamné quoique innocent (n° 7).

Voilà, certes, des principes d'éternelle et incontestable justice ! C'est sous leur égide que, d'une manière générale, saint Justin place la défense des chrétiens.

Abordant ensuite l'accusation d'athéisme, il rappelle que Socrate, par l'artifice des démons, a été condamné comme athée. C'est par leurs mêmes artifices que les chrétiens sont sous le coup de la même accusation. Mais il faut s'entendre : si, pour ne pas être athée il faut croire à toutes les fables des dieux, oui, nous le sommes. Mais, il en est autrement s'il s'agit du Dieu très vrai, père de la justice, de la tempérance et de toutes les autres vertus, sans aucun mélange d'imperfection. Nous l'adorons en raison et en vérité, Lui, son Fils qui vient de Lui, et l'Esprit prophétique. Désireux de la vie éternelle et pure, nous tendons à la demeure promise avec Dieu, père et auteur de toutes choses. Nous n'estimons pas que Dieu ait besoin de dons matériels, Lui qui les fournit tous aux hommes (nº 10).

Si vous nous entendez parler du royaume que nous attendons, ne croyez pas qu'il s'agisse d'un royaume humain : notre espérance ne repose pas sur les choses présentes, et nous redoutons peu la mort que nul ne peut éviter (nº 11).

Nous sommes d'ailleurs, dit-il à l'empereur, votre meilleur appui, vos très utiles auxiliaires pour la paix publique, nous qui enseignons que nul malfaiteur ne peut cacher à Dieu son forfait, et que tout acte profite pour le salut ou pour la peine éternelle. « Si tous les hommes étaient pénétrés de cette vérité, nul ne choisirait le mal pour un temps si court, sachant que le feu éternel lui est réservé. L'espérance des biens que Dieu nous a promis, et la crainte des supplices les détourneraient du vice pour les porter à la vertu. Car ceux qui veulent faire le mal, le font malgré vos lois, dans l'espoir de dérober leur crime à la vue des hommes. Mais s'ils étaient persuadés qu'aucune action ne reste cachée à Dieu, pas même la moindre pensée, ils s'abstiendraient de mal faire, ne fût-ce que par crainte du châtiment qui les menace. » (1)

(1) *Traduction* de Mgr Freppel, page 237, *XIIe Leçon.*

Nous ne sommes pas des athées; notre foi est pure qui nous enseigne le culte du Créateur de l'univers, de ce Dieu que nous louons pour le bienfait de la Création, et pour tous ses dons, le priant de nous conserver exempts de toute souillure. Cette foi nous la tenons de Jésus-Christ, fils du vrai Dieu, envoyé pour nous la donner, de Jésus-Christ crucifié sous Ponce-Pilate en Judée, au temps de Tibère César. Nous croyons aussi à l'Esprit prophétique, et nous vous démontrerons que ce n'est pas sans raison (n° 13).

La foi des chrétiens est réelle, efficace, elle qui produit dans leur conduite les changements les plus heureux : ils s'attachent à Dieu seul; ils mettent leurs biens en commun pour y faire participer les indigents; ils prient pour leurs ennemis :

Ils font des vœux pour nous qui les persécutons,

dira Corneille (1); ils ne répondent à la haine que par le désir de persuader, de convaincre, de convertir leurs ennemis, afin qu'après avoir vécu suivant la lumineuse doctrine du Christ, ils obtiennent, eux-mêmes, le même bonheur (n° 14).

Et, pour bien démontrer que ce ne sont pas là de vains mots, saint Justin va exposer quelques maximes empruntées à la doctrine du Christ, conviant d'ailleurs ses interlocuteurs à vérifier la vérité, la sincérité de ses affirmations : *Vobis autem convenit, ut potentibus regibus, expendere an revera hæc didicerimus et doceamus.* Cet exposé sera dans la pensée de saint Justin, la réponse aux calomnies relatives à la conduite des chrétiens ; car il affirme constamment, et il adjure l'empereur de vérifier la vérité de son affirmation, il affirme, disons-nous, que les chrétiens se conforment à ces maximes, et doivent être traités non d'après leur nom, mais d'après leurs actes qui ne sont en rien coupables.

Il insère alors dans son discours quelques-unes de ces splendides maximes, de ces profondes et étincelantes vé-

(1) *Polyeucte*, IV, vi.

rités dont nous vivons depuis dix-neuf siècles, mais qui étaient nouvelles, alors, et qui devaient faire impression sur l'esprit des princes et des sénateurs amis de la vérité, auxquels ils s'adressait, pour défendre ses frères en Jésus-Christ.

Ces citations, empruntées à saint Mathieu, à saint Marc, à saint Luc, prouvent de quelle possession d'état, de quelle autorité jouissaient leurs Evangiles dès le temps même de saint Justin, c'est-à-dire, en 139 ou 150. Nous constatons ainsi, et nous prenons, en quelque sorte, sur le fait, l'absolue concordance de la tradition et de l'Ecriture, concordance si parfaite que le Nouveau Testament tout entier se retrouve dans les écrits des pères apostoliques.

Telle est, dans ses points essentiels, cette première partie de la première apologie. C'est la partie, en quelque sorte, juridique. Saint Justin s'appuie sur la raison, sur la justice, sur le droit commun pour défendre des innocents qui repoussent l'accusation d'athéisme, puisqu'ils pratiquent innocemment une religion, et une religion qui est d'ailleurs utile au bien de l'empire. Ils ne sont donc ni athées ni coupables des crimes qu'on leur impute, crimes imcompatibles avec la sainteté de leur foi.

Mais saint Justin a une ambition plus haute encore que la défense des chrétiens. Nous savons quel est son zèle apostolique. Nous avons vu qu'il se considérait comme coupable d'une faute grave s'il laissait passer une occasion d'enseigner, de proclamer la vérité.

Aussi, dans ce que l'on peut considérer comme la seconde partie de son apologie, entreprend-il une démonstration de la foi chrétienne, qui, seule vraie, est, pourtant, seule persécutée : *Soli odio habemur propter nomen Christi* (n° 24), alors que toutes les idolâtries sont au moins tolérées :

Tous les monstres d'Egypte ont leur temple dans Rome,

pourra dire plus tard, Sévère dans *Polyeucte* (IV, 4).



Quand nous affirmons que la doctrine chrétienne est vraie, nous sommes dignes de foi, dit en substance saint Justin, parce que, si nous avons renoncé au culte des dieux pour suivre Jésus-Christ c'est à bon escient que nous avons agi, car nous l'avons fait sous péril de mort, et pour vivre de la vie la plus pure (n° 25).

Mais serions-nous victimes d'une erreur sur la divinité de Jésus-Christ ? C'est la réponse à cette question qui constitue la partie la plus importante de la démonstration de saint Justin.

Vous vous souvenez des circonstances de sa conversion : son entretien avec le vieillard, et le conseil qu'il en avait reçu de scruter les Ecritures. Aussi reprend-il cet argument, le grand argument de fait, et il le développe avec soin.

Il y eut, dit-il, chez les Juifs des hommes de Dieu par lesquels l'Esprit prophétique annonça les choses futures longtemps avant leur réalisation. Les livres sacrés des Juifs, qui contiennent ces prophéties, ont été soigneusement conservés; ils ont été traduits en grec, nul ne l'ignore; on peut les consulter partout entre les mains des Juifs : « ... *Ac* UBIQUE *apud omnes exstant Judæos qui, quamvis legant, non intelligunt.* » Ils nous tiennent pour des ennemis, et, quand ils le peuvent, nous frappent de mort comme vous le faites vous-mêmes (n° 24).

Or, dans ces livres, tous les évènements, tous les détails même relatifs à Jésus-Christ ont été préduits mille, deux mille, trois mille ans et plus avant son avénement.

L'apologiste expose alors la longue suite des prophéties depuis Moïse (32), jusqu'à la destruction de Jérusalem (n° 47), destruction bien connue, certes, de l'empereur des Romains, puisqu'ils en étaient, en même temps, les auteurs et les témoins. Quant à la réalisation des prophéties en la personne de Jésus-Christ, quant aux miracles qu'il a opérés, et quant aux moindres circonstances de sa passion, apprenez-les, dit saint Justin, en consultant le rapport qui en a été dressé sous Ponce-Pilate : « *Atque hæc ita gesta esse ex actis sub Pontio Pilato confectis discere potestis :*

καὶ ταῦτα ὅτι γέγονε δύνασθε μαθεῖν ἐκ τῶν ἐπὶ Ποντίου Πιλάτου γενομένων ἀκτῶν (nº 35).

Nous ne pouvons pas suivre ici saint Justin dans tous ses développements sur la longue suite des prophéties qu'il énonce, qu'il commente, en invitant toujours à en vérifier l'accomplissement. Citons seulement un exemple ou deux, que l'empereur pouvait facilement vérifier. Ainsi : Le sceptre dans la maison de Juda, jusqu'à la venue de Celui qui est l'attente des nations. Et aussitôt saint Justin ajoute : *Vestrum est igitur accurate inquirere et pernoscere quod usque Judæis suus fuerit proprius princeps et rex* (nº 32). Ainsi encore Bethléem est annoncée, par le prophète Michée, comme devant être le berceau du Sauveur, et la naissance de Jésus-Christ s'y est effectivement produite : *Quemadmodum et ex descriptionibus census discere potestis quæ sub Cyrenio primo vestro in Judæa præside confectæ sunt* (nº 34).

Saint Justin développe donc admirablement pour l'empereur, pour le sénat, pour le peuple Romain le grand argument historique résultant de deux faits incontestables : la prophétie certaine et certainement antérieure à l'événement, puis l'événement, de beaucoup postérieur, réalisant la prophétie, événement attesté par des actes certains qui pouvaient encore être consultés et auxquels renvoie l'apologiste. C'était là une argumentation bien propre à faire impression sur l'esprit positif des Romains. C'est, à tout prendre, celle que Bossuet, avec son génie si clairvoyant, développe dans la deuxième partie du *Discours sur l'Histoire universelle*, partie consacrée à la suite de la religion. C'est bien aussi celle que semblait préférer l'abbé de Broglie, de regrettable mémoire, lorsqu'il disait qu' « à la méthode métaphysique » il est opportun de substituer la « méthode historique. » (1)

Cependant, chez les Grecs, et parmi les nations autres que les Juifs, les prophéties, corrompues, sont devenues les fables des poètes. C'est là le résultat d'un artifice des

(1) *Correspondant* du 10 nov. 96.

démons, pour que, grâce à certaines similitudes, le genre humain, trompé, n'ajoute pas plus de foi aux prophéties qu'à ces fables, mais fables qui ne reposent, elles, sur aucune preuve (n° 54).

On comprend, au contraire, qu'après son exposé des prophéties, exposé si positif, si précis, si décisif, saint Justin puisse se résumer comme il le fait en disant que dans les faits qu'il vient de relater il n'y a pas place pour les fables, pour les inventions des poètes.

Si les Chrétiens croient à Jésus crucifié, fils unique de Dieu, c'est parce que, longtemps avant son avènement, ont été annoncées les choses qu'ils ont vues, ensuite, réalisées effectivement. — Des faits si nombreux, et si importants, placés sous nos yeux, produisent une conviction réellement fondée sur la raison. *Tot ergo et tanta ante oculos posita persuasionem et fidem iis qui verum amplectuntur, nec opiniones sectantur, nec cupiditatibus serviunt, ratione nixam afferre possunt* (n° 53).

Avec cette démonstration se termine la 2e partie de l'Apologie. Mais, avant de terminer, saint Justin veut, une dernière fois encore, et comme dans une 3e partie, faire justice des calomnies auxquelles servaient de prétexte les assemblées des Chrétiens, ces assemblées dont Pline avait connaissance et qu'il signalait à Trajan.

« On sait, dit Mgr Freppel (1), les idées étranges que se formaient les ennemis de la religion nouvelle touchant ses mystères et ses rites sacrés. Esclaves d'une imagination toute sensuelle, les sectateurs de l'idolâtrie transportaient, en esprit, dans les assemblées du peuple chrétien, les abominations qui se pratiquaient chez eux. De là les calomnies, aussi odieuses que ridicules, répandues dans le peuple. »

C'est pour répondre à ces calomnies, c'est pour en faire justice que saint Justin, sans violer la discipline du secret qui n'existait pas encore à l'état de loi formelle, nous présente de la liturgie catholique une si belle description. Il

(1) *XVe Leçon*, p. 291.

a dit plus haut que les chrétiens se consacrent à Dieu. Il va dire (nº 61) en quoi consiste cette consécration. — Nous le citons d'après la traduction de Mgr Freppel (1). « Je dois vous exposer le moyen par lequel nous sommes consacrés à Dieu et renouvelés dans le Christ, car si j'omettais ce point vous pourriez chercher matière à reproche dans mon discours. Quelqu'un est-il convaincu de la vérité de nos doctrines, nous exigeons de lui qu'il promette de vivre en conséquence, nous jeûnons avec lui, nous unissons nos prières aux siennes, pour qu'il obtienne de Dieu le pardon de ses péchés. Nous conduisons ceux qui se sont ainsi préparés près d'un lieu où il y a de l'eau ; là, ils sont régénérés de la même manière que nous l'avons été nous-mêmes. Car ils reçoivent la purification dans l'eau au nom du Père, souverain de toutes choses, de Jésus-Christ, notre Sauveur, et de l'Esprit Saint... Ce sont des Apôtres qui nous ont appris à faire de la sorte. »

Mais le baptême n'est que le premier acte de la vie chrétienne. Il est une autre initiation à de plus grands mystères, à celui de l'Eucharistie. « Lors donc (2) que nous avons baptisé de la sorte celui qui a donné son assentiment à nos doctrines, nous le conduisons dans l'assemblée des frères. Là, nous prions en commun pour nous-mêmes, pour celui que Dieu vient d'éclairer de sa grâce, et pour tous en général, afin, qu'ayant connu la vérité, nous arrivions au salut éternel par l'accomplissement des préceptes ou les œuvres d'une vie sainte. Nous terminons nos prières en nous saluant par le baiser de paix. Ensuite on présente à celui qui préside l'assemblée du pain et une coupe remplie de vin mêlé d'eau ; il les reçoit et rend gloire au Père de toutes choses par le nom de son Fils et de l'Esprit saint.. Ceux que nous appelons diacres distribuent aux assistants, et vont porter aux absents, le pain et le vin mêlé d'eau qui ont été consacrés. Or cet aliment porte chez nous le nom d'Eucharistie : pour y participer, il faut croire à la vérité

(1) *XVe Leçon*, page 292.
(2) *Id.*, page 296.

de nos doctrines, avoir reçu dans le baptême une seconde naissance avec le pardon des fautes, et de plus, vivre selon les préceptes du Christ. Car nous ne prenons pas ces dons comme un pain ou un breuvage ordinaires; mais, de même que, par la parole de Dieu Jésus-Christ notre Sauveur a été fait chair, a pris un corps et du sang pour notre salut, ainsi, cet aliment sacré, par la parole du Christ, est-il sa chair et son sang.... En effet, dans leurs Mémoires appelés Evangiles, les apôtres rapportent que Jésus leur avait donné ce commandement : Après avoir pris du pain et rendu grâces il dit : faites pareillement en mémoire de moi : Ceci est mon corps ; de même après avoir pris le calice et rendu grâces, il dit : Ceci est mon sang. » (n° 65-66)

Saint Justin décrit ensuite l'office du Dimanche. « Le jour, dit-il (1), qu'on est convenu d'appeler le jour du Soleil, tous ceux qui habitent les villes ou les campagnes se réunissent en un même lieu. On lit les Mémoires des Apôtres et les écrits des Prophètes dans la mesure que le temps permet. Après que le lecteur a terminé, celui qui préside l'assemblée adresse une exhortation aux frères pour les porter à imiter ces belles choses. Ensuite nous nous levons tous, et nous faisons la prière. Après quoi l'on présente le pain et le vin mêlé d'eau, comme je le disais tout à l'heure; le chef de l'assemblée adresse à Dieu des actions de grâces de toute l'ardeur de son âme, et le peuple répond *amen*. Chaque assistant participe aux dons consacrés que les diacres vont porter aux absents. On fait une quête à laquelle contribuent tous ceux qui en ont le loisir et les moyens. Cette collecte est remise au chef de l'assemblée qui vient au secours des veuves et des orphelins, des pauvres et des malades, des prisonniers et des étrangers : en un mot, il prend soin de tous les indigents. Or, nous nous réunissons le jour du Soleil parce que c'est le premier jour de la Création, et celui ou Jésus-Christ, notre Sauveur, est ressuscité d'entre les morts. » (n° 67.)

Quel accent dans ces pages! Quelle sincérité! Quelle

(1) Traduction Mgr Freppel, *id.*, *id.*, page 297.

simplicité pleine de loyauté et quelle irréfutable réponse aux calomnies que vous savez !

Et pour nous, quel témoignage de la tradition la plus reculée, et de quel pieux respect ne devons-nous pas entourer un pareil document !

Son œuvre d'apologiste terminée, saint Justin conclut en reprenant son rôle de défenseur. Si ces choses, dit-il en substance, vous paraissent conformes à la raison et à la vérité, tenez-les en juste estime, faites-en le cas qu'elles méritent; si, au contraire, elles vous paraissent vaines, méprisez-les, si vous le voulez, mais ne frappez pas de mort, comme des ennemis, des hommes qui sont innocents. Si vous persévérez dans l'injustice, vous n'éviterez pas le jugement de Dieu. Pour nous, notre cri sera toujours : Que la volonté de Dieu soit faite.

Et, comme pièce décisive à l'appui de sa requête, de sa consultation pourrions-nous dire, saint Justin termine en reproduisant une lettre pour les chrétiens qu'avait adressée à Minutius Fundanus l'empereur Adrien; lettre de laquelle il résultait que, si les chrétiens étaient convaincus d'une infraction quelconque contre les lois, ils devaient être punis à raison de cette infraction. Mais autrement, ils ne devaient pas l'être pour le fait seul de leur religion, et si cette religion n'a été qu'un prétexte, le magistrat doit se préoccuper de cette situation, et tirer vengeance des calomniateurs. C'était tout ce que demandait saint Justin, et il ne pouvait placer sa requête sous un plus haut patronage.

Bien qu'il y ait quelque incertitude à cet égard, il y a lieu de croire que l'apologie de saint Justin, que sa courageuse intervention, ne fut pas sans résultat utile pour les chrétiens.

Mais, sous Marc-Aurèle, la persécution recommença, plus intense ; et saint Justin, toujours prompt à secourir ses frères, même au péril de sa vie, présenta à ce prince sa *seconde apologie*, bientôt suivie de son martyre, très vraisemblablement en 168, provoqué, comme il l'avait prévu en écrivant cette deuxième apologie, par le philosophe Crescens.

Il eut ainsi la gloire de mourir pour sa foi, victime de sa charité, de son zèle à secourir, par sa parole, ses frères injustement accusés.

Je ne vous ai présenté qu'une pâle analyse, que de courtes paraphrases d'un seul des ouvrages de saint Justin. Et pourtant, il me semble que cette étude n'est pas sans quelque intérêt. Que serait-ce donc si nous avions sous les yeux tous les chefs-d'œuvre de la patrologie grecque et latine ? M. de Rossi a immortalisé son nom par ses recherches, par ses études, par ses découvertes sur les catacombes, sur la Rome souterraine. Quel charme n'éprouvons-nous pas à le suivre, à vivre avec lui de la vie et de la mort des premiers chrétiens ! N'y aurait-il pas un charme analogue à vivre, au moins un peu, de la pensée des premiers écrivains ecclésiastiques ? Nous sommes, en général, si ignorants de leurs écrits que cette lecture serait, elle aussi, souvent pour nous, comme une exhumation, comme une découverte non moins intéressante que celle des catacombes. A vivre en commerce journalier avec des esprits tels que saint Justin, saint Irénée, Tertullien et tant d'autres, la piété, certes, n'aurait rien à perdre, et la Foi pourrait beaucoup y gagner. L'intelligence est déjà captivée, charmée par la lecture même de tel ou tel écrivain isolé, sur les écrits duquel, cependant, on peut formuler telle ou telle critique, soulever telle ou telle question d'authenticité. Mais, très certainement, elle ne saurait être que saisie, captivée, subjuguée par le témoignage concordant, par le concert unanime de leurs voix criant la vérité à tout l'univers civilisé. « *Sit rationabile obsequium vestrum* », a dit saint Paul. Eh bien, il me semble de toute évidence que cette foi, qui doit pouvoir rendre compte d'elle-même à tout contradicteur, doit prendre, comme premier argument, le fait, le fait certain de la naissance et du développement du christianisme. L'étude attentive de ce fait dans toutes ses manifestations scripturaires, épigraphiques ou autres doit former la base première de tout l'édifice de nos croyances. Cet édifice pourra s'élever d'autant plus sûre-

ment, il pourra braver d'autant mieux les orages, que nous lui aurons donné des assises plus inébranlables, plus profondes.

Au surplus, nous n'avons pas, dans le monde, seulement à défendre nos croyances. Nous avons aussi le devoir de venir en aide aux âmes qui flottent indécises entre le doute et la Foi, à celles dont parle François Coppée, dans la préface de *la Bonne Souffrance*, quand il dit : « ... Beaucoup d'esprits extrêmement dégoûtés par le matérialisme triomphant, et déçus par tant de doctrines philosophiques, qui peuvent contenir une part de sagesse et de vérité, mais dont la meilleure n'est bonne que pour une imperceptible élite, sont attirés, à l'heure présente, vers les bras ouverts du Crucifix. La plupart, cependant, retenus par un reste de mauvais orgueil, s'arrêtent encore sur le seuil de l'Eglise. »

D'autre part, vous avez lu, et vous savez dans quel recueil (1), ce qui est bien significatif, le beau discours qu'a prononcé, à Besançon, au congrès de la jeunesse catholique, M. Brunetière sur le *Besoin de croire*. Et précisément l'éminent académicien a surtout insisté sur le caractère positif, sur la réalité historique du développement du christianisme. « Le rôle historique du christianisme, dit-il, est un fait contre lequel ne sauraient prévaloir ni les subtilités d'une exégèse ennemie, ni les raisonnements d'un naturalisme que condamnent tous les vrais philosophes. Humainement parlant, il s'est trouvé dans le christianisme une vertu sociale et civilisatrice qui ne se retrouve dans aucune autre religion. Il n'a pas dans l'histoire de commune mesure. Ce qu'il a fait, aucune autre religion ne l'a fait. Il est unique ! Et ne voyez-vous pas la conséquence qui en résulte ? S'il est unique, il est bien près d'être *extraordinaire*. Il l'est de fait, et il ne l'est point en vertu d'une idée préconçue, mais vraiment d'une certitude objective ou positive. »

Si donc, dans la littérature, chez les philosophes, chez les meilleurs écrivains, nous avons la joie de constater quel-

(1) *Revue des Deux-Mondes*, 1er décembre 1898.

ques indices d'une renaissance chrétienne, il est certain que les études historiques auxquelles je vous convie ne sauraient qu'en favoriser l'heureux essor. En les restaurant, en les honorant, en les divulguant autour de nous, en facilitant leur bienfaisant rayonnement, nous aurons donc accompli un véritable devoir.

Enfin, et c'est par là que je termine, dussent ces études être stériles pour autrui, elles seront toujours d'un charme infini pour des chrétiens, pour ceux qui ont le bonheur de vivre, non plus sur le seuil, mais à l'intérieur du temple. Oui, ce sera toujours pour eux une joie intime et profonde de se recueillir en écoutant ainsi, à travers les âges, ces voix des primitifs qui, au milieu des persécutions, quinze ou dix-huit siècles avant nous, entonnaient, à la gloire de Dieu et de son Fils Jésus-Christ, l'hosannah vainqueur, ce chant de foi et d'amour que rediront, par delà tous les siècles, les échos de l'Eternité.

G. BOUCAUD,

Professeur à la Faculté catholique de droit.



LE DEUXIÈME CENTENAIRE

DE RACINE

« Le vingt-unième jour d'avril 1699, lit-on dans les *Registres de la paroisse Saint-Sulpice* de Paris, a été fait le convoi et transport à l'église de Port-Royal des Champs de Messire Jean-Baptiste Racine, conseiller secrétaire du Roi et gentilhomme ordinaire de sa chambre, âgé de cinquante-neuf ans (1), décédé le jour même entre trois et quatre (heures) du matin, en sa maison des Marets (2); et ont assisté audit convoi et transport maître Claude-Pierre Colin de Morambert, seigneur de Riberpré, avocat en Parlement, gendre (3) dudit sieur défunt, et maître Germain

(1) Il avait 59 ans et quatre mois, puisqu'il était né le 22 décembre 1639.

(2) Ou des Marais : aujourd'hui, rue Visconti, derrière l'Institut.

(3) Il avait épousé Marie-Catherine Racine, l'aînée des cinq filles du grand poète, née le 16 mai 1680, avant Nanette, Babet, Fanchon et Madelon, comme les appelait leur père dans ses *Lettres*, où il aimait à leur donner « ces doux et gentils surnoms ». Catherine, écrivait-il à sa sœur, Mme Rivière, le 10 janvier 1697, « était de tous nos enfants celle que j'ai toujours le plus aimée, et dont je recevais le plus de consolation. Il n'y avait rien de pareil à l'amitié qu'elle me témoignait. » Entrée à 16 ans aux Carmélites du Faubourg Saint-Jacques et obligée d'en sortir pour raison de santé, elle dut aussi quitter Port-Royal, où elle était allée chercher un refuge. Témoin des incertitudes de la pauvre enfant, qui était « tantôt à Dieu, tantôt au monde », Racine résolut de la marier, et il eut cette joie, peu de temps avant de mourir, le 7 janvier 1699. Aucune autre des filles du

Willard (1), bourgeois de Paris, ami dudit défunt, qui ont signé. »

Il y a donc eu deux cents ans, le 21 avril dernier, que s'éteignait l'auteur d'*Andromaque*, de *Britannicus*, d'*Iphigénie*, de *Phèdre* et d'*Athalie*, « après avoir reçu ses sacrements avec de grands sentiments de piété, et avoir recommandé à ses enfants beaucoup d'union entre eux, et de respect pour leur mère (2). »

I

En avril 1698, Racine avait été retenu chez lui par une indisposition, qu'il nommait « une espèce de petit érésipèle ». Puis, il avait paru assez bien rétabli ; mais en septembre et en octobre de la même année, il tomba de nouveau malade d'une douleur au côté droit. C'étaient les premiers symptômes d'une maladie de foie, que les médecins ne connurent pas tout d'abord. Elle était, pourtant, le mal « qu'engendrent fréquemment les tourments de l'esprit et les chagrins qui dévorent ».

Or, on sait quels chagrins dévoraient l'âme de Racine depuis 1697. Il avait déplu au Roi, pour lequel il professait un culte sincère et profond.

Deux ou trois causes expliquent le mécontentement de

poète ne s'est mariée. Son fils aîné Jean-Baptiste ne se maria pas non plus. Mais Louis Racine (Lionval) se maria, et c'est de lui que descend M. l'abbé de La Roque, qui a publié en 1862 les *Lettres inédites de Jean Racine et de Louis Racine*. De Marie-Catherine Racine sont issus les de Naurois, qui, avec M. Boulard, l'auteur d'une *Notice sur les descendants de Racine*, 1824, et M. André-François Masson, descendant de la sœur de Racine, ont tant contribué à faire mieux connaître leur immortel ancêtre.

(1) Correspondant très sûr d'Arnauld et du P. Quesnel, il logeait dans le voisinage du poète et s'était lié très intimement avec lui. Il signa au mariage de Mme de Morambert. Dès 1692, Racine, dans une lettre à sa femme, associait au nom de Boileau celui du « cher M. Villard », et voulait qu'on lui communiquât toutes les nouvelles.

(2) *Mémoires sur la vie de Jean Racine*, par Louis Racine, 1747.

Louis XIV.—D'abord, il détestait les jansénistes, et Racine, réconcilié avec Port-Royal depuis 1677, entretenait les relations les plus cordiales et les moins cachées, non seulement avec Nicole, qu'il avait assisté dans sa dernière maladie, avec le grand Arnauld, qui lui avait écrit de l'exil : « Je me flatte qu'il n'y a guère personne que vous aimiez plus que moi », mais encore avec leurs amis survivants, pour lesquels il composait un *Abrégé de l'Histoire de Port-Royal*, que Boileau regardait « comme le plus parfait morceau d'histoire que nous eussions dans notre langue ». — En second lieu, Racine avait composé un placet pour être dégrevé d'une taxe extraordinaire, imposée sur les charges des secrétaires du Roi (1) (Racine en possédait une depuis février 1696) : il fut blâmé d'avoir fait remettre son placet par l'archevêque de Paris, puis d'avoir chargé la comtesse de Gramont d'en demander des nouvelles. En mettant ainsi en jeu ces influences, le poète semblait vouloir forcer la main au Roi (2). — La troisième cause du mécontentement de Louis XIV, peut-être même la première, au dire de Louis Racine, c'était un *Mémoire* sur les moyens propres à soulager la misère du peuple. Mme de Maintenon, qui le lisait, après l'avoir demandé à Racine, fut surprise par le Roi : il en parcourut quelques lignes et demanda avec vivacité qui en était l'auteur. Elle répondit qu'elle avait promis le secret. Elle fit une résistance inutile. Le Roi expliqua sa volonté en termes si précis qu'il fallut obéir. L'auteur fut nommé. Le Roi, en louant son zèle, parut désapprouver qu'un homme de lettres se mêlât de choses qui ne le regardaient pas. Il ajouta même, non sans quelair de mécontentement : « Parce qu'il sait faire parfaitement des vers, croit-il tout savoir ? et parce qu'il est grand poète, veut-il être ministre ? » On a contesté cette anecdote; on n'y a vu qu'une « sorte de roman ou de mélodrame

(1) Il avait obtenu en 1685 un dégrèvement semblable de 4.000 livres, à propos du bureau des finances de Moulins, dont il était trésorier.

(2) Le Roi cependant promit de dédommager le poète à la première occasion.

populaire »(1). Mais la critique contemporaine, avec M. Paul Mesnard dans la savante *Notice biographique* qui est en tête de la grande édition de Racine (Régnier, Hachette, 1865), avec M. Larroumet dans son *Racine* de la Collection des *Grands écrivains français*, 1898, avec M. Jules Lemaître dans son *Discours* du 21 avril à Port-Royal, estime que Louis Racine n'a pu inventer ni l'histoire du *Mémoire*, ni les paroles si naturelles du Roi, ni surtout la scène des jardins de Versailles, où Mme de Maintenon, dévouée au poète, s'écarta dans une allée pour qu'il pût l'y joindre. Sitôt qu'il fut près d'elle, elle lui dit : « Que craignez-vous ? c'est moi qui suis cause de votre malheur ; il est de mon intérêt et de mon honneur de réparer ce que j'ai fait. Votre fortune devient la mienne. Laissez passer ce nuage ; je ramènerai le beau temps. — Non, non, Madame, lui répondit-il ; vous ne le ramènerez jamais pour moi. — Et pourquoi, reprit-elle, avez-vous une pareille pensée ? Doutez-vous de mon cœur ou de mon crédit ? » Il lui répondit : « Je sais, Madame, quel est votre crédit, et je sais quelles bontés vous avez pour moi ; mais j'ai une tante qui m'aime d'une façon bien différente. Cette sainte fille demande tous les jours à Dieu pour moi des disgrâces, des humiliations, des sujets de pénitence ; et elle a plus de crédit que vous. » Sur ses entrefaites, le Roi étant passé en calèche : « Cachez-vous », s'écria Mme de Maintenon, et le poète se sauva dans un bosquet.

Il semble bien, pourtant, d'après la *Lettre* de Racine à Mme de Maintenon (Marly, le 4 mars 1698), que ce n'est pas le placet sur la taxe ni le *Mémoire* sur la misère du peuple qui blessa le plus Louis XIV, mais bien le jansénisme du poète. Il parle d'abord « de la taxe, qui a si fort dérangé ses petites affaires », et il raconte comment « il s'est conduit tout naturellement dans cette affaire. Mais j'apprends, ajoute-t-il, que j'en ai une autre bien plus terrible sur les bras, et qu'on m'a fait passer pour janséniste dans l'esprit du Roi... Je sais que, dans l'idée du Roi, un janséniste est

(1) GAILLARDIN, *Histoire de Louis XIV*, VI, p. 5, note.

tout ensemble un homme de cabale et un homme rebelle à l'Eglise. » Or, Racine a toujours eu « une soumission d'enfant pour tout ce que l'Eglise croit et ordonne, même dans les plus petites choses ». Et, « pour la cabale, qui est-ce qui n'en peut point être accusé, si on en accuse un homme aussi dévoué au Roi » que l'auteur d'*Esther* et d'*Athalie*, qu'on « a vu souvent combattre de petits chagrins qui naissent quelquefois dans l'esprit des gens que le Roi a le plus comblés de ses grâces » ? Racine n'a fait qu'aller trouver le P. de la Chaise en faveur de la supérieure de Port-Royal, à laquelle le poète croit « avoir des obligations infinies », et le P. de la Chaise « l'a assuré en l'embrassant qu'il serait toute sa vie son serviteur et son ami ». Néanmoins, Racine est profondément affligé : « Je vous assure, Madame, écrit-il, que l'état où je me trouve est très digne de la compassion que je vous ai toujours vue pour les malheureux ».

Y avait-il cependant une disgrâce ? Il ne le semble pas à M. de Noailles dans son *Histoire de Mme de Maintenon*, 1858, IV, p. 638, ni à M. Avenel, *Journal des Savants*, décembre 1861, ni à M. Mesnard, *Notice*, p. 154. M. Larroumet, *Racine*, p. 128-9, pense, au contraire, que « tout ce que l'on peut admettre, c'est que la disgrâce ne fut pas déclarée ». En réalité, il n'y eut qu'un refroidissement ; mais c'en était assez pour l'âme si sensible et si délicate de Racine.

S'il ne fut pas « frappé à mort par un regard un peu sévère du Roi », s'il n'est pas « mort de l'adulation, après en avoir vécu », comme l'a dit un des plus grands poètes de ce siècle (1), il ne fit que languir et souffrir depuis octobre 1698 jusqu'au 21 avril 1699. Il fut honoré de la visite des médecins de la cour et de celle des plus grands seigneurs, « qui l'assuraient que le Roi leur demandait souvent de ses nouvelles ». « Sa Majesté, dit Perrault dans ses *Hommes illustres*, envoya très souvent savoir de ses nouvelles pendant sa maladie » : preuve que Racine, qui avait été de

(1) Lamartine : *Cours familier de Littérature.*

tous les Marly jusqu'au dernier moment, n'était pas disgracié.

Ses amis ne le quittaient plus. « Valincour et l'abbé Renaudot ne bougeaient presque de sa chambre » (1). Boileau, « le meilleur homme qu'il y eût au monde » (2), étant allé respirer l'air à Auteuil, dans un moment où il avait cru Racine hors de péril, dut bientôt revenir, pour recevoir la dernière étreinte et le dernier adieu de celui qui lui disait : « Je regarde comme un bonheur pour moi de mourir avant vous ».

« Racine est à l'extrémité, écrivait Dangeau dans son *Journal*, le 15 mars ; on n'en espère plus rien ; il est regretté par les courtisans, et le Roi même paraît affligé de l'état où il est, et s'en informe avec beaucoup de bonté ». « Il vous aurait édifiée, le pauvre homme, lisons-nous dans une *Lettre* de M[me] de Maintenon à M[me] de la Maisonfort, si vous aviez vu son humilité dans sa dernière maladie, et son repentir sur la recherche d'esprit. Il ne demanda point dans ce temps-là un directeur à la mode; mais il ne vit qu'un bon prêtre de sa paroisse ». Ce dernier détail est inexact. « Un prêtre de Saint-André-des-Arcs (3), son confesseur depuis longtemps, dit Louis Racine, le soutenait par ses exhortations ; et M. l'abbé Boileau, chanoine de Saint-Honoré, y venait joindre les siennes. » Le petit Louis Racine faisait à son père de fréquentes lectures de piété, dans les livres à la portée d'un enfant de six ans et demi.

Le poète pria Rollin de veiller sur l'éducation de cet enfant. Il fit écrire à M. de Cavoie pour demander le payement de ce qui lui était dû de sa pension d'histogiographe du Roi. Comme Jean-Baptiste Racine avait oublié de parler de Boileau : « Recommencez votre lettre, lui dit le poète ; faites connaître à Boileau que j'ai été son ami jusqu'à la mort. »

« Il avait eu toute sa vie (pour la mort) d'extrêmes frayeurs, que la religion dissipa entièrement dans sa der-

(1) *Lettre de Racine à son fils*, 24 octobre 1698.
(2) Même *Lettre*.
(3) Et non de Saint-Sulpice, paroisse du poète.



nière maladie; il s'occupa toujours de son dernier moment, qu'il vit arriver avec une tranquillité qui surprit et édifia tous ceux qui savaient combien il l'avait appréhendé. » (1)

Comme son fils Jean-Baptiste lui donnait quelque espoir d'après les médecins : « Ils diront ce qu'il voudront, lui répondit le poète; laissons-les dire; mais vous, mon fils, voulez-vous me tromper et vous entendez-vous avec eux ? Dieu est le maître; mais je puis vous assurer que, s'il me donnait le choix ou de la vie ou de la mort, je ne sais ce que je choisirais : les frais en sont faits. » (2)

Lorsque, après la mort édifiante du grand poète, Boileau reparut pour la première fois à Versailles, le Roi lui cria, du plus loin qu'il l'aperçut : « Despréaux, nous avons beaucoup perdu, vous et moi, à la mort de Racine. — Tout ce qui me console, Sire, répondit Despréaux, c'est que mon ami a fait une fin très chrétienne, quoiqu'il craignît extrêmement la mort. » Boileau écrivait à Brossette, le 9 mai 1699 : « Sa Majesté m'a parlé de M. Racine d'une manière à donner envie aux courtisans de mourir, s'ils croyaient qu'Elle parlât d'eux de la sorte après leur mort. »

Ce qui vaut mieux pour Racine que d'avoir été « regretté du plus grand roi de l'univers », c'est d'avoir eu les sentiments les plus pieux, que M. Larroumet a le tort, dans son *Racine*, pp. 129-30, de passer complètement sous silence, tout en rendant hommage à cette « fin, belle et touchante entre toutes. »

Pourquoi ne pas citer aussi l'épitaphe, non pas « latine », mais française de Boileau, et traduite en latin par Dodart, médecin de Port-Royal et de Racine ? M. Larroumet dit excellemment qu'elle est, « en quelques lignes, une exacte biographie et un jugement complet ». Le P. Delaporte (3), dans les *Etudes* du 20 avril, dit encore mieux qu'elle « est un admirable monument de la foi des deux poètes. »

(1) *Mémoires* de Louis Racine.

(2) Louis Racine a eu tort de modifier ces paroles de son père, au lieu de les citer sans y changer un seul mot, telles que les lui rapportait une *Lettre* de son frère Jean-Baptiste en 1742.

(3) Il aurait dû, ce semble, la citer intégralement.

Elle mérite, à ce titre, d'être rappelée, comme tous les détails qui précèdent, à une époque où l'on oublie beaucoup trop quels admirables chrétiens étaient nos grands hommes d'autrefois.

D. O. M.

« Ici repose le corps de Messire Jean Racine, trésorier de France, secrétaire du Roi, gentilhomme ordinaire de sa maison, et l'un des quarante de l'Académie française ; qui, après avoir longtemps charmé la France par ses excellentes poésies profanes, consacra ses muses à Dieu, et les employa uniquement à louer le seul objet digne de louange.

« Les raisons indispensables qui l'attachèrent à la cour l'empêchèrent de quitter le monde ; mais elles ne l'empêchèrent pas de s'acquitter exactement au milieu du monde de tous les devoirs de la piété et de la religion.

« Il fut choisi avec un de ses amis par le roi Louis le Grand pour rassembler en un corps d'histoire les merveilles de son règne, et il était occupé à ce grand ouvrage, lorsque tout à coup il fut attaqué d'une longue et cruelle maladie, qui à la fin l'enleva de ce séjour de misères dans sa cinquante-neuvième année.

« Bien qu'il eût extrêmement redouté la mort, lorsqu'elle était encore loin de lui, il la vit de près sans s'étonner, et mourut beaucoup plus rempli d'espérance que de crainte, dans une entière résignatisn à la volonté de Dieu.

« Sa perte affligea sensiblement ses amis, entre lesquels il pouvait compter les personnes les plus considérables du royaume, et il fut regretté du Roi même.

« Son humilité et l'affection particulière qu'il eut toujours pour cette maison (1), où il avait reçu dans sa jeunesse les premières instructions du christianisme, lui firent souhaiter d'être enterré sans pompe aucune dans (ce) cimetière, avec les humbles serviteurs de Dieu qui y reposent et auprès desquels il a été mis, selon qu'il l'avait ordonné par son testament. (2).

(1) Il s'agit de Port-Royal des Champs.

(2) Racine avait écrit ce testament le 29 octobre 1685. « Incertain, y disait-il, de l'heure à laquelle il plaira à Dieu de m'appeler », il déterminait diverses aumônes pour les pauvres. C'est par un codicile du 10 octobre 1698, qu'il demanda à être enterré à Port-Royal, au pied de M. Hamon, et déplora « les scandales de sa vie passée ».

« Cela ne fit pas sa cour, dit Saint-Simon en parlant de cette inhumation; mais un mort ne s'en soucie guère. »

« O toi, qui que tu sois, que la piété attire en ce saint lieu, plains dans un si excellent homme la courte destinée de tous les mortels, et quelque grande idée que te puisse donner de lui sa réputation, souviens-toi que ce sont des prières, et non pas de vains éloges qu'il te demande. »

Est-ce que ces souvenirs si chrétiens et si touchants sont revenus à la mémoire de tous ceux qu'on a vus naguère célébrer avec tant d'éclat le deuxième centenaire du grand poète ? Il est permis d'en douter. Et pourtant, Racine lui-même estimait à plus haut prix sa foi que sa gloire et son christianisme que son génie. Lorsque, en 1696, un jeune régent de troisième au collège Louis le Grand, tenu par les Jésuites, eut la malencontreuse idée de se demander, dans une harangue latine, « si Racine était chrétien, s'il était poète, *Racinius an christianus ? an poeta ?* » et de répondre qu'il n'était ni l'un ni l'autre, l'auteur d'*Athalie* écrivit à Boileau (1), que le P. Bouhours et d'autres Jésuites avaient chargé d'offrir leurs excuses à son ami : « Il y a bien longtemps que Dieu m'a fait la grâce d'être assez peu sensible au bien et au mal qu'on peut dire de mes tragédies, et de ne me mettre en peine que du compte que j'aurai à lui en rendre un jour. »

Rien ne pouvait donc être plus en harmonie avec la suprême pensée de cet illustre mort que de rappeler ses invincibles croyances, dont Sainte-Beuve a si bien dit qu'à la fin « le poète était tout fondu dans le chrétien ».

II

Il semble, pourtant, que ce soit l'artiste de génie plus que le sublime croyant qu'on ait célébré le 21 avril à Paris, le 23 avril à la Ferté-Milon, et le 25 avril à Port-Royal des Champs.

(1) Le 4 avril 1696.

Paris a donné le branle, comme il convenait à la capitale de la poésie et des lettres françaises. Une cérémonie religieuse réunissait l'élite de nos lettrés dans l'église Saint-Etienne du Mont, où reposent, depuis 1711, les restes mortels de Racine.

On sait qu'après la destruction de Port-Royal, en 1709, les familles qui avaient des parents dans les sépultures de l'abbaye reçurent l'ordre de les exhumer et de leur chercher ailleurs un tombeau. « Le 2 décembre 1711, comme l'attestent les registres de Saint-Etienne du Mont, les restes du grand poète furent transportés dans cette église, après avoir été arrachés à la terre choisie par lui, comme la plus sainte où il pût attendre la miséricorde de Dieu. Il eut du moins pour l'accompagner dans cet exil de la tombe deux autres grands morts de Port-Royal, MM. de Saci et Antoine Lemaître (1) », celui-là même qui écrivait à Racine enfant de l'aimer comme « son papa ». La place où le poète fut inhumé, à Saint-Etienne du Mont, est indiquée avec précision dans le testament de sa femme, qui dut, suivant son désir, y être mise près de lui. C'est « derrière le chœur, sous la tombe de M. de Boisroger et M. Thomas du Fossé, au côté gauche de la tombe de Pascal, en regardant l'autel de la Vierge » : voisinage illustre, qui n'est pas pour déplaire à l'auteur de l'*Abrégé de l'Histoire de Port-Royal*, où l'auteur des *Pensées* occupe la place d'honneur. Le 21 avril 1818, on plaça près de la tombe de Racine la pierre retrouvée en 1808 dans l'église de Magny-Lessart, près de Port-Royal, et où est gravée l'épitaphe que Boileau avait composée pour le grand poète, son ami.

C'est donc dans l'église Saint-Etienne du Mont que le vendredi matin, 21 avril 1899, avait lieu un service funèbre pour ce mort immortel. Une assistance d'élite occupait entièrement les trois nefs. Au banc d'œuvre, M. Jules Lemaître semblait présider, assisté de M. François Coppée, à sa droite, et de M. Brunetière, à sa gauche. Le duc de Broglie, MM. Thureau-Dangin, Hanotaux, Vandal, Gréard,

(1) Paul Mesnard, *Notice*, p. 162-3.

Boissier et Henry Houssaye complétaient la délégation de l'Académie. Les habits aux palmes vertes étaient, d'ailleurs, du plus heureux effet aux places réservées d'ordinaire au clergé et aux membres du conseil de fabrique.

M. Crouslé, M. Gazier et plusieurs autres professeurs de la Sorbonne assistaient à la cérémonie.

Le clergé était représenté par M. le vicaire général Bureau, délégué de Son Eminence le cardinal Richard; par M. l'abbé Sicard, curé de Saint-Médard; M. le chanoine Pousset, archiprêtre de Notre-Dame; M. l'abbé Gaultier de Chaubry, curé de Saint-Eustache, M. le chanoine Perdreau, etc.

Pendant la messe, célébrée par M. Lesêtre, curé de Saint-Etienne du Mont, on a exécuté des fragments d'*Esther* et d'*Athalie*, musique de Coquard et de Mendelssohn.

C'est Son Eminence le cardinal Perraud, de l'Académie Française, qui devait faire l'éloge de Racine, et nul ne doute que l'illustre orateur eût encore donné un chef-d'œuvre, digne pendant de l'éloge de Lamartine, prononcé au centenaire de ce poète, à Mâcon, en octobre 1890. Mais le cardinal Perraud, retenu à Autun par les suites d'une maladie, qui l'a conduit récemment « tout près des portes éternelles », ainsi qu'il l'écrivait lui-même à Mgr Touchet, évêque d'Orléans, avait désigné ce dernier pour le remplacer devant l'auditoire choisi de Saint-Etienne du Mont.

Mgr Touchet, dont l'éloquence est admirablement servie par un très bel organe, s'est acquitté de sa tâche, non seulement en grand orateur et en évêque, mais encore en homme qui connaît à fond le XVIIe siècle et qui s'en serait voulu de laisser « clore ses lèvres » par « le silence d'une demi-rancune » contre Racine.

Racine, en effet, fut janséniste et homme de théâtre.

Mais Mgr Touchet excuse le jansénisme de son héros par la reconnaissance qu'il devait à Port-Royal.

Les solitaires ne l'avaient-ils pas recueilli enfant ? Ne lui avaient-ils pas ouvert la source sacrée des lettres grecques et latines, où son esprit avait bu jusqu'à l'extase ? Orphelin, ne lui avaient-ils pas servi de père ?

D'ailleurs, Port-Royal à ses origines fut vraiment « une école de moralité supérieure ». Cela finit mal, reconnaît l'orateur: « la soirée fut boueuse; le matin avait été d'or et d'azur ! » Racine ne regarda que le matin.

Homme de théâtre, presque tous ses personnages — dont Mgr Touchet parle avec une compétence remarquable — décèlent une inspiration chrétienne.

Lisez ce piquant récit des représentations d'*Esther :*

Des privilégiés, invités par Mme de Maintenon; Louis XIV faisant presque office d'ouvreuse, la canne haute dans la porte et ne laissant passer qu'à bon escient quiconque se présente ; lui-même gagnant sa place, quand la représentation va commencer; Madame de Maintenon à son côté; autour d'eux, une couronne de princes et de princesses, parmi lesquels le roi et la reine d'Angleterre; des grandes dames, parmi lesquelles Mme de Sévigné; des hommes de lettres, parmi lesquels Boileau; des évêques, parmi lesquels Bossuet, dit-on (1); des religieux, parmi lesquels le père de La Chaise; les classes bleues, vertes, roses, des demoiselles de Saint-Cyr, impatientes, parlant bas en attendant que la toile se lève ; leurs maîtresses, graves et recueillies, sous le voile d'étamine blanche et de soie noire ; un théâtre superbement luxueux; une perspective des jardins et des portiques qui, découverte subitement, tirera des murmures, presque des cris d'amiration ; des actrices en robes d'or rehaussées d'authentiques pierreries, formées à l'art du comédien par Racine lui-même — Racine, le lecteur incomparable — et qui diront, en effet, si naturellement, si éloquemment, que leur mère adoptive en sera épouvantée, mais en attendant, si épeurées, si vraiment « colombes timides » que les voici à deux genoux, récitant le *Veni creator* afin d'appeler sur elles-mêmes l'esprit qui leur donnera la force d'entrer en scène...

Ce tableau n'est-il pas délicieux ?

L'évèque d'Orléans s'est aussi demandé quelle place occupe Racine dans l'histoire de la littérature :

(1) Ce dit-on n'est guère acceptable. Fénelon, encore abbé, assistait à ces représentations, comme à celles d'*Athalie,* en 1691. Pour Bossuet, c'est pius que douteux.

Il n'est pas Eschyle, a-t-il dit, il n'est pas Shakespeare, il n'est pas Corneille; mais point nécessaire, sans doute, n'est d'être ces géants presque démesurés pour demeurer la grâce et l'harmonie, la délicatesse et le bon sens, l'équilibre, la clarté, la beauté, « pour devenir un centre incontesté, sinon le centre unique », du drame national, pour être l'étoile littéraire la plus pure, la plus suave, de la France, au plus beau siècle littéraire de la France.

A ce titre, un évêque patriote a bien le droit d'honorer sa mémoire. Il reste, ce faisant, dans la tradition de cette Eglise gallicane, qu'il salue avec la plus éloquente émotion :

L'Eglise gallicane n'est pas morte tout entière. Elle vit par notre admiration respectueuse de son passé; elle vit plus encore par l'amour profond de la patrie que nous avons hérité de nos pères, les anciens évêques.

Que souvent, dans ces temps derniers, quand des paroles sacrilèges jetaient le trouble dans la nation et le discrédit sur les choses saintes, des voix épiscopales se sont élevées pour enseigner, de l'autorité même du Christ, les devoirs et les abnégations qui s'imposent aux bons citoyens !

Que souvent ces mêmes voix ont exalté la France et rappelé ce qui peut, ce qui doit l'ennoblir, devant l'humanité !... Racine est une des gloires du cher pays. Notre place était près de lui en ce centenaire.

Le soir, à la Comédie Française, on a représenté *Bérénice* et *les Plaideurs*, et M. Mounet-Sully a lu avec chaleur le discours de M. de Valincour, successeur de Racine à l'Académie française et dans la charge d'historiographe du Roi. Ce discours, il faut le dire, a paru terne et sans éclat : un ami devait s'échauffer davantage pour parler d'un divin poète comme Racine.

A l'Odéon, soirée populaire à prix réduits : *Iphigénie*, le *Berceau de Racine*, à-propos en vers de M. Gustave Philippon, et *les Plaideurs*.

L'*Univers illustré* donnait en même temps le magnifique *Portrait* de Racine, qui ressemble tant à celui de Louis XIV

par Rigaud, le *Testament* du poète, d'une écriture si élégante et si belle, les bas-reliefs de son tombeau et de sa maison natale à la Ferté-Milon, son buste et sa statue (1), à la Ferté-Milon, la porte de sa maison mortuaire, rue Visconti, etc.

Le dimanche, 23 avril, la Ferté-Milon fêtait son plus illustre enfant.

Cette petite ville de l'ancien Valois et de l'Ile-de-France « s'élève en amphithéâtre, au bord de l'Ourcq, sur une colline, dont la façade ruinée d'un superbe château, bâti à la fin du XIVe siècle par Louis d'Orléans, couronne le sommet. Une muraille flanquée de tours, dont une partie subsiste encore, entourait la cité proprement dite, laissant en dehors de l'enceinte, le long de la rivière, le faubourg de la Pescherie ou de Saint-Vaast. C'est à l'entrée de ce faubourg, tout au bord de l'eau, que s'élevait la maison, détruite en 1865, où serait né le poète (2). S'il ne reste plus de cette maison qu'un élégant bas-relief de pierre, jadis placé au-dessus d'une cheminée et représentant le *Jugement de Pâris*, du moins le site n'a guère changé. L'Ourcq coule, limpide et lent, à travers une vaste prairie, où des peupliers superbes s'alignent en rang pressés. L'enfant grandit dans ce coin de verdure et de fraîcheur, au milieu des eaux et des ombrages qu'il devait aimer toute sa vie. Du jardin paternel, il voyait, au sommet de la colline, comme on la voit encore, l'immense courtine du château, démantelée depuis Henri IV, et tendant sur le ciel comme une draperie trouée de lumière. Monté sur le plateau par les ruelles escarpées qui enserrent une belle église de la Renaissance, il découvrait un vaste horizon (3). » Racine goûtait si bien cet horizon que plus tard ceux d'Uzès et du midi le choquèrent avec leur

(1) Par David d'Angers.

(2) On est si oublieux, disait un journal, en particulier à la Ferté-Milon ! Sept ou huit familles étaient alliées à Racine; la tradition devait se perpétuer et se conserver, et l'on ne sait déjà plus où le poète est né ! Quatorze maisons se disputent l'honneur de l'avoir vu naître. C'est deux fois le nombre des cités qui, jadis, se glorifiaient d'avoir donné le jour à Homère.

(3) *Racine* de M. Larroumet, p. 7-8.

lumière plus vive et plus ardente. On peut donc dire qu'il y a une secrète harmonie entre la vigueur sobre et élégante du pays natal de Racine et la poésie éclose au souffle de son génie.

Le 23 avril, la Ferté-Milon voyait, par ses rues enguirlandées de lierre et décorées d'écussons, défiler les délégués du Gouvernement, M. Henri Houssaye, de l'Académie française, M. Crouslé, de la Sorbonne, préfet, sous-préfet, sénateur, députés de l'Aisne, etc. Les visiteurs montaient jusqu'à la mairie, et s'ils admiraient fort peu la statue de Racine par David d'Angers, qui l'a représenté nu et mal drapé, ils avaient le plaisir de voir des pièces intéressantes : l'acte de baptême de Racine, une procuration notariale qui porte sa signature et l'acte de mariage de La Fontaine avec Marie Héricart, parente de Racine.

On allait ensuite à l'église, décorée de bannières portant les armes parlantes du poète, auquel on n'avait pas fait grâce du « vilain rat », qu'il supprimait en 1697. On écoutait les chœurs d'*Esther*, interprétés par les chanteurs de Saint-Gervais, et un discours de M. l'abbé Vignot, que Mgr Deramecourt, évêque de Soissons devait appeler un « ingénieux éloge » de Racine. Moins indulgent que Mgr Touchet, pour les « bagatelles » du poète et ses années de jeunesse, M. Vignot a eu des traits heureux.

« Cette église, a-t-il dit, qui vit baptiser Racine et où La Fontaine eut un jour la distraction de se marier. — La grande âme de Bossuet, enfin détendue, se réjouit avec nous.—Racine faillit être prêtre, ainsi qu'à cette époque tout enfant indiscipliné : on s'engageait dans les ordres comme aujourd'hui dans la cavalerie. — Racine fut un de ces rares de notre pays qui ne se crut pas obligé de suivre la vile tradition de la vieille gaieté française ! — Il passa sa vie à commenter le *Banquet* de Platon, en faisant taire Alcibiade !

Après Corneille, le grand sculpteur en bois, il a taillé en pleine chair humaine ! — *Athalie*, le *prieslied* de Racine. — Racine songea d'abord à se retirer à la Chartreuse : il se retira à la cour. — Madame de Sévigné, l'enragée marquise, lui reprochait d'aimer Dieu comme il aima ses maîtresses.

Qu'importe ? si Dieu veut bien de nos restes et de nos analogies d'amour ! — Racine, suivant le Roi à la guerre, fut de ces hommes de lettres qui, ayant un jour découvert la patrie, ne croient pouvoir la servir qu'à cheval ! »

Mgr Deramecourt faisait ensuite entendre « son merci d'évêque de Soissons et son *Sursum corda* d'évêque catholique »; il nommait chanoine M. Maréchal, curé de la Ferté-Milon et organisateur de cette belle fête.

Après une journée tout ensoleillée et la représentation par les artistes de la Comédie française de *Bérénice* et *des Plaideurs*, il y eut de superbes illuminations et un banquet rehaussé par des toasts éloquents du préfet, de l'évêque, du maire, de M. Henri Houssaye, de M. Roujon, etc.

Les Milonais se souviendront longtemps de ce superbe centenaire.

Après la patrie natale du poète, sa patrie intellectuelle ; après la Ferté-Milon, Port-Royal des Champs.

M. Léon Séché rappelait dans le *Gaulois* et le *Temps* les liens intimes qui unissaient Racine et « Messieurs de Port-Royal ». M. Gazier, le bibliothécaire du jansénisme expirant, organisait un pèlerinage aux ruines célèbres de l'Abbaye où vécurent ces religieuses « pures comme des anges, orgueilleuses comme des démons », où M. d'Andilly promenait sa bonne grâce et son sourire, où M. Hamon et M. Lemaître répandaient les bienfaits de leur charité, où Lancelot écrivait le *Jardin des Racines grecques*, où Pascal révélait son génie par son *Entretien avec M. Sacy* et par ses terribles *Provinciales*, tandis que le « petit Racine » sentait s'éveiller sa muse et décrivait en vers le paysage, l'étang, les prairies, les jardins du monastère :

De là, j'aperçois les prairies...
Etaler leurs pourpres fleuries.
De ça, je vois les pampres verts
Enrichir cent tertres divers
De leurs grappes fécondes,
Et là, les prodigues guérets,
De leurs javelles blondes,
Border les prés et les forêts...

Saintes demeures du silence,
Lieux pleins de charmes et d'attraits,
Port où, dans le sein de la paix,
Règnent la grâce et l'innocence,
Beaux déserts qu'à l'envi des cieux
De ses trésors plus précieux
A comblés la nature, etc..., etc.

Le ciel, qui peut-être n'a pas encore pardonné au Jansénisme, a été aussi inclément pour les pèlerins de Port-Royal qu'il s'était montré radieux pour les habitants de la Ferté-Milon. De terribles rafales et de furieuses averses, trop rarement coupées de quelques éclaircies, ont gâté la journée. Les fleurs des pommiers qui bordent les routes gisaient sur le sol, et les pèlerins glissaient, s'embourbaient dans les sentiers argileux.

Néanmoins, M. Gazier pouvait étaler aux yeux de ses hôtes plusieurs autographes de la Mère Angélique, d'Arnauld, etc., dont sainte Beuve, « suspect », n'avait pas eu communication, et l'édition princeps de l'*Augustinus*, de dimensions fort imposantes. Dans une de ses *Lettres* à l'auteur des *Imaginaires*, Racine reproche à MM. de Port-Royal d'exiger « qu'on ait lu Jansénius et qu'on n'y ait point lu les *Propositions* ». La première de ces deux exigences était bien cruelle !

M. Jules Lemaître a présidé un déjeuner intime, où l'on voyait autour de lui : MM. Lenient, Gaston Boissier, Dejob, Melchior de Vogüé, Costa de Beauregard, d'Haussonville, Paul Deschanel, Ernest Lavisse, Henri de Bornier, de Hérédia, d'Haussonville, André Theuriet, Henri Lavedan; Rabier et Pol Neveu, représentant le ministre de l'instruction publique ; Baplon, Maspéro, de Linière, sous-préfet de Rambouillet, Chaplain, Pierre de Nolhac, « apportant, de Versailles, le repentir du grand Roi » ; le vicomte de Galard, descendant de Catherine Racine ; M. Masson-Forestier, descendant de la sœur du poète, Welschinger, Crouslé, Decharme, Hauvette, Jean Frère, l'auteur du beau buste qu'on allait inaugurer, etc., etc.

L'on s'est ensuite rangé autour de ce buste pour enten-

dre un admirable discours de M. Jules Lemaître, qu'ont publié l'*Echo de Paris* et le *Temps*. C'était un charme d'écouter les phrases harmonieuses et souples de l'éloquent accadémicien, qui en faisait ressortir tout le sens avec une habileté merveilleuse.

Tout conspire ici, a-t-il dit, à pénétrer nos cœurs de souvenirs et de sentiments délicieux et rares. Cette vallée de Port-Royal est un des coins de la France les plus augustes, les plus imprégnés d'âme. C'est une terre sacrée.

Car, d'abord, cette vallée a abrité la vie intérieure la plus intense peut-être qui ait été vécue dans notre patrie. Là ont médité et prié les âmes les plus profondes, les plus repliées sur elles-mêmes, les plus obsédées par le mystère de leur destinée spirituelle. Nulles, dans ce vertige de l'esprit attentif à son propre gouffre, n'ont paru douter davantage de la liberté humaine, et n'ont pourtant montré une volonté plus forte... Mais, d'un autre côté, cet asile de l'ascétisme janséniste fut le berceau du génie qui fit les plus belles peintures et les plus harmonieuses de ces passions de l'amour, de ces « mouvements désordonnés » contre qui tant de saintes âmes luttèrent ici dans une anxieuse pénitence. Cette terre, nourrie de sainteté, fut aussi mère de beauté et de la plus émouvante et de la plus séductrice de toutes.

Et enfin le plus doux paysage français, fleurs, ombrages, eaux légères, courbes du sol et ondulations caressantes, ciel tendre et souvent mélancolique, enveloppe ces souvenirs de religion et d'art qui sont entre les plus grands de notre tradition nationale. Ces feuillages sont « bien nés ». Ces arbres sont les petits-fils de ceux qui ont ombragé les deux têtes merveilleuses et chères où sont écloses les *Pensées* de Pascal et les tragédies de Racine. Et nous songeons que, lorsque le génie de la France aura accompli son œuvre, — dans longtemps, bien longtemps, — d'autres feuillages, descendant de ces arbres-ci, s'inclineront sur les fronts d'une humanité dont nous ne prévoyons pas les conditions d'existence, mais qui, si elle n'est retournée à la barbarie primitive, continuera d'être inquiète dans son esprit, comme Pascal, et troublée dans son cœur, comme Racine. Et tout cela, religion, art, nature, s'accorde pour former en nous un mélange d'impressions si fortes que nous plions sous elles et que nous ne saurions les définir.

M. Lemaître a montré ensuite l'influence profonde qu'exerça Port-Royal sur Racine, qu'il « enveloppa tout entier(1) », non seulement au début et vers la fin de sa vie, mais encore à l'époque où, poète dramatique en vogue, « vivant avec des comédiens et même avec des comédiennes », il semblait le plus avoir oublié les leçons des pieux solitaires. Et, après avoir ingénieusement expliqué comment, à ses yeux, entre le jansénisme et *Phèdre*, il n'y a point de contradiction, « on peut dire, a conclu l'orateur, que le théâtre de Racine est la fleur profane et imprévue du grand travail de méditation religieuse et de perfectionnement intérieur qui s'est accompli, il y a deux siècles dans ce jardin, parmi ces ruines où ont battu de si fermes cœurs, — honneur austère de notre race, comme Racine en est à jamais l'honneur charmant. »

L'ombre de Racine a dû goûter cet éloge racinien.

Pourquoi faut-il que M. Jules Lemaître, obéissant aux préjugés qui lui ont dicté son regrettable article sur *Corneille* dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française*, ait cru devoir dire : « Le marguillier Corneille était un orgueilleux païen, un intrépide optimiste, une sorte de stoïcien mégalomane. Il inventait des volontés sûres d'elles, héroïques, parfois monstrueuses sans le savoir. » Certes, Racine protesterait contre de pareilles assertions et renverrait l'éminent critique au discours prononcé en 1685 au sein de l'Académie : « En quel état se trouvait la scène française, lorsque M. Corneille commença à travailler ! etc. »

Après le discours de M. Lemaître, on a monté « les cent marches » qui mènent à l'ancienne Ecole, où Racine apprit le grec en dévorant *Théagène et Chariclée*. La chambre du poète, toute petite, est aujourd'hui un cabinet de toilette. Les autres chambres abritèrent Pascal, Arnauld, Nicole, dont on voit les portraits rassemblés

(1) Il ne nous appartient pas de concilier absolument le langage de Mgr Touchet, défendant Racine d'avoir été « un janséniste doctrinaire », et le langage de l'académicien « très patriote, très aimé de son évêque, depuis quelques heures passées au bord de la Fontaine bleue, dans les champs familiers de Tavers ».



dans une belle galerie, décorée par Nattier. Les images austères de la Mère Agnès et de la Mère Angélique ornent la bibliothèque. Dans le parc, on montre encore quelques arbres « du temps », et voici, dans la cour, le seau qu'imagina Pascal pour tirer de l'eau d'un puits qu'il avait creusé lui-même. M. Jules Lemaître s'émerveille des mortifications que s'imposait ce grand homme. M. Gréard observe que, tout simplement, en cette occasion, Port-Royal utilisait son habileté d'ingénieur.

Le pèlerinage s'achève par une visite à l'église de Magny. On y voit, recueillies et rangées contre un mur, les pierres tombales des jansénistes. M. d'Haussonville en lit et en commente les inscriptions. Puis, par la route jonchée de fleurs de pommiers que le vent disperse, on regagne la gare et, malgré la pluie et les giboulées, chacun emporte un délicieux souvenir de cette belle fête, où le plus pur de nos poètes a été loué en un langage digne de lui.

Est-ce tout? Non : le 28 avril s'est ouverte jusqu'à la fin mai, à la galerie Mazarine, l'exposition racinienne organisée, à l'occasion du bicentenaire de Racine, par M. Léopold Delisle, administrateur, et MM. Marchal, Desprez, Bouchot et Babelon, conservateurs de la Bibliothèque nationale.

Cette exposition comprend des livres, des manuscrits, des estampes, des médailles, ayant appartenu au poète ou se rapportant à sa vie et à ses œuvres.

La Bibliothèque nationale est riche en souvenirs de tous nos grands écrivains, et notamment de Racine.

III

Comme il est vrai de dire des siècles, aussi bien que des jours, qu'ils se suivent et ne se ressemblent pas !

Une pareille apothéose de Racine n'eût pas été possible il y a cent ans, ni, à plus forte raison, il y a deux cents ans.

Le XVIIe siècle, il faut le reconnaître, a été dur, bien dur

pour Racine, et lui a fait chèrement expier sa gloire et son génie.

Sans doute, le poète avait pour lui d'illustres suffrages : le suffrage de Louis XIV, qui détermina le succès des *Plaideurs* en 1668, qui honora *Britannicus* en se corrigeant de danser en public et de se donner en spectacle comme Néron, qui se déclara enchanté d'*Esther* jusqu'à la voir cinq fois de suite, qui se montra très satisfait d'*Athalie*, et qui ne voulait dans ses maladies d'autre distraction (1) que les lectures que lui faisait Racine de sa voix enchanteresse; le suffrage de Madame, duchesse d'Orléans, « qui avait daigné prendre soin de la conduite » d'*Andromaque* et « l'avait honorée de quelques larmes » que le poète recueillait dans sa *Préface*, en attendant que cette princesse, dont la grâce a séduit la postérité comme les contemporains et Michelet lui-même aussi bien que Bossuet, procurât à l'auteur de *Bérénice* un triomphe éclatant sur l'auteur de *Titus et Bérénice*; le suffrage du grand Condé, qui prenait si énergiquement sous sa protection Racine et Boileau, menacés après *Phèdre* des insolences du duc de Nevers; le suffrage de Mme de Montespan, de son frère, le duc de Vivonne, et de toute leur famille, célèbre par « l'esprit des Mortemart »; le suffrage du grand Colbert, de son fils, le marquis de Seignelay, de M. de Pomponne, de Guilleragues, de Dangeau, de Mme de Coulanges; le suffrage des PP. Rapin, Bouhours, de la Chaise et Bourdaloue; le suffrage surtout de La Fontaine, de Molière, toujours équitable pour Racine, même après leur brouille; de La Bruyère, de Boileau enfin, qui le défendit, le soutint avec tant de chaleur, depuis *Andromaque* et *Britannicus* jusqu'à *Phèdre* et *Athalie*, et trouva ses plus beaux accents, composa le chef-d'œuvre de son esprit et de son cœur le jour où il disait à son ami :

(1) « Le goût du Roi pour Racine, dit M. Larroumet, *Racine* p. 113, se marquait par les plus rares faveurs. Il avait un appartement à Versailles;... seul, avec M. de Chamlay, Racine pouvait entrer quand il voulait au lever du roi... Il était de tous les Marly, la plus recherchée des privautés royales. »

Que tu sais bien, Racine, à l'aide d'un acteur,
Emouvoir, étonner, ravir un spectateur!

Mais les admirateurs et les amis de Racine n'étaient que l'élite intellectuelle du grand siècle. « Je ne crois pas, dit M. Brunetière (1), que jamais un grand homme ait traîné derrière soi plus d'ennemis que Racine. » Ils étaient si nombreux qu'ils ont fourni la matière de tout un livre excellent de M. Deltour, *les Ennemis de Racine au* XVIIe *siècle*, 2e édit., 1879. Il a fallu les classer : — les grands seigneurs d'abord et la cabale aristocratique, la grande Mademoiselle, Mme de Longueville, les Vendôme et la société du Temple, le duc de Montausier, le duc de Créqui, le comte d'Olonne, la duchesse de Bouillon, le duc de Nevers, Saint-Evremond, Mme de Sévigné, qui n'a pas dit pourtant : « Racine passera comme le café » ; — les poètes ensuite et les gens du métier, Corneille lui-même et surtout Pradon, Boyer, Le Clerc, Coras, Benserade, Segrais, Subligny ; — la cabale académique, l'abbé de Villiers, Furetière, Tallemant, Barbier d'Aucour, Perrault, Fontenelle, les gazetiers Robinet, Donneau de Visé, le *Mercure Galant*, et ces « quatre ou cinq petits auteurs infortunés, qui attendent toujours l'occasion de quelque ouvrage qui réussisse pour l'attaquer, dans l'espérance qu'on se donnera la peine de leur répondre ». S'il faut en croire Racine disant à son fils : « Quoique les applaudissements que j'ai reçus m'aient beaucoup flatté, la moindre critique, quelque mauvaise qu'elle ait été, m'a toujours causé plus de chagrin que les louanges ne m'ont fait de plaisir », quels chagrins que ceux que provoquèrent et la *Dissertation sur le grand Alexandre*, de Saint-Evremond, 1668, et la *Folle querelle*, de Subligny, ou *la Critique d'Andromaque*, 1668, et la cabale des avocats et des procureurs contre les *Plaideurs*, dont « les acteurs, à ce que dit Valincour, furent sifflés aux deux premières représentations et n'osèrent placarder la troisième », et l'*Artémise et Poliante*, de Boursault, contre *Britannicus*, 1670, et la *Critique* de Bérénice, en 1671, par

(1) *Etudes critiques ;* I, p. 208.

l'abbé de Villars, et les épigrammes de Corneille, de Donneau de Visé et de Mme de Sévigné contre *Bajazet* en 1672, et les coups de sifflet honteux de la *Gazette* rimée de Robinet et du *Mercure Galant* contre le succès de *Mithridate*, 1673, et les *Remarques* de l'abbé de Villiers, le pamphlet, inédit pourtant, de Barbier d'Aucour, *Apollon vendeur de Mithridate ou Apollon charlatan*, 1676, et la cabale de *Phèdre*, avec l'affaire des quatre sonnets, et le jugement partial de Bayle dans les *Nouvelles de la République des lettres*, 1685, et les mauvais vers contre *Athalie*, 1691, dont l'insuccès fut l'effet d'une cabale analogue à celle qui avait fait échouer *Phèdre* en 1677 (1) :

Racine, de ton *Athalie*
Le public fait bien peu de cas.
Ta famille en est anoblie (2)
Mais ton nom ne le sera pas...
Comment diable as-tu pu faire
Pour faire pire qu'*Esther* ?

et les chansons ou satires mordantes, que soulevèrent la querelle des Anciens et des Modernes et le *Discours* de La Bruyère à l'Académie, 15 juin 1693 (3)!

(1) C'est du moins l'opinion de M. Gazier et de M. Bernardin dans l'*Histoire de la langue et de la littérature française*, V, p. 120-21. D'après eux, on rendit *Athalie* suspetce de jansénisme, à cause de ce vers :

Je crains Dieu, cher Abner, et n'ai point d'autre crainte,

qui rappelait le mot de la mère Angélique : « Ne craignons que Dieu, et tout ira bien », et à cause de ce trait :

Hardi contre Dieu seul !

qui ressemble trop à tel passage fameux de la XIIIe *Provinciale*. Cette version semble plus vraie que celle qui attribue tout l'insuccès d'*Athalie* à Saint-Cyr aux scrupules de Mme de Maintenon, qui ne l'empêchèrent pas de faire jouer par « ses filles », aussitôt après *Athalie*, les mauvaises tragédies de Duché de Vancy, *Débora*, *Jephté*, *Judith*, 1691-95.

(2) Méchante inexactitude : la famille de Racine était « anoblie » depuis son trisaïeul.

(3) On sait qu'en 1688 l'auteur des *Caractères* avait tenu la balance égale, dans son admirable parallèle, entre Corneille et Racine ; mais, en 1693, il déclara que, pour préférer Racine à Corneille, on n'attendait que « la fin de quelques vieillards qui,... n'aiment peut-être dans *Œdipe* que le souvenir de leur jeunesse. »

Perrault tu t'es fait une affaire
Contre deux fâcheux ennemis ;
L'un est satirique et colère ;
L'autre est dévot, c'est encore pis (1)...

Les quarante beaux esprits
Grâce à Racine ont pris
L'excellent et beau La Bruyère,
Dont le discours n'était pas bon.
Du dernier je vous en réponds,
Mais de l'autre, non, non.

Avec d'assez brillants traits
Il fit de beaux portraits.
Racine au-dessus de Corneille
Pensa faire siffler, dit-on...

Ta vanité me chagrine ;
Loin d'être friand d'honneur,
La dévotion, Racine,
Veut qu'on soit humble de cœur (2).

Après tant de critiques, le refroidissement de Louis XIV fut le dernier chagrin du poète, qui descendit au tombeau sans avoir reçu de son siècle l'hommage qu'il méritait : Fénelon, le dernier survivant de cette génération illustre, devait encore moins le lui payer, dans les pages parfois injustes et trop vantées de sa *Lettre à l'Académie française*.

Le XVIII[e] siècle fut en général très favorable à Racine et le préféra franchement, ouvertement, au grand Corneille. Les premières représentations publiques d'*Athalie* en 1716 et 1721 eurent plus qu'un succès de circonstance, provoqué par les analogies entre Louis XV et le jeune Joas :

Voilà donc votre roi, votre unique espérance...
Songez qu'en cet enfant tout Israël réside (IV, 3).

Elles établirent d'une manière définitive la réputation de Racine, d'autant plus que ses ennemis, le *Mercure* et Per-

(1) Il s'agit évidemment de Racine.
(2) *Le chansonnier Maurepas.*

rault, sinon Fontenelle, avaient désarmé depuis la mort du poète et lui rendaient une justice qu'ils lui avaient refusée vivant. Les *Sentiments de l'Académie* en 1730, avec leurs observations grammaticales et mesquines sur *Athalie*, les *Remarques* de l'abbé d'Olivet en 1738, ne firent qu'exciter les sympathies et l'admiration du public, dont l'abbé Desfontaines se fit l'écho dans son *Racine vengé*. On sait que Vauvenargues poussait l'enthousiasme pour Racine jusqu'à l'injustice envers Corneille. « Racine est peut-être le plus grand poète qui ait jamais existé, » écrivait Diderot à Mlle Volland. Fréron, Sabatier de Castres, Lefranc de Pompignan pensaient à peu près comme lui. Voltaire, le roi Voltaire, à qui l'on proposait un jour de faire un commentaire de Racine, répondit : « Il est tout fait. Il n'y a qu'à mettre au bas de chaque page : *beau*, *pathétique*, *harmonieux*, *admirable*, *sublime*. » « La France se glorifie d'*Athalie*, écrivait-il à Maffei, en 1743 ; c'est le chef-d'œuvre de notre théâtre, c'est celui de la poésie. » Il appelait encore cette pièce « le chef-d'œuvre de l'esprit humain ». Il est vrai que bientôt sa passion antireligieuse l'égara, non point jusqu'à lui faire écrire, comme l'écrivait d'Alembert, « qu'Athalie est une méchante carogne » et le petit Joas « un méchant garnement futur », mais jusqu'à lui faire dire « qu'*Athalie* est le chef-d'œuvre du fanatisme ». (*Discours critique* en tête des *Guèbres*, 1769.) Qu'il était loin alors de l'*Epître à la duchesse du Maine*, en tête d'*Oreste*, 1750, où il regardait *Athalie* comme « l'ouvrage le plus approchant de la perfection » ! Toutefois, son bon goût reprenant le dessus, il disait à La Harpe, après avoir déclamé devant lui des passages de *Phèdre* : « Non, je ne suis rien auprès de cet homme-là » : aveu qui devait coûter à son amour-propre chatouilleux d'auteur dramatique. La Harpe, dans son *Eloge de Racine* et dans son *Lycée*, louait avec enthousiasme l'auteur de *Phèdre* et d'*Athalie*. « Où trouver un détracteur de Racine ? » disait Chamfort dans ses *Notes* sur *Esther*. Il y en avait, pourtant, comme Buffon, qui n'aimait pas les vers, comme l'abbé Granet, comme Mercier, qui accuse Racine « d'étouffer la nature sous un art

de convention », comme Dorat-Cubières, l'ennemi de Boileau et de l'auteur de *Phèdre*, auquel il voulut faire pièce en composant un détestable *Hippolyte*. Néanmoins, on peut dire que tout le XVIII[e] siècle a pensé de notre poète comme Vauvenargues, quand celui-ci l'a jugé ainsi :

Personne ne donna jamais au théâtre plus de pompe, n'éleva plus haut la parole et n'y versa plus de douceur. Qu'on examine ses ouvrages sans prévention : quelle facilité ! quelle abondance ! quelle poésie ! quelle imagination dans l'expression ! Qui créa jamais une langue ou plus magnifique, ou plus simple, ou plus variée, ou plus noble, ou plus harmonieuse et plus touchante ? Qui mit jamais autant de vérité dans ses dialogues, dans ses images, dans ses caractères, dans l'expression des passions ? Serait-il trop hardi de dire que c'est le plus beau génie que la France ait eu, et le plus éloquent de ses poètes ? (*Réflexions critiques*, x, VI.)

Chose étrange, le XVIII[e] siècle, tout en exaltant Racine, ne le comprenait qu'à demi, et « en croyant l'imiter, il rompait réellement avec son système dramatique : les auteurs tragiques, Voltaire en tête, revenaient à la tradition de Corneille et subordonnaient les caractères à l'intrigue. Cette tendance se marqua mieux encore dans la seconde moitié du XVIII[e] siècle : on repoussa hautement la méthode de Racine et de Molière ; le mot d'ordre de Diderot, de Sedaine et de Beaumarchais fut de peindre au théâtre des situations et des conditions. Ce qui compromit bien plus la gloire de Racine, ce fut, aux temps de la Révolution et du premier Empire, la maladresse et la foi obstinée de ses derniers imitateurs. » (1) On pourrait leur appliquer à tous l'épigramme qui courut contre Marmontel, à propos de sa *Cléopâtre*, sifflée par les auditeurs :

Ce pédant à fâcheuse mine,
De ridicule tout bardé,
Croit avoir le secret des vers du grand Racine.
Certes, jamais secret ne fut si bien gardé (2).

(1) MONCEAUX, *Racine*, p. 220.
(2) LINGUET, *Annales*, VI, p. 312.

D'ailleurs, la Révolution, en mettant à la mode les sentiments exaltés et héroïques, amena une réaction en faveur de Corneille, et Joubert put écrire dans ses *Pensées* : « Beaucoup plus parfait que Corneille et moins grand, Racine doit être moins révéré... Il est le Virgiles des ignorants... Ceux à qui Racine suffit sont de pauvres âmes et de pauvres esprits. » Geoffroy, Dussault et Chateaubriand surtout appréciaient plus équitablement l'auteur d'*Athalie*. Mais le livre de lady Morgan sur la *France*, qui reprochait à Racine de manquer « de richesse, de chaleur, d'invention et d'originalité », le *Racine et Shakespeare* de Stendhal (Beyle), en 1823, la *Préface de Cromwell* de Victor Hugo, en 1827, préparèrent contre Racine de criantes injustices. Sans doute, le chef du Cénacle disait de cette prodigieuse *Athalie* « qu'elle est si haute et si simplement sublime que le siècle royal ne l'a pu comprendre », et encore : « Racine, divin poète, est élégiaque, lyrique, épique. » Mais ces concessions de pure forme firent bientôt place à d'insolentes diatribes contre « ce polisson de Racine », qu'il fallait « enfoncer », suivant le mot des Jeune-France, allant applaudir *Hernani*, en 1830, et insulter les classiques, les « glabres », les « vieilles perruques, les Philistins, les bourgeois ». M. Edmond Biré, dans son *Victor Hugo* après 1830, t. I, a très spirituellement raconté (1) comment Victor Hugo préparait le succès de ses drames en faisant éreinter par Granier de Cassagnac, dans la *Presse*, tantôt *Mithridate*, tantôt *Athalie*, au style « particulièrement odieux ». M. Paul Stapfer, dans *Racine et Victor Hugo*, 1887, montre pourquoi l'auteur de *Ruy-Blas* ne pardonna jamais à *Andromaque*, *Iphigénie*, *Phèdre* et *Athalie*, interprétées par Mlle Rachel, d'avoir battu *Hernani* et les *Burgraves*. Racine, d'après lui, n'était « qu'un poète bourgeois », « aux vers de mirliton», au « galimatias suave et grotesque » dans *Iphigénie*, « un auteur estimable du deuxième ou du troisième ordre », mais non pas « un grand écrivain ni un

(1) Voir aussi *La Magnifique épopée « d'Athalie »*, par l'abbé Delmont (Vitte, 1895), p. 3-6.

poète de premier rang ». Théophile Gautier (1), d'après le *Journal des Goncourt*, 22 juin 1863, disait : « J'ai été bien forcé de rendre compte d'*Andromaque* (dans le feuilleton du *Moniteur*). Au reste, Racine, qui faisait des vers comme un *porc*, je n'en ai pas dit un mot élogieux, de cet *être !* » Sainte-Beuve lui-même écrivait en 1830 : « Racine fut dramatique, sans doute, mais il le fut dans un genre qui l'était peu. » Le grand critique, il est vrai, a fait réparation de ce premier jugement dans *Port-Royal*, où il parle admirablement d'*Athalie* (2).

Quoi qu'il en soit, la réaction en faveur de Racine commença, dès 1838, par les succès de Mlle Rachel et se continua avec la banqueroute, on devrait dire la débâcle théâtrale du romantisme. « L'*imbroglio* au lieu d'action et le *badigeonnage* (3) remplaçant la couleur, la convention dans les mœurs et dans les caractères, une philosophie aussi déplacée que celle de Voltaire dans son *Œdipe*, le lyrisme se substituant à l'observation, c'est tout le théâtre romantique (4). » Comment ne lui aurait-on pas préféré le théâtre de Racine ?

D'autre part, « le réalisme avec sa sécheresse, l'école du bon sens avec ses platitudes, le naturalisme avec sa brutalité, venant après l'échec du romantisme, travaillaient pour Racine... L'agonie prolongée du drame et la robuste fécondité de la comédie avec Emile Augier et Alexandre Dumas, ralentissaient le mouvement commencé en faveur de Corneille et de Racine; mais ils ne l'arrêtaient pas. L'immense malheur de 1870, en nous obligeant à chercher partout des motifs de réconfort et des moyens de relèvement, procurait à l'école d'héroïsme et de grandeur morale qu'est la tragédie du XVIIe siècle, une ferveur d'admiration douloureuse. » Henri Heine avait raison, quand il disait ce qui

(1) Voir son *Histoire du romantisme*, ch. II.

(2) M. Larroumet estime, à tort, selon nous, que Sainte-Beuve « n'a jamais été tout à fait juste pour *Racine*, ni qu'il ne lui accorde pas assez » (*Racine*, p. 200).

(3) C'est la reprise de deux mots de Sainte-Beuve.

(4) LARROUMET, *Racine*, page 201.

est vrai de Racine aussi bien que de Corneille : « Qui sait combien d'actions d'éclat jaillirent des vers du tendre Racine? Les héros français qui gisent enterrés aux Pyramides, à Marengo, à Austerlitz, à Iéna, à Moscou, avaient entendu les vers de Racine, et leur empereur les avait écoutés de la bouche de Talma. »

A partir de 1885 environ, après l'agonie du réalisme et du naturalisme, l'école qui cherche un art nouveau et, par les vagues aspirations du symbolisme, ou l'engouement pour les littératures scandinaves, fait effort vers la vérité ou l'idéal, la psychologie ou l'observation, tourne encore au profit de Racine.

Depuis Nisard, qui en a si bien parlé dans son *Histoire de la littérature française*, la critique est de plus en plus admirative pour l'auteur d'*Athalie*. Il y a quelque vingt ans, M. Brunetière écrivait bien, à propos des ennemis de Racine : « De nos jours même, l'espèce n'en est pas rare, et vous en connaissez plus de vingt qui le discutent comme ils feraient un contemporain, avec le même entrain d'animosité personnelle. » Mais cette animosité était un hommage ou une flatterie pour Victor Hugo alors vivant (1). Depuis qu'il est mort, il n'y a plus d'articles odieux contre Racine comme celui de Paul Albert dans sa *Littérature française au XVIIe siècle*, ou les dires de Francisque Sarcey dans le *Temps* et dans ses conférences, auxquelles a si spirituellement répondu M. Jules Lemaître. Les paradoxes même de Taine (2), reprochant à Racine d'avoir peint dans son théâtre la cour de Louis XIV et d'avoir fait d'Achille un petit-maître au chapeau à plumes, sont tout à fait défraîchis. C'est que, depuis quelque vingt ans, on a singulièrement vengé Racine des attaques dont il avait été l'objet, avant les splendides représentations d'*Athalie* à la Comédie française, en 1892.

Sa biographie a été renouvelée d'après les sources, auxquelles ont puisé M. Paul Mesnard, dans sa *Notice biogra-*

(1) Il y a quelque quinze ans, tel journal, inféodé à Victor Hugo, refusait d'annoncer une nouvelle édition des *Œuvres* de Racine.
(2) *Essais de critique et d'histoire*, 1858.

phique, Collection des grands écrivains de la France, 1865; M. Monceaux dans son *Racine*, de la Collection des classiques populaires, 1892; et M. Larroumet, dont le *Racine*(1), 1898, consacre 132 pages sur 206 à la vie du poète, qui se termine par ces mots : « Racine a eu des torts dans son caractère et dans sa conduite... Mais il a réparé ou compensé ces fautes... Peu de caractères et de génies sont de qualité aussi fine et aussi forte, aussi noble et aussi pure. Ce grand homme était un homme, et ce grand poète un homme de lettres. Mais il n'y a guère d'écrivains qui, avec les défauts inséparables de notre nature et de sa profession, offrent autant à admirer et si peu à blâmer. »

Toutefois, c'est l'œuvre, encore plus que l'homme, qu'ont admirée nos derniers critiques, et surtout M. Brunetière, M. Faguet, M. Jules Lemaître. — M. Brunetière, dans *Histoire et littérature*, t. II, à propos du *Romantisme des classiques*, dans ses *Etudes critiques*, I, à propos des *Ennemis de Racine*, dans les *Epoques du théâtre français*, à propos d'*Andromaque* et de *Phèdre*, et enfin dans son *Manuel de l'histoire de la littérature française*, a excellemment mis en relief l'art original et profond de Racine : les actions rares, extraordinaires, « complexes », de Corneille, remplacées par des actions simples, « chargées de peu de matière » ; l'imitation de la réalité vivante substituée aux combinaisons du romanesque; la réalité mieux vue, mieux rendue, embellie dans « le grand goût » ; la peinture des caractères, des passions de l'amour, les plus générales, les plus communes, les plus naturelles, devenue l'objet de la tragédie ; et le naturel, la simplicité du style en faisant un instrument d'analyse psychologique incomparable, sans nuire ni à l'élégance, ni à la hardiesse, ni à l'harmonie, au mouvement et à la couleur. — M. Faguet, dans *les Grands*

(1) M. Larroumet a tort d'oublier que, si Racine, en 1677, renonça au théâtre, ce fut principalement à l'instigation de sa tante, sœur Agnès de Sainte-Thècle, dont il disait : « C'est elle qui m'apprit à connaître Dieu dans mon enfance, et c'est elle aussi dont Dieu s'est servi pour me tirer de l'égarement et des misères où j'ai été engagé pendant 15 années. » *Lettre* 166e.

maîtres du XVII[e] siècle, 1887, étudiait la « poétique de Racine, et principalement *Athalie*, la « conception générale, le sujet, l'action, les caractères, le lyrisme, le spectacle, l'histoire » de la pièce, qui est « aujourd'hui en pleine possession de l'admiration des lettrés ». — M. Jules Lemaître, dans ses *Impressions de théâtre*, 1888-1896, glorifiait Racine, la plupart de ses tragédies et surtout *Athalie*, qui, « si nous n'étions venus trop tard dans un monde trop vieux, serait vraiment pour nous ce que fut pour les Athéniens l'*Oreste* ou *Œdipe à Colone*, le drame national ou religieux par excellence. » D'après le même critique, Racine, à qui les romantiques reprochaient d'ignorer la couleur locale, l'a parfaitement connue. Mais ne lui demandez pas le « bric à brac des *Orientales* », les icoglans stupides, les minarets, les muezzins : ce psychologue dramatique se contente de peindre admirablement les mœurs et la civilisation biblique et persane dans *Esther* et *Athalie*, la civilisation hellénique des temps primitifs dans *Andromaque*, *Iphigénie* et *Phèdre*, la civilisation romaine à l'époque de l'empire, dans *Britannicus* et *Bérénice*, enfin la civilisation orientale et turque. « Rien n'est plus turc que *Bajazet* », écrit M. Jules Lemaître. « C'est sans doute parce que (Racine) eut du génie, disait-il l'autre jour à Port-Royal, mais c'est aussi parce qu'il avait reçu les enseignements de ces Messieurs que le poète de Roxane et d'Eriphile sut faire des peintures de la passion si terribles et si vraies. En sorte que c'est à Port-Royal, après Dieu, qu'il dut, avec son salut éternel, son originalité d'auteur dramatique; c'est à Port-Royal qu'il dut, en quelque façon, de renouveler la tragédie et d'être le plus grand peintre réaliste des passions de l'amour. Car, nulle part avant lui, on n'avait vu l'amour-fureur, l'amour-maladie, pousser irrésistiblement ses victimes à la folie, au meurtre, au suicide, à travers un flux et un reflux de pensées contraires, par des alternatives d'espoir, de crainte, de colère, de jalousie, parmi des raffinements douloureux de sensibilité, des ironies, des clairvoyances soudaines, puis des abandons désespérés à la passion fatale, un art merveilleux à se faire souffrir, une incapacité pour

leur « triste cœur » de « recueillir le fruit » du crime dont elles sentent la honte — tout cela exprimé dans une langue unique de souple précision et de hardiesse d'abord inaperçue, par où, démentes lucides, elles continuent de s'analyser au plus fort de leurs agitations, et qui revêt d'harmonieuse beauté leurs désordres les plus furieux — au point qu'on ne sait si on a peur de ces femmes ou si on les adore. »

M. Bernardin, dans son *Théâtre complet de Racine*, 4 vol. in-12, 1882, dans sa thèse *Un précurseur de Racine, Tristan l'Hermite*, 1895, l'auteur de *Marianne*, la *Mort de Crispe* et *Osman*, et surtout dans l'article *Racine et la tragédie de Racine* pour l'*Histoire de la langue* et de la *littérature française*, V, 1898, a très bien fait voir comment une tragédie de Racine est « un mécanisme très savant et très délicat », dont chaque rouage est un caractère, un sentiment, une passion, subordonnés à « un personnage principal, qui est le principal ressort, et qui produit le résultat pour lequel le mécanisme a été combiné ». Voilà pourquoi il prend l'action à la veille de la catastrophe, en pleine crise morale, et il n'est gêné en rien par les trois unités. Si son « théâtre est si émouvant », c'est que les douleurs et les passions de ses personnages ressemblent beaucoup aux nôtres, et que Racine, « tout sentiment et tout cœur », a souffert leurs souffrances et pleuré leurs larmes : « c'est le cœur qui parle au cœur ».

« Quel homme que ce Jean Racine, s'écriait un jour Voltaire, comme il va au cœur tout droit ! »

M. Bernardin estime, pourtant, que, « quelle que soit l'originalité d'*Andromaque*, ... Racine n'a point créé un art nouveau ». Il se sépare en cela de M. Brunetière, qui pense que, « *du Cid* à *Bajazet*,... il y a... l'abîme d'une révolution de la scène, de la littérature et du goût », et que rien n'est « plus différent du théâtre de Corneille que le théâtre de Racine, pas même le théâtre de Shakespeare ??. » (1)

Entre temps, paraissaient *Racine*, par Emile Deschanel,

(1) *Etudes critiques* : I, p. 214.

2 vol. 1884; la *Bible dans Racine*, thèse de doctorat de M. l'abbé Delfour, 1891, couronnée par l'Académie française, et qui montre fort bien que le grand poète possède la science biblique, le génie biblique, le style biblique; la *Poétique de Racine*, par M. Robert, 1890; l'*Evolution du vers français au* XVIIe *siècle, Racine*, par M. Souriau, 1893, qui révèle dans l'auteur d'*Athalie* « le poète le plus harmonieux que nous ayons jusqu'au début du XIXe siècle » (1) et, comme le disait Lamartine (2), « la perfection incarnée de la langue poétique en France »; le *Racine* du P. Longhaye, dans son *Histoire de la littérature française au* XVIIe *siècle*, III, 1895; et *Racine et Victor Hugo* de M. Paul Stapfer, qui prouve que Louis XIV permit à Racine de travailler à *loisir*, de travailler *pour la gloire*, et « qu'il vaut peut-être mieux dépendre d'un grand roi que d'un libraire qui ne vous paie pas ; d'un directeur de revue despote au petit pied ; ou d'un souverain naturellement médiocre et borné comme la foule ».

Tous ces travaux ont puissamment contribué à faire goûter le divin Racine, et comme le remarquait excellemment M. J.-M. V. dans l'*Enseignemeut chrétien* du 1er avril, (3),

(1) M. Becq de Fouquières n'avait vu que 72 vers de Racine ayant une césure ailleurs qu'à l'hémistiche : M. Souriau déclare qu'il y en a un nombre incalculable.

Les alexandrins *ternaires*, dont les romantiques s'attribuaient l'invention, sont très fréquents dans le plus honni « des mérovingiens », comme disaient les Jeune-France chevelus.

Toujours punir, toujours trembler dans vos projets...
Et Mardochée, est-il aussi de ce festin !...

Les *enjambements*, qu'on faisait dater « de l'escalier-dérobé » d'*Hernani*, sont fort heureusement employés par Racine :

Et concluez. Puis donc qu'on nous permet de prendre
Haleine, et que l'on nous défend de nous étendre...
Mais cependant, mon fils, tu meurs, si je n'arrête
Le fer, que le cruel tient levé sur ta tête.

Il y a encore dans Racine une trentaine de beaux vers, faits avec des monosyllabes :

Dans le fond de ton cœur, je sais que tu me hais...
Ce qu'il doit à son Dieu, ce qu'il doit à ses Rois.

La variété, la délicatesse, la hardiesse de Racine, « l'un des écrivains les plus audacieux qu'il y ait », n'avaient jamais mieux été mises en lumière que dans ces derniers temps.

(2) *Cours familier de littérature*, III, 21.

(3) *Le IIe centenaire de la mort de Racine.*

la *Niobé* de Leconte de Lille, les *Danaïdes* de Sully Prudhomme, les *Centaures* de Hérédia, la vogue revenue aux légendes helléniques nous ont mieux préparé à écouter et à comprendre la mythologie de Racine. « A la lumière de tant de *Poèmes antiques*, écrits dans la deuxième moitié de ce siècle, on s'est mieux rendu compte d'abord qu'à être reculés dans le passé les drames raciniens avaient gagné en profondeur et en vérité; puis, que la couleur hellénique y était de très bon aloi. Taine souhaitait qu'on jouât de nouveau *Andromaque* avec des robes à paniers. On a fait récemment l'expérience contraire. On nous a présenté une Iphigénie habillée et coiffée comme la Diane de Gabies. Personne ne trouva qu'il y eût entre les sentiments et le costume du personnage la moindre disparate. C'est qu'ayant puisé chez nos poètes contemporains une connaissance plus précise du génie grec, le public sentit, comme il ne l'avait jamais fait encore, tout ce qu'il y a de vraiment antique chez Racine. »

Ce n'est pas seulement « la vérité légendaire et la vérité historique », mais encore « la vérité contemporaine et la vérité permanente » (1), que les critiques actuels reconnaissent en Racine. « Quand vous voudrez bien comprendre Racine, écrit M. Brunetière, et lui rendre cette justice que l'école historique ne lui a pas plus rendue que l'école romantique avant elle, ouvrez tout simplement les yeux, et, sans y chercher d'autre mystère, promenez autour de vous vos regards. Bérénice habite la mansarde, hier encore joyeuse, aujourd'hui désolée, d'où Titus est parti, muni de son diplôme, pour aller faire un beau mariage ; Hermione est là, derrière cette porte, sur le même palier que vous, méditant comment elle rompra l'union de Pyrrhus avec Andromaque ; et quant à Roxane, ce rassemblement, ce tumulte, ces clameurs sous vos fenêtres, c'est elle que l'on arrête pour avoir, au tournant de la rue, frappé le Bajazet qui la trompait avec l'Attalide d'en face. » Rien de plus juste, à condition qu'on exagère pas et qu'on ne fasse point de ces

(1) Larroumet, *Racine*, p. 153.

drames passionnels la loi naturelle, commune, générale, de l'humanité. En somme, les Roxane, les Hermione, les Phèdre surtout, « perfides, incestueuses », sont des exceptions : exceptions plus fréquentes que l'héroïsme cornélien, étant donnée la corruption de notre nature, mais exceptions, qui n'autorisent pas à dire que Racine est seul vrai et que Corneille « inventait des volontés sûres d'elles-mêmes, » (1) et que « c'est beau, admirable, sublime, » mais que « ce n'est ni humain, ni vivant, ni réel » (2). Outre que la tragédie de Corneille reprend une singulière intensité de couleur et de vie, « quand on la lit l'imagination pleine de l'histoire politique du temps », la vérité du théâtre cornélien est tout autre que celle du théâtre racinien ; mais elle est aussi incontestable : « En réalité, dit M. Lanson, il n'y a peut-être pas beaucoup plus de gens capables de tout sacrifier à l'amour — devoir, honneur, intérêt, famille, ou simplement les commodités et les habitudes de la vie — qu'il n'y en a de capables de sacrifier l'amour. La vérité commune, ce n'est pas Oreste » (3), ni Roxane, ni Phèdre, ni l'assassinat, ni le suicide, ni l'inceste, ni autres drames de cours d'assises. Si les héros cornéliens de la volonté invincible sont des « créatures d'exception », les héros détraqués de la passion fatale et souveraine semblent l'être aussi, pour l'honneur de l'humanité.

Quoi qu'il en soit de quelques exagérations dans la critique admirative du théâtre racinien, il n'y a qu'une voix aujourd'hui pour louer la langue du poète, qui est celle de la bonne compagnie de son temps, celle du vocabulaire commun, manié avec une admirable sûreté, avec le sens parparfait de l'exacte propriété des termes. Tout le monde rend hommage au style, si souple, si solide, si varié, si riche, si hardi, si simple et si savant à la fois, de Racine. Tout le monde admire la prodigieuse variété du rythme, l'accord constant de la strophe et de la pensée, la sûreté de goût et la tranquillité d'audace d'un versificateur de pre-

(1) Jules Lemaître.
(2) Brunetière.
(3) Lanson : *Corneille*, p. 184.

mier ordre, d'un incomparable ouvrier dans l'art des vers. « Que de vers qui semblent éclos sans effort, d'une poussée presque involontaire, comme de grandes fleurs merveilleuses — comme des lis ! »

Je leur semai de fleurs le bord des précipices...
Dans l'Orient désert quel devint mon ennui !..
Semble boire avec lui la joie à pleine coupe...
Je ceignis la tiare et marchai son égal.

Beauté des pensées, beauté des sentiments, beauté de l'expression, beauté des alliances de mots les plus heureuses, beautés du rythme enfin, tout concourt à produire dans la poésie Racinienne une harmonie qui est tout simplement la perfection, au dire de Nisard et de M. Bernardin.

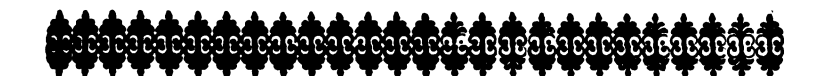
Voilà pourquoi le bicentenaire de Racine devait réunir et a réuni tous les suffrages. Boileau prophétisait donc, quand il disait à son ami :

Que peut contre tes vers une ignorance vaine ?
Le Parnasse français, ennobli par ta veine,
Contre tous ces complots saura te maintenir,
Et soulever pour toi l'équitable avenir. (1)

Cet « équitable avenir » s'est levé. Jamais la tragédie de Racine ne fut mieux comprise qu'aujourd'hui ; jamais elle ne parut plus jeune, plus vivante et plus vraie. Aucune gloire poétique ne brille au ciel de la patrie française d'un éclat plus pur et plus beau que celle du divin génie, dont Mgr Touchet a pu dire qu'il « est tout lumière et tout amour ».

(1) *Epître* VII.

L'abbé Théodore DELMONT.



MÉLANGES

QUELQUES PUBLICATIONS RÉCENTES SUR LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT

A la veille du congrès de la liberté d'enseignement qui doit se tenir, à Lyon, les 23, 24 et 25 mai, nos lecteurs nous permettront d'attirer leur attention sur quelques publications récentes qui nous semblent particulièrement de nature à faire comprendre, d'une part, ce qu'on appelle couramment la *crise* de l'enseignement secondaire dans l'Université, et, d'autre part, la crise trop réelle, celle-là, et bien différente, que traverse, par contre-coup, l'enseignement secondaire libre.

La première de ces publications est un beau livre, riche de faits et d'idées, de lecture aussi instructive qu'agréable, et qui a pour auteur un homme très spécialement compétent dans les questions d'enseignement et d'éducation, le R. P. Burnichon (1). Je dis un livre : car, bien que composé d'articles ayant paru, de 1889 à 1897, dans les *Etudes* des Pères de la Compagnie de Jésus, le recueil du P. Burnichon, à l'inverse de ce qui arrive trop souvent aux publications de ce genre, est un et homogène. Sans autre artifice qu'une habile distribution, par ordre de matière, en trois parties nettement tranchées : *Les mécomptes de l'Université*

(1) *L'Etat et ses rivaux dans l'enseignement secondaire*, par le P. Joseph Burnichon, S. J. (Alliance des maisons d'éducation chrétienne.) In-12, III-352 p. Paris, Poussielgue, 1898.

et l'enseignement secondaire, — L'éducation dans l'Université, — Humanités classiques et humanités modernes, ces articles, de dates assez diverses cependant, prennent aisément l'allure de chapitres enchaînés et coordonnés au même but.

Les mécomptes de l'Université, en ce qui concerne l'enseignement secondaire, sont hautement avoués par les rapporteurs du budget de l'instruction publique. Depuis le fameux rapport de M. Charles Dupuy en 1891, qui fit entendre le premier cri d'alarme, nous assistons annuellement à des doléances sur la dépopulation croissante des lycées, et parfois à des récriminations contre l'enseignement rival, coupable de faire à l'enseignement de l'Etat une trop effective concurrence, en usant loyalement de la liberté. « L'Etat se pose en victime, dit le P. Burnichon dans sa *Préface*. L'attitude est presque comique. » Elle le serait tout à fait sans doute, si elle n'était en même temps une menace à la liberté. C'est précisément parce que cette attitude constitue une menace, et une menace des plus redoutables, que le P. Burnichon s'attache, en s'appuyant principalement sur les documents officiels, à montrer quelle est la situation exacte de l'enseignement secondaire dans l'Université et à déterminer les vraies causes de la crise qu'on avoue.

Qu'on le remarque bien, l'auteur n'a pas pris la plume avec l'intention préconçue de faire le procès de l'Université et pour le malin plaisir de signaler les déboires de nos tout-puissants rivaux ou les échecs de leurs tentatives de réforme en matière de programmes et de méthodes ; il est bien au-dessus de tout sentiment de cette nature. Faire avant tout œuvre de défense patriotique et chrétienne, telle a été son inspiration première et son inspiration constante; il écrit pour « rectifier quelques idées fausses sur des questions très délicates, très complexes et très importantes pour l'avenir de nos enfants et de la patrie française. » Et puis, à l'ordinaire, il écrit pour répondre : qu'il s'agisse de la critique d'un rapport parlementaire, des idées de M. Marion sur l'éducation dans l'Université ou même de celles de M. Yves Le Querdec sur l'éducation de l'avenir,

c'est à une attaque, directe ou indirecte, ouverte ou dissimulée, dirigée contre l'enseignement libre, son existence légale ou ses méthodes pédagogiques, que riposte le P. Burnichon. Sans doute, la riposte ne manque pas, à l'occasion, d'être vive et de tourner prestement à l'offensive; la faute en est à ceux qui l'ont provoquée contre toute justice et toute vérité. On ne peut exiger pourtant qu'attaqué dans les conditions que l'on sait, l'enseignement libre s'en tienne à une défensive platonique, ce qui équivaudrait à l'abandon du droit de défense. D'ailleurs, le P. Burnichon, en se faisant le champion de la liberté, use, avant tout, des armes fournies par l'adversaire lui-même, c'est-à-dire « des aveux des partisans les plus résolus de l'éducation officielle. » Ajouterai-je que le P. Burnichon excelle à manier ces armes, à discerner le jeu de l'adversaire, à découvrir son point faible et à nous donner le spectacle de passes hardies et brillantes, auxquelles on applaudirait encore pour l'amour de l'art, si l'on pouvait songer à l'art en une lutte où sont engagés de si graves intérêts? Pour ne citer qu'un exemple, il semble bien difficile qu'on puisse mettre dans la polémique plus de verve, plus de talent, plus de vigoureuse souplesse, plus de malicieuse ironie que n'en révèle la *Lettre à M. Henri Marion, professeur de la « Science de l'éducation » à la Sorbonne :* c'est proprement un chef-d'œuvre, aussi français par la courtoisie de la forme que par les qualités de la langue.

Eh bien, pour nous en tenir à ce qu'on appelle la crise universitaire, quelles sont les conclusions qui se dégagent de cette discussion, si documentée et si loyale, portant successivement sur la situation matérielle de l'Université, l'esprit qui l'anime, l'éducation qu'elle donne ou les tendances de son enseignement? Inutile de dire qu'elles ne concordent pas toujours avec celles du Rapporteur de 1891. Celui-ci, sans oser tout à fait contester que le mal, malaise ou crise — comme on voudra — dont souffre l'enseignement des lycées puisse avoir « des causes morales ou sociales », se plaisait cependant à les chercher en dehors de l'Université ou de la politique. A ses yeux, le

grand coupable semblait bien être l'enseignement libre avec son audacieuse concurrence. Le fait-on assez sonner depuis lors, ce mot de concurrence ! Décidément, on n'est pas loin d'y voir le crime de la liberté. Le P. Burnichon n'a garde, comme de juste, de contester les gains de l'enseignement libre en regard des déchets de l'enseignement d'Etat; mais est-ce la faute de la concurrence ? Si on préfère la maison libre au Lycée, ce n'est affaire ni de « racolage », ni de « mode », ni de ce « je ne sais quoi qu'on appelle *bien porté* », comme disait M. Dupuy; c'est que, en dépit de ses immenses ressources et des faveurs dont il jouit, l'enseignement officiel, ou du moins l'éducation qu'il donne, a baissé dans l'estime des familles. Quelles sont les causes de cette désaffection ? Là est uniquement la question. Le P. Burnichon examine les diverses causes qui ont été alléguées, telles que l'instabilité des programmes, l'absence d'éducation dans les lycées et collèges de l'Etat, l'affaiblissement général de la discipline. Elles ne suffisent pas, si sérieuses qu'elles puissent être, à expliquer le phénomène. Pour le P. Burnichon, la principale et véritable cause qui détourne du lycée les parents chrétiens — ou qui veulent que leurs enfants le soient, — c'est la crainte qu'ils éprouvent que la foi et les mœurs des enfants ne s'y trouvent pas suffisamment sauvegardées. Si la cause n'est pas absolument nouvelle, on doit convenir qu'elle a été singulièrement aggravée depuis une vingtaine d'années par l'ingérence, fatalement subie, d'une politique brouillonne et sectaire dans les questions d'enseignement et d'éducation. Il faut faire à l'Université l'honneur de croire que, placée en dehors de cette influence néfaste — si c'était possible, — elle saurait se défendre contre une manie d'innovations pédagogiques et de neutralité religieuse, dont le moindre danger est de compromettre si gravement son crédit en un pays de tradition chrétienne.

Les articles du P. Burnichon méritaient bien de ne pas rester dispersés et enfouis dans la collection des *Etudes*; on lui a demandé de les réunir en volume pour la bibliothèque de l'*Alliance des maisons d'éducation chrétienne*, et

il s'est empressé de déférer à ce désir, « heureux d'offrir ce gage de confraternité aux membres de l'enseignement secondaire ». L'*Alliance* a reconnu, dans le P. Burnichon, un des plus habiles et des plus fermes défenseurs des traditions de l'enseignement chrétien; tous ceux qui ont lu son livre pensent comme l'*Alliance*.

La crise de l'enseignement universitaire en a engendré une autre dans l'enseignement libre, laquelle est autrement grave, puisqu'il y va de son existence. Pour remédier aux désagréments de la concurrence, certains empiriques n'ont rien trouvé de mieux que de proposer la suppression de la concurrence elle-même. L'Etat maître de pension obligatoire pour tous les jeunes Français, ne serait-ce pas vraiment un bel idéal par ce temps de radicalisme socialiste? Et le XIXe siècle, qui a tant bataillé pour la conquête de toutes les libertés, pourrait-il mieux finir que par l'abolition de la plus sacrée de toutes : la liberté du père de famille? C'est donc aux beaux jours du monopole qu'on songe à nous ramener? Eh oui! tout bonnement, sinon carrément. Les uns, dont les noms sont assez connus de nos lecteurs, proposent, par le rétablissement du certificat d'études, d'exiger de tout candidat aux concours d'admission aux écoles Polytechnique, Navale et de Saint-Cyr, la preuve qu'il a fait au moins les deux dernières années de ses études dans un lycée ou collège de l'Etat. Cela, c'est le monopole franc. Les autres, plus timides ou plus habiles, se contenteraient de supprimer le baccalauréat et d'y substituer un diplôme quelconque délivré dans des conditions qui constitueraient un incontestable privilège pour les élèves des lycées. De bonne foi, même sous cette forme atténuée, la réforme ne ressemblerait-elle pas à une contrefaçon honteuse du monopole? Et notez que le législateur ne bifferait pas pour autant le mot de liberté; le mot resterait dans la loi comme sur le frontispice de nos monuments publics; n'est-ce pas suffisant pour laisser l'illusion de la chose à un peuple toujours si prêt à se payer de mots?

On conçoit que cette perspective émeuve les esprits qui, avec la conscience des devoirs chrétiens, ont le culte de la

vraie liberté. Deux professeurs de la Faculté catholique de droit de Lyon, son éminent doyen, M. Henri Beaune, et le professeur de droit administratif, M. Auguste Rivet, viennent d'étudier, en de très remarquables articles, cette question de la liberté d'enseignement, si tristement actuelle et si particulièrement grave (1). Sur un sujet identique au fond, ils ont fait des œuvres parfaitement originales et qui se complètent l'une l'autre.

Toutes les qualités qui ont mérité à M. Beaune la réputation de jurisconsulte de premier ordre, d'historien des plus érudits et d'écrivain de race, se retrouvent dans sa dernière brochure. Raisonnée comme une consultation juridique, documentée comme une savante page d'histoire, éloquente comme un plaidoyer sorti d'un grand cœur pour la plus noble des causes, l'admirable discours qu'elle eût fait à la tribune française! Nous ne craignons pas de dire qu'elle nous donne comme l'écho des grandes voix qui nous conquirent cette liberté, aujourd'hui remise en question par l'intolérance sectaire. Il est périlleux de tenter l'analyse d'une œuvre si dense d'idées et si parfaite de forme : bornons-nous à relever l'argument, d'ordre historique, qui nous semble le plus topique — au moins comme argument *ad hominem* — et aussi le plus nouveau en faveur de l'enseignement religieux.

On ne reproche pas seulement à cet enseignement de compromettre l'unité morale du pays — critique cent fois ressassée et cent fois réfutée, que M. Beaune repousse une fois de plus, par des considérations d'ailleurs toutes nouvelles ; — on lui reproche encore d'être contraire aux immortels principes de 1789. Ici, l'historien entre en scène et montre, par l'étude des cahiers des Etats-Géné-

(1) *La liberté d'enseignement devant le Parlement*, par Henri Beaune, ancien procureur général, doyen de la Faculté catholique de droit ; in-8, 39 pages. Lyon, bureaux de la *Revue catholique des institutions et du droit*, 18, rue François-Dauphin, 1899.

— *La question de la liberté d'enseignement en 1899*, par Auguste Rivet ; in-8, 34 pages. Paris, bureaux de la *Jeunesse catholique*, 76, rue des Saints-Pères.

raux, que le Tiers-Etat réclamait généralement, aussi bien que le Clergé et la Noblesse et de la façon la plus explicite, non seulement la liberté d'enseignement, mais encore un enseignement exclusivement congréganiste. Le seul cahier du Tiers-Etat qui semble manifester une préférence pour l'enseignement universitaire est celui de Senlis. Quant à celui du district des Enfants-Rouges, à Paris, il mérite une mention spéciale : « Que l'éducation de la jeunesse, dit-il, soit confiée indistinctement aux prêtres et aux laïques. » « L'Eglise, ajoute M. Beaune, n'en demande aujourd'hui pas davantage. Elle se borne à souhaiter le maintien de ce qui subsiste encore de la loi mutilée de 1850, c'est-à-dire beaucoup moins que ne lui accordaient « nos pères » de 89. » Ajoutons que, « l'Université elle-même, par l'organe de celle d'Orléans, consentait alors à ce que le service de l'instruction publique fût divisé entre deux ordres réguliers, afin d'exciter l'émulation et d'entretenir dans ces ordres une espèce de rivalité qui tourne au bien public. »

D'où cette conclusion qui risque fort de surprendre plus d'un tenant des « immortels principes » : « Si le monopole de l'enseignement pouvait être de nos jours réclamé au nom des idées de 1789, ce ne serait point par l'Université, mais par les congrégations, puisqu'elles seules seraient fondées à se prévaloir des vœux émis par les électeurs des députés aux Etats-Généraux lors de cette grande consultation nationale. »

Que si, au lieu de se réclamer des principes de 89, nos réformateurs osaient invoquer l'exemple de la Convention qui, de fait, organisa l'enseignement laïque pur par une loi de l'an IV, appliquée de 1795 à 1802, M. Beaune leur ferait voir, par l'enquête de l'an IX, à quels résultats avait abouti le laïcisme jacobin. « Jamais enquête officielle ne fut plus sévère, on peut dire plus cruelle pour le système en vigueur et ne manifesta plus énergiquement la réprobation universelle qu'il inspirait. »

Notons encore dans l'histoire, que M. Beaune retrace à la hâte, des longues luttes qui nous ont valu la loi « de transaction » de 1850, cet aveu si précieux de Guizot,

consigné dans ses *Mémoires :* « Renoncer complètement au principe de la souveraineté de l'Etat en matière d'instruction publique, et adopter franchement, avec toutes ses conséquences, celui de la libre concurrence entre l'Etat et ses rivaux, laïques ou ecclésiastiques, particuliers ou corporations, c'était la conduite à la fois la plus simple, la plus habile et la plus efficace. »

La dernière partie du travail de M. Beaune est consacrée à la discussion des divers projets qui menacent, à l'heure actuelle, ce qui nous reste de la loi de 1850. Il faut la lire, si l'on veut comprendre combien iniques et fatales à l'enseignement libre seraient les réformes proposées, même celle qui, sans proclamer le monopole, ferait une situation privilégiée aux lycées dans la délivrance des diplômes. Qu'on conserve le baccalauréat avec son jury actuel ou qu'on le remplace par un examen subi devant un autre jury, « en un mot, *quel que soit le régime adopté*, il faut qu'il proclame l'égalité pour tous, qu'il applique à tous le droit commun, rien que le droit commun, mais le droit commun entier, irréductible, inviolable. Sans lui, la liberté ne sera qu'une fiction, un mot sonore, mais creux, un mensonge. »

Telle est aussi la conclusion de M. Rivet : le droit commun est indispensable à l'exercice de la liberté ; hors du droit commun, il peut y avoir des degrés dans la tyrannie, mais c'est toujours la tyrannie.

Nous avons dit que le travail de M. Rivet gardait, à côté de celui de M. Beaune, son originalité propre et même, à certains égards, pouvait le compléter. Aux considérations de droit naturel, de droit public ou d'équité, qui font de la liberté d'enseignement un droit primordial, M. Rivet ajoute un argument nouveau, tiré des conséquences matérielles qu'entraînerait le rétablissement du monopole universitaire d'abord dans l'enseignement secondaire, puis, sans doute, dans l'enseignement primaire.

D'après les statistiques officielles, il y a actuellement, dans les maisons d'enseignement libre, primaire ou secondaire, de garçons ou de filles, « plus de 2 millions d'enfants

qui, si le monopole était rétabli, seraient brutalement enlevés dans toute la France aux établissements libres dans lesquels ils avaient été placés par leurs parents. A-t-on songé à la perturbation économique qui en résulterait ? » M. Rivet fait voir à quelles proportions effroyables atteindrait cette perturbation, soit pour les finances de l'Etat, soit pour la fortune des possesseurs d'immeubles occupés par des établissements libres. « Ce n'est point impunément conclut-il, qu'un gouvernement se lancerait dans une aventure aussi insensée et soulèverait de pareilles irritations. » On ne semble pas disposé, en effet, à en venir là ; on se contenterait, au moins pour commencer, de la mise hors du droit commun. A son tour, M. Rivet discute, avec une rigoureuse logique et une grande netteté de style — qui sont chez lui maîtresses qualités — les diverses hypothèses qui risquent plus ou moins de se réaliser, au détriment de la liberté et de l'équité. Remarquons, à propos du changement de jury pour l'examen de fin d'études, cette considération très juste, et à laquelle on n'a peut-être pas assez songé jusqu'ici : « De bons esprits, dit-il, se demandent si, en enlevant aux facultés de province leur rôle de juges de l'enseignement secondaire, on ne portera point à leur influence et à leur considération une atteinte des plus graves. »

Toutes ces publications, si remarquables à divers titres, ne s'adressent pas seulement à ceux qui ont pour mission de défendre la justice en défendant la liberté ; elles s'adressent aussi, cela va bien sans dire, à tous ceux dont les droits sont menacés, c'est-à-dire à tous les chefs de famille qui veulent, comme ils en ont le droit, l'éducation chrétienne pour leurs enfants. Il est bien à craindre qu'ils ne voient pas assez nettement le péril des réformes projetées. Par exemple, la transformation du baccalauréat en un certificat de fin d'études peut leur paraître une mesure anodine ; se demandent-ils assez ce qu'il adviendrait de leurs droits auxquels ils tiennent apparemment, le jour où ce certificat ne pourrait être délivré dans des conditions de complète équité ? Comprennent-ils assez que ce serait un coup fatal

à cette liberté dont la conquête a coûté aux catholiques tant d'efforts et qui est aussi nécessaire à la France qu'à l'Eglise ? Nous faisons les vœux les plus ardents pour que tous les intéressés lisent, réfléchissent et comprennent. A cette condition, mais à cette condition seulement, la liberté d'enseignement sera respectée ou ne pourra subir qu'une passagère éclipse.

A. Devaux.



BIBLIOGRAPHIE

Etudes d'histoire religieuse. — A travers l'Orient, par M. l'abbé Pisani, docteur ès lettres, professeur à l'Institut catholique de Paris. — 1897, in-8°, xiii-341 p. Paris, Bloud et Barral.

On peut dire des chrétientés orientales que bien peu de personnes ont une idée exacte et complète de leur situation, de leurs origines et des caractères qui les distinguent entre elles. Cependant, pour comprendre les mesures prises par Léon XIII dans le but de ramener les schismatiques des diverses confessions à l'Eglise romaine, il est indispensable de savoir vers quel objet se portent les sollicitudes du Saint-Père.

M. l'abbé Pisani est un de ceux qui connaissent le mieux l'Orient et peuvent renseigner avec plus d'autorité. Les catholiques, qui ont à cœur les intérêts de l'Eglise, ne doivent pas rester indifférents à la vue de cent millions de dissidents, répandus sur divers points de l'Europe, de l'Asie et de l'Afrique. Bien des faits d'ordre politique ont aussi leur explication dans l'histoire religieuse de ces différents peuples que le schisme retient éloignés du centre de l'Eglise. En Orient, les questions de nationalité et de culte se confondent presque toujours, et il n'est pas toujours facile de savoir ce qu'il faut pourtant connaître afin de saisir la raison d'événements qui se produisent sous nos yeux. Ici, l'histoire donne la clef des situations actuelles; ce passé touche aux premiers siècles de l'Eglise et renferme les faits les plus importants qui ont agité l'ancien monde. Sans doute, bien des bouleversements se sont produits, bien des transformations ont modifié l'état de cet Orient, si vieux et pourtant si vivace, mais tout rappelle encore les origines; la tradition vraie ou fausse, comprise ou dénaturée, est la règle suprême que l'on invoque. L'erreur, l'ignorance et l'indifférence ont causé et perpétué une séparation aussi funeste aux peuples que préjudiciable aux intérêts particuliers. Les préjugés et les calomnies ont empêché la voix du Pontife romain de pénétrer dans ces régions; les cris de haine ont répondu aux invitations de l'Eglise et diverses tentatives d'union ont échoué. Cepen-

dant, l'espérance renaît de nos jours; un mouvement de retour se produit; le zèle, la science, la discrétion et la patience des catholiques seront les moyens les plus efficaces de ramener à la vérité nos frères séparés. Bien des années peut-être s'écouleront, mais Dieu a le temps pour lui, et nous ne devons pas mesurer à notre vie si courte le résultat de nos efforts appuyés sur la grâce.

Mais pour se rapprocher, il faut se connaître. Le travail de M. l'abbé Pisani est éminemment propre à nous donner une idée suffisante des communautés orientales. Il n'existe pas de guide plus complet, plus commode et plus agréable dans ce genre d'études. Ce manuel, indispensable à tout catholique instruit ou soucieux de l'avenir de l'Eglise, résume les conclusions de problèmes historiques aussi nombreux qu'importants; il suppose une somme immense de travail et conduit le lecteur sans fatigue à travers des questions souvent fort complexes. Deux parties bien distinctes composent l'ouvrage : la première comprend la période, qui précède le concile de Florence, événement capital dans la question des églises dissidentes; la seconde va du quinzième siècle à notre époque et donne un exposé de l'état actuel des chrétientés orientales, soit unies à Rome, soit schismatiques. De nombreux enseignements se trouvent condensés en ce volume : luttes doctrinales des premiers hérétiques, rivalités de races, avénement de peuples nouveaux sur la scène de l'histoire, dissensions intimes, tout cela nous est raconté en un style clair et agréable qui fait mieux ressortir les faits et les jugements que porte l'auteur sur les hommes et les choses. Une des parties les plus intéressantes est celle qui concerne les Slaves, Serbes, Bulgares, Russes, et les divers États de l'Europe situés sur le Danube et aux confins de l'Asie. Arméniens, Chaldéens, Abyssins, Coptes, Roumains, Hellènes, viennent tour à tour, par leur histoire et leurs infortunes, déposer en faveur de la vraie Eglise, seule chargée par Dieu de montrer aux peuples le chemin de la vérité et de l'honneur. Nous signalons une inexactitude sans importance; aujourd'hui, l'appellation de « vieux Caire » est réservée, improprement d'ailleurs, à l'ancienne ville de Babylone, voisine de la cité actuelle; le patriarche copte schismatique réside au Caire même, loin des ruelles étroites et poudreuses de la localité, qui, peut-être, a vu la sainte Famille. L'auteur a raison de noter avec soin l'influence néfaste exercée par le protestantisme de toutes sectes en Orient. Le livre se termine par un chapitre remarquable sur la France protectrice de l'Eglise dans le Levant, et la question des Lieux saints.

M. l'abbé Pisani aura, par son beau travail, contribué à ramener l'attention des catholiques vers leurs frères d'Orient, et à préparer l'union de tous dans le bercail d'un même pasteur. Il faut l'en remercier et le féliciter, car son œuvre restera le manuel nécessaire pour la connaissance exacte des églises dissidentes et des races si diverses d'origine et de caractère qui forment leur contingent.

Dom Paul Renaudin.



I. **Du rythme dans l'hymnographie latine**, par A. DECHEVRENS, S. J. 1 vol. in-12 de XII-159 pp. Paris et Lyon, Delhomme et Briguet.

II. **Considérations sur le génie du christianisme. « Les beaux arts.** » Introduction aux mélodies grégoriennes, par BOYER D'AGEN. 1 vol. in-8 de XXIII-216 pp. Paris et Poitiers, H. Oudin, 3 fr. 50.

I. Le livre du P. Dechevrens est savant, et n'est guère accessible qu'aux spécialistes, j'entends à ceux qui s'occupent de plain-chant ou de musique religieuse. Comme d'ailleurs il renferme des théories qui ne sont pas universellement admises, il a dû soulever déjà plus d'une objection. Mais il vaut la peine d'être lu et discuté, surtout à notre époque, où les questions liturgiques ont obtenu une partie de l'attention qu'elles méritent.

Tous les amateurs de musique religieuse sont d'accord sur ce point, qu'une restauration de l'ancien plain-chant, tel qu'il est sorti de la bouche de saint Grégoire, est infiniment désirable. Mais comment opérer cette restauration ? C'est une tâche impossible, disent les uns, et il est inutile de la tenter : contentons-nous donc des éditions traditionnelles de livres liturgiques que nous avons entre les mains. D'autres, professant le même pessimisme, proposent d'adapter ce que nous possédons à des goûts plus modernes, en donnant au plain-chant un rythme musical qui en rende les formes plus saisissables et plus intelligibles. D'autres enfin — et de leur nombre sont les Bénédictins de Solesmes — disent que la restauration du chant primitif grégorien n'est pas impossible et que nous y parviendrons en utilisant les travaux des érudits et surtout les sources où ils ont puisé. Le P. Dechevrens appartient à cette école, et son livre est fait précisément pour en soutenir les doctrines.

Nous n'essaierons pas de critiquer — cependant, certaines assertions sur des faits historiques appelleraient des rectifications — ni même de résumer ce travail, d'ailleurs remarquable. Disons seulement qu'il se compose de trois parties. La première est un court traité du rythme chez les anciens; la seconde l'étudie dans les hymnes et les séquences de l'Eglise latine; la troisième, où sont appliqués les principes défendus par le P. Dechevrens, constitue un hymnaire, transcrit et noté d'une manière nouvelle. Nous n'osons juger les conclusions de l'éminent religieux, par la raison que nous n'avons pu nous former une opinion définitive sur les questions qu'il remue. Mais nous souhaitons qu'elles soient résolues de manière à emporter l'assentiment de tous, et, en attendant, nous sommes reconnaissant au P. Dechevrens de nous avoir donné cette savante étude.

II. Le livre de M. Boyer d'Agen ne demande pas, pour être compris, des connaissances spéciales : mais encore faut-il, pour le lire avec intérêt, avoir pris goût aux questions relatives au plain-chant. Et puis, il n'est pas bon à mettre entre toutes les

mains : on y trouve parfois certains traits d'un goût si douteux ! Et encore, les faits historiques allégués par l'auteur ne sont pas tous irrécusables. Nous pourrions ajouter qu'il est un peu trop sévère pour Chateaubriand. Mais n'insistons pas, et disons quel est le but du livre.

M. Boyer d'Agen professe que le *Génie du Christianisme* est aujourd'hui à refaire : en quoi il a certes raison. Il s'est mis à cette entreprise louable à tous égards, et il a voulu commencer par nous montrer la beauté des mélodies grégoriennes. Oh ! son étude ne ressemble en rien à celle dont nous venons de parler. Il n'a pas approfondi son sujet comme le P. Dechevrens, ou, pour parler avec plus de précision, il semble n'en connaître que ce qu'il en a appris dans une visite aux Bénédictins de Solesmes. C'est un bagage un peu mince. Mais son livre est écrit d'un style vivant, chaud et coloré. Il renferme des pages brillantes, dont la lecture cause un vrai plaisir : celles, par exemple, où il raconte une fête de Pâques à Byzance, au temps de Justinien et de Théodora, et dont le souvenir nous tient encore sous le charme. Ces passages, et de vraies trouvailles de style, qui viennent souvent rehausser son exposition, lui feront trouver grâce auprès de bien des lecteurs. M. Boyer d'Agen soutient d'ailleurs la même thèse que le P. Dechevrens : il faut revenir au plain-chant tel que l'entendent les Bénédictins. Ici, nous devons nous récuser. Mais comme nous serions reconnaissant à l'auteur, si, refondant son livre, il montrait en détail et par le menu, tout ce qu'il y a de beautés simples et ignorées dans notre plain-chant ! Et il est suffisamment doué pour venir à bout de ce beau dessein.

A. L.-B.

Au sortir du Séminaire, *Causeries d'un vieux curé avec un jeune prêtre*, par M. l'abbé Perdrau, ancien curé de Saint-Etienne-du-Mont, chanoine honoraire de Paris et de Versailles. Paris, chez Lecoffre, 90, rue Bonaparte. Prix : 2 francs.

Voici un petit livre instructif, édifiant et, ce qui ne gâte rien, intéressant. C'est un vieux curé qui cause avec un jeune prêtre, non en docteur, mais en ami, et qui, sans prétention et san apprêt, tire du trésor de son expérience sacerdotale des choses anciennes et des choses nouvelles, *nova et vetera*. Ce qui es ancien, c'est le fond, puisqu'il est éternel. Ce qui est nouveau, c'est la forme et l'adaptation parfaite aux besoins du temps présent.

Le nouvel ouvrage de M. Perdrau est accompagné d'une lettre de M. Branchereau. L'éminent supérieur du grand séminaire d'Orléans était mieux placé que personne pour juger de la valeur et de l'opportunité d'un tel livre. Il en fait très bien ressortir le caractère spécial et l'originalité, en même temps qu'il rend justice à l'auteur, en le montrant comme « un ami, ou mieux

encore, un frère aîné, qui prend affectueusement son jeune frère par la main pour lui apprendre à marcher et lui éviter les faux pas. » Le pieux guide conduit, en effet, son jeune ami à travers les différentes situations du prêtre dans le saint ministère, laissant parler sa foi, son esprit et son cœur, au courant des souvenirs, mêlant préceptes et exemples, conseils et anecdotes, avec un charme de simplicité qui ne se dément pas, et souvent avec un rare bonheur d'expression. Après cette lecture, le jeune prêtre, à qui son directeur a donné comme viatique la maxime tant de fois citée : « Soyez séminariste toute votre vie », saura dans quel sens, à la fois large et précis, il convient de l'interpréter et de l'adapter aux circonstances.

Ajoutons, pour dire toute notre pensée, que ce volume, destiné spécialement aux jeunes, sera lu par tous avec plaisir et profit. On est toujours un peu jeune, même quand on a blanchi sous le harnais, si jeunesse veut dire inexpérience et besoin de conseils.

L'abbé RICHARD,
2e vicaire de Saint-Ferdinand, à Paris.

Bibliographie lyonnaise, *recherches sur les imprimeurs, libraires, relieurs et fondeurs de lettres de Lyon au XVIe siècle*, par le Pt BAUDRIER, publiées et continuées par M. J. BAUDRIER. I-IV séries. Lyon, 1895-1899. 4 vol. in-8 (VII-450 p. et 50 fac-similés) (450 pp. et 127 fac-similés) (502 pp. et 141 fac-similés) (423 pp. et 175 fac-similés.) Prix 20 fr. le volume.

La bibliographie est une science qui s'impose de plus en plus. Les millions de volumes que l'imprimerie a produits depuis son invention rendent vaine et illusoire toute prétention d'être complet sur un sujet donné. Mais l'érudition contemporaine est en passe de faciliter grandement la tâche du XXe siècle. Les répertoires succèdent aux catalogues, ceux-ci quelquefois plus précis et plus détaillés que ceux-là et nous pouvons entrevoir le jour où les travailleurs de tous pays auront sous la main tous les renseignements nécessaires et précis.

Pour les presses lyonnaises, notamment, nous avons un très bon catalogue de leurs productions au XVe siècle dressé par Mlle Pellechet, et le siècle qui suit sera non moins excellemment inventorié grâce aux recherches de feu M. le président Baudrier et à la diligente activité de M. J. Baudrier, son fils. Les quatre volumes publiés jusqu'à ce jour nous renseignent sur la vie et les productions de près de 250 imprimeurs et libraires ayant vécu ou exercé à Lyon au XVIe siècle. La précision des renseignements et l'abondance des détails fournis d'après les exemplaires eux-mêmes dispensent de voir des ouvrages dont le titre est souvent trompeur; les sources toujours indiquées témoignent de la conscience apportée à l'œuvre et du scrupule scientifique qui a guidé l'auteur. Le dépouillement des pièces liminaires, entrepris pour la première fois avec méthode et disposé

très clairement par un habile imprimeur, donne des résultats pleins de promesses : quatre cents sonnets français, un millier de pièces latines, de nombreux morceaux de prose sont ainsi mis en lumière et il y aura plus d'une surprise. Quelques auteurs assez connus voient ainsi leur production littéraire presque doublée et certains jurisconsultes acquièrent des droits au titre de poète.

La disposition adoptée par M. Baudrier est excellente : sous chaque nom, une courte biographie, les documents d'archives relatifs au personnage et la liste des ouvrages imprimés ou édités par lui. La bibliographie proprement dite se trouve au nom de l'imprimeur. Les cinq cents fac-similés répandus dans les quatre volumes permettent d'identifier aisément les exemplaires qu'on pourra rencontrer.

H. Vaganay.



CHRONIQUE

ACTES RÉCENTS DU SAINT-SIÈGE

I. Livres à l'Index. — II. La lecture de l'Evangile. — III. Honoraires de messes. — IV. Le projet de la Mère Marie du Sacré-Cœur. — V. La médaille des Enfants de Marie. — VI. Les litanies du Sacré-Cœur de Jésus. — VII. Inscription pour le tiers ordre de Saint-François et les scapulaires. — VIII. Introduction de la cause de la Mère Alexis Le Clerc, fondatrice des religieuses de Notre-Dame. — IX. Les orgues pendant la Préface et le *Pater*.

I. Le 23 février dernier, la S. C. de l'Index a condamné les ouvrages suivants du docteur Hermann Schell, professeur d'apologétique à l'Université de Wurzbourg :

La Dogmatique catholique, 1889-1893. Paderborn.

La vérité divine du christianisme. 1895-1896. Paderborn.

Le catholicisme principe du progrès. 1897. Wurzbourg.

Les temps nouveaux et la vieille foi. 1898. Wurzbourg.

Le 12 mars, la *Semaine religieuse* de Wurzbourg a publié la lettre suivante :

« Monseigneur, je me soumets, en toute obéissance et avec un entier respect, comme il convient, au décret par lequel la S. C. de l'Index a jugé de son devoir de mettre au nombre des livres prohibés les quatre ouvrages écrits par moi.

« Docteur Hermann SCHELL. »

Deux écrivains anglais se sont également soumis à la condamnation de leurs ouvrages, renfermée dans le décret du 1er septembre 1898 :

Duggan Jacques, auteur de l'ouvrage intitulé : *Marche vers la réunion.*

Zurcher George, auteur du livre intitulé : *les Moines et leur décadence.*

II. Sur la demande de M. l'abbé Garnier, le souverain Pontife a daigné accorder des indulgences pour la lecture de l'Evangile, par un décret de la S. Congrégation des Indulgences, du 13 décembre 1898.

Tous les fidèles qui liront pieusement et dévotement le saint Evangile, au moins pendant un quart d'heure, dans une édition approuvée par l'autorité légitime, pourront gagner les indulgences suivantes, applicables aux âmes du purgatoire : Trois cents jours, une fois par jour ; une indulgence plénière, une fois par mois, aux conditions ordinaires, s'ils ont fait cette lecture chaque jour pendant un mois entier.

III. Un prêtre espagnol a la facilité de recevoir du Portugal un grand nombre d'honoraires de messes. Ces honoraires lui sont remis en monnaie portugaise qu'il convertit en monnaie espagnole, avec un bénéfice de 35 et même de 40 pour cent, à cause du change. En faisant célébrer ces messes à d'autres prêtres, il leur donne l'honoraire entier, mais il garde le bénéfice du change.

On demande : premièrement s'il peut licitement garder le bénéfice du change ;

Deuxièmement : si la réponse est négative, encourt-il l'excommunication réservée au Pape par la constitution *Apostolicæ Sedis ?*

Le 21 novembre 1898, la Sacrée Congrégation du Concile a répondu :

A la première question : négativement.

A la deuxième : on devra recourir dans les cas particuliers.

IV. La S. C. des Evêques et Réguliers vient d'envoyer à tous les évêques de France une lettre qui met fin à la controverse qui divisait les catholiques.

« Illustrissime et Révérendissime Seigneur,

Dans la réunion plénière des Eminentissimes Pères de cette Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, qui s'est tenue au palais du Vatican, le 17 mars 1899, la cause dite : *Avignon. Ecole normale*, a été proposée dans les termes suivants :

1° Convient-il d'approuver le projet de création d'une grande

Ecole normale pour les religieuses enseignantes, tel qu'il a été proposé dans le livre de sœur Marie du Sacré-Cœur ?

Et, en cas de réponse négative :

2° Convient-il d'adopter quelque mesure pour améliorer l'enseignement des femmes dans les instituts religieux ?

Après avoir mûrement examiné tous les éléments de la cause, les Eminentissimes Pères ont cru devoir répondre :

A la première question : négativement, et le livre mérite d'être blâmé.

A la seconde question : Il n'y a pas lieu de prendre une mesure générale. Il sera pourvu, s'il en est besoin, aux cas particuliers. Toutefois, par l'intermédiaire des évêques de France, on informera les congrégations religieuses de femmes qui, avec l'approbation apostolique, ont la charge de former les jeunes filles à la piété et à la science, qu'elles ont excellemment mérité de l'éducation chrétienne et civile des jeunes filles. Aussi la Sacrée Congrégation, en leur adressant de justes éloges, nourrit-elle le ferme espoir qu'à l'avenir elles ne failliront pas à leur tâche, et que, sous la direction des évêques, comme il convient et avec leur concours, elles prendront toutes les mesures nécessaires pour répondre parfaitement aux légitimes désirs des familles chrétiennes, et pour donner aux élèves qui leur sont confiées la culture qui convient à la femme chrétienne.

Rapport sur ce qui précède ayant été fait à S. S. Léon XIII, en audience accordée au soussigné cardinal préfet, le 24 mars, Sa Sainteté a daigné ratifier et confirmer en tous points la décision des Eminentissimes cardinaux.

Ce qu'au nom de la Sacrée Congrégation, j'ai été chargé de signifier à Votre Grandeur, à laquelle, avec l'hommage de mon respect, j'offre tous les vœux que je forme pour elle devant Dieu.

Rome, de la secrétairerie de la Sacrée Congrégation des Evêques et Réguliers, le 27 mars 1899. »

Aussitôt après la publication de ce document, la Mère Marie du Sacré-Cœur et ceux qui avaient cru devoir l'encourager, se sont empressés, par des lettres rendues publiques, de se soumettre pleinement à la décision du Saint-Siège.

V. La S. C. des Indulgences, usant des facultés particulières à elle attribuées par le souverain Pontife, a approuvé la médaille, présentée par le directeur général de toutes les confréries des En-

fants de Marie, comme unique insigne de ces sociétés. Elle a en même temps décrété que les directeurs particuliers de ces confréries, dans le monde entier, ne pourraient donner aux jeunes filles, en les recevant, une médaille différente du modèle approuvé, à partir du 8 décembre 1898, sous peine de nullité des indulgences que l'on peut gagner en portant et en baisant pieusement ces médailles. Toutefois, les personnes déjà reçues pourront conserver la médaille qui leur a été donnée, et gagneront néanmoins les indulgences.

Décret du 24 août 1897.

VI. Mgr l'évêque de Marseille, ayant exposé au Saint-Père que dans son diocèse, ainsi que dans les monastères de la Visitation, répandus dans le monde entier, les fidèles ont pris la coutume de réciter les litanies du Sacré-Cœur de Jésus, récemment approuvées par le S. C. des Rites, Sa Sainteté, pour augmenter une dévotion si salutaire, a daigné accorder trois cents jours d'indulgences, applicables aux âmes du purgatoire, à tous les fidèles des deux sexes qui, soit dans le diocèse de Marseille, soit partout ailleurs, dans les monastères de la Visitation, réciteront au moins avec contrition, en public ou en particulier, les dites litanies du Sacré-Cœur de Jésus. Cette indulgence peut se gagner une fois le jour.

Enfin, nous sommes heureux de publier ici l'important décret suivant, qui réjouira tous les fidèles :

DÉCRET POUR L'ÉGLISE UNIVERSELLE

Notre très Saint-Père le Pape Léon XIII, par le décret de la Sacrée Congrégation des Rites, en date du 27 juin de l'année dernière, a approuvé les litanies du Sacré-Cœur de Jésus, et a bien voulu permettre de les réciter ou de les chanter publiquement dans les églises et oratoires des diocèses de Marseille et d'Autun, et dans les monastères de l'ordre de la Visitation. Depuis lors, les évêques, les communautés religieuses et les pieuses associations ont adressé au Saint-Siège un très grand nombre de demandes, desquelles il ressort clairement que les fidèles appellent de tous leurs vœux une plus grande extension de la gloire du Sacré-Cœur, avec un accroissement de piété procuré par ces invocations approuvées, de même que le saint Nom de Jésus reçoit une louange publique et commune des chrétiens du monde entier au moyen des litanies particulières insérées

dans le rituel romain. De plus, le Saint-Père, poussé par sa dévotion envers le Cœur très aimant de Jésus, et par le désir de porter remède aux maux qui nous accablent chaque jour de plus en plus, a le projet de consacrer le monde entier à ce même Sacré-Cœur. Or, pour que cette consécration se fasse plus solennellement, il a résolu d'ordonner un triduum de prières, parmi lesquelles seront les invocations susdites. En conséquence, Sa Sainteté a daigné permettre qu'à l'avenir les litanies du Sacré-Cœur de Jésus, déjà approuvées et enrichies de trois cents jours d'indulgence, puissent être récitées et chantées dans tout l'univers, en public aussi bien qu'en particulier. Nonobstant toutes choses contraires. Le 2 avril 1899.

C., *évêque de Préneste*, card. Mazella,
préfet de la S. C. des Rites,
Diomède Panici, *secrétaire*.

VII. On nous a demandé si l'inscription était nécessaire pour la validité, quand on se fait recevoir du tiers ordre de Saint-François ou des différents scapulaires.

Relativement au tiers ordre, l'inscription est recommandée, car c'est le moyen de constater sûrement si quelqu'un en fait partie; mais elle n'est pas obligatoire pour la validité de l'admission.

Quant aux scapulaires, il faut distinguer.

Le Saint-Siège a déclaré que la réception du scapulaire bleu de l'Immaculée-Conception, ou du scapulaire rouge de la Passion, n'entraîne pas l'entrée dans une confrérie; par conséquent, ceux qui reçoivent ces scapulaires ne sont pas tenus à faire inscrire leurs noms.

Le scapulaire du Mont-Carmel, au contraire, fait entrer dans une confrérie. Aussi le décret du 27 avril 1887 a-t-il imposé l'obligation indispensable d'inscrire les noms des nouveaux associés au registre de la confrérie, quand la confrérie n'est pas canoniquement érigée.

On doit également inscrire les noms, mais en plus les envoyer, tous les ans par exemple, au couvent des Carmes le plus rapproché, ou à une confrérie voisine canoniquement érigée.

VIII. Le 21 février dernier, Léon XIII a daigné signer le décret d'introduction de la cause de béatification et de canonisation de la vénérable servante de Dieu Alexis Le Clerc, qui fonda,

au XVIIe siècle, l'institut des religieuses de Notre-Dame, sous la direction de saint Pierre Fourier, de Mattaincourt. Le procès de l'Ordinaire a été fait récemment à Saint-Dié. C'est une nouvelle gloire pour la France.

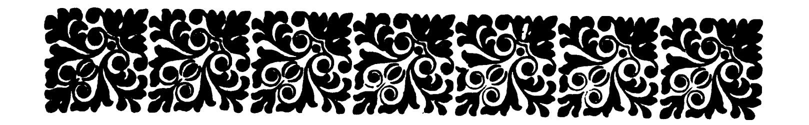
IX. D'après une réponse de la S. Cong. des Rites, en date du 27 janvier 1899, les orgues ne doivent pas jouer, aux messes chantées, pendant le chant de la Préface et du Pater.

C. CHAMBOST.



Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.



LEIDRADE

ET

L'ENSEIGNEMENT CHRÉTIEN [1]

Laudemus viros gloriosos, et parentes nostros in generatione sua.

Louons les hommes glorieux, qui furent nos pères dans leur génération.

Eccli., XLIV, 1.

Eminence, (2)
Messeigneurs, (3)
Mes frères,

Les paroles que je viens dire en cette cérémonie (4) se coordonnent d'elles-mêmes au chant dont la puissante harmonie n'a pas fini de faire tressaillir les voûtes de notre vieille primatiale.

Non pas que l'orateur prétende à rien de commun soit avec le souffle poétique qui anime l'*Ode à la France*, soit avec l'inspiration du maître qui a trouvé dans son art le secret

(1) Discours prononcé en l'Eglise primatiale de Saint-Jean de Lyon, le 25 mai 1899, à l'occasion du onzième centenaire de la fondation du Petit-Séminaire de Saint-Jean.

(2) Son Eminence le Cardinal Archevêque de Lyon.

(3) NN. SS. les Evêques de Montpellier et de Clermont.

(4) La cérémonie a commencé par l'audition de l'*Ode à la France* de Léon XIII, mise en musique par M. Théodore Dubois.



d'idéaliser encore nos destinées chrétiennes et françaises. Le talent d'interprétation qui caractérise « l'Antique Ecole de Leidrade » mettra aussi sa distance entre l'Hymne que vous avez entendu et le discours que j'apporte.

Mais avez-vous remarqué, dans le nouveau *Carmen sæculare*, — parmi ces strophes d'une facture classique, dont la beauté intérieure resplendit des lumières d'une philosophie sociale que le chantre de la Rome impériale ne connaissait pas, — quand le Pontife-aède, planant sur les sommets de notre histoire, en fixait les principales scènes avec des traits d'un si vif relief, depuis celle du baptistère de Reims jusqu'au tableau moderne de la France propagatrice de civilisation et de foi, avez-vous remarqué la strophe consacrée à nos gloires du haut moyen âge, où sont évoqués les exploits des fondateurs de notre seconde dynastie ?

Domitor ferocis
Fulget Astolphi, pius ille sacri
Juris Amator.
Remque romanam populantis ultor,
Bis per abruptas metuendus Alpes
Irruit, summoque Petro volentes
Asserit urbes.

Eh bien, c'est à cet illustre passé qu'à mon tour je remonte : la strophe carolingienne de l'*Ode à la France* fera le trait d'union entre les deux parties de cette cérémonie.

Eminence,

Vous avez souhaité qu'une fête commémorative fût célébrée en l'honneur du très vénérable pontife Leidrade : il n'est plus guère connu que par son « antique école », lui pourtant, l'un des trois ou quatre de notre liste épiscopale dont les noms font date, parce que leurs œuvres renouvelèrent, en leur temps, la face de la terre, sur notre vieux sol chrétien.

Onze siècles nous séparent de la prise de possession par Leidrade du siège de saint Irénée, et ce onzième centenaire a paru digne de mémoire à votre haute piété. Pourquoi? — Principalement à cause de l' « antique école ». Leidrade, il est vrai, n'a pas reçu de l'Eglise l'honneur suprême de ses autels, décerné à vingt-sept de nos pontifes. Il est vrai encore que les grands rôles auxquels l'appela Charlemagne demeurent pour nous en partie obscurs, soit que les procès-verbaux n'en aient point été dressés ou qu'ils aient péri. Mais reste la gloire authentique du fondateur d'école, titre qui suffit pour expliquer la commémoration que nous faisons : combien ce titre n'est-il pas opportun à glorifier, au moment où tout entière la société se trouve si profondément saisie du capital problème de l'éducation et de l'enseignement !

Ainsi en a jugé votre sagesse, Eminence. Par une coïncidence qui n'avait point été prévue, que nous n'avons pas eu à préparer, la fête lyonnaise du onzième centenaire de Leidrade s'est rencontrée avec les assises laborieuses que la liberté d'enseignement était venue tenir dans nos murs, de telle sorte que maintenant le caractère de la fête s'élargit et qu'elle devient l'épilogue du Congrès.

Nous applaudissons bien haut à cette coïncidence et à ce rattachement. Outre le grand spectacle, outre l'édification et le bienfait de son œuvre propre, qui a été ce que tous attendaient qu'elle fût, magnifique, le Congrès procure à la fête commémorative l'honneur précieux de la présence des évêques que je vois aux côtés de l'éminent cardinal. Déjà, au temps de Leidrade, il n'était pas rare que l'archevêque de Lyon ralliât ses vénérables frères dans l'épiscopat, et l'histoire nous apprend qu'en ces circonstances l'attrait de sa personne opérait de conserve avec le zèle commun des intérêts sociaux et religieux. Mais on sait si l'attrait a rien perdu de sa force dans le successeur de Leidrade, ou si les vénérables frères y sont devenus moins sensibles.

Acceptez donc, Messeigneurs, en même temps que l'hommage de notre vénération chrétienne et filiale, nos plus vives actions de grâces pour le surcroît d'autorité et

d'éclat que votre présence a apporté au Congrès de l'enseignement.

Les grandes voix aimées que, depuis trois jours, nous venons d'entendre, ont, en vérité, tout dit sur la vitale question.

M'en plaindrai-je ? Non, certes : il faisait si bon ouvrir et prêter l'oreille aux mâles accents de la justice et du droit, accents fiers et modérés, qui contenaient l'écho de toutes nos traditions de religion et de liberté !

Au surplus, si mon rôle se trouve d'avoir été providentiellement préparé par les vaillants ouvriers du Congrès, il ne m'appelle cependant pas à entrer dans leurs sillons. Car, pour moi, il s'agit simplement d'obéir à l'invitation que nous fait l'Esprit-Saint de louer les hommes glorieux qui furent nos pères dans leur génération : *Laudemus viros gloriosos, et parentes nostros in generatione sua.*

Je viens louer l'un de ces hommes : Leidrade, restaurateur parmi nous de l'enseignement chrétien.

I

Mon héros est presque un inédit. L'histoire de son temps n'éclaire que faiblement sa figure, et quand on a recueilli les traits épars dont se compose la biographie de Leidrade, on dirait d'une maigre glanure, faite d'ailleurs en un champ qui n'eut jamais de moisson.

C'est que le huitième siècle fut pour les lettres un siècle de fer.

Il le fut, au pays Franc, plus encore que dans les autres parties de l'Europe chrétienne : l'Italie, l'Espagne, la Grande-Bretagne, l'Irlande, et elle-même l'ancienne Germanie romaine, non pas toutefois celle d'Arminius et de Witikind. Quant aux causes de l'infériorité de culture et de civilisation en laquelle se trouva, au temps dont je parle, la conquête de Clovis, elles sont faciles à dire.

Vous le savez, une loi de l'histoire, qui est en même

temps loi de la nature, veut que le vainqueur adopte la langue du vaincu, quand ce dernier avait sur lui une notable avance pour la vie de l'esprit. Par là se fait respecter l'immanente justice, qui soumet la force au droit, la matière à l'idée.

Or, après la conquête, les rois mérovingiens ne refusèrent pas l'hommage qu'exige cette loi. Ils firent, au contraire, bon accueil à la civilisation des vaincus, aux lettres latines qui étaient en belle prospérité sur divers points du monde gallo-romain, particulièrement à l'ombre des basiliques et des cloîtres. On vit les grands évêques et les saints abbés apporter à la cour des Barbares, avec les enseignements de la foi, les leçons des bonnes lettres, et, par leurs soins, quoique sans doute ils n'aient pas d'abord mis à l'œuvre un plan préconçu, l'Ecole du Palais se fonde, qui sera le foyer de tout le mouvement civilisateur à venir.

A cette école, « à cette ruche du palais, comme on disait alors, d'où sortirent, par de très nobles essaims, des légions de saints hommes, » les rois et les reines, fils des nobles et eux-mêmes les enfants des serfs, viennent s'initier aux embellissements de l'esprit en même temps qu'aux mœurs polies et élégantes. Et combien d'autres écoles, Poitiers, Chartres et Luxeuil, Autun, Toulouse, Saint-Maixent, — ne nommons que les plus illustres, — rivalisaient entre elles de zèle, pour conserver les restes de la culture romaine, afin d'en vivifier la nouvelle société. On peut dire que l'époque mérovingienne, pleine de vicissitudes, a eu non pas un siècle littéraire, mais un siècle, le sixième, de curiosité et même de ferveur littéraire. Alors Childebert, Chilpéric, Clotaire II parlent ou entendent le latin : Chilpéric, dans les entr'actes de ses exploits ou de ses crimes, s'essaye à cultiver la muse classique. Mais une preuve plus remarquable, plus intéressante encore à étudier du besoin de savoir qui tourmente la jeune société, je la vois dans l'éducation des femmes, que les lettres ont pénétrée déjà, ainsi qu'en témoignent, entre mille exemples, les relations littéraires de Fortunat avec Radegonde.

Comment donc l'élan vers la civilisation par les lettres

chrétiennes et humaines, d'abord si généreusement donné, parut-il tout à coup se ralentir et presque vouloir s'éteindre ?

Deux causes principales expliquent la décadence, qui suivit, comme sans transition, l'essai d'éducation classique, offerte à la jeunesse des Francs.

D'une part, il n'y avait point que ses lettres que les enfants de Mérovée empruntassent à la tradition romaine ; ils lui prenaient aussi ses passions et ses mœurs, ils lui prenaient surtout des institutions de Bas-Empire, dont leurs imprudentes convoitises pensèrent à se faire un instrument de règne, ne comprenant pas que, si l'oppression des sujets gallo-romains par les procédés d'une odieuse fiscalité était une lâcheté, porter du même coup la main sur les vieilles franchises des leudes et antrustions était une faute. Aussi se perdirent-ils pour avoir voulu trop imiter Byzance, trop restaurer à leur profit le type de gouvernement des Césars. Car l'esprit des vétérans de la petite tribu franque se détacha d'eux. Et alors, en l'absence du génie, le luxe oriental de la cour d'un Dagobert eut vite fait d'étouffer les qualités médiocres de ses pâles successeurs, dont les règnes vides aboutirent à les faire trouver inutiles.

Or, pendant le siècle qui prépare la révolution politique, comme cette révolution s'accomplit en réaction contre l'envahissement des institutions romaines, et que les lettres romaines ne peuvent manquer d'être, quoique indûment, associées au discrédit des institutions, à leur tour les écoles mérovingiennes partagèrent le sort des lettres, dont elles se nourrissaient. Le flux vital peu à peu se retire de la brillante Neustrie ; il remonte dans l'Austrasie plus neuve et plus saine ; et c'est l'Austrasie qui l'emporte, en se défendant de l'assimilation des éléments vieillis et antipathiques de la civilisation romaine.

Telle est la première cause, pour ainsi dire politique, de la décadence des écoles.

D'autre part, il faut ajouter l'explication que fournissent les événements, qui, sous les derniers règnes de la

première dynastie, mirent le royaume à deux doigts de sa perte.

L'héroïque famille d'Héristal se préparait à ses hautes destinées en appuyant les revendications austrasiennes, lesquelles servaient pareillement et la cause de l'indépendance, et sa propre discrète ambition. Déjà Charles Martel, non content d'avoir repoussé jusqu'au Wéser les païens de la Saxe, a amené des bords du Rhin, du pays d'Ardenne, et répandu sur le territoire des Saliens énervés ses vaillants Ripuaires, consommant ainsi la victoire de la France teutonique sur la France romaine ; quand, tout à coup, l'on apprend que l'invasion sarrasine, passant les Pyrénées, ravage la Septimanie et l'Aquitaine. Elle a pris, d'un côté par la vallée du Rhône, qu'elle remonte jusqu'à Lyon, pour de là s'avancer jusqu'à Sens ; de l'autre, elle descend la Garonne, et, maîtresse de Poitiers, elle menace de livrer aux flammes le sanctuaire national de Saint-Martin de Tours (1). Grand moment historique, peut-être décisif pour l'avenir de l'Europe et de la civilisation ! Mais l'invasion des Ripuaires, dans laquelle d'abord on avait pu voir un fléau, est là, semble-t-il, tout exprès pour soutenir le choc de l'Islam. On sait si le choc fut terrible, et avec quel succès soutenu par Charles et ses leudes.

La bataille de Poitiers a sauvé l'Eglise des Gaules.

A-t-on assez remarqué de quel prix l'Eglise et elle-même la civilisation — car en ce temps c'est tout un, Eglise et civilisation — dut ensuite payer son salut?

Arrêtons-nous un instant à comparer l'épiscopat d'avant avec l'épiscopat d'après la prépondérance austrasienne, surtout d'après l'exploit de Poitiers.

C'est un beau spectacle qu'avaient donné les générations de pontifes, qui eurent la mission d'accueillir la première invasion, puis de la civiliser. Gallo-Romains, pour la plupart, ces évêques étaient des hommes lettrés, polis, de vrais gentilshommes, marqués du trait de leurs origines,

(1) Cf. Ozanam, *Etudes germaniques*, II, p. 205.

souvent sénatoriales. Leur caractère dominant est une maturité active et calme, un génie prévoyant et conservateur, un infatigable esprit d'ordre et de discipline, et par-dessus tout, quelque chose de paternel et de souverain qui convenait éminemment à la première éducation des jeunes races occidentales. Aussi voit-on l'évêque partout où il y a un danger, une bonne œuvre, un acte d'héroïsme, tour à tour apôtre, défenseur de la cité, père, tuteur et précepteur de ces peuples enfants (1).

Mais, brusquement, la face des choses change. Voici que les diptypes des églises ne se couvrent presque plus que de noms francs et germains. Les Maires du palais, à la cour d'Austrasie, n'ont-ils pas su, ou s'ils n'ont pas pu résister aux exigences des leudes, leurs campagnons d'armes, qui, après la victoire, réclament la récompense d'un évêché ou d'une abbaye, comme on dirait une part de butin ? Poitiers, à ce point de vue, eut un lendemain lamentable. Ce furent, parmi les vainqueurs d'Abdérame, les plus couverts de sang musulman qui montèrent sur les sièges des églises : singuliers pasteurs, en vérité, aux mains desquels la crosse est un jouet, et qui évangélisent avec, pour escorte, des meutes de chiens et des troupes de soldats!

Vous devinez ce qu'est devenue la puissance morale, sous la garde d'un tel épiscopat. De toutes parts, les ténèbres de l'ignorance, d'ailleurs mal dissipées, réapparaissent, presque aussi épaisses, plus dangereuses qu'elles n'étaient au moment de l'invasion. Les mœurs fléchissent du même mouvement, les écoles se taisent: au surplus elles sont vides. Et comment s'étonner que la France des derniers Mérovingiens, ou plutôt des Maires du palais de la maison d'Héristal, n'ait pas un nom à mettre en regard d'un vénérable Bède, en Angleterre, d'un Pierre de Pise ou d'un Paul diacre, en Italie, des continuateurs d'Isidore de Séville, en Espagne, des poètes et des grammairiens de l'Irlande ?

Dirons-nous que cet affaissement intellectuel et moral fut

(1) Cf. Pitra, *Histoire de saint Léger.*

la rançon du succès de nos armes à Poitiers? Il en fut certainement en partie l'effet, ou mieux la fatale suite.

Mais quittons en hâte ces souvenirs sombres. Si le septième siècle s'achève et si le huitième se continue longtemps dans les tristesses du retour à une sorte de barbarie où domine le pouvoir de la chair et du sang, l'heure est proche d'un nouvel affranchissement. Déjà l'aube blanchit qui annonce le soleil réparateur, après la nuit froide. Déjà le vainqueur d'Astolphe, que tout à l'heure Léon XIII a chanté,

Domitor ferocis fulget Astolphi,

déjà Pépin, fils et successeur du Martel, a fait refleurir l'Ecole du Palais. Car les Héristal sont de bonne race et capables de comprendre le grand idéal de civilisation auquel ne suffit pas la victoire ni la force.

Et voici Charlemagne, avec son satellite, notre Leidrade.

II

Charlemagne! Ce n'est point du héros de 53 campagnes que je viens évoquer le souvenir; de l'homme de guerre, pour qui la guerre ne fut jamais un but, mais le moyen de refaire, si possible, l'unité des territoires dont la circonscription avait été dessinée jadis par l'épée romaine. Ce n'est point davantage du législateur prodigieux, dont les Capitulaires étonnent, par le nombre comme par le contraste de leurs dispositions : tantôt des points de la plus haute politique, et tantôt les détails vulgaires d'un économat domestique. Ce n'est point enfin du personnage presque surhumain qui domine tout le moyen âge, et de si haut que l'imagination des trouvères a pu lui prêter beaucoup sans ajouter à sa réelle grandeur. Charlemagne n'est ici que l'initiateur génial d'une restauration intellectuelle, d'une renaissance littéraire, la partie non la plus éclatante,

mais peut-être la plus durable, et assurément la plus glorieuse, de son œuvre immense.

La France, avons-nous dit, la France de la fin du huitième siècle retarde pour la culture sur plusieurs des nations voisines. Comment ne pas admirer le dessein du jeune roi qui entreprend de les faire toutes concourir à son éducation, afin que bientôt elle les dépasse toutes? L'Ecole du Palais sera encore l'instrument de ce dessein. Mais l'Ecole du Palais de Charles, est-ce une école, ou plutôt ne dirait-on pas d'une coûr, tant elle tient de près à sa personne qu'elle accompagne partout? C'est la plus polie des écoles, et c'est la plus studieuse des cours. Charlemagne la recrute dans toutes les provinces de l'Occident chrétien. A chacun de ses voyages à Rome, les papes, sur sa demande, détachent de leur propre chapelle, pour lui en faire présent, les clercs les plus versés dans la musique et les arts libéraux. Il a trouvé, dans le butin de Pavie, Pierre de Pise et Paul diacre ; c'est encore de la Haute-Italie que lui est venu Théodulphe ; l'Irlande lui envoie Dungal et Clément ; il appelle notre Leidrade de Bavière, et enfin il a su prendre à York son maître le plus fameux, Alcuin, qui lui amène tout un cortège d'Anglo-Saxons lettrés.

La cour de Charles ne se compose pas de rois vaincus, comme celle d'Attila ou de Tigrane dans le passé, comme, dans l'avenir, celle de Napoléon à Dresde. Elle se compose de ce qui est, en ce temps, l'élite du monde par le savoir et la vertu. Ces courtisans sont presque tous prêtres, et ces prêtres, maîtres d'Ecole.

A l'Ecole de son propre palais, Charles est le premier écolier, le plus assidu aux leçons des maîtres, le plus ardent à s'instruire. Aussi arrive-t-il à « parler le latin comme sa langue maternelle, et à entendre assez le grec pour corriger la version latine des Evangiles sur l'original ». Les premiers de sa famille, les grands du royaume sont soumis à la même vie studieuse ; car on ne peut être de la cour sans être en même temps de l'Ecole. Charles enfin ne croit pas déroger quand il s'abaisse au rôle d'examinateur. Un jour, au retour d'une expédition militaire, il se fait amener les

élèves d'une école que dirige l'Irlandais Clément, et il les interroge. Ceux de moyenne condition passent ses espérances; les nobles, au contraire, ne lui offrent que médiocrité. Il fait alors ranger les premiers à sa droite et leur tient ce langage : « Louange à vous, mes fils, d'avoir si bien secondé mon zèle... travaillez encore à vous perfectionner, et je songerai à vous. » Se tournant ensuite vers les autres, placés à sa gauche, il les foudroie du regard : « Quant à vous, nobliaux délicats, qui, fiers de votre naissance, négligez mes ordres et préférez à la gloire de l'étude la mollesse, le jeu, l'oisiveté, les occupations frivoles, par le Roi du ciel, vous admire qui veut. Pour moi, je ne fais pas le moindre cas de votre naissance et de votre délicatesse ; et si vous ne vous hâtez de réparer le temps perdu par une application constante, jamais vous n'obtiendrez rien de Charles. »

Sous l'impulsion de tels exemples et, au besoin, de si vigoureuses exhortations, comment le grand dessein de Charles n'eût-il pas été compris? Bientôt donc la science, du moins certaine culture, se répand dans la société, assez pour que le génie du souverain puisse tenir compte des qualités de l'esprit, quand il nomme aux grandes charges de l'Etat.

Après que l'Eglise, en la personne des clercs, maîtres d'Ecole, aura civilisé le palais, Charles va lui confier le soin d'étendre son bienfait à tout le royaume. Pour cette fin, il prend à son Ecole les meilleurs parmi les maîtres, et les fait asseoir sur les sièges épiscopaux de l'immense empire.

Ainsi nous vint Leidrade, en l'année 798.

III

Cette figure peu connue est de tout point attachante.

Leidrade est né en Bavière, dans la province de Norique, vers l'an 740. Après un stage assez court sous les drapeaux

du comte Helmoïn, il entre au monastère de Freisingen, attiré par la réputation de science et de vertu, dont jouit à bon droit cette jeune fondation. Là il ne tarde guère de fixer sur lui l'attention, tant pour l'agrément de sa personne que pour le mérite de sa vie. Le duc Tassilon en fait son chancelier : que n'eut-il aussi la sagesse de s'en faire un conseiller écouté ! Cependant Charlemagne, qui promène alors par l'Europe son regard d'aigle, y cherchant des hommes, a discerné le chancelier du duc Tassilon, et il l'appelle à Aix-la-Chapelle, pour lui confier la charge de bibliothécaire du palais. En ce temps-là, composer une bibliothèque, c'est-à-dire recueillir de partout les manuscrits difficiles à trouver de l'antiquité profane ou chrétienne : la *Logique* d'Aristote, la *Cité de Dieu* d'Augustin, les versions de la Bible, antiphonaires et homiliaires; multiplier les copies de ces textes, tout en les purgeant, comme il fallait, de solécismes et de leçons vicieuses; être enfin préposé aux livres, c'était, suivant l'expression pittoresque et hardie d'Alcuin, faire l'office de sommelier pour l'esprit. Il paraît bien qu'à ce poste de confiance et d'honneur, Leidrade sut se rendre utile; car sitôt que Charlemagne commence son grand effort de décentralisation intellectuelle, en voulant faire rayonner la lumière du palais, nous voyons notre bibliothécaire à la tête du chapitre et de l'école de Zurich.

Zurich fut pour Leidrade l'apprentissage du gouvernement. Après que, par onze années de soins, il eut fait fleurir l'école et le chapitre, c'est-à-dire la religion et les études, il se trouva prêt pour le grand rôle que la Providence lui destinait à Lyon.

De toutes les provinces de l'empire, Lyon, à cette époque, était sans contredit l'une des plus humiliées, et de quelle splendeur déchue ! Plus tard, après la restauration, Leidrade lui-même, dans sa mémorable lettre à l'Empereur, parlera, en termes d'une discrétion touchante, des ruines qu'il avait trouvées. Au reste, qui s'étonnera de ces ruines, en se rappelant quelles furent les péripéties de notre histoire

locale, depuis l'invasion : la domination des Burgondes, peu tracassière, il est vrai, mais molle et sans initiative; celle des rois Francs, qui ne fut jamais immédiate, et qui eut toutes les faiblesses, quand elle n'avait pas toutes les tyrannies du gouvernement par procuration. Les Sarrasins ont fait le sac de la ville; puis, venant après eux, leur vainqueur, Charles Martel, a consommé le pillage au lieu de le réparer. N'essayez donc pas de prêter l'oreille aux leçons de l'école, non plus, hélas! qu'aux enseignements de l'Eglise. Les anciens maîtres de rhétorique et de poésie n'ont pas d'héritiers. Et, quant aux successeurs d'Irénée et d'Eucher, ils viennent de s'appeler, depuis un siècle, Isaac, Godwin, Fulcoad, Madalbert et Adon : c'est à peine s'ils ont laissé à la postérité des noms.

Saluons ici notre restaurateur Leidrade.

Est-ce par une vue de génie et parce qu'il ne crut pas que la terre gallo-romaine fût encore féconde en hommes d'église, capables de la régénérer, ou bien pour d'autres motifs d'ordre moins relevé, que Charlemagne fit asseoir des Germains sur un si grand nombre de sièges, à Vienne, Nîmes et Béziers, à Autun, à Mâcon, à Langres, en même temps qu'à Lyon, et quand aussi il installait le Goth Théodulphe sur le siège de saint Aignan?

Quoi qu'il en soit, les conseillers de ses champs de mai firent grande figure au trône des églises, et, pour Lyon, son partage fut certainement l'un des meilleurs.

Par une fortune heureuse, à laquelle je dois des traits précieux de la figure de mon héros, Leidrade fut chanté par Théodulphe, dans le procès-verbal en vers, que celui-ci adressa à Charlemagne, une fois terminée la mission *de missi dominici* que l'archevêque de Lyon et l'évêque d'Orléans avaient été appelés à remplir dans la Narbonnaise, en 798.

On sait la fonction du *Missus :* magistrat extraordinaire qui représente directement le souverain, qui plane comme lui, pendant la durée de sa charge, au-dessus de toutes les juridictions particulières, il vient voir comment fonctionne la loi, il vient faire respecter la justice, recevoir les doléances,

juger les appels, étudier les besoins, corriger, réformer, et ne doit des comptes qu'au maître qui l'envoie : ses comptes, pour l'ordinaire, fourniront la matière de prochains capitulaires. La verve de Théodulphe s'est égayée à nous peindre une Narbonnaise, où des Verrès auraient eu beau jeu pour exercer leur art. Même en ce temps quasi primitif, les indigènes du *missiaticum* de la Narbonnaise se montrent doués de l'instinct d'éclairer la justice avec des présents : cristaux, pierres précieuses, vases d'une ciselure rare et antique, d'un métal pur et pesant, étoffes orientales, cuirs de Cordoue... Daignent les *Missi* exaucer des vœux, d'ailleurs si bien justifiés, et tous ces trésors seront pour eux la récompense trop modeste du devoir accompli...

Arrière, grossiers tentateurs! vous ne savez donc pas ce que c'est qu'un évêque, ou même ce que c'est qu'un fidèle fonctionnaire? Théodulphe et Leidrade se montrèrent incorruptibles.

Au début de sa relation, Théodulphe, parlant de son collègue de mission, s'écrie avec un accent lyrique : « O Lyon, tu l'auras bientôt pour pontife, et ce sera pour le bien de la religion. Il est d'une remarquable habileté, il possède un bon sens vigoureux et une éclatante sainteté : *sensu viget, virtute redundat.* »

A Leidrade, évêque élu de Lyon, le vieil Alcuin écrit en ces termes : « Grâces soient rendues à Dieu qui a daigné me donner un ami tel que vous, dont la fidélité repose sur la vérité des sentiments, dont la bonté est toute de générosité et d'indulgence, dont le conseil donne invariablement sécurité. De tels amis, plus ils sont rares, plus ils doivent être chers... L'ami sûr, parmi la foule indifférente et bruyante, c'est la pierre précieuse au milieu du gros gravier... Le proverbe dit : on le cherche longtemps, on le trouve rarement, on le conserve difficilement. C'est en vous-même qu'il est aisé de découvrir le sens du proverbe. » Ainsi parle Alcuin, et il parle à notre Leidrade... Mériter d'être ainsi loué comme ami, c'est, si je ne me trompe, le dernier mot du mérite.

Toute la suite de sa vie fera voir qu'en effet Leidrade

est l'âme douce et forte, énergique et tendre, qu'Alcuin et Théodulphe ont si magnifiquement célébrée.

Il a dû prendre effectivement possession de son siège en l'année 799. Malheureusement, ce n'est presque que par le dehors que son épiscopat s'éclaire pour nous, quand il s'éclaire. L'histoire n'a pas recueilli ses instructions pastorales. Qu'il ait nourri en véritable pasteur ses ouailles, trop longtemps sevrées du pain substantiel de la doctrine, on n'en saurait douter, car Leidrade est un pontife qui a au même degré le zèle et la science de la foi. C'est lui qu'à deux reprises Charlemagne envoie combattre en Espagne l'hérésie du jour, l'adoptianisme, nouvelle déviation bizarre de la métaphysique christologique, non encore suffisamment endiguée par les définitions, pourtant si précises, de Chalcédoine et d'Ephèse. La tâche confiée à notre évêque se complique des plus délicates conjonctures. Quatre conciles, réunis déjà, n'ont pu réduire ni le fougueux et faux esprit d'Elipand de Tolède, ni la souple et onctueuse opiniâtreté de l'évêque d'Urgel. Et cependant, tant il y a dans l'âme de Leidrade de cette charité patiente et suave qui, mieux que tout raisonnement, pénètre et subjugue, d'abord doucement il ébranle le pasteur d'Urgel, qui le laisse, pendant tout un hiver, rallier son troupeau à la foi par la prédication ; il le décide ensuite à prendre avec lui la route d'Aix-la-Chapelle ; là, dans une nouvelle assemblée conciliaire, à laquelle Charlemagne assiste, si c'est surtout l'argumentation d'Alcuin qui confond l'erreur, c'est encore la charité de Leidrade qui contribue le plus à soumettre la résistance. Aussi, touchant hommage rendu à cette charité, les Pères du Concile le chargent de soigner la convalescence spirituelle et morale de Félix d'Urgel.

En vérité, elle apparaît grande, la figure de notre évêque Carolingien, au milieu de ces luttes doctrinales, — figure bien irénéenne, — et les succès qu'il remporte — c'est lui qui a éteint l'hérésie en Espagne — autorisent les plus favorables pressentiments pour son apostolat à Lyon, où j'arrive enfin.

Leidrade à Lyon a bien travaillé. Nous avons dit déjà qu'il y avait beaucoup à faire.

Je passerai rapidement sur plusieurs de ses importantes réformes : par exemple, celle du clergé, chez lequel il fallait faire revivre l'idéal profondément altéré des vertus de son état. Leidrade y pourvut, en soumettant ses prêtres à la vie commune, leur procurant ainsi le double bienfait d'une salutaire discipline et de l'entraînement que donne le mutuel exemple. Zélateur intrépide de la maison de Dieu, il a restauré nombre d'églises : celle de Saint-Etienne, sa cathédrale; celles de Saint-Jean, de Saint-Nizier, de Saint-Paul, de Sainte-Marie, de Saint-Pierre, de Sainte-Eulalie, maintenant Saint-Georges. Les monastères de Saint-Rambert et de l'Ile-Barbe lui doivent non seulement la réparation de leurs murs, avec des agrandissements nécessaires, mais bien plus l'essor de ferveur, qui pour de longs siècles va faire leur gloire.

Enfin, Leidrade a mis de l'ordre dans la manière d'exécuter l'office divin, au point, dit-il, que son Eglise imite d'aussi près que possible la chapelle même du sacré Palais.

Mais la grande restauration qui lui assure une mémoire immortelle dans nos annales, c'est l'Ecole, son « antique école », *antiqua Leidradi scola*, dont c'est pour moi une joie d'avoir à redire les origines glorieuses.

Je ne puis douter que l'école à fonder n'ait été le principal mot d'ordre du souverain qui appelait de Zurich à Lyon son ancien bibliothécaire, devenu le chef d'une des institutions de ce genre les plus florissantes.

Relisons d'abord quelques traits de la belle circulaire adressée par Charlemagne aux évêques de l'Empire sur la restauration des écoles. De divers côtés, des monastères et des évêchés, on lui a écrit qu'on fait des prières pour lui dans les cérémonies saintes. « Cela est bien, dit l'Empereur; mais nous avons remarqué, dans la plupart de ces écrits, que, si les sentiments étaient bons, les paroles, au contraire, étaient grossièrement incultes ». Et il continue : « Ceux-là pourtant qui veulent plaire à Dieu en vivant bien, ne doivent pas négliger de lui plaire en parlant bien...

Assurément, mieux vaut bien agir que savoir : mais encore faut-il savoir pour agir. » Charles veut que l'âme soit en état de comprendre ses devoirs, et la langue, en état de s'acquitter sans erreur de la divine louange. Si la science manque dans la manière d'écrire et de parler, n'est-il pas à craindre que la pensée elle-même ne défaille en quelque *manière* ? « C'est pourquoi, évêques et abbés, nous *désirons* que vous soyez, comme il convient à des soldats de l'Eglise, pieux au dedans, doctes au dehors, réunissant la chasteté d'une vie sainte à la science d'un bon langage, afin que quiconque vous visitera s'édifie de votre esprit, s'éclaire de votre sagesse, et revienne joyeux de cette visite, rendant grâces au Seigneur tout-puissant. »

Comment n'être pas saisi moins encore d'admiration que d'émotion, en entendant de pareilles formules dans la bouche de Charles! Il y a là, vaguement exprimées, peut-être, présentées en aperçus plutôt qu'en système, des vues merveilleuses sur le rôle civilisateur et moral de l'instruction ; sur la science, qui est une vertu ou une vanité, selon qu'on la prend pour un moyen ou pour le but ; sur la véritable éducation intégrale, qui embrasse à la fois la pensée, la parole et l'action, trois forces, mais qui ne sont telles que par leur réunion dans la vivante synthèse de la personne humaine. Un jour, au milieu de la conférence du Palais, le grand esprit de Charles a vu passer l'idéal d'une science plus parfaite encore que celle de son Académie, et, rêvant de culture à répandre par tout l'Empire, on l'entend s'écrier : « Ah! que n'ai-je seulement douze clercs comme saint Augustin et saint Jérôme! » — « Quoi! réplique Alcuin, le Créateur du ciel et de la terre n'en a eu que deux de cette taille, et tu en veux douze!... »

Sans être Augustin, ni Jérôme, notre Leidrade a bien secondé les desseins de son Empereur.

Il a fait, lui aussi, bonne guerre au mal particulièrement antipathique de l'ignorance.

Nous n'avons plus de renseignements sur les écoles primaires, dites alors presbytérales, que Leidrade, suivant le

plan des Capitulaires, a certainement fondées. Mais aux petites écoles il fallait des maîtres, et c'est l'école cathédrale qui en sera la pépinière.

A l'ombre du cloître restauré et agrandi, à part et près des chanoines, Leidrade dispose une place pour des enfants qu'il a choisis lui-même, sur quels signes, on le devine : un esprit ouvert, des mœurs pures, certain goût de piété qui se révèle avec charme dans le premier âge, voilà pour tous les temps les marques de l'élection divine, que l'appel humain ne fait que confirmer. J'ignore le chiffre du recrutement des débuts de l'école. Mais il importe davantage d'en connaître le régime, et, heureusement, sur ce point, notre curiosité a de quoi se satisfaire.

Voyez d'abord comment se pose le problème du programme de l'école, au fond le même que le problème moderne de l'enseignement secondaire.

Nos clercs sont appelés à remplir, à l'office canonial, deux principales fonctions : celle de chantre et celle de lecteur. Le chant est toute une science, dont la partie technique n'est peut-être pas la plus difficile : car déjà les bonnes règles exigent du jeune clerc qu'il sache mesurer aussi sa voix à la solennité de l'office, l'accommoder aux paroles de la sainte liturgie. Quant à la lecture, dont l'objet est l'ancien Testament distribué aux leçons de l'office, il faut qu'elle soit faite d'une belle diction, non seulement suivant les règles de l'accentuation et d'une prononciation irréprochable, mais encore de manière à interpréter fidèlement le texte sacré, et à faire comprendre s'il gémit ou s'il exhorte, s'il menace ou si simplement il raconte.

Or, il est évident qu'ainsi entendus, la lecture et le chant supposent chez les exécutants une sérieuse culture. Ceux-ci doivent avoir saisi l'âme du rythme et le sens des textes. Leidrade a fait venir de la célèbre école de Metz un maître de chant pour ses petits clercs. D'autre part, lui-même a pris soin de tracer le programme de l'étude de l'Ecriture, programme très bien ordonné, en gradation ascendante de difficultés. Des « chaînes » patristiques, modestes ébauches

de la *Chaîne d'or* de Thomas d'Aquin, aident les maîtres à expliquer et les disciples à comprendre le sens reçu et traditionnel des plus beaux passages.

Cependant, ce n'est pas tout, car ce ne serait pas assez, même en vue de leurs fonctions de chantres et de lecteurs, d'appliquer les clercs de l'Ecole à la théorie des neumes et à l'étude des textes.

Ce qu'il faut, c'est leur ouvrir l'âme, c'est leur polir tout l'esprit, leur donner le sentiment général de l'ordre et de la beauté qui s'appelle le goût. Or, bien qu'on retrouve à toutes les époques de l'histoire, sans excepter le temps de la renaissance carolingienne, quelque trace de la séculaire querelle des classiques païens, l'école, en pratique, n'en a guère tenu de compte. Celle de Leidrade a pris ses traditions au palais d'Aix-la-Chapelle ; le palais tenait les siennes principalement d'Alcuin, qui lui-même procédait de Rome par saint Augustin et saint Grégoire : et, sagement, ces traditions étaient classiques. Nos clercs donc fournissent la carrière un peu énigmatiquement dénommée du *trivium* et du *quadrivium*. Le *trivium*, c'est la triple voie qui conduit à l'éloquence, à savoir la grammaire, la dialectique et la rhétorique. A la grammaire se rattache l'étude des langues : un fragment de copie d'élève qui a été conservé prouve que le grec était étudié à l'école cathédrale de Leidrade. On peut aussi remarquer la place faite à la dialectique, entre la grammaire et la rhétorique ; elle signifie qu'alors l'art d'avoir des idées s'apprenait avant celui de les dire. Le *trivium*, c'est l'art complexe de parler correctement, de penser juste et de bien dire ; c'est la parole élaborée par la grammaire, aiguisée par la dialectique, exprimée et embellie par la rhétorique : c'est le verbe dans sa pureté, dans sa force et dans sa beauté.

De là, nos clercs sont acheminés vers la sagesse : le *quadrivium* les y mène. Le *quadrivium* ou la quadruple voie, c'est l'arithmétique, la science du nombre qui se multiplie et se décompose en combinaisons infinies : l'unité la représente ; c'est la géométrie, science du nombre dans l'idéale étendue : elle a pour emblème le binaire ; c'est

l'astronomie, ou la science du nombre qui se meut à travers les espaces créés : son symbole est la sphère. Et c'est enfin la musique, la science du nombre intérieur, comme doit un jour la définir Leibnitz : *scientia animæ numerantis et nescientis se numerare*.

Et voilà l'échelle de tout le développement humain, avec la parole et la sagesse pour signes, avec, pour échelons, les sept arts libéraux qui constituent l'homme élevé à sa vraie valeur, le sage éloquent : *vir bonus dicendi peritus* (1).

Par ce moule uniforme passeront toutes les intelligences; et une fois qu'elles y auront pris l'empreinte humaine, qui ne se trouve que là, elles iront demander à d'autres études la formation spéciale soit de l'homme d'église, soit de l'homme d'état, du clerc ou du jurisconsulte.

Il me semble qu'après onze siècles rien d'essentiel n'est à changer dans la conception de l'Ecole de Leidrade : et toujours il faudra viser à donner, dans l'éducation, une forte base humaine à la valeur de l'homme, quel qu'il soit, doive-t-il être homme de Dieu.

J'ai fait connaître le programme d'études en usage dans notre « antique école ». Vous me dispensez, je le sais, de parler de l'éducation qui s'y donne; car il est trop certain qu'au commencement du IXe siècle, ou n'avait pas encore songé à cultiver l'esprit humain à part de l'âme.

Vers l'année 810, Leidrade écrit à Charlemagne sa célèbre lettre en rendement de compte. Or, dans cette lettre, combien touchantes ces lignes de l'introduction : « Dieu qui scrute les consciences m'est témoin que je ne parlerai pas pour me faire valoir..., j'ai tous les jours devant les yeux mon départ de ce monde ; mes infirmités m'avertissent sans cesse de ma mort. » — L'infatigable évêque avait toujours été de santé chétive; ses amis Arnon de Salzbourg, Benoît d'Aniane, dans le cœur desquels il aimait à verser

(1) Cf. Pitra, *Histoire de saint Léger*, p. 63.

ses tristesses, l'ont entendu si souvent leur faire l'aveu qu'il n'en peut plus : c'est vrai, il n'en pourrait plus, n'était la force d'en haut qui soutient les infirmités des siens. — « Mais j'écris, dit-il, pour informer votre bonté, afin que si j'ai pu faire un peu de bien, ce peu ne dépérisse pas, quand je ne serai plus. »

Et alors, parlant plus explicitement de son école, il déclare qu'il a mis à la faire prospérer, tout son zèle, toute son industrie : *omni industria egi.*

Il faut l'en croire. Aussi bien, de quelles bénédictions, que l'humble et doux Leidrade n'aurait pas su prévoir, ni osé espérer, Dieu n'a-t-il pas récompensé son industrie et son zèle ! Onze fois centenaire, son école vit encore. Séminaire d'évêques et de saints, — Agobard et Barnard, Amolon, Florus et Rémy, Mayeul, pour ne nommer que ceux de son printemps, — il s'en est exhalé, à travers les âges, une odeur d'édification qui remplit toute notre histoire diocésaine.

Enfin, suprême honneur, il y a trois quarts de siècle, l'école de Leidrade essaimait en une nouvelle fondation, l'Institution de Notre-Dame des Minimes : de sorte qu'aujourd'hui la même fête du souvenir réunit les deux formes de l'enseignement donné par l'Eglise, le petit séminaire et le collège chrétien.

La fête du souvenir s'imposait à nous comme le plus doux et le plus sacré des devoirs, celui de la reconnaissance.

Reconnaissance pour Dieu, pour le Christ, ami des Francs, qui a prodigué tant de soins à leur berceau !

Reconnaissance pour l'Eglise, qui fut maternelle envers sa fille aînée, avec de si singulières délicatesses de dévoûment et d'amour !

Reconnaissance pour ces hommes illustres, qui ont été dans leur génération nos pères, les pères de notre foi et de notre pensée : *viros gloriosos, et parentes nostros!*

Enfin, le passé nous venge et il nous instruit.

Il nous venge de l'accusation stupide qu'on nous a faite maintes fois d'être des fauteurs d'ignorance et des amis de

a nuit : mais la plus vieille histoire témoigne que c'est devant nous, l'Eglise, que l'ignorance et la nuit ont reculé.

Le passé nous instruit des heureux fruits de l'union entre les deux puissances. Ah! Dieu sait si nos vœux sont sincères et ardents pour le retour à cette loyale union, et si, pour l'obtenir, nous sommes prêts à accepter tous les sacrifices, jusqu'à ceux de la conscience, exclusivement!

Tout à l'heure, j'entendais chanter la France qui ne veut pas périr : *renuens perire*. Puisse-t-elle, la noble patrie, mériter en effet d'être ainsi chantée ! car c'est bien le suprême éloge à faire d'un peuple que de le nommer : peuple qui ne veut pas mourir, *renuens perire !*

Mais les lois de la vie sont constantes.

Si donc le passé nous apprend que c'est l'éducation chrétienne qui a produit la France, cette France des grandes dates historiques, magnifiquement rappelées dans le nouveau Chant séculaire, il nous instruit en même temps des conditions imprescriptibles de notre perpétuité, de peuple qui ne veut pas périr.

C'est pourquoi notre patriotisme et notre religion avaient mis la même conviction à réclamer, ils mettront la même énergie à défendre l'unique garantie de l'éducation qui a fait la France : je veux dire la garantie de la liberté d'enseignement.

La liberté d'enseignement! voilà bien le terrain sur lequel, catholiques et Français, nous ne composerons point.

La force viendrait-elle à nous en expulser, que jamais notre conscience ne renoncerait à le reprendre.

Quand les murailles de Chine viennent de tomber devant la liberté de la foi, si d'autres murailles allaient se dresser devant la liberté de l'école, alors, violés dans nos droits, mais non réduits, nous en appellerions à Dieu : au Dieu de Charlemagne et de Leidrade, au Christ ami des Francs, sûrs qu'il nous ramènerait la victoire, après que nous aurions assez souffert, prié, « bataillé », pour nous en rendre dignes.

Ainsi soit-il. P. DADOLLE.



LA TRIPLE ALLIANCE

D'APRÈS DE

NOUVEAUX DOCUMENTS

Suite (1)

IV

LA POLITIQUE ITALIENNE AVANT LE CONGRÈS DE BERLIN

I

Le voyage de Guillaume Ier en Italie précéda de quelques mois seulement la chute du ministère Minghetti. Mis en minorité par une coalition parlementaire, le cabinet italien donna sa démission le 18 mars 1876. La crise qui s'ensuivit fut assez longue. Elle aboutit, le 25 mars, à la formation d'un ministère Depretis, où le portefeuille de l'intérieur était confié à M. le baron Nicotera et celui des affaires étrangères à M. Melegari. La gauche prenait possession du gouvernement qu'elle devait diriger pendant très longtemps.

A première vue, si on réfléchit aux sympathies de ce parti, et notamment de M. Nicotera, un des ministres les

(1) Voir les numéros de décembre, janvier et mars.



plus influents, pour M. de Bismarck et pour l'Allemagne, sympathies dont j'ai fourni de nombreuses preuves dans les chapitres précédents, on devrait regarder l'arrivée aux affaires de la gauche italienne comme un événement heureux pour la politique de M. de Bismarck. On eut d'abord cette impression, au mois de mars 1876 et on estima que M. Depretis et ses collègues s'efforceraient de lier plus étroitement que jamais la politique italienne à la politique allemande. Il n'en fut rien, et M. Chiala nous fait voir clairement les motifs qui engagèrent le premier ministère de gauche à se rapprocher de la France :

« M. Depretis, président du conseil, et M. Melegari, ministre des affaires étrangères, dit-il, avaient grandi dans les idées « françaises ». M. Melegari avait demeuré pendant de longues années en France, durant son exil (1) et il était lié par une étroite amitié avec les hommes les plus remarquables de cette nation.

« Tous les deux étaient animés par le très ardent désir de vivre en pleine harmonie avec la France, et ils espéraient y réussir d'autant plus aisément que désormais le parti libéral avait pris le dessus dans les assemblées législatives françaises. L'amitié de la France — c'était entendu — ne devait pas exclure l'amitié de l'Allemagne que les nouveaux ministres estimaient pouvoir maintenir bien mieux que leurs prédécesseurs, en inaugurant une politique ecclésiastique plus résolue vis-à-vis du Vatican.

« Un des premiers actes du nouveau cabinet, le rappel de M. Nigra de Paris, sembla en vérité signifier une tendance peu amicale vis-à-vis de la France. « Après tout, remarqua M. de Mazade dans la *Revue des Deux-Mondes*

(1) M. Melegari était originaire de l'ancien duché de Modène. Pendant sa jeunesse, il conspira contre son souverain et s'affilia au carbonarisme. La police modenaise, mise au courant de ses conjurations et de ses rapports intimes avec Mazzini, s'efforça de l'arrêter. Mais M. Melegari ne se laissa pas prendre au dépourvu comme tant d'autres révolutionnaires qui payèrent de leur tête ou de leur liberté les efforts qu'ils avaient faits pour renverser le duc de Modène. Il s'enfuit à temps et émigra au-delà des Alpes. C'est à ce long exil du ministre de Victor-Emmanuel II que M. Chiala fait allusion ici.

du 1er mai, on ne peut pas oublier que le parti récemment arrivé au pouvoir à Rome ne s'est point précisément signalé dans ces dernières années par la chaleur de ses sentiments envers la France. » Cependant on comprit bientôt, en France, que le motif du rappel de M. Nigra devait être uniquement cherché dans les conditions absolument spéciales de la politique intérieure. D'ailleurs, la nomination du général Cialdini au poste laissé vacant par M. Nigra fut agréable au parti libéral (?) français, d'autant surtout qu'elle devait provoquer les fureurs (*sic*) du parti clérical. Dans cette circonstance, les légations de France et d'Italie à Rome et à Paris furent élevées au rang d'ambassades (1). »

Ces appréciations de M. Chiala exigent quelques réserves et quelques commentaires. Il faut d'abord remarquer que les résultats des élections générales françaises, où M. Gambetta et les siens avaient remporté une victoire qui devait être si funeste à l'avenir de la France, avaient non seulement rassuré les esprits, en Italie, à l'endroit d'un triomphe possible des « cléricaux » sur les bords de la Seine, mais avaient refroidi singulièrement les sympathies prussiennes des francs-maçons et des radicaux. Le *Kulturkampf*, qui sévissait alors en Allemagne, ne leur suffisait plus. Il leur fallait un *Kulturkampf* uni à la République, et ils comptaient bien le trouver en France sous le régime gambettiste. Malgré sa lutte contre le Pape, M. de Bismarck était trop autoritaire et conservateur pour leur plaire. La *vraie République* que l'on était en train de fonder en France, remplissait, au contraire, toutes les conditions requises pour attirer leur amitié. Ils ne tardèrent pas à abandonner l'amour de la Prusse pour devenir francophiles. Mais ce ne fut point par amour pour la France qu'ils adoptèrent cette nouvelle attitude. La République était la seule chose qu'ils aimaient en France, et ils ne consentaient à rester francophiles qu'à la condition que la France liât son sort

(1) Voy. CHIALA, *Pagine di Storia contemporanea*, t. Ier, ch. IV, p. 214-215.



à celui d'une république maçonnique et révolutionnaire. C'était en vérité une étrange amitié que celle des radicaux italiens pour la France. Elle était terriblement chère et onéreuse!

Pour un motif opposé, bien des conservateurs italiens, qui étaient restés étrangers au mouvement hostile à la France qui s'était manifesté après la guerre franco-allemande, en voyant approcher l'heure où M. Gambetta et ses amis disposeraient en maîtres des destinées de leur pays, commencèrent à ne plus avoir la moindre confiance dans le gouvernement de Paris. Puis, voyant que tous les révolutionnaires italiens tournaient leurs regards du côté de la France et fondaient sur elle leurs plus chères espérances, ils se dirent que rien ne pourrait mieux contrecarrer la propagande républicaine dans leur pays qu'une étroite union avec les grandes monarchies européennes et notamment avec l'Allemagne.

Le gouvernement italien louvoyait entre ces courants opposés. Il se flattait d'échapper au courroux de M. de Bismarck « en inaugurant une politique ecclésiastique plus résolue vis-à-vis du Vatican ». Il ne s'apercevait pas que les temps héroïques du *Kulturkampf* étaient passés et que M. de Bismarck n'attendait qu'une occasion propice pour jeter par-dessus bord une politique plus que stérile, désastreuse pour l'empire d'Allemagne. MM. Depretis et Melegari étaient en retard de trois ans. Se croyant encore à l'époque où M. de Bismarck manifestait sa mauvaise humeur à MM. Minghetti et Visconti-Venosta parce qu'ils se refusaient à se faire les agents de ses rancunes contre le Pape, MM. Depretis et Melegari se disaient que s'ils donnaient, sur ce point, pleine satisfaction au chancelier allemand, celui-ci en retour leur permettrait de vivre dans les termes les plus amicaux avec la France, et de cette manière ils contenteraient à la fois, en Italie, et les amis de la France et ceux de l'Allemagne. Le président du conseil et le ministre des affaires étrangères se méprenaient grandement s'ils croyaient que M. de Bismarck, charmé de leur « politique ecclésiastique plus résolue », verrait avec plaisir leurs

sympathies pour les républicains français. Ils prouvaient par là qu'ils ne connaissaient nullement M. de Bismarck. Pour le chancelier, cléricalisme, gauche, droite ne signifiaient pas grand'chose. Il préférait les intérêts aux principes et sacrifiait invariablement les seconds aux premiers. M. de Bismarck n'était pas un révolutionnaire de tradition à l'instar de MM. Depretis et Melegari. Vieux conservateur intransigeant, il s'était provisoirement transformé en révolutionnaire pour terrasser l'Autriche et assurer à la Prusse la domination de l'Allemagne. Le *Kulturkampf*, lui-même, n'était pas, tel qu'il l'entendait, une œuvre révolutionnaire. S'il avait commis la grosse faute de s'y engager, c'est parce que son orgueil et son caractère à la fois autoritaire et ombrageux ne pouvaient pas supporter plus longtemps la puissance morale de l'Eglise catholique d'Allemagne. Il avait rêvé d'asservir le Saint-Siège et d'en faire l'instrument de ses desseins. Les mécomptes qu'il éprouva à Rome l'irritèrent à tel point qu'il s'appliqua à détruire le catholicisme en Allemagne, se flattant d'établir sur ses ruines, plus forte que jamais, la toute-puissance de l'Etat conservateur. Il n'y avait là rien qui ressemblât aux conceptions d'un Mazzini ou d'un Garibaldi, chez lesquels la guerre à l'Eglise était le résultat d'un système tout opposé et devait nécessairement aboutir à la destruction des principes conservateurs.

Ce qui poussait M. Depretis et Melegari à se tromper si radicalement touchant le caractère et les idées de M. de Bismarck, c'était sans doute le souvenir des machinations du chancelier allemand avec la gauche italienne et les garibaldiens en 1867 et 1870. Mais les nouveaux ministres de Victor-Emmanuel jugeaient fort légèrement cette politique de M. de Bismarck. Au lieu de se rendre compte des mobiles qui avaient poussé le chancelier à l'adopter, et qui n'étaient autres que l'intérêt qu'il avait à brouiller l'Italie avec la France et son intention bien arrêtée d'empêcher à tout prix l'alliance entre Victor-Emmanuel II et Napoléon III contre la Prusse, MM. Depretis et Melegari croyaient que M. de Bismarck avait agi de la sorte par sympathie pour la gauche et antipathie contre la droite. La chose était si peu

vraie qu'à Berlin on fut loin de se montrer satisfait de la crise qui avait amené M. Depretis aux affaires. M. de Bismarck y voyait un acheminement de l'Italie vers la république et se montrait fort peu enthousiaste pour les nouveaux ministres. Leur tendance à se rapprocher de la France ne fit qu'augmenter les soupçons du ministre de Guillaume Ier.

Quant au gouvernement français, tombé désormais aux mains de M. Gambetta, il voyait avec sympathie l'arrivée au pouvoir de la gauche italienne. Le rappel de M. Nigra n'était dû qu'aux préventions des ministres et de la gauche contre cet habile diplomate (1), et la nomination du général Cialdini ne pouvait déplaire au cabinet de Paris. On savait que le nouvel ambassadeur d'Italie était très dévoué à la France, et j'ai dit plus haut qu'il fit de grands efforts pour amener les ministres de Victor-Emmanuel II à porter secours à Napoléon III lors de la déclaration de guerre à la Prusse. Mais Cialdini avait violemment insulté Lamoricière et les zouaves pontificaux, parmi lesquels les officiers et les soldats français étaient fort nombreux. Ceci explique le mécontentement et les protestations de la droite contre sa nomination (2). Quant à M. Gambetta et à ses amis, c'était là un titre de plus à leur considération.

(1) La gauche ne pouvait pardonner à M. Nigra son amitié pour Napoléon III et pour l'impératrice Eugénie. Oubliant les éminents services qu'il avait rendus au gouvernement italien, elle ne se souvenait que d'une chose : M. Nigra était un des intimes des Tuileries. Et dès lors il fallait lui manifester clairement le mécontentement du parti qui arrivait aux affaires. Ne pouvant destituer purement et simplement M. Nigra, on le transféra à l'ambassade de Londres. Peu à peu on s'aperçut que c'était un agent de premier ordre. On lui pardonna alors son intimité avec la cour impériale et on utilisa largement son habileté et son expérience. Nommé plus tard ambassadeur à Saint-Pétersbourg, il passa de là à Vienne lorsque M. de Robilant, ambassadeur en Autriche, devint ministre des affaires étrangères. Il occupe ce poste depuis 1885 et ne le quittera que pour prendre sa retraite.

(2) Pour donner une idée du langage de M. le général Cialdini lors de son entrée dans les Marches, au mois de septembre 1860, il me suffira de traduire sa proclamation à l'armée :

« *Soldats de ce corps d'armée*,

« Je vous conduis contre une cohue d'étrangers ivrognes que la soif de l'or et le désir du pillage ont conduits dans nos pays.

« Combattez, dispersez inexorablement ces sicaires vendus et que,

La crise du 16 mai 1877 ne produisit aucun changement dans les rapports de la France et de l'Italie, grâce à la confiance que M. le duc Decazes inspirait au delà des Alpes. La gauche du parlement italien essaya bien de reprendre son ancienne tactique et d'agiter aux yeux du peuple le spectre de la France « cléricale », prête à partir en guerre contre l'Italie ; mais les déclarations de M. Depretis et Melegari détruisirent d'avance tout l'effet que les discours de MM. Savini, Miceli et autres députés de gauche auraient pu produire. Malgré la violence des articles de la presse libérale italienne, qui se faisait l'écho des protestations bruyantes des journaux républicains français, contre ce qu'ils appelaient à tort le coup d'Etat du maréchal de Mac-Mahon, le parlement italien se montra sage et rendit, par son attitude, un service appréciable au cabinet de Paris dans sa lutte contre la majorité révolutionnaire de la Chambre. Si, en effet, les déclarations de MM. Depretis et Melegari touchant les bons rapports franco-italiens avaient été moins nettes ou seulement moins précises, M. Gambetta en eût largement profité pour dénoncer le gouvernement du 16 mai comme perturbateur de la paix de l'Europe. Car la presse républicaine et la gauche parlementaire, reprenant leurs habitudes de 1873, s'efforçaient plus que jamais d'alarmer les Italiens. Les preuves abondent en ce sens. Mais pour bien convaincre mes lecteurs du manque absolu de patriotisme dans le parti républicain français à cette époque, il me suffira de citer ici quelques passages du

par votre main, ils sentent la colère d'un peuple qui veut sa nationalité et son indépendance.

« *Soldats*,

« La courageuse Pérouse demande vengeance et, bien qu'elle soit tardive, elle l'aura.

« *Le général commandant le IVe corps d'armée*,

« CIALDINI. »

Pérouse s'était révoltée en 1859 contre le gouvernement pontifical. Elle avait été reprise par les régiments suisses du général Schmidt.

Le général Lamoricière fut tellement indigné du langage du général Cialdini que, lors de la capitulation d'Ancône, il refusa de traiter avec lui et remit son épée à l'amiral Persano.

célèbre discours prononcé par M. Gambetta, dans la séance du 16 juin 1877, à la Chambre des députés :

« Vous avez beau dire, s'écria-t-il, vous avez beau faire, le pays, *pas plus que l'Europe*, ne s'y est trompé, et on l'a bien senti et bien vu... tout le monde l'a dit : le cabinet républicain a été condamné parce qu'il avait accepté l'ordre du jour contre les ultramontains...

« Voilà la vérité. Il faut que la France sache ce qui est résulté de ce jour mémorable du 4 mai. Pendant que M. Jules Simon était à la tribune et qu'il parlait de cette captivité du Saint-Père, et qu'il osait dire que c'était là une invention, et qu'il lui donnait sa véritable caractéristique, sa véritable épithète en l'appelant une invention mensongère, ah ! messieurs, pendant ce temps, ou du moins deux jours après, du fond du Vatican, on relevait le mot du ministre républicain, et personne n'ignore que c'est de là qu'est parti le coup qui a renversé le cabinet.

« M. MADIER DE MONTJAU. — Il a fait tomber les uns et nommer les autres !

« M. GAMBETTA. — Personne ne s'y est trompé, et, puisqu'il faut tout dire, un cri a traversé la France, un cri que vous entendrez bientôt, un cri qui reviendra, qui sera la libération, qui sera le châtiment, le cri : c'est le gouvernement des prêtres ! c'est le ministère des curés ! disent les paysans. »

Au milieu d'un tapage assourdissant et des interruptions indignées de la droite qui l'accuse de manquer absolument de patriotisme, M. Gambetta en appelle au parlement italien, puis il ajoute :

« Je disais que je comprenais l'embarras d'un certain côté de cette Chambre, quand on parle de nos relations avec l'Italie, et que ces messieurs sont très prompts à dire qu'il ne faut pas parler de l'étranger. Mais, permettez-moi de répondre que nous avons non seulement le droit, mais le devoir de parler de l'étranger à la tribune française. Nous avons le droit et le devoir de faire savoir au-delà des Alpes que, si par un accident parfaitement passager, le gouvernement de la France peut tomber entre des mains suspectes, la nation les désavoue.

« Je comprends que lorsqu'on organise des pèlerinages, lorsqu'on parle de *sauver Rome*, lorsqu'on appartient au parti qui organise les pèlerinages à Rome, qui organise les processions où on chante : *Sauvons Rome et la France au nom du Sacré-Cœur*, qui parle tous les jours de la captivité du Pape et des droits temporels du Saint-Siège, je comprends que lorsqu'on appartient à ce parti et qu'on sent que le pays va juger cette politique et cette agitation cléricale, on préfère le silence à la discussion...

« ... Le patriotisme, Messieurs, il consiste à dire la vérité à son pays ; le patriotisme, il consiste à ne pas s'engager dans une politique d'aventure ; *il consiste à tenir la France à l'abri des expéditions de Rome*, car c'est par des expéditions de Rome qu'on perd plus tard, à vingt ans de distance, l'Alsace et la Lorraine. »

M. le duc Decazes, ministre des affaires étrangères, s'empressa de répondre au violent réquisitoire de M. Gambetta et il prouva, pièces en mains, que, loin d'être suspect au gouvernement italien, le nouveau ministère français était fort estimé, au-delà des Alpes, dans les sphères officielles.

M. le duc Decazes communiqua à la Chambre des députés quelques passages d'une dépêche de M. Melegari, ministre des affaires étrangères d'Italie, que le général Ciaidini lui avait remise le 31 mai 1877. Cette dépêche anéantissait tout l'échafaudage d'accusations élevé par M. Gambetta pour alarmer la France touchant la politique du gouvernement du 16 mai à l'endroit de l'Italie. Après avoir constaté que M. le duc de Broglie, que le maréchal de Mac-Mahon venait d'appeler pour la troisième fois à la présidence du conseil, avait su préserver contre toute atteinte les bonnes relations de la France et de l'Italie, M. Melegari remarquait que M. le duc Decazes avait relevé sans amertume le langage tenu par la presse italienne à la première nouvelle de ce qui venait de se passer à Paris et il ajoutait :

« L'impression produite sur moi par les déclarations du nouveau cabinet français (1) a été d'autant plus satisfai-

(1) Elles étaient contenues dans une note de M. le duc Decazes à

sante qu'elles avaient précédé ma propre déclaration... J'y ai trouvé la justification la plus complète de ce que j'avais dit la veille dans le Parlement pour apaiser quelques appréhensions et rassurer pleinement l'opinion publique de notre pays. Votre Excellence voudra bien me faire connaître si, comme je l'espère, les paroles que j'ai prononcées dans la séance du 23 courant, et qui sont l'expression de nos véritables sentiments, ont produit, auprès du gouvernement français, une impression favorable à la continuation de cette intimité de rapports qui répond si bien au caractère et aux tendances des deux pays. Je désire, par conséquent, que Votre Excellence se rende interprète de ces sentiments auprès de Son Excellence M. le duc Decazes et lui fasse connaître tout le prix que nous attachons à l'amitié du gouvernement français.

« *Signé :* MELEGARI. »

Après avoir lu cette dépêche de M. Melegari au général Cialdini, M. le duc Decazes communiqua à la Chambre la fin de sa réponse au ministre italien, sous forme de dépêche adressée à M. le marquis de Noailles. Cette importante pièce se terminait ainsi :

« En définissant en ces termes la nature des rapports qui doivent exister entre la France et l'Italie, M. Melegari a exprimé des sentiments identiques aux nôtres. Nous attachons, nous aussi, et au même degré, le plus haut prix à l'amitié du cabinet de Rome, et j'ajoute que, pour maintenir la situation telle que M. Melegari se plaît à l'envisager, nous n'avons aucun effort à faire : nous suivons notre propre impulsion comme celle du pays. C'est ce que je vous prie de rappeler en toute circonstance aux ministres du roi Victor-Emmanuel. »

M. le marquis de Noailles, note portant la date de Versailles, le 22 mai 1877, où M. le ministre des affaires étrangères prie l'ambassadeur de France à Rome de rassurer le gouvernement italien et de lui dire que le nouveau cabinet français saura contenir certains entraînements et que la France veut sincèrement la liberté et la paix. La note se termine par cette phrase qui la résume et lui sert de conclusion : « En un mot, nous avons été et nous restons les amis sincères de l'Italie, et nous ne laisserons échapper aucune occasion de le lui prouver. »

On ne pouvait détruire plus complètement l'échafaudage élevé par la haine de M. Gambetta contre les nouveaux ministres du maréchal de Mac-Mahon. Mais les 363, comme on les a appelés depuis, n'étaient point susceptibles de conversion. Ils votèrent comme un seul homme l'ordre du jour de méfiance présenté par M. le comte Horace de Choiseul. Le 25 juin 1877, la Chambre fut dissoute.

Pour s'édifier touchant la bonne foi du parti républicain durant le gouvernement du 16 mai, il suffit de dire que, malgré la preuve fournie par M. le duc Decazes à la Chambre, dans la séance du 18 juin 1877, de l'inanité des accusations de M. Gambetta touchant les mauvais rapports franco-italiens, Victor Hugo, dans un extravagant discours qu'il prononça au Sénat, le 21 juin, ne craignit point d'affirmer que le ministère de Broglie-Decazes représentait « le parti pris pour le Pape contre notre alliée l'Italie. »

Bien plus, dans la presse républicaine on feignit d'ignorer les pièces lues par M. le duc Decazes à la tribune française et on continua à exciter les soupçons des nations contre la France et son gouvernement. C'est ce qui ne pouvait échapper à un écrivain aussi diligent que M. Chiala. Voici en quels termes il le constate :

« Les efforts faits par la démocratie française à la Chambre des députés pour représenter le cabinet de Broglie comme un ministère inféodé au parti clérical et constituant, par conséquent, une menace pour l'Italie, continuèrent dans la presse et au cours de la campagne électorale. C'était là un argument très puissant pour l'opposition (*sic*), parce que la très grande majorité du peuple français, sans se passionner en faveur de l'Italie, ne voyait pas d'un bon œil une croisade pour le rétablissement du pouvoir temporel du Pape. Au surplus, il ne désirait nullement d'entreprendre une nouvelle guerre, pendant laquelle il risquait en outre de se trouver en face de l'Allemagne (1). »

(1) Voy. CHIALA, *Pagine di Storia contemporanea*, t. Ier, ch. IV, p. 258.

Les preuves abondent à l'appui des assertions de M. Chiala. Il suffit d'ouvrir un journal républicain de l'époque pour constater que la « démocratie française », comme M. Chiala l'appelle, comptait bien sur l'étranger pour effrayer les électeurs et les amener à accorder leur confiance aux 363 et à leurs amis.

Pendant que M. Gambetta, dans les discours d'une violence inouïe qu'il prononçait dans presque tous les départements de la France, persistait, malgré le démenti documenté de M. le duc Decazes, à flétrir la politique du maréchal de Mac-Mahon comme celle qui, se couvrant du manteau de la religion, ne songeait qu'à « marcher à la conquête du pouvoir temporel », M. Emile Littré écrivait dans sa trop célèbre revue :

« Les coalisés monarchiques ont déclaré à diverses reprises qu'ils n'étaient pour rien dans le 16 mai, qu'ils ne l'avaient pas suggéré, qu'il en profitaient le plus qu'ils pouvaient, et qu'à cela se bornait leur participation. Je ne fais aucune difficulté à le croire. Le coup part d'une influence beaucoup plus générale que n'est l'Empire qu'on veut rétablir, ou la légitimité qu'on veut restaurer. L'Empire et la légitimité ne concernent que la France; le parti inspirateur vise l'Europe tout entière et particulièrement l'Italie (*sic*), à laquelle il prétend bien arracher Rome et une séditieuse unité (*sic*). Pour cela il faut un point d'appui. La catholique Espagne, elle-même, ne risquerait ni un sou, ni un homme pour briser l'Italie (*sic*) ; l'Autriche, pas davantage. Quant aux puissances non catholiques, l'Allemagne, l'Angleterre, la Russie, elles ne se croiseront certainement pas. Mais la France est vacante, du moins on le dit et on le croit ; s'emparer d'elle en chassant les républicains serait un coup de partie. Et le coup de partie est tenté. L'opinion ne s'y est pas trompée, et ce qui se faisait a été appelé populairement œuvre de curés (*sic*). » (1)

(1) Voy. la *Revue de la philosophie positive*, livraison de septembre 1877.

Le même M. Emile Littré reprenait le même sujet, quelques

A son tour, M. Charles de Mazade soutenait la même thèse que M. Littré.

« Non, sans doute, s'écriait-il, le gouvernement n'est pas clérical d'intention (*sic*); mais il a pour amis, pour alliés, pour auxiliaires ou pour protecteurs des cléricaux qui font de la politique avec de la religion, ou de la religion avec de la politique, et qui par leurs vœux, par leurs prétentions impérieuses, par leurs programmes, sont une menace incessante (*sic*) pour nos rapports extérieurs ». (1)

Le gouvernement italien qui, ainsi que je l'ai prouvé, ne s'était point alarmé à la suite de la crise du 16 mai, ne demeura cependant pas insensible vis-à-vis des dénonciations de la presse républicaine française contre le gouvernement et la politique étrangère du maréchal de Mac-Mahon. Avant même que MM. Littré et de Mazade eussent brûlé leurs dernières cartouches contre les protecteurs et alliés « cléricaux » du président de la République et du ministère du 16 mai, le cabinet de Rome avait commencé à prendre ses précautions.

« En présence d'une situation aussi incertaine (2), dit M. Chiala, le gouvernement italien ne pouvait s'abstenir de sentir la nécessité de prendre quelques mesures en vue de rassurer l'opinion publique qui se montrait beaucoup moins rassurée que les ministres.

« Il est parfaitement vrai que les ministres ne négligeaient

semaines plus tard, dans un article qu'il envoyait au *Temps*. On peut y lire notamment le passage suivant :

« Les cléricaux travaillent ardemment, persévéramment, à transformer la France en un engin d'hostilité permanente (*sic*) contre les faits accomplis en Italie. Ce travail, sous une administration dont la politique de M. de Mac-Mahon les a faits une si importante partie, suffit pour inquiéter la paix (*sic*). Rendre Rome au Pape n'est pas une entreprise facile ; en tout cas, ce n'est pas une entreprise rassurante pour notre sécurité extérieure (*sic*). Il est fâcheux que la politique de M. de Mac-Mahon compte comme siens les cléricaux. Aucune dénégation officielle ou officieuse ne peut annuler le mauvais effet de cette intimité. »

(1) Voy. la chronique de la quinzaine, dans la *Revue des Deux-Mondes*, livraison du 15 octobre 1877.

(2) La situation intérieure de la France après le 16 mai.

aucune occasion de donner des preuves de leurs sentiments amicaux à l'égard de l'Italie, ainsi qu'ils l'avaient fait peu auparavant, le 6 juillet, en signant avec elle un traité de commerce (1). Mais les élections générales fixées au 14 octobre ne constituaient-elles pas un danger? Ces élections ne pouvaient-elles pas produire une Chambre à peu près semblable à celle de 1871, qui livrerait le gouvernement à des éléments décidément hostiles à l'ordre de choses établi en Italie?

« Le gouvernement italien avait jusqu'alors poursuivi avec une grande modération l'œuvre de la défense militaire du pays. Il suffit, pour le prouver, de dire que les fortifications de la capitale du royaume, proposées dès l'année 1871 par la commission permanente de défense, présidée par S. A. R. le prince de Carignan, n'avaient pas même été commencées. Et on sait que, dès 1874, le général Menabrea les avait déclarées, dans un discours qu'il fit au Sénat, absolument indispensables et urgentes! Les choses étant dans ces termes, les ministres italiens estimèrent que, pour tenir compte en quelque manière des préoccupations générales du pays, il convenait de mettre la main aux dites fortifications, leur consacrant une partie de la somme (de 13 à 16 millions) inscrite au budget pour les ouvrages de défense que l'on devait construire dans la vallée des Alpes. Dans ce but, un décret royal, signé le

(1) Les négociations avaient commencé dès le mois d'août 1875, mais elles n'avaient fait aucun progrès parce que le parlement français, où les éléments protectionnistes étaient prépondérants, prétendait qu'on résolût d'abord la question du tarif général. Voulant donner à l'Italie un gage de son amitié, le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon, aussitôt après le 16 mai, prit des mesures pour la reprise des négociations sans se préoccuper du tarif général. Et ainsi, au bout d'un mois et quelques jours, le traité put être signé à Paris.

Faisant allusion a ce fait, dans son discours du 3 février 1879, M. Crispi reconnaissait que M. le duc Decazes, « au sujet duquel des méfiances avaient pu naître », avait voulu donner une preuve de l'amitié que la France avait pour l'Italie, et dissiper par là tout doute au sujet de dissentiments pouvant exister entre les deux gouvernement. (*Note de M. Chiala*)

12 août et publié le 25 à l'*Officiel*, classa les fortifications de Rome parmi les travaux d'utilité publique.

« Ce décret constituait par lui-même un acte assez hardi pour un cabinet dont faisaient partie des hommes comme MM. Depretis et Melegari. Son insertion dans la *Gazette officielle* coïncida — et il y a connexion, en partie du moins, entre les deux faits — avec le voyage politique que M. Crispi, alors président de la Chambre, fit en France, en Angleterre, en Allemagne et en Autriche.

« M. Crispi devait poursuivre durant ce voyage, d'après ce qu'il nous est donné de savoir, deux buts :

« 1° Préparer la voie à un accord plus intime avec l'Allemagne, dans l'éventualité d'une agression de la part de la France;

« 2° Empêcher, avec la coopération de l'Allemagne et de l'Angleterre, que la guerre qui était alors engagée entre la Porte et la Russie, aboutît à une altération quelconque de l'équilibre dans l'Adriatique, et, dans le cas où cette altération deviendrait inévitable, assurer à l'Italie une compensation convenable. » (1).

Cette page d'histoire contemporaine, telle que M. Chiala nous la présente, n'a pas besoin de commentaires. On voit clairement que, grâce aux excitations et aux dénonciations de la presse républicaine contre les conservateurs, l'Italie recommençait à être inquiète et que des hommes, pourtant très dévoués à la France, tels que MM. Depretis et Melegari, songeaient à l'alliance allemande. Cette alliance serait devenue, dès 1877, un fait accompli si les élections générales du 14 octobre avaient sanctionné la politique du maréchal de Mac-Mahon et du gouvernement du 16 mai.

II

Il nous faut revenir maintenant un peu en arrière pour examiner la situation créée en Europe par la guerre turco-russe de 1877.

(1) Voy. CHIALA, *Pagine di Storia contemporenea*, t. Ier, ch. IV, p. 260-262.

Au cours de l'été 1875, les populations chrétiennes de la Bosnie et de l'Herzégovine, poussées à bout par la tyrannie de la Porte ottomane et la rapacité insatiable du fisc turc, s'étaient insurgées. La Serbie et le Monténégro ne tardèrent pas à prêter main forte aux révolutionnaires et, sous main, l'Autriche, comprenant que le rétablissement du *statu quo* dans ces provinces était désormais impossible, s'efforçait de préparer le terrain à la conquête des deux provinces turques en empêchant surtout le Monténégro de disposer à son gré de l'Herzégovine et en cherchant à avoir des amis parmi les voïvodas (chefs) des bandes herzégoviniennes.

En Italie, lorsqu'on vit que le mouvement insurrectionnel de la Bosnie et de l'Herzégovine n'était point une des échauffourées si fréquentes dans ces parages au temps de la domination ottomane et que la révolte commencée, sous les ordres de Ljubibratich, aux environs de Trébinje, en Herzégovine, prenait les plus vastes proportions et s'annonçait comme un fait politique d'une exceptionnelle gravité, on se préoccupa des conséquences que cet événement pouvait produire. Si, en Italie, les traditions cavouriennes eussent été encore en honneur en 1875, comme on se plaisait à le dire, l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche y aurait été accueillie avec la plus vive sympathie. C'était là, en effet, le meilleur moyen de détruire pour toujours, chez les féodaux autrichiens, toute velléité d'un retour quelconque à leurs prétentions italiennes d'avant 1859. Et, au surplus, le passage de la Bosnie et de l'Herzégovine des mains débiles et barbares des sultans et des pachas au sage gouvernement de l'Autriche ne pouvait qu'être favorable aux intérêts commerciaux de l'Italie. Il ouvrait, en effet, un nouveau marché aux portes de la péninsule et il suffisait aux Italiens d'avoir un peu d'activité pour y créer un mouvement d'échanges considérable. Cavour, avant de mourir, avait envisagé avec sympathie l'annexion de cette partie de la presqu'île des Balkans à l'Autriche. « Des personnes en mesure de le savoir, dit M. Bonghi, m'affirment que le comte de

Cavour avait songé à acheter à l'Empire ottoman la Bosnie et l'Herzégovine et à les céder à l'Autriche en échange de la Vénétie. Il arriva jusqu'à offrir un milliard pour l'achat de ces provinces. Mais les négociations échouèrent à la suite du refus absolu de la Porte. » (1)

Les successeurs de Cavour n'avaient point son génie. Il leur manquait surtout cette claire vision de l'avenir qui est un des traits caractéristiques des grands hommes d'Etat. C'est pourquoi ils se laissaient trop souvent entraîner par des courants contraires. Ils continuaient quelquefois les traditions cavouriennes ; mais parfois aussi ils prenaient d'autres chemins. Dans cette question bosniaque, par exemple, ils ne savaient se décider à laisser l'Autriche suivre ses nouvelles destinées. Tantôt ils ne voyaient pas sans plaisir la tendance de plus en plus marquée de la chancellerie de Vienne à fonder sur l'Orient ses espérances d'avenir. Mais, aussitôt après, ils redoutaient que l'annexion de la Bosnie à l'Autriche ne troublât l'équilibre austro-italien dans l'Adriatique, sans réfléchir que, pour maintenir cet équilibre, il suffisait de s'entendre avec le cabinet de Vienne et, tout en donnant carte blanche à l'Autriche pour ce qui concernait les provinces bosniaques et herzégoviniennes qui n'étaient après tout que ce qu'on appelle aujourd'hui l'*interland* de la côte de Dalmatie, appartenant à l'Autriche depuis 1815, il fallait s'assurer que la monarchie austro-hongroise arrêterait là ses ambitions et ne chercherait point à étendre sa domination sur la côte orientale de l'Adriatique, au sud de la Dalmatie et jusqu'aux frontières de la Grèce, par l'annexion de l'Albanie. Une telle annexion eût blessé sérieusement les intérêts italiens, et il fallait l'empêcher à tout prix. Mais le meilleur moyen d'en éloigner l'Autriche ce n'était ni de s'opposer à ses projets sur l'*interland* de la Dalmatie, ni de s'abandonner à une politique flottante et contradictoire : c'était de poser carrément la question à Vienne, et c'est ce à quoi,

(1) Voy. Bonghi, *Le Congrès de Berlin et la crise de l'Orient* (Milan, Treves, 1878), préface, p. XXIV.

à force d'hésiter, les ministres italiens ne savaient se résoudre.

L'insurrection de la Bosnie et de l'Herzégovine éclata alors que M. Minghetti et la droite étaient encore aux affaires. Voici comment M. Chiala apprécie la politique du cabinet Minghetti au cours de cette insurrection qui mettait de nouveau en question l'intégrité de l'Empire ottoman :

« M. Minghetti a dit un jour à la Chambre (1) que le ministère qu'il présidait alors (en 1875) avait prévu, dès le début, l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche, la regardant comme une « inévitable conséquence » du conflit qui venait d'éclater, et qu'il se posa immédiatement la question si une telle annexion était préjudiciable aux intérêts italiens dans l'Adriatique, ou si, du moins, elle pouvait constituer un danger pour l'avenir. De la réponse qu'on donnerait à une telle question devait dépendre en grande partie la conduite à venir de l'Italie. Car, ou bien on croyait que ladite annexion serait funeste aux intérêts italiens, et alors, si on en avait la force, il fallait s'y opposer, et la chose était plus facile au début de la crise que plus tard ; ou bien on estimait, au contraire, que l'annexion ne nuirait en rien à l'Italie, et alors il fallait y consentir dès le commencement, secondant l'Autriche et s'assurant de sa part, dès cette époque, qu'en retour, l'Autriche nous accorderait des avantages ou du moins des garanties pour notre commerce et pour la sauvegarde de nos intérêts. M. Minghetti oublia d'ajouter, dans son discours, auquel des deux partis son ministère s'était rangé ». (2)

Il l'oublia sans doute par intention. Perplexe par nature, il n'avait pas su se résoudre à prendre une prompte et énergique mesure qui eût procuré à l'Italie une excellente situation au Congrès de Berlin. Il avait sans doute le droit de critiquer vivement la conduite de ses successeurs qui commirent des fautes bien autrement lourdes. Mais il est

(1) Dans la séance du 17 mars 1880.

(2) Voy. Chiala, *Pagine di Storia contemporanea*, t. Ier, ch. iv, p. 262-263.

clair que si M. Minghetti avait, dès 1875, négocié avec l'Autriche et appuyé sa politique en Bosnie, ses successeurs auraient été contraints de suivre la voie qu'il leur eût tracée et des fautes énormes eussent été épargnées.

Quoi qu'il en soit, lorsque MM. Depretis et Melegari arrivèrent aux affaires le 25 mars 1876, ils trouvèrent la question de la Bosnie et de l'Herzégovine ouverte et constatèrent que le cabinet Minghetti n'avait encore adopté aucun programme touchant la conduite de l'Italie dans cette grave affaire. Dépourvus d'énergie et de résolution, redoutant les solutions claires et définitives parce qu'elles impliquent toujours de grandes responsabilités, MM. Depretis et Melegari, louvoyèrent, n'adoptèrent aucun programme, vécurent au jour le jour sans rien prévoir ni prendre la moindre mesure engageant l'avenir, mais capable aussi de garantir sérieusement les intérêts italiens.

Cependant, au moment même où le nouveau ministère italien arrivait au pouvoir, la situation se compliquait et s'assombrissait singulièrement dans les Balkans. La Serbie et le Monténégro, prenant fait et cause pour l'insurrection des chrétiens de la Bosnie et de l'Herzégovine, déclaraient la guerre à la Turquie. En même temps, les Bulgares s'insurgeaient à leur tour et il était facile de prévoir que la Russie ne tarderait pas à intervenir en leur faveur, d'autant surtout qu'un mouvement très prononcé se manifestait dans l'opinion et jusque dans les couches profondes du peuple moscovite contre les oppresseurs des chrétiens d'Orient.

Au parlement italien, la droite qui venait de perdre le pouvoir n'avait guère de confiance dans les successeurs de MM. Minghetti et Visconti-Venosta. Elle craignait leur inexpérience des affaires internationales et surtout leur peu d'énergie et d'initiative en présence des graves événements qui se préparaient en Orient. Aussi, dès le 8 juin 1876, un des députés les plus influents de la droite interrogea le gouvernement touchant sa politique et ses intentions en présence de la crise orientale. M. Depretis, président du conseil, lui répondit par cette déclaration :

« Je crois que personne n'a le droit de soupçonner que le gouvernement actuel puisse jamais adopter la politique des aventures ; de même que personne n'a le droit de prétendre qu'il adopte le programme de la paix à tout prix ».

La chambre se contenta de ces déclarations, sans tenir compte qu'elles étaient passablement vagues et n'expliquaient nullement le fond des idées du ministère. Celui-ci se débattait au milieu de graves difficultés, que le caractère hésitant de M. Depretis ne pouvait qu'aggraver. M. Chiala explique fort bien l'origine de ces difficultés. Il vaut la peine de reproduire son récit parce qu'il jette beaucoup de lumière sur la politique européenne en 1876 et en 1877 :

« Nous devons remarquer, dit-il, que la triple alliance (entre la Russie, l'Allemagne et l'Autriche), qui s'était constituée en 1872, avait beaucoup perdu de sa cohésion. On peut même dire que l'intimité entre l'Allemagne et la Russie avait cessé d'exister dès 1875, alors que le czar parvint à faire échouer les desseins de M. de Bismarck pour attaquer la France, avant que cette puissance fût en mesure de compléter les formidables armements qu'elle avait entrepris pour reprendre l'Alsace et la Lorraine.

« A la suite de l'insurrection de la Bosnie et de l'Herzégovine dont le contre-coup s'était fait sentir en Serbie et dans le Monténégro, la divergence d'intérêts entre la Russie et l'Autriche-Hongrie devint aussitôt plus évidente. La chose était si vraie que, au mois de juin 1876, le czar, qui désirait vivement déclarer le plus tôt possible la guerre à la Turquie, dans une entrevue qu'il eut à Ems avec l'empereur d'Allemagne, l'invita formellement à opter entre l'amitié de la Russie et celle de l'Autriche-Hongrie (1).

« L'empereur d'Allemagne ayant refusé de se séparer de l'Autriche-Hongrie, le czar chercha à obtenir la neutra-

(1) Discours du prince de Bismarck au Reichstag allemand, séance du 6 février 1888.

lité de cette puissance. Et, dans ce but, il demanda à l'empereur François-Joseph un rendez-vous pour négocier avec lui. La proposition du czar fut agréée et l'entrevue des deux empereurs eut lieu à Reichstadt.

« Comme la politique de l'Autriche avait pour programme le maintien du *statu quo* en Orient, le czar assura à l'empereur François-Joseph que les conditions de paix que l'on imposerait à la Turquie ne dépasseraient point les termes formulés par l'Autriche elle-même, dans une note du comte Andrassy du 30 décembre 1875. Que si, à la suite de la chute de l'Empire ottoman, des Etats slaves autonomes venaient à se former sur les frontières austro-hongroises, l'Autriche-Hougrie pourrait trouver une compensation en occupant et en s'annexant la Bosnie et l'Herzégovine (1). Ni l'empereur d'Autriche, ni M. le comte Andrassy, chancelier austro-hongrois, ne se montrèrent trop favorables à accepter les propositions du czar. M. le comte Andrassy pressentait la mauvaise humeur, qui se manifesta en effet plus tard, de la Hongrie, sa propre patrie, et, au sujet de l'annexion de la Bosnie, il avait l'habitude de répéter : « *Nous avons déjà trop de Slaves et trop de rochers* ».

« Mais la Russie à laquelle il importait d'avoir pour *complice* l'Autriche, dans le démembrement de l'Empire ottoman, afin de consacrer toutes les forces de son armée à la guerre qu'elle méditait, travailla assidûment à vaincre la résistance que M. le comte Andrassy lui opposait. A la fin M. Soumarokoff, envoyé à Vienne avec une mission extraordinaire, parvint à décider l'Autriche à signer avec la Russie, le 15 janvier 1877, une convention conforme aux désirs du czar.

« Rassurée du côté de l'Autriche, la Russie déclara la guerre à la Turquie, et le 24 avril, elle entra en campagne

(1) Voy. le discours de M. de Bismarck cité plus haut. M. de Bismarck dit entre autres choses : « Notre refus (*d'opter entre la Russie et l'Autriche*) eut pour conséquence que la Russie s'adressa directement à Vienne, et qu'un accord fut conclu — en janvier 1877, je crois — entre l'Autriche et la Russie, accord qui portait sur les éventualités de la crise en Orient et assurait à l'Autriche, en cas d'une pareille crise, l'occupation de la Bosnie ».

avec une armée de 200.000 hommes environ. Avant que la guerre éclatât, la presse européenne la mieux informée avait percé un peu le secret des démarches faites par la Russie pour engager l'Autriche à occuper la Bosnie et l'Herzégovine. Ce serait faire un tort à la diplomatie italienne que de supposer qu'elle n'eût pas tenu son gouvernement au courant des arrangements intervenus entre ces deux puissances. Néanmoins, on n'est pas encore éclairé, même aujourd'hui, touchant la pensée directrice du gouvernement royal d'Italie dans cette délicate contingence. On peut seulement arguer, d'après certains indices, qu'il nourrit l'espoir d'un agrandissement du territoire italien devant s'accomplir en même temps que l'agrandissement du territoire austro-hongrois. (1)

« Ici nous voulons rappeler que l'empereur François-Joseph, lorsqu'il vint à Venise, au mois d'avril 1875, dans une des conversations intimes qu'il eut avec le roi Victor-Emmanuel, lui dit à peu près ceci (2) : « Certainement je « reconnais que vous pouvez aspirer à une rectification des « frontières qui nous séparent. Je ne parle point de Trieste. « C'est là une question qui n'est pas seulement autrichienne, « mais allemande, et il n'y a qu'un bouleversement qui « pourrait nous l'arracher. Mais j'entends parler d'un autre « territoire qui vous est peut-être nécessaire, et il peut « venir un moment où l'Autriche sera en mesure de vous « le céder amicalement, si des circonstances qu'on ne sau-

(1) Voy. Caracciolo di Bella, *Dieci anni di politica estera* (Città di Castello, librairie Lapi, 1888), p. 110.

Dans une lettre qu'il adressa, le 4 septembre 1879, à la *Gazette de Naples*, M. le sénateur marquis Caracciolo di Bella s'exprime ainsi :

« On entendit dire vaguement que l'Autriche agrandissait son territoire, que l'Italie, suivant certaines élucubrations du palais de la Consulta (*ministère des affaires étrangères, à Rome*) dont le public eut connaissance, pouvait prétendre, comme compensation, à ses frontières militaires, le pays de Trente et peut-être l'Istrie et Trieste ».

(2) M. Chiala fait remarquer que, si la forme du discours qu'il prête à l'empereur d'Autriche n'est pas certaine, le sens des paroles impériales est fidèlement reproduit par lui.

« rait préciser aujourd'hui nous offraient ailleurs un « agrandissement de territoire. » (1)

« Ces paroles, communiquées par le roi Victor-Emmanuel à MM. Minghetti et Visconti-Venosta, en 1875, doivent certainement avoir été répétées par lui à MM. Depretis et Melegari, en 1877. Ces derniers estimèrent-ils peut-être que le « moment » prévu, en 1875, par l'empereur François-Joseph, était arrivé en 1877 ? Il paraît que oui. Ce qui est certain, c'est que la presse officieuse italienne fit allusion, pendant les premier mois de l'année 1877, à des revendications territoriales, et que le gouvernement austro-hongrois, par l'organe de ses journaux, protesta avec un langage plein de ressentiment, contre nos « velléités annexionnistes ». (2)

On le voit, les ministres italiens manquaient de prudence. Habitués, lorsqu'ils appartenaient à l'opposition, à chercher une popularité malsaine en flattant le chauvinisme qui était une tradition garibaldienne et en caressant des ambitions démesurées, ils n'avaient point dépouillé le vieil homme en arrivant aux affaires. Ils faisaient trop parler les journalistes de leur parti, ne comprenant pas que certains projets qui sont délicats par leur nature, ne peuvent être menés à bonne fin qu'à force de patience et de discrétion et que, si on les ébruite, on les compromet sans retour.

M. Visconti-Venosta, en présence de ces polémiques de journaux, se rendit compte aussitôt que le gouvernement italien faisait fausse route. Espérant l'arrêter, avant qu'il ne portât atteinte aux intérêts du pays, il profita de la déclaration de guerre envoyée par la Russie au sultan pour interpeller MM. Depretis et Melegari sur la politique qu'ils comptaient suivre. L'ancien ministre des affaires étran-

(1) Cette conversation fut communiquée à la presse pour la première fois par M. Caponi, bien connu par l'exactitude de ses informations, dans une lettre qu'il adressa de Paris, le 17 juillet 1878, à la *Perseveranza* de Milan.

(2) Voy. CHIALA, *Pagine di Storia contemporanea*, t. Ier, ch. IV, pp. 263-267.

gères, dans ce langage clair et mesuré qui lui est familier, engagea le gouvernement italien à se tenir en garde contre des convoitises qui alarmaient l'Europe, à fuir la politique des aventures, à prouver aux cabinets européens que l'Italie, satisfaite d'avoir accompli son unité, n'aspirait qu'à développer ses propres ressources et ne poursuivait pas des projets machiavéliques au détriment de ses voisins. M. Visconti-Venosta déclara que l'Italie avait les mêmes intérêts que les autres nations de l'Europe, et que, pour les sauvegarder, elle devait se montrer sage. Il ajouta que dans les limites où la lutte était circonscrite en Orient, et si on tenait compte aussi du but que la Russie voulait atteindre, la sûreté de l'Italie n'était point menacée, et ses intérêts ne couraient aucun danger. M. Visconti-Venosta estimait que si l'Italie voulait prévenir toute méfiance et tout soupçon, elle devait, dans les circonstances actuelles, se montrer constamment désintéressée.

Ce désintéressement n'était pas le trait distinctif de certains radicaux dont le ministère redoutait trop la colère. Ils rêvaient l'annexion de Trente et de Trieste, et ne comprenaient point que, par leurs prétentions exorbitantes, ils allaient compromettre sérieusement le crédit et la situation de leur pays en face de la diplomatie européenne.

Pressé par M. Visconti-Venosta, M. Melegari déclara que l'Italie n'abandonnerait point la politique de la neutralité, à moins que ses intérêts les plus pressants et son honneur ne l'obligeassent à changer d'attitude. Il donna un démenti formel aux journaux qui avaient parlé d'annexions, et il ajouta :

« M. Visconti-Venosta peut être certain que le crédit de l'Italie n'a jamais été aussi grand en Europe qu'il l'est aujourd'hui. Malgré toutes les méfiances soulevées en Europe contre nous...., tous les soupçons ont disparu, et aujourd'hui, nous jouissons de l'estime, de la véritable affection de toutes les nations, même de celles qui conçurent le plus de doutes lors de notre arrivée au pouvoir. »

M. Depretis prit la parole après le ministre des affaires étrangères. Il fit entre autres cette importante déclaration :

« L'Italie, je crois pouvoir l'affirmer, a réglé honorablement ses rapports avec toutes les puissances, et plus particulièrement avec celles qui nous avoisinent, et dont elle considère la prospérité comme intimement liée à sa propre prospérité et comme la principale condition de sa sécurité. »

Il était évident que M. Melegari, et surtout M. Depretis, comprenaient tout le danger que pouvait engendrer désormais la moindre complaisance à l'égard des politiciens brouillons du radicalisme qu'ils avaient trop ménagés jusqu'alors. Ils tenaient surtout à rassurer l'Autriche que les desseins ambitieux de la presse officieuse avaient rendue méfiante. M. Depretis le prouva mieux encore, le 29 mai 1877, en repoussant une interrogation de M. Marcora touchant les arrestations qui avaient eu lieu à Trente. Cependant le président du conseil voulant s'assurer mieux encore des sentiments de l'Europe à l'égard de l'Italie, songea à charger un ami du ministère d'une mission confidentielle à Paris, Londres, Berlin et Vienne.

III

M. Crispi, qui était alors président de la Chambre des députés, était tenu au courant par M. Depretis de tout ce qui se rapportait aux affaires étrangères. Il offrit, au cours de l'été 1877, au président du conseil de faire un voyage en Angleterre et en Allemagne.

« Il avait, dit M. Chiala, la ferme confiance qu'il parviendrait à persuader aux ministres de ces puissances qu'il était convenable de ne pas permettre la moindre altération de l'équilibre de l'Adriatique et que, le jour où ce fait deviendrait inévitable, il était juste qu'on accordât à l'Italie une compensation capable de lui faire regarder ce fait comme moins grave et moins préjudiciable à ses intérêts. En même temps, M. Crispi insista sur la nécessité de se prémunir contre l'éventualité.... d'une agression de la part de la France, pour le cas où les éléments qui avaient provoqué le coup d'Etat (?) présidentiel du 16 mai, continueraient à

y prévaloir. Et il indiqua deux manières de se défendre : accroître les armements de l'Italie et signer une bonne alliance offensive et défensive avec l'Allemagne. Cette alliance, d'après l'avis de M. Crispi, devait être aussi fort utile pour fortifier la situation de l'Italie vis-à-vis de l'Autriche-Hongrie qui abandonnerait peut-être ses vues sur la Bosnie et l'Herzégovine, ou consentirait à donner une compensation à l'Italie. Suivant M. Crispi, il était urgent d'aviser et il se faisait fort de garantir la réussite des négociations si le gouvernement lui en facilitait les moyens.

« M. Depretis ne pouvait se dissimuler que d'un côté la haute position dans laquelle M. Crispi se trouvait, comme président de la Chambre, ne le désignait point pour une mission politique, et que, de l'autre, elle mettait trop en vue ses démarches. Il craignait en outre qu'une « certaine vanité et une manie de se mettre en vue » ne rendissent M. Crispi peu propre à une telle mission, en le poussant à lui donner « plus d'éclat et à faire plus de bruit qu'il ne convenait » (1). Cependant M. Depretis ne sut point résister aux impérieuses insistances de son ami, et il chercha à lui rendre la tâche moins difficile en faisant en sorte qu'il fût présenté par les ambassadeurs du Roi près les cours étrangères aux ministres des affaires étrangères des différents pays. Néanmoins, comme M. Melegari, ministre des affaires étrangères — on l'a dit à cette époque — ne voulait assumer aucune responsabilité à ce sujet, il fut entendu que M. Crispi enverrait directement tous ses rapports au président du conseil et en recevrait les instructions nécessaires.

« Le 24 août 1877, au soir, M. Crispi quitta Rome. Il alla directement à Stradella (Piémont), où il eut de longues conférences avec le président du conseil, qui, le 25 août, l'accompagna jusqu'à Turin. Le lendemain, M. Crispi fut reçu en audience particulière par S. M. le Roi, qui était

(1) Voy. R. Bonghi, chronique politique de la *Nuova Antologia* de Rome, livraison du 1er septembre 1878.

revenu exprès du château de Sant' Anna de Valdieri (province de Coni).

« Il ne paraît point que Victor-Emmanuel nourrît beaucoup de confiance dans les combinaisons politiques projetées, ni qu'il crût qu'on pouvait en tirer quelque résultat heureux pour l'Italie. De toutes manières, il encouragea M. Crispi à « faire tout le possible », exprimant le souhait que la situation européenne offrît à l'Italie, tôt ou tard, l'occasion de redescendre sur les champs de bataille, afin de regagner le prestige militaire qu'elle avait perdu en 1866.

« Le même soir du jour où il avait conféré avec le Roi, c'est-à-dire le 27 août, M. Crispi partit pour Paris. Le journal de M. Gambetta, la *République française*, en annonçant son arrivée en France, fit les plus chauds éloges du champion de la démocratie italienne.

« M. Crispi eut de longues entrevues avec M. Gambetta. Il ne lui dissimula point que la grande majorité du parti libéral, en Italie, ne partageait pas les sympathies témoignées par les ministres italiens au cabinet du 16 mai. Il ne lui cacha pas non plus son intention d'aller à Berlin pour s'entretenir avec le prince de Bismarck. Car le simple doute que la politique cléricale (*sic*) de M. le duc de Broglie et de ses amis pût reprendre le dessus en France faisait une obligation à l'Italie de serrer plus fortement les liens qui l'unissaient à l'Allemagne.

« M. Gambetta qui caressait alors le dessein d'une union intime de la France et de l'Allemagne (1), loin d'exprimer le moindre regret (*sic*) en présence des déclarations de M. Crispi, lui manifesta l'espoir que l'Italie serait la « chaîne sympathique entre les deux nations (2). »

M. Crispi n'oublia point M. Thiers qui était alors le plus violent des ennemis du maréchal de Mac-Mahon et de ses ministres. Il alla le voir, le 1er septembre, à Saint-Ger-

(1) Ces détails sont empruntés au discours que M. Crispi fit à la Chambre des députés d'Italie le 3 février 1879.

(2) Voy. CHIALA, *Pagine di Storia contemporanea*, t. Ier, ch. IV, pp. 270-273.

main. Mais il ne se doutait pas que huit jours après il assisterait à ses funérailles.

Après avoir parlé avec MM. Gambetta et Thiers, M. Crispi alla au quai d'Orsay, où il eut une longue conférence avec M. le duc Decazes, ministre des affaires étrangères. Ils parlèrent longuement de la France et de l'Italie. Tout à coup M. le duc Decazes interrogea M. Crispi sur les motifs qui avaient poussé le gouvernement italien à fortifier Rome. M. Crispi s'efforça de rassurer son interlocuteur touchant les intentions de l'Italie, et lui déclara qu'on ne faisait qu'exécuter un plan formulé par la commission pour la défense de l'Etat et qui datait du 11 juillet 1871. Le ministre des affaires étrangères ne fit aucune objection à la réponse de M. Crispi.

Cette entrevue avec M. le duc Decazes persuada à M. Crispi que le ministre des affaires étrangères voulait sincèrement entretenir les meilleurs rapports d'amitié avec l'Italie. Mais, soit que M. Crispi subît l'influence des dénonciations de MM. Thiers et Gambetta contre le gouvernement du 16 mai, soit qu'il ne pût se délivrer de cette frayeur du « cléricalisme » qui n'a que trop souvent mal inspiré les hommes d'Etat de l'Italie contemporaine, le fait est qu'il n'en persista pas moins dans le projet de préparer les voies à l'alliance italo-allemande.

« M. Crispi, dit M. Chiala, avait l'intention d'aller à Londres en quittant Paris. Il voulait s'entretenir avec lord Derby, ministre des affaires étrangères. Mais une dépêche de M. Depretis l'engagea à partir pour Berlin, où il arriva le 14 septembre. Le prince de Bismarck était à Gastein, et, le 18 septembre, il devait partir pour Salzbourg, où il avait donné rendez-vous à M. le comte Andrassy. M. Crispi, après s'être assuré, par l'entremise de M. le baron de Holstein et de M. de Bülow, qu'il serait reçu par M. de Bismarck, quitta Berlin et arriva à Gastein le 17 septembre au soir. Il eut immédiatement une conférence de deux heures avec le chancelier allemand.

« Touchant la ligue offensive et défensive entre l'Italie et l'Allemagne, *pour le cas d'une agression de la part de*

la France, M. de Bismarck ne fit pas la moindre objection. Il déclara qu'il prendrait les ordres de l'Empereur pour les négociations officielles à entreprendre. Quant à ce qui touchait à la Bosnie et à l'Herzégovine, il est à remarquer que le prince, indifférent d'abord, n'avait pas vu d'un mauvais œil que l'Autriche se décidât enfin à adhérer à la proposition d'occuper ces provinces. Car, tout bien considéré, rien ne favorisait mieux les intérêts de la politique allemande que de voir l'empire d'Autriche s'éloigner du nord et de l'ouest pour diriger ses efforts dans la direction du sud et de l'est. C'est pourquoi on ne doit pas s'étonner si, à M. Crispi qui lui déclarait que l'Italie était contraire à l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche, qui « deviendrait par là la vraie reine de l'Adriatique », le prince répondit en nous déconseillant de nous occuper ultérieurement d'une telle question (1). M. de Bismarck ajouta qu'après tout le moment de discuter une telle éventualité n'était pas encore arrivé; que les Russes n'étaient pas parvenus au terme de leur campagne, et que, en attendant, bien d'autres choses pourraient se produire.

« Tout d'un coup, le prince dit à M. Crispi : « Pourquoi « ne penseriez-vous pas à l'Albanie? Ce serait toujours « pour le moins un gage entre vos mains. » M. Crispi fit quelques objections à ce sujet. Puis il ajouta que l'Italie était contraire à tout démembrement de la Turquie d'Europe, et qu'elle préférait la constitution de petits Etats autonomes, conformément au principe de nationalité. Que si le démembrement devait avoir lieu quand même, alors l'Italie tournerait *vers une autre direction* ses aspirations pacifiques. Il ne paraît pas que M. de Bismarck encourageât M. Crispi à suivre cette voie (2). »

(1) Voy. le discours de M. BACCARINI, ancien ministre des travaux publics dans le cabinet Cairoli, en 1878, discours prononcé à Pavie, le 26 mai 1890. M. Baccarini y fait l'éloge du président du conseil et cherche à atténuer les accusations dont sa politique étrangère était l'objet, par l'examen de ce qui se passa avant l'arrivée de M. Cairoli aux affaires.

(2) Voy. CHIALA, *Pagine di Storia contemporanea*, t. Ier, ch. IV, pp. 274-275.

On peut prouver assez clairement que telle, en effet, dut être l'attitude de M. de Bismarck touchant cette dernière déclaration de M. Crispi qui semblait cacher des aspirations à l'annexion des provinces italiennes de l'Autriche. En effet, lorsque, après le congrès de Berlin, le journal de M. Crispi, la *Riforma* de Rome, publia une correspondance datée de Berlin, le 15 juillet 1878, où l'on affirmait que M. de Bismarck avait excité M. Crispi « à se faire au plus vite le promoteur d'une question italienne », la *Post* et la *Norddeutshe-Allgemeine Zeitung*, de Berlin, organes principaux de la chancellerie allemande, infligèrent un démenti formel à cette affirmation. La *Norddeutsche-Allgemeine Zeitung* revint, peu de temps après, sur cette question. Elle publia une lettre datée de Rome, le 31 juillet 1878, lettre attribuée généralement à M. de Keudell, ambassadeur d'Allemagne près la cour du Quirinal, dans laquelle on peut lire cette phrase : « Je suis en mesure de déclarer que le prince-chancelier non seulement n'encouragea nullement ces aspirations, mais, au contraire, les combattit de la manière la plus absolue et la plus ouverte. »

M. Crispi revint à Berlin après son entrevue de Gastein. Le 23 septembre 1877, M. de Bennigsen lui offrit un banquet. M. de Bennigsen était alors président du Reichstag allemand. Il invita les députés les plus influents à fêter M. Crispi. Au dessert, il fit un toast enthousiaste en l'honneur de son hôte et de l'entente cordiale italo-allemande. Ce toast se terminait par ces mots :

« En M. Crispi nous honorons un des hommes les plus nobles et les plus remarquables de son pays; un homme plein d'enthousiasme patriotique et qui ne se distingue pas moins par la sagesse politique que par la sagacité avec laquelle il sait se rendre compte de ce qui convient le mieux à son pays. Je bois à l'union des deux nations, à la gloire et à la grandeur de l'Italie et au président de la Chambre des députés, un des plus nobles fils de son pays. »

M. Crispi répondit en termes chaleureux à ce toast :

« ... Ce n'est pas pour moi, s'écria-t-il, que j'accepte

ces honneurs, mais pour mon pays dont je m'honore d'être ici le représentant. Toutes mes forces sont au service de la gloire et de la grandeur de l'Italie, tout mon respect est pour l'Allemagne qui est l'alliée de mon pays. Moi aussi je signalerai la communauté d'intérêts qui existe entre les deux nations. Leur amitié est franche et loyale. Leur mission commune c'est de défendre les biens moraux et les libertés politiques qu'elles ont conquis avec tant de peine. L'Italie, comme l'Allemagne, doit sa grandeur actuelle à la monarchie constitutionnelle. Là, comme ici, la nation s'est groupée autour de la dynastie populaire. C'est pourquoi, en Italie comme en Allemagne, un lien solide et durable unit entre eux étroitement le souverain et le peuple. L'Italie ne demande qu'une chose : être indépendante de tous et de chacun. Une telle indépendance, elle est résolue à la défendre de toutes ses forces. Gare à qui oserait la toucher! Je n'ai pas besoin de célébrer ici la gloire et la grandeur de l'Allemagne. Je dirai seulement qu'elle a, au delà des Alpes, de chauds amis et des frères qui marcheraient fidèlement avec elle, et qui regardent l'alliance avec l'Allemagne comme une force, un soutien pour l'Italie. Puissent les rapports entre les deux peuples se consolider chaque jour davantage dans l'intérêt de la paix et de la civilisation ».

M. le comte de Launay, ambassadeur d'Italie à Berlin, prit ensuite la parole et parla dans le même sens que M. Crispi. On remarqua cependant l'absence de M. de Bismarck qui était rentré à Berlin à la veille du banquet parlementaire offert à M. Crispi. Le correspondant berlinois de la *Perseveranza* de Milan signala cette conduite du chancelier qui tenait probablement à ne pas se compromettre, ayant beaucoup moins de confiance en MM. Depretis et Melegari qu'en M. Crispi. Le correspondant du journal milanais faisait néanmoins les appréciations suivantes :

« Il n'eût pas été mauvais que le prince de Bismarck, s'il ne voulait pas suivre l'exemple de M. Melegari (1), eût

(1) M. de Bennigsen, président du Reichstag allemand, avait fait,

au moins pris part au banquet ou, au moins, eût chargé M. de Bülow de le remplacer. La princesse héritière (1) a, jusqu'à un certain point, porté remède à ce manque de réciprocité en invitant MM. de Bennigsen et Crispi à dîner dans son palais. Ce qu'il me plaît de pouvoir affirmer, c'est que le voyage de M. Crispi a fait une excellente impression en Allemagne et qu'il contribuera sans le moindre doute à améliorer et à maintenir les bons rapports entre l'Italie et l'Allemagne. »

Dans son numéro du 4 octobre, la *Perseveranza* de Milan qui n'avait jamais professé la moindre sympathie pour M. Crispi, le louait sans réserves et, dans un article intitulé : *Italie, Allemagne et France*, s'écriait :

« L'accueil fait à Berlin à M. Crispi a désormais l'importance d'un événement politique international ».

Comme il fallait s'y attendre, en France on ne fut guère satisfait de ce qui venait de se passer à Berlin et des toasts de MM. Crispi et de Launay. On regrettait surtout l'attitude prise par ce dernier auquel sa situation d'ambassadeur donnait un caractère officiel qui manquait en apparence à M. Crispi, le président de la Chambre des députés n'ayant mission, en aucun pays, de représenter le gouvernement à l'étranger.

On était à la veille des élections générales de 1877. Les républicains combattaient avec acharnement le gouvernement du 16 mai et les candidats conservateurs. Ils profitèrent du banquet parlementaire de Berlin pour signaler aux électeurs les périls que la politique du cabinet du 16 mai faisait courir à la France et se déclarèrent certains que M. Crispi avait été chargé de traiter secrètement avec l'Allemagne pour la défense extérieure de l'Italie qui croyait sa sécurité menacée dans le cas où le parti « clérical » l'emporterait dans les prochaines élections.

peu de temps auparavant, un voyage à Rome, et M. Melegari, ministre des affaires étrangères, lui avait offert un grand dîner au palais de la Consulta.

(1) Femme du kronprinz, plus tard empereur d'Allemagne sous le nom de Frédéric III.

Le gouvernement italien eut la loyauté et le bon goût de démentir ces racontars. Mais M. de Bismarck, mécontent de cette franche attitude du cabinet de Rome, vint en aide à la presse républicaine française. Il tenait avant tout à empêcher le triomphe des conservateurs aux élections et il favorisait ouvertement la gauche. Les documents publiés par M. le comte d'Arnim nous ont édifiés à cet endroit. Le chancelier allemand estimait que la République affaiblirait la France à l'extérieur. Il ne se souciait guère d'en entraver le succès. Répondant au démenti des journaux italiens, le plus considérable des journaux officieux allemands, la *Nord Deutsche Allgemeine Zeitung*, organe personnel de M. de Bismarck, publiait, le 8 octobre 1877, la note suivante :

« Quelques journaux italiens affirment, certainement avec raison en ces jours, qu'aucun traité d'alliance n'a été conclu entre l'Italie et l'Allemagne. Il est pourtant également certain que les négociations qui seraient en cours *(sic)* entre l'Italie et l'Allemagne n'auraient en aucune façon une tendance capable de troubler la paix, mais bien la tendance à assurer une conduite uniforme, pour le cas où, après les élections, elles devraient se trouver vis-à-vis d'une France cléricale c'est-à-dire agressive *(sic)* — et nous disons agressive, parce qu'une France cléricale est une menace permanente *(sic)* pour l'Italie. »

On ne pouvait guère appuyer avec plus d'ardeur la polémique antipatriotique de la presse républicaine contre le gouvernement du maréchal de Mac-Mahon.

M. le duc Decazes n'attendit point cette note du journal officieux berlinois pour se préoccuper comme de droit de l'attitude prise par M. Crispi à Berlin. Il en parla avec M. Ressmann, chargé d'affaires italien à Paris en l'absence de l'ambassadeur, général Cialdini.

Bientôt une *interview* que M. Crispi eut, avant de quitter Berlin, avec M. le docteur Levyson, directeur de la *Deutsche Montags Blatt*, et que celui-ci s'empressa de publier dans son journal, augmenta les griefs du cabinet de Paris contre le cabinet de Rome. Se mêlant de ce qui ne le

regardait point, M. Crispi manifesta au docteur Levyson ses plus vifs souhaits pour la victoire électorale des républicains français, ajoutant que « un gouvernement qui faisait les élections avec l'indulgence du Pape *(sic)* et était inspiré *(sic)* par le Vatican, ne pouvait être considéré comme l'ami de l'unité italienne ».

Le général Cialdini eut connaissance de l'article de la *Deutsche-Montags-Blatt*, alors qu'il était de passage à Rome. Il s'empressa de protester auprès de M. Melegari contre le langage du président de la Chambre qu'il regardait comme funeste aux bons rapports entre l'Italie et la France.

De son côté, M. le marquis de Noailles, ambassadeur de France près la Cour du Quirinal, exprima à M. Melegari l'impression pénible que le langage de M. Crispi avait produite en France et, en particulier, au maréchal de Mac-Mahon et à ses ministres. M. de Noailles faisait justement remarquer que le cabinet de Paris avait donné trop de preuves de ses sentiments amicaux à l'égard de l'Italie pour ne pas se sentir froissé en voyant juger ses intentions d'une manière si malveillante et si sinistre.

MM. Depretis et Melegari se tirèrent d'affaire par un mensonge. Ils déclarèrent en effet à l'ambassadeur français et chargèrent M. le général Cialdini de déclarer à M. le duc Decazes que M. Crispi n'avait reçu aucune mission ni officielle ni officieuse et qu'il était par conséquent seul responsable de ses démarches et de ses discours (1).

Le cabinet de Paris, désirant ne pas compromettre ses bons rapports avec le gouvernement italien, s'empressa d'accepter les explications de MM. Depretis et Melegari. Il profita de la première occasion pour démentir les bruits qui

(1) M. Crispi était évidemment responsable de ses épanchements avec le directeur de la *Deutsche Montags Blatt*. Mais il partageait avec M. Depretis la responsabilité de ses démarches à Berlin, car il avait bel et bien reçu une mission officieuse du président du conseil. Quant à M. Melegari, puisqu'il n'avait pas donné sa démission, bien qu'il n'approuvât point le voyage de M. Crispi, il était officiellement responsable des démarches du président de la Chambre à Berlin et ailleurs.

circulaient touchant la mésintelligence entre l'Italie et la France. Au cours d'un voyage qu'il fit en Savoie, M. Pâris, ministre des travaux publics, poussa jusqu'à Modane pour y visiter le tunnel du Mont-Cenis. Rentré à Modane après cette excursion, il accepta un banquet et, répondant au toast d'un ancien député conservateur, M. Grange, il affirma énergiquement que les rapports entre la France et l'Italie étaient excellents et que rien ne saurait rompre ces liens d'amitiés.

« Nos intérêts sont réciproques, s'écria-t-il, et notre union au point de vue commercial sera encore affermie par un nouveau traité. Je me plais à le rappeler dans ces lieux mêmes, aux pieds du Mont-Cenis, auprès de ce tunnel qui est le trait d'union entre l'Italie et la France. C'est ici qu'il convient de rappeler le mot de Louis XIV : « *Il n'y a plus de Pyrénées* ». Non, Messieurs, *il n'y a plus d'Alpes ;* il n'y a plus de séparation entre deux grands peuples issus de la même race et qui, après avoir versé ensemble leur sang sur les mêmes champs de bataille, marchent résolument vers le progrès et la civilisation ».

Ce discours fut publié à l'*Officiel* le 7 octobre. C'est probablement pour en atténuer l'effet que le journal de M. de Bismarck, la *Nord Deutsche Allgemeine Zeitung* publia le 8 octobre la note que j'ai citée plus haut.

Mais revenons au voyage de M. Crispi. Celui-ci, en quittant Berlin, se déclarait très satisfait de son séjour dans cette capitale. M. Chiala apprécie autrement les résultats du voyage de M. Crispi en Allemagne. « Cependant, au fond, M. Crispi ne devait pas avoir, dit-il, trop de motifs de partir satisfait de Berlin. Il est bien vrai que le prince de Bismarck s'était déclaré très prêt à ouvrir des négociations officielles avec l'Italie, le jour où il y serait autorisé par l'Empereur, afin de signer un traité offensif et défensif *pour le cas d'une agression de la part de la France.* Mais qui donc, jusqu'à ce moment, avait jamais mis en doute que, même sans qu'il y eût besoin de signer un traité, l'Allemagne considérerait *comme son propre intérêt* d'aider l'Italie si elle était attaquée par la France ? Est-ce que le

grand chancelier allemand ne l'avait pas déclaré sans ambages au comte d'Arnim, dans sa lettre du 18 janvier 1874, tombée plus tard dans le domaine de la publicité ? (1) Il ne pouvait donc pas ne pas accepter avec le plus vif plaisir l'offre de notre alliance. Car elle dissipait, dans son esprit, le doute, nourri depuis de longues années, que nous ne pussions nous résoudre en aucun cas à regarder la France comme ennemie.

« Mais, pour nous, l'alliance de l'Allemagne, — outre qu'elle nous était assurée d'avance pour les motifs indiqués ci-dessus — constituait plutôt un danger qu'un avantage, si elle ne nous garantissait pas quelque avantage certain et positif. Cet avantage pouvait être la concession d'une « compensation » vis-à-vis du bénéfice que l'Autriche-Hongrie tirerait de l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine. Mais on a vu que touchant ce sujet M. de Bismarck ne consentit point à nous promettre son appui, et estima que l'intérêt allemand consistait bien davantage à contenter l'Autriche-Hongrie qu'à donner satisfaction à l'Italie. Toutefois M. Crispi ne s'effraya point de l'insuccès. Il restait, suivant lui, une éventualité favorable aux aspirations italiennes : la guerre pouvait prendre des proportions plus considérables. En présence de cette éventualité, M. Crispi estima qu'il fallait tenir un langage « clair et franc » à Londres et à Vienne — et qu'il fallait, en attendant, donner une vive impulsion aux armements, en Italie ». (2)

De Berlin M. Crispi se rendit à Londres. Il espérait amener lord Beaconsfield, président du ministère anglais,

(1) Voici ce que M. de Bismarck écrivait, le 18 janvier 1874, à M. le comte d'Arnim qui gérait alors l'ambassade d'Allemagne à Paris :

« Dans un conflit entre la France et l'Italie, nous ne pourrions nous soustraire à la nécessité de soutenir l'Italie ». — M. de Bismarck ajoutait, dans un *post-scriptum* : « Si l'Italie était attaquée par la France sans motif, ou pour des motifs qui touchent aussi à nos intérêts, nous ne pourrions la laisser sans secours ».

(2) Voy. Chiala, *Pagine di Storia contemporanea*, t. Ier, ch. iv, p. 279-280.

à accepter le programme de l'Italie consistant, ainsi que je l'ai dit, dans l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine de la part de l'Autriche et dans l'annexion de Trente à l'Italie en guise de compensation pour l'agrandissement que l'on accorderait à l'Autriche. Mais lord Beaconsfield, étant malade, ne put recevoir M. Crispi. Le président de la chambre italienne eut alors de longues conférences avec lord Derby, ministre des affaires étrangères. Mais le résultat ne répondit point aux espérances de M. Crispi. Lord Derby lui déclara nettement que l'Angleterre ne pouvait pas entrer dans la voie que l'Italie lui indiquait.

Avant de rentrer en Italie, M. Crispi désirait aller à Vienne et avoir une entrevue avec M. le comte Andrassy, chancelier de l'Empire austro-hongrois, pour lui dire clairement à quelles conditions l'Italie donnerait son consentement à l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche. M. Crispi n'ignorait pas probablement que M. Depretis n'était que médiocrement satisfait de la façon dont il s'était acquitté de sa mission officieuse à Berlin. Ne voulant pas être désavoué, il écrivit au président du conseil pour lui expliquer les motifs qui l'engageaient à passer par Vienne avant de rentrer en Italie et lui demander la permission de s'arrêter dans la capitale autrichienne.

Pendant que M. Crispi écrivait au président du conseil, M. le général de Robilant, ambassadeur d'Italie à Vienne, adressait à son tour une lettre à M. Melegari dans laquelle il avertissait le ministre des affaires étrangères que, si M. Crispi, après avoir été à Gastein et à Berlin, évitait de se rendre aussi à Vienne, il légitimerait en quelque sorte le soupçon d'être allé auprès de M. de Bismarck avec des intentions peu bienveillantes à l'égard de l'Autriche. En présence de cette déclaration de M. le comte de Robilant, M. Depretis envoya une dépêche à M. Crispi pour lui dire qu'il pouvait aller à Vienne. Mais le président du conseil eut soin d'ajouter qu'il le priait instamment *d'être très réservé dans ses discours.*

De retour de Londres, M. Crispi s'arrêta à Paris pour s'aboucher avec le général Cialdini, qui avait repris la di-

rection de l'ambassade d'Italie. Il comptait sans doute calmer l'irritation que les imprudences commises à Berlin avaient produite chez le général. Mais M. Crispi commit en cette occasion une nouvelle maladresse. Le 9 octobre, dans la soirée, il assista à la réunion des républicains au Château-d'Eau, où M. Gambetta prononça un discours d'une violence inouïe contre le maréchal de Mac-Mahon et ses ministres. (1)

Le 10 octobre, M. Crispi prit à la gare du Nord le rapide de Vienne, où il arriva le 12. Il se rendit immédiatement à l'ambassade d'Italie. M. de Robilant lui parla avec une franchise fort louable et le mit au courant de la situation : « Il ne faut pas se faire d'illusions, s'écria-t-il. Nous avons ici des ennemis un peu partout, à la cour, parmi les hommes politiques, dans la presse. On nous attribue la cause de tous les malheurs de l'Autriche depuis l'année 1859 jusqu'à l'année 1866. Si nous voulons maintenir des rapports amicaux avec l'Autriche-Hongrie il est absolument nécessaire qu'on ne fasse pas allusion à des aspirations en vue d'annexions quelle que soit l'éventualité qu'on envisage ». M. de Robilant fit remarquer à M. Crispi que les hommes d'Etat autrichiens ne voulaient pas admettre, pour le moment, même la possibilité d'une rectification de la frontière austro-italienne. Que s'ils consentaient à l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine, c'était uniquement en vue d'un intérêt européen et qu'ils s'y « résignaient ». C'était donc un sacrifice qu'ils s'imposaient pour le bien général et ils ne concevaient pas qu'une occupation qui était regardée

(1) Dans la *Nuova Antologia* de Rome, livraison du 1er septembre 1878, M. Bonghi reprocha à M. Crispi ses rapports avec les républicains, au cours de son voyage à Paris, aux mois de septembre et d'octobre 1877. M. Crispi lui répondit le 7 septembre 1878 :

« A Paris j'ai fréquenté les républicains, et tu as tort de m'en faire un grief. Il était facile de comprendre que l'acte funeste (*sic*) du 16 mai 1877 serait condamné par la France et que le maréchal de Mac-Mahon, après les manifestations de l'opinion publique, aurait le bon sens de se retirer de la mauvaise situation où l'avaient entraîné de perfides (*sic*) conseillers. Il fallait s'assurer l'avenir... » M. Bonghi a publié cette lettre de M. Crispi dans son volume intitulé : *Le Congrès de Berlin.*

par eux comme un « sacrifice » dût donner prétexte à l'Italie pour demander une compensation quelconque. A raison ou à tort, sur ce terrain ils refusaient formellement d'entrer en discussion. Si on voulait les forcer à en parler, ils répondraient que ces questions-là ne peuvent se résoudre que les armes à la main. Et puisque l'Allemagne, pour la sauvegarde de ses intérêts, entendait ne rien faire qui pût déplaire à l'Autriche, c'était une nécessité de premier ordre pour l'Italie de ne point soulever la moindre difficulté. Le temps, le temps seul pouvait résoudre, d'une manière équitable pour l'Italie, une question aussi délicate.

« M. Crispi, dit M. Chiala, M. Crispi déclara à M. le général de Robilant que, bien qu'il désirât et espérât une rectification de la frontière austro-italienne en faveur de l'Italie, il avait toujours repoussé l'idée d'une politique d'annexion ; et qu'il était partisan, en cette matière, d'un « système de temporisation ». C'est pourquoi l'idée de toucher à ce sujet soit dans ses conférences avec M. le comte Andrassy, soit avec qui que ce fût, était loin de sa pensée. Il ne voulait pas, pour son compte, contribuer le moins du monde à altérer les bons rapports entre l'Italie et l'Autriche-Hongrie.

« M. le comte Andrassy était alors dans ses terres de Hongrie et ne pouvait recevoir immédiatement M. Crispi. Le général de Robilant présenta le président de la chambre italienne à M. le baron Orczy, chef de section (1) au ministère de la maison impériale et des affaires étrangères. Au sortir du cabinet de M. Orczy, M. le comte de Robilant dit à M. Crispi : « Vous avez dit des paroles d'or. Vous ne pouviez pas mieux parler, *et il y en avait besoin.* » (2).

Le lendemain de cette entrevue, le correspondant viennois du *Times*, qui connaissait parfaitement les pensées et les sentiments des ministres austro-hongrois, envoyait une longue dépêche à son journal, où il faisait remarquer que

(1) Ce poste correspond à peu près à celui de nos directeurs généraux.

(2) Voy. CHIALA, *Pagine di Storia contemporanea*, t. Ier, ch. IV, p. 286-287.

si, en Autriche et en Hongrie, il y avait des dissentiments nationaux, le peuple et le gouvernement étaient cependant d'accord pour la défense des droits de la monarchie austro-hongroise et oublieraient immédiatement leurs discordes pour les défendre. M. de Robilant qui sait tout cela, ajoutait le correspondant du *Times*, en aura certainement averti M. Crispi. « Si le voyage de M. Crispi à Vienne et à Pesth n'avait, comme nous ne doutons pas qu'il aura, d'autre résultat que celui de bien lui imprimer dans l'esprit une semblable conviction, il n'aura point perdu son temps et sa peine ».

M. Crispi s'inspira de ces idées dans les conversations qu'il eut, à Vienne, avec les journalistes. Il s'efforça surtout de dissiper toutes les craintes que les hommes d'Etat autrichiens pouvaient nourrir à l'endroit des intentions secrètes du cabinet de Rome. Parlant de l'Autriche à un rédacteur de la *Neue Freie Presse* de Vienne, M. Crispi lui déclara que cet Empire avait pour l'Italie une importance peut-être plus grande que l'Allemagne. « Il y a certainement chez nous, s'écria-t-il, des hommes politiques pour lesquels l'amitié cordiale et durable avec l'Autriche n'est pas le premier de leurs vœux. Pour nous cependant l'Autriche est un boulevard contre la barbarie de l'Orient, une muraille contre les périls du nord. » M. Crispi ajouta que les Allemands de l'Autriche avaient la mission de civiliser l'Orient et il conclut en disant qu'en Italie, où tout le monde croyait à cette mission, on était généralement persuadé que si l'Autriche n'existait pas, il faudrait la créer.

Comme on pouvait s'y attendre, ces déclarations de M. Crispi firent la meilleure impression dans les cercles politiques d'Autriche et de Hongrie. Le président de la Chambre italienne en reçut de nombreux témoignages pendant son séjour à Vienne et quelques jours plus tard à Budapesth, où il eut une entrevue avec M. le comte Andrassy. Un grand nombre de députés de tous les partis de la Chambre hongroise donnèrent, le 20 octobre, un grand dîner en honneur de M. Crispi. Mais, pour éviter les incidents qui avaient suivi le banquet parlementaire de Berlin,

on ne prononça aucun discours et on s'abstint même de faire des toasts.

Le 21 octobre 1877, M. Crispi eut une longue conférence avec M. le comte Andrassy. Au sujet de cette entrevue, je trouve dans l'ouvrage de M. Chiala les détails suivants :

« Nous doutons beaucoup que, dans la conférence qu'il eut avec M. le comte Andrassy, le 21 octobre, M. Crispi ait cru pouvoir se servir de ce langage « franc et résolu » dont il s'imaginait de pouvoir faire usage avant d'avoir parlé avec M. le comte de Robilant.

« Nous ne savons, au sujet de cette entrevue, qu'une seule chose, et c'est que M. Crispi répéta à M. le comte Andrassy ce qu'il avait déjà dit au prince de Bismarck, c'est-à-dire que l'Italie ne pouvait pas voir avec indifférence l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche-Hongrie. M. le comte Andrassy lui répondit d'une façon moins explicite que ne l'avait fait M. de Bismarck à Gastein. Il se contenta de déclarer que le moment viendrait, où l'Autriche-Hongrie devrait traiter cette question devant l'Europe (1).

« On a dit que M. Crispi, malgré les conseils que M. le général de Robilant lui avait donnés, aurait aussi fait allusion à la possibilité d'une rectification de la frontière orientale de l'Italie, ajoutant cependant aussitôt que lui et ses amis l'attendaient seulement de la force des choses et qu'ils blâmaient formellement ceux-là, parmi les Italiens, qui en voulaient faire une question de revendication nationale. Nous ne savons pas si M. Crispi exprima ou n'exprima pas à M. le comte Andrassy ses sentiments personnels à ce sujet ; mais ce qui est bien certain, c'est qu'après l'entrevue de Budapesth, les journaux connus par les rapports qu'ils avaient avec la chancellerie austro-hongroise, avertirent l'Italie de bien se garder de croire que l'Autriche se laisserait entraîner à faire des cessions de cette nature.

« Le correspondant viennois de l'*Allgemeine Zeitung*

(1) « Interwiew » de M. Crispi avec le correspondant viennois du *Temps* de Paris, au mois de septembre 1878.

écrivit que M. Crispi pouvait emporter à Rome une persuasion profonde touchant les deux points suivants.

« 1° Que l'Italie n'avait à craindre aucune croisade autrichienne en faveur du rétablissement du trône pontifical, ou une entreprise quelconque de l'Empire austro-hongrois conçue dans le but de modifier la constitution territoriale présente de l'Italie.

« 2° Que l'Italie ne devait espérer aucun bon succès de toute aspiration à des agrandissements territoriaux au préjudice de la monarchie autrichienne.

« Le correspondant ajoutait que M. Crispi ferait une bonne chose s'il mettait en œuvre son autorité et son influence pour faire bien comprendre ces choses à ses compatriotes » (1).

Le *Fremdenblatt* de Vienne, journal officieux de la chancellerie autrichienne, ne tint pas un langage moins clair. Après avoir loué M. Crispi et déclaré que l'Autriche-Hongrie ne songeait pas le moins du monde à menacer l'Italie, il réfuta énergiquement les arguments des journalistes italiens de l'extrême-gauche qui réclamaient Trente et Trieste, et déclara que les Italiens devaient renoncer à ces rêves, s'ils voulaient vivre en paix avec l'Autriche :

«... Il nous tient uniquement à cœur, ajoutait le *Fremdenblatt*, d'empêcher qu'au delà des Alpes, on nourrisse l'illusion que l'Autriche-Hongrie puisse jamais donner son consentement à d'autres concessions territoriales à l'Italie.

« C'est un devoir patriotique pour tous les Autrichiens qui ont en ces jours l'occasion de parler avec M. Crispi, de lui dire franchement la vérité. L'Autriche-Hongrie ne veut agrandir son territoire d'aucun côté. Même aujourd'hui, on doit regarder comme parfaitement juste ce que M. le comte Andrassy a écrit dans sa dépêche du 13 novembre 1871, c'est-à-dire qu'il est difficile de songer à une extension territoriale de notre monarchie, sans prévoir qu'elle nous apporterait plus de dommages que d'avantages. Mais, même

(1) Voy. Chiala, *Pagine di Storia contemporanea*, t. Ier, ch. iv, p. 289-291.

si nous nous déclarons pleinement satisfaits de ce que nous possédons, nous ne sommes vraiment pas disposés à céder à d'autres une partie de ce qui nous appartient. En toute contingence, nous voulons garder ce que nous avons. Quand bien même le développement de la question d'Orient nous contraindrait, ce qui, nous l'espérons, n'arrivera point, à accepter une extension de territoire à l'Est, ce ne serait pas pour nous un motif suffisant pour céder aux Italiens le plus considérable de nos ports et le Tyrol italien. L'Italie peut renoncer pour toujours à ces idées. »

Commentant l'attitude de la presse austro-hongroise après l'entrevue de Budapesth, M. Chiala s'écrie :

« L'avertissement donné par le chancelier austro-hongrois à l'Italie, par l'entremise de sa presse officieuse, ne pouvait être plus clair et explicite. Pour ce qui concerne M. Crispi, s'il avait pu nourrir l'illusion que les ministres impériaux seraient moins inflexibles à cet endroit, il est certain que, lorsqu'il rentra en Italie, il l'avait complètement abandonnée. Et il convient de dire que, lorsque, deux mois plus tard, il arriva aux affaires, il donna la preuve qu'il était profondément pénétré de la nécessité de n'offenser en aucune manière les susceptibilités autrichiennes, en empêchant, au risque de compromettre sa popularité, aux délégués de l'*Italia irredenta* d'assister aux funérailles de Victor-Emmanuel et en faisant saisir le drapeau du comité de ce parti » (1).

Mais tous les hommes politiques d'Italie ne furent pas, en cette question, aussi raisonnables que M. Crispi et nous allons les voir compromettre leur pays par une politique aussi révolutionnaire que malavisée.

(1) Voy. Chiala, *Pagine di Storia contemporanea*, t. Ier, ch. iv, p. 292.

(*A suivre*) Comte Joseph Grabinski.



JEANNE D'ARC

ET

L'AME FRANÇAISE [1]

Monseigneur (2),

En avril 1452, le cardinal Guillaume d'Estouteville, légat du pape, se conformant aux désirs du roi et sollicité par Isabelle Romée, la mère de Jeanne d'Arc, commença d'office, à Rouen, l'œuvre de réhabilitation et de glorification que nous continuons, dans la mesure de nos forces.

Ce cardinal d'Estouteville (Guillaume V) est votre prédécesseur. En affirmant votre zèle pour la gloire de Jeanne d'Arc, comme vous n'avez cessé de le faire depuis votre arrivée parmi nous, vous pensiez peut-être, Monseigneur, n'obéir qu'aux inspirations de votre âme catholique et française. Par vos ascendants paternels, ne vous rattachez-vous pas aux marches de Champagne et de Lorraine, et Jacques d'Arc, le père de Jeanne, n'était-il pas Champenois? Par vos ascendants maternels, par tout votre passé, n'appartenez-vous pas à ce Berry qui fut, aux jours de l'épreuve, comme l'âme invincible de la France? Or, il se trouve que, par surcroît, vous occupez le siège de ce grand

(1) Discours prononcé à la cathédrale de Nimes le 28 mai 1899.
(2) Mgr Béguinot, évêque de Nîmes.

cardinal, qui, au nom du pape, au nom du roi, au nom de la famille d'Arc, éleva le premier (1) la voix, dans le monde chrétien, en faveur de la pure victime — contre les bourreaux. Nous avons toujours vu briller sur vous, depuis que vous l'avez appelé sur nos têtes, le jour de votre entrée dans cette cathédrale, l'arc-en-ciel de Marie. Et voilà que d'autres rayons viennent s'ajouter à ces premiers rayons. Nous vous appelions, Monseigneur, l'évêque de la Sainte Vierge; souffrez que nous vous appelions aussi l'évêque de Jeanne d'Arc.

Mes frères,

Vous savez qu'il y a des maladies qu'on ne peut guérir qu'à la condition d'aller respirer l'air pur des montagnes. Les médecins des âmes, adoptant une méthode analogue à celle préconisée par les médecins des corps, conseillent, aux âmes anémiées par la vie moderne, les grandes altitudes du dévouement, du sacrifice, du patriotisme et de la foi. C'est une ascension de ce genre que nous allons accomplir ensemble, mes frères, vers un des plus hauts sommets que puisse atteindre l'âme humaine. Nous nous appliquerons à voir l'âme de Jeanne d'Arc d'aussi près que possible, nous l'étudierons avec une attention profondément respectueuse, mais intense; puis nous ferons un retour sur nous-mêmes, et de cette comparaison, qui souvent, hélas ! sera un contraste, nous essaierons de tirer quelques conclusions utiles.

Oserai-je vous signaler les difficultés très grandes et aussi le caractère précis de notre tentative? Vous tous qui êtes ici, vous aimez trop Jeanne d'Arc pour n'avoir pas lu sa vie, plusieurs fois. Directement ou indirectement, vous connaissez les grands panégyriques qu'ont prononcés, en son honneur, les Dupanloup, les Pie et leurs émules; leurs accents sont parvenus jusqu'à vous. Pourquoi redire ici

(1) On ne doit pas prendre au sérieux l'enquête judiciaire de Bouillé, qui a précédé celle du cardinal d'Estouteville.

faiblement ce qui a été si bien dit, ce qui est présent à presque toutes vos mémoires? Aussi bien, le temps a marché depuis Mgr Dupanloup et Mgr Pie. Ceux qui veulent ne pas figurer parmi les retardataires doivent, dès maintenant, dire au XIXe siècle un adieu sympathique, ou irrité ou calme, mais définitif. La veillée des armes du XXe siècle a commencé. Semblables à ce soldat en faction qui, dans le chef-d'œuvre de Detaille, debout à côté de ses compagnons endormis et rêvant la victoire, interroge l'horizon à peine éclairé par les premières lueurs de l'aube, les esprits attentifs, se défiant à la fois des vieux préjugés et des entraînements modernes, interrogent l'avenir et prient en silence le Dieu des armées. C'est pour ceux-là surtout que je voudrais parler de notre héroïne nationale. En parallèle avec l'âme de Jeanne d'Arc, je voudrais mettre, non pas les âmes romantiques de nos grands-pères, non pas même les âmes d'il y a vingt ou trente ans, mais les âmes d'aujourd'hui.

Pour ce faire, nous avons besoin des lumières d'en haut; demandons-les à Dieu en nous servant des termes mêmes qu'avait trouvés la piété de Jeanne d'Arc : « Très doulx Dieu, en l'honneur de votre sainte Passion, très doulx Dieu, nous vous requérons, si vous nous aimez, que vous nous révéliez ce qu'il convient de dire en ce jour. »

Souvent — pas toujours — mais souvent, la physionomie humaine reflète les qualités de l'âme. Si nous avions un portrait authentique de Jeanne d'Arc, de quel secours ne nous serait-il pas pour comprendre son âme! Malheureusement, les plus anciennes images ou médailles qui nous soient parvenues ont été faites après sa mort. Des sculpteurs et des peintres de génie ont essayé de nous montrer, par la pierre, par le bronze ou par la toile, l'héroïne, sinon telle qu'elle était, du moins telle qu'ils se la représentaient. Ne nous occupons pas des œuvres démodées; ne parlons que des chefs-d'œuvre. Voici d'abord Frémiet : « Sur un vigoureux cheval de ferme, il a mis une fille d'un type populaire et rustique, le front dur et serré, l'air profondément sérieux et convaincu, raide dans son armure et dans sa foi,

tout simplement une paysanne de grand cœur. M. Paul Dubois, lui, a délicatement posé sur un grand cheval une fillette de douze ans, une communiante, au visage angélique, qui dans sa main, trop petite, tient son épée droite, comme elle tiendrait un lis. De son côté, la princesse Marie d'Orléans a représenté une petite Pucelle bien douce et bien pieuse, qui serre contre son cœur la garde de son épée en guise de crucifix. » Peut-être faudrait-il mentionner aussi le tableau d'Ingres. Là, Jeanne d'Arc nous apparaît trop placide et trop correcte, mais ne négligeons pas de remarquer les pures, froides, austères et surnaturelles clartés qui baignent ce beau visage. Comparant l'œuvre de Dubois à celle de Frémiet, M. Jules Lemaître s'est souvenu d'un vers de Victor Hugo sur les deux statuaires du temple de Jérusalem :

L'un sculptait l'idéal et l'autre le réel.

J'ose penser que M. Jules Lemaître se trompe, et cela pour deux raisons. Quand on s'occupe de Jeanne d'Arc, il ne faut jamais chercher l'idéal, puisque l'idéal est toujours en dessous de la réalité. Les hommes de génie, peintres, musiciens, sculpteurs, poètes, orateurs, ont beau enfler leurs conceptions, ils n'atteignent jamais à la hauteur de l'histoire.

En second lieu, Dubois et Frémiet n'ont pas suivi deux méthodes opposées ; ils ont cherché, tous deux, le réel, mais chacun un aspect particulier du réel. La vraie Jeanne d'Arc, la Jeanne d'Arc historique, portait une grosse robe de laine rouge ; elle était une paysanne, comme l'a dit Frémiet ; elle était aussi une idéaliste contemplative, comme l'affirme Paul Dubois.

Mais les paysans de France n'ont-ils pas changé, depuis le temps de Jeanne d'Arc ? et lorsqu'aujourd'hui, dans quelque église de village, nous voyons une jeune fille prier, grave et recueillie, devant le Saint Sacrement ou l'autel de la Sainte Vierge, avons-nous le droit de nous rappeler Domrémy ?

Mes frères, qui de nous n'a eu entre les mains la photographie de Bernadette ? N'avez-vous pas remarqué ses yeux, ses beaux yeux de voyante, profonds, purs, s'ouvrant pour l'adoration, la prière muette et la vision, pleins d'au-delà, saturés d'infini et de divin ? Tels devaient être les yeux de Jeanne d'Arc, telle l'expression générale de sa physionomie.

On m'objectera sans doute que Bernadette n'était qu'une voyante, tandis que Jeanne d'Arc mêlait la contemplation à l'action. Effectivement, mes frères, Jeanne d'Arc a déployé durant sa courte mission une activité incomparable, et c'est elle qui a trouvé la plus belle formule de l'effort humain complété par le secours divin : « En nom Dieu, les hommes d'armes batailleront et Dieu donnera la victoire. » Reste à savoir comment il faut l'interpréter, cette admirable formule, reste à savoir ce qui était le plus important, dans la pensée de notre héroïne, de la prière ou de la bataille, c'est-à-dire de l'action.

Or, nous avons sur ce point un témoignage très précis. Ses juges lui demandèrent, un jour : Lequel aimez-vous le mieux de votre épée ou de votre bannière ? — J'aime, répondit-elle vivement, j'aime quarante fois mieux ma bannière. Un autre jour, à Selles-sur-Cher, « son grand coursier noir se démenait très fort à la porte de son logis, et ne souffrait qu'elle montast. Elle dit : Menez-le à la croix qui est devant l'église ; et lors, elle monta sans qu'il se meust. Elle se tourna vers la porte de l'église, qui était bien prochaine, et dit en assez voix de femme : Vous, les prêtres et gens d'Eglise, faites processions et prières à Dieu. »

Jeanne d'Arc était donc, avant tout, une contemplative. Qu'on loue son génie militaire, son sens politique, son activité, nous le voulons bien. Mais ces choses-là qu'elle avait apprises d'ailleurs « ès livres de Notre-Seigneur », ne doivent pas nous faire perdre de vue l'essentiel. Et l'essentiel, dans la vie de Jeanne d'Arc, c'est la prière ; ce qui a rempli sa vie c'est la prière, ce qui lui donnait confiance, c'est la prière des prêtres et des gens d'Eglise, et les derniers mots qui soient tombés de ses lèvres mourantes étaient une invocation à Jésus et à Marie.

Tous les contemplatifs n'ont pas le même caractère; rien ne ressemble moins à la douceur passive de saint Jean de la Croix, que la prodigieuse activité de sainte Thérèse. Quelle sorte de caractère et quelle tournure d'esprit avait Jeanne d'Arc?

Il faut bien constater tout d'abord qu'elle était naturellement fort vive. A Vaucouleurs, elle ne pouvait durer en place, disait-elle, elle se sentait aiguillonnée, elle était décidée à user ses pieds jusqu'aux genoux. Son style et la promptitude de ses réponses révèlent une âme ardente, passionnée pour la cause de Dieu et de la France. Un jour, le frère Séguin qui était de Limoges, et qui avait l'accent du pays, lui demandait quelle langue parlaient ses voix. Une meilleure langue que la vôtre, répliqua-t-elle vivement. Un autre jour, à Loches, Charles VII s'était enfermé dans sa chambre de retrait avec tous les membres de son conseil privé. On frappe à la porte; on l'entr'ouvre. C'est Jeanne que l'impatience consume : Noble Dauphin, s'écrie-t-elle, ne tenez plus tant et de si longs conseils; venez plutôt à Reims où votre couronne est prête.

Cette vivacité gracieuse s'harmonise délicieusement avec la finesse et la vigueur d'un esprit éminemment français. Jeanne d'Arc mérite de figurer parmi les maîtres de la langue française, parmi les écrivains les plus spirituels de notre littérature. Quand on parcourt ses proclamations militaires et ses interrogatoires, on ne trouve presque pas de phrases solennelles; il faut chercher longtemps pour rencontrer quelque période soutenue. Mais les traits heureux, les mots familiers, justes, forts et définitifs, abondent dans l'histoire de ses luttes et de sa passion. Est-ce que cet esprit français, qui est une des caractéristiques de notre race, a disparu du milieu d'entre nous? Non! Dieu merci, il suffit de lire ce qui se publie, tous les jours, dans les milieux intellectuels vraiment dignes de ce nom, pour constater qu'il existe une élite d'hommes spirituels que les autres peuples nous envient. Mais il faut bien le reconnaître, sous l'influence de Voltaire, un abaissement de l'esprit français s'est produit. La raillerie continue, vulgaire et facile rem-

place trop souvent l'esprit d'à propos. Oh ! que l'ironie inféconde a fait de ravages parmi nous, depuis deux siècles ! Mais cet excès de raillerie ne représente qu'une déformation momentanée de notre tempérament national. Que viennent à disparaître les derniers restes du Voltairianisme à son déclin, et l'intelligence française redeviendra ce qu'elle a été presque toujours, simple, naturelle, juste, avisée, également éloignée de l'incrédulité et de la superstition, spirituelle à propos, c'est-à-dire sobrement. D'ailleurs, l'esprit, tel qu'il se révèle chez Jeanne d'Arc, n'exclut pas la bonté, ni la gravité; il les suppose au contraire. Et je vous prie humblement de croire, mes frères, que cette comparaison de l'esprit de Jeanne d'Arc avec l'esprit français de nos jours, n'a pas seulement un intérêt académique : elle touche au plus vif et au plus profond de nos préoccupations catholiques. L'intelligence française tend constamment à l'universalité, dans tous les ordres de connaissances humaines, et elle l'atteint, sinon toujours, du moins très souvent. C'est pourquoi, malgré toutes les jalousies dont nous sommes l'objet, beaucoup d'étrangers considèrent la France, comme leur seconde patrie.

Tout homme a deux pays, le sien et puis la France.

Catholique et universel ne sont-ils pas deux mots synonymes? Joignez que cette tendance naturelle de l'esprit français, a été fortifiée, développée, rendue indestructible par une alliance de quinze siècles avec l'Eglise catholique. Enfin, si pour compléter notre définition, nous cherchons ce qui s'oppose à l'esprit français, nous trouvons devant nous : quoi donc ? l'esprit protestant des nations voisines, de l'Angleterre particulièrement, qui est un esprit particulariste. Or, on ne le sait pas assez, non, on ne le sait pas assez parmi nous, depuis cent cinquante ans environ, l'esprit protestant, introduit en France par Rousseau, opprime ou du moins s'efforce d'opprimer l'esprit français, naturellement catholique. De là, ce cosmopolitisme que des romanciers ont mis à la mode, de là cette malheureuse con-

viction répandue chez de très honnêtes et sympathiques gens, que nous devons imiter les Anglo-Saxons, nous incliner devant la supériorité des Anglo-Saxons, nous approprier leurs méthodes.

Au temps de Jeanne d'Arc, les timides ne pensaient pas autrement. Hé! ma chère enfant, disait Jean de Metz, un bon chevalier lorrain, à Jeanne d'Arc, hé! ma chère enfant, que venez-vous faire ici? Ne faut-il pas que le dauphin soit chassé du royaume et que nous devenions tous Anglais?

Les sociologues de nos jours, les aigrefins de la politique et du commerce nous disent sur tous les modes : Les Anglais sont plus forts que nous; mettons tout notre esprit à les imiter; devenons Anglo-Saxons; faisons de larges emprunts au protestantisme.

Mes frères, entre ces prétendus sages, qui prêchent une imitation servile, et Jeanne d'Arc qui disait : Il faut bouter l'Anglais hors de France, votre choix est fait, j'en suis sûr. Par bonheur, la terre française à l'heure présente, n'est pas occupée par nos rivaux. Pourrions-nous en dire autant du domaine des idées, et des sentiments? Je crains que non. Mais d'abord s'il se trouve dans cet auditoire quelque intellectuel à qui sont chères certaines théories à la mode, ayant pour objet la décadence latine et l'avenir des peuples anglo-saxons, je le prie de ne pas nous accuser trop tôt d'exclusivisme étroit. Nous avons la prétention de pratiquer, autant que quiconque, la charité envers nos frères, même envers nos frères séparés. Pour ma part, je suis de ceux qui admirent hautement l'Angleterre, dans son activité commerciale et industrielle sans doute, mais surtout dans les œuvres vivantes et très belles de ses penseurs et de ses poètes. Est-ce une raison de laisser pénétrer chez nous, sous une forme ou sous une autre, les idées protestantes et anglaises, les idées qui précèdent presque toujours les canons et les navires victorieux? Notre devoir, à nous catholiques par nature et par tradition, est de défendre l'intégrité, la beauté morale et le bon renom de l'âme française. Pour cela que faut-il faire? Tout simplement conserver notre véritable idéal, c'est-à-dire, placer

notre admiration, nos ordinaires pensées, notre confiance, non pas dans l'argent, non pas dans le confortable, non pas dans les wagons-salons ou les chaudières tubulaires, mais dans le nom du Seigneur, dans le nom de Jésus, et dans le nom de Marie, *nos autem in nomine Domini.* Le peuple le plus grand, n'est pas le peuple le plus riche, c'est le peuple qui se conforme le mieux aux enseignements du divin Maître. Heureux, disait ce Jésus, dont le nom brillait sur la bannière de Jeanne d'Arc, heureux ceux qui souffrent, heureux ceux qui pleurent, heureux ceux qui ont soif de justice! Indépendamment des raisons générales qui obligent toutes les nations à étudier, à comprendre et à embrasser le christianisme, notre peuple de France a des raisons particulières de conserver précieusement l'idéal esquissé dans le Sermon sur la Montagne.

Sans doute la France n'a pas pris naissance sur la place du Vieux Marché à Rouen, comme l'Eglise est née sur le Calvaire. Mais à Rouen, la France a pris définitivement conscience de sa véritable mission, elle a réalisé une fois de plus la prophétie de David : *Regnavit a ligno Deus.* De même que le Divin Maître, une fois qu'il a été exalté sur l'arbre de la croix, a attiré tout à lui, de même à son exemple, et dans des proportions infiniment plus modestes, la France catholique incarnée dans Jeanne d'Arc, depuis qu'elle a été élevée sur le bûcher de Rouen, s'est attiré la sympathie de tous les opprimés, de tous les humbles, de tous les confesseurs de la justice et de la foi. Il lui arrive quelquefois, hélas, de défaillir, dans l'accomplissement de cette noble mission, mais pas autant, grâce à Dieu, que voudraient nous le faire croire, certains journalistes irrités et irritants. Au moment même, où je vous parle, dans le monde entier, en Orient, sur les Lieux-Saints, dans le nord et dans le centre de l'Afrique, dans cet Extrême-Orient qu'évangélise l'œuvre si française de la propagation de la Foi, (1) dans l'Amérique du Nord, partout les

(1) Hier encore, l'Eglise et la France ne viennent-elles pas de remporter en Chine une victoire pacifique dont on peut attendre les plus beaux résultats ?

peuples aussi bien que leurs conducteurs, confondent dans un même amour, ou dans une même haine, l'Eglise et la France !

Non moins que son intelligence si éminemment française, la sensibilité de Jeanne d'Arc mérite notre étude et notre admiration. Le romantisme, oui, le vieux romantisme, a faussé la sensibilité d'un grand nombre de femmes françaises, même de celles qui ne lisent pas. On entre aujourd'hui en des extases plus ou moins sincères, en face de certains paysages, on professe hautement une tendresse exclusive pour les plantes et les animaux, on est presque fier de se dire neurasthénique, on demeure indifférent à tous les maux d'autrui, on s'attendrit, outre mesure, sur ses propres misères. Cela s'appelle de la sentimentalité ou de la sensiblerie, qui toutes les deux procèdent du même égoïsme. Regardons bien en face la saine et pure et généreuse sensibilité de Jeanne d'Arc. Elle avait grand pitié, comme vous savez, du royaume de France, mais cette pitié n'était ni superficielle ni surtout inactive. Mon Dieu, mon Dieu, s'écriait-elle un jour, jamais je ne vois sang de Français que mes cheveux ne se dressent sur ma tête. Une autre fois, s'adressant à un page : Ah ! sanglant garçon, gémit-elle, vous ne me dites pas que le sang de France est répandu.

Par contre, elle dominait son émotion en face de la douleur. Un jour, ses bourreaux eurent l'abominable pensée de la conduire dans la salle de torture. Vous n'ignorez pas mes frères, tout ce que ce mot seul de torture renfermait jadis d'horreur et d'épouvante. Jeanne d'Arc ne dissimula pas sa douleur, mais elle ne perdit pas son sang-froid et elle fit entendre une des plus nobles déclarations que l'histoire ait eu à enregistrer. Seulement — et ici mes frères, et vous surtout, mesdames, j'appelle votre attention sur ce contraste qu'on ne peut qu'indiquer ainsi — cette jeune fille de 20 ans qui n'avait pas faibli devant la torture, s'évanouit quelques jours après, quand un lord anglais, osa tenir devant elle des propos infâmes !

Les épreuves de l'Eglise provoquaient, autant et plus

encore que les épreuves de la France, l'émotion de Jeanne d'Arc. « Je voudrais, disait-elle, aider et soutenir saincte Eglise de tout mon pouvoir », mais la sensibilité de Jeanne d'Arc s'exerçait surtout contre elle-même. Cette vierge dont ses ennemis eux-mêmes connaissaient la pureté parfaite, cette héroïne sans peur et sans reproche, pleurait amèrement, sur ce qu'elle appelait ses trois fautes graves : Le petit mensonge, qu'elle dit à ses parents en quittant Vaucouleurs, la tentative d'évasion, qui lui réussit fort mal à Compiègne, et son abjuration. Mes frères, les deux premiers griefs que Jeanne d'Arc formulait contre elle-même, au tribunal de sa conscience, font honneur en réalité, à sa délicatesse morale. Quant à son abjuration, dont nous ne la rendons nullement responsable, Jeanne en éprouva une telle douleur qu'elle renonça désormais à se défendre. J'aime mieux mourir, dit-elle, que de demeurer plus longtemps entre les mains de ces Anglais. Pendant ce temps, ses ennemis éprouvaient-ils quelque remords ? Quels sentiments s'agitaient dans l'âme de celui que les Anglais avaient constitué le chef des légistes prévaricateurs ? Vous savez de qui je veux parler, mes frères, vous me dispensez, n'est-ce pas ? de prononcer ce nom qui brûle nos lèvres françaises. Eh bien, pendant que Jeanne, comprenant enfin la vraie portée de son acte d'abjuration, pleurait, se frappait la poitrine et demandait la mort, cet homme, que je ne veux pas nommer, s'écriait devant un groupe d'Anglais : Farewell, c'est-à-dire adieu, farewell, faites bonne chère, nous la tenons. Les premiers chrétiens trempaient des étoffes précieuses dans le sang de leurs martyrs; il nous faut, nous, mes frères, sonder cette immense douleur de Jeanne d'Arc, pour comprendre un peu tout ce qu'a souffert son cœur.

O Jésus, innocent Jésus, s'écriait Bossuet, dans un de ses admirables sermons sur la Passion du Sauveur, ô Jésus innocent, faut-il que vous confessiez que vous avez mérité ce dernier supplice ? Il le faut, il le faut, mes frères. Les hommes lui imputent des crimes qu'il n'a pas commis; mais Dieu a mis sur lui nos iniquités et voilà qu'il

en va faire amende honorable à la face du ciel et de la terre. Jeanne d'Arc a eu le grand honneur de ressembler en cela au divin Maître; en face de ses bourreaux, qui faisaient bonne chère, elle a demandé pardon des fautes qu'elle n'avait point commises.

La force de la volonté complétait merveilleusement chez Jeanne d'Arc la délicatesse de la sensibilité et la netteté de l'intelligence. Jeanne d'Arc avait du caractère. Même après Orléans, même après Reims, Charles VII dominé par ses favoris s'appliqua toujours consciencieusement à l'exclure de ses conseils. Jeanne laissait les habiles, les courtisans de profession et les chambellans à leurs délibérations, mais quand le moment d'agir était venu, elle dirigeait tout et désignait à chacun son emploi. Elle protégeait maternellement le duc d'Alençon, elle disait à Gaucourt : Vous êtes un méchant homme, elle menaçait Dunois de lui faire couper la tête.

Le caractère, dans notre beau pays de France, prend souvent la forme de la crânerie. Jeanne d'Arc déconcertait par son attitude, ses amis, ses ennemis et les indifférents. Il faut lire dans les procès-verbaux de sa condamnation, les réflexions échangées par certains fonctionnaires. Tous ces greffiers, tous ces procureurs, tous ces légistes normands sont dans une stupéfaction visible, qu'on trouverait comique dans d'autres circonstances. Maître Jehan Lohier, solennel clerc normand, un dimanche de carême, rencontre le notaire apostolique Manchon dans l'Eglise Notre-Dame. Il l'aborde, il lui parle de Jeanne : Vous voyez, lui dit-il, comment ils procèdent; ils la prendront, s'ils peuvent, par ses paroles, c'est assavoir ès assertions où elle dit : *Je sçai de certain*, ce qui touche ses apparitions; mais si elle disait : *Il me semble*, pour icelles paroles : *Je sçai de certain*, il m'est advis qu'il n'est homme qui la pust condamner. » Maître Jehan Lohier, le bon et solennel clerc normand, se trompe, mais comme sa prudence matoise met en relief l'admirable fierté de Jeanne qui, elle, *sçait de certain*. N'évoque-t-elle pas aussi un certain état d'esprit contemporain? Il est de bon ton, dans certains milieux, d'étaler un

scepticisme trop connu qui a la prétention d'être distingué. On laisse deviner sa défiance et son habileté, on plaide le pour et le contre, même sur les questions morales et religieuses, on aligne des peut-être et des : *il me semble.* Ces misérables artifices, qui n'ont rien de chrétien ni de français, font de terribles ravages dans les âmes de nos jours. Quand on n'a pas étudié les questions, il faut se taire, mais quand on est fort de l'enseignement de l'Eglise, il n'est pas permis d'hésiter. L'Eglise ne dit pas : Il est probable que Dieu existe, mais elle chante : Je crois, fermement, que Dieu existe, *je sçai de certain* que nous ressusciterons un jour. Que le Dieu de Jeanne d'Arc nous rende les robustes certitudes morales qui faisaient la force de nos pères, qu'il daigne faire revivre, parmi nous, le sérieux de la vieille France ! Arrière le renanisme déjà décrépit, arrière le scepticisme de société, prompt aux demi-capitulations religieuses et morales, place, enfin, place aux convictions sincères !

Presque toujours, les hommes convaincus, qui ne craignent pas de se prononcer dans les circonstances décisives, passent, à tort ou à raison, pour autoritaires. Je crois bien que si Jeanne d'Arc revenait parmi nous, on ne la qualifierait pas autrement. D'abord, elle professe, pour les représentants de l'autorité ecclésiastique et de l'autorité civile, un respect sincère, profond, absolu, un respect dans lequel entre une grande affection. Mais lorsque, investie d'une mission, elle parle ou agit devant le peuple, elle sait prendre le ton du vrai commandement. A Reims, dédaignant le protocole militaire et civil, elle fit passer son étendard avant celui de tous les capitaines. Toujours elle traita de puissance à puissance avec le très haut et très redouté duc de Bourgogne, avec le duc de Bedford, avec le roi d'Angleterre. A Rouen, ses réponses dignes et fortes renversèrent souvent les rôles et firent de ses juges, des accusés. Il me paraît superflu d'insister sur ce trait de caractère.

Ainsi donc, mes frères, peut revivre sous nos yeux la physionomie morale de Jeanne d'Arc. On se représente de diverses façons les traits de son visage, mais cela n'a pas

d'importance ! Nous n'avons pas de doutes sur les qualités de son intelligence, de sa volonté, de sa sensibilité, de sa piété ; nous savons pour quelles grandes causes battait son cœur, ce qui la faisait pleurer, se réjouir ; nous connaissons l'intonation de son verbe quand elle priait, quand elle se plaignait, quand elle se défendait contre ses juges, quand elle réconfortait le courage de ses compagnons d'armes et quand elle les menait au combat : « Sonnez trompilles, et vous, gentil duc, à l'assaut ! » Vive et réfléchie, douce et ferme, spirituelle et très humble, très distinguée moralement et portant dans son âme les aspirations populaires, sérieuse, grave et vaillante, franche et fine, unissant toujours à l'action la contemplation et la prière, la vierge héroïque est là devant nous : elle nous parle une langue qui est la nôtre, elle nous donne des conseils précis, sur des sujets qui nous inquiètent comme ils l'inquiétaient. Sans que nos sentiments de vénération profonde en soient diminués, nous pouvons la considérer comme notre sœur, comme l'incarnation de l'âme française dans ce qu'elle a de plus pur, de plus fort, de plus saint et de plus beau. Cette âme française, qui palpite ou doit palpiter en chacun de nous, on a pu l'étudier d'autant mieux qu'elle n'a, pour ainsi dire, pas varié depuis plus de deux mille ans. Au témoignage de César et de Caton, nos ancêtres les Gaulois avaient comme double caractéristique, le courage militaire et un goût très prononcé pour le bien dire. Jeanne d'Arc, sans s'en douter, a reproduit, en les modifiant un peu, leurs plus célèbres déclarations : « Je ne crains rien, disait-elle un jour, rien si ce n'est la trahison. » Vous vous rappelez le mot des vieux Gaulois : Nous ne craignons qu'une chose, c'est que le ciel ne tombe sur nos têtes. On touche ici du doigt ce qui sépare des compagnons de Brennus notre Jeanne d'Arc : le christianisme a pénétré, complété et transformé l'âme française. Jeanne d'Arc est vaillante et franche comme les vieux Gaulois, mais, en outre, elle est chrétienne. Elle n'a pas à craindre que le ciel ne tombe sur sa tête, puisque, par la grâce et les sacrements, le ciel est descendu dans son cœur. L'âme française, sous l'influence du christianisme,

s'épanouit en fleurs et en fruits de vertus, qui font de notre pays une des portions les plus gracieuses de ce beau jardin des âmes qu'est l'Eglise de Dieu. Il n'y a pas lieu d'établir ici un parallèle entre nos saints et ceux des autres nations, mais il nous est bien permis de remarquer qu'ils savent, de merveilleuse façon, unir à leur idéal patriotique leur idéal chrétien catholique. Saint Louis mourant murmurait, les yeux levés au ciel : « O Jérusalem! » Ce mot résume toutes les pensées et tous les sentiments de nos saints français. Ils se la représentent, cette Jérusalem des âmes, infiniment haute et belle; ils vivent pour elle et, s'il le faut, ils meurent. Jeanne d'Arc possédait à un haut degré l'eurythmie française et catholique; en l'étudiant de près avec respect et avec amour, en l'imitant avec intelligence et humilité, nous développerons nous-mêmes normalement, dans le sens de notre tempérament et dans le sens de la grâce, ce qu'il y a de meilleur en nous.

Et maintenant, mes frères, que, des yeux de notre âme à nous, nous voyons d'une vue nette l'âme de Jeanne d'Arc, n'est-ce pas une témérité de l'évoquer ici-même ? Non, assurément. Son esprit plane sur toute cette assemblée, son cœur prend part à notre fête, et si elle-même nous apparaissait dans sa blanche armure, tenant en main sa bannière, si, des yeux de notre corps, nous pouvions jouir de son sourire et de la douceur de son regard, nous savons ce qu'elle nous dirait. De son vivant, les peuples des villes et des campagnes se portaient au-devant d'elle en chantant « Noël! Noël! » qui était alors le grand cri de réjouissance. Et Jeanne d'Arc, qui aimait passionnément les cérémonies religieuses, répondait joyeuse : « Voici un bon peuple. » N'en doutez pas, jeunes filles qui composez la légion Jeanne-d'Arc ; n'en doutez pas, vous qui la glorifiez par vos chants ; n'en doutez pas, vous qui, sur les bannières blanches et bleues, avez inscrit le nom de Jésus et de Marie, c'est à vous que s'adressaient les encouragements de l'héroïque vierge : « Voici un bon peuple. »

Une autre question plus grave se présente tout naturellement à notre esprit, et qu'il serait peu courageux de ne

pas résoudre. Si les temps redevenaient mauvais, la France d'aujourd'hui saurait-elle se montrer à la hauteur de la France du xve siècle ? Il y a quelques mois à peine, ne se préparait-on pas à se défendre contre l'Angleterre ? Mes frères, il ne s'agit pas de faire un tableau très riant ou très noir de tel ou tel siècle, et d'opposer vivement le présent au passé. Vus d'un peu près, tous les siècles offrent, à l'investigation des chercheurs, des mystères d'iniquités, et sous ce rapport, le xve siècle n'a rien à envier aux autres. Laissons ces choses. Voyons seulement si les éléments de force, sur lesquels s'appuyait Jeanne d'Arc, feraient aujourd'hui totalement défaut. Chose remarquable, tandis qu'un trop grand nombre d'hommes montraient leur jalousie ou leur lâcheté, toutes les femmes du pays de France, riches ou pauvres, nobles ou plébéiennes, d'un même élan, acclamaient Jeanne d'Arc et la défendaient. Grâce à Dieu, les femmes françaises de nos jours ont su garder le dépôt de la foi ; elles ne paraissent pas faiblir dans le combat. Jeanne d'Arc aimait à s'entourer de préférence des prêtres, des petites gens et des soldats ; elle trouverait aujourd'hui des auxiliaires dévoués dans toutes les classes de la société, — je dis toutes les classes. Maintenant, ces éléments de force l'emporteraient-ils sur les éléments de faiblesse que la société contemporaine porte en elle-même ? Mes frères, nous n'avons pas des balances de précision assez justes pour répondre à cette question. Il nous suffit que nous ayons le droit d'entretenir de légitimes espérances, car pour bien combattre et pour agir avec vigueur, il faut un peu d'espérance. Les motifs d'espérer existent, et une voix qui ne nous trompe pas, une voix qui est précisément celle de Jeanne d'Arc, retentit dans nos âmes et nous dit : « Vous verrez que les Français gagneront bientôt une grande besoigne que Dieu leur envoiera. »

L'essentiel en tout ceci, c'est de rester fidèle à l'esprit de Jeanne d'Arc. Qu'elle nous soit toujours présente ! Invoquons-la, parlons-lui avec une familiarité respectueuse ! Disons-lui, comme disaient nos pères à une bien plus grande qu'elle, à Marie : « O Jeanne d'Arc, nous te supplions,

comme Abraham suppliait Sara dans la terre d'Egypte, ô Jeanne d'Arc, dis que tu es notre sœur, afin qu'à cause de toi, Dieu nous veuille du bien ; afin que, par ta grâce, nos âmes vivent en Dieu. Dis-le donc, ô notre chère Sara, dis que tu es notre soeur, et à cause d'une telle sœur, les Egyptiens, c'est-à-dire les démons, auront peur de nous ; à cause d'une telle sœur, les anges viendront se ranger en bataille à nos côtés, et le Père, et le Fils, et le Saint-Esprit nous feront miséricorde, ô Jeanne d'Arc, à cause d'une sœur telle que toi. Ainsi soit-il. »

Abbé DELFOUR.



UN THÉOLOGIEN

DE

L'ÉCOLE POSITIVE

La définition et les notes historiques que nous avons données sur la théologie positive nous ont fait connaître à quelles circonstances elle doit son origine, la place importante qu'elle tient dans la science sacrée et le concours précieux qu'elle prête à l'apologétique contemporaine. Instrument de défense, admirablement approprié aux tendances intellectuelles de notre époque, elle ouvre, sur notre passé doctrinal et sur le développement logique de nos dogmes, d'intéressantes perspectives. Comment elle procède pour atteindre ce double but et quelles vicissitudes elle a traversées, avant d'arrêter définitivement les grandes lignes de sa méthode, nous l'avons déjà dit (1). Nous voudrions, pour terminer ce sujet, en donner une confirmation concrète, en mettant sous les yeux la bio-bibliographie d'un des membres de cette école, très peu connu et, pourtant, fort remarquable. Après avoir parcouru, à la bibliothèque Angelica de Rome, les œuvres complètes de Christian Lupus, j'ai acquis la conviction qu'il fut un des meilleurs représentants de la méthode positive. Il a fait, dans le domaine de la tradition, des travaux dont nous

(1) V. l'*Université catholique*, 15 mars et 15 avril 1899.

nous servons parfois à notre insu : il n'est que juste de lui en rapporter la gloire. Et puis, en racontant sa vie et en donnant une brève analyse de ses écrits, nous ne signalerons pas seulement d'excellents documents théologiques et canoniques ; nous verrons, par l'exemple, comment s'appliquent les règles que nous avons exposées.

I

Christian Lupus ou Wolf naquit, le 14 juin 1612, à Ypres, au sein d'une honorable famille. Son enfance fut douce, pieuse et innocente; son éducation très soignée. Il montra dans ses études une vive pénétration d'esprit, beaucoup de mémoire et une facilité d'assimilation qui lui permettait de retenir la meilleure part de ses lectures. A quinze ans, prévenu de la grâce, il renonça au monde, qu'il ignorait, et se voua au Seigneur, dans l'ordre des Ermites de Saint-Augustin. Dès lors, sa vie prit ce caractère d'activité fébrile qui devait la distinguer. Curieux des choses de la pensée, il passait ses journées et une partie de ses nuits à compulser les livres qui tombaient sous sa main. Aussi à vingt ans, ce n'était plus un élève, mais un jeune maître, tout frémissant d'enthousiasme devant la carrière qui s'ouvrait sous ses yeux. Il débuta à Cologne par l'enseignement de la philosophie et se fit une haute réputation de savoir, non seulement parmi ses élèves, mais auprès des citoyens les plus distingués. Le nonce romain, Fabius Chigi, plus tard Alexandre VII, conçut pour lui une estime qui se transforma peu à peu en une inviolable amitié. C'est qu'il ne se contentait pas de faire retentir sa voix dans l'enceinte de l'école; il prit la plume pour défendre son ordre et tint en échec l'académie de Marbourg ainsi qu'un chanoine régulier qui se répandaient en accusations contre les Ermites.

Les chefs de l'ordre comprenant tout ce qu'ils pouvaient

attendre du nouveau talent, qui se révélait, lui confièrent la première chaire de l'université de Louvain. C'est là qu'il adopta définitivement et appliqua, dans ses leçons, la méthode positive. Professeur, dans toute l'acception de ce mot, il prenait une question, la divisait, en établissait soigneusement les divers aspects, et, remontant alors le cours des siècles, il la montrait à son auditoire émerveillé, naissant, se développant, acquérant toute son ampleur, avec le fleuve de la tradition, qui paraissait couler de ses lèvres comme de sa source naturelle. Ses contemporains se plaisent à reconnaître qu'il possédait à fond la littérature chrétienne, chose merveilleuse, en un temps où l'on n'avait sous la main aucune des collections qui se sont multipliées, depuis, dans tous les pays d'Europe. Il l'étudiait dans les manuscrits anciens, qu'il lisait couramment, avant même qu'on eût tracé les règles de la paléographie. Ces vénérables parchemins lui paraissaient des témoins d'autant plus sûrs qu'ils étaient plus rapprochés des faits. Ne croyons pas qu'il négligeât, pour cela, la lecture des livres. D'après son biographe, il aurait parcouru tous les ouvrages sérieux que l'on connaissait alors sur les matières ecclésiastiques. C'est peut-être beaucoup dire, en tout cas difficile à contrôler; toujours est-il qu'il ne consacrait pas moins de quinze heures par jour à l'étude, ce qui suppose, après avoir prélevé le temps de la prière et des repas, qu'il accordait fort peu au sommeil. D'ordinaire, un labeur si prolongé ne va pas sans préjudice pour la formation de la personnalité. Outre la contention, il jette, dans l'esprit, des masses de faits et de documents, qui le surchargent et le fatiguent plus qu'ils ne le façonnent, si l'on n'y fait pénétrer en même temps les lumières de la méditation. Il enfante l'érudit, presque jamais le penseur. Lupus eut assez de vigueur intellectuelle pour éviter le piège que lui tendait son avidité littéraire. Sur ce point, on ne saurait trop recommander sa méthode à quiconque veut non seulement apprendre, mais — chose infiniment préférable — devenir savant et faire de la science l'instrument du bien. Un livre lui était présenté. Il examinait immédiatement par le titre et la table

quelle en était l'idée maîtresse. Appartenait-il à cette classe de productions qui se bornent à amplifier une idée, acquise au patrimoine commun, il l'écartait impitoyablement. Lui paraissait-il, au contraire, soit par le nom de l'auteur, soit par le plan et la richesse des documents, digne d'attention, il en commençait la lecture, la plume à la main, et la poursuivait ainsi jusqu'au bout, notant les points forts, soulignant les faiblesses d'argumentation, le défaut de critique, faisant de longs extraits de ce qui pouvait lui servir pour combattre les erreurs contemporaines. Il vivait, en un mot, de la vie de l'auteur, discourait avec lui et ne sortait de sa compagnie que lorsqu'il n'avait plus rien à lui demander. Par là il acquit infiniment mieux que la connaissance des faits et des problèmes de la pensée. Son esprit s'enrichit de principes généraux et prit une telle force qu'il fut en état de placer le mot juste même dans les questions qu'il n'avait jamais abordées.

De Louvain, il passa à l'université de Douai où l'attendait une importante mission. Il s'agissait de remettre en honneur, parmi les catholiques, l'étude de saint Augustin et d'empêcher les jansénistes de le travestir à leur profit. Très versé dans la connaissance de ce Père, il suivit, pour l'interpréter, une méthode simple et loyale. Ses adversaires, fidèles à la tradition des hérétiques de tous les temps, tronquaient la pensée du grand docteur par des coupures habiles, des arrêts calculés ou des prétéritions savamment déguisées. Il s'appliqua à dévoiler leurs subterfuges et leur insidieuse tactique, et rapprochant d'ailleurs les passages de leur contexte, les expliquant les uns par les autres, il démontra victorieusement que les nouvelles théories sur la grâce et la prédestination n'avaient aucune parenté avec la doctrine augustinienne. Ce succès eut quelque retentissement : il lui valut des honneurs et lui attira des tribulations. Les honneurs furent les palmes du doctorat ; les tribulations, la tentative de l'envelopper dans la disgrâce des appelants. Autour de lui, et jusqu'au pied de la chaire, d'où il faisait entendre les éloquents témoignages de la tradition, il se forma un parti d'envieux qui

mit tout en œuvre pour ébranler son crédit et jeter le soupçon sur la pureté de sa foi. Urbain VIII avait proscrit l'*Augustinus*, Innocent X venait de répéter l'anathème contre les cinq propositions. On donna à entendre que Lupus nourrissait pour elles de secrètes sympathies. Au milieu du désordre produit par la lutte des idées, rien n'était plus facile que d'égarer l'opinion. Dans son zèle à poursuivre les hérétiques, le nonce de Bruxelles se laissa circonvenir contre le professeur de Douai et fit défense à la faculté de Louvain de lui donner le diplôme de docteur.

Lupus aurait eu assez de grandeur d'âme et de fierté pour demeurer calme devant l'orage si l'on n'eût fait intervenir l'autorité ecclésiastique, mais il ne pouvait se résigner à paraître un révolté dans l'Eglise, à laquelle il avait consacré ses talents et ses forces. Heureusement, il est rare qu'un homme assez considérable pour exciter l'envie, n'ait pas des admirateurs et des amis : c'est le juste contrepoids des défaillances humaines. Le Père Jean Rivius, frère en religion du noble persécuté, comprit que la tempête ne se calmerait qu'au pied de la chaire pontificale. Il pria donc le Père Philippe, vicaire général de l'Ordre, d'appeler Lupus à Rome et de lui ménager une entrevue avec le Pape, pour exposer sa doctrine. De telles démarches portent avec elles une signification rassurante. Qui ne le sait par l'histoire des hérésies? Le plus grand souci de l'homme qui biaise sur la foi, c'est d'éviter le contact de ceux qui en sont, par devoir, les gardiens et les chefs, et d'échapper aux explications, en présence de l'autorité. Innocent X se contenta de cette preuve de bon vouloir et prescrivit à la faculté de recevoir son candidat. Joie des amis! Ils se cotisent immédiatement pour lui acheter les insignes de sa nouvelle dignité et le 14 février 1653, il prend rang parmi les maîtres et docteurs de Louvain. L'éclat inaccoutumé de la cérémonie, et mieux encore la protection ostensible du Pape, font battre en retraite ses adversaires; mais leur répit ne tenait qu'à des circonstances éphémères. Avec l'avènement d'Alexandre VII, la lutte recommence. Dans un long rapport au nouveau Pape, le

nonce, en Belgique, représente Lupus comme l'un des principaux chefs de l'hérésie, et un chef d'autant plus à redouter qu'il est plus hypocrite. Aussi longtemps qu'il sera là, on ne pourra se fier aux déclarations des professeurs de Louvain : la bonne foi en est absente.

Alexandre VII, trop loin du théâtre des faits pour les juger, tenait cependant à voir par lui-même. Il ne trouva rien de plus sage que de mander l'accusé auprès de lui. Cet ordre n'était pas fait pour déplaire à Lupus, mais il irrita ses accusateurs, qui intriguèrent de toutes leurs forces pour le faire rapporter. Tactique maladroite comme il en échappe parfois aux habiles eux-mêmes quand la passion les conduit. Elle ne servit qu'à disposer favorablement le Pape à l'égard de celui qu'ils poursuivaient, car, s'ils étaient sûrs d'eux-mêmes, pourquoi exiger qu'on le condamnât sans l'avoir entendu ? Alexandre l'accueillit avec bienveillance, l'encouragea à parler franchement, et, après une conférence sur les divers points qu'on avait fait entrer aux débats, il se déclara pleinement satisfait de toutes ses réponses, puis il ajouta, comme pour lui donner un témoignage d'estime qui le réhabilitât aux yeux de tous, qu'il l'engageait à demeurer quelque temps dans la capitale du monde chrétien, afin de mettre à profit, pour ses travaux, les riches dépôts de manuscrits qu'elle renfermait. De telles paroles rapportées par les amis, colportées par les courtisans toujours empressés à flatter la faveur naissante suffisent à mettre en évidence celui qui en a été l'objet. Le professeur de Louvain fut bientôt à la mode. En ce temps-là, les salons du grand monde s'ouvraient, non seulement aux artistes et aux littérateurs, mais aussi aux représentants de la pensée théologique. Le cardinal Félix Rospigliosi voulut faire entrer Lupus dans le cénacle qu'il présidait et d'où il exerçait une espèce de mécénat dans la république des lettres. A cause de la renommée du récipiendaire, il exigea que l'épreuve d'admission eût un caractère solennel. Il lui fit proposer quarante questions de l'ordre le plus divers et le plus élevé. Lupus les résolut toutes aux applaudissements de l'assistance et chacun le trouva supérieur à

sa réputation. Il acheva de se concilier les bonnes grâces des Romains par sa modestie et son aménité dans les relations. Un membre de la cour pontificale, prévenu contre lui par des propos envieux, et par ce nom de Lupus qui éveillait, en son âme sensible, je ne sais quelle image féroce, ayant eu l'occasion de le voir et de l'entendre discourir, fut charmé de ses manières et émerveillé de sa grande science. Heureux de revenir sur le passé, sans abandonner d'ailleurs le calembour, il déclara bien haut que ce n'était pas un loup, mais un agneau que l'Eglise nourrissait de son lait.

Un des amis de la première heure, et qui lui demeura toujours fidèle, fut Luc Holstein que Rome chérissait pour sa connaissance des antiquités chrétiennes. Il contribua puissamment à grandir la réputation de Lupus dans la capitale du monde chrétien, et, par l'entremise des cardinaux, il fit entendre au Pape que le concours d'un tel homme serait précieux au gouvernement de l'Eglise. Alexandre acquiesça volontiers à ce qu'on lui proposait et le nomma consulteur auprès des congrégations. Le professeur de Louvain usa de sa nouvelle influence pour le bien de l'Eglise et un peu aussi — quoi de plus naturel ? — pour celui de son ordre. Son ami Holstein avait composé une magnifique bibliothèque. Résolu, sur la fin de sa vie, à en faire don à un établissement qui la mît à la portée du public, il s'ouvrit de son projet à un petit nombre de personnes. Néanmoins, Rome ne fut pas longtemps sans en être informée. « Quel secret peut-on garder dans cette ville avide de cancans ? dit non sans quelque dépit le biographe de notre auteur. *Quid enim in Urbe rumorum avida latere potest?* » De plusieurs côtés arrivèrent des suppliques où l'on s'offrait gracieusement comme légatataire dans la succession pendante. Mais, observe triomphalement l'augustin Sabatini, Holstein préféra l'Angelica à cause de son ami, et notre bibliothèque s'enrichit d'une belle collection. Au demeurant, l'excellent biographe nous prie de croire que, s'il rapporte ce fait, c'est moins pour étaler la richesse de ses dépôts littéraires que pour payer une dette de recon-

naissance, car il préfère, au cadeau lui même, l'amabilité du donateur.

Cette profession de foi achevée, il nous fait entrer dans le détail de la vie de Lupus à Rome. Nul endroit ne convenait mieux aux études qu'il avait entreprises. Il trouvait là, dans toute sa pureté, le témoignage de la tradition, non plus dispersé dans les pages froides et décolorées d'un livre, mais vivant, incarné dans les lois, les institutions, les monuments et jusque dans les ruines qui forment les assises de la seconde Rome. Après quelques visites aux catacombes, dans les basiliques, au forum et sur le Palatin, il comprit quel secours il pourrait tirer de tout cela et se mit, sans désemparer, à étudier l'archéologie. Il lui réservait une bonne partie de sa journée, qu'il avait divisée suivant la méthode romaine. Quelque mystérieuse que soit la science des monuments antiques, je ne doute pas qu'il ne l'eût pénétrée de lui-même; mais la fortune, qui l'accompagnait à cette heure, lui épargna cette peine. Il trouva dans le Père Henri Noris, émule d'Onuphre Panvinio, un initiateur habile et un maître dévoué. Avec lui, il lui fut aisé d'ajouter aux principes les leçons de choses. Ils faisaient ensemble de fréquentes promenades à travers les ruines de la vieille cité. Arrivés près d'un monument, ils étudiaient l'appareil de sa construction, les matériaux employés, ses règles architectoniques, puis Noris lisait son acte de naissance, disait son âge, contait son histoire et relatait sa destination et ses transformations successives. Ce faisant, dit Sabatini, il plaçait sa science à gros intérêts, car Lupus, habitué à se servir de l'histoire comme d'un instrument apologétique, dégageait du récit les conclusions les plus inattendues en faveur du dogme, montrait l'utilité de ces débris pour la défense de l'Eglise, trouvait dans une inscription la réponse à quelque erreur, en un mot, faisait à son interlocuteur émerveillé un cours de théologie basé sur les faits. Celui-ci avouait ingénûment n'avoir jamais soupçonné de pareilles richesses dans la poussière du passé qu'il avait pourtant arrosée de ses sueurs; il songeait qu'il y avait là une mine inexplorée,

d'un grand rapport pour la théologie, et se jetait avec ardeur dans l'étude de l'histoire qu'il devait bientôt illustrer par de nombreux et savants travaux.

Au retour de ces promenades archéologiques Lupus vaquait à ses fonctions de consulteur et d'avoué, qu'il exerçait pour les congrégations romaines et pour le compte des particuliers. Ses mémoires ou *vota* se faisaient remarquer par une très haute science juridique et une grande clarté d'exposition. Celui qu'il fit pour la question des rites chinois est resté célèbre. Il se prononça contre la pratique des missionnaires, et son sentiment prévalut.

Cependant, au milieu de tous ses travaux, il ne perdait pas de vue l'image de sa patrie. Quoiqu'elle l'eût abreuvé d'amertumes, il lui conservait un amour qui ne faisait que croître à mesure que ses jours s'écoulaient loin d'elle. Et puis, il se rappelait qu'il y avait laissé, à côté des envieux, des admirateurs et des amis dévoués. Il exposa à Alexandre VII son désir de la revoir. Le pape eut beau lui représenter que sa présence était utile à Rome, qu'il y avait imprudence à entreprendre un aussi long voyage, il ne put le convaincre. Il avait d'ailleurs l'âme trop haute pour ne pas comprendre le sentiment qui le faisait agir. Aussi, voulant lui marquer qu'il ne lui gardait pas rancune de son insistance, il lui fit divers présents, paya lui-même les frais du voyage et lui accorda, pour l'université de Louvain, des lettres apostoliques dans lesquelles il recommandait l'étude de saint Augustin et de saint Thomas, ces deux aigles de la théologie dogmatique, aux principes si sûrs et si féconds. Comblé de faveurs, regretté des hommes éminents, Lupus quitta la Ville Eternelle, après cinq ans de séjour, et s'achemina, le cœur partagé entre la joie de revoir sa patrie et le regret d'abandonner Rome, vers les rives de l'Escaut. Rentré dans sa cellule, il se remit presque aussitôt à l'ouvrage : il avait hâte de revoir et d'utiliser la riche moisson de documents et de notes qu'il avait faite en Italie. Il en tira des *Remarques sur les conciles généraux et particuliers*, un traité *sur la Contrition* et des *Observations sur les Prescriptions de Tertullien.* Nous parlerons plus loin du pre-

mier de ces livres qui est l'ouvrage capital de sa vie. Dans le second, aussi savant que solide, il se déclare pour la nécessité de l'amour dans le sacrement de pénitence. Quant au livre des *Prescriptions contre les hérétiques*, il explique dans une préface comment l'illustre théologien de Carthage, qui était doublé d'un savant jurisconsulte, entend le mot Prescription : c'est dans le sens : 1° d'usucapion ou de translation d'un droit éteint; 2° d'exception légale, indiquant, par ce double sens, son intention de démontrer que les hérétiques n'ont aucun droit à se réclamer de l'Eglise du Christ et sont exclus de sa communion. Puis, ayant raconté que l'ouvrage fut composé à l'occasion des hérésies gnostique et montaniste, il en donne une édition qu'il commente, chapitre par chapitre, en des notes historiques et docrinales.

Les membres du Sacré-Collège appréciaient trop les services de Lupus pour se faire à l'idée de le perdre sans retour. Le cardinal Palutius Altieri, conseiller intime de Clément X, et protecteur des Augustins, songea à le rappeler pour lui confier une chaire à l'Université romaine et il écrivit dans ce sens au Provincial de Belgique. Celui-ci allait déférer au vœu qui émanait de si haut quand le doyen du chapitre de Louvain s'avisa de faire observer à Rome, que, si Lupus partait, c'en était fait de la paix religieuse à Louvain, et le projet fut abandonné. Mais tout conspirait contre les hommes pour le ramener, et malgré eux et malgré lui, dans la capitale du monde chrétien. Le Laxisme avait ouvert dans l'Eglise une nouvelle source de troubles. A la vérité, Alexandre VII paraissait avoir arrêté le mal par deux constitutions, mais telle était la frénésie de nouveautés qui tourmentait alors les esprits, qu'ils ne sortaient d'un péril que pour tomber dans un autre. Des opinions surgirent sur le culte des saints et la prédestination qui rompaient bruyamment avec les doctrines traditionnelles. Elles séduisirent quelques professeurs de Louvain, mais n'atteignirent pas Lupus, quoi qu'en dise Feller. Déchirée au dedans par un certain nombre de ses fils, violemment attaquée, au dehors, par des ennemis qui avaient intérêt à

faire retomber sur le corps les fautes de quelques membres, paralysée, incapable de poursuivre sa mission et le rôle brillant qu'elle avait joué jusqu'alors, l'Université tourna ses regards vers le foyer de la lumière et résolut d'envoyer à Rome un abrégé de son symbole.

Elle choisit, pour le porter, trois professeurs parmi les plus considérables, et pria Lupus de prendre la direction de l'ambassade. Il ne fallait rien moins que son dévouement à l'école pour se charger d'un pareil fardeau. Son âge avancé, sa santé ruinée par les fatigues de l'étude, lui commandaient le repos. Au surplus, comment serait-il accueilli à Rome ? Nul doute que le pape ne fût prévenu contre l'Université sur laquelle planait le soupçon de Jansénisme Enfin, par quelle voie se rendre en Italie ? La guerre entre la France, l'Espagne et l'Allemagne fermait les chemins ordinaires. On demanda un sauf-conduit au roi de France qui le refusa. Les quatre délégués, contraints de passer par la Bavière et le Tyrol, et de faire de longs détours pour éviter les lignes ennemies, voyagèrent dans les conditions les plus défavorables, exposés à de continuels dangers et n'ayant, le plus souvent, qu'un abri dénué de tout, pour passer la nuit. Parvenus dans la Ville Eternelle, ils exposèrent immédiatement l'objet de leur visite et déposèrent un rapport sur l'affaire de Louvain. Le Pape nomma, pour l'examiner, une commission de cardinaux et de consulteurs qui se réunit deux fois par semaine. Elle condamna 65 propositions extraites des doctrines nouvelles ; mais Lupus fut assez heureux pour faire séparer la cause de l'Université de celle de quelques-uns de ses membres. Il obtint du Saint-Office un jugement qui mettait à couvert de tout blâme la doctrine de Louvain. Pour comble de bonheur, le pape lui donna une lettre dans laquelle il promettait sa protection à la Faculté en lui recommandant de promouvoir la concorde entre les clergés séculier et régulier, ainsi que l'extirpation des nouveautés, relatives aux images, au culte des saints et au sacrement de pénitence. La popularité de Lupus, parmi les Romains, n'avait pas peu contribué à ces heureux résultats. Pleins d'estime pour son caractère et

d'admiration pour ses talents, les personnages les plus influents, d'anciens amis pour la plupart, s'étaient mis à son service. Un appui plus flatteur encore lui était venu de la reine Christine. L'ancienne souveraine de Suède, retirée à Rome où elle se livrait tout entière à son goût pour les lettres et les sciences, en fondant des académies et en prodiguant aux savants ses encouragements et son or, avait voulu voir Lupus, et s'était faite immédiatement sa protectrice toute-puissante.

Tout en s'occupant de son ambassade, le modeste professeur n'oubliait pas ses chères études. Le voyage de Rome lui donna l'occasion de revoir les bibliothèques et de glaner quelques épis dans les champs qu'il avait déjà parcourus. Il eut bientôt l'occasion de s'en servir. C'était le moment où le Père Quesnel faisait paraître les œuvres de saint Léon le Grand, avec des notes et des dissertations explicatives. Peu soucieux de la logique et de la fidélité aux convictions, il brûlait maintenant ce qu'il avait adoré autrefois. Saint Léon n'était plus à ses yeux le gardien incorruptible de la discipline et de la tradition. Il avait le tort impardonnable d'avoir réprimandé saint Hilaire d'Arles à cause de ses empiètements sur le terrain de la juridiction, et il le traitait d'ambitieux étroit, jaloux de son autorité jusqu'à violer les canons de Sardes et bouleverser l'organisation de l'Eglise des Gaules, au mépris de ses droits et des règles les plus saintes. Quand une fois on a brisé la barrière de l'autorité, il est impossible de prévoir où l'on s'arrêtera. Quesnel, tirant les conséquences de ce principe, renversait de fond en comble la constitution de l'Eglise. Le pontife romain lui apparaissait comme un vulgaire usurpateur qui s'était emparé du gouvernement universel au lieu de s'en tenir, suivant le droit, à l'administration de Rome et des villes suburbicaires. Et ici l'écrivain se perdait en longues et subtiles argumentations pour établir que les décrets des conciles gaulois, africains et asiatiques, sur l'autonomie des Eglises, n'avaient pu être infirmés par les Papes au nom du prétendu droit d'appel. De pareilles affirmations dépassaient la mesure. Le livre de Quesnel fut aus-

sitôt déféré à l'index et noté comme il convenait. En même temps, Lupus entreprit de le réfuter et publia, à cette fin, son traité *Du droit d'appel*. Dans ce travail, il est demeuré fidèle à sa méthode. Après avoir prouvé philosophiquement que le droit d'appel découle de la nature de la primauté, laquelle, sans cela, est un vain titre, il rassemble les monuments de la tradition, les dispose par siècles et par séries logiques, et montre, par un témoignage seize fois séculaire, que ce droit fut toujours une prérogative du Siège apostolique. C'est un réquisitoire écrasant comme tout ce qui repose sur l'histoire.

Pendant qu'il composait ce livre, il parcourut et enrichit de notes un manuscrit des lettres de Théodoret et de quelques autres Pères. Il le tenait du cardinal Casanate qui l'avait apporté à Rome de l'abbaye du Mont Cassin. Il se proposait de faire le même travail sur la vie et les lettres de saint Thomas Becket, d'après un manuscrit de la Vaticane, que le pape avait gracieusement mis à sa disposition; mais la maladie lui fit différer l'exécution de ce dessein. A peine remis de cette nouvelle épreuve, qui attira autour de son lit tout ce que Rome contenait de plus illustre, il fut désigné, par le chapitre général de son Ordre, pour la charge de provincial en Belgique. Il fit immédiatement ses préparatifs de départ et quitta Rome pour la seconde fois. Son séjour en Italie avait duré trois ans. Ses ennemis profitèrent de son absence pour relever la tête, et lancèrent contre lui un pamphlet chargé de fiel, qui le représentait, sans plus de façon, comme un disciple de Luther. L'accusation était trop maladroite pour obtenir quelque crédit; elle retomba sur ceux qui l'avaient inspirée, et l'auteur du libelle dut se désavouer honteusement pour éviter une condamnation. Il ne paraît pas que Lupus ait été très ému de cette nouvelle attaque, peut-être même l'ignora-t-il, absorbé qu'il était dans ses nouvelles fonctions. Par celles-ci, du reste, il ajouta peu de chose à sa gloire. C'est du moins ce qui se dégage du silence de Sabatini, d'ordinaire si attentif à relever tout ce qui peut faire honneur à son héros. Ce n'est pas à la fin d'une longue vie consacrée aux recherches

scientifiques et aux études abstraites que l'homme peut prendre le gouvernement de ses semblables. Lupus le comprit. Il donna sa démission et fut nommé premier professeur royal à Louvain par le duc de Parme, gouverneur des Pays-Bas. L'envie, qui n'avait cessé de le poursuivre, ne lui pardonna pas cette dernière faveur, mais cette fois elle n'eut pas le temps de voir le résultat de ses intrigues.

L'illustre professeur s'occupait de la publication des lettres et monuments, concernant les conciles d'Ephèse et de Chalcédoine, quand il éprouva une totale défaillance de ses forces. C'était le *responsum mortis*. Cinquante ans durant, il avait tenu la plume pour la défense et l'honneur de l'Eglise. Il ne l'abandonna que pour mourir. Ses derniers instants, consolés par la présence de ses amis, soutenus par les secours de la religion, furent le digne couronnement d'une vie consacrée au culte de la vérité et de la vertu. Pendant qu'on se lamentait autour de lui, il s'entretenait en toute sérénité et confiance des espérances immortelles, alternant ses discours de prières et d'aspirations pieuses, tantôt faisant appel à la grâce divine, à la sainte Vierge et aux saints, tantôt récitant un verset des psaumes de la pénitence, ou bien ces paroles de saint Paul : *Cupio dissolvi et esse cum Christo*. C'est avec ces sentiments que l'ouvrier fidèle entra dans le repos de la tombe, le 6 juillet 1861, à l'âge de soixante-neuf ans. Son épitaphe, composée par lui, quelque temps avant sa mort, retrace fidèlement l'humilité qu'il aima toujours d'une particulière prédilection. Dernière leçon faite aux hommes par un noble savant, elle nous explique le véritable rôle de la science, belle et utile si elle contribue à notre salut et à celui de nos frères, vaine et décevante si elle se borne aux perspectives de ce monde. A ce titre, elle mérite d'être citée tout entière :

Haeres peccati, naturâ filius irae,
Hic jaceo, dignus nomine reque Lupus.
Indignus, non re, sed solo nomine Doctor,
Verbis, non factis, me docuisse fleo.
Perdocuisse alios et non docuisse seipsum,

Quid juvat ? O mundi fumus inane nihil!
Agne Deus, Patris doctrina, Redemptio mundi,
Nunc tibi prostratum, commiserare reum.
Et Latro et Meretrix gratia tua regna subintrant.
Gratia peccatis fiat et ista meis !

II

Tel fut l'homme ; il nous reste à dire un mot de ses écrits. Déjà on a pu juger de sa fécondité par la nomenclature des livres que j'ai signalés à mesure que les événements de sa vie les mettaient sous nos yeux. Il convient d'ajouter qu'il n'eut pas le temps de publier tout ce qu'il avait composé. Le père Guillaume Winantz, qu'il avait institué son héritier littéraire, trouva dans ses papiers de nombreux manuscrits et édita les plus importants en un volume in-4° qui parut à Bruxelles en 1690. Parmi les matières qu'il renferme, je signalerai : 1° une dissertation sur la simonie dans les monastères contre Van Espen, le célèbre canoniste belge, dont les œuvres, fort intéressantes à bien des titres, sont malheureusement infectées de gallicanisme ; 2° une étude historique et canonique sur l'ancienne discipline de la guerre chrétienne ; 3° un traité sur l'exposition du Saint Sacrement au point de vue théologique ; 4° des écrits pour la défense des Augustiniens, relatifs aux droits des réguliers de prêcher en tous lieux, à l'origine des ermites, des clercs et des religieuses de Saint-Augustin. Quelques années plus tard (1724), un autre de ses frères en religion, le Père Thomas Philippini, de Ravenne, publia ses œuvres complètes. L'édition en six volumes in-folio, en deux colonnes, précédée de la vie de l'auteur par Sabatini, enrichie d'une préface pour chaque livre, résumée tout entière en des tables analytiques et alphabétiques, est digne de la réputation que s'étaient acquise, dans le monde entier, les anciens libraires de Venise. Elle se distingue par une lumineuse ordonnance, la netteté et la

beauté des types d'impression et l'ampleur des formes. C'est le livre tel que le concevait le dix-septième siècle, avec des proportions opulentes, des frontispices illustrés, des monogrammes symboliques, des têtes de chapitre bien détachées, le tout d'un caractère calme, serein, majestueux.

Ne rions pas trop de ces vieux in-folios. Quand on les approche, on ne tarde pas à s'apercevoir qu'ils sont les pères d'une nombreuse postérité. Celle-ci oublie parfois de nous dire ses origines ; elle veut paraître dans le monde comme ces heureux capitaines qui commencent en eux l'illustration de leur race. Mais, par malheur, de temps en temps la souche sort de l'ombre et accuse l'enfant ingrat. Que de faits et d'idées, en histoire, en théologie, en droit canon, en Ecriture sainte, pour ne parler que des sciences religieuses, qu'on nous sert comme de l'inédit, et qui sommeillent sur les rayons des bibliothèques ! Nous ne pouvons donc que gagner à fréquenter les anciens auteurs. Ils ont contribué, dans une large mesure, à la formation du patrimoine intellectuel sur lequel nous vivons. Le rechercher dans leurs écrits, ce n'est pas seulement leur rendre justice, c'est s'attirer à soi-même de réels profits. Voilà pourquoi j'ai appelé l'attention sur Lupus. Frères d'armes de Petau et de Thomassin, il jette moins d'éclat que ces deux grands hommes ; il n'a pas donné, comme eux, de vastes synthèses, élevé un édifice complet en l'honneur de la science ecclésiastique, mais dans ses travaux sur les conciles et et les lettres des Papes, il s'est montré leur émule au titre de théologien, de canoniste et d'historien.

Son étude sur la simonie dans les monastères est une page du droit des réguliers, savamment expliquée à l'aide de l'histoire et de la jurisprudence canonico-civile. Ayant défini la vie monastique, il nous rappelle à quelles conditions l'homme en est digne et peut en tirer parti pour son avancement spirituel. La coutume antique voulait que le riche, embrassant l'état religieux, fît quelques largesses au monastère qui lui ouvrait ses portes. Elle devint, par la suite, l'occasion de nombreux abus et engendra la simonie.

Celle-ci constitue une plaie hideuse dans le sanctuaire. Quoi d'étonnant que l'Eglise réserve contre elle ses anathèmes les plus rigoureux ? Lupus fait passer sous nos yeux tous les monuments de la tradition qui ont trait à la matière, les canons les plus anciens, les doctrines de Balsamon, patriarche d'Alexandrie, les lois de Justinien sanctionnées par le droit ecclésiastique, les décrets des conciles généraux et particuliers. Est-ce à dire qu'il soit interdit de rien emporter dans le cloître ? Non, à coup sûr. L'histoire ecclésiastique dépose en sens contraire. Notre auteur va beaucoup plus loin. Se réclamant du droit romain, il soutient qu'un fils de famille mineur ne peut renoncer à l'héritage de ses parents au détriment du monastère. C'est seulement quand il a atteint sa majorité qu'il peut disposer de sa fortune comme il l'entend. Père de famille, il doit laisser à ses enfants les biens qu'il possède, mais il reste libre d'en prélever une part, correspondant à celle de chacun d'eux, laquelle deviendra la propriété du monastère où il se retire, car celui-ci et lui-même devenu moine sont capables d'hériter ; la profession religieuse, dit Cujas, ne constitue pas une *diminutio capitis*. On voit la suite. La communauté religieuse étant un être moral, la mort de l'un de ses membres n'ouvre pas de succession ; son apport se répartit sur la tête des survivants. De la sorte, le bien de couvent paraît être dans une condition privilégiée qui lui permet de se développer plus rapidement que celui des familles. D'où l'éternelle objection : les couvents immobilisent la richesse, entravent sa circulation et contribuent à creuser le gouffre du paupérisme. Cette objection n'a qu'un défaut : elle repose sur le vide. Ne parlons pas de nos temps, où, sous prétexte de la résoudre, on a surtaxé une catégorie de citoyens, coupables de se réunir en commun pour prier et faire du bien à leur pays ; déjà elle n'avait pas sa raison d'être au temps de Lupus, car presque partout existait l'impôt de mainmorte. Suit une étude très documentée de cette grave question : l'histoire du régime des biens religieux sous les diverses législations qui se sont succédé à travers les siècles. Etude fort instructive, elle jette une vive

lumière sur la situation présente. Les passions sont de tous les temps. L'Eglise eut toujours fort à faire pour maintenir ses droits et trouver les ressources dont elle a besoin. Si la justice inspirait les jugements, on ne songerait pas à lui reprocher ses prétendues richesses. Toutes proportions gardées, c'est le corps le moins riche, et quand parfois elle a connu des heures d'abondance, elle a répandu ses trésors dans le sein des pauvres.

Entre la simonie dans les monastères et l'antique discipline de la guerre chrétienne, le rapport apparaît malaisément. Lupus s'en mettait peu en peine. Très au courant de tout ce qui avait été écrit sur la tradition, il s'était donné la tâche de sortir de l'ombre tous les points de droit qu'on y avait négligés, et il se bornait à glaner les épis que d'autres avaient laissé tomber, sans souci du lien qui pourrait plus tard unifier ses ouvrages. C'est ce qui nous a valu un traité sur la guerre, travail assez rare dans la littérature chrétienne, si l'on tient compte surtout de la forme qu'il lui a donnée. Il a envisagé son sujet au triple point de vue historique, juridique et théologique. Le chapitre premier expose les origines de la guerre. Avec saint Augustin, dans la cité de Dieu, Lupus voit en elle le fléau mystérieux que la Providence envoie de temps en temps pour le châtiment des crimes sociaux, car, nous le savons, les nations n'ont pas d'éternité, et, d'autre part, Dieu les a faites guérissables. C'est une application de la loi non moins mystérieuse du sacrifice et de l'expiation par le sang. Au chapitre second, il met en parallèle les avantages et les inconvénients de la guerre. Les premiers l'emportent sur les seconds quand elle revêt le caractère d'une croisade. Entrant alors plus avant dans la question, il se demande si elle est licite sous le Nouveau Testament. Il s'agit de la guerre offensive, la seule qui puisse faire difficulté. Sa réponse affirmative se base sur l'autorité des Pères, qu'il oppose à Tertullien. Il pose comme condition que la guerre soit juste, qu'elle ait pour but le maintien du territoire ou de l'honneur national. A ces motifs, peut-on ajouter la propagation de la foi chez les infidèles? Saint Agobard de

Lyon, dans son apologie pour les fils de Louis le Pieux, paraît le croire. Quant à lui, il préfère l'opinion de saint Chrysostôme et veut qu'on implante l'Evangile par la persuasion, la douceur et la raison. Belle réponse à ceux qui font si grand fracas contre l'Eglise de sa prétendue intolérance. La légitimité de la guerre admise en principe, notre auteur étudie le pouvoir qui peut la déclarer et trace les règles que doivent suivre pendant l'action les parties belligérantes. Par les textes qu'il cite, on voit combien l'Eglise sut tenir haut et ferme le drapeau du droit international et de l'humanité en des temps où la force se croyait tout permis. Cette civilisation dont nous sommes aujourd'hui si fiers, le respect pour la vie de nos semblables, les égards pour le courage malheureux, la courtoisie vis-à-vis des ennemis, la modération dans la victoire, tout cela, que nous le voulions ou non, nous l'avons reçu de l'Eglise. Elle le prêchait pendant que les juristes et les philosophes prônaient les triomphes de la puissance et ne laissaient tomber que de rares paroles de pitié à l'adresse des vaincus. Ses doctrines ont en quelque sorte imprégné l'air que nous respirons. Lors donc que nous la repoussons comme rétrograde, nous ressemblons à ces élégants jouisseurs qui méprisent le modeste mais intelligent travailleur auquel ils doivent leur fortune et leur vie. Au demeurant, est-il bien sûr que les sociétés modernes s'inspirent toujours, dans le règlement de leurs querelles, des idées de justice et de droit? Quelle ironie que la réponse de l'histoire contemporaine à cette question! Aussi longtemps qu'il y aura des hommes, il faudra leur rappeler que la guerre est un acte moral et engage la conscience d'une façon redoutable. Les juristes qui aiment à illuminer le droit des splendeurs de l'idéal chrétien, trouveront dans Lupus un guide éclairé : il a donné une belle synthèse sur ce point important des conflits entre les peuples.

Il faudrait signaler les mêmes qualités dans le traité de la *Contrition*, qu'il écrivit contre Luther. Je passe sur l'analyse de ce travail pour arriver à ce qui fut l'œuvre capitale de sa vie et reste encore d'une incontestable utilité :

ses *Commentaires sur les décrets conciliaires.* Les collections canoniques nous donnent le texte de ces décrets, mais, jetés là pêle-mêle au milieu des décrétales des papes, ils se présentent dans un clair-obscur sous la forme d'abstractions et d'éléments desséchés, par suite de leur séparation d'avec le corps dont ils firent partie. Le législateur n'a pu procéder autrement sous peine de donner à son code des proportions démesurées. Mais l'initiative privée ne peut-elle entreprendre de mettre ces textes dans une lumière plus vive? Que faudrait-il pour cela? Lupus n'avait pas à réfléchir longtemps pour répondre à cette question. Plein de confiance en la méthode historique, il était convaincu que de replacer les conciles dans leur cadre naturel, au milieu des circonstances qui les ont fait naître, de les enchaîner chronologiquement, d'expliquer leur valeur et de commenter chacun des textes, en les comparant aux textes analogues d'autres assemblées, résoudrait pleinement le problème qu'il s'était posé. Dans le but de faire l'essai de sa méthode sur un terrain peu étendu, il réunit et annota tous les décrets qui se rapportent à l'hérésie de Pélage : les fragments synodaux du concile de Carthage contre Cœlestius, le résumé des actes du concile de Diospolis par saint Augustin, mis en regard du résumé que Baronius a tiré de la collection de Cresconius; les décrets du deuxième synode de Carthage et la lettre d'Innocent I qui les confirme; les actes du concile de Milève et la conférence des cinq évêques africains; le synode romain sous le pape Zozime et la lettre du diacre Paul à ce pontife; les troisième et quatrième conciles de Carthage et les altérations que Photius fit subir à ces textes; le synode du pape Célestin et le concile général d'Ephèse, où l'on établit que la faute d'Adam rejaillit sur tous les hommes et que nul ne peut se sauver sans la grâce, car personne n'est bon sans une participation à la Bonté par excellence, ce qui n'enlève pas le libre arbitre. A ces textes, il ajouta le synode du pape Sixte, celui d'Aquilée, les décrets du pape Gélase et de Nicolas I; enfin les conciles d'Orange et de Valence. Il nous donne ainsi l'histoire documentaire des erreurs de

Pélage et des controverses sur la grâce. On voit très bien, par ces textes, comment s'est formée la théorie du surnaturel, du concours de Dieu et de l'homme, et comment s'est posé le redoutable problème de la prédestination. L'évolution doctrinale est plus facile à saisir ici que dans les écrits de saint Augustin. Il est regrettable que l'auteur de l'*Histoire des controverses sur la grâce*, M. Gaillard, n'ait pas connu Lupus. S'inspirant de sa méthode et utilisant les documents qu'il fournit, il aurait pu adopter un plan plus didactique, et, partant, nous donner un livre plus clair et plus précis. Ceci sans rien enlever au mérite qu'il a eu d'aborder un sujet si difficile et d'en présenter, dans notre langue, une esquisse historique.

Pour Lupus, ce n'était là qu'un sujet d'expérience. Assuré désormais, par le contrôle des faits, qu'il pouvait avoir confiance en sa méthode, il aborda résolûment l'étude des conciles généraux et particuliers. L'ouvrage débute par une préface qui nous dit, en quelques lignes, pourquoi il faut étudier les saints canons. Il confirme sa démonstration par l'autorité de saint Augustin et des autres Pères. Puis il entre dans son sujet par le concile de Nicée. Dans une magistrale introduction, il nous dépeint l'organisation et l'état de l'Eglise d'Egypte, particulièrement du patriarcat d'Alexandrie au IVe siècle; il énumère les privilèges du patriarche, décrit sa consécration, ses droits sur les diocèses voisins, sur l'ordination des évêques, ses suffragants et sur la tenue des conciles. C'est dans ce cadre qu'il fait apparaître les figures de Mélèce et d'Arius, dont il emprunte les principaux traits aux écrivains du temps : saint Epiphane, Socrate et Théodoret. Mélèce, évêque de Lycopolis, métropolitain de la Thébaïde, allumé, de concert avec Colluthus, recteur d'une église d'Alexandrie, l'étincelle de la révolte, en répandant de nombreuses erreurs sur la Trinité et sur la nature du Verbe. Arius vient à propos féconder ces germes en sa puissante intelligence : il donne un corps à toutes ces divagations et propage rapidement l'incendie. Cet hérésiarque avait vu le jour en Libye; il était prêtre de l'église patriarcale et curé de la paroisse de

Baucala. Le portrait qu'a tracé de lui saint Epiphane n'a rien de séduisant. Il était, dit-il, de haute taille, d'un aspect lugubre et mélancolique. Son regard fuyant, ses mouvements précipités, ses gestes ondoyants, faisaient penser au serpent, quand on le voyait de près. Avec cela, des dehors de vertu, des paroles emmiellées qui captaient les simples et lui attiraient des admirateurs. Dévoré d'orgueil, assoiffé de domination, il n'était pas homme à porter longtemps le joug de la discipline. Quelle occasion il saisit pour lever l'étendard de la révolte, Lupus nous le dit, d'après Théodoret. Une conspiration qu'il avait tramée dans l'ombre pour renverser le patriarche Alexandre et prendre sa place, ayant tourné à sa honte, il fut obligé de jeter le masque et s'insurgea insolemment contre les doctrines de son évêque. On connaît la suite et comment il en vint à nier la divinité de Jésus-Christ. Grâce à d'incontestables talents oratoires et au prestige d'une hypocrite vertu, il eut vite conquis des disciples et, au bout de quelques années, malgré les efforts du patriarche Pierre, l'Eglise d'Orient fut en révolution. Lupus nous fait assister au spectacle lamentable qu'elle offrit alors et nous trace un long exposé des erreurs qui en étaient la cause, en nous montrant leur genèse, leur point fondamental et les conséquences qu'elles eurent sur les doctrines et les discussions théologiques. On réunit, à Alexandrie, pour les combattre, un synode épiscopal, sous la présidence du patriarche Pierre, mais il fut impuissant à arrêter le cours du mal : il fallut mobiliser toutes les forces de l'Eglise. Ce fut à Nicée qu'on les concentra. Notre auteur, ayant expliqué les décrets d'Alexandrie et raconté les déconvenues du patriarche avec Arius, nous introduit dans l'auguste assemblée de l'Eglise universelle, la première qu'on ait vue dans le monde. Les actes s'ouvrent par le magnifique symbole, dans lequel les vénérables Pères résumèrent la foi catholique. C'est le même que nous récitons encore à la messe avec l'addition postérieure du *Filioque* et quelques modifications purement verbales. Dans le commentaire, Lupus étudie la notion du symbole et compare le *Credo de Nicée* avec celui qu'on attribue aux

apôtres. Parallèle intéressant, en ce qu'il nous montre les premiers développements de la foi au point de vue subjectif. Il nous apprend encore que l'Eglise orientale n'avait pas l'habitude, avant l'an 325, de faire réciter le symbole au baptême. A partir de cette époque, elle prescrivit de dire celui de Nicée, tandis que l'Eglise latine conserva l'antique usage du *Credo* apostolique. Les chapitres suivants énumèrent les additions faites à cette profession de foi et tracent l'histoire de son emploi dans la prière et la liturgie. C'est après ces intéressants préambules que l'éminent commentateur met sous nos yeux l'explication proprement dite de la doctrine conciliaire. Il cite chaque canon *in extenso*, puis, dans une savante scolie, il expose la doctrine qu'il renferme, en racontant les faits et les erreurs historiques qui l'ont motivé et en le rapprochant des textes subséquents des Pères et des autres conciles. Parvenu au terme de ses explications, qui embrassent vingt décrets, il se demande si c'est bien là le nombre qu'édicta l'assemblée, mais, en critique sincère, jaloux de ne rien affirmer sans preuves, il se contente d'énoncer les multiples opinions. Il finit en nous apprenant que le programme et la méthode de travail, adoptés par les Pères, servirent de modèle aux conciles postérieurs. On traitait d'abord les questions dogmatiques, puis on jugeait les causes civiles et criminelles; enfin on formulait des canons pour le perfectionnement de la discipline et des mœurs chrétiennes.

C'est sur ce plan, et avec ces proportions, qu'il procède à l'égard des conciles de Sardique, de Constantinople, d'Ephèse, de Chalcédoine et des autres assemblées ecclésiastiques jusqu'à saint Grégoire VII. Partout il jette sur le droit, la théologie et l'histoire, de vives et abondantes lumières qui nous font connaître les progrès des institutions religieuses, les péripéties des querelles dogmatiques, l'évolution des lois, et nous montrent la tendance des esprits aux divers âges de l'Eglise. Où il fait surtout œuvre de théologien, c'est lorsque, touchant au terme de sa lourde tâche, il repasse par le chemin qu'il a parcouru et couronne son livre par une lumineuse dissertation dont il a puisé les

éléments dans les études de toute sa vie. Elle nous expose l'histoire des mots substance, essence, personne, subsistance et consubstantialité qui jouèrent un si grand rôle dans l'élaboration de la dogmatique. Il nous dit leur origine, les motifs qui déterminèrent leur emploi et les disputes qui s'élevérent relativement à leur signification. Mises en regard des passages correspondants de Petau, dans l'Incarnation et la Trinité, ces pages ne perdent rien de leur éclat. Parfois même Lupus l'emporte en précision sur l'immortel auteur des *Dogmes catholiques*. Il peut, en tout cas, servir très utilement à le compléter. Un historien du dogme ne saurait faire fi de cette source d'informations, pas plus qu'il ne négligera les Lettres de Nestorius qu'il a recueillies et les travaux qu'il a faits sur Théodoret.

Lupus avait consacré sa vie à l'étude du droit. Ce mot n'était pas pour lui une vaine et aride abstraction; il vibrait sous sa plume comme l'expression totale des lumières que Dieu a mises au fond du cœur de l'homme ou qu'il lui a données par son Eglise, en vue de régler ses devoirs et ses facultés dans la cité spirituelle dont il est devenu membre par le baptême ; il représentait à ses yeux un idéal de justice et de fraternité, le frein qui retient les passions, le phare qui montre les écueils, la voie qui mène à la tranquillité de l'ordre, et c'est pourquoi, après avoir usé ses forces à le faire connaître, il consacra les restes d'une plume qui se brisait à le faire honorer en écrivant la vie de saint Thomas Becket, martyr du droit canon. De telles pensées donnent la mesure de son intelligence et de l'élévation de son âme. Il y avait dans ce cœur de vieux juriste la flamme du poète, qui surélève toutes choses, et l'enthousiasme du chevalier qui combat pour un noble but. C'est l'impression qui résulte de la lecture de ces pages, pleines d'idées et de faits, écrites dans ce latin du XVIIe siècle, ample et majestueux, vivifiées par l'amour de l'église, et soutenues par une forte pensée. L'analyse ne peut en donner une idée adéquate, pas plus que des ossements épars ne laissent voir la beauté du corps qu'ils formèrent. C'est l'ouvrage

qu'il faut lire, et si on le rapproche de quelques autres tels que *Vetus et Nova Ecclesiæ Disciplina* on acquerra la conviction que le droit canonique ne se réduit pas, comme le feraient croire certains manuels, à quelques règles plus ou moins surannées, mais qu'il constitue une science parfaitement ordonnée, nous rendant compte, dans le passé, de la vie intérieure de l'Eglise, de son évolution administrative, de ses moyens d'influence dans le monde, de son action civilisatrice sur les peuples et formant, dans le présent, le meilleur rempart de ses libertés en face des législations athées et tyranniques.

R. PARAYRE.



LA VIERGE-MÈRE

ET

L'EMMANUEL

(*Isaïe*, VII-X.)

Que la célèbre prophétie d'Isaïe : *Ecce Virgo concipiet et pariet filium, et vocabitur nomen ejus Emmanuel* soit messianique, l'exégèse chrétienne n'en a jamais douté. Inutile d'établir ici la solidité de ce sentiment : quantité d'ouvrages le font tout au long. Mais, il reste encore à montrer *comment* ce passage a un sens messianique, et c'est exclusivement sur ce point que nous voulons soumettre aux exégètes quelques réflexions.

*
* *

La première question qui se pose est de savoir si Isaïe a uniquement en vue le Messie, ou bien si son regard s'arrête sur quelque enfant de son époque qu'il envisage comme une figure prophétique de l'Emmanuel à venir. On a fait à cette question une double réponse. Les uns estiment qu'au sens historique et littéral le prophète parle d'un

enfant connu de ses contemporains et qu'il n'a en vue la naissance du Messie qu'en un sens figuratif ou, comme on dit, typique. Cette opinion n'a trouvé dans la haute antiquité qu'un seul partisan innomé, dont parle S. Jérôme (1). Depuis deux ou trois siècles elle se prévaut du patronage de Grotius, de D. Calmet et de plusieurs autres commentateurs, tant protestants que catholiques (2).

La difficulté capitale de cette explication est l'inaptitude absolue d'une conception et d'un enfantement d'après les lois ordinaires de la nature à figurer par avance la conception et l'enfantement d'une vierge. Car il s'agit bien ici de la *parthénogénèse*, quoi qu'ait pu dire l'exégèse indépendante. C'est là une interprétation qui se fonde beaucoup moins sur la portée du mot *ălmah* que sur son contexte; surtout si on rapproche ce passage de celui qui se lit dans Michée v, 3 : *Propter hoc dabit eos usque ad tempus quo parturiens pariet.* La pensée des deux prophètes se concentre sur l'attente *d'une femme qui va enfanter.* Cette insistance, cette façon de dire ne s'expliquent guère que dans l'hypothèse d'une femme qui doit devenir mère autrement que les autres. Par-dessus tout, il faut tenir compte de la traduction des Septante, et de l'interprétation que S. Matthieu (I, 23) donnait de cet oracle à la première génération chrétienne fraîchement convertie de la synagogue.

Et d'ailleurs de quel autre enfant que l'Emmanuel pourrait bien parler ici le prophète ? — D'Ezéchias ? Mais il n'était plus à naître, lui qui avait à cette époque une douzaine d'années. Même remarque pour le premier fils

(1) Comment. in h. l. — M. XXIV, 109.

(2) C'est à tort qu'on prête parfois cette opinion à Bossuet. D'après lui le verset 14e : *Ecce Virgo concipiet...* se doit entendre seulement de la Vierge-Mère ; mais il faut bien convenir que, malgré le grand sens biblique dont il fait preuve d'ordinaire, Bossuet avance à ce propos un principe tout à fait déconcertant. A l'entendre, les prophéties messianiques se présenteraient dans l'Ancien Testament « sans liaison avec le reste du discours où elles sont insérées ». *Explic. de la proph. d'Isaïe, 3e lettre.* Ed. LACHAT, II, 257, 258. — Quant à D. Calmet, il admet ouvertement le sens typique dans son Commentaire, tandis qu'il s'explique d'une façon obscure, presque contradictoire dans la Dissertation qui précède.

d'Isaïe : *Šear yašoub* « le reste reviendra » ; il accompagne son père dans cette sortie à la rencontre du roi Achaz, au cours de laquelle a lieu la prophétie (vii, 3). Quant au second fils du prophète : *Maher šalal haz baz* « hâte-butin, presse-pillage », dont on nous parle un peu plus bas (viii, 1-5), il ne saurait être le même que l'Emmanuel du chapitre septième (Cfr. viii, 8). Ces deux noms symboliques marquent en effet des dispositions toutes différentes de Jéhova vis-à-vis de son peuple. Et puis, qu'y a-t-il de commun entre les destinées si augustes d'Emmanuel (viii, 9-17 ; ix, 1-8) et le sort de cet enfant du prophète, quelque brillant qu'on puisse raisonnablement le présager ? En réalité, le texte biblique ne fait jamais plus mention de *Maher šalal haz baz*.

* * *

L'autre opinion, de beaucoup la plus commune, se ramène à une double proposition. 1° Ce passage est messianique au sens littéral et se doit entendre seulement du Messie. 2° Le *signe* donné par Dieu à Achaz et à la maison de David consiste précisément dans la parthénogénèse, c'est-à-dire dans la conception virginale.

Nous accordons sans difficulté le premier point, mais le second ne nous semble pas tenir devant les difficultés insurmontables auxquelles il vient se heurter.

Et d'abord cette interprétation ne s'harmonise pas avec le contexte du passage qui est tout entier *aux menaces et au châtiment*. Ne serait-il pas vraiment étrange que Dieu répondit à l'infidélité du roi et du peuple par la promesse solennelle du plus précieux des bienfaits : celui du Messie libérateur ?

Ensuite il est à remarquer que le signe offert par le prophète n'est pas une manifestation quelconque de la puissance ou de la bonté divine, mais un signe capable de certifier le message dont il est porteur : à savoir que Judas

sera sauvé des deux rois Rasin de Damas et Phacée de Samarie conjurés pour sa perte, si, obéissant au prophète, Achaz renonce à l'alliance avec les Assyriens, pour mettre sa confiance en Dieu seul. *Si non credideritis, non permanebitis... Pete tibi signum,* etc. Il s'agit donc de l'un de ces signes qui sont démonstratifs, moyens de conviction et auxquels on peut reconnaître si le prophète est ou n'est pas l'envoyé de Dieu (*Deut.*, XVIII, 21, 22).

Or comment la Vierge-Mère aurait-elle pu servir de signe soit à Achaz, soit aux juifs de son temps, elle qui ne devait apparaître que sept siècles plus tard ? Le signe doit être connu avant ou, tout au moins, en même temps que la chose qu'il est destiné à attester. Il est bien vrai que parfois le signe se trouve être postérieur à son objet, mais toujours il est constaté par ceux-là mêmes à qui il est donné en preuve d'une intervention divine (1).

Prétendre qu'ici le signe n'est pas donné à Achaz, ni même à ses contemporains; mais aux générations futures, ce n'est pas seulement recourir à l'échappatoire d'une supposition gratuite, c'est encore faire violence au texte lui-même, puisqu'on y marque dans l'âge de l'Emmanuel un moment précis avant lequel la Syrie, Israël et Juda seront dévastés (VII, 16, 17). Tout ceci s'adresse bien aux Judéens du VIIe siècle avant notre ère.

Enfin on ne trouve dans cette hypothèse aucun sens plausible aux versets 15 et 16 : *Butyrum et mel comedet ut sciat reprobare malum et eligere bonum ; quia antequam sciat puer reprobare malum et eligere bonum, derelinquetur terra quam tu detestaris a facie duorum regum suorum.* — Au reste il ne faut pas oublier la remarque de S. Thomas, à savoir que par sa nature même la parthénogénèse est plutôt l'objet que la preuve de notre foi (2). Comme elle échappe pratiquement à l'observation, elle ne peut pas servir de *signe*, au sens que nous avons dit. Aussi bien ne

(1) Cfr *Exod.*, III, 12; 1 *Reg.* 1-8; 4 *Reg.* XIX, 29; *Is.*, XXXVII, 30.
(2) 3a p., q. 29, a. 1, ad 2. Cfr BOSSUET, *Explic. de la proph. d'Isaïe*, 1re lettre. Edit. Lachat, II, 244.

saurait-on partir de cette prophétie d'Isaïe pour démontrer à un incroyant que Jésus de Nazareth est l'Emmanuel prédit, puisqu'il est né d'une Vierge; mais le chrétien qui croit déjà au récit de S. Mathieu (I, 18-22), dont l'inspiration lui garantit la vérité, ne manque pas de trouver dans cet oracle une éclatante confirmation de sa foi. Il est bien vrai que plusieurs des anciens Pères, notamment S. Irénée, S. Justin, Tertullien semblent aller plus loin dans leurs controverses avec les Juifs. Voici en réalité à quoi se réduit leur argumentation, qui d'ailleurs conclut fort bien contre leurs adversaires. « Vous n'avez pas le droit de nous reprocher notre foi en la conception surnaturelle du Christ Jésus. Ne lisez-vous pas dans Isaïe, dont vous reconnaissez le caractère inspiré, que le Messie doit naître d'une Vierge? C'est dans ce sens que vos ancêtres le comprenaient : témoin les Septante qui ont traduit l'hébreu *ălmah* par παρθένος au lieu de νεᾶνις que des traducteurs à vos gages ont réemment proposé. » (1)

*
* *

Les réponses aux difficultés que soulève cette seconde opinion ne manquent pas, mais nombre de bons esprits les trouvent insuffisantes (2). La solution proposée ici ne vient pas augmenter le nombre de ces expédients, elle consiste à remplacer l'explication elle-même de tout ce passage par une autre qui paraît plus acceptable. Le point de départ n'est pas nouveau ; il a déjà été proposé par le R. P. Huyghe, professeur à Louvain. Nous avons seulement esssayé de compléter et d'améliorer ce qui se lit à ce sujet dans la *Science catholique* (15 février 1895). Il va sans dire que cette nouvelle exégèse laisse intacte la substance du sens

(1) Voir dans Bossuet, *l. c.*, 1re lettre, une autre façon de présenter cet argument. Edit. Lachat, II, 244.
(2) Corluy, *Spicil. bibl.*, I. 404-419.

traditionnel en ce qui concerne la pathénogénèse. On peut la présenter comme il suit à quiconque aurait présent à l'esprit le texte des chap. VII, VIII et IX d'Isaïe.

Le fait qu'une Vierge concevra se trouve affirmé dans le passage en question, mais il n'est pas le signe donné par Dieu à Achaz. Les interprètes, qui ont pensé autrement, prenaient sans doute le mot *signum* dans un sens moins rigoureux : celui de prodige, de merveille en général; tandis qu'en réalité il désigne ici, croyons-nous, un signe démonstratif proprement dit. Puisque Achaz, par une religion feinte et pleine de scepticisme (VII-12), se refuse à solliciter une preuve irrécusable du secours promis au nom de Dieu, Jéhova lui-même a fait choix d'un signe qui convaincra et tout à la fois confondra le roi infidèle. Ce signe sera sensible, d'une observation aisée pour tous ceux auquel il est destiné; mais qu'on n'y cherche plus un gage de miséricorde : c'est l'heure de la justice!

La maison royale de Juda compte sur les promesses de pérennité faites par Dieu à David et si étroitement liées au plan de l'œuvre messianique. C'est à ce titre qu'elle espère échapper aux menaces des deux rois coalisés de Damas et de Samarie, qui ont résolu de détrôner Achaz et de le remplacer dans Jérusalem par un prince syrien du nom de Tabeël (VII, 6). Isaïe avertit le prince et le peuple que c'est là une confiance illusoire : l'Emmanuel attendu ne les sauverait pas lui-même du châtiment.

Il est vrai que Rasin et Phacée échoueront dans leurs projets; bien plus la Syrie et Israël seront dévastés, comme l'avait prédit le prophète (VII, 4, 10 et 16); mais, bientôt après, le roi d'Assyrie, en qui Achaz espère plus qu'en Jéhova, ravagera également la Judée (VII, 17-VIII). Ces évènements sont si proches que *si la Vierge promise venait maintenant à concevoir et à enfanter*, l'Emmanuel son fils, en qui la famille de David place son espoir, n'aurait pas encore atteint l'âge de discrétion « *antequam sciat puer reprobare malum et eligere bonum* qu'on se verrait déjà en face des faits accomplis. Comme tous les autres il en serait réduit à se nourrir de lait et de miel sauvage, les seuls

mets qu'on trouvera dans le pays, après que les ennemis auront passé.

Isaïe fait évidemment allusion à une prophétie plus ancienne et connue de ses auditeurs; la même que son contemporain Michée (v, 3) rappelle aussi en passant, quand il fait entrevoir ce temps où « enfantera celle qui doit enfanter ». En dehors de cette hypothèse on ne s'explique guère que les deux prophètes se soient bornés à une mention incidente à propos d'une semblable merveille, s'ils l'annonçaient pour la première fois au peuple juif.

Mais, parce que le temps où viendra le Fils de la Vierge reste encore incertain, comme il est probablement fort éloigné, la génération contemporaine d'Isaïe pourra suivre la réalisation de la menace divine sur l'âge d'un autre enfant qui va naître bientôt : c'est le second fils du prophète dont il est parlé un peu plus bas (VIII, 1-9). Avant qu'il sache appeler de leurs noms son père et sa mère, c'est-à-dire à l'époque où l'Emmanuel lui-même, *s'il paraissait aujourd'hui*, arriverait à l'âge de discrétion — après sept ans environ — la Syrie, Israël et la Judée seront dévastés. C'est là un événement qu'Isaïe envisage en bloc, sans prétendre que dans l'espace de ces quelques années il se sera déroulé jusque dans ses dernières conséquences. La naissance de *Maher šalal haz baz* marque en attendant le déchaînement du fléau qui commence avec l'invasion et la victoire de Téglathphalasar. Ce fut là en effet la cause efficace de la désolation que Salmanasar, Sargon et Sennachérib devaient bientôt après promener par toute la Palestine.

Il faut dire en finissant pourquoi nous donnons à la phrase *Ecce Virgo concipiet...* un tour conditionnel : « Si la Vierge venait à concevoir et à enfanter maintenant... » Indépendamment du fait que dans cette hypothèse nous obtenons pour tout le passage une interprétation satisfaisante, le texte original autorise positivement cette façon de traduire. Le mot hébreu *hinnéh* « Ἰδού Ecce » n'indique pas toujours qu'un événement va se passer à brève échéance, cette particule prend encore parfois un sens pu-

rement conditionnel. Elle introduit l'énoncé d'une proposition, qui pour être conditionnelle et secondaire dans l'ensemble de toute la phrase, n'en garde pas moins en elle-même un sens certain et catégorique. C'est là une acception justifiée par plusieurs passages du texte biblique, notamment dans *Exod.*, III, 13; VIII, 16; I *Reg.*, IX, 7; *Levit.*, XIII, *passim*. Inutile d'établir ici l'à propos de chacun de ces exemples, ceux qui lisent le texte hébreux s'en rendront facilement compte par eux-mêmes.

Cette exégèse a en outre l'avantage de lever tout naturellement deux difficultés grammaticales que présente le texte original. On comprend dès lors pourquoi l'hébreu emploie ici le participe présent : *Ecce Virgo concipiens et pariens*, temps qui n'exprime jamais une idée future. C'est qu'en effet le prophète envisage la naissance du Messie comme actuelle, quoique d'une façon conditionnelle. On se rend compte aussi de la leçon des Septante qui a paru si singulière : καλέσεις *tu l'appelleras Emmanuel*. Evidemment c'est là une parole du prophète à l'adresse d'Achaz, par manière de permission oratoire. Tout le passage serait donc à traduire comme il suit :

« Vienne la Vierge qui doit concevoir, qu'elle enfante un fils, appelle-le Emmanuel : Dieu avec nous. Et bien ! il se nourrira de lait et de miel sauvage quand il saura rejeter le mal et choisir le bien; car avant que l'enfant sache rejeter le mal et choisir le bien, le pays, dont les deux rois te font peur, sera dévasté. Dieu amènera sur toi, sur ton peuple et sur ta famille des jours tels qu'il n'y en a pas eu depuis qu'Ephraïm s'est séparé de Juda : le roi d'Assur! »

Ces deux derniers mots sont comme un éclair précurseur de l'orage; le fléau de Dieu approche. Dans les lignes qui suivent immédiatement, le Prophète dépeint en termes inimitables le torrent dévastateur qui va passer sur la Judée.

Alfred DURAND, *S. J.*



LES DERNIERS SERMONS

DE

SAINT FRANÇOIS DE SALES (1)

Les deux volumes qui complètent l'œuvre oratoire de saint François de Sales viennent d'être livrés au public. Ces deux volumes renferment 70 discours désignés sous le nom de sermons recueillis. Ils appartiennent à la dernière période de la vie du saint. Il n'écrivait plus, et, après une méditation sérieuse, où il marquait les grandes lignes du sujet, les divisions principales, il s'abandonnait à l'inspiration du moment. C'est la méthode que conseillera plus tard Fénelon. Elle est sans contredit la meilleure, à la condition toutefois pour l'orateur d'avoir un riche fond d'idées, beaucoup de doctrine et une longue expérience du ministère de la parole publique. Elle réussit à merveille à notre saint. Tous les contemporains sont unanimes à célébrer les charmes de son éloquence. Il remporta de vrais triomphes oratoires dans les chaires de nos grandes villes et jusque dans la capitale. A la cour même du roi de France, on ne pouvait se lasser de l'entendre.

(1) *Œuvres de saint François de Sales*. Edition complète publiée sur l'invitation de Mgr Isoard, évêque d'Annecy, par les soins des religieuses de la Visitation du 1er monastère d'Annecy. T. IX et X : Sermons. In-8, t. IX, p. xix-489 ; t. X, p. cvii-479. Annecy, J. Niérat.



C'est l'intérêt que présentent ces deux volumes de sermons. Nous avons ici quelques échantillons de cette parole vive, colorée, relevée par de gracieuses images, qui s'échappait de son cœur comme d'une source inépuisable. Nous la saisissons dans toute sa spontanéité et son naturel. Il y eut autour des chaires sacrées des auditeurs pleins d'admiration pour cette parole et avides d'en recueillir jusqu'aux moindres parcelles. A son insu et par une pieuse trahison, beaucoup de ces sermons furent consignés par écrit et conservés dans les archives des familles chrétiennes. Deux religieuses surtout se signalèrent par leur zèle à suivre ces admirables instructions, s'imposèrent la mission de les transcrire, de les recueillir comme un héritage de famille qui devait contribuer à la gloire du fondateur de la Visitation et perpétuer ses enseignements. Ces deux Sœurs s'appelaient Claude-Agnès Joly de la Roche et Marie-Marguerite Michel. Ces deux Sœurs étaient à la hauteur de cette tâche difficile. Elles joignaient à une mémoire exceptionnellement heureuse, une rare pénétration et une expérience de la vie intérieure qui leur permettaient de comprendre les plus hauts problèmes de la mysticité.

On peut se demander d'abord jusqu'à quel point nous avons ici l'œuvre de saint François de Sales. Il est certain qu'on ne peut pas les mettre au même rang que les discours écrits et que leur autorité est moins grande. Quel que soit le mérite des intermédiaires, ils ne nous offrent qu'un écho de la prédication primitive, une image que nous avons lieu de croire fidèle, mais qui n'est qu'une image. La pensée en s'éloignant de la source a pu s'affaiblir et se décolorer. A-t-elle toujours été parfaitement comprise? Et à supposer qu'il en soit ainsi, et qu'ils aient saisi toutes les nuances, n'est-il pas à craindre que la plume n'ait fléchi plus d'une fois et que l'expression ne pèche par le défaut de précision et d'exactitude? Il y a donc lieu de faire une réserve et de redouter quelque défaillance dans les détails.

Toutefois, si on considère l'ensemble et le ton général de ces productions, il y a sujet de se rassurer, et l'on ne peut qu'applaudir au zèle de ces religieuses qui ont sauvé de

l'oubli des œuvres qui, sans être toujours des modèles d'éloquence, renferment des trésors de doctrine et de science théologique. Bien des raisons nous autorisent à croire que nous avons la véritable pensée du saint docteur et même ses expressions et ses tours de phrase. En lisant ces entretiens, c'est bien l'auteur de l'*Introduction à la vie dévote* et du *Traité de l'amour de Dieu* que nous entendons. On peut constamment établir un parallèle, et la similitude pour le fond des idées éclatera avec la dernière évidence. Il y expose avec autant d'aisance les plus hauts mystères de notre foi, tels que la Trinité, l'Incarnation, l'Eucharistie. La méthode de direction rappelle tout à fait celle de l'*Introduction à la vie dévote*. Une grande douceur qui n'exclut pas la sévérité évangélique, cette mesure, ce bon sens qui s'accommode à toutes les situations de la vie, à tous les âges, à tous les tempéraments, une délicatesse exquise dans l'art de sonder les plaies du cœur et d'y appliquer les remèdes, tout décèle le grand directeur des âmes que nous connaissons déjà. Le style est en parfaite harmonie avec le style des sermons écrits. Nous y trouvons cette abondance et cette souplesse dans la phrase, ces images gracieuses, ces comparaisons fréquentes. Enfin, c'est la naïveté, le naturel, la bonhomie assaisonnée parfois de traits légèrement malicieux qui nous a charmés dans les autres ouvrages.

S'il pouvait rester quelque inquiétude dans les esprits difficiles, elle disparaîtrait pleinement s'ils considèrent le contrôle sérieux qui s'exerce sur la publication de ces discours. Le vaillant bénédictin qui est chargé de les éditer est théologien de grand mérite. Il vit depuis longtemps dans l'intimité avec l'œuvre de saint François de Sales. Il connaît la tradition des Visitandines, possède à fond l'esprit et tous les secrets de la famille. Si la plume des ouvrières de la première heure avait failli, il est là pour avertir, pour réparer l'erreur, corriger les inexactitudes. Sous un contrôle aussi éclairé, on peut aller de confiance et s'engager dans cette lecture sans crainte de heurter contre des écueils.

Il nous reste maintenant à nous expliquer sur l'édition présente et à faire connaître aux lecteurs l'importance du

travail qu'ont entrepris les éditeurs. Pour l'apprécier dans toute sa valeur, il ne sera pas inutile de passer en revue les éditions précédentes.

La première édition vit le jour en 1641 par les soins du commandeur de Sillery. Les sermons étaient connus seulement des religieuses de la Visitation et de quelques amis. Ils circulaient de monastère en monastère, objet d'une pieuse vénération. Sainte Jeanne de Chantal hésitait à se dessaisir d'un dépôt qu'elle gardait avec un soin jaloux et une filiale affection. Toutefois, les instances du commandeur triomphèrent de ses hésitations. Elle finit par consentir à ce que trente de ces sermons fussent insérés dans l'édition des œuvres complètes que l'on préparait. C'est ce qu'on appelle l'édition de 1641. On est étonné de la liberté avec laquelle fut menée cette entreprise. Les éditeurs ajoutèrent au texte primitif, ils retranchèrent aussi et le modifièrent profondément. Ainsi certains épisodes gracieux furent supprimés. Il y eut des additions malheureuses, tels que des exordes pompeux et des conclusions qui s'agençaient mal avec les autres parties. Plusieurs sermons furent réunis en un seul. Des divisions arbitraires vinrent parfois déparer le plan primitif.

En 1643, parut une nouvelle édition. Plus complète que la précédente, elle s'accrut de dix sermons inédits. Elle eut la prétention d'introduire des améliorations et de corriger les manuscrits en les rapprochant de la manière du saint docteur. Mais loin d'en reproduire la naïveté et le naturel, elle s'en éloigne davantage. Les procédés de l'éditeur sont encore plus hardis que ceux du commandeur de Sillery. Il le dépasse de beaucoup sous ce rapport, et enchérit encore sur sa témérité.

Toutes les éditions qui suivent se bornent à copier l'une ou l'autre de ces deux éditions. Elles ne réalisent aucun progrès, quelquefois même elles leur sont inférieures. Les deux principales sont celles de Vivès et de Migne. Vivès s'est appuyé sur l'édition de 1641, et laisse échapper des maladresses nombreuses. Migne s'attache à celle de 1643, en y ajoutant quelques sermons édités depuis. On peut lui

reprocher des négligences graves et des erreurs d'une portée considérable.

Il y avait donc place pour un travail tout à fait nouveau. D'une part, plusieurs sermons étaient encore inédits et restaient enfouis à l'ombre des monastères. La plupart, d'un autre côté, fourmillaient de fautes et d'inexactitudes. Plusieurs sermons étaient méconnaissables à cause des altérations qu'ils avaient subies. Le travail qu'ont entrepris les éditeurs est donc une réédition complète. C'était une tâche extrêmement difficile. Elle a été accomplie avec une science profonde et une sûreté de détail qui ne laisse rien à désirer.

Ils ont employé la méthode que les anciens bénédictins avaient appliquée avec tant de succès dans la patrologie et qui a produit de si heureux résultats en Allemagne et en France dans les grandes éditions classiques : c'est par une comparaison et une étude très minutieuse des manuscrits qu'ils ont pu reconnaître les imperfections des travaux de leurs devanciers, faire disparaître les taches et donner au public une œuvre tout à fait nouvelle et qui, nous l'espérons, sera définitive.

Il existe quatre manuscrits fort anciens dont l'authenticité paraît démontrée et ne peut être mise en doute, ainsi que le prouve Dom Mackey. Ces manuscrits ont été conservés dans les monastères d'Annecy, du Mans et de Digne. C'est en les étudiant avec soin, en les comparant, qu'ils ont pu rétablir la forme véritable des sermons et combler les lacunes des éditions précédentes. Une quinzaine de sermons ont été tirés de l'oubli, et ce ne sont pas les moins intéressants. Un très grand nombre de morceaux inédits ont été découverts et remis à leur place. Par là des sermons ont retrouvé les parties qui leur manquaient. On a supprimé les divisions artificielles et introduites après coup, de même que certains morceaux de fantaisie qui, loin d'ajouter à la beauté de la composition, lui ôtaient de son homogénéité et de sa vigueur. Par là l'œuvre a été reconstituée avec sa physionomie originale. On possède les sermons tels que les comprirent les auditeurs et jusqu'à un certain point tels qu'ils tombèrent des lèvres de l'orateur. On est sûr au

moins de se pénétrer de son esprit, de goûter la beauté de sa doctrine et tous les charmes de son style.

Ce n'est pas qu'ils n'aient apporté quelques modifications, et fait un certain nombre de retouches. Mais ici ils ont procédé avec patience et circonspection. « Toutes les fois que les négligences dénaturaient le sens du texte ou le rendaient difficile à saisir, ils se sont cru le droit et le devoir de dégager la pensée du saint docteur des nuages qui l'entouraient. Mais en cela ils se sont bornés à ce qui était indispensable. La transposition de quelques mots, le changement des temps d'un verbe, la suppression de certains pronoms relatifs et de répétitions absolument inutiles ont suffi le plus souvent à produire les améliorations nécessaires. (1) »

Il n'entre pas dans notre sujet d'aborder l'étude de la prédication de saint François de Sales. Cette étude a été faite par des hommes très autorisés, Mgr Freppel et l'abbé Sauvage dans une thèse de doctorat ès lettres. Dom Mackey l'a reprise à nouveau, et, dans un remarquable travail de 97 pages placé en tête du dixième volume, il a traité le sujet avec une très grande profondeur. On y trouvera un excellent résumé de tout ce qui a été dit par les critiques, et des observations personnelles qui en font une œuvre tout à fait nouvelle. Nous ne saurions trop recommander la lecture de cette introduction. Elle est indispensable pour comprendre et goûter l'éloquence des sermons. Elle est divisée en quatre parties : dans la première, il examine la formation oratoire du serviteur de Dieu et les travaux apostoliques qui remplirent sa vie ; dans les trois autres, il le considère comme maître, comme modèle et comme réformateur de l'éloquence sacrée.

Nous appelons surtout l'attention du lecteur sur la seconde partie. Elle est tout à fait curieuse et plaira beaucoup aux amis de l'art oratoire. C'est une rhétorique chrétienne exposée par saint François de Sales et adressée à l'archevêque de Bourges. Elle est très brève, très substantielle,

(1) T. IX, avant-propos, p. XVII.

pleine de bon sens et de justesse. On dirait la moelle des écrits de Cicéron et de Quintilien, et un abrégé fort net de leurs préceptes adapté à la prédication chrétienne. Qu'il l'ait voulu ou non, il marche de compagnie avec les grands maîtres de l'antiquité, et nous sommes surpris de l'harmonie merveilleuse qui règne entre ces deux rhétoriques.

Dom Mackey admire avec raison l'éloquence de saint François de Sales. Il n'a pas assez d'éloges pour ses brillantes qualités oratoires, sa puissance irrésistible sur l'intelligence et la volonté de ses auditeurs, la force de son argumentation, son habileté à manier le pathétique, l'onction de sa parole et les agréments infinis de son style. Il le propose comme un modèle à suivre pour les prédicateurs. Il s'est élevé en effet au-dessus de la plupart des défauts qui déparaient alors le discours chrétien. On n'y rencontre pas ces distinctions subtiles, ce réseau inextricable de divisions et de subdvisions qui fatiguaient l'esprit sans l'éclairer, cet abus de la scolastique en un mot qui alors semblait l'apanage du bon goût. La marche de ses discours est simple. Les divisions sont naturelles et peu compliquées. L'argumentation est vigoureuse et sans embarras. Il évite les allusions mythologiques et se borne aux histoires tirées des divines Ecritures et de la vie des saints. Il s'éloigne aussi de ce mélange de citations profanes et sacrées qui alors semblait être indispensable. Il s'est abstenu de ces grossièretés de langage, de ces bouffonneries qui n'étaient pas réprouvées par le goût public, et parfois même se confondaient avec la véritable éloquence. Le ton est toujours digne, convenable à la majesté des vérités religieuses, simple et familier sans bassesse.

Nous souscrivons à tous ces éloges. Saint François de Sales est un orateur de la bonne école. Il a inauguré un genre de prédication qui plus tard jettera un éclat merveilleux. Mais ce genre est à ses débuts et ne réalise pas toutes ses promesses. Il a frayé la route et par là préparé les chefs-d'œuvre sortis de la plume de Bossuet et de Bourdaloue. Comme nous l'avons dit plus haut, il se sépare des prédicateurs de son temps, s'élève beaucoup plus haut, et

a su se soustraire aux influences pernicieuses du mauvais goût. Nous ajouterons même qu'il rencontre souvent la grande éloquence, et qu'il fait jaillir de son cœur des inspirations oratoires d'une très haute portée.

Mais là s'arrête l'éloge. Nous n'avons pas un discours que l'on puisse mettre en regard des chefs-d'œuvre de Bossuet et de Bourdaloue. On peut les diviser en trois classes. Les uns ont été écrits en entier et composés à loisir. C'est le petit nombre, et ils appartiennent à la jeunesse de l'orateur. D'autres sont venus plus tard : mais ce sont des notes rapides jetées sur le papier. C'est le canevas du discours avec le plan, les raisons théologiques, les exemples, l'indication des mouvements pathétiques, le tout en latin. Une troisième classe comprend les discours recueillis par les auditeurs. Ce sont les derniers venus. L'orateur est alors en possession de toutes ses forces et dans toute la maturité de son génie. On y admire la richesse des idées, l'expérience de la vie intérieure, une analyse délicate des passions humaines, et cette ironie, fleur de l'atticisme, qui sans blesser personne enfonce le trait avec une grâce charmante. Mais quel que soit le mérite de ces discours, ce sont des improvisations préparées et soigneusement méditées.

Ce serait donc être injuste que de vouloir mettre en parallèle ces deux genres de prédication. D'un côté, nous avons des discours longuement élaborés dans le silence de la méditation, composés d'après toutes les règles d'une rhétorique savante, écrits d'un bout à l'autre par des orateurs arrivés à la maturité du génie, travaillés avec un soin infini et pour le fond et pour les moindres détails du style. De l'autre se trouvent des œuvres de jeunesse, des canevas très utiles, des improvisations remarquables et qui nous sont arrivées par intermédiaire. Ajoutons à cela que notre saint s'est fort peu soucié de la gloire de l'éloquence, et qu'il n'a jamais visé à écrire des discours selon les règles de la rhétorique. Sa seule ambition a été de convertir les âmes, de glorifier Dieu et la sainte Eglise. L'art en a peut-être un peu souffert, mais le plus souvent l'éloquence a

reconquis ses droits et a jailli du cœur, vive, naturelle, impétueuse.

Ces quatre volumes de sermons offrent une extrême variété de sujets. C'est une galerie merveilleuse où se succèdent les tableaux les plus vivants et les plus variés. Ils sont au nombre de 230. Ils se décomposent en 160 sermons autographes et 70 sermons recueillis. Il y en a pour toutes les solennités et les circonstances les plus diverses. On peut y trouver plusieurs stations d'avent et de carême. On rencontre quelquefois plusieurs sermons pour les dimanches de l'année. Une catégorie d'instructions se rapporte aux différentes vertus chrétiennes. Enfin les sermons de vêture forment une collection considérable et pleine d'intérêt.

On voit par ces indications quelle mine féconde est ouverte au prêtre zélé et studieux. Mais, comme nous l'avons dit, c'est à la condition d'être profondément étudiés que ces sermons pourront être utiles. La science théologique, la richesse des idées, l'érudition est de tous les siècles. Mais la manière d'exposer la doctrine diffère avec les temps, les pays, le milieu où l'on se trouve. Les sermons de saint François de Sales exigeront un travail sérieux pour être appropriés à l'auditoire. Ils peuvent alors rendre des services de premier ordre. Ils aideront la bonne volonté sans favoriser la paresse, et mis au service d'ouvriers intelligents et habiles, ils deviendront une arme puissante pour la sanctification des âmes.

Ph. GONNET.



REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

I. A. Schæfer, *Introduction au Nouveau Testament; Commentaire sur l'Epitre aux Hébreux.* — II. P. Godet, *Introduction au Nouveau Testament.* — III. K. Veit, *Les Textes parallèles synoptiques;* R. Heineke, *Synopse des trois premiers Evangiles;* J. Hawkins, *Heures synoptiques.* — IV. F. Blass, *Grammaire du grec du Nouveau Testament.* — V. P. Pègues, *Jésus-Christ dans l'Evangile.* — VI. G. Audiffrent, *Saint Paul et son œuvre.* — VII. M. Vincent, *Epitres aux Philippiens et à Philémon.*

I. Le Dr Aloys Schæfer, professeur de théologie à l'Université de Breslau, a entrepris un travail, qui embrassera le Nouveau Testament tout entier. Il avait publié, tout d'abord, le premier volume d'un commentaire : *Epîtres de saint Paul aux Thessaloniciens et aux Galates ;* le troisième volume: *Epître aux Romains ;* le cinquième volume : *Epître aux Hébreux* et devait publier encore huit volumes de commentaires. Entre temps, il nous donne une Introduction au Nouveau Testament, dont nous allons parler, ainsi que du commentaire sur l'Epître aux Hébreux; nous avons déjà présenté les deux autres volumes aux lecteurs de l'*Université catholique.*

L'*Introduction au Nouveau Testament* (1) est divisée en trois parties : histoire du texte, origine de chacun des livres du Nouveau Testament ; histoire de la collection de ces livres ou du canon ; en tête, se trouvent quelques pages sur l'histoire de l'introduction du Nouveau Testament.

(1) *Einleitung in das Neue Testament* von Dr Al. Schæfer; in-8° vii, 383 pages-Paderborn, 1898, F. Schœningh. 5 fr. 80.

Nous n'avons pas à dire ce que contiennent ces trois parties ; chacun connaît les questions qu'elles comportent. Sur l'histoire du texte, le Dr Schæfer fournit de bons renseignements et une bibliographie bien au courant; il aurait pu être plus complet et surtout plus didactique. De chacun des livres du Nouveau Testament il nous est dit très exactement comment il est né, quels en ont été l'occasion, le but, les destinataires. Tout en restant strictement conservateur, l'auteur a néanmoins adopté les vues les plus récentes de la critique moderne, lorsqu'il les a jugées plausibles ; quand elles ne lui paraissent pas telles, il les rejette, malgré l'autorité des noms sur lesquels elles s'appuient. Nous approuvons fort cette manière de faire et nous profitons de l'occasion pour protester, une fois de plus, contre cette espèce de tradition, prétendue scientifique, qu'on veut nous imposer. Nous voulons des preuves et non des noms.

Ainsi, bien que cette opinion tende à s'établir, il ne croit pas que l'Epître aux Galates ait été écrite aux communautés chrétiennes méridionales de la province romaine de Galatie ; il la croit adressée aux communautés de la Galatie septentrionale, par conséquent aux Galates proprement dits ; les arguments qu'il présente pourraient cependant être plus démonstratifs. Il admet que l'Apôtre a fait une visite à Corinthe entre sa première et sa deuxième Epître aux chrétiens de cette ville. Sur la question synoptique il ne paraît pas avoir des vues personnelles et définitives. A propos du *Comma Johanneum* ou le verset des trois témoins, I *Jean*, v, 7, le Dr Schæfer évite très simplement la difficulté, que présente le décret de la Sacrée Congrégation de l'Inquisition du 12 janvier 1897. Il le passe entièrement sous silence. Il démontre clairement que le célèbre verset a été inconnu à toute la tradition grecque et latine jusqu'au ve siècle, et il conclut qu'on ne doit pas s'étonner s'il a été regardé comme non authentique. Cette conclusion n'est pas, dit-il, en opposition avec le décret du Concile de Trente sur l'intégrité des livres, contenus dans la Vulgate, puisque ce verset n'était pas dans la vieille

Vulgate latine. C'est très bien, mais le décret de la Congrégation de l'Inquisition n'a-t-il pas modifié la question. Et surtout la solution ?

La 3me partie, histoire du canon, est très courte et nous dit juste l'essentiel. Dès les temps apostoliques, les écrits du Nouveau Testament furent mis sur le même pied que ceux de l'Ancien et regardés comme des livres divinement inspirés ; de là naquit l'idée de les réunir en collection sous forme de canon. Telles sont les propositions que démontre le Dr Schæfer.

Nous ne saurions trop louer cette nouvelle introduction ; elle est claire, nette, assez méthodique, bien au courant des questions, discutées actuellement, et surtout pourvue d'une bibliographie abondante. Elle sera un guide excellent pour celui qui voudra être rapidement renseigné et fournira en outre des matériaux et des sources à consulter à ceux qui voudront pénétrer plus à fond.

Dans l'introduction de son commentaire sur l'Epître aux Hébreux (1), le Dr Schæfer analyse d'abord le contenu de l'Epître, afin d'en faire ressortir les idées principales, puis aborde la question capitale : quel est l'auteur de cet écrit ? Est-ce saint Paul, ou un de ses disciples ? « Autant que nous pouvons suivre l'histoire de cette Epître dans l'Eglise d'Orient nous constatons, dit-il, que là elle était canonique et tenue pour pauline. » Ceci est trop affirmatif, car Origène, tout en reconnaissant que les pensées sont de saint Paul, dit nettement qu'on ne sait quel est celui qui les a écrites. Dans l'Eglise d'Occident l'Epître aux Hébreux était presque inconnue. Le canon de Muratori la passe sous silence et, jusqu'au milieu du IVe siècle, les Pères latins n'ont attribué à saint Paul que treize Epîtres. On voit dans le canon 47e du troisième concile de Carthage le passage sur ce point de l'ancienne tradition latine à la nouvelle : *Pauli apostoli epistulæ tredecim; ejusdem ad Hebræos una;* vingt ans après, le 6e concile de Carthage ne fait plus de

(1) Die Bücher des Neuen Testaments erklært von Dr Al. SCHÆFER, V. Band, *Der Hebræerbrief*, in-8°, VIII, 343 pages. Münster, Aschendorff, 1893. 5 fr. 25.

distinction et reconnaît simplement quatorze Epîtres de saint Paul. De tout temps, on a vu que la langue de l'Epître aux Hébreux n'est pas celle des écrits de saint Paul. On y relève 168 mots, qui lui sont particuliers; la phrase surtout, qui se développe en périodes longues et régulières, est tout à fait étrangère à saint Paul. Quant aux doctrines, le Dr Schæfer leur trouve des analogues dans les Epîtres paulines, mais les croit surtout apparentées à celles du quatrième Evangile. Il en conclut que la Christologie johannine n'est pas le produit d'un développement dogmatique tardif, puisqu'elle se retrouve dans un écrit du premier siècle.

Nous ne suivrons pas l'auteur dans son exposé exégétique de l'Epître; nous constaterons seulement qu'il a bien su présenter les idées principales dans leur enchaînement et en montrer le développement par les explications, qu'il fournit de chaque terme important. Ce commentaire sous forme d'exposé suivi est plus intéressant à lire que les explications mot par mot, comme on le faisait autrefois, et fait mieux ressortir la pensée de l'auteur. En note, on trouvera les observations particulières nécessaires à l'intelligence complète du texte.

II. Le premier volume de l'*Introduction au Nouveau Testament* de M. Godet était consacré aux Epîtres de saint Paul; nous l'avons présenté, en son temps, aux lecteurs de l'*Université catholique*. Les deux premières livraisons du second volume ont paru; (1) elles contiennent une étude sur la formation du recueil des Evangiles et sur l'Evangile de Matthieu. Voici la conclusion qui se dégage nettement de la première étude : « Ce n'est pas dans la seconde moitié du IIe siècle, mais vers la fin du premier, qu'il faut placer la formation du recueil des quatre évangiles; et, ce qui l'a provoquée, ce n'est nullement l'appa-

(1) *Introduction au Nouveau Testament*, par F. Godet. Introduction particulière. II. *Les Evangiles et les Actes des Apôtres;* 1re partie *Les trois premiers Evangiles;* in-8°, 324 pages. Neuchatel, Attinger, 1897-1898.

rition des sectes montanistes ou gnostiques, qui n'eut lieu qu'un quart de siècle plus tard; c'est simplement le couronnement apporté par la composition du IVe évangile à la narration du plus grand événement de l'histoire, incomplètement renfermée dans les trois premiers. Ceux-ci avaient circulé dans l'Eglise pendant une vingtaine d'années à côté de la tradition orale, « la voix vivante et encore demeurante » dont parlait Papias; cette voix s'éteignait maintenant avec la mort des derniers témoins de la vie de Jésus, tels qu'Aristion ou le presbytre Jean. On sentit alors de plus en plus la nécessité de se rattacher aux documents écrits, émanant du milieu même dont la personne de Jésus avait été le foyer lumineux. Ces écrits se répandirent, soit détachés, soit réunis. La confiance des églises résultait de la connaissance que l'on avait de leur origine, et cette confiance s'affermissait par l'impression due à leurs propres caractères internes, par lesquels ils contrastaient si complètement avec les produits apocryphes contemporains. Ils furent ainsi reçus et lus publiquement dans les principales églises de la chrétienté, Ephèse, Antioche, Alexandrie, Rome; et ce fut cet emploi, dès longtemps établi dans les grandes métropoles, qui, au moment voulu, lorsque les circonstances en firent plus vivement sentir le besoin, rendit possible l'apparition unanime et la canonisation générale de ce recueil. Jülicher dit parfaitement (p. 317) : « Le Canon primitif (c'est-à-dire sans doute le groupe des quatre évangiles) fut essentiellement la codification et la légalisation de ce que la coutume avait consacré. »

La seconde étude est résumée ainsi par l'auteur : « 1° L'ouvrage évangélique, composé primitivement par Matthieu, n'a pas été un évangile, mais un recueil des principaux discours de Jésus. 2° Cet écrit, composé dans une langue peu accessible aux croyants non palestiniens, n'a pas tardé à être traduit en grec et complété par une narration du ministère de Jésus, dans laquelle il a été réparti et conservé pour l'usage des nombreuses églises grecques fondées par Paul. 3° Rien ne nous oblige donc à

interposer un évangile araméen quelconque, comme ceux que supposent Meyer et Zahn, entre le recueil des Logia et notre évangile canonique. 4° Ce dernier écrit porte légitimement le nom d'évangile de Matthieu, d'abord en raison du recueil des Logia, dont il reste le dépositaire, puis en vertu de l'influence, qu'a exercée personnellement l'apôtre Matthieu sur la forme de la narration apostolique, qui y est consignée. »

Nous attendrons que le travail sur les trois premiers Evangiles soit terminé pour en discuter les résultats. Ce que nous pouvons dire dès maintenant c'est qu'il est présenté d'une manière très scientifique par un vétéran des études scripturaires, bien au courant de recherches modernes.

III. Les « vies de Jésus » ou « les concordances » de l'Evangile, nous dit le Père Pègues dans la préface de son livre : *Jésus-Christ dans l'Evangile* (1), ne se comptent plus; elles sont nombreuses en Allemagne et en France; chez les catholiques, sont nées, en ces dernières années, des œuvres remarquables. Aucun de ces travaux n'a pu cependant satisfaire tous les esprits. Pénétré de cette idée, le P. Pègues, à son tour, nous présente un essai sur la vie de Notre-Seigneur. C'est en termes très modestes qu'il dit quel a été son but et comment il a traité le sujet. « L'œuvre, que nous présentons au public, n'a pas de grandes prétentions; elle voudrait simplement faciliter la lecture de l'Evangile. Pour cela nous nous sommes efforcé de fondre en un seul tout le récit des quatre évangélistes, sans pourtant altérer ou modifier le texte sacré; ni même détruire ou diminuer le charme propre à chacun des écrivains sacrés, dans le récit des faits, où ils se rencontrent et qui leur sont communs. Bien mettre en relief le texte de l'Evangile; montrer et justifier au besoin, d'une façon rapide et succincte, la suite des évènements en même temps que des

(1) *Jésus-Christ dans l'Evangile*, par le R. P. Thomas Pègues; 2 vol. in-12, XII, 348, 396; Paris, Lethièlleux, 1899, 9 fr.

pensées; éclairer le tout par quelques indications topographiques et chronologiques, empruntées aux meilleurs auteurs, tel est le dessein, et telle est toute l'économie de ce modeste ouvrage. Ce n'est pas, à proprement parler, une « Vie de Notre-Seigneur »; ce n'est pas non plus une simple « concordance » de l'Evangile; c'est comme une fusion des deux. C'est « Jésus-Christ dans l'Evangile ». C'est la mise en relief du souvenir de Jésus, tel que Dieu nous l'a conservé dans son Livre : ce Livre à quadruple aspect, dont il faut, pour ainsi dire, laisser la synthèse se faire dans notre esprit, si l'on veut avoir la physionomie totale de Jésus; et qui, d'autre part, offre assez de difficultés pour que peu d'esprits soient capables de faire cette synthèse à la simple lecture. »

La traduction, faite sur les textes grecs des meilleures éditions critiques, a été très soignée. Elle reproduit bien le mouvement de la phrase originale, donne un sens très exact et, tout en étant aussi littérale que possible, est cependant d'allure bien française. Quelquefois cependant un excès de littéralité engendre un peu d'obscurité. Ainsi, *Jean*, II, 10, Jésus dit à Nicodème : Tu es le maître d'Israël et tu ne connais pas ces choses. — Tu es le docteur d'Israël, serait, à notre avis, une traduction aussi littérale et moins amphibologique. Traduisant le texte grec, le P. Pègues évite les contre sens, qu'il aurait pu commettre, s'il s'en était tenu à la Vulgate qui, en quelques occasions, offre un texte permettant diverses interprétations. Nous regrettons cependant qu'il ait cru devoir conserver la traduction ordinaire de *Matth.*, XI, 29 : Apprenez de moi que je suis doux et humble de cœur. La grammaire et l'exégèse demandent : Apprenez de moi, ou recevez mes leçons, parce que je suis doux et humble de cœur. »

Le P. Pègues éclaircit avec soin toutes les difficultés, que présente la concordance des quatre Evangiles ; il s'en tient d'ordinaire avec juste raison à la solution la plus simple et ne cherche pas à émettre des idées nouvelles. Il ne craint pas de marcher sur les pas de ses devanciers et il ne s'en cache pas. Le P. Didon paraît être son guide favori. Il au-

rait pu mieux choisir et aussi plus mal. Reconnaissons qu'il s'en sépare de temps en temps. Quelques difficultés paraissent avoir résisté à ses efforts; nous ne pouvons lui en faire un reproche.

Sur la question de l'identité de la pécheresse de saint Luc, VII, 36-50, et de Marie Madeleine il a une discussion des textes, qui ne nous a pas paru très concluante. Les faits ont été présentés, tout d'abord, de telle façon, que nous avons cru que le P. Pègues soutiendrait que la pécheresse et Marie de Magdala étaient deux femmes différentes. Il fait ressortir la distinction très nette que l'Evangéliste établit entre elles; il rappelle que l'Eglise grecque a dans sa liturgie deux offices, l'un pour la pécheresse, l'autre pour Marie Madeleine. Quant à l'Eglise latine c'est depuis saint Grégoire le Grand, c'est-à-dire depuis le milieu du VI[e] siècle seulement qu'elle croit à l'identité des deux femmes. Puis le P. Pègues, se référant aux traditions provençales, qui supposent aussi cette identité, conclut : il est donc raisonnable de dire qu'au point de vue extrinsèque c'est la thèse de l'identité qui doit prévaloir. Il nous semble que la conclusion contraire eût été plus logique.

Il y aurait lieu, certainement, de faire d'autres observations, mais l'impression générale qui se dégage de ce travail est excellente. Il est très sérieusement fait et suffisamment scientifique, tout en restant à la portée du grand public. Nous sommes heureux de le recommander à tous ceux qui voudront posséder à fond la connaissance de Jésus-Christ et de son Evangile. Il leur sera un guide sûr et facile à suivre.

IV. Le problème synoptique est le plus captivant de ceux que présentent les écrits du Nouveau Testament; il est aussi le plus déconcertant, car lorsque l'on croit tenir en main le fil conducteur, tout-à-coup il s'embrouille ou il se brise. On ne peut cependant passer ce problème sous silence, puisque, de sa solution, dépend l'idée, que nous aurons à nous faire du procédé de composition de nos trois premiers Evangiles. Le problème a donc été déjà étudié

avec soin par la plupart des critiques contemporains; chacun a exposé sa solution et si, actuellement, on reste divisé sur l'état dernier des sources, qu'ont utilisées les écrivains sacrés, — étaient-elles orales ou écrites? — il est des points sur lesquels on est tombé d'accord. Ceci paraît ressortir des travaux récents de MM. Veit, Heineke et Hawkins.

M. Veit présente une étude complète sur la question synoptique (1); il la divise en deux parties. Dans la première, il donne une synopse des trois Evangiles : Matthieu, Marc et Luc, d'après une disposition des matériaux, qui lui est particulière. Au lieu de ranger les textes parrallèles en trois colonnes perpendiculaires, il les place en lignes horizontales.

En voici un exemple : le signe » indique l'emploi de mots semblables.

	Matth., XII, 9	*Marc*, III, 1		*Luc*, VI, 6.
1	Καὶ μεταβὰς ἐκεῖθεν	ἦλθεν		εἰς τὴν συναγωγὴν αὐτῶν
2		εἰσῆλθεν	πάλιν	» » »
3	Ἐγένετο δὲ ἐν ἑτέρῳ σαββάτῳ	εἰσελθεῖν αὐτὸν		» » »

Cette disposition du texte permet de comparer les Evangiles mot par mot et de constater ainsi d'un coup d'œil les ressemblances et les différences: c'est là un très grand avantage, qui compense l'inconvénient qu'il y a à ne pas voir suffisamment dans leur ensemble les sections évangéliques. Le plus grave défaut de cette synopse c'est de ne donner que les sections parallèles ; celles qui sont particulières à un évangéliste sont laissées de côté. L'auteur a voulu établir son schema pour établir une thèse et non dans le but d'être complet. Il nous semble que les parties omises devaient être citées aussi comme pièces du procès; car la solution du problème ne dépend pas seulement des

(1) *Die synoptischen Parallelen und ein Versuch ihrer Entrætselung mit neuer Begründung* von Karl VEIT : Ier Th. *Die synoptischen Parallelen;* in-8°, VII, 212 p. — IIe Theil, *Entrætselung der synoptischen Parallelen;* in-8°, IV, 162 pages. — Gütersloh. Bertelsmann, 1897. 8 fr. 80.

sections parallèles, mais aussi des sections particulières à l'un ou à l'autre des Evangiles. Là se trahit la marque spéciale de chacun d'eux. Le texte employé est celui de von Gebhardt; nous ne voyons aucun inconvénient à ce choix.

Après avoir ainsi rassemblé les matériaux de la recherche M. Veit dans une seconde partie étudie le problème synoptique en lui-même. Il expose les diverses hypothèses qui ont été proposées et se rattache avec Gieseler à celle de la tradition orale. Il fait remarquer que c'était chez les Juifs la méthode ordinaire; l'enseignement était entièrement oral. L'élève écoutait le maître et devait répéter de mémoire ce qui lui était appris; rien n'était écrit. Notre-Seigneur Jésus-Christ a dû procéder ainsi avec ses disciples; la forme même de ses discours s'y prêtait. Ils sont composés de sentences courtes, nettes, pour la plupart établies parallèlement; elles devaient être faciles à retenir. Dès les premiers jours, les Apôtres racontèrent la vie de leur maître et bientôt ces récits se fixèrent dans une forme stéréotypée. Ainsi s'expliqueraient les ressemblances de fond et même de mots entre les trois Evangiles et aussi les nombreuses différences, provenant du flottement d'un discours, qui n'a pas encore été fixé par l'écriture. Ces différences de mots, étant donnée la formation de la tradition, devaient être plus grandes dans les récits que dans les paroles du Sauveur, à cause du soin que Notre-Seigneur avait eu d'apprendre lui-même ses enseignements à ses disciples; c'est, en effet, ce qui est arrivé; les discours sont beaucoup plus ressemblants chez les trois synoptiques que les récits.

Le travail de M. Veit a été sérieusement fait et sera très utile pour montrer que la tradition orale est à la base de nos trois synoptiques. Cependant, il nous semble qu'il n'y est pas tenu suffisamment compte du travail personnel des évangélistes. Celui-ci a été, croyons-nous, beaucoup plus considérable que ne paraît l'admettre l'auteur. Il y aurait bien aussi d'autres restrictictions à faire au sujet du rôle que joua l'enseignement mnémotechnique dans la formation de la tradition orale; nous n'avons pas l'habitude de voir les Apôtres ou les premiers chrétiens, rassemblés pour

apprendre par cœur des discours ou des récits. Que les disciples des rabbins, assis autour de leur maître, aient appris et retenu de longues tirades, nous ne pouvons nous en étonner; c'était leur principale occupation. Mais les Apôtres nous sont montrés sous un tout autre jour. Cette hypothèse a besoin d'être ramenée en de plus strictes limites.

M. R. Heineke (1) a, lui aussi, rangé les passages parallèles horizontalement, mais il a donné tous les textes; ce qui distingue son travail, c'est le classement nouveau des matériaux. La synopse est divisée en trois parties. Dans la première l'Evangile de Marc est donné en entier avec les passages parallèles de Matthieu et de Luc; dans la deuxième nous avons ce qui reste de l'Evangile de Luc avec les passages parallèles de Matthieu et dans la troisième les sections particulières à Matthieu, avec les passages parallèles de Luc. Un appendice donne la concordance entre l'Evangile de Jean et les trois synoptiques. Ce travail, fait beaucoup de soin, sera très utile comme base d'étude de la question synoptique; c'est par des contributions de ce genre qu'on arrivera à serrer le problème de plus en plus près. Il nous reste à souhaiter que l'auteur dégage lui-même les conclusions de ses recherches.

Le travail de M. Hawkins (2) est, malgré ses allures modestes, de très haute importance et sera de la plus grande utilité à tous ceux qui étudieront le problème synoptique. Ce sont les données mêmes du problème, qui ont été rassemblées dans une suite de tableaux, où tous les mots sont comptés, tous les faits catalogués.

Dans la première partie, sir John Hawkins compte les mots et les phrases caractéristiques de chacun des synopti-

(1) *Synopse der drei ersten kanonischen Evangelien mit Parallelen aus dem Johannes-Evangelium*, von R. HEINEKE.
Teil 1 : Markus-Evangelium, in-4°, VIII, 120 pp.
— 2 : Lukas-Evangelium, VI. 121-166 pp.
— 3 : Matthæus-Evangelium, VI, 166-196 pp. — GIESSEN, RICKERT, 1898. 6 fr. 30.

(2) *Horæ synopticæ*. Contributions to the study of the synoptic problem, by Sir John C. HAWKINS; in-8°, XVI, 183 pp. Oxford, at the Clarendon Press, 1899, 9 fr. 35.

ques; dans la deuxième il relève les phrases identiques, les mots employés en des sens divers, les changements dans l'ordre des mots et des sentences, les doublets, le tout, pour retrouver les sources primitives des Evangiles; dans la troisième, il passe en revue les phénomènes et les faits propres à chacun des synoptiques. Voici les conclusions qui se dégagent de ces nombreuses statistiques :

1° Les expressions et les phrases particulières à chacun des synoptiques, sont tellement nombreuses, que l'on doit conclure qu'ils ont traité très librement leurs sources et qu'ils se sont préoccupés de reproduire plutôt la substance que les mots du récit. Pour les paroles de Notre-Seigneur ils en ont mieux gardé les termes. Il est établi ici que ces faits étaient beaucoup plus étendus qu'on ne l'avait reconnu jusqu'à présent. 2° Les ressemblances, marquées et prolongées entre les synoptiques, prouvent l'emploi de documents écrits et, en même temps, les transpositions de mots et de sentences, les sens différents, attribués aux mêmes mots, indiquent aussi une transmission orale. La difficulté est de préciser quel a été le degré d'influence de ces deux transmissions, si la seconde a précédé la première ou si elles ont agi concurremment; c'est le nœud de la question et il ne semble pas qu'il soit tranché. 3° Les doublets sont nombreux dans Matthieu et dans Luc, inconnus à Marc, d'où il faut conclure que les deux premiers ont employé une double source, tandis que Marc reproduit un seul récit primitif. 4° Matthieu et Luc ont utilisé Marc, mais s'accordent quelquefois contre lui dans une section, dont il est cependant la source. Faut-il en conclure qu'ils ont connu un Marc, différent de celui que nous avons; non, mais qu'ils ont, pour des raisons qu'indique l'auteur, modifié eux-mêmes le texte de Marc. En résumé, sir John Harwkins distingue quatre sources de nos Evangiles synoptiques : 1° l'Evangile de saint Marc; 2° les Logia araméens de Matthieu; 3° l'Evangile de l'Enfance des deux premiers chapitres du premier Evangile; 4° l'Evangile de l'Enfance et de la jeunesse des deux premiers chapitres du troisième Evangile.

L'auteur aurait dû ajouter les sources des sections particulières à saint Matthieu et à saint Luc, qui étaient certes assez considérables pour être mentionnées. Cette brève analyse prouvera l'intérêt que présente ce travail, véritable œuvre de patience et d'ingéniosité, qui méritera à l'auteur la reconnaissance de tous les critiques.

V. — Les grammaires du grec du Nouveau Testament sont déjà assez nombreuses, surtout en Allemagne, et quelques-unes sont excellentes; c'est néanmoins une bonne fortune pour nous qu'un homme, aussi versé que le Dr Blass dans la langue grecque classique, ait entrepris de fixer les règles du grec du Nouveau Testament, en se référant le plus souvent possible à l'usage classique (1). Son travail ne fait en aucune façon double emploi avec les grammaires précédentes. Pouvons-nous affirmer qu'elle nous satisfait pleinement ? Non, malgré toutes ses qualités, et voici pourquoi. Et d'abord, M. Blass ne s'est guère préoccupé de faire une œuvre abordable à tous ; il verse la science à flots pressés, se succèdant assez tumultueusement, sans un ordre assez apparent et sans développements suffisants. Il nous donne un bel amas de matériaux ; reste à édifier le monument. En second lieu, le Dr Blass n'a pas essayé de nous donner la vraie grammaire scientifique du Nouveau Testament, et il l'aurait pu, s'il l'avait voulu, car dans son introduction il en dit suffisamment pour prouver qu'il en avait l'intuition. Les faits grammaticaux caractéristiques du Nouveau Testament sont actuellement catalogués ; il était inutile d'en donner une nouvelle liste ; ce qui n'existe pas et ce qui eût été excellent et excessivement intéressant, c'était l'étude comparative de ces faits grammaticaux avec ceux des écrits et de la langue de l'époque. Le grec du Nouveau Testament n'est pas, comme ont pu le croire quelques-uns, une langue à part, qui n'a aucune attache avec celle de son

(1) *Grammar of New Testament Greek* by Fr. Blass, translated by John Thackeray in-8°, IX, 340 pp. Londres, Macmillan, 1898, 17 fr. 50.

temps. En fait, elle se rapproche de celle des Septante, moins qu'on ne le dit cependant, mais elle a surtout ses racines profondes dans le langage familier des contemporains, et ses corrélations dans les écrits extra littéraires de l'époque, tels que les inscriptions, les contrats, certains livres analogues, Josèphe, Philon et surtout dans toute la littérature post apostolique, Clément Romain, Didachè, Ignace d'Antioche. C'était donc en comparaison avec ce riche fond linguistique qu'il fallait étudier le grec du Nouveau Testament. Le Dr Blass a préféré le comparer au grec attique; nous lui en sommes reconnaissant, mais nous aurions préféré autre chose.

Tout ceci n'est en aucune façon pour déprécier l'œuvre du Dr Blass ; elle reste une œuvre de haute valeur scientifique, qui, si elle ne peut être lue couramment, sera consultée avec fruit par tous les exégètes, et dont il faudra tenir grand compte. Cette grammaire est divisée en deux parties : morphologie et syntaxe. Cette seconde partie est la plus intéressante et la plus utile. La première cependant fournit aussi des remarques importantes. Ainsi, de la différence des formes grammaticales employées on constatera que saint Paul variait son style, suivant les personnes auxquelles il s'adressait.

La conclusion générale qui se dégage du beau travail du Dr Blass est que le grec du Nouveau Testament est une langue qui a ses règles spéciales, fixes et bien déterminées et qui, scientifiquement étudiée, est appelée à fournir un des anneaux les plus importants de la chaîne ininterrompue qui, du grec attique, nous mène au grec moderne.

VI. — Le titre : *Saint Paul et son œuvre*, (1) nous avait fait bien augurer du livre de M. Audiffrent ; l'assurance qu'il donnait dans sa préface de nous dire comment l'Apôtre « s'est trouvé appelé à accomplir l'œuvre toute sociale, que réclamait l'état du monde romain, arrivé alors à ce

(1) *Saint Paul et son œuvre*, par Dr G. AUDIFFRENT, in-8°, V, 120 pp. Paris, Leroux, 1899, 3 fr. 50.

moment suprême, où une société va subir une transformation » était pleine de séduisantes promesses. Nous avons été bien vite détrompé. Dès la seconde page nous avons compris que l'auteur allait nous ressasser toutes les hypothèses mort-nées du rationalisme d'avant-hier. Il en est en effet encore à Baur, à Strauss, à Renan, et même à Voltaire. Apprenons-lui que le rationalisme a déjà fait depuis ces écrivains plusieurs pas, soit en avant, soit en arrière. Il est inutile de discuter aucune des affirmations de M. Audiffrent ; on l'a fait depuis longtemps en démolissant les constructions très hasardées de ses inspirateurs.

VII. — Le commentaire du Dr Marvin Vincent sur les Epîtres aux Philippiens et à Philémon (1) est à coup sûr une bonne contribution à l'étude des écrits de saint Paul ; il ne semble pas cependant qu'il ajoute beaucoup à ce que nous savions avant lui sur ces Epîtres en particulier ou sur les enseignements de l'Apôtre. L'auteur se rend bien compte lui-même que cela eût été difficile après les nombreux travaux de ces prédécesseurs ; il se contente d'espérer que, par son étude honnête et indépendante, il stimulera la recherche, s'il n'élargit pas la sphère de la connaissance.

Dans l'introduction sont traitées les questions ordinaires de destinataires, d'occasion, de but, d'authenticité, d'intégrité de l'écrit. L'Epître aux Philippiens a été écrite à Rome, probablement au commencement de la captivité de Paul dans cette ville. Les preuves de cette affirmation sont, l'auteur le reconnaît, très faibles. Malgré les négations de la critique radicale, l'authenticité de l'Epître aux Philippiens reste aujourd'hui incontestée pour les critiques d'esprit sain. M. Vincent montre bien que toutes les objections, qu'elles soient tirées du style ou de la doctrine de la lettre, n'ont aucune valeur scientifique. On y rencontre, dit on, certaines pensées ou des enseignements, qui ne se trouvent pas ailleurs :

(1) The international critical Commentary. *A critical and exegetical Commentary on the Epistles to the Philippians and to Philemon by* Marvin Vincent ; in-8°, XLV, 201 pages. Edimbourg, Clark, 1897. 10 fr. 60.

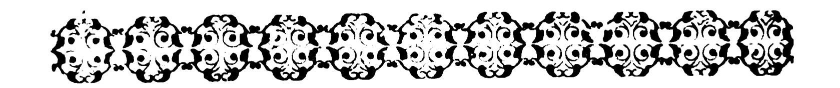
par exemple II, 6-11, et encore ce passage a son analogue dans *1 Cor.*, xv, 47-49; nous le reconnaissons et le contraire nous eût étonné, car saint Paul n'a pas dû écrire ses lettres en répétant toujours les mêmes idées. A entendre certains critiques l'Apôtre n'aurait pu avoir qu'un nombre très limité d'idées et il lui était même interdit de développer ces idées dans le sens de leur logique interne. En fait, il n'aurait dû écrire qu'une lettre.

Le commentaire est traité avec beaucoup de soin et de méthode. Chaque section est exposée sous forme de paraphrase et les mots ou les expressions sont expliqués en appuyant toujours l'exégèse sur la grammaire et le dictionnaire. Trois Excursus discutent les problèmes les plus ardus de cette Epître. 1, Episcopoi et diacres, I, 1. — 2, Sur les versets II, 6-11 ; que signifie l'expression μορφὴ θεοῦ ? 3, la justification par la foi d'après saint Paul, III, 8-10. Il nous est impossible d'exposer en détail ces trois études très intéressantes et bien conduites ; citons seulement les conclusions de la première. L'organisation ecclésiastique des premières communautés chrétiennes fut très simple d'abord et déterminée par les conditions locales. Des fonctions naquirent les titres, lesquels furent divers, suivant les régions ou suivant les écrivains, qui nous les ont transmis. Au temps de saint Paul, il n'y avait rien de fixe pour la nomenclature des titres écclésiastiques. Tout d'abord, les communautés paraissent être sous la direction d'hommes, qui ont reçu leur pouvoir directement du Saint-Esprit, les apôtres, les prophètes, les docteurs ; ces hommes ne faisant que passer dans les communautés, étaient suppléés par des fonctionnaires à demeure, les episcopoi et les diacres, lesquels avaient été établis par les âpotres, ou élus par la communauté. Plus tard, les episcopoi remplacèrent entièrement les apôtres et les prophètes ; l'effusion des dons pneumatiques ayant cessé dans l'Eglise. M. Vincent croit que la fonction de l'épiscopoi fut primitivement administrative et non spirituelle ; ceci ne nous paraît pas conforme à l'ensemble des textes. D'après lui, presbuteros n'était pas un titre, mais une désignation des

membres les plus anciens de la communauté. S'il y a des textes qui appuyent cette explication, *Actes*, xv, 23, il en est d'autres qui l'excluent nettement, *Actes*, xiv, 22; « Paul et Barnabé établirent dans chaque communauté des presbuteroi par l'imposition des mains. » L'interprétation de ce texte que fournit M. Vincent ne nous satisfait pas.

Nous n'avons pas d'observation spéciale à faire sur le travail de M. Vincent sur l'Epître à Philémon ; il est comme le précédent, complet et très soigné.

(*A suivre*) E. JACQUIER.



REVUE D'ÉTUDES ORIENTALES

1. *Indische Studien. Beitræge für die Kunde des indischen Alterthums.* Im Vereine mit mehreren Gelehrten herausgegeben von Dr Albrecht WEBER. Mit Unterstützung der Deutschen Morgenlændischen Gesellschaft. Tome XVIII. 1898. 1 vol. in-8 de V-541 pp. Leipzig, F. A. Brockhaus.
2. *La doctrine du sacrifice dans les Brâhmanas*, par Sylvain LÉVI, Directeur-adjoint à l'Ecole des Hautes-Etudes (section des sciences religieuses). 1898. 1 vol. in-8 de 183 pp. Paris, Ernest Leroux, 6 francs.
3. *L'art indien*, par Maurice MAINDRON, 1 vol. in-8 de IX-314 pp. Paris, Société française d'éditions d'art. L.-Henry May.
4. *Quæstiones epicæ*, scripsit Guilelmus SCHULZE, Priv. Doc. in Univ. Litt. Gryphiensi. Gütersloh, librairie C. Bertelsmann. 1 vol. in-8 de VII-576 pp. 15 francs.
5. *Nouvelles études de Mythologie*, par Max Müller, Professeur à l'Université d'Oxford, traduites de l'anglais par Léon JOB, docteur ès lettres, Professeur au lycée de Nancy. 1898. 1 vol. in-8 de X-651 pp. Paris, Félix Alcan, 12 fr. 50.
6. *Œuvres* complètes de Pierre LOTI, de l'Académie française. T. VII. Le Désert — Jérusalem — la Galilée — la Mosquée verte. 1 vol. in-8 de 566 pp. Paris, Calmann-Lévy. 7 fr. 50.
7. *Cosmologie hindoue d'après le Bhâgavata Purâna*, par A. ROUSSEL, Prêtre de l'Oratoire, 1898, 1 vol. in-12 de 400 pp. Paris, J. Maisonneuve.

1. Les *Indische Studien*, publiées par le Dr Albrecht Weber avec le concours d'éminents indianistes, sont connues dans tout le monde savant, et se trouvent dans la bibliothèque de tous les sanskritistes. Les dix-sept volumes dont elles se composaient jusqu'à cette heure constituent une source d'informations vraiment inappréciable, nous dirions volontiers indispensable. Pendant treize ans, distrait sans doute par d'autres travaux, le père des études

sanskrites en Allemagne avait interrompu cette publication. Nous devons nous réjouir de la voir reprise avec le dix-huitième volume.

Il comporte deux parties : la première, qui comprend des textes publiés; la seconde, où nous trouvons la recension d'ouvrages relatifs à l'Inde, à sa littérature et à ses institutions.

Dans la première partie, nous trouvons d'abord une traduction allemande, avec commentaire, des livres IV et V de l'Atharva-Samhitâ. Nous n'avons pas besoin de faire ressortir l'importance de ce travail pour l'étude de la pensée indoue. Selon toute apparence, l'Atharva-Veda n'est pas d'origine sacerdotale : il n'a été adjoint que relativement tard au canon védique, et jusqu'à nos jours les brahmanes de l'Inde méridionale ont refusé de l'y admettre. Il appartient moins au culte qu'à ce que nous appellerions volontiers, d'une expression trop moderne, l'occultisme. Il comporte des formules à employer contre l'influence néfaste des puissances célestes, contre les maladies et les animaux malfaisants, des imprécations contre les ennemis, des invocations de plantes médicinales, des recettes pour tous les évènements de la vie. Ce recueil appartient au folk-lore autant qu'à la liturgie proprement dite. Pour l'interpréter comme il convient, il faut un guide éclairé et sûr. Nous n'avons pas besoin de dire que le Dr A. Weber s'est acquitté à merveille de la tâche entreprise par lui : sa profonde connaissance du Rig-Veda lui a permis d'établir de nombreux rapprochements entre ce recueil et le texte dont il nous donne le commentaire.

Nous trouvons ensuite, dans cette première partie, la publication du Lokaprakâça, attribué à Kshemendra. L'œuvre est inédite : les manuscrits où elle se trouve sont d'ailleurs trop défectueux pour permettre d'en donner une édition correcte et suffisante. Néanmoins, le Dr A. Weber a pensé qu'il devait la faire connaître, dans une analyse savante et aussi lumineuse que possible. Il attribue à cette œuvre une importance particulière au point de vue de la lexicographie, et c'est surtout sous ce rapport qu'il l'a étu-

diée. Nous n'essaierons pas d'ailleurs d'analyser la préface, où il discute les questions relatives à l'auteur du livre et à l'époque où il a paru : cette préface est pleine d'intérêt.

La partie bibliographique ne l'est pas moins. Elle continue les *Indische Streifen*, que l'auteur n'a pas poursuivis au-delà du troisième volume (1879), et elle se compose d'articles publiés dans la *Deutsche Literatur-Zeitung* et dans le *Literarischer Centralblatt*. Nous y rencontrons la critique sagace, et en même temps bienveillante, et la sûreté d'informations qui caractérisent le D[r] A. Weber. Sans doute nous ne trouvons pas ici la recension de tous les ouvrages importants publiés sur l'Inde depuis 1880 : mais ceux dont l'éminent indianiste s'est occupé, sont jugés comme il convient, et nous sommes heureux de connaître son appréciation. Un index dressé par un disciple du sympathique professeur termine ce volume : puisse-t-il être suivi de beaucoup d'autres dans la collection des *Indische Studien !*

2. Pour faire l'éloge de l'étude sur la *Doctrine du sacrifice dans les Brâhmanas*, nous n'avons qu'à rappeler le nom de son auteur, M. Sylvain Lévi, et qu'à dire ensuite celui de ses deux collaborateurs, MM. Finot et Foucher. Ces trois savants sont justement estimés par quiconque est au courant des études indianiques dans notre pays. Pour comprendre ce livre, il faut quelque effort de la part de ceux qui ne sont pas initiés aux matières traitées dans l'ouvrage. La religion des Hindous est si différente de celle de nos ancêtres païens, qui étaient cependant leurs frères ! Mais encore, n'y a-t-il pas un réel intérêt à connaître les idées religieuses qui pouvaient éclore dans une tête âryenne, au moment où commence l'histoire de l'Inde, et à savoir la morale élaborée dans un cerveau indien ? Morale étrange ! comme le fait remarquer fort bien M. S. Lévi, et qui paraît avoir uniquement consisté à éviter les fautes rituelles !

Il fait bon de repasser, et de rectifier au besoin, sous la conduite de M. Lévi, ce que nous savons déjà des Brâh-

manas. L'auteur est toujours très prudent dans ses assertions, comme il convient à un vrai savant. Ainsi, il n'admet qu'un chronologie relative pour les textes qu'il étudie. « Les Brâhmanas, nous dit-il, suivent les hymnes et précèdent le bouddhisme : la langue, le lexique, les idées, les faits tendent à la même conclusion. Quel est l'intervalle qui sépare ces trois étapes? L'imagination est libre de l'étendre ou de le restreindre à son choix. » Ce que l'auteur affirme avec raison, c'est l'unité de doctrine qui se retrouve dans les Brâhmanas, à quelque école qu'ils appartiennent: « ... Partout l'original unique apparaît vigoureusement sous les retouches..... Un système de théologie net, logique, harmonieux, se dégage spontanément des matériaux et les coordonne ; s'il ne fait point honneur au sentiment religieux du brahmanisme, il atteste du moins son habileté naturelle aux spéculations... »

Nous n'essaierons pas d'analyser un livre rédigé d'une manière très serrée, et, pour ainsi dire, algébrique. Nous n'entreprendrons pas même de signaler toutes les conclusions intéressantes qu'il serait possible d'en tirer. Nous nous bornerons à signaler celle-ci : c'est que le bouddhisme n'a pas l'originalité que d'aucuns ont prétendu lui attribuer. « Si le bouddhisme et le jaïnisme sont une réaction contre la sécheresse des doctrines sacerdotales, l'un et l'autre leur empruntent une part de leurs matériaux... Ce n'est point un hasard, si les vocables consacrés d'*arhat* et de *buddha* figurent déjà dans les Brâhmanas; les dogmes mêmes que ces mots symbolisent, y résident aussi en germe et déjà tout près d'éclore. Le brahmanisme des Brâhmanas est si bien le père du bouddhisme, qu'il lui a légué une regrettable hérédité : le retour à Rudra-Çiva, la récitation machinale des mantras, le formalisme absurde ou révoltant des tantras sont les rechutes chroniques où se traduit une incontestable filiation. » Cette conclusion n'est pas nouvelle pour nous, et, sous une forme peu différente, elle a été exposée par des savants éminents. Tout de même, nous avons été heureux de la voir affirmer de nouveau par un indianiste aussi compétent que M. Sylvain Lévi.

3. Nous avons été heureux d'apprendre la publication d'un livre spécialement consacré à *l'Art indien*. C'est que nous connaissons si peu ce sujet, quoiqu'il ait été traité dans différentes monographies, particulièrement celle du Dr G. Le Bon ! Ce manuel, disons-le franchement, n'a pas répondu à notre attente. Nous aurions voulu qu'il fût conçu d'une manière plus large et plus suggestive ; en d'autres termes, nous aurions été heureux d'y voir une large place faite à l'histoire des institutions et des religions de l'Inde, en sorte que cette histoire éclairât l'histoire de l'art, et qu'elle en reçût elle même des lumières. Mais une pareille œuvre est encore bien difficile à cette heure. D'ailleurs, si nous nous en fions à nos souvenirs, la collection dont ce manuel fait partie n'est pas conçue dans le sens que nous préférons, et nous ne saurions reprocher à M. Maindron d'avoir imité ceux qui l'ont précédé. Nous ne voulons pas non plus insister sur certains côtés faibles de l'œuvre. M. Maindron, à côté de noms justement appréciés, celui de M. E. Senart, par exemble, en cite d'autres dont l'autorité est bien discutable, celui de M. de Milloué entre autres. Peut-être aussi serions-nous dans le vrai en critiquant les propositions du livre : l'architecture et la sculpture, vu leur importance, y tiennent trop peu de place à côté des arts décoratifs, de l'orfévrerie et des objets tissés. Mais passons.

Félicitons d'abord l'auteur d'avoir eu l'heureuse idée de prendre, en son étude, M. Sylvain Lévi pour guide. Reconnaissons aussi la justesse de ses assertions, et cette sûreté d'appréciation qui lui a fait éviter les écarts et les erreurs considérables. Si, par exemple, il a emprunté à M. de Milloué, il n'a eu garde de reproduire les étranges assertions que renferme *le Bouddhisme dans le Monde*. En résumé, ce livre est une étude consciencieuse. L'auteur exprime l'espoir qu'il pourra servir de *vade mecum* dans un musée indien, si jamais Paris en crée un : cette ambition est trop modeste. Ce rôle, il peut le remplir d'ores et déjà pour tous ceux de nos compatriotes qui veulent s'initier à une connaissance sommaire de l'art indien.

4. Le titre que M. G. Schulze a donné à son livre, n'en indique que vaguement l'objet, et la table par laquelle il débute, n'en fait pas soupconner la portée. D'après cette table des *Quæstiones epicæ*, nous pourrions croire qu'il n'y est traité que des questions d'un intérêt secondaire, relatives à la métrique. L'auteur lui-même, au commencement, semble dire qu'il a voulu discuter un propos de Martial, pour en montrer l'exagération. Le poète espagnol affirme que les Grecs changent facilement la quantité des syllabes pour les besoins du vers; or ceci est inexact, même en ce qui concerne les poètes épiques. Mais, quand nous avons achevé la lecture de cette étude, nous constatons que l'auteur a traité en réalité toutes les questions qui se rapportent à la métrique de l'épopée grecque, sans compter bien d'autres questions qui se rattachent au drame et à la poésie lyrique. Ce n'est pas tout encore, et nous le disons volontiers pour ceux qui ne s'intéressent pas à des travaux de cet ordre. Chemin faisant, l'auteur a recueilli une foule de détails, qu'il a rattachés avec art à la question principale, en sorte qu'ils ne peuvent être traités de digressions oiseuses. Il y a dans son œuvre une indéniable unité, et en même temps une variété qui provoque naturellement l'intérêt. Les étymologies grecques y sont discutées avec une science qui dénote de nombreuses lectures, et une sagacité qui témoigne d'un esprit vraiment critique. M. G. Schulze est le digne élève d'un maître éminent, le Dr Johannes Schmidt. Les détails purement techniques sont présentés avec une foule de circonstances et une abondance d'exemples qui rendent l'exposition très vivante et pleine d'enseignements. Ainsi, il rappellera les comparatifs lettiques en les rapprochant des formes grecques correspondantes. Ainsi encore, il nous fait remarquer que, dans certaines formes grecques, l'α privatif n'indique pas seulement l'absence ou la privation, mais encore le mauvais état d'une chose, et il cite à ce propos deux expressions indiquées par Aristote lui-même : ἄπους, qui n'a pas de pieds, ou qui ne peut se servir de ses pieds ; ἀπύρηνος, qui n'a pas de noyau, ou dont le noyau est

sans consistance. A propos d'Eschyle, il nous dit que le grand tragique grec garda beaucoup plus fidèlement que ses contemporains, et jusqu'à la fin de sa vie, le vieux parler d'Athènes. Il ajoute que, toutefois, il y a une raison particulière pour qu'il fasse parler une langue archaïque aux femmes de l'Orestie. C'est que les femmes sont plus conservatrices en fait de langage, au témoignage de Platon et de Cicéron. Il paraît que L. Crassus, en écoutant sa belle-mère Lælia, croyait entendre, disait-il, Plaute ou Nævius. (Nous pourrions sans peine confirmer cette observation par des faits empruntés à nos patois modernes). Il serait facile pour nous de relever d'autres faits intéressants dans le livre de M. G. Schulze.

En résumé, il arrive à cette conclusion, que la parole de Martial est presque toujours démentie par les faits. Les poètes grecs n'allongent les syllabes que dans des cas de nécessité vraie, et d'ailleurs l'allongement tombait le plus souvent sur la première syllabe du mot. Mais, en développant sa démonstration, l'auteur a touché à une foule de points intéressants. Pourquoi faut-il que nous nous plaignions de la difficulté que nous avons rencontrée à lire son livre ? Elle aurait été beaucoup moindre, s'il eût été rédigé en allemand. Le latin dont l'auteur s'est servi est étrange, et les incises dont il se compose sont trop rarement distinguées par la ponctuation. D'ailleurs, outre les notes nombreuses réparties au bas des pages, il y a dans le texte même une foule de références tachygraphiques qui en compliquent la lecture. Mais il y a en français un vieil adage toujours vrai : « Nul bien sans peine ! » Voilà pourquoi nous conseillons à nos lecteurs de prendre la peine de casser le noyau pour en retirer une amande pleine de saveur.

5. M. Max Müller porte un nom bien connu des linguistes et des mythographes, dans l'Ancien et dans le Nouveau Monde. Parmi les tenants de la grammaire comparée, il compte, à l'heure qu'il est, peu de partisans. C'est le sort de la vieillesse. On a beau avoir rendu une science populaire, et c'est en vain qu'on lui a conquis de nombreux

adeptes : on a vieilli, on est dépassé, et, en fin de compte, oublié. Dans le domaine de la mythologie, c'est autre chose : le sillage tracé par l'esquif du savant professeur d'Oxford n'est pas encore effacé, et ses disciples n'ont pas cessé de défendre la doctrine du maître. Il reste le chef incontesté de l'école âryenne, appelée aussi l'école mythologique : il enseigne que la mythologie est le produit d'une véritable « maladie du langage ». Peut-être aurait-il été plus exact en parlant de « maladies de la pensée ». Quoi qu'il en soit, voici sa théorie, que nous demandons la permission de rappeler, pour aider la mémoire de nos lecteurs. Des malentendus, basés sur l'interprétation vicieuse de certaines expressions, ont fait prendre le change sur les phénomènes naturels, et ont amené à les transformer en personnages imaginaires, qui sont devenus les dieux. Ainsi l'adjectif *dêva*, qui signifie « brillant », a été pris en fonction de substantif : on a attribué cette dénomination à tous les agents atmosphériques qui brillaient, et ainsi on a créé les dieux. Une pareille transformation est facile à constater dans les Védas. Mais est-ce à dire qu'elle ait eu lieu chez toutes les races humaines, ou même simplement chez la race âryenne, avant sa dispersion à travers l'ancien Monde? Nous ne le pensons pas, nous ralliant en ceci à l'opinion des savants dont parle M. Joseph Bédier : « Combien, nous dit-il dans son étude sur *les Fabliaux*, combien, depuis Bergaigne jusqu'à M. Barth, ont fait effort pour dissiper l'ivresse linguistique qui nous grisait, pour dépouiller les Védas de leur autorité sacrée, pour démontrer qu'ils représentent, non pas une poésie primitive de l'humanité, mais l'œuvre artificielle d'une corporation sacerdotale fermée, non pas les conceptions des Aryas en la période d'unité de la race, mais une phraséologie exclusivement indienne ; non pas une mythologie sur la voie du devenir, mais une littérature de théologiens beaux esprits ! » (p. 31). Au surplus, quand il n'y aurait pas cette objection très sérieuse contre la théorie de M. Max Müller, nous voudrions, avec M. Charles Ploix (*La Nature des dieux*, p. III), être éclairé sur ces deux points : 1° Quelle est la nature précise du phéno-

mène personnifié par chaque dieu ? C'est la question sur laquelle ont porté principalement, jusqu'ici, tous les efforts des mythologues, et cependant elle demeure ouverte : car, pour beaucoup de dieux (*nous dirions, nous, pour presque tous*), l'entente ne s'est pas encore établie. 2° Comment l'homme a-t-il pu attribuer à ces phénomènes physiques toutes les facultés qui en ont fait un dieu ? Cette seconde question ne me paraît pas avoir été systématiquement abordée. Il semble qu'on ait considéré le seul fait de l'adoration du phénomène comme suffisant pour expliquer tout le reste. Mais ce serait admettre, comme dans le cas des hommes divinisés, que la conception de la divinité a été antérieurement acquise : ce qui renverse le problème, mais ne le résout pas. »

Par malheur pour les théories de l'école âryenne, une jeune école s'est posée vis-à-vis d'elle en rivale, et compte pour le moment un certain nombre d'adeptes. « L'école agriologique », pour lui conserver le nom que lui a donné M. Max Müller, est sans doute partie de ce principe que l'homme est partout le même, et que dans tous les pays il passe par toutes les phases de la même évolution psychologique. Elle s'est dit qu'il était inutile d'étudier l'histoire des mythes dans des témoignages très discutés, et dont l'autorité est vraiment trop contestée. Elle a pensé qu'il valait mieux diriger ses observations sur les sauvages d'aujourd'hui. Leur état d'âme doit nous montrer ce qu'était celui des Aryens, quand ils créaient ces mythes et ces dieux qui parfois nous scandalisent si fort. Pour employer les expressions de l'un d'eux, M. Gaidoz, « la mythologie s'explique par le folk-lore, et les récits mythiques sont la combinaison et le développement d'idées du folk-lore. » M. Andrew Lang en Angleterre, MM. Gaidoz et Marillier en France, d'autres encore que nous ne voulons pas rappeler ici, ont soutenu bravement cette théorie, et obtenu un succès qui a éclipsé celui de M. Max Müller.

Qu'a fait le célèbre professeur d'Oxford ? D'abord, il ne croit pas au succès de ses adversaires ; car il dit, dans le livre que nous avons sous les yeux : « Nous nous accordons

tous sur un point : les divinités et les héros de la mythologie ancienne représentaient jadis les agents inconnus qu'on soupçonnait au-dessous des phénomènes de la nature ; il n'est personne de nous, que je sache, qui n'en convienne... » D'autre part, il propose la paix à ses adversaires, en admettant les études agriologiques, pourvu qu'elles soient conduites avec un esprit vraiment scientifique. Mais, pour parler franchement, son livre peut apporter des faits nouveaux, interprétés d'une manière plus ou moins ingénieuse, plus ou moins hypothétique : il ne change rien à notre précédente manière de voir, parce qu'il ne présente aucun argument inédit et propre à convaincre. Il s'agit ici, paraît-il, non pas d'un traité en règle, conçu d'après un plan savant et composé de parties liées par une logique rigoureuse C'est, au contraire, une réunion de travaux publiés à différentes époques. Tant mieux : car ceci nous explique et les longueurs et les lacunes de ce gros volume.

Pour le lire, il faut être d'abord au courant des questions dont l'auteur s'est occupé. Pour en poursuivre jusqu'au bout la lecture, il est nécessaire de ne pas se laisser choquer par des affirmations gratuites qui surgissent de temps en temps, et surprennent de la manière la plus désagréable. Celle-ci, par exemple, qui d'ailleurs est la plus étrange de toutes : « Le concept d'un « dieu » au singulier est le plus impossible et le plus contradictoire qui jamais soit sorti d'un cerveau humain. A peine peut-on l'appeler un concept, bien que ce soit un mot. Ce n'est qu'au point de vue historique que l'évolution de ce mot devient intelligible et vraiment intéressante..... » (p.48).

Il est inutile d'ajouter d'autres citations, n'est-ce pas ? En résumé, ce livre peut être utile aux esprits solides, qui cherchent des faits à interpréter, et qui trouveront parfois un malin plaisir à recueillir un aveu de la bouche du célèbre mythographe. Par exemple, il avoue quelque part qu'il fallait avoir une certaine idée de la divinité pour changer en dieux des phénomènes de la nature. Mais alors d'où venait cette idée aux races primitives ? Qu'il est triste de voir un érudit avoir tant remué les problèmes de la mytho-

logie, pour aboutir aux doctrines désolantes qui déparent son dernier ouvrage, et ne pas ouvrir les yeux à la lumière qui vient du Verbe divin !

6. Nous terminons cette revue, en parlant d'un volume de Pierre Loti qui présente un réel intérêt à tous ceux qui s'occupent de la Palestine et des races sémitiques. Il s'agit du tome VII des *Œuvres complètes*, qui comprend les étapes d'un voyage dont l'Arabie Pétrée est le point de départ, et la ville de Brousse, sur la Mer noire, le terme d'arrivée.

Si nous n'avions que le récit des impressions d'un touriste, nous n'aurions pas pris la peine de nous y arrêter. Que nous importent les incidents vulgaires d'un voyage dont les acteurs n'ont rien su voir, rien su décrire ? Mais M. Pierre Loti est un observateur d'une rare puissance d'intuition : l'acuité de son regard distingue les détails les plus insignifiants au premier abord, pour les rapprocher avec science et habileté, et en former un admirable tableau. Au lieu de phrases sonores et de couleurs vulgaires, nous rencontrons ici une langue précise et soignée, un dessin et des nuances disposés avec un art exquis. Au reste, sans se poser en savant, l'auteur connaît l'histoire et l'archéologie : il rappellera au besoin que la moderne Akabah est l'Aziongaber dont parle la Bible, et que les Bédouins pillards dont il doit se garder, sont les descendants de ces habitants de Cedar qui avaient un si mauvais renom dans Israël.

Donc, il part de l'Egypte pour Jérusalem, en traversant l'Arabie Pétrée. Entre ces deux points extrêmes, il y a des chemins plus commodes et plus sûrs, des voies fréquentées par les Anglais et les touristes qui se soucient du confortable. Mais l'auteur veut voir « le désert », et en particulier Pétra, la capitale au sinistre renom. Il ne peut venir à bout de son dessein. Arrivé à Akabah, il se trouve arrêté par la politique ombrageuse du cheik ; il s'estime heureux de n'avoir pas été obligé de retourner en Egypte, et de pouvoir gagner la Palestine, avec une escorte commandée

par un des fils de ce cheik. D'ailleurs, dans son itinéraire, il a pu voir le Sinaï, dont son récit nous laisse un souvenir inoubliable et tout en relief.

M. Pierre Loti arrive ensuite en Judée par Gaza : c'est à la fin du mois de mars, et la nature commence à peine à s'éveiller. Il ne rencontre guère dans le pays que le vert des orges ou des blés, ou certaines fleurs printanières, les iris, les anémones, les asphodèles. Mais combien de souvenirs dans cette terre remuée par les miracles, et surtout dans Jérusalem, où il s'arrête avec une préférence bien justifiée ! L'auteur en visite les monuments sous la conduite d'un savant Dominicain, et nous sommes heureux de le suivre dans cette longue et minutieuse visite. Il y a loin de son récit à tant de descriptions banales qui ne font ressortir aucun détail. Bethléem, Hébron, la vallée de Josaphat, le Gethsémani, Jéricho et la Mer morte, nous apparaissent dans un relief que nous ne leur avions jamais connu. Nous ne faisons d'exception que pour Chateaubriand, le peintre inimitable, quand il prend la peine d'achever un tableau. Nous devons exprimer un vif regret : c'est que M. Pierre Loti n'ait pas quitté ses préjugés de protestant pour aborder Jérusalem, et qu'il n'ait pas trouvé dans cette ville la foi avec laquelle l'homme comprend tout, explique tout. C'est pour cette partie surtout que nous sommes obligé de formuler les plus expresses réserves, et de dire que certains lecteurs doivent prendre garde à ce livre plein de séduction.

Après la Judée, c'est la Galilée, dont l'auteur parle ainsi dans sa préface : « J'ai parcouru la triste Galilée au printemps, et l'ai trouvée muette sous un immense linceul de fleurs. Les ondées d'avril y tombaient encore, et elle n'était qu'un désert d'herbages, un monde de graminées légères, prenant vie nouvelle au chant d'innombrables oiseaux. Les grands souvenirs, les débris, les ossements semblaient plus profondément y sommeiller, sous ce silencieux renouveau des plantes, — et j'ai voulu, dans mon récit, les remuer à peine... » C'est caractériser très exactement la partie du livre à laquelle nous sommes arrivés. Toutefois

l'auteur nous donne des renseignements fort intéressants sur Béïtine, l'ancienne Béthel, Naplouse, la Sichem de la Genèse, avec ses derniers Samaritains, Samarie, Nazareth, le Thabor et l'Hermon. — A propos de la bataille de Hittînn, nous prendrons la liberté de soumettre une rectification à l'illustre Académicien. Renaud de Châtillon avait bu un sorbet quand il fut tué par Saladin ; seule-le sultan s'excusa de violer les lois de l'hospitalité, en disant que la coupe avait été présentée sans son aveu au prince franc. Quant aux autres seigneurs, ils ne furent pas massacrés : ce sort fut réservé aux chevaliers du Temple et de l'Hôpital, après la reddition du château de Tibériade.

Le livre se termine par des visites à Damas, à Baalbeck, et à la « Mosquée verte », le joyau et la gloire de Brousse.

Pour résumer notre impression dernière, M. Pierre Loti n'est pas à conseiller à tous les lecteurs. Mais il nous a donné, des pays qu'il a visités, une impression nette, précise, extraordinaire et ineffaçable.

7. L'étude consacrée par le R. P. Roussel à la *Cosmologie hindoue daprès le Bhâgavata Purâna*, est méritoire à plus d'un titre. Elle l'est d'abord, à cause du long travail qu'elle a nécessité : extraire un manuel du poème vishnouite, sans se laisser rebuter par les contradictions qui surgissent à chaque pas, sans se perdre dans le dédale des assertions parfois les plus étranges, c'est assurément une tâche très laborieuse, dont nous devons être reconnaissant à l'auteur. Nous avons aussi à le féliciter de la méthode parfaite et de la clarté que nous avons constatées dans l'exposition des détails. Mais, ce qui nous a plu par-dessus tout, c'est la conscience scientifique dont il a fait preuve dans l'ensemble de son travail.

L'étude du *Bhâgavata Purâna* présente une importance toute particulière pour l'apologétique chrétienne, et nos adversaires se sont efforcés de montrer qu'il a inspiré les récits du Nouveau Testament, que Vishnou-Krishna est le type de Jésus-Christ. La question de date est naturellement ici d'une importance capitale, et c'est déjà un point

essentiel d'acquis, quand nous entendons les savants les plus qualifiés dire que le poème hindou est de beaucoup postérieur à l'Evangile. Mais, pourrions-nous en reporter la date au xve siècle de notre ère, il ne faudrait pas, dit l'auteur, nous hâter de triompher. L'auteur du Purâna y a utilisé des matériaux beaucoup plus anciens, dont il est nécessaire de fixer la date avant de rien affirmer. « Nous comprenons fort bien, dit le R. P. Roussel, que les ennemis du christianisme se hâtent de conclure en faveur de leurs préjugés de sectaires : la vérité, si on vient à la connaître, pourrait les gêner considérablement. Mais ce qui se comprendrait moins facilement, ce serait de voir des écrivains catholiques imiter ce procédé aussi maladroit que déloyal... Travaillons à élucider la difficulté : nous désintéresser des questions de ce genre serait faire la part vraiment trop belle à nos adversaires... Encore est-il que nous devons renoncer à tout procédé empirique, pour en laisser à d'autres le monopole exclusif; gardons-nous de rien conclure avant d'avoir assemblé toutes les données du problème et de l'avoir scientifiquement résolu. »

D'ailleurs, laissant de côté cette question de date, un examen approfondi révèle des différences essentielles entre le christianisme et le vishnouisme. Laissons ici encore parler l'auteur : «... Lu avec les yeux d'un chrétien, le *Bhâgavata* paraît souvent chrétien lui-même : mais alors on prête à son auteur des idées qu'il n'a pas, qu'il ne peut avoir. Sitôt que nous le laissons à son point de vue et que nous nous plaçons au nôtre, l'illusion disparaît : nous continuons d'employer le même langage, mais pour dire des choses très différentes ; nous cessons de nous entendre. » Pour constater toute la justesse de cette observation, il n'est pas nécessaire de lire la *Cosmologie hindoue* dans son entier : il suffit de connaitre le dernier chapitre, qui résume l'ouvrage et en formule les conclusions. Nous voyons alors que le vishnouisme ne connaît pas l'idée de création ; que sa *trimûrti* ne ressemble en rien à notre Trinité ; que les avatars hindous présentent des différences essentielles avec le dogme de l'Incarnation ; que la doctrine du *Karma*

n'est pas du tout la même que notre doctrine des peines et des récompenses après la mort.

Nous sommes reconnaissant au sympathique Oratorien des renseignements que contient son étude et de la discrétion avec laquelle il a rédigé son travail. Nous recommandons ce livre à tous ceux qui veulent s'initier aux doctrines théologiques de l'Inde, au lieu de les demander à des travaux surannés et plus que médiocres.

A. LEPITRE.



BIBLIOGRAPHIE

Saint Bonaventure (1221-1274), par le R. P. Léopold de CHÉRANCÉ, O. M. C. — Un vol. in-12 de xx-230 pages. — Paris, 1899; Poussielgue, rue Cassette, 15. — Prix : 1 fr. 50.

La biographie des saints est une œuvre pleine d'attraits pour le pieux écrivain qui recueille — au prix d'un labeur hérissé de difficultés — les dépositions vivantes, sincères, irrécusables de l'histoire, et s'applique à retracer d'un pinceau fidèle la physionomie empreinte d'une beauté à la fois humaine et céleste qu'il a contemplée avec amour. Elle est pleine d'attraits aussi pour le lecteur chrétien qui veut connaître, tels qu'ils ont vécu ici-bas, ceux que la grâce divine a enrichis de ses dons et conduits au milieu des épreuves communes, et par l'exercice journalier de la vertu, jusqu'à la ressemblance parfaite avec le modèle des prédestinés.

Le nouveau livre que le R. P. Léopold de Chérancé vient d'ajouter à la bibliothèque franciscaine est, comme ses précédentes publications hagiographiques, le fruit d'un zèle digne d'éloges autant que d'un travail consciencieux : il rencontrera, nous n'en doutons pas, auprès du public auquel il s'adresse, le même accueil empressé et la même sympathie que méritaient les volumes consacrés à S. François d'Assise, à S. Antoine de Padoue, à Ste Claire d'Assise et à Ste Marguerite de Cortone. Ce sont en effet des figures bien attachantes que celles des personnages, humbles ou illustres selon le monde, dont la vie intime ou mêlée aux événements du dehors est une manifestation de la merveilleuse bonté de Dieu envers les hommes, en même temps qu'elle demeure pour l'Ordre Séraphique un patrimoine d'honneur et un stimulant de sanctifica-

tion. A côté du Patriarche des Frères Mineurs et parmi les plus excellents rejetons de sa glorieuse lignée, il convenait de faire revivre S. Bonaventure, l'enfant de Bagnorea, miraculeusement arraché à la mort, grâce aux mérites du vénéré Fondateur, et devenu par reconnaissance membre de la famille spirituelle qu'il devait à son tour édifier par le spectacle de ses vertus, par l'influence de sa doctrine, par la sagesse de son gouvernement.

Certes, la tâche était malaisée : d'une part, la pénurie des documents contemporains, de l'autre, les incertitudes de la critique, qui n'osait jusqu'à ce jour se prononcer sur le nombre et l'authenticité des œuvres du docteur séraphique, mettaient des entraves aux investigations de l'historien, désireux de connaître à fond et de reproduire très fidèlement la physionomie originale et le vrai caractère de son héros. Sans se laisser décourager, le R. P. Léopold de Chérancé a su puiser aux sources les plus autorisées et profiter de la lumière que les érudites recherches du P. Fidèle de Fanna et de ses continuateurs, les Franciscains de Quaracchi, ont apportée sur plus d'un point obscur. Qu'il n'ait pas réussi à résoudre certains problèmes et à combler toutes les lacunes — comme il l'avoue d'ailleurs modestement — aucun de ceux qui ont expérimenté les difficultés de semblables entreprises ne songera à le lui reprocher. Il faut le louer au contraire d'avoir compulsé avec un soin patient et consciencieux les meilleurs matériaux d'étude et d'y avoir judicieusement recueilli, pour les grouper habilement, les traits épars qui donnent du relief au tableau, en harmonisent l'ensemble et l'imprègnent de vérité. On aimera à parcourir les phases d'une vie si bien remplie : c'est une série de portraits qui captivent le regard. Le religieux novice, l'étudiant, le professeur, l'écrivain mystique, l'exégète, l'éloquent prédicateur, le poète, le saint, le dévot serviteur de Marie se montrent à nous tour à tour sous un aspect saisissant.

L'intérêt n'est pas moins vif dans les chapitres où sont rappelées les relations d'amitié entre saint Bonaventure, saint Thomas d'Aquin, saint Louis, roi de France, [le Bienheureux Pierre de Tarentaise (1) et plusieurs autres saints personnages, l'action

(1) Signalons au Révérend Père une omission, qu'il faut sans doute attribuer à un *lapsus* d'imprimerie : dans l'énumération des principaux saints et bienheureux contemporains (tableau, p. XIX), ne figure pas le nom du B. Innocent V, † 1276.

pacificatrice que le Ministre général des Frères Mineurs exerça au profit de l'Eglise et des âmes dans les circonstances épineuses, les discordes intestines et les démêlés de diverse nature qui lui fournirent plus d'une occasion de déployer son zèle de la justice et les ressources de son ingénieuse charité, enfin son élévation à la pourpre romaine l'influence du cardinal-évêque d'Albano dans les affaires ecclésiastiques, et la grandeur de son rôle au concile de Lyon pour l'union des Grecs. Les dernières pages seront particulièrement goûtées par les habitants de Lyon, « la ville si fidèle aux souvenirs »; car elles redisent sa mort précieuse devant le Seigneur, le deuil de l'Eglise tout entière, les solennelles funérailles célébrées dans le couvent des Cordeliers, les honneurs rendus à la mémoire du vénéré défunt, son élévation sur les autels, les bienfaits que le ciel ne cessa d'accorder à son intercession, le culte de ses miraculeuses reliques jusqu'au jour néfaste où la fureur sacrilège des huguenots profana le sanctuaire, puis la foi et la piété des fidèles s'empressant de réparer l'outrage et de rétablir le courant de dévotion qui se continue à travers les siècles.

Au frontispice du livre une héliogravure représente le saint Docteur d'après Raphaël : alors même qu'elle ne serait pas d'une fidélité irréprochable, l'image est belle et digne d'être pieusement contemplée. L'historien a dessiné, lui aussi, un beau et très ressemblant portrait, qui mérite d'être mis sous les yeux de nombreux admirateurs : il plaira et produira — nous le souhaitons comme lui — des fruits de salut.

Fr. Marie-Joseph Belon, *O. P.*

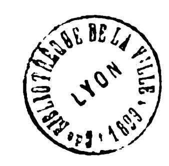
Histoire contemporaine, par M. Samuel Denis, tome second. Un vol. in-8° de 520 pp. Paris, Plon, 1898.

Nous avons déjà analysé le premier volume de ce remarquable ouvrage dont la publication avance rapidement. Voici le *tome second*, qui suit le gouvernement de la Défense nationale depuis l'émeute du 31 octobre jusqu'à la convocation de l'Assemblée. Sur cette période douloureuse qui embrasse la plus notable partie du siège de Paris, la guerre en province, la dictature de Gambetta et les négociations de l'armistice, des travaux de valeur ont été composés. Nous avons eu l'histoire *anecdotique* avec les notes, journaux, mémoires et souvenirs de toutes sortes éclos après la tempête, puis l'histoire *militaire* avec sa

longue série d'ouvrages qu'a fermée — pour quelques mois seulement — le livre de M. le commandant Rousset, enfin l'histoire *politique* et philosophique avec les vigoureux articles de M. Lamy dans la *Revue des Deux-Mondes*. M. Denis se contente de nous offrir, sur l'ensemble des événements, une histoire tout unie, et à qui ne convient spécialement aucune épithète, c'est-à-dire des faits nettement exposés et discutés, des conclusions solidement déduites et éloquemment soutenues.

Les matériaux se présentaient en abondance; outre les ouvrages cités plus haut, l'auteur a dû fouiller les volumineux dossiers des enquêtes parlementaires et les correspondances officielles. Tâche immense et qui a multiplié, on le devine, les difficultés de la mise en œuvre. Qui ne voit, au surplus, combien il était malaisé de transporter le lecteur sur tant de théâtres différents! A Paris, à Tours, à Bordeaux, sur les divers champs d'opérations, les événements se précipitent et s'enchevêtrent. M. Denis a eu le mérite de nous conduire aux deux centres principaux d'action, Paris et la province, sans user de redites, sans rien ôter à la clarté du livre. Quant aux documents qui y foisonnent, ils sont admirablement triés parmi les plus caractéristiques : j'observe seulement qu'on voit rarement paraître ceux qui atténuent ou excusent certaines fautes, ceux qui ont trait à certains détails techniques, intéressants pourtant à contrôler. Le ton est d'un réquisitoire. Et cela s'explique : il est bien difficile d'être tendre pour quelques-uns des hommes politiques du 4 septembre. Et puis, comment l'écrivain ne se laisserait-il pas gagner par l'émotion, alors qu'il « revit » ces heures terribles auxquelles nul Français, après un quart de siècle écoulé, ne parvient à songer sans en frémir! Cependant l'ouvrage de M. Denis serait plus digne encore du nom d'*histoire*, s'il était moins un *discours*...

C. B.



Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel VITTE, rue de la Quarantaine, 18.



LE CARÊME DE 1699 (1)

En carême, la législation religieuse impose le jeûne à nos estomacs et le maigre à nos tables ; mais en compensation nous sommes conviés à des festins spirituels aussi copieux que bien ordonnés. La carrière de l'éloquence chrétienne concorde avec la période des pénitences sérieuses et des mortifications obligatoires.

L'attention est toute au sermon ; il intéresse les plus distraits, il provoque les plus nonchalants, il attire les moins dévots. On se gêne pour y courir ; on l'écoute avec attention; on en sort pénétré des vérités entendues. Il rentre dans le programme de la journée ; on en cause, on l'apprécie, on le vante ou on le critique, mais la mode, tolérante pour ces semaines exceptionnelles, permet de lui faire une place, dans les conversations de salon, les colonnes de journaux, entre le dernier roman à clefs, le succès persévérant de *Cyrano de Bergerac*, les péripéties du « complot » et de « l'affaire », les réceptions à l'Académie française, les « assassinats » de la Guillotière.

Il eût vraiment été, de ma part, téméraire et presque indécent de m'éloigner de ces préoccupations communes et de ne pas mettre en parfait accord vos esprits et le mien; de là cette étude, qui ne sera peut-être pas très-passionnante, mais qui ne sera pas dépourvue, à défaut d'importance, de piquant, d'inattendu et même d'à-propos.

(1) Conférence faite aux Facultés catholiques, le 3 mars 1899.



Appelé à la place où je viens de monter devant vous, non sans quelque embarras et quelque appréhension, invité dans une enceinte qui ne m'est familière que par la réputation des leçons qui s'y donnent et des applaudissements dont vous les couvrez, auprès de maîtres illustres dont les talents servent l'Eglise et la science, au moins autant qu'ils les honorent, je n'ai d'autre titre, pour m'accréditer devant vos légitimes exigences, que la haute et gratuite bienveillance qui m'a tendu les bras du fauteuil de conférencier.

Ma hardiesse toutefois n'a pas cédé à la tentation d'une actualité trop rapprochée et trop brûlante ; il convenait de ne pas troubler les prédicateurs en chantier, dans leur tâche de vous instruire, de vous plaire et de vous convertir ; ils s'en acquittent à la perfection ; s'embarrassant très peu des jugements portés sur eux, nous n'avons pas à discuter de leur valeur, à balancer leurs mérites, mais plutôt à user de leurs leçons ; leur ministère sera fécond, non pas s'il est couvert de tous les suffrages, mais s'il ramène un grand nombre de pécheurs au bien et d'incrédules à la foi.

Ce que je vous propose est beaucoup plus simple ; c'est un chapitre d'histoire littéraire, vieux déjà de deux siècles ; une promenade à des catacombes où dorment ensevelies des voix qui furent persuasives et applaudies. Je n'aurais rien à vous apprendre sur l'éloquence de la chaire contemporaine. Souffrez que remontant exactement deux cents ans en arrière, comme pour célébrer nous aussi, en petit comité, un de ces centenaires à la mode, je vous prie d'être pour une fois, en passant, confondus dans les auditoires qu'avait évangélisés Bourdaloue, auxquels Bossuet avait arraché des larmes d'attendrissement, en pleurant Henriette d'Angleterre, que Massillon, dans Saint-Eustache, souleva de la plus vive et de la plus terrifiante émotion, lorsqu'il fit le partage des élus et en montra un si petit nombre parmi les brebis, à la droite du Souverain Juge.

I

Ce sera l'éternel honneur de la religion, dans un règne où tout fut porté à l'apogée d'une perfection idéale, d'avoir rencontré des interprètes qui revêtirent ses préceptes et ses mystères du plus sublime des langages et persuadèrent à cette société, enivrée de toutes les gloires et enorgueillie par les plus brillants mérites, à force de savoir se faire écouter, le néant des grandeurs terrestres et la folie de la Croix.

Dans cette époque de croyance universelle, la tribune sacrée était entourée de respects unanimes ; la piété y conduisait des foules attendries et ceux, que leurs convictions n'avaient pas décidés, venaient encore par habitude, par mode ou par désœuvrement. Plus d'un prédicateur s'est même plaint, en termes peu voilés, que les assemblées ressemblaient trop à de mondains spectacles : le respect dû aux églises en souffrait de graves atteintes et le silence ne s'y obtenait pas toujours autant qu'il eût été nécessaire et décent.

Pour peu que la vogue s'en mêlât, la réunion devenait presque tumultueuse ; les laquais, envoyés dès l'aube, pour garder les places, se disputaient sans pudeur et causaient sans retenue ; les loueuses de chaises réclamaient à grands cris une location exorbitante ; au dehors l'encombrement des carrosses amenait de bruyantes querelles et du haut de leurs sièges, les cochers vidaient leur répertoire salé de grossières invectives.

On n'a plus aujourd'hui à redouter de tels inconvénients ; c'est à d'autres abus que nous sommes exposés. Nos auditoires sont tranquillement et dévotement assis, mais ils sont aussi clair-semés que silencieux, aussi lents à se former que faciles à s'assoupir. On n'établit plus de paris, la cote des prédicateurs a cessé; mais la jeunesse dorée aurait quelque honte à sacrifier publiquement une actrice à un

missionnaire; les matinées théâtrales dépeuplent les vêpres et La Bruyère, irrespectueux peut-être, quand il a dit que les hommes ont l'habitude de courir partout où les femmes s'assemblent, ou bien changerait d'avis, ou bien confesserait que la galanterie française a perdu ses ardeurs et transformé ses batteries.

Moins entourés, sinon moins écoutés, avec autant d'activité, mais jouissant d'un plus faible crédit, nos orateurs ne sont pas aussi nombreux qu'autrefois. Quel que soit l'intervalle, entre les années 1699 et 1899, la comparaison est très facile à établir.

Nous possédons encore les listes des prédicateurs chargés des stations quadragésimales à Paris; elles s'imprimaient chaque année et des marchands les criaient et les vendaient dans toutes les rues. La capitale, à cette époque, n'était ni beaucoup plus étendue, ni surtout plus peuplée que notre Lyon actuel; cependant on n'y indiquait pas moins de 182 églises dotées d'un orateur, c'est-à-dire cinq fois autant qu'il vous en est offert dans notre pieuse cité. Les paroisses aujourd'hui se sont à peu près réservé la prérogative et la charge de ce solennel enseignement; alors les couvents, les hôpitaux, les abbayes d'hommes et de femmes, et chose touchante! les prisons elles-mêmes multipliaient pour les fidèles les occasions de s'instruire et de se pénétrer de plus en plus des maximes et de l'esprit évangéliques.

Dans ce nombre, on rencontrait certains lieux privilégiés, où l'affluence était plus considérable; les centres aristocratiques alors de Saint-Paul, Saint-Gervais, Saint-Eustache l'emportaient sur les faubourgs; quelques monastères étaient adoptés de préférence comme les rendez-vous de la dévotion mondaine par la plus élégante société de naissance et de fortune. Les Carmélites de la rue Saint-Jacques, en particulier, les Enfants-Rouges près du Temple, les Nouvelles-Catholiques de la rue Sainte-Anne, que Fénelon avait dirigées, avant d'être nommé précepteur du duc de Bourgogne, l'emportaient au-dessus de toutes les autres communautés.

Je ne parle pas de Versailles et de la chapelle du château;

prêcher devant Louis XIV et devant la cour, c'était en quelque sorte s'adresser à la France entière, et s'il ne se fût point agi d'un ministère sacré, où l'homme et les considérations humaines doivent s'effacer, cette chaire aurait été regardée comme la plus élevée et la plus retentissante, la plus fameuse à ambitionner, la plus difficile à occuper.

Cependant, quels étaient ces maîtres, dont le grand siècle, touchant à son terme, recueillit les austères exhortations pendant le dernier carême qu'il entendit prêcher? Il vous plaira davantage de connaître leurs personnes que d'entendre disserter sur leurs talents ou leurs opinions. Une anecdote n'est pas un jugement. Mais, quoi qu'on en ait dit, les idées générales ne sont que l'armature de l'histoire et de la critique. Les physionomies individuelles ont des traits qui leur appartiennent en propre; il est légitime de les conserver ; la variété concourt à l'harmonie.

Ces deux centaines de vaillants porteurs de la bonne nouvelle venaient des quatre points cardinaux : le clergé, les ordres, anciens et nouveaux, les congrégations séculières fournissaient leur contingent; l'armée de la parole sainte mettait alors en ligne de bataille depuis ses chefs les plus célèbres jusqu'aux plus obscurs de ses soldats; on voyait apparaître les costumes les plus divers, les titres les plus pompeux ou les plus obscurs, les mozettes des chanoines et la bure des franciscains, le froc blanc du feuillant et le surplis du jésuite, l'hermine du docteur de Sorbonne, la soutane noire de l'oratorien ou du barnabite, le bonnet carré du curé, la pourpre épiscopale.

Permettez-moi de préciser et de vous fournir quelques chiffres dans ces diverses catégories d'ouvriers évangéliques. Il ne s'agit pas de décider de rang et de supériorité, mais un peu de statistique n'est jamais superflue.

La chaire royale était échue à un capucin, le P. Séraphin, gardien de Meudon, et vingt de ses confrères étaient répandus dans les plus populeux quartiers de Paris; en joignant à leur groupe les cordeliers, les récollets, les tertiaires de Picpus, nous arriverions à trente-trois disciples du patriarche d'Assise; aucune autre association n'atteignait, il

s'en faut de beaucoup, à ce degré. Avait-on voulu flatter Louis XIV et Mme de Maintenon par un choix semblable au leur? Espérait-on que la foule, traitée comme les duchesses et les gentilshommes, lutterait avec eux d'empressement et de docilité? Je n'ose en décider. Le mieux est d'affirmer que, si le zèle de ces infatigables ouvriers en fut excité, leur humilité n'en fut pas ébranlée. Ils montaient en chaire, comme ils couraient aux incendies, avec l'unique préoccupation d'arracher les impies aux flammes éternelles, dont ils étaient menacés, après les avoir imprudemment allumées.

Après les franciscains, les pères de la Compagnie de Jésus occupaient le plus d'églises; ils en avaient dix-sept. Onze prêtres de l'Oratoire, neuf dominicains, six feuillants coopéraient à l'œuvre commune; je passe les augustins réformés ou chaussés, les doctrinaires, les barnabites, les carmes grands et petits. Les bénédictins de Saint-Maur n'étaient que deux; la science historique cite avec une renommée incomparable les Mabillon et les Montfaucon et tant d'autres de leurs confrères, mais les noms de Dom Guillaume Odièvre et de Dom Hubert Maillard sont totalement ignorés. Nous rencontrons aussi deux religieux minimes; enfin un seul théatin, le P. Ange Quinquet, tout à fait aux premiers pas d'une carrière qui ne sera pas sans éclat.

Les ecclésiastiques séculiers ne le cèdent pas aux réguliers en nombre et en notoriété; ils remplissent vingt-six chaires, et quelques-unes des mieux entourées, comme Saint-Jean-en-Grève, Saint-Sulpice, les Enfants-Rouges. La plupart de ces hommes recommandables sont docteurs en Sorbonne et appartiennent à la société; d'autres, pourvus d'un bénéfice en commende, s'appliquent à rendre leurs loisirs studieux et leurs revenus légitimes.

Dans cette nomenclature notre regret a été de n'apercevoir que deux curés : l'un, Mre Hideux, de la paroisse des Saints-Innocents, fut un théologien de valeur et un janséniste de marque; l'autre, M. Le Breton, de Saint-Hypolite, n'est pas sorti de son obscurité. Un unique vicaire, l'abbé Le Maître, attaché à Saint-Martin, essaya son zèle

à Saint-Antoine de la Miséricorde. Il paraît bien que de tout temps la sollicitude pastorale n'a pas été une féconde nourricière des qualités oratoires; les parties du ministère évangélique, pour être bien remplies, doivent se diviser; on ne peut ambitionner tous les dons ensemble et cumuler de sang-froid la sagesse de l'administrateur et les audacieuses libertés du prêcheur; les règles de la comptabilité n'ont que de très lointains rapports avec les préceptes de la rhétorique.

Paradoxe ou préjugé qu'un tel raisonnement : je crains bien que le siècle futur n'en soit aussi esclave que ses devanciers.

De ces maîtres divers de la morale et du dogme catholiques, une très petite minorité seulement a échappé à l'oubli; la postérité n'a pas conservé le souvenir de plus de dix ou de douze noms sur ce long catalogue et la gloire, mère de l'immortalité, a perpétué pour un seul d'entre eux les applaudissements unanimes qui saluèrent son apparition et son génie.

L'événement capital de cette station fut en effet le début du père Massillon à l'Oratoire de la rue Saint-Honoré ; tous les autres pâlirent devant sa réputation, soudainement portée aux nues ; l'opinion déclara immédiatement que l'évêque de Meaux avait trouvé son héritier et Bourdaloue un rival.

Les Parisiens avaient été conquis et enlevés dès le premier discours, et, comme pour confirmer le sentiment de la ville, les courtisans, à Versailles, se détachaient de l'homme dont ils avaient été absolument fanatiques, trois ans auparavant ; ils réclamaient d'entendre le jeune disciple du cardinal de Bérulle, pour se dédommager de l'ennui que leur infligeait le père Séraphin, victime d'un dénigrement exagéré, comme plus tôt il avait été l'objet de flatteries outrées.

Nous reviendrons tout à l'heure à ces deux prédicateurs, les plus en vue, et nous reprendrons un parallèle, qui est toute une leçon, sur la mobilité du sentiment public et les dangers d'un engouement irraisonné.

Mais auparavant, pour n'être pas infidèle à notre programme, il est nécessaire de nous arrêter, au moins quelques instants, à esquisser la physionomie des autres principaux stationnaires; si leur éclat subit une passagère éclipse devant l'astre nouveau qui se levait dans le ciel oratorien, ce n'est pas un motif de taire leurs services, ni de perpétuer l'ombre sur des talents sérieux, utiles, dépensés avec désintéressement à propager la vérité et à préparer le salut des âmes.

Depuis douze ans déjà, Bossuet, fléchissant sous le poids des années et des occupations, ne se faisait plus entendre; le prince de Condé avait eu, sur son cercueil, les derniers efforts de cette voix qui tombait et les restes d'une ardeur qui n'aurait jamais dû s'éteindre. La vieillesse arrêtait aussi Bourdaloue; sa dernière station à Versailles datait de deux ans et, dans celle-ci, il ne parut qu'une fois, le troisième dimanche, dans la chapelle des Nouvelles-Catholiques. Mais plus encore que l'illustre prélat qu'on plaçait au-dessous de lui, par ses exemples et par son influence, il avait provoqué des imitateurs ; il demeurait vraiment le roi des prédicateurs, parce que, s'il n'était plus le prédicateur des rois, il semblait avoir posé les règles immuables du genre et fixé pour toujours les conditions de plaire et de convaincre, en exposant une doctrine aussi sévère dans ses principes que précise dans ses applications.

Ses confrères, les fils de saint Ignace, montrèrent une rare émulation à s'engager sur ses traces; ils le choisirent pour modèle; ils adoptèrent sa manière, ses procédés, son style; ils mirent, comme lui, au service d'une théologie aussi éloignée d'un relâchement complaisant que d'une sévérité outrancière et rebutante, une raison toujours sage et discrète, armée d'une dialectique invincible, guidée par une expérience consommée du cœur humain, de ses passions, de ses faiblesses et de ses retours. Il y eut le genre Bourdaloue; l'initiative et l'originalité en souffrirent peut-être; mais les bénéfices l'emportèrent sur les inconvénients; il se créa ainsi une puissante école oratoire, où le bon goût n'entravait point les hardiesses nécessaires, où la mesure,

la justesse, la solidité suppléaient avec avantage à l'élégance et à l'esprit, où les qualités les plus sérieuses assuraient à l'Evangile des triomphes durables et gagnaient à ses interprètes une estime qui ne fléchissait pas.

Au premier rang de ces disciples, tout à fait à côté du maître, ou plutôt maîtres à leur tour, on distingue les PP. Gaillard et La Rue; le premier était, en cette année 1699, à Notre-Dame, le second à Saint-Gervais, presque en face, sur la rive opposée de la Seine.

Personne, pas même celui que Mme de Sévigné avait surnommé avec esprit, mais je ne sais vraiment pourquoi, le *Grand Pan*, ne prêcha aussi fréquemment à Fontainebleau, au Louvre et à Versailles que le P. Honoré Gaillard; il compte à son actif huit carêmes et cinq avents, treize stations à la cour; il y avait débuté le 1er novembre 1681, il en prit congé le vendredi-saint de l'année 1716.

Dix ans auparavant, en 1689, à Saint-Germain-l'Auxerrois, la spirituelle marquise, dont je viens de citer le nom, l'avait suivi assidûment; elle écrivait à sa fille, alors en Provence, qu'il y faisait des merveilles; elle avait en particulier assisté à l'homélie sur la Samaritaine et avait trouvé le sujet parfaitement traité: « Au moins, écrit-elle, la pécheresse ne fut point déshonorée : quelle douleur de la voir défigurée par des prédicateurs indignes. Cela m'afflige. »

Saint-Simon, trop engagé dans le parti Janséniste, est beaucoup moins tendre que la gracieuse amie de Mme de Coulange; elle, très éclectique, lisant Nicole, se délectant dans l'Année chrétienne de l'abbé Le Tourneur, mais comme l'abeille, prenant à toutes les plantes de quoi composer le miel de sa spiritualité et de sa correspondance. Les *Mémoires* reprochent au P. Gaillard d'avoir été soupçonné jusques dans sa compagnie de n'en porter que l'habit. Plus d'une fois, disent-ils, il a eu besoin d'apologie et il n'y a dû son repos et les supériorités qu'il y a eues qu'à sa réputation et au nombre d'amis illustres qu'elle lui avait faits. Il me semble que cette méchante insinuation, qui frise la calomnie, aurait besoin d'autres preuves.

C'est un trait à mettre à la suite des malveillants et satiriques propos du chanoine Le Gendre.

Le P. Gaillard, né à Aix en Provence, avait, après son noviciat, professé au collège de La Trinité de Lyon; les belles-lettres furent pour lui un excellent apprentissage de l'art difficile que Cicéron avait porté à sa perfection (1).

Son émule, le P. de La Rue, était un humaniste plus distingué encore, avant d'être un orateur très goûté et très couru. Il était parisien d'origine et, à l'âge de moins de seize ans, en 1659, il entrait dans la Société qui l'avait élevé.

La réputation lui vint de sa facilité à composer des vers latins; il chanta, en belles strophes, les louanges de sainte Cécile et l'opportunité de la révocation de l'édit de Nantes; il pleura la mort du fils de Pierre Corneille et il conquit par son lyrisme l'amitié du grand tragique. Le Virgile *ad usum Delphini* est le fruit de ses veilles et de son érudition.

Il mit au théâtre quelques sujets antiques, exercices de déclamation pour les écoliers; une de ces pièces *Sylla* parut si émouvante à l'auteur des *Horaces* et de *Nicomède*, qu'on négocia pour la représenter à l'hôtel de Bourgogne. Le jeune religieux résista et rompit bientôt avec Melpomène, pour se livrer exclusivement aux fatigues d'un incessant apostolat. Pendant quarante ans il fut sur la brèche.

Ses sermons ont été imprimés; nous en avons même, comme pour Massillon, deux éditions, l'une de contrebande, l'autre par l'auteur lui-même. Toutes deux remaniées, utiles à consulter, puisque la comparaison permet de noter les progrès accomplis et les corrections introduites dans le texte.

(1) Le P. H. Gaillard (1641-1727) n'a pas publié ses sermons, quoi qu'il en eût eu le dessein; il a seulement imprimé quatre de ses Oraisons funèbres; mais il faut reconnaître qu'elles défendent insuffisamment la renommée et la vogue de leur auteur. Sur la première page de l'une d'entre elles, celle de Louis de la Tour d'Auvergne, prince de Turenne, le neveu du cardinal de Bouillon, prononcée à Cluny, le 12 octobre 1696, dans l'exemplaire appartenant à la Bibliothèque de la ville de Lyon, nous avons trouvé la dédicace autographe suivante: *Pour le R. P. Mayaud, recteur du grand Collège, par son tres humble serviteur: Gaillard s. j.*

La reliure a rogné une partie de la signature.

Le faussaire de Bruxelles, qui publiait ainsi une œuvre sans l'aveu et contre le gré de l'auteur, le couvrait en compensation des flatteries les moins atténuées; mais en laissant à l'exagération des compliments obligatoires la part qu'on voudra, on ne retrouverait pas ailleurs un portrait mieux dessiné et plus ressemblant du fameux jésuite, un des plus gros bonnets de sa Compagnie, comme l'appelle assez irrévérencieusement le duc de Saint-Simon.

« Il possédait, dit cet anonyme, qui n'a du Flamand que l'étiquette, une mine haute et majestueuse, un air de gravité, l'action également vive et grande, une voix, qui pour n'avoir pas toujours son éclat, n'en est pas moins pénétrante. Son éloquence est animée, forte, vigoureuse, elle saisit l'âme et la domine par son élévation; il est sublime dans ses pensées, judicieux dans le choix de ses principes, fort et touchant dans ses preuves, vrai dans ses peintures. »

Que souhaiter davantage et qu'ajouter à des dons si complets?

Mais en parlant de lui-même, le religieux est plus modeste; il se plaint de ne s'être jamais affranchi de la servitude de la mémoire; son zèle déplore de n'avoir pu, à cause de cet embarras, multiplier entre ses mains, le pain du salut, ni jeter la persuasion, comme il l'eût désiré, dans les esprits et l'alarme dans les cœurs plutôt que de les toucher par la crainte de le voir demeurer court (1).

(1) La première collection des sermons du P. de la Rue (1643-1725) parut à Bruxelles, chez François Foppens, en 1710, sous le titre : *Recueil de sermons sur les évangiles de carême et sur plusieurs autres sujets divisés en quatre volumes*. La Préface mérite qu'on s'y arrête; elle est d'une main expérimentée et d'une bonne langue : nous y signalerons un parallèle remarquable entre l'auteur et le P. Massillon.

Ce ne fut qu'en 1719 que le célèbre religieux, touchant à la fin de sa carrière, consentit à la publication de ses œuvres. L'avant-propos est une espèce d'auto-biographie, remplie de curieuses révélations; on y voit qu'il s'était proposé pour modèles M. Joly, curé de Saint-Nicolas des Champs, mort évêque d'Agen, et le Père de Lingendes, qu'il met au-dessus de Bourdaloue.

En 1740 trois nouveaux volumes furent encore mis au jour; deux étaient consacrés à des panégyriques et à des discours de circon-

Le temps me presse et m'empêche d'accorder aux autres membres de la Société de Jésus la mention dont ils seraient si dignes. Faisons au moins exception pour deux d'entre eux et évoquons le souvenir du P. Bretonneau et du P. Gonnelieu; celui-ci, par une traduction et de substantielles réflexions, a attaché son souvenir au plus impérissable des livres : *l'Imitation de Jésus-Christ;* à celui-là on sera perpétuellement reconnaissant d'avoir édité les manuscrits de Bourdaloue : les lettres françaises ne se seraient jamais consolées de la perte de tant de chefs-d'œuvre (1).

La Congrégation, fondée par le pieux de Bérulle, et si saintement gouvernée par le P. de Condren après lui, n'était pas moins riche que la Compagnie de Jésus en sujets de marque ; l'opinion les opposait volontiers les uns aux autres et témoignait ses préférences entre eux avec une partialité qu'il serait difficile d'absoudre ; l'esprit de coterie y jouait en effet un rôle peu déguisé et parfois trop bruyant. Les passions sont éteintes à présent, et le mérite de tous ces hommes apostoliques continue d'honorer les deux illustres corps qui les ont formés et produits. La fin du siècle fut partioulièrement féconde à la rue Saint-Honoré; des onze églises livrées à ses prédicateurs, dans le carême

stance ; le troisième renfermait les Oraisons funèbres ; on sait que la plus connue est celle de Bossuet prononcée dans la cathédrale de Meaux.

(1) Moins préoccupé de ne pas prolonger outre mesure l'indulgente attention de l'assemblée, nous aurions encore cité le P. Louis de la Ferté (1659-1732). La célébrité de son nom demandait en effet qu'il ne fut pas passé sous silence. Il était fils du maréchal de la Ferté et frère du duc : c'est de lui que Mme de Coulanges écrivait à sa cousine : « Mme de Montespan me vient prendre dès la pointe du jour pour entendre le Père de la Ferté, qui prêche comme un Bourdaloue et qui ressemble si fort au duc, son frère, qu'on ne se peut empêcher de rire des discours qu'ils tiennent tous deux. Mme de Fontevrault vient aussi, etc., etc. »

Le Père vint prêcher le carême à Lyon, en 1712, dans l'église Sainte-Croix et quelques semaines après, il dirigea la fameuse mission, donnée à la ville tout entière et qui fut si féconde en conversions dans toutes les classes de la société. Le P. de la Ferté avait été désigné pour les instructions de Saint-Nizier.

de 1699, plusieurs étaient des plus fréquentées et des plus importantes : nommons seulement Saint-Barthélemy, Saint-Nicolas-des-Champs, Saint-Paul, Saint-Séverin, Saint-André-des-Arts ; avec les PP. Guibert, de la Boissière, de la Roche, Bérard, Hubert, leurs vastes enceintes n'eurent pas de bancs vides ni de têtes distraites. Massillon, dans la chapelle de la Maison, cueillait d'une main hardie la palme de l'excellence; aux Grandes-Carmélites, le P. de la Tour, supérieur général, maintenait la considération qu'il s'était acquise et retrouvait, comme autour de son confessionnal, les femmes du plus haut rang, baptisées les Tourettes par un malicieux plaisant. Son talent n'était pas moins prisé que sa direction. « C'était dit le duc de Saint-Simon, qu'on ne se lasse pas de citer, même en suspectant ses jugements, un grand homme bien fait, d'un visage agréable mais imposant, fort connu par son esprit, liant mais ferme, adroit mais fort. Il passait, ainsi que la plupart de ceux de sa Congrégation pour être janséniste, c'est-à-dire réguliers, exacts, étroits dans leur conduite, studieux, pénitents. Sa conversation était gaie, souvent salée, amusante, mais sans sortir du caractère qu'il portait. Il avait longtemps prêché avec réputation. » Enfin, nous aurons à peu près épuisé tous les noms oratoriens, en rappelant trois autres stationnaires, qui eurent avec notre région lyonnaise des rapports intéressants à signaler.

Le P. David, désigné pour les Saints-Innocents, proche d'un cimetière plus célèbre que le temple qui l'entourait, avait prononcé au Carmel, devant l'archevêque Camille de Neufville, l'oraison funèbre du maréchal de Villeroy, gouverneur de notre province. L'œuvre a été imprimée ; mais j'avoue qu'elle est d'un médiocre intérêt pour la gloire du héros et le renom de son panégyriste.

Le P. Juénin, qui occupait la chapelle des Dominicains de la rue Saint-Jacques, était un professeur de théologie, vieilli dans les disputes scolastiques : longtemps il avait enseigné au séminaire, établi rue Vieille-Monnaie, et s'était malheureusement déjà singularisé par des opinions trop favorables aux cinq propositions. Le troisième de ces évangé-

listes a laissé la mémoire d'un saint, ce qui vaut mieux que les applaudissements d'une assemblée : il était alors théologal de Soissons, et il vint essayer de convertir les gens de maison du Marais, à Sainte-Catherine de l'Hôpital. Le P. Jean Gaichiez, dont il s'agit, d'abord régent au collège de Montbrison, y était revenu en 1689 pour fournir la station quadragésimale à Notre-Dame d'Espérance et précisément à l'époque où les PP. Massillon et Maure professaient le premier la rhétorique, et le second les humanités. Les *Maximes sur le ministère de la chaire* sont loin d'être sans valeur et sans esprit; Duguet se plaisait à les vanter, et à proclamer que le maître était encore supérieur par ses exemples à ses leçons.

Cette énumération, je le crains, deviendrait fastidieuse, si je la poussais plus loin et une patience, moins armée que la vôtre, serait déjà aux abois. La galerie de ces sermonnaires, plus ou moins illustres, n'a pas la grandeur épique des portraits du vieux château de Silva en Espagne; mais je crains qu'elle porte au même ennui, et il n'y a vraiment aucune raison pour que je sois sans pitié et sans oubli; vous méritez bien les mêmes égards que Charles Quint reçut du vieux comte Ruy Jomez, donc :

« J'en passe et des meilleurs. »

Permettez cependant qu'avant de clore le catalogue, je vous retienne, quelques minutes au moins, devant le panneau réservé aux prêtres séculiers; consentez, s'il vous plaît, ce court sacrifice à l'amour-propre du conférencier, et ne dédaignez pas de contempler des figures, moins graves sans doute que les précédentes, mais respirant aussi un air grand et distingué dans leur cadre un peu dédoré. J'en désignerai trois des plus notables, la fleur du clergé parisien, cultivés, polis, spirituels, fréquentant aux académies, ne fuyant pas trop les salons et les ruelles; leur caractère est digne; leurs discours sont irréprochables; leur maintien est sérieux, malgré le rabat de fine dentelle et la perruque bouillonnée avec symétrie. Ils sont promis par la fortune aux premières dignités; ils y seraient parvenus, si la fa-

veur en disposait toute seule et si la Providence n'avait décidé de contrarier parfois des vues trop humaines, et d'humilier des ambitions soutenues par de chancelantes vertus. Pour ceux-ci la remarque de la Bruyère est exacte : ils n'eurent pas d'évêché et ils durent, faute de mieux, se contenter de simples prébendes. Du reste, ils paraissent avoir agréé, avec une résignation suffisante et de bon ton, la médiocrité élégante d'une condition qui aurait pu être plus élevée. Le talent et la célébrité les dédommageaient d'honneurs périlleux et « trop verts. » Disons un mot de chacun de ces ecclésiastiques, dont l'histoire littéraire a retenu les noms et l'éloquence chrétienne recueilli les ouvrages, les abbés Boileau, Bignon et Anselme.

Le premier, connu sous le titre d'abbé de Beaulieu, avait quitté un modeste presbytère du diocèse de Beauvais, Vitry, et il était venu tenter à Paris les risques du métier de la parole, qui ressemble, d'après le moraliste, à celui de la guerre, parce que dans l'un et dans l'autre il y a plus de risques qu'ailleurs. On n'eut pas trop à le regretter. Comme dons naturels, il apportait un grand feu d'imagination et un esprit fécond en surprenantes saillies ; il s'était formé le goût par une lecture assidue des anciens ; il chercha, ainsi qu'il s'exprime lui-même, « à laisser au langage de Dieu toute sa force et à rendre à celui des hommes toute sa raison » ; il flatta les oreilles, sans flatter la conscience, et, s'il ne choisit pas toujours les plus beaux termes, au moins s'appliqua-t-il à rebuter les mauvais.

Peut-être même ne prit-il pas assez garde que la lime ne donne de l'éclat à une pièce qu'au dépens de la solidité, et les reproches du chanoine Le Gendre sur son compte ne tombent point à faux : « Il ne persuadait pas, dit-il, parce qu'il y avait trop d'art dans sa prédication. Ses discours n'étaient qu'un tissu de fleurs ; on n'y trouvait que portraits, antithèses et allusions. »

Tout ce clinquant n'empêcha pas le succès ; Boileau débuta à la cour en 1686, son compliment charma le roi ; il y fut souvent rappelé. En 1694, il fut élu à l'Académie française, et le nonce assista à la réception ; dans le carême

qui nous occupe, son zèle et sa voix retentissaient à Saint-Jean en Grève, l'église de l'échevinage parisien, chère à la bourgeoisie et au négoce.

Les Enfants-Rouges, à quelques pas de l'enceinte du Temple, écoutaient l'abbé Bignon, neveu du chancelier Pontchartrain, membre de l'Académie, lui aussi, et prédicateur royal, abbé de Saint-Quentin, prieur de Longpont, et bientôt curé doyen de Saint-Germain-l'Auxerrois, bibliothécaire du roi et collègue de l'archevêque de Reims et de l'évêque de Meaux au conseil d'Etat, un des Français possédant le plus de places et le plus de rentes, et, ce qui ne gâte rien, un des plus fins lettrés de l'Europe.

Il compta de nombreux et fidèles amis et il se créa de plus nombreux obligés; c'est le meilleur éloge qu'il convienne de lui accorder. Pour le reste, il eut le malheur de mener trop longtemps une conduite qui était un démenti de la doctrine qu'il recommandait; il importe peu d'être un bel esprit pour être un apôtre, quand les mœurs contredisent l'Evangile qu'on annonce.

Le dernier de notre triumvirat éloquent, Antoine Anselme, brillait à Saint-Sulpice, après avoir donné l'Avent à la cour. Sa carrière publique avait commencé, quand avait pris fin son préceptorat du duc d'Antin, le fils de la marquise de Montespan; elle fut longue, sérieuse, et comporta quelques belles journées et un ou deux éclatants triomphes. Rappelons au moins son panégyrique de saint Bernard, déclamé aux Feuillants devant un cercle de vingt-six évêques, et son oraison funèbre du conseiller de Fieubet, que Mme de Sévigné déclare « la plus mesurée, la plus sage, la plus convenable et la plus chrétienne pièce qu'on puisse faire sur un pareil sujet ». Mais, en dépit de louables efforts, d'un travail assidu, d'occasions exceptionnelles, l'abbé Anselme ne s'avança jamais qu'assez loin du premier rang. Le Gendre lui reproche une mine de pédant et des gestes peu naturels; il juge sa morale trop vague et sa théologie superficielle. Beaucoup de banalité et une pauvreté de fond, que ne dissimule guère un luxe encombrant de citations bibliques, sont à nos yeux des défauts plus réels encore et

expliquent de reste la réserve des contemporains et l'indifférence de la postérité. Bossuet, dit-on, lui accorda sa voix pour entrer à l'Académie. Est-il plus honorable suffrage ? A lui seul, toutefois, il ne conférait pas le droit à l'immortalité ; il fut sans prix, mais il est demeuré sans écho.

Louis XIV se montra également bienveillant pour l'ancien précepteur du plus parfait de ses courtisans. Cette année-là même, le 18 avril 1699, Anselme obtint le prieuré de Bouteville en Saintonge, et, trois mois après, il l'échangea contre l'abbaye, mieux dotée, de Saint-Sever en Cap, au diocèse d'Aire. Sans le savoir, il recevait par ce cadeau l'asile qui abrita son extrême vieillesse et le tombeau qui garde ses cendres.

II

Nous touchons à la seconde partie de notre tâche, la plus délicate peut-être, et celle où le rôle de critique exige au moins autant d'impartialité que de philosophie.

La station de carême de 1699, je vous l'indiquais en commençant cette conférence, se distingua des précédentes par un double évènement, bien propre à déchaîner les langues et les gazettes : l'échec du prédicateur de la cour, la vogue du jeune oratorien débutant dans l'église de sa congrégation. Pourquoi cette différence ? Pourquoi le P. Séraphin, si prôné jusqu'ici, cher au roi, vanté des beaux esprits, est-il délaissé? Pourquoi Massillon, inconnu la veille, devient-il tout à coup célèbre et entre-t-il de plain-pied, comme s'exprime un de ses biographes, dans la gloire qui le suivra jusque devant la postérité ?

S'il n'y avait qu'une question de mode et d'engouement, l'arrêt aurait été depuis longtemps repris et cassé ; le problème ne vaudrait pas la peine d'être étudié.

Le débat est plus haut et de plus de conséquence. Il s'agit de l'existence et de l'avenir de la prédication même,

de ce qu'elle doit être pour réaliser son programme, avec le plus de fruit possible : instruire, convertir et sauver. Deux méthodes étaient en présence, absolument opposées, mais l'une et l'autre chaudement patronnées et fortement appuyées.

La première consiste à traiter le discours sacré comme tout autre discours; quelle que soit la sublimité du fond, la transcendance de la doctrine, on tâche de s'y appliquer, en suivant les règles de l'art et du bon goût, à n'être ni bas dans l'expression, ni désordonné dans les arguments, ni grotesque dans le pathétique. On soigne son style; on pèse ses preuves; on creuse ses idées; on divise sa matière; on l'arrange avec des proportions convenables; on veille à toutes les exigences de la composition.

Dans la seconde manière, on prêche à l'apostolique, « à la capucine », le mot est encore de Saint-Simon; on s'abandonne à tous les transports d'une conviction chaleureuse, à tous les élans d'un zèle enflammé; on suit sa veine; on vole partout où le sujet et l'imagination emportent; on dédaigne des ornements superflus; on professe le plus profond mépris pour toutes les entraves d'une rhétorique mondaine; on prétend ainsi être simple, naturel, familier, entraînant. Les premiers disciples du Christ, soutient-on, n'auraient pas converti autrement l'univers à la divinité de leur Maître.

Et ce qui est encore plus singulier que cette étrange théorie, c'est qu'elle avait, dans ce temps-là, pour la défendre et la recommander, des lettrés très délicats, des intellectuels très raffinés. La Bruyère, au chapitre de ses *Caractères* sur la chaire, Fénelon, dans ses *Dialogues sur l'Eloquence*, et plus discrètement dans sa *Lettre à l'Académie*, protestaient contre trop de soins mis à la préparation des harangues religieuses et ils invitaient les orateurs « à se livrer à leur génie et au mouvement qu'un grand sujet peut inspirer. »

Le génie a son indépendance, j'en tombe d'accord; la sainteté ses séductions surnaturelles qui la rendent maîtresse des cœurs les plus rebelles; on en a vu cent fois les

merveilleux effets. Mais le commun des hommes agira toujours prudemment et donnera une preuve de sagesse, en fécondant le talent et la nature par l'étude, par la comparaison avec les plus beaux modèles, par le respect des préceptes généraux. Dans les choses de l'intelligence, comme dans le sillon retourné par la charrue, plus le labourage a été profond, plus la semence reçoit de ses racines étendues les sucs nécessaires à sa croissance.

Plus la cause est noble, sublime, élevée au-dessus de l'homme, plus il convient d'user de tous les moyens pour ne pas s'exposer à la perdre.

C'était bien la simplicité, la franchise, le sans-gêne du père Séraphin qui avaient lancé sa popularité. Il attaquait, affirment les chroniqueurs, les abus sans détour, les vices sans périphrases et les gens sans ménagement. Son premier avent, si je suis bien informé, fut donné, en 1671, à Saint-Barthélemy ; depuis lors, il n'avait cessé de porter, dans la plupart des églises paroissiales de la capitale, ses ardeurs de tribun-missionnaire, les libertés de son langage et de ses invectives. Ses détracteurs le comparaient volontiers à Diogène et prétendaient que tout son mérite était de crier bien fort et de dire crûment des injures.

La Bruyère, au contraire, le trouve admirable avec son style nourri des Saintes Ecritures, expliquant la parole divine uniment et familièrement. « Avec lui, assure le célèbre écrivain, les citations profanes, les froides allusions, le mauvais pathétique, les antithèses, les figures outrées ont fini ; les portraits finiront et feront place à une simple explication de l'Evangile, jointe aux mouvements qui inspirent la conversion. »

Il convient de reconnaître immédiatement que les œuvres imprimées du bon religieux, douze volumes d'homélies dominicales, ne répondent pas plus aux éloges de l'auteur des *Caractères* qu'aux reproches des censeurs que nous avons relevés. Leur lecture apporte une impression immédiate et continue de quelque chose d'ordinaire, sans élévation ni boursouflure ; c'est correct, mais plat ; clair, mais pauvre et monotone.

L'action et l'improvisation en chaire donnaient certainement à cette parole une chaleur et une variété dont elle est tout à fait dépouillée dans les feuillets du livre.

Telle qu'il la recevait, elle plut énormément à Louis XIV :

« Le roi, affirme Dangeau, trouve ces sermons-là plus de son goût qu'aucun qu'il ait jamais entendu. »

L'austérité du moine, sa robe de bure et sa corde, ses pieds nus et sa tête rasée préparaient l'orgueilleux monarque à accueillir avec une docilité, instruite d'avance par les faits, les enseignements sévères de la mortification chrétienne. Le contraste entre la pauvreté du prêcheur et le faste, cyniquement ou inconsciemment étalé sous les regards, était une première impression des plus favorables pour ouvrir à la vérité la porte des cœurs.

Le prince ne retint pas son étonnement et sa satisfaction ; il n'en fallut pas davantage; à Versailles, on faisait sa cour et sa fortune en étant dévot à la façon du prince. On envahit donc la chapelle ; on s'y porta comme aux grandes entrées : il n'y eut plus un siège de disponible ; l'admiration fut de mode et d'obligation. Les récalcitrants s'exposaient, du reste, à des reproches embarrassants. Témoin le duc de Vendôme, trop indépendant pour changer ses habitudes et pas assez hypocrite pour aller dormir au sermon. Le roi lui demanda pourquoi on ne le voyait jamais dans l'assistance du père Séraphin. Vendôme lui répondit qu'il ne pouvait aller entendre un homme qui disait tout ce qui lui plaisait, sans que personne eût la liberté de lui répondre. Cette insignifiante saillie dérida le souverain et tira le libertin d'affaire.

Mme de Maintenon était dans le ravissement, puisque Louis XIV publiait le sien. Tout porte à conjecturer que la recommandation décisive était partie d'elle et que ses instances avaient déterminé le choix dont l'excellent capucin, alors gardien du couvent de Meudon, avait été gratifié. La tranquillité de la protectrice était liée au succès de la station; son attente fut dépassée et sa correspondance en a conservé maintes traces.

« Il a fait pleurer bien des gens », écrit-elle une pre-

mière fois. Ailleurs, s'adressant à l'archevêque de Paris, le cardinal de Noailles : « Jamais, dit-elle, succès ne fut égal à celui du père Séraphin. Toute la cour en est charmée; mais ce qui est considérable, c'est que le roi a trouvé son sermon court, en a retenu une grande partie et m'a dit que cet homme donnait envie d'être dévot. »

L'engouement était trop fort pour durer; le danger du genre est, en effet, d'émousser toute la valeur de ses originalités, en les renouvelant et en les prolongeant à propos et hors de propos. La conversion doit être soudaine, comme celle de Paul sur le chemin de Damas; autrement, on se prend à rire d'autant plus volontiers du grondement de la foudre, qu'on est certain de ne l'entendre qu'après sa chute.

Dès sa seconde apparition, le Père commença par gâter son succès et gêner ses partisans avec des hardiesses déplacées, des sorties virulentes, par exemple contre les médecins qu'il appela sans vergogne les exécuteurs de la justice éternelle, tuant la plupart des gens par leurs ordonnances à tort et à travers; avec des apostrophes malhonnêtes comme celle que subit Fénelon qui s'était laissé surprendre par un assoupissement momentané (1).

Les allusions furent trop transparentes; peut-être même

(1) Le premier carême du P. Séraphin au château avait eu lieu trois ans avant le deuxième, en 1696; mais dès 1692 on accourait l'entendre à la paroisse de la ville. C'est vraisemblablement à cette date que La Bruyère, sous l'impression commune au plus grand nombre, écrivit le morceau fameux : *Cet homme que je souhaitais impatiemment... est enfin venu...* On voit qu'il s'était trop pressé de l'opposer aux énumérateurs et aux déclamateurs qui prirent leur revanche.

Parmi les causes de ce revirement d'opinion à prévoir, il conviendrait de ne pas négliger les dispositions morales de la cour, très mal préparée à recevoir les conseils de la pénitence chrétienne. Le carnaval avait été excessivement gai et agité ; les bals, les spectacles, les mascarades avaient occupé tous les jours de février et le mardi-gras, 400 masques avaient dansé, chez le Dauphin, jusqu'à trois heures du matin ; encore un peu et on serait sorti de la salle pour aller recevoir les cendres. Le carême n'arrêta pas complètement les divertissements ; on craignait d'apercevoir une ombre d'ennui sur le front de la jeune duchesse de Bourgogne. La comédie alterna avec

le geste les accentuait-il encore. On sourit à la muette d'abord; on ne tarda pas à ne plus se contenir. Un jour même la scène fut quelque peu scandaleuse et le maréchal de Villeroy, neveu de l'archevêque de Lyon et gouverneur de notre ville, en paya tous les frais.

« Sans Dieu, point de cervelle », s'écria en conclusion d'une tirade le prédicateur emballé. Aussitôt tous les regards se tournent vers le maréchal qui n'avait pas plus d'esprit que de religion; on lui fait l'application indiscrète de cet aphorisme; on chuchote, on remue, on s'esclaffe, et tout le monde de se répéter le trait, de le souligner et de déclarer sa fausse compassion pour le favori dont les talents ne s'équilibraient guère avec les emplois.

Après ce coup, si l'affluence ne commença pas encore à décroître, l'estime ne monta plus. Les malveillants coulèrent les approbateurs.

Une charmante anecdote, vraisemblablement inédite, achèvera de faire la lumière dans le débat et nous fournira une appréciation qu'il serait présomptueux de contredire. La malice, si elle en recèle, y est enveloppée d'une charité exquise. Mais avant de vous la conter, je crois ne pas vous être désagréable, en vous apprenant comment elle est arrivée à ma connaissance.

Dans les toute dernières années du XVII[e] siècle, un Lyonnais de bonne naissance et d'éducation distinguée, allié à la

les prônes et le *Journal* de Dangeau laisse deviner combien l'une nuisit aux autres.

Le quiétisme fut-il innocent de la chute du Révérend Père ? C'est peu probable. Depuis longtemps le débat passionnait tous les esprits; à l'heure où l'on attendait de jour en jour qu'il fût définitivement tranché par le Souverain Pontife, toute autre préoccupation était écartée et on ne prêtait qu'une oreille défavorable aux matières ordinaires de la théologie pastorale.

De plus le P. Séraphin était un chaud partisan de l'archevêque de Cambrai et des *Maximes des saints* et on déplaisait au roi, en restant fidèle au prélat disgracié. Ces relations lui valurent même, quelques mois plus tard, un interdit lancé par le cardinal de Noailles et il fut obligé à une rétractation en forme. La fin de sa vie fut encore traversée par d'autres déboires et quand il mourut, en embrassant son crucifix, il comprit et répéta avec la plus sincère conviction le mot de saint Paul, si cher au patriarche de son ordre : *Absit gloriari nisi in cruce Domini :* Point de gloire en dehors de la croix.

charitable famille qui devait devenir propriétaire de l'hôtel, où nous sommes, et laisser dans ce salon même, où vous m'écoutez avec une attention qui me comble, le parfum de la meilleure compagnie, M. Bottu de Saint-Fonds, était pensionnaire du séminaire de Saint-Sulpice. Plus tard, il renonça à une vocation indécise, il revint à Limas gérer son domaine et cultiver ses vignes.

Mais ce pieux gentilhomme se plaisait à écrire et il s'était lié, en particulier, d'une sincère amitié avec l'abbé Fleury, l'auteur de l'*Histoire ecclésiastique*, un de ces hommes du second rang, auquel il a manqué un peu moins de modestie ou une chance plus favorable pour passer au premier. Il a laissé deux énormes in-folios manuscrits, rédigés avec soin, bourrés de faits, de réflexions, de pièces curieuses, la fleur de ses conversations, de ses lectures, de ses observations personnelles et de ses lettres.

Ces mémoires, qui mériteraient de voir le jour, ont été déposés récemment à la bibliothèque du collège de Mongré et ils ont passé, au moins provisoirement, à la résidence des Pères de la rue Sainte-Hélène; c'est là qu'ils m'ont été signalés et qu'ils ont été mis à ma disposition avec une bonne grâce et une libéralité qui, pour être coutumières dans l'endroit, n'en sont ni moins gracieuses ni moins méritoires.

Or, voici ce que l'ancien séminariste avait recueilli de la bouche de son savant ami. Je cite textuellement :

« J'ai appris de M. de Villefon, me dit l'abbé Fleury, que Mme de Maintenon, sortant du sermon du P. Séraphin, célèbre capucin, qui prêchait utilement, mais assez grossièrement, et rencontrant le P. Bourdaloue, qui en sortait aussi, lui dit entre autres choses : Voilà, mon Père, comme il faut prêcher.

« — Madame, lui répondit le Père, je suis bien fâché de ne l'avoir pas su plus tôt, cela m'aurait épargné bien de la peine. »

Que la répartie est jolie, mais comme le célèbre jésuite avait raison, en lui-même, de ne pas regretter sa peine et l'huile de sa lampe studieuse !

La chanson se mit également de la partie ; chez nous,

la satire et la rime ne perdent jamais leurs droits d'association. M. de Saint-Fonds, parmi les couplets qui coururent alors, avait transcrit le suivant, peu mordante épigramme, mais facile à fredonner :

La cour n'a plus le goût si fin,
Soit qu'elle blâme ou qu'elle loue,
Témoin le Père Séraphin.
La cour n'a plus le goût si fin,
Elle met ce bon capucin
Au-dessus du grand Bourdaloue.
La cour n'a plus le goût si fin,
Soit qu'elle blâme ou qu'elle loue (1).

La Bruyère n'eut pas, à ce coup, raison contre l'opinion; il s'était trop avancé, en déclarant qu'un tel homme n'avait qu'à se montrer pour être suivi et qu'à ouvrir la bouche pour être écouté. Le délaisser, quoi qu'il prétende, n'était pas uniquement céder à la force indomptable de l'habitude pour prêter l'oreille aux rhéteurs et aux déclamateurs. Les préférences étaient justifiées; on courait applaudir Massillon.

Il n'est ignoré de personne que le nouveau prédicateur avait longtemps hésité avant de se vouer au ministère de la parole. Etait-ce timidité ? frayeur des responsabilités ? méconnaissance de soi-même ? Il ne se jugeait pas en possession des moyens nécessaires pour y réussir, et, comme il était bien résolu à n'être pas un membre oisif dans sa congrégation, il avait prié ses supérieurs de lui confier une classe de philosophie ou de théologie. Les circonstances furent plus fortes que sa volonté et l'obéissance l'emporta sur ses appréhensions naturelles.

(1) Pour ne rien laisser perdre de la source inexplorée qui nous a été si libéralement ouverte, nous rapportons ici le jugement de l'abbé Fleury sur le fameux capucin, tel que M. de Saint-Fonds l'a enregistré :

« J'ai entendu le P. Séraphin et je l'ai goûté parce qu'il dit d'excellentes choses, qu'il entend bien l'Ecriture sainte et qu'il l'explique d'une manière très utile.

— Mais, repris-je, pourquoi a-t-il imprimé ses sermons ? car sur le papier ils sont encore pires que ceux de M. Joly.

— Lequel vaut-il mieux n'avoir que l'écorce de l'éloquence ou n'en

Cependant cette station de la rue Saint-Honoré ne fut pas un impromptu, pas davantage un coup d'audace couronné par la fortune. Le maître, consacré par l'admiration universelle, avait passé par les lents et obscurs labeurs d'un sévère apprentissage.

Il nous est agréable de vous rappeler que notre province est en posture d'en revendiquer la principale part. Montbrison, Vienne, Lyon furent ses étapes de début et d'accoutumance. De septembre 1687 à octobre 1696, le futur évêque de Clermont fut, pour ainsi dire, notre compatriote. Son amour pour la retraite ne l'empêcha pas de se produire avec un certain éclat : on emprunta sa voix tantôt pour enflammer le courage des dragons de Catinat, tantôt pour exprimer le deuil des deux diocèses, frappés presque simultanément par la perte de leurs archevêques, Mgr de Villeroy et Mgr de Villars. Les dominicales, dont il fut chargé durant une année entière, dans l'église de sa communauté, dédiée à la Sainte Enfance du Sauveur et maintenant sous le vocable de Saint-Polycarpe, achevèrent de le rompre à l'action publique et dissipèrent ses scrupules et sa défiance.

Vous le voyez, si la révélation fut soudaine pour la capitale, plus d'un indice avait permis de la prophétiser. Mais ce qui ne fut pas moins remarquable que la rapidité avec laquelle se créa et se propagea la renommée d'une éloquence absolument inconnue, la veille du mercredi des Cendres, c'est l'unanimité des louanges qui contribuèrent à la former, la continuité des applaudissements qui la soutinrent.

Les témoignages contemporains sont tellement abondants, précis, renchérissant les uns sur les autres, que je suis dans l'impossibilité de vous les citer même par extraits. Brillon, l'abbé de Villiers, Bougerel, Dangeau, l'abbé Le

avoir que le fond ? Le P. Séraphin a le fond de l'éloquence ; il persuade et touche, il étonne, il convertit ; mais il lui manque l'écorce. Le P. La Roche a l'écorce de l'éloquence ; il plaît dans le moment ; il charme les oreilles. Que de beaux mots ! que des phrases artistement arrangées ! que de jolis portraits ! mais il lui manque le fond. »

Dieu, Mme de Maintenon, l'éditeur de la préface de 1705, dix autres encore, nous apprennent que Massillon, pour ainsi dire dès son premier sermon, s'empara des suffrages, qui avaient été jusque-là réservés à l'unique Bourdaloue.

Je vous prie cependant de m'autoriser, dût votre attention en être prolongée outre mesure, à faire une exception pour un de ces admirateurs dont l'encens fut aussi délicat que discret.

M. Vuillart était le meilleur des chrétiens, le plus inoffensif, quoique très opiniâtrement attaché à la cabale janséniste; savant autant que pieux, il avait été le secrétaire de l'abbé de Haute-Fontaine, et, cela va de soi, il était très versé dans les choses ecclésiastiques : nouvelles, opinions, brigues et dévotions. Il avait alors plus de soixante ans; il avait entendu les principaux orateurs de l'époque; la comparaison lui était aisée; son goût assagi n'était pas porté aux enthousiasmes de surprise.

Voici en quels termes il rendit compte à M. de Préfontaine, réfugié en Hollande, du sermon du mercredi de la semaine de la Passion, auquel il avait assisté :

« J'ai ouï aujourd'hui le P. Massillon pour la première fois de ma vie. Je reprends ma lettre où je l'ai interrompue le matin, pour vous dire que ce prédicateur est charmant par sa solidité, son onction, son ordre, sa netteté et sa vivacité d'élocution, et, au milieu de tout cela, par son incomparable modestie.

« Il prêcha sur l'Evangile de demain qui est la femme à qui il fut beaucoup pardonné, parce qu'elle avait beaucoup aimé.

« Ce fut, sans citer que très peu les Pères, la substance et comme le tissu de tout ce qu'ils ont de plus beau, de plus fort et de plus décisif, fondé sur l'Ecriture qu'il possède admirablement. »

Dans une autre lettre, peu de temps après, c'est un portrait qu'il crayonne :

« Le P. Massillon, d'environ 34 ans, a l'air mortifié et recueilli, une grande connaissance de la religion, beaucoup d'éloquence, d'onction, de talent pour appliquer l'Ecriture. »

Et pour conclure il use d'une gracieuse comparaison biblique.

« Nous sommes très redevables à la Provence de nous avoir fourni un sujet d'un tel mérite.

« Par ces fruits tout spirituels, elle n'est pas moins une petite Palestine pour nous et une figure du ciel que par ses figues, ses muscats, ses olives et ses oranges (1). »

Le triomphe, comme dans les vers du poète latin, s'étendit en croissant : *Fama crescit eundo*; il a même dépassé la mesure et il entre sans doute pour quelque chose dans la réaction qui bat son plein par la plume de nos critiques les plus judicieux.

Il n'y a évidemment nul embarras à reconnaître que le XVIIIe siècle s'est trompé en haussant le stationnaire de 1699 au-dessus de Bourdaloue et même de Bossuet. Je me défie aussi des raisons qui portaient Voltaire à placer sur son bureau le *Petit carême* à côté d'*Athalie*. Qu'il nous

(1) M. Bottu n'était pas sans quelque trait de ressemblance avec le familier de Port-Royal, dont on vient de lire la prose. En tous cas, on sera bien aise de connaître aussi ce qu'il pensait de Massillon et ce que lui en a dit le prieur d'Argenteuil, son ami. Leur critique n'est pas au même diapason que la précédente :

« Les sermons du P. Massillon sont trop beaux. L'éloquence de la chaire ressemble aux peintures qui sont faites pour être vues de loin. Voyez de près la peinture du dôme du Val-de-Grâce, vous n'y connaissez rien. Regardez-la dans le point de vue marqué pour cela, il n'y a rien de plus beau. Le P. Massillon devrait s'attacher à retrancher les beautés de ses sermons comme l'on s'attache à retrancher les vers de la prose ; ses discours se soutiendront sur le papier et dans l'impression. C'est une miniature faite pour être examinée de près, mais de loin il faut trop de contention d'esprit : une beauté fait oublier l'autre et à la fin il ne nous reste rien.

D'ailleurs ce prédicateur a d'excellentes qualités ; son fond est bon et c'est dans les choses encore plus que dans les mots que consiste son éloquence. Il est assez galant homme et assez pieux pour recevoir de bonne grâce de tels avertissements et j'ai même résolu, disait M. Fleury, de lui en dire quelque chose, si jamais l'occasion s'en présente.

— Je ne doute pas, repris-je, qu'il ne reçoive agréablement vos avis, mais je doute qu'il en profite. Il est gascon et plein de feu ; ces beautés naissent naturellement sous sa plume ; il ne se peut faire qu'il ne les aime lui-même et il est certes bien cruel de sacrifier des enfants que l'on chérit. »

prévienne que, dans les cabinets de toilette des grandes dames, chez lesquelles il fréquentait,

Auprès d'un pot de rouge on voit un Massillon,

je ne protesterai pas contre le mauvais choix du lieu; mais l'impiété philosophique, dont il était le coryphée, n'avait que faire des austères exhortations de cette sacerdotale éloquence; j'ai bien peur qu'en vantant outre mesure son onction et sa douceur, on n'ait eu d'autre dessein que d'affaiblir son autorité et de jeter le discrédit sur sa doctrine.

Cependant ces exagérations, où il entrait probablement quelque feinte, ne sont-elles pas dépassées, en sens contraire, par le jugement rigoureux de Désiré Nisard, universitaire éminent, ordinairement plus impartial, par les atténuations si habiles et si enfiellées de Sainte-Beuve? Il est permis enfin d'être aussi Bossuétiste que M. Brunetière et de ne pas apercevoir dans des morceaux tels que le Petit nombre des Elus, l'impénitence finale, l'aumône, la parabole de Lazare, des signes de la décadence d'un genre à jamais disparu dans l'évolution qui entraîne l'esprit, les idées et la littérature vers des formes sans cesse renouvelées. La révélation ne cessera pas d'avoir besoin d'être expliquée au peuple, le Décalogue commenté devant la conscience, l'Evangile proposé à l'imitation des âmes de bonne volonté; nos dogmes d'être défendus contre l'erreur et le sophisme. La foi sincère égalera dans ses ardeurs le lyrisme le plus spontané et le plus indépendant; l'histoire de Jésus-Christ et des Saints continuera de paraître plus intéressante et plus persuasive que les aventures égayées du moins suspect des romans.

On rapporte qu'interrogé par son Supérieur général, le P. de la Tour, sur ses projets, sa méthode préférée, ses espérances, Massillon aurait répondu : « Je trouve bien de l'esprit et bien des talents aux orateurs que j'ai entendus ; mais si je prêche, je ne prêcherai pas comme eux. »

L'illustre oratorien fut fidèle à lui-même; sans abandonner les traditions du grand art, il innova à son tour et introduisit dans l'économie du discours le patéthique et

un sentiment plus vif des passions humaines; ses développements empruntés aux traits de l'Ancien et du Nouveau Testament sont du plus heureux effet; il a du nombre, de l'harmonie, de l'abondance; l'onction supplée chez lui à la solidité et l'aménité enlève au raisonnement toute sécheresse.

Son action était sobre et douce, son maintien modeste, son geste assez rare et constamment naturel; mais son âme généreuse passait tout entière dans son accent et la conviction, répandue dans toute sa personne, gagnait de proche en proche les plus indociles.

On honore Bourdaloue, en rappelant qu'un jour pendant qu'il gravissait l'escalier de la chaire, le duc de Grammont s'écria : « Prenez garde, voilà l'ennemi. »

Le mot arraché au fameux acteur Baron, pendant un discours de Massillon, n'est pas moins typique : « Voilà un orateur, nous autres, nous ne sommes que des comédiens! »

Oui, il fut orateur ce prêtre qui avait conçu de sa mission une idée si haute qu'il chercha partout moins à plaire qu'à sauver, qu'il fut moins ému des applaudissements qu'il suscitait que des conversions qu'il opérait; oui, il fut un puissant orateur et non pas un amplificateur sonore, celui qui, sous les voûtes de Saint-Eustache, fit dresser tout à coup sous ses regards l'immense assemblée, secouée et terrorisée par la crainte du jugement dernier, se croyant emportée au pied du tribunal suprême, prise d'une frayeur qu'elle ne dominait plus.

Oui, il fut un orateur, un vrai, de la bonne école et de marque française, le panégyriste qui sut et osa, devant le cercueil de Louis XIV, à l'exemple de Bossuet, publier le néant des vanités humaines et abaisser toutes les gloires du plus orgueilleux des règnes, les trophées des plus belles victoires, devant la Majesté infinie du Dieu qui seul est grand et qui pèse dans la même balance les humbles et les forts, les princes et les peuples.

J. B. Vanel.



LE CAS DE JOUFFROY

M. Ollé-Laprune l'explique et l'apprécie de magistrale façon, en une œuvre calme, forte et belle qu'on peut considérer comme une sorte de testament philosophique et littéraire.

La publication de cette œuvre posthume, outre qu'elle avive une douleur récente, marque une date importante dans l'histoire du catholicisme au XIXe siècle. M. Ollé-Laprune occupait une haute situation dans le monde intellectuel : il s'était imposé depuis fort longtemps au respect et à l'admiration de ses adversaires, il exerçait à l'école Normale, une influence modératrice, il passait pour un des représentants les plus autorisés de la pensée catholique.

On ne voit pas bien encore qui le remplacera.

Pour nous, catholiques, il incarnait, pour ainsi dire, une grande école qui a fourni à l'Eglise des défenseurs illustres, à la France des hommes d'Etat, des orateurs et des écrivains. Songez donc! par le Père Gratry, son maître, M. Ollé-Laprune, touchait, si l'on peut parler ainsi, à Jouffroy, et Jouffroy est né en 1796. Les normaliens d'aujourd'hui, même catholiques, n'ont plus cette gravité à la fois ecclésiastique et universitaire qui distinguait les normaliens catholiques d'autrefois. Les temps sont bien changés! Il est inutile de s'en plaindre, il ne conviendrait pas, pour plusieurs raisons, de s'en féliciter. Admirons plutôt, car rien ne dilate l'âme comme l'admiration motivée des grands cœurs et des nobles intelligences; souvenons-nous

avec respect et reconnaissance et agissons dans la mesure de nos forces. Un évêque dit un jour, en parlant d'un prédicateur plutôt médiocre : « M. un tel prêche comme saint Jean Chrysostôme. » Les amis de l'évêque laissèrent deviner une stupéfaction telle qu'il se crut obligé d'ajouter en guise d'explication : « Hé oui! saint Jean Chrysostôme prêchait comme il pouvait, et M. un tel fait de même. »

Il faut se donner à soi-même un encouragement analogue, quand on se propose de parler de M. Ollé-Laprune. Sa distinction, sa haute probité intellectuelle, sa compétence, le ton de son style ne laissent pas d'intimider. Cependant, le cas de Jouffroy intéresse prodigieusement les hommes de notre génération. Si on néglige les différences esthétiques et oratoires qui tiennent aux temps, si on sait ne pas faire attention à tout ce qui a une couleur 1830, on constate que le cas de Jouffroy n'est pas très rare, de nos jours. Je voudrais résumer d'abord, puis transposer dans notre pauvre langue d'aujourd'hui, les belles considérations dont M. Ollé-Laprune encadre les écrits philosophiques de Jouffroy.

En gros, voici les faits psychologiques contrôlés méticuleusement et surabondamment prouvés par M. Ollé-Laprune. Aux environs de vingt ans, quand il n'avait encore rien appris, Jouffroy constata, un jour ou plutôt une nuit, qu'il n'avait plus la foi. Il souffrit beaucoup de cette constatation; il s'en sut gré tout de même. Se donna-t-il du moins à lui-même, des raisons sérieuses de ce changement? Pas le moins du monde. Il écrivit, à cette époque, beaucoup de phrases solennelles et quelque peu mélodramatiques, il ne trouva pas un seul raisonnement digne d'un vrai penseur. Après quoi, il travailla, sans ordre il est vrai et maladroitement, mais il travailla, pendant une vingtaine d'années. Le résultat de cet immense labeur fut un retour — non pas définitif, explicite et complet malheureusement — mais sensible aux idées chrétiennes. Son âme se révèle dans un entretien qu'il eut, quinze jours avant sa mort, avec un prêtre distingué, l'abbé Martin de Noirlieu. « Nous avons parlé, dit M. de Noirlieu, de philosophie et

de religion. Il a été question du dernier ouvrage de M. de Lamennais qui venait de paraître. Jouffroy a déploré sa *défection* et il m'a dit avec un profond soupir. « Hélas! Monsieur le Curé, tous ces systèmes ne mènent à rien. Vaut mieux mille et mille fois un bon acte de foi chrétienne. »

Les incrédules nous objecteront peut être qu'après tout, Jouffroy n'était pas si ignorant que cela, puis qu'il comptait parmi les plus brillants élèves de l'école Normale et qu'il fut jugé digne d'occuper, à vingt ans, une chaire de philosophie.

Entendons-nous bien. Le jeune Jouffroy était fort intelligent, personne ne songe à le nier, mais nous pouvons tous constater qu'à vingt ans, c'est-à-dire à l'époque de sa crise religieuse, il ne savait pas un mot de philosophie. Chargé d'une conférence à l'école Normale et de la classe de philosophie au collège Bourbon, il appelle « une bonne fortune » d'avoir à improviser un enseignement philosophique. Ecoutons-le : C'était là ce qu'on demandait à moi, un esprit de vingt ans, à qui on n'avait enseigné ni l'une ni l'autre de ces sciences (psychologie, logique, morale, théodicée) et qui, dix-huit mois auparavant, n'en avais aucune idée. »

En s'exprimant ainsi, Jouffroy n'exagérait nullement, il restait plutôt en deçà de la vérité. Son inexpérience philosophique l'induit, à chaque instant, en des erreurs assez grossières que M. Ollé-Laprune, malgré toute sa bienveillance, se voit obligé de relever. Le cas psychologique, philosophique et religieux, étudié par M. Ollé-Laprune peut donc se résumer, comme il suit : Jouffroy jeune, inexpérimenté, disons le mot, — ignorant, — rejette le christianisme; Jouffroy devenu philosophe, mûri par l'expérience de la vie, incline à accepter le christianisme. Dieu merci, nous avons des preuves de la divinité de la religion beaucoup plus fortes que l'exemple tiré de la vie de Jouffroy, mais si on se place au point de vue psychologique, et si on tient compte d'un certain état d'esprit fort répandu de nos jours, le fait a une certaine valeur apologétique.

Mais pourquoi le drame psychologique dont Jouffroy fut le héros, ou plutôt la victime, est-il devenu si populaire? On ne saurait invoquer pour expliquer cet immense retentissement la valeur extraordinaire d'une œuvre philosophique. Les revues de nos jours publient fort souvent des articles qui ont infiniment plus de portée que les écrits de Jouffroy, articles dont personne ne parlera dans vingt ans d'ici et qui d'ailleurs sont peu lus. Faut-il attribuer la réputation de Jouffroy au talent de ses biographes, à Sainte-Beuve, par exemple, ou à Mgr Baunard qui l'a fait connaître dans les milieux catholiques? Peut-être bien, en effet, mais il resterait encore à expliquer pourquoi le choix de ces écrivains s'est porté précisément sur Jouffroy. Ne serait-ce pas que Jouffroy mort jeune et dans la fleur de son talent nous apparaît aujourd'hui comme une sorte de Marcellus littéraire sur la tombe duquel on vient répandre les lis, à pleines mains? Il était mélancolique et romantique, il se comparait volontiers au pâtre contemplatif et il recherchait les images grandioses. « Nous sommes tous, disait-il, profondément affectés par les objets sublimes, et à la vue d'un arbre sur la montagne, battu par les vents, nous ne pouvons pas rester insensibles; ce spectacle nous rappelle l'homme, les douleurs de sa condition, une foule d'idées tristes. Il y a quelques âmes seulement qui sentent délicieusement le beau, tandis que tout le monde sent le sublime. »

Jouffroy ressemble à une sorte de Millevoye philosophique. De même que Millevoye avait chanté en vers, d'ailleurs assez médiocres, les mélancolies d'un jeune phtisique quelque peu poète, de même Jouffroy exprime par des images gracieuses les ambitions déçues et la désespérance d'un jeune penseur malade. Le fameux discours prononcé à la distribution des prix du lycée Charlemagne fait le pendant du *Poète mourant*.

« Pardonnez-moi, jeunes élèves, dans un jour si plein de joie pour vous, d'avoir arrêté votre pensée sur des idées si austères. C'est notre rôle à nous, à qui l'expérience a révélé la vérité sur les choses de ce monde, de vous la dire.

Le sommet de la vie vous en dérobe le déclin; de ses deux pentes vous n'en connaissez qu'une, celle que vous montez. Elle est riante, elle est belle, elle est parfumée comme le printemps. Il ne vous est pas donné comme à nous de contempler l'autre avec ses aspects mélancoliques, le pâle soleil qui l'éclaire et le rivage glacé qui la termine. Si nous avons le front triste, c'est que nous la voyons. Vivez, jeunes élèves, avec la pensée de cette pente que vous descendrez comme nous. »

En lisant ces lignes on se rappelle les pentes gazonnées et doux fleurantes de Montaigne, le « marche, marche » de Bossuet, les fleurs flétries et foulées aux pieds dont parle Fénelon, le chemin de la vie parcouru par Dante. Evidemment Jouffroy reste au-dessous de ces grands maîtres, à peu près comme le *Poète mourant*, au-dessous du Marcellus de Virgile. D'où vient que ce discours de Charlemagne obtint un si grand retentissement? Il est probable que la mort de Jouffroy survenue peu après ces déclarations si mélancoliques, leur donna une sorte de consécration. Puis, les lieux communs sur la brièveté et la tristesse de la vie humaine trouvent toujours des applications saisissantes. Enfin, la génération à laquelle appartenait Jouffroy se complaisait dans les images lugubres. Il ne faut pas oublier qu'une sorte d'épidémie de phtisie sévissait alors en littérature. Telle était la théorie de jeunes filles mourantes et de jeunes poètes presque agonisants, qu'il fallut réagir avec quelque brutalité. Un journal littéraire, la *Muse française*, si je ne me trompe, dut proposer comme sujet de poésie : *La convalescence d'un oncle à la mode de Bretagne.*

Cette attitude romantique a pu faciliter, dans une certaine mesure, la diffusion de certaines idées chères à Jouffroy ; voilà bien longtemps que nous ne la prenons plus au tragique.

D'autres causes plus sérieuses doivent exister pour lesquelles, aujourd'hui encore, nous nous intéressons aux inquiétudes morales qui tourmentaient un jeune étudiant, en l'an de grâce 1814. Et, en effet, il en existe au moins deux.

La première, c'est la nature d'âme que Dieu avait donnée à Jouffroy. Encore que le travail acharné, l'observation de certaines règles et un ensemble de conditions sociales soient nécessaires à ceux qui

> ... brûlant d'une ardeur périlleuse,
> Courent du bel esprit la carrière épineuse,

il n'en demeure pas moins vrai qu'on naît poète. Et de même on naît — je ne dis pas religieux, ce qui est le propre de tous les humains — mais initiateur religieux. Il dépendait de Jouffroy de devenir, sinon un grand saint, du moins le chef d'un groupe ou d'un ordre religieux, comme Gratry et Lacordaire. Par orgueil, par inexpérience, par faiblesse peut-être, il a dévié; on l'a vu attaquer l'Eglise avec fureur et professer une sorte de positivisme provisoire, négation de toute croyance. Purs exercices de rhétorique! exagérations manifestes d'un jeune homme dévoyé! Jouffroy se rend très bien compte qu'il était né pour la recherche et la défense de la vérité religieuse. Pascal au petit pied, il se peint très exactement lui-même, en même temps qu'il définit le véritable objet de sa mission : « La philosophie, dit-il, est une affaire d'âme comme la poésie et la religion; si on n'y met que son esprit, il est possible qu'on devienne philosophe un jour, il est démontré qu'on ne l'est pas encore. La poésie, la religion, la philosophie sont les trois manifestations d'un même sentiment qui se satisfait ici par de laborieuses recherches, là par une foi vive, plus loin par des plaintes harmonieuses; et c'est ce qui fait que les âmes poétiques, religieuses, philosophiques, sont sœurs; et c'est ce qui fait qu'elles s'entendent si bien, alors même qu'elles parlent des langues si différentes; et c'est ce qui fait qu'elles échappent également aux âmes innocentes, qui ne connaissent point, qui ne comprennent point encore la tempête qui les agite. »

Jouffroy donne ici aux mots une acception particulière; il nous induirait en erreur, si nous le prenions à la lettre. Nous sommes bien obligés de regarder comme de vrais philosophes, Descartes, qu'effrayait l'apparition de ses pre-

miers cheveux blancs, Shopenhauer, qui, sans doute afin de prêcher plus longtemps le suicide, veillait si soigneusement à la conservation de sa santé, et tant d'autres philosophes qui ont vécu en bourgeois méticuleux jusqu'à un âge avancé. Parmi les poètes, on connaît des optimistes, comme La Fontaine, et des hommes d'affaires avisés, comme Victor Hugo. Il convient donc de songer non pas à ce que dit Jouffroy, mais à ce qu'il veut dire. Evidemment, quand il parle des poètes et des philosophes, comme nous venons de le voir, il vise ceux-là seulement d'entre les philosophes et les poètes qui s'occupent de l'au-delà, cherchent la vérité en gémissant et font servir leurs souffrances à l'instruction et à l'édification de leurs frères. Tel Pascal, tel Newmann. Ces sortes d'hommes, nous les appelons depuis quelques années des conducteurs d'âmes; on les appellera bientôt, grâce à Kipling, des phoques blancs.

Le jeune Kotick est un phoque blanc, seul de sa couleur, parmi d'innombrables phoques noirs. Il a vu massacrer par milliers ses jeunes frères, et depuis ce jour d'épouvante, il a son idée fixe, il ne cesse de se poser à lui-même et de poser aux autres cette même question : N'y a-t-il pas un lieu où puissent aller les phoques et où les hommes, leurs ennemis, ne viennent jamais ?... Et Kotick se mit à la recherche de cet emplacement idéal. Il chercha longtemps sur tous les rivages qui avoisinent le pôle Nord, il parcourut tout l'océan Pacifique, il poussa une pointe jusque dans les régions antarctiques. Partout apparaissaient les hommes, les hommes ennemis des phoques. A la fin, cependant, il découvrit un tunnel sous-marin qui le conduisit sur des plages merveilleuses que les hommes ne connaissaient pas. Transporté de joie, Kotick revint vers les siens pour leur annoncer la triomphante nouvelle. Il fut reçu, comme sont reçus inévitablement parmi les hommes, les inventeurs, les apôtres, les fondateurs de cités, tous les grands maîtres. « Tout cela est bel et bon, Kotick, lui dit un jeune phoque noir, mais tu ne vas pas arriver du diable sait où pour nous y expédier à ta guise. Rappelle-toi que nous autres, nous venons de nous battre pour nos *nurseries*, ce que tu n'as

jamais fait. Tu préfères vagabonder à travers la mer. » Il fallut se battre. Kotick se jeta sur le jeune phoque, se rabattit sur ses hanches et traîna son ennemi le long de la grève, le secoua et le jeta à terre pour en finir. Puis il fondit sur le plus gros phoque qu'il put trouver, le frappa à la gorge, l'étrangla, le cogna et l'assomma, jusqu'à ce que l'autre poussa le grognement de miséricorde, puis le jeta de côté et attaqua le suivant. A la fin, tous les phoques demandèrent grâce. Il y eut un murmure pareil au frisselis de la marée, sur toute l'étendue des grèves. — Nous viendrons, dirent des milliers de voix lasses. Nous suivrons Kotick le phoque blanc.

Alors Kotick enfonça sa tête entre ses épaules et ferma les yeux orgueilleusement. Ce n'était plus un phoque blanc en ce moment, mais il était rouge de la tête à la queue. Malgré cela, il eût dédaigné de regarder ou de toucher ses blessures.

Une semaine plus tard, lui et son armée (environ un millier de jeunes et de vieux phoques pour le moment) partirent vers le Nord, vers le tunnel des vaches marines. Kotick les guidait. Et les phoques qui demeurèrent à Novastoshnah les traitèrent de fous.

Jouffroy est le phoque blanc du XIXe siècle, un phoque blanc malheureux et infidèle à sa mission, mais dont les mésaventures sont une leçon excellente pour tous les phoques noirs. Oh ! que M. Ollé-Laprune a merveilleusement expliqué cette leçon ! Les hommes de notre temps, presque tous atteints par le doute, presque tous aussi peu experts que Jouffroy en matière religieuse et aussi prétentieux, sauront-ils du moins mettre à profit son douloureux exemple ? Je voudrais l'espérer, mais j'aime mieux dire le fond de ma pensée, au risque de contrister quelques amis de M. Ollé-Laprune.

Si aux idées et au style de Jouffroy on compare les idées et le style de M. Ollé-Laprune, il est évident que la supériorité, une supériorité incontestable, appartient à celui-ci. Logiquement donc, ses conclusions devraient modifier l'opinion générale et faire loi désormais dans l'histoire de

la philosophie et de la littérature. La demi-conversion de Jouffroy est un fait acquis et admirablement élucidé.

Malheureusement, dans l'histoire comme dans la vie, la logique et la vérité ne triomphent pas toujours.

En réalité, il arrivera probablement ceci : Les œuvres de M. Ollé-Laprune, tout comme celles de Jouffroy, n'échapperont pas à la destinée fatale qui menace presque toutes les œuvres du XIXe siècle ; elles tomberont tôt ou tard dans l'oubli. Mais le nom de Jouffroy et quatre mots écrits par lui ont des chances d'arriver jusqu'à la postérité lointaine. Enivré de verbiage philosophique, irrité contre Charles X et les jésuites, Jouffroy écrivit, un jour, dans le *Globe*, un article qui provoqua une émotion énorme et justifiée. « Nos pères, disait-il en substance, n'ont aperçu que la moitié de la tâche, et ils l'ont accomplie ; éclairés sur la fausseté du vieux dogme, leurs mains l'ont renversé ; mais leur intelligence, absorbée par la grandeur de cette œuvre, n'a pu s'en dégager, et embrasser d'autres perspectives. Les jeunes, ceux qui en 1823 ont vingt ou vingt-cinq ans, héritiers de ces sceptiques, arrivent sur la scène nourris dans le mépris du vieux dogme, libres du soin déjà rempli de le réfuter, avides de nouveautés, et pleins des besoins de leur époque qu'aucun préjugé ne les empêche de ressentir. A eux se dévoile l'énigme qui avait échappé aux autres ; à eux le doute ne paraît plus la révolution, mais sa préparation. Ils aperçoivent l'autre moitié de la tâche, et sentent la nécessité de la vérité ; et parce que seuls, ils la sentent, ils savent qu'en eux seuls est l'avenir, et par conséquent la force. » Cette juvénile et véhémente philippique est intitulée : *Comment les dogmes finissent.* Ce sont ces quatre mots qui accompagneront désormais le nom de Jouffroy, comme le fameux *que sais-je?* suit toujours le nom de Montaigne. Ce fait a une importance apologétique beaucoup plus considérable que les conclusions, pourtant si judicieuses, de M. Ollé-Laprune, et il constitue pour les catholiques un double avantage.

Il nous permet d'abord de réconforter ceux d'entre nous qui seraient tentés de se laisser aller au découragement,

non pas comme catholiques, mais comme Français. Vous pensez que les forces catholiques déclinent, dans notre pays de France, en cette fin de siècle, et je reconnais que quelunes de vos craintes, malheureusement, sont trop fondées. Cependant, lisez ce qu'impriment les journeaux anticléricaux; ce sont de perpétuelles protestations contre ce qu'on appelle les envahissements de l'Eglise. Il est très vrai que les journalistes anticatholiques exagèrent à dessein; ils se donnent le double plaisir de jouer la comédie et d'agiter devant ces bons électeurs le spectre clérical. Nous ne sommes pas dupes. Tout de même, on distingue souvent à travers leurs effets de rhétorique l'accent de la vraie colère. S'irriteraient-ils à ce point contre ce qu'ils sauraient être de vrais fantômes?

Au contraire, Jouffroy et un grand nombre de ses contemporains croyaient de très bonne foi, en 1824, que l'Eglise avait perdu toute influence et même sa raison d'être. Leurs affirmations n'ont aucune valeur s'il s'agit de l'Eglise universelle, car la géographie religieuse était alors peu avancée. Mais des preuves existent que l'Eglise de France traversa, durant les dernières années de la Restauration, une crise redoutable. Jamais durant tout le XIXᵉ siècle, l'opinion n'a été plus hostile aux catholiques, jamais la foi n'a été plus languissante. Le P. Gratry raconte dans ses *Souvenirs de jeunesse* que le chef d'un établissement d'instruction publique, sous la Restauration, dit à ses élèves : « Communiez à Pâques. Moi qui ne suis pas croyant, je le fais bien. » Un tel temps, ajoute avec raison M. Ollé-Laprune mérite quelques-uncs des invectives de Jouffroy. Bautain le montre admirablement : la religion, commandée ou conseillée d'une façon maladroite à tout le monde et parfois intéressée et hypocrite, perdait sa dignité, son efficacité; et plus on prétendait la relever dans les institutions, plus on l'abattait dans les âmes.

Pour quiconque s'en tient non pas aux étiquettes, mais aux réalités religieuses et sociales, il semble bien établi que le catholicisme a fait des progrès en France, depuis le com-

mencement du XIXe siècle. Il ne faut pas dédaigner ces motifs d'espérance.

Mais il y a autre chose. Lorsque, jetant un coup d'œil sur l'état actuel de l'Eglise et sur les preuves de vitalité qu'elle donne dans le monde entier, nous nous rappelons le mot malheureux de Jouffroy sur la disparition des dogmes, nous nous contentons de sourire. Pauvre Jouffroy, quelle énorme sottise il a dite! Mais nous savons encore qu'il ne faudrait pas le juger uniquement sur ce mot malheureux; nous savons qu'il avait de grandes qualités de cœur et d'esprit. Le saura-t-on dans cent ou deux cents ans d'ici? C'est au moins douteux. Mais la malheureuse phrase survivra, elle jouera inévitablement un certain rôle dans les polémiques, et au fur et à mesure qu'on connaîtra moins Jouffroy lui-même, tout ce qu'elle renferme de ridicule apparaîtra avec plus de force.

Ceci c'est de l'histoire et de la prophétie. Le cas de Jouffroy nous fournit-il quelques indications utiles pour la direction morale des jeunes gens qui, en ce moment même, ont de 18 à 25 ans?

Les motifs pour lesquels les jeunes gens perdent *la foi* aux environs de la vingtième année ont peu varié, ils sont presque toujours au nombre de deux, savoir : l'orgueil et la sensualité. Nous avons sur ce point des aveux très précis qui nous permettent de ne pas hésiter. Il est prouvé d'autre part, que ces mêmes motifs avaient beaucoup moins de force au dix-septième, par exemple, durant lequel les jeunes gens après avoir traversé la crise que l'on sait, revenaient presque toujours à la foi de leur jeunesse. Les chrétiens du XVIIe siècle, pouvaient, à un moment donné, agir contre les indications impératives de leur conscience morale, ils n'essayaient pas de la fausser. Nombre de jeunes gens, aujourd'hui, après avoir succombé à certaines tentations, refusent de se reconnaître coupables et justifient ou glorifient leur conduite par des arguments empruntés à la métaphysique.

N'ayons pas la candeur de croire que cette fierté rationnelle tient au progrès des sciences philosophiques, non,

elle tient tout simplement à l'ignorance religieuse des jeunes générations...

Nous pourrions nous arrêter ici, assurés que nous sommes d'avoir trouvé au cas de Jouffroy une solution pratique. Les événements qui se passent, à l'heure actuelle, dans le monde religieux et intellectuel, nous permettent d'aller plus loin. Aux oscillations de Jouffroy entre le christianisme et l'incrédulité absolue, qui n'a opposé déjà la marche de M. Brunetière vers la vérité catholique ? Pour le moment, c'est par le second discours de Besançon (1) qu'il faut juger du progrès religieux accompli par M. Brunetière. Quand paraîtront ces lignes, un nouveau discours aura peut-être annoncé au monde, la conversion définitive du grand polémiste. Ce n'est pas une raison de négliger l'état d'esprit fort curieux qui se révèle dans ce qu'on pourrait appeler l'étape Besançon. Un théologien qui est en même temps un lettré résume en trois points le discours célèbre dans lequel M. Brunetière nous a dit ses velléités de croire, en nous laissant espérer l'acte de foi catégorique depuis si longtemps attendu.

Première idée. Constatation par une enquête positive, de ce fait indéniable à savoir que l'humanité admet invinciblement comme vraies des choses dont la raison (entendez la raison raisonnante, l'analyse rationnelle proprement déductive et démonstrative, qui prétend résoudre complètement une vérité en ses éléments et la prouver par un syllogisme) ne peut par elle-même *totalement* se rendre compte. Ce fait se constate dans tous les ordres : scientifique, moral, socialiste.

Deuxième idée. Ce fait admis, la raison raisonnante (celle notamment des rationalistes, des sceptiques, des positivistes) n'a plus aucun motif ni aucune excuse de ne pas admettre comme vrais, les mystères surnaturels révélés du christianisme, pourvu que le christianisme se révèle lui-

(1) Le discours de Lyon qui, dit-on, marquait un progrès sur celui de Besançon, n'a pas été publié encore.



même historiquement par des signes qui en font une religion à part, « unique, sans équivalent, sans analogue extraordinaire. » Et c'est encore là un fait.

Troisième idée. Et nous pouvons aller plus loin. Il faut à la croyance une autorité qui la maintienne inaltérée en gardant le dépôt d'une tradition toujours vivante. Et c'est là, nous le constatons toujours par la méthode positive des faits, le privilège du catholicisme.

On ne reprochera pas à M. Brunetière de ne pas motiver son évolution; si je ne craignais la condamnation de gens bien informés et des habiles, je dirais même tout timidement qu'il la prolonge et l'explique trop. Mais pour l'apologétique, le contraste entre le silence de Jouffroy et la dialectique vigoureuse de M. Brunetière a une certaine valeur.

Le Père Gaudeau à qui j'ai emprunté le résumé du discours de Besançon analyse et apprécie l'état d'âme de M. Brunetière, comme nous avons vu que M. Ollé-Laprune apprécie les idées et les sentiments de Jouffroy. « Il y a, dit-il, une allure religieuse, et qui contient implicitement quelque chose de la foi, dans le fait — normal, sans doute, mais combien rare et méritoire chez les savants contemporains — de la raison qui, en face de l'absolu s'imposant à elle, accepte d'être dépassée par lui... Si croire est se soumettre à une autorité qui impose l'acceptation d'une vérité en vue, d'un motif résidant dans l'autorité elle-même et non dans la faculté connaissante du croyant, n'y a-t-il pas là, dans cet acte fondamental de la raison certains éléments de « croire »? Sans doute, ce ne sont là par rapport à la foi surnaturelle que des préparations, des analogies... préparations qui, dans les âmes droites en marche vers la lumière, comme les mages de l'Evangile vers l'Etoile, *peuvent*, sous de *certaines conditions*, contenir déjà, *implicitement*, le terme auquel elles tendent : l'acte de foi. »

J'admire, avec quelle dextérité le P. Gaudeau saisit et analyse un acte psycho-théologique prodigieusement ténu. Le grand public, lui, comprend en gros que M. Brunetière est presque croyant; il attend avec une respectueuse et sympathique impatience la fin de cette évolution dont

les phases n'intéressent que les maîtres de la théologie et quelques spécialistes. Espérons que cette fin arrivera bientôt.

Toutefois, le développement psychologique et théologique de cette évolution retentissante ne s'embarrasse-t-il pas de quelques *impedimenta* kantiens ? Par exemple, il faut prouver à nos philosophes, longuement et avec force circonlocutions allemandes, premièrement la croyance de la raison aux premiers principes, deuxièmement, la croyance naturelle en Dieu. J'ose penser humblement que sur ce terrain on fait d'inutiles et trop grandes concessions à l'esprit germanique. Ces Messieurs du moi et du non-moi n'attaquent pas seulement les premiers principes de la religion, ils ruinent la raison elle-même, que le concile du Vatican défend avec tant d'énergie. Ils ont affiché un tel dédain pour les preuves physiques de l'existence de Dieu qu'on n'ose plus les faire valoir. C'est très regrettable. Fénelon qui connaissait Spinosa dit à bon escient : « Il ne faut qu'ouvrir les yeux et qu'avoir le cœur libre, pour apercevoir sans raisonnement la puissance et la sagesse du Créateur qui éclate dans son ouvrage. Si quelque homme d'esprit conteste cette vérité, je *ne disputerai point avec lui*, je le prierai seulement de souffrir que je suppose qu'il se trouve par un naufrage dans une île déserte ; il y aperçoit une maison d'excellente architecture, magnifiquement meublée ; il y voit des tableaux merveilleux ; il entre dans un cabinet, où un grand nombre de très bons livres de tous genres sont rangés avec ordre ; il ne découvre néanmoins aucun homme dans toute cette île : il ne reste qu'à lui demander s'il peut croire que c'est le hasard, sans aucune industrie, qui a fait tout ce qu'il voit. J'ose le défier de parvenir jamais par ses efforts à se faire accroire que l'assemblage de ces pierres fait avec tant d'ordre et de symétrie, que les meubles..., que les tableaux, que les livres sont des combinaisons purement fortuites. Cet homme d'esprit pourra trouver des subtilités pour soutenir dans la spéculation un paradoxe si absurde ; mais dans la pratique il lui sera impossible d'entrer dans aucun doute sérieux

sur l'industrie qui éclate dans cette maison. S'il se vantait d'en douter, il ne ferait que démentir sa propre conscience. Cette impuissance de douter est ce qu'on nomme pleine conviction. Voilà, pour ainsi dire, le bout de la raison humaine ; elle ne peut aller plus loin. » (1)

Quand donc en reviendrons-nous à cette façon de raisonner simple et forte, la seule peut-être qui soit efficace dans notre beau pays de France ? Ce jour-là, l'esprit français j'entends l'esprit français semi-rationaliste qui règne aujourd'hui dans certaines régions littéraires — aura fait un grand pas, peut-être un pas décisif, vers nos croyances chrétiennes. Au moment où il perdit la foi, Jouffroy vivait en pleine effervescence romantique, il respirait une atmosphère anglo-allemande, c'est-à-dire une atmosphère protestante. M. Brunetière s'est imprégné de kantisme. Il ne tient pour preuves de l'existence de Dieu, ni celles que l'on tire de l'arrangement et de l'ordre du monde, ni celles enfin que l'on tire de la présence en nous de la loi morale. De la part d'un disciple de Boileau, c'est là un péché contre le bon sens français.

D'où il serait sage de conclure que notre premier, présent et pressant devoir intellectuel est de réhabiliter le bon sens français, le bon sens latin, le bon sens catholique qui pourraient bien ne faire qu'une seule et même chose et qu'on discrédite tous les jours dans les écoles, au nom de la profondeur allemande. Je ne me permettrai pas de mettre en doute la compétence de nos maîtres de philosophie ; mais je pense à part moi, que les quatre-vingt-dix-neuf centièmes des hommes instruits de nos jours ne comprennent à peu près rien aux quelques pages kantiennes qu'ils ont lues dans leur manuel, entre quinze et dix-sept ans. Ces malheureuses pages leur ont laissé comme une sorte de paralysie intellectuelle. Et en effet, l'occasion se présente souvent à eux de réfléchir sur les questions religieuses. Aux heures de solitude, pendant quelque convalescence, à la suite de quelque lecture bienfaisante, ils voudraient réfléchir sur Dieu et sur l'âme avec

(1) FÉNELON. *Lettres sur la religion.*

les moyens dont ils disposent, c'est-à-dire, avec leur bon sens. Mais leur maître de philosophie leur a dit, jadis : « Défiez-vous du bon sens », et par défiance du bon sens, ils s'arrêtent dans la voie des recherches religieuses, ou bien encore, ils se découragent, parce qu'ils ne peuvent pas mettre d'accord le résultat de leurs réflexions personnelles, avec les formules philosophiques qui obsèdent leur mémoire.

Enfin, n'oublions pas l'étroite union qui existe entre la grâce et la foi.

Lorsque l'on prêche l'Evangile, dit saint Augustin, il y en a quelques-uns qui croient, d'autres qui ne croient pas ; mais ceux qui croient écoutent et apprennent du Père au dedans, lorsque le prédicateur leur parle au dehors ; et ceux qui ne croient pas écoutent au dehors, mais ils n'écoutent point et n'apprennent point au dedans, c'est-à-dire qu'il est donné aux uns de croire, et non pas aux autres, parce que nul, dit Jésus-Christ, ne peut venir à moi si mon père qui m'a envoyé ne le tire ; ce qu'il exprime ensuite plus clairement, en disant : « Nul ne peut venir à moi s'il ne lui a été donné de mon Père. Ainsi, la foi, dans son commencement et dans sa perfection, est un don de Dieu. »

Et maintenant à cette consultation trop longue peut-être, il faut une conclusion précise.

S'il s'agit d'un jeune homme en particulier, le cas n'offre pas de difficultés bien sérieuses. Il ne faut pas chercher la cause de ses doutes dans la science, mais au contraire, dans l'ignorance religieuse, dans la faiblesse contre certaines tentations, dans l'orgueil. Les hommes compétents savent tous quels remèdes il convient d'appliquer à ces sortes de maladies morales.

Mais s'il s'agit de créer une sorte d'hygiène religieuse et surnaturelle qui protège contre le doute, l'âme des jeunes gens chrétiens, en général, la question est infiniment plus complexe. Tout simplement, il consiste dans la prédominance sociale et intellectuelle du catholicisme. Il ne dépend pas de nous de l'établir, mais il dépend de nous peut-être de faire régner dans certains milieux, une intensité et une pureté

plus grandes de la vie catholique. N'y a-t-il rien à faire sur ce terrain?

Il n'y a pas longtemps, un religieux éminent dont j'apprécie le talent et le caractère morigénait avec quelque humeur, les écrivains penseurs, orateurs, fondateurs d'œuvres qui veulent faire prévaloir autour d'eux, leurs idées sur la défense de l'Eglise. Il raillait doucement leurs illusions et leur candeur. Après y avoir bien réfléchi, j'ose dire, en toute simplicité, que le religieux dont je parle se trompe. Un peu de candeur ne messied pas à ceux qui se dévouent, et lui-même, le censeur aimable et fin, n'est-il pas la victime d'une grosse illusion, lorsqu'il veut nous ramener tous à la conception exacte de nos véritables forces ou, pour dire vrai, de notre impuissance personnelle. A ses risques et périls, avec tous les égards qui sont dûs à la hiérarchie, au talent, à l'âge, chacun a le droit et le devoir de dire comment il conçoit la meilleure manière de servir l'Eglise. De la diversité des opinions sincères jaillira une certaine lumière. Il importe grandement, je crois, d'établir une classification par ordre d'importance, parmi les bonnes œuvres. Je connais des régions de la France catholique, où la manie des constructions sévit d'une façon déplorable; on élève des chapelles splendides, quand il le faut, ce qui est fort bien, mais aussi quand le besoin ne s'en fait nullement sentir. Pendant ce temps, ceux qui s'occupent d'enseignement supérieur, par exemple. se heurtent à des difficultés insurmontables...

Et ceci me ramène au cas de Jouffroy. Pour que devint inoffensive la crise intellectuelle et religieuse des jeunes gens, il ne faudrait, à l'heure qu'il est, que peu de chose; il ne faudrait, peut-être, que rendre d'abord possible, puis plus facile, puis, dans une certaine mesure agréable, la lecture des œuvres vraiment catholiques. Si je ne craignais les censures ou le sourire de l'écrivain auquel je faisais allusion tout à l'heure, j'aborderais quelque jour la question devant les lecteurs de l'*Université catholique*.

Abbé Delfour.





NOTES

SUR LES

TEMPLES PAÏENS DE FOURVIÈRE

A L'ÉPOQUE ROMAINE

Une des meilleures histoires de Fourvière et certainement la plus complète reste encore celle que les PP. Hilaire et Cahour, de la Compagnie de Jésus ont publiée en 1836, sous ce titre : *Notre Dame de Fourvière, ou Recherches historiques sur l'autel tutélaire des Lyonnais* (1). Le P. Hilaire, en quittant Lyon avait laissé ses notes au P. Cahour qui les compléta et les mit en œuvre. Celui-ci était loin cependant de se dissimuler les imperfections de ce premier travail : « Malgré nos laborieuses recherches, avouait-il, il reste bien des lacunes à remplir. On regrettera de ne trouver dans ce livre ni l'époque précise de la première fondation du sanctuaire de N. Dame, ni l'origine de son image célèbre, ni des détails particuliers sur les prodiges qu'elle opéra, ni ces légendes qui font le charme des récits empruntés au moyen âge » (2). Le P. Cahour avait raison et il faut

(1) Lyon, Pélagaud et Lesne, 1838, in-8° LIV-450 pp. Les exemplaires de cette édition, épuisée depuis longtemps, sont devenus fort rares et ont monté jusqu'à 25 frs. dans les dernières ventes publiques. La signature du livre : l'*abbé* Cahour s'explique par l'époque où le livre a paru, peu de temps après les Ordonnances de 1830.

(2) *Introd.*, p. III.

le louer de la franchise de ses aveux. Personne assurément ne regrettera les légendes du moyen âge, mais il faudra reconnaître avec lui que son livre offre plus d'une lacune. L'auteur écrivait à une époque où des travaux de première valeur n'avaient pas encore jeté la lumière sur certaines périodes historiques, obscures ou complètement inconnues. Cependant, malgré ses défauts, l'*Histoire de Notre-Dame de Fourvière* est un livre d'érudition, plein de recherches, composé d'après les sources, édifiant et d'une lecture agréable. Il mérite donc de rester, ou plutôt de revivre dans une seconde édition, largement complétée et corrigée, et c'est en l'annonçant ici que je voudrais attirer l'attention sur la première partie du programme de revision que devra s'imposer le nouvel éditeur, je veux dire : l'histoire du paganisme à Fourvière à l'époque romaine. Cette histoire manque à peu près complètement. Dans son introduction, l'auteur n'a traité qu'un seul point : les temples païens sur les ruines desquels s'est élevé plus tard à Fourvière le sanctuaire de la sainte Vierge, et malgré ses savantes recherches, il lui a échappé quelques erreurs que les notes suivantes feront connaître et corrigeront au besoin.

I

Le P. Cahour écarte tout d'abord, avec raison, l'hypothèse d'un temple de Vénus, fondée sur l'étymologie de *Fourvière*, faussement dérivé de *Forum Veneris* (1).

Outre l'origine du nom, il y a l'argument tiré du silence des monuments anciens : « Elever un autel à la Vierge mère sur les débris d'un sanctuaire dédié à l'impudique déesse du plaisir, c'est un contraste poétique, conforme d'ailleurs aux mœurs des premiers chrétiens, ardents à ren-

(1) Voir sur l'étymologie de Fourvière (*Forum vetus*), outre l'Introduction du P. Cahour, le remarquable travail publié dans l'*Université catholique*, par M. le chanoine Devaux (1896, t. II, p. 312).

verser les trophées du paganisme, ingénieux, comme on le sait, dans la substitution des cérémonies religieuses. Cette idée nous captiva un moment, mais nous ne tardâmes pas à être effrayés du silence absolu des monuments antiques. Voilà bien des siècles que les travaux des laboureurs, ou les fouilles des archéologues et des architectes, ont retourné en mille sens divers les fondements des palais, des temples et des sanctuaires domestiques qui couronnèrent la cime du Lugdunum romain : pas une mosaïque, pas un marbre n'est venu révéler des hommages rendus à Vénus sur la colline qu'on prétend lui avoir été consacrée. Avant que le commerce des Grecs et des Romains eût altéré le caractère pudique de nos ancêtres, la Gaule demeura vierge et ne divinisa jamais l'adultère et l'inceste. Il fallait un culte plus mâle que celui de Cythère au Celte austère et belliqueux. Le Lyonnais, le Forez, les Dombes, la Bresse et le Bugey eurent une déesse plus chaste de la fécondité et de l'abondance, Ségusia, qui donna son nom aux peuples de la contrée » (1).

Il y a une confusion dans ces dernières lignes. Lugdunum était une ville romaine située à Fourvière, parfaitement distincte du domaine des Trois Gaules, situé à l'extrémité du confluent et des autres groupements gaulois ou asiatiques. Quelles que soient les identifications possibles des dieux de la Gaule et des Romains, il est certain que la nouvelle colonie de Lugdunum, enclavée et distincte au milieu des provinces gauloises (*civitas ornamentum provinciarum quibus et inserta erat et excepta*) (2) apporta avec elle, au moment de sa fondation, en 43 avant J.-C., sa forme particulière de gouvernement, ses mœurs et sa religion, et que ce n'est point par induction des coutumes religieuses des Gaulois qu'il faut expliquer celles des colons romains, leurs voisins. Il ne serait pas exact non plus d'affirmer, d'une manière générale, qu'il n'y ait point de trace à Lyon

(1) *Introd.* p. VIII. Ce qui est dit ici du caractère des Gaulois, et de leur prétendue déesse *Ségusia* aurait besoin d'être critiqué, mais ce serait trop s'écarter du sujet de cet article.

(2) SEN., Ep. 91,10.

du culte de Vénus. En 1830, l'inscription suivante fut découverte au Chemin-Neuf (mur de soutènement de l'Antiquaille) (1).

VENERI
SACRVM

Elle est la seule, il est vrai, mais les inscriptions relatives aux autres divinités ne sont pas très nombreuses à Lyon et il est bien à croire que le culte et les mœurs de Lugdunum devaient être les mêmes que dans le reste de l'empire romain. Il reste vrai, cependant, comme le dit l'auteur, que le plateau de Fourvière n'a pas encore donné une seule preuve que le culte de Vénus y fut publiquement établi; mais le meilleur argument est à chercher dans Vitruve, d'après lequel jamais les Romains ne plaçaient le temple de Vénus au Forum, mais toujours en dehors des murs de la ville, afin de ne pas afficher d'excitation publique à la débauche (2).

Il est vrai que l'on trouve à Pompéi, attenant au Forum, un temple qui fut peut-être consacré à Vénus, mais c'est par une exception qu'expliquerait très bien l'extrême corruption de cette ville. Non loin du Forum romain se trouve encore un temple de Vénus (3), mais c'est une divinité nouvelle (*Venus genitrix*), créée par la politique de César et d'Auguste, représentant moins la déesse de la volupté, que l'aïeule (*Genitrix*) de la dynastie impériale (4). Ce temple d'ailleurs, bien que voisin du Forum romain, n'est pas dans sa dépendance et appartient à un forum spécial, celui de Jules César.

(1) C. I. L. *prov. lugd.* n. 1781. Comarmond, *Descript. du musee lapid.*, p. 427. Cette inscription fut laissée sur place et recouverte d'un mur.

(2) « *Ædibus vero sacris areæ distribuantur... Veneri ad portam... Extra murum Veneris fana ideo collocari, uti non insuescat in urbe adolescentibus seu matribus familias venerea libido* », I. c. 7.

Le P. Cahour indique déjà cet argument un peu plus loin p. xiv, en citant ce texte de Vitruve.

Cf. Steyert (*Histoire de Lyon*, I. 126), qui a été le premier à proposer un temple de Jupiter ou de Mercure.

(3) Dutert, *Plan du forum romain restauré*.

(4) Boissier, *Religion romaine*, I, 87.

Nous savons cependant qu'un temple, plusieurs même (1), faisaient partie, dans les usages romains, de cette ceinture d'édifices publics qui environnaient le forum. Où était ce temple à Fourvière et à quelle divinité était-il dédié ? M. Artaud a retrouvé « dans le lieu le plus élevé de Fourvière, à l'endroit de la tour actuelle de l'Observatoire (2), sur le plan et à proximité de la basilique, les restes d'un édifice colossal : dè gros blocs de pierre, de marbre; des fragments de statue; des tronçons de colonne de pierre, revêtus d'un marbre cannelé et mesurant deux mètres de diamètre, ce qui suppose une hauteur de vingt mètres » (3). Il est bien à croire que c'était là, sur le plan de cette terrasse, en y comprenant l'église actuelle (l'ancien sanctuaire) qu'était établi le temple principal de Lugdunum.

En effet, quand on essaie de reconstituer d'après les ruines, les inscriptions (4) ou d'autres documents, les divers édifices qui entouraient le Forum, chacun de ces édifices : théâtre, amphithéâtre, cirque, palais du gouverneur, hôtel de la monnaie, prétoire et prison, vient se ranger, selon les usages romains, autour et près du Forum, à une place qui est souvent nettement marquée (5). Il reste cependant dans ce cercle un espace vide important et cette

(1) Ils sont nombreux autour du Forum de Pompéi. Celui de Rome en compte jusqu'à sept.

(2) Maison carrée entre l'ancienne chapelle et la maison des Chapelains.

(3) Artaud, *Lyon souterrain;* Chenavard, *Lyon restauré*, etc.

(4) Elles sont peu nombreuses et les indications qu'elles donnent sont loin d'être certaines : Deux autels à Sylvain par le geôlier de la prison et un secrétaire de César (ce dernier autel trouvé à l'Antiquaille), ont fait croire que là était le palais des empereurs. Allmer-Dissard (*Inscript.*, I, p. 235, 276). Une autre inscription apprend l'existence d'une cohorte chargée de la garde de l'hôtel de la monnaie, situé au jardin du Rosaire, d'après un coin de fer trouvé à cet endroit. (*Ibid.*, I, p. 432 et II, p. 295) La *domus Juliana* (= palais des empereurs) de l'inscription d'un collège des Lares (*Ibid.*, II, 435), a fortement souffert de la critique récente de M. Hirschfeld (C. I. L. *prov. Lugd.*, p. 265) : « *Domum Julianam intellegendam esse domum imperatoriam perperam censent.. est haud dubiè domus privata ab Juliis vel Julianis denominata.* »

(5) Allmer et Dissard (*Inscript.*, II, p. 291 et III, 492); Artaud, *Lyon souterrain* ; Chenavard, *Lyon restauré*; Lafon, *Amphitheâtre de Fourvière*, etc.

partie, qu'on pourrait appeler la place d'honneur, parce qu'elle est sur le point culminant, parfaitement en vue des groupements ethniques différents, romains, gaulois et asiatiques, dominant les deux fleuves et le magnifique panorama de la plaine des Allobroges et des Alpes, celle-là seule attend sa destination. D'autre part nous n'avons point trouvé de temples dans la liste précédente et nous savons qu'ils existaient certainement près du Forum. Il semble donc que c'était là à cette place (vers le nord-est du plateau et les parties en contre-bas au sud), que devaient se trouver les édifices religieux, et que les ruines romaines de la tour de l'Observatoire furent vraiment celles d'un temple. Chez les Romains, la fondation des villes, comme tous les actes publics était accompagnée de cérémonies religieuses; le tracé même du forum qui devait être la partie principale de la ville future était un rite sacré qui se terminait par un sacrifice (1) ; la ville fondée portait le nom d'une divinité (2) et était placée sous la protection d'une autre divinité tutélaire. Il n'est donc pas étonnant que la religion ait eu ses temples près du Forum et que les convenances religieuses, toujours respectées par les Romains, leur aient fait assigner la première place.

Bien plus, si on fait attention à la situation du Forum sur la partie la plus élevée de la ville, on remarque qu'en plaçant un temple à l'extrémité du plateau, et à la partie la plus élevée, les habitants de Lugdunum ne faisaient que se conformer à la règle générale, telle qu'elle se trouve consignée dans Vitruve : « Quant aux temples, dit cet auteur, ceux surtout qui sont consacrés aux dieux tutélaires, comme Jupiter, Junon, Minerve, ils doivent être construits sur le lieu le plus élevé, pour que de là on puisse découvrir les murs de la ville. » (1)

(1) STEYERT, *H. de L.*, I, p. 117.

(2) A Lyon, la déesse *Copia*, d'où le nom de la colonie : *Colonia Copia*, plus tard : *Colonia Copia Claudia Lugdunensis*, dans les inscriptions : C. C. C.

(1) « *Ædibus vero sacris, quorum deorum maximè in tutela civitas videtur esse... in excelsissimo loco, unde mœnium maxima pars conspiciatur, areæ distribuantur.* » VITR., *Ibid.*

Quelle était la divinité adorée dans ce temple? Ce ne pouvait être ni le *genius loci*, ni la divinité topique, la déesse *Copia* qui donna son nom à la nouvelle colonie romaine. Par divinité tutélaire, selon les usages romains, il faut entendre quelqu'une des grandes divinités, telle que Jupiter Capitolin à Rome, telle que, chez les Grecs, Minerve à Athènes, Junon à Samos et à Carthage, Mars dans la Thrace, Vénus à Paphos et à Cythère; et il est extrêmement probable, bien qu'il n'y ait aucun argument certain, que ce fut Jupiter qui fut choisi par les colons romains de Lugdunum, pour divinité tutélaire. Selon les usages anciens du paganisme gréco-latin et, sans doute, en souvenir de l'Olympe, les temples de Jupiter devaient être édifiés sur les hauteurs (2). Le sommet de Fourvière était donc un endroit tout désigné pour un temple de ce genre. Il offrait cet avantage d'être placé à la fois et près du Forum et dans l'endroit le plus élevé. Il permettait aux habitants de Lyon de se conformer aux usages anciens concernant les temples de Jupiter, et en même temps à la règle générale rapportée plus haut d'après laquelle les temples devaient être édifiés près du forum, et ceux des divinités tutélaires sur les hauteurs. Enfin, il est un autre usage dont il faut tenir compte ici et qui peut apporter sa part de probabilité. Pour la disposition des édifices publics, on devait se conformer, autant que possible, dans les provinces, aux usages de la ville mère : or, en édifiant un temple à Jupiter à l'endroit désigné plus haut, les habitants de la ville romaine pouvaient retrouver dans la partie la plus élevée de leur acropole, dominant d'un côté la colonie, de l'autre le domaine fédéral du confluent une image du temple élevé à Jupiter au sommet du Capitole, et l'on n'entrevoit ici aucune raison qui ait pu faire déroger à la coutume généralement observée.

Les débris romains découverts à Fourvière donnent-ils raison à ces conjectures? Il existe deux fragments en marbre de statues colossales de Jupiter, deux têtes mutilées trouvées toutes les deux à Fourvière, l'une à quelque dis-

(2) Cf. Daremberg et Saglio, *Dict.*, p. 696.

tance et à l'ouest du Forum (1), l'autre, à quelques mètres seulement du temple colossal dont il a été parlé plus haut (2). Après avoir été mutilée, elle fut précipitée dans un égoût voisin par un regard qui fut ensuite condamné par une énorme pierre. Sans doute, l'endroit où l'on découvre des débris antiques n'indique pas toujours l'emplacement primitif des monuments. Cela peut être vrai de ceux que les fouilles mettent au jour dans les parties basses de la ville : ils ont pu être précipités des hauteurs ou apportés de fort loin; mais il n'est pas vraisemblable qu'au moment de la destruction des temples et de la mutilation des statues et des autels, on ait jamais pris la peine de transporter des débris sur la partie culminante de la ville. On voulait anéantir toute trace du culte maudit, on choisissait donc le moyen le plus à portée pour en faire perdre à jamais le souvenir. Dans la ville basse, statues et autels étaient jetés dans le fleuve, d'où plusieurs ont été retirés récemment (3). A Fourvière, il y avait les innombrables égoûts souterrains qui traversent le sol en tous sens et où les destructeurs, sans aller chercher au loin, pouvaient ensevelir les débris, les têtes surtout, des statues de faux dieux. Il est donc permis de croire que la tête mutilée de Jupiter, trouvée dans un de ces égoûts, appartenait au temple voisin, et fut peut-être celle de la statue érigée au fond du sanctuaire.

En dehors des temples, il y avait les autels élevés çà et là par les particuliers. On en connaît à Lyon une dizaine érigés à Jupiter (4). Ils portent tous l'épithète banale

(1) Elle se trouve actuellement au Musée de Lyon.

(2) Découverte récemment (avril 1899), dans la partie supérieure de la montée de Fourvière, tête en marbre, haut. : $0^{m}40$, ensemble de figure majestueux, barbe et large couronne de cheveux. Les têtes de Jupiter du musée de Lyon n'offrent pas d'autres indices, et il faut bien reconnaître qu'ils ne sont pas infaillibles.

(3) La statue en bronze et les deux autels de Jupiter que possède le Musée de Lyon ont été retirés du Rhône et de la Saône, ALLMER et DISSARD, *Inscript.*, III, p. 1 et 2.

(4) MM. Almer et Dissard en comptent 7, *Inscript.*, III, pp. 2, 3, 20, 22, 25. M. Hirschfeld en a fait connaître deux nouveaux. C. I. L. *prov. Lugd.* 1739, 1740.

d'*optimus maximus* (I. O. M.); deux y ajoutent l'attribut de *depulsor;* l'un fut découvert au quartier des Terreaux (1), l'autre, dont voici l'inscription, se trouvait à Fourvière, dans le jardin de l'Antiquaille (2) :

I · O · M
DEPVLSORI · ET
DIIS · DEABVSQVE
OMNIBVS · ET
GENIO · LOCI
T · FLAV · LATINIANVS
PRAEFECTVS
VIGILVM

Les attributs de Jupiter étaient innombrables (3) : les Inscriptions de Lyon jusqu'ici n'en ont révélé qu'un seul : il était le Jupiter *depulsor* (Ζεὺς ἀλεξίκακος), celui qui écarte les fléaux, les calamités; le dieu libérateur, tutélaire; et c'est sous ce titre qu'il est adoré jusque sur la colline de Fourvière. « Cette inscription, remarque M. Allmer (4), semble inspirée par la frayeur d'un sinistre encore récent. Peut-être est-ce le terrible incendie qui dans le court espace d'une nuit, au dire de Sénèque (5), ne laissa d'une grande ville que la place ». D'autres calamités suivent ce premier sinistre, elles auront bientôt leur épilogue sous Septime-Sévère dans le sac et l'incendie de la ville « l'ornement des

(1) Allmer-Dissard, I, 128. Découvert en 1780.

(2) *Ibid.*, I, 450. Découvert en 1820. C. I. L., *pr. Lug.*, 1745.

(3) Preller (*Mythologie*) en compte 47; Montfaucon (*Antiquités*), 66 : *Depulsor, serenus, vindex*, etc., etc.

(4) *Inscript.* (I, 451). Cependant l'époque où ce culte de Jupiter est le plus répandu est bien postérieure. Dioclétien, dit Preller (*Myth. rom.*, III, 2) chercha à raffermir la religion officielle totalement minée de son temps. Jupiter à cette époque était invoqué sous le nom de *Præses orbis, Propugnator, Tutator, Sponsor sæculi Augusti.* Les cultes de Jupiter qui ressortent le plus alors (à la veille de la chute du paganisme) sont ceux de Jupiter *Depulsor* ou *Salutaris.*

(5) « *Quis hoc credat?... Lugdunum quod ostendebatur in Galliâ quæritur... nox interfuit inter urbem maximam et nullam. Civitas arsit opulenta ornamentumque provinciarum* » (*Ep.* 91).

provinces ». L'histoire offrira peu d'exemples d'une aussi épouvantable destruction.

II

Le P. Cahour qui rejette avec raison le temple de Vénus, et ne parle point d'un temple de Jupiter, adopta une autre opinion qui n'est qu'à moitié vraie. Il crut que le temple tutélaire de Fourvière était dédié à Mercure. « Si l'on rapproche, dit-il, des monuments du culte de Mercure dans tout le voisinage de Lyon, les monuments locaux que nous avons pris dans l'*Histoire littéraire* de Colonia et le manuscrit de Syméoni; si au témoignage de César sur la vénération générale des Gaulois pour ce dieu qu'ils honorèrent comme la plus chère de leurs divinités, l'on joint celui de Vitruve qui atteste l'usage qu'on eut anciennement de placer des Hermès dans les lieux consacrés au barreau et au négoce, tandis qu'on reléguait les Vénus aux portes des villes, on concevra sans peine que le Forum de Trajan (*Forum vetus*, Fourvière) dut être mis sous la protection du génie de l'éloquence et du commerce. » (1)

Le premier de ces arguments n'a ici aucune valeur. Les traces du culte de Mercure sont nombreuses à Lyon et aux environs, mais il s'agit uniquement, dans la thèse du P. Cahour, des temples du Forum; or, aucun des auteurs consultés par lui et cités en témoignage, n'a pu apporter une seule preuve matérielle d'un culte quelconque de Mercure sur la cime de Fourvière, et celle qui sera donnée plus loin est certainement la première (2). Les Inscriptions de Syméoni ne prouvent pas davantage.

La première de ces inscriptions est à écarter, puisqu'elle appartient à une partie de Lyon, assez éloignée de Four-

(1) *Introd.*, p. XIII.

(2) V. pour les Inscriptions, ALLMER-DISSARD, III, pp. 10 et 17. C. I. L. *prov. Lug.* 1767, 1768, 1769, 2031. Sur les statues cf., STEYERT, *H. de L.*, I, pp. 281 et 292.

vière (1). Elle est d'ailleurs tellement suspecte que M. Hirschfeld lui-même, qui n'est pas dur pour la mémoire de Syméoni et qui vient de le réhabiliter dans une récente étude bibliographique (2), n'a pas cru devoir l'insérer dans le *Corpus*. Cependant le P. Cahour retrouvait dans cette inscription même des preuves de la légèreté et de la mauvaise foi de Syméoni.

HERMETI · LVGDVNENSIVM · PATRONO
RESTITVIT · G. S. F. ΕΥ'ΔΟΚΙΑΣ

« Les trois dernières lettres, dit-il, semblent être une addition de l'auteur, qui se fait honneur de la découverte du monument rétabli par ses soins. Ce qui nous porte à le croire, ce sont les initiales G. S., c'est surtout le mot εὐδοκίας dont Gabriel Syméoni s'est servi pour signer la préface du manuscrit que nous citons. » (3) Il ne reste plus que les trois mots du commencement (*Hermeti Lugdunensium patrono*). S'ils sont authentiques, ce dont il est permis de douter, ils ne prouvent rien ici. Hermès n'est pas le Mercure romain (toujours *Mercurius* dans les Inscriptions), ce ne pourrait être que le *cognomen* grec de quelque personnage qualifié de *patronus Lugdunensium* (4).

Une erreur non moins grave apparaît dans la seconde incription apportée par Syméoni et répétée après lui par l'auteur de *Notre-Dame de Fourvière* (5). Syméoni ne put contenir sa joie en découvrant un fragment de marbre où il avait trouvé le nom d'un flamine de Mercure : « La fortune qui m'a été si souvent contraire, dit-il, a voulu que dans le même lieu où j'avais dit qu'il pouvait y avoir un temple de Mercure, ce que je tiens encore pour certain, j'aie pu

(1) A Gorge-de-Loup. Syméoni : *L'origine e le antichità di Lione*, éd. Monfalcon, p. 35.
(2) C. I. L., *prov. Lug.*, p. 260. « *Utilis est et a fraudibus immunis... non falsus sed recens est.* »
(3) Ed. Monfalcon, p. 4.
(4) Patron des municipes, qualité qui ne se donnait pas aux divinités.
(5) *Introd.*, p. XI.

trouver un fragment de marbre (tiré de là ou apporté d'une petite distance) où se trouve une inscription parlant d'un *flamen Hermetis*, c'est-à-dire, prêtre de Mercure. »

ET · IIIIII · VIR · AUG · LVG · TON · FL · HERMETIS
T. HERES · CVM · SERE ...ONENDVM · CURAVER

Cette inscription est certainement incorrecte en quelques parties (par exemple TON. pour T. prénom de Titus) et si elle est authentique, l'interprétation donnée est aussi certainement fautive. Il n'y eut jamais de flamine de Mercure et FL · HERMETIS n'est que le génitif de *Flavius Hermes*, gentilice et surnom d'un affranchi quelconque qui fut peut-être le même que T. FLAVIVS HERMES, sévir augustal dont parlent les Inscriptions de Lyon (1).

Il y a le témoignage de César : *Deum maximè Mercurium colunt* (2). Mais il est bien évident qu'il n'écrit pas pour apprendre aux Romains leurs propres usages et qu'il ne donne ici que les observations d'un voyageur sur la religion d'un peuple étranger. Or, Lugdunum est une ville strictement romaine qui n'existait pas encore — du moins à l'état de colonie romaine — (3) lorsqu'il écrivait ses *Commentaires*. Tout ce que l'on pourrait admettre, c'est que les nouveaux colons qui venaient d'être chassés de Vienne, eurent tout intérêt à chercher des points de contact dans les affinités de leur religion avec celle du peuple qui leur donnait l'hospitalité, et que cette politique, qui se continua plus tard avec l'organisation de la conquête, dut leur inspirer la pensée d'élever ostensiblement un temple au forum à cette divinité, qui tenait la première place chez les Gaulois et qu'ils pouvaient facilement identifier avec le Mercure de leur mythologie. Ils y étaient encore invités par leurs propres traditions, et là me paraît être l'argument le plus solide des deux auteurs dont j'essaie de faire ici la critique. Le temple de Mercure, dit l'auteur romain déjà cité plu-

(1) ALLMER-DISSARD, *Inscrip.*, II, 430 et III, 444. C. I. L., *prov. Lug.*, 1950.
(2) *De bello gall.*, VI.
(3) La fondation de cette colonie remonte à l'an 43 avant Jésus-Christ.

sieurs fois, sera placé au forum : *Ædibus vero sacris areæ distribuantur... Mercurio autem in foro* (1).

En continuant cette méthode d'investigation par conjectures, méthode très légitime et très utile, si on n'en abuse pas, si on ne change pas les conjectures en certitude et si on leur laisse leur degré de probabilité, on pourrait raisonner ainsi : Où devait être le temple de Mercure, s'il existait au forum romain de Lyon ? Ces recherches *a priori* sont-elles confirmées par des preuves de fait ?

C'est au forum, d'après Vitruve, que devait être placé le temple de Mercure. Comme édifice religieux, selon toutes les convenances, il devait être situé dans cette partie de la ceinture du forum dont il a été parlé plus haut, la partie principale, la mieux exposée, la seule, en effet, que laissent vide, du côté de l'est, les autres édifices civils rangés autour du forum. Comme temple secondaire, il devait être de proportions moindres que celles du temple principal. Pour la même raison et à cause de la disposition du terrain en déclivité, le premier temple occupant l'extrémité du plateau, il dev..it être en contre-bas et à peu de distance.

Toutes ces conjectures réunies désignent infailliblement une place déterminée, c'est-à-dire l'angle formé à l'ouest par la montée de Fourvière, au nord par la maison des Chapelains, et c'est là en effet que viennent d'apparaître (2) les traces et les débris de deux édifices, tous les deux également riches par leurs matériaux, mais de dimensions moindres que le temple principal. L'un et l'autre, à cause de leur voisinage immédiat du forum, n'étaient certainement pas des maisons particulières. Puisqu'ils sont des édifices publics, l'exiguité de leur plan de surface (6 à 7 mètres de côté) est déjà un préjugé excluant l'édifice civil, la basilique, par exemple, et au contraire tout en faveur d'un édifice religieux ; les temples en dehors de quelques exceptions, étant généralement de dimensions fort res-

(1) VITRUVE, *De archit.*, lib. VII.
(2) En mars 1899.

treintes (1). La somptuosité de ces deux édifices, attestée par les dallages en marbre précieux et en mosaïque, les fragments de colonnes en marbre et en brèche, surmontées de chapiteaux corinthiens, les innombrables débris de placage, en marbre, onyx et porphyre aux couleurs les plus variées, les piédestaux artistement sculptés qui devaient être rangés avec leurs statues sous les ombrages avoisinants ; la forme particulière d'un de ces édifices en colonnade périptère, selon la construction ordinaire des temples, une base d'édicule, une inscription où il est fait mention de divinités, plusieurs débris de statues, parmi lesquels le fragment supérieur d'une tête qui offre quelques indices d'une tête de Mercure (2), semblent ne plus laisser de doute sur la destination de ces deux édifices : ils devaient être des temples, et l'un des deux probablement un temple consacré à cette dernière divinité.

III

Le plan des substructions dans l'endroit déjà désigné a montré l'existence de deux temples juxtaposés, mais indépendants l'un de l'autre. En l'absence de plan explicatif, je les désignerai par les lettres A et B. Le temple A est marqué par une mosaïque à dessins géométriques dirigée dans

(1) QUATREMÈRE, *Mém. de l'Institut*, III. — DE CAUMONT, *Abéc. d'Arch.*, p. 216.

(2) Il ne reste que la partie supérieure comprenant la coiffure, les cheveux et une partie du front. On pourrait reconnaître à quelques signes une tête de Mercure : front jeune, cheveux courts et bouclés, coiffure posée obliquement sur la tête du côté gauche, cornes de bélier (attribut de Mercure) posées non autour des oreilles ou dans les cheveux (comme dans Jupiter Ammon), mais appliquées à plat sur le haut de la coiffure (allusion, peut-être, à Mercure criophore), enfin section oblique sur le revers gauche de la tête, parallèlement à l'obliquité de la partie antérieure de la coiffure, avec trois trous d'attache destinés à retenir un appendice (les ailerons?) Voir dans LENORMANT : *L'Art antique*, 2e série, vol. I, pl. I, un exemple de pétase posé obliquement.

le sens de la longueur, du nord au midi. Elle a 6 mètres de front et 7 mètres jusqu'au mur de clôture de la maison des Chapelains, au nord, au delà duquel elle se prolonge. Si le temple supérieur de la divinité tutélaire était hexastyle, comme l'indiquent MM. Artaud et Chenavard (1), l'harmonie, les convenances demanderaient que le temple inférieur, dont la superficie est en réalité beaucoup moindre et dont les colonnes n'ont plus que le tiers environ des premières (0^m83), n'ait plus que quatre colonnes de front (tétrastyle). Or, c'est exactement ce que révèle l'*area* de la mosaïque combinée avec le diamètre de la base des colonnes. Ce diamètre est difficile à déterminer d'après la courbure des fragments retrouvés, parce qu'il variait avec la hauteur. Mais, outre ces fragments, les fouilles ont fait connaître trois chapiteaux, dont deux gardent leurs surfaces parallèles parfaitement intactes. Il est donc facile d'en mesurer exactement la hauteur (0^m72), qui donne exactement aussi le diamètre de base de la colonne (0^m72 + haut. de l'abaque = 0^m82 (2). Avec l'entrecolonnement pycnostyle, le temple devait mesurer de front 5^m33 entre les deux colonnes des deux extrémités et 6^m97 dans toute sa largeur. Celle de la mosaïque (6^m) est en parfait accord avec ces chiffres. Elle devait être le sol du pronaos du temple et le naos du sanctuaire aurait été pavé par l'épais dallage en marbre blanc dont les fragments, en nombre considérable, ont été retrouvés auprès de la mosaïque.

Ce temple A, périptère, tétrastyle, était donc construit régulièrement d'après le type ordinaire des temples (3). Le fragment de tête de Mercure (?) trouvé à côté de la partie qui devait être la cella ou sanctuaire permet de croire que ce fut

(1) C'est ce qui paraît dans leur plan géométral de Lyon restauré.

(2) *Capituli symmetria sic est facienda, uti quanta fuerit crassitudo imæ columnæ, tanta sit altitudo capituli cum abaco.* VITR., *Arch.*, V.

(3) La présence de ces deux édifices prouve que la terrasse voisine (enclos des Dames du Cénacle) ne s'étendait pas, à l'époque romaine, au delà de la montée de Fourvière et qu'elle était enfermée, comme aujourd'hui, dans les deux murs de soutènement actuels, dont l'un d'appareil romain (côté sud, dans la rue Cléberg).

celui-là et non le voisin qui fut le temple probablement dédié à cette divinité.

Le temple B ne présente point de trace de compartiments; le sol est pavé d'un riche dallage de plaques rectangulaires en marbre de couleur, de peu d'épaisseur et reposant sur un radier rouge ; l'*area* est difficile à déterminer exactement; elle ne devait pas mesurer plus de 5 à 6 mètres sur son plus grand côté. Ce temple est sur le même plan que le temple B, mais indépendant et séparé de quelques mètres. Il est plus reculé vers l'ouest et forme un angle droit par un de ses côtés avec le froi t du temple voisin B (1). Quelle était sa destination ? Les inscriptions suivantes, trouvées dans les fouilles voisines, pourront peut-être fournir une réponse(2).

IV

1. . . . . B . . .
. . . . IN . . .

2. . . . . . s l s

3. *v*IR.

4. . . . TRI

1. 2. 3. Fragments en marbre.

4. Angle supérieur droit d'un piédestal en marbre, lettres très belles, haut. 0m04; haut. de la moulure d'encadrem. 0m25.

(1) Il est construit dans le sens de la longueur, du nord au midi, mais l'orientation des temples vers le levant n'était pas toujours observée. Ainsi disposé, il présentait en perspective, vers la plaine inférieure, sa façade latérale plus développée. La perspective était une raison suffisante pour qu'on renonçât à l'usage : *Sin autem loci natura interpellaverit, tunc convertendæ sunt ædium (sacrarum) constitutiones uti quam plurima pars mœnium e templis deorum conspiciatur.* Vitr., IV, c. 5.

(2) Elles sont toutes inédites.

5. M . . .

6. . . . O
TIS . . . .
. . . . V(?)AE·-X . . . . .
. . . *sev.* *a*VG·-XV·E*t* . . . .

7. . . . V . . .
. . . E·-X . . .
I . . . S . . .

8. . . . N . . .
. . . COM . . .
. . . O . . .
. . . VO . . .

9. *d.* M.
HELE*ne*
vixit ann. . . . . XII . . .

10. CVI*us* . . .
JVS·SE . . .

5. Fragment en marbre, angle supérieur gauche; haut. d. la lettre, 0m04. La première lettre paraît être le commencement d'une dédicace : Mercurio? Marti? Maiæ? etc.

6. Fragment de piédestal en marbre, haut et larg. inc., long. 0m55. Presque toutes les lettres sont martelées, ainsi que celles du fragment suivant.

7. Fragment en marbre, probablement du même piédestal.

8. Fragment en chouin de Fay.

9. Plaquette de marbre de 0m017 d'épaisseur.

10. Fragment en marbre.

11. *dedic*ATIO*ne*

. . . IIIII *vir. aug.* . . .

12. I

CVIVS· STATV*æ dedicatione*

IIIII·VIRAV*g*

OMNIVM -X (*tot*) . . . . . (*dedit*)

13. SEX· IVLI

PAL

SEX· IVLI

IIIIIV

TR

11. Fragment en marbre. V. 2 : la mention des sévirs, qui reçoivent une sportule à l'occasion de la dédicace d'une statue, permet de lire ainsi le mot précédent. Ce fragment devait être celui d'un piédestal.

12. Fragment en marbre. La première lettre réduite aux 2/3 de la partie inferieure. On pourrait lire I. *o. m.*, s'il n'y avait pas plus bas une distribution de deniers. (Il n'y a pas de lettre à gauche, ni à droite jusqu'à o m. 25). M. Allmer suppose en cet endroit les lettres plus grandes, plus écartées et lirait ***Posuerunt***, ou ***Patrono*** ou ***Publice***, précédé de plusieurs lignes (prénom, nom, filiation, tribu, surnom, énumération de titres et fonctions, rappel de libéralités envers... qui par reconnaissance lui ont élevé une statue) et au v. 4... (***et neg. corp. lugd.***)

13. Angle supérieur gauche d'un piédestal en marbre, richement orné, avec trou de scellement à la partie supérieure, très belles lettres, haut o^m^o3 ; guirlande de fleurs sur le côté du piédestal. — Le T et l'R réduits à la partie supérieure. Les Inscriptions de Lyon (A et D. II. 390) font connaître un Sextus Julius Callistus, affranchi d'un Sextus Julius Helius, de la tribu Palatine. Cet affranchi est en même temps sévir augustal (Cf. ibid.), il élève à Hélius un monument funéraire comme « à son excellent et bienveillant patron » (***patrono optimo et indulgentissimo***). Il semble que ce piédestal soit celui de la statue d'Hélius érigée en son honneur par son affranchi et l'on pourrait peut-être restituer ainsi :

14.

. . . HE
. . . ISTI
. . . TATE
. . . V·S

SEX · JVLI*o* · *Sex. fil.*
PAL*atina* *Helio*
SEX· JVLIus Callistus
IIIIII *Vir. aug. lug.*
*pa*TR*ono* [*optim. et*
indulgentissimo]

V. 5 et 6 par analogie avec la même inscript. (A et D. II· 390). Il n'y a de place en bas que pour une seule ligne.

Sextus Julius Helius n'est pas sévir augustal. Rien ne s'oppose donc à ce qu'une statue ait été érigée à ce personnage, qualifié dans l'inscript. (A. et D. II, 390) de *reverentissimus*.

14. V. 1. HE réduit à moitié de la partie inférieure; l'H reconnaissable aux deux coches tournées en sens inverse; la lettre suivante ne peut plus être un L, mais un E. V. 4 lettres écartées, supposant un point dans l'intervalle. Très beau fragment de marbre; moulure à droite, de 0m25, richement sculptée.

En combinant l'inscription précédente (13) avec deux inscriptions funéraires de Lyon (A. et D. II. 372 et 390, Cf. C. I. L. prov. lug. 1956 et 2181), on peut établir le schema suivant :

Titus Cassius Mysticus
sévir de Lyon et Vienne
beau-père de
|
Sextus Julius Helius
patron de
|
Sextus Julius Callistus
sévir augustal
père de (probablem. d'après A. et D. loc. cit. *haud dubie*, d'après Hirschfeld loc. cit. 2181)
|

Julia Heliane — Julia Callistate — Julia Helias *flaminique augustale*

Julia Helias est morte à Rome à 25 ans : Julia

15. STAT*uæ dedicatione*
IIIIII *Vir. aug.*
VNIV

16. IIIIII VIRAVG . ITE
NDVM. CVRAVIT

Heliane et Julia Callistate font rapporter de Rome le corps de leur sœur « plus chère que leur âme » (*animâ suâ sibi carioris*). A. et D., *Insc.*, II., 373.

La richesse de ce fragment, conforme aux goûts des filles de Callistus pour les monuments somptueux (A. et D. II. 373), leur tendre affection pour leur sœur (ibid.), la dignité de Julia Helias, flaminique augustale (ibid p. 372), enfin les deux dernières lettres V. S. (*votum solvit*) font penser à quelque monument votif élevé par Callistate pour la guérison de sa sœur Hélias, et pourraient peut-être permettre de lire ainsi :

pro salute HE
liadis . . . . *sex. Jul. Call*ISTI
filiæ . . . *Callis*TATE
V. S.

15. Angle inférieur gauche d'un piédestal en marbre.

16. Bloc de marbre en forme de dé (0^m70 de longueur et largeur, et 0^m75 de hauteur), la partie supérieure brisée. L'axe passe exactement au point qui sépare les deux derniers mots. L'I et le T (v. 1) réduits à la partie inférieure. Je crois pouvoir lire ainsi par analogie avec les deux dernières lettres de *curavit*, dont l'écartement est sensiblement le même. L'E (?) de ITE, visible seulement à la coche inférieure. Il n'y a guère de place au-dessus que pour deux lignes.

Si on peut lire *sevir augustalis iterum*, on aurait une preuve qu'à Lyon, cette charge tout en étant annuelle pouvait être renouvelée. Il y a, ailleurs, des exemples de *sev. aug. iterum, tertium.* (Schimdt, *de sev. aug.* p. 12. Cf. Bouché-Leclercq, *Man. des inst. rom.*, p. 559, 2).

Si *iterum* se rapporte au mot suivant (*ponendum*,

17. LVGVDV
LARVM·

œdificandum), ce serait le souvenir d'un monument quelconque relevé après sa destruction (la terminaison du participe exclu le mot *statuam*) par le soin d'un sévir. Si on pouvait lire *Templum... iterum œdificandum*, cette conjecture expliquerait les preuves évidentes d'une réédification révélées par les matériaux anciens : pierre de Seyssel (une volute entière de chapiteau), et chouin de Fay, et le plan de section des fouilles, au dessous du temple B : terre naturelle, maçonnerie : 0^m40 ; radier en mortier blanc : 0^m20; maçonnerie : 0^m30; couche de terre : 0^m15; radier rouge recouvert de dalles de marbre.

17. Fragment d'une plaquette de marbre. Epaiss. 0 m. 02. Haut. des lettres v. 1 : 0 m. 12; v. 2 : 0 m. 09.

Voir sur Lugudunum le récent volume du C. I. L. *pr. lug.*, p. 248. Le nom primitif de Lyon fut *Lugudunum.* Avant Septime Sévère il n'y a que 4 inscriptions qui portent la forme contractée. A l'époque où écrivait Dion Cassius, la forme ancienne était déjà abandonnée : Τὸ Λουγούδουνον μὲν ὀνομασθέν, νῦν δε Λούγδουνον καλούμενον » (46,50).

Les dédicaces des divinités étaient très courtes dans les temps anciens : elles ne contenaient primitivement que le nom de la divinité au génitif pour indiquer que les objets étaient devenus la propriété du dieu, ou au datif pour marquer qu'ils lui avaient été offerts (CAGNAT, *Cours d'épigr.* p. 226). Il semble donc qu'il y ait peu à suppléer dans cette inscription. Les lettres sont petites, la plaquette de peu d'épaisseur ne devait pas avoir de grandes dimensions. Le point après le second mot peut être une erreur du lapicide dans une inscription d'ailleurs peu soignée. Le premier mot incomplet devait se prolonger à droite et laisser pour la carrure la place d'un mot très court à gauche. Quand on se rappelle que le *genius Augusti* fut intercalé de bonne heure au milieu des Lares, on serait tenté de restituer ainsi :

Augusti
et LVGVDV*ni*
LARVM

Les dieux Lares ne sont connus à Lyon que par deux inscriptions (A. et D. III. 435).

Finis coll. Larum in dom. Julianâ (propriété des Hospices de Lyon).

Laribus sacrum P. F. Roman. (inscription perdue, gravée sur une lampe en bronze, DUCHOUL, *Relig. des anc. romains*).

Outre les Lares des familles et des *gentes*, il y avait les *Lares prœstites* (OVID. *Fast.* 5. 124). « Tout porte à croire que les Lares de la ville ou de l'Etat eurent d'abord le siège de leur culte dans la *Regia*, au foyer de l'Etat. » MARQUARDT, *Man. des ant. rom.*, XII, p. 302. Il y avait encore les *Lares compitales* qui s'appellent aussi *Lares publici*. C. I. L. VI, 451.

V

Avant de tirer une conclusion de ces débris malheureusement trop rares et trop mutilés, il convient de rappeler ici ce qu'étaient les sévirs augustaux qui encombrent les Inscriptions de Lyon et qui ont si bien réalisé le vœu que l'un d'entre eux fit graver sur sa tombe : *ut anima ablata, corpore condito, multis annis celebraretur.* (1)

Les *seviri augustales* (2), comme les *Sodales Augusti* et les *Magistri Larum Augustorum* se rattachent au mouvement religieux et politique d'où sortit l'apothéose impériale. Après la divinité de César, devait venir celle d'Auguste. Celui-ci par politique, ne veut pas consentir à ce qu'on lui érige des temples de son vivant; mais le peuple sait faire violence à sa volonté. Le sénat se contente d'abord de déifier ses vertus; il élève des temples à la *Justice* et à la *Concorde augustes*. Puis, c'est le *Génie* d'Auguste qui est placé entre les deux images des Lares, au foyer domestique et dans les carrefours. Une corporation de prêtres

(1) A et D. *Inscrip. de Lyon*, II 430.
(2) Cf. BOISSIER, *Relig. rom.* I. 153.
MARQUARDT, *Adm. rom.*, t. XIII.
BOUCHÉ-LECLERCQ, *Man. des Inst. rom.* p. 559.

dévouée à ce culte devint bientôt l'expression de cet entraînement populaire. Ces *Augustales*, en prenant ce mot dans son acception générale, se divisent en deux catégories et prennent deux directions.

Tibère en l'an 14, institue les *Sodales augustales* (1), qu'on a longtemps confondus avec les sévirs augustaux. Cette corporation est composée de 21 membres, pris dans l'ordre sénatorial et représente le culte de l'empereur dans l'aristocratie. Les *seviri augustales* sont plus anciens; ils appartiennent aux classes populaires et forment le prolongement de ces collèges d'Augustales qui sortirent de la dévotion spontanée du peuple, du vivant même d'Auguste. (2) Ils remplissent les provinces, et à Lyon ils apparaissent en nombre considérable.

Les sévirs (*sex viri*), comme leur nom l'indique, sont au nombre de six pour une raison qui n'est pas encore connue. « Peut-être, dit Marquardt (3), le type des *seviri* a-t-il été emprunté aux six prêtres coloniaux romains, c'est-à-dire aux trois *pontifices* et aux trois *augures* dont parle la *lex coloniæ genetivæ.* »

Ils sont choisis dans la plèbe, presque tous affranchis. A Lyon, en effet, on trouve des sévirs bateliers du Rhône, d'autres commerçants et fabricants. Ils sont cependant assez riches pour subvenir aux frais des jeux et des banquets publics qui figurent au programme du culte des empereurs (4). Quand ils sont en charge (5), ils portent la prétexte, ont chacun des licteurs avec faisceaux et une place d'honneur dans les assemblées. Sortis de charge, ils prennent rang parmi les anciens *seviri* ou *sevirales*.

Quelles sont leurs attributions religieuses? Elles sont les mêmes que celles des *vicomagistri* de Rome, subordonnés des édiles. Ils ont la charge des sacrifices ordinaires,

(1) « *Idem annus novas cærimonias accepit, addito sodalium Augustalium sacerdotio.* » TAC., *Hist.* 2.

(2) « *Cultores Augusti qui per omnes domos, in modum collegiorum habebantur.* » TAC. *Ann.* I, 37.

(3) *Administ. rom.* I.

(4) BOUCHÉ-LECLERCQ, l. c.

(5) Leurs fonctions sont annuelles.

avec celle des jeux publics et des festins populaires en l'honneur des empereurs divinisés (1), et ils desservent les laraires augustaux (2).

Les inscriptions qui rappellent à Fourvière la présence des *seviri augustales* (3) et les monuments qu'ils y érigent, leurs fonctions ordinaires, dont la principale était le service des laraires augustaux; leur dévouement au culte d'Auguste, en particulier celui d'une famille qui a eu des attaches évidentes à Fourvière, et qui compte parmi ses membres une flaminique augustale; une plaquette votive des *Lares Luguduni*, parmi lesquels devait se trouver le *Genius Augusti*, la configuration du temple (B) à forme rectangulaire, sans compartiments, semblable à celle d'un laraire d'Auguste (*Laribus Augusti*) dont le plan est donné dans les *Antiquités* de Montfaucon, tous ces indices portent à croire que le temple (B) était un laraire augustal. En attendant de meilleures preuves, on donne ici cette hypothèse pour ce qu'elle vaut.

Ainsi, il y aurait eu, à côté l'un de l'autre, deux temples, l'un dédié à Mercure, l'autre au *Genius Augusti*. Cette hypothèse n'a rien que de conforme à l'histoire. « En plusieurs endroits, dit Marquardt, (4) le culte de l'empereur est lié au culte de Mercure; et cette union est mentionnée dans un passage d'Horace (5) comme un fait bien connu :

(1) Marquartd, ibid, p. 293, 297.

(2) Bouché-Leclercq, p. 558. Ils auraient été distincts en principe des *magistri Larum augustorum* (Marquardt, ibid. p. 296). Cependant on rencontre le même personnage à la fois *sevir augustalis et mag. Lar. aug.* C. I. L. 2835.

(3) Ces inscriptions retirées d'une citerne attenante aux deux temples voisins n'ont pu être apportées d'en bas. Elles ne viennent pas du forum, si on le place à l'endroit de la basilique actuelle, il était trop éloigné, séparé par un autre temple ; encore moins du forum placé selon l'opinion commune, au jardin des Dames du Cénacle; il était trop élevé et séparé par un rempart de soutènement. Le poids énorme de quelques-unes de ces inscriptions permet de croire qu'elles ont été précipitées dans la citerne voisine, avec les autres débris au moment de l'arasement du sol.

(4) L. c., p. 297.

(5) Carm., I, 2, 41.

Sive mutatâ juvenem figurâ,
Ales in terris imitaris almæ
Filius, Maiæ, patiens vocari
Cæsaris ultor.

C'est ainsi qu'on rencontre à Pompéi, en l'an 740-44, un *collegium* de quatre *Ministri Mercuri Maiœ,* (1) qui bientôt après prirent le nom de *Ministri Augusti Mercuri Maiœ,* (2) et depuis l'an 2 (av. J.-C.) celui de *Ministri Augusti* (3). Ainsi encore à Naona, en Dalmatie, les fonctions du *Sevir Augustalis* et du *Magister Mercurialis* sont souvent réunies dans le même personnage. » (4)

VI

Dans le sous-titre de son livre le P. Cahour avait bien défini d'un seul mot le caractère spécial du pèlerinage de Fourvière : Recherches sur *l'autel tutélaire des Lyonnais.* Ailleurs, en effet, la très sainte Vierge apparaît sous d'autres aspects : elle est, par exemple, l'Etoile de la mer, la Consolatrice des affligés, le Salut des infirmes. Sur la colline de Fourvière, elle est avant tout la gardienne de la ville, la vierge tutélaire, celle qui écarte les fléaux. En dehors des grâces particulières ou intimes dont chaque fidèle garde le souvenir dans son cœur, l'histoire publique et extérieure des bienfaits de Marie, au sanctuaire de Fourvière, depuis le vœu des échevins et la délivrance de la peste en 1643, jusqu'au vœu de 1870, et à l'érection de la basilique, peut se résumer toute en ces mots inscrits au pied de la statue monumentale : « Ils m'ont établi la gardienne de leur ville » « *Posuerunt me custodem.* »

Or, en lisant la dissertation du P. Cahour et le titre de

(1) C. I. L., 10, 1, 891, 892, 895.
(2) *Ibid.*, 888.
(3) *Ibid.*, 891, 892, 895, 899, 901.
(4) *Ibid.*, III, 291. Cf. MOMMSEN, I. R., 2262 et suvi.

son livre, on devine une arrière-pensée parfaitement juste. Elle n'est plus de l'épigraphie ni de l'histoire proprement dite. Elle est au-dessus de l'histoire. En interrogeant le passé, l'auteur de *Notre-Dame de Fourvière* avait cherché dans le paganisme romain quelqu'une de ces antithèses, telles que les manifeste souvent la conduite de la Providence. Il ne s'était point trompé. En contemplant ces têtes de faux dieux brisés par les chrétiens, en lisant l'inscription de Latinianus et sa prière à Jupiter *Depulsor* sur la colline de Fourvière, on ne peut retenir un sentiment de pitié. Par delà sa prière, il semble entendre les promesses menteuses du tentateur : « *Hæc omnia tibi dabo, si cadens adoraveris me* » (1) ; et l'orgueilleuse tentative de l'usurpateur des droits divins revient à la mémoire : « *Ascendam... sedebo in monte testamenti, similis ero Altissimo.* » ; (2) et en levant les yeux vers la colline de Fourvière, en contemplant l'image de Marie, la Vierge vraiment tutélaire, écrasant sous ses pieds la tête du démon, on se souvient de ces paroles d'une hymne de l'Eglise, dont la basilique forteresse a traduit magnifiquement toute la pensée : (3)

Tollit ut sancta caput in Sione
Turris, arx firmo fabricata muro,
Civitas David, clypeis et acri
Milite tuta :
Virgo sic fortis Domini potenti
Dextera, cœli cumulata donis,
A piis longe famulis repellit
Dæmonis ictus.

(1) *Matt.*, 4, 9.
(2) *Is.*, 14, 15.
(3) *Off. de Notre-Dame Auxiliatrice.*

F. TOURNIER, *S. J.*



LA TRIPLE ALLIANCE

D'APRÈS DE

NOUVEAUX DOCUMENTS

Suite (1)

V

LA POLITIQUE ITALIENNE PENDANT LE CONGRÈS DE BERLIN

I

Rentré en Italie après son voyage en France, en Allemagne, en Angleterre et en Autriche, M. Crispi s'empressa de rendre compte au Roi et à M. Depretis de la manière dont il avait accompli sa mission officieuse.

Il fut reçu par Victor-Emmanuel II, le 25 octobre 1877, au palais royal de Turin. Le Roi fit un excellent accueil au président de la Chambre. Il était très bien informé des incidents politiques qui s'étaient produits au cours du voyage de M. Crispi et ces incidents l'avaient de plus en plus convaincu qu'il ne se trompait pas alors qu'il avouait à M. Crispi, avant son départ, qu'il n'attendait point de grands résultats des négociations qu'il allait entreprendre.

(1) Voir les numéros de décembre, janvier, mars et juin.

Cependant Victor-Emmanuel comptait toujours sur l'imprévu. Il estimait que la question d'Orient ménagerait plus d'une surprise à l'Europe et que l'Italie pourrait y trouver une occasion favorable pour jouer un beau rôle.

« On raconte, dit M. Chiala, que M. Crispi se montra plein de confiance et qu'il estimait que son voyage ne serait point dépourvu de bons résultats, à la condition que l'Italie achèverait ses armements à tout prix et qu'elle fût prête à faire montre de sa force et de sa puissance dans les complications qui pouvaient naître de la guerre d'Orient. Il avertit à ce sujet le Roi qu'il avait remarqué à l'étranger que les Italiens avaient la renommée d'un peuple sage et prudent, mais qu'ils n'étaient pas également considérés comme un peuple fort. On ajoute que M. Crispi aurait déclaré au Roi que, si on avait pleine confiance en lui, il se sentait assez fort pour « sauver la situation ».

« Victor-Emmanuel, d'après ce que nous savons, n'eût rien désiré de mieux que de placer sa confiance en M. Crispi. Mais M. Depretis n'avait point le tempérament de M. le baron Ricasoli, et il eût été parfaitement capable de résister même à son souverain, si celui-ci eût manifesté la moindre intention de le congédier (1). Le Roi se borna à exprimer à M. Crispi le souhait qu'il parvînt à persuader au président du conseil que sa politique était bonne. Quant à l'appui de Sa Majesté, il ne lui ferait point défaut.

« M. Depretis, suivant son habitude, se garda bien de blesser son ami et d'affronter directement l'obstacle qu'il rencontrait. Il se montra même disposé à seconder ses larges vues ; mais en réalité il ne fit rien de ce que M. Crispi lui suggérait. Lorsque, à la fin du mois de décembre 1877, une crise partielle du ministère se produisit, il estima qu'il accorderait une satisfaction suffisante à M. Crispi en l'associant à ses travaux. Il lui donna le portefeuille de l'intérieur, mais il garda pour lui le portefeuille des affaires étrangères que M. Melegari voulut abandonner

(1) Voy. Chiala, *Correspondance politique de Michelangelo Castelli*, t. Ier, appendice, viie document, *Crise ministérielle du mois de mars 1862*, lettres de Victor-Emmanuel et de M. le baron Ricasoli.

à tout prix. A vrai dire, le portefeuille de l'intérieur n'était point celui que M. Crispi ambitionnait à cette époque. Mais il espérait qu'étant aux côtés de M. Depretis, il serait en mesure de le secouer et de l'engager à faire « quelque chose » (1).

Le moment était critique. Dès le 12 décembre 1877, la Turquie avait demandé la paix à la Russie. On prévoyait que la question d'Orient entrerait bientôt dans une nouvelle phase, et M. Crispi voulait absolument que l'Italie jouât un rôle important dans les événements qui allaient se produire. Il comptait surtout sur l'inuflence et l'autorité de Victor-Emmanuel qui « s'occupait des affaires de l'Etat et auquel rien de ce qui se passait en Europe n'échappait » (2). Un malheur soudain priva M. Crispi du concours du Roi. Douze jours à peine après son entrée dans le cabinet Depretis, Victor-Emmanuel II mourut à la suite d'une courte, mais violente maladie (9 janvier 1878). Le roi Humbert n'avait ni l'envergure ni l'énergie de son père. Loin d'en imposer à M. Depretis, il en subit l'influence. M. Crispi avait beau exciter le président du conseil à donner une tournure énergique à l'action extérieure de l'Italie, M. Depretis opposait à son collègue une résistance passive contre laquelle l'ardeur de M. Crispi devait forcément se briser. Au reste, le passage au pouvoir de M. Crispi fut alors de très courte durée. A la suite du scandale que causa son second mariage, il fut contraint de donner sa démission (10 mars 1878). Peu de jours après, le ministère fut renversé, et M. Depretis remplacé à la présidence du conseil par M. Cairoli. Une nouvelle ère s'ouvrait pour la politique italienne, ère malheureusement féconde en fautes des plus graves et en humiliations des plus méritées. Le radicalisme portera devant l'histoire le poids des lourdes responsabilités qu'il a encourues, car il est bien l'auteur de ces fautes et la cause de ces humiliations.

(1) Voy. CHIALA, *Pagine di Storia contemporanea*, t. Ier, ch. IV, pp. 293-294.

(2) Discours de M. Crispi à la Chambre des députés, séance du 4 mars 1886.

Ce qui montre la légèreté et l'imprévoyance du byzantinisme parlementaire italien mieux que toutes les déclarations des patriotes et les protestations des gens cultivés, c'est le choix, qu'il imposa au roi Humbert, de M. Cairoli comme président du conseil à un moment où la situation politique de l'Europe était particulièrement grave. Le 3 mars 1878, le traité de San Stefano venait d'être signé. Il anéantissait la puissance ottomane en Europe et livrait le Bosphore et la mer Egée à la Russie. Si les Russes ne s'emparaient ni de Constantinople, ni de Salonique, ils s'installaient ou ils installaient leurs alliés à quelques journées de marche de ces deux villes. L'Angleterre et l'Autriche, menacées dans leurs intérêts les plus pressants, protestaient contre le traité turco-russe, et se préparaient à la guerre. Un seul moyen restait aux amis de la paix pour conjurer une terrible conflagration qui eût embrasé l'Europe tout entière : réunir un congrès et essayer d'obtenir une conciliation entre les puissances qui allaient engager la lutte. L'Italie avait trop d'intérêts en Orient pour assister avec indifférence aux négociations qui allaient s'ouvrir. S'il y eut jamais un moment où elle dût se préoccuper de confier ses affaires à des mains expérimentées, ce moment était certainement celui où le sort de la péninsule des Balkans et de l'Orient allait être décidé. Eh bien, ce fut précisément dans des circonstances si difficiles que le parlement accorda sa pleine confiance à M. Cairoli.

Si on estimait que M. Depretis, par son caractère sceptique et sa politique ondoyante, compromettait gravement les intérêts et le crédit de l'Italie, on devait évidemment le congédier. Mais ce n'était pas un motif pour mettre à la tête du gouvernement un politicien naïf, très peu cultivé, vaniteux et connu par ses accointances avec les garibaldiens et les radicaux. Ce fut pourtant la solution à laquelle le parlement italien s'arrêta. La droite, heureuse de se débarrasser de M. Depretis, se prêta au jeu de la gauche avancée et M. Cairoli arriva à la présidence du conseil le 25 mars 1878.

Il choisit ses collègues à droite, mais surtout à gauche.

Pour rassurer la droite, il confia les portefeuilles de la guerre et de la marine au général Bruzzo et à l'amiral Di Brocchetti, et il appela le comte Corti, ambassadeur d'Italie à Constantinople, aux affaires étrangères. Les deux premiers étaient des militaires irréprochables et des hommes capables. M. Corti, au contraire, nous le verrons plus loin, tout en étant très dévoué à la politique modérée et très honnête, manquait absolument de fermeté et de capacité. Vis-à-vis de ces ministres pris dans les rangs de la droite, deux hommes néfastes entrèrent dans le cabinet : un doctrinaire incorrigible, M. Zanardelli, un sectaire, M. Baccarini. Le premier ne s'était distingué que par ses déclamations en faveur de la liberté illimitée et par son hostilité contre le clergé ; le second, non moins anticlérical que M. Zanardelli, était encore plus compromis que lui avec les francs-maçons et les radicaux. L'un et l'autre avaient un caractère opiniâtre et impérieux qui devait nécessairement l'emporter en face d'hommes peu énergiques comme MM. Cairoli et Corti, étant données surtout la vanité du président du conseil et sa manie de plaire à tout prix aux radicaux et aux garibaldiens.

Ceux-ci regardèrent l'arrivée aux affaires du nouveau ministère comme un triomphe. Ils voulurent exploiter immédiatement cette victoire, comptant surtout s'en servir pour combattre l'Autriche à outrance. M. Cairoli s'efforça d'abord de leur opposer quelque résistance ; mais nous verrons tout à l'heure qu'il ne tarda pas à capituler devant leurs objurgations.

En présentant ses collègues au Parlement, à un moment où les affaires internationales absorbaient, seules, toute l'attention des cabinets et des parlements de l'Europe, M. Cairoli se contenta d'une seule phrase pour définir la politique qu'il comptait suivre :

« Touchant la politique étrangère, qui est le thème très délicat qui domine les esprits et renferme l'inconnue qui préoccupe le monde, nous ne ferons point des déclarations superflues. Le moment est grave, le lendemain incertain ; l'Italie entretient des rapports amicaux avec toutes les

puissances. Elle saura continuer à se faire respecter, grâce à la résolution qu'elle prend de garder une neutralité qui la soustrait à tout péril. »

A la Chambre et au Sénat, on trouva que cette laconique déclaration de M. Cairoli était bien pâle et bien indéterminée et qu'elle cachait une pauvreté de vues politiques que le président du conseil ne savait même pas dissimuler. A droite et à gauche, on était mécontent. MM. Musolino, Miceli, Visconti-Venosta et d'autres députés interpellèrent le président du conseil sur ses projets touchant la direction de la politique étrangère. MM. Miceli et Musolino invitèrent M. Cairoli à s'entendre avec l'Angleterre et l'Autriche pour une solution équitable de la question d'Orient. Le 9 avril 1878, M. Visconti-Venosta prit la parole à son tour. Le congrès de Berlin venait d'être convoqué. L'ancien ministre des affaires étrangères pria le gouvernement de se montrer vigilant dans la défense des intérêts de l'Italie. Après avoir dit que la création d'une Bulgarie autonome, bien que placée sous la suzeraineté du sultan, appartenait à ce système de transformation des conditions nationales et politiques de l'Orient qui avait été, à plusieurs reprises, approuvé par l'Europe, M. Visconti-Venosta fit remarquer que la Bosnie et l'Herzégovine étaient placées « dans la sphère des intérêts directs de l'Autriche », et que ni l'Europe ni l'Italie n'avaient intérêt « à combattre la mission civilisatrice » que l'Autriche pouvait remplir dans ces pays. L'ancien ministre des affaires étrangères résuma de la manière suivante sa pensée touchant la politique qu'il souhaitait que le gouvernement italien adoptât au congrès qui allait s'ouvrir pour régler les affaires de Turquie :

« Pour ce qui nous concerne, il nous importe qu'on établisse en Orient un état de choses équitable et durable. Nous avons en Orient des influences morales et commerciales que la tradition nous a transmises et que nous entendons conserver et développer, comme les autres nations cultivent et développent leur influence. Et, dans ce but, il est du plus haut intérêt pour nous que l'équilibre des

forces dans la Méditerranée ne soit pas modifié de façon à nous inspirer de légitimes préoccupations pour nos conditions économiques et pour la liberté de notre politique dans toutes les éventualités de l'avenir. »

M. Cavallotti lui-même, malgré son radicalisme et ses accointances avec Garibaldi, le plus acharné des ennemis de l'Autriche, plaida la cause de l'alliance avec l'empire austro-hongrois.

Mis en demeure de s'expliquer sur la politique qu'il allait suivre, M. le comte Corti, ministre des affaires étrangères, se montra très sobre en fait de déclarations. Seulement, comme M. Cavallotti avait fait allusion à des prétentions à une rectification de frontières du côté de Trente et de Trieste, M. le comte Corti lui répondit :

« Je suis pleinement d'accord avec M. Cavallotti touchant les avantages réciproques d'une amitié cordiale avec l'Autriche-Hongrie. Mais je ne crois pas que le meilleur moyen de fortifier une telle amitié consiste à venir discuter, dans cette Chambre, des réclamations territoriales qui sont en contradiction avec les traités que nous avons solennellement conclus avec cet empire. »

La Chambre applaudit cette loyale déclaration de M. le comte Corti. Nous verrons plus loin que, malheureusement, le cabinet dont il faisait partie ne se soucia guère de mettre ses actes en harmonie avec les affirmations si claires et si justes que le ministre des affaires étrangères avait faites la première fois qu'il avait pris la parole à la Chambre des députés.

Le 4 mai 1878, le Sénat discuta à son tour touchant la solution de la crise orientale et la politique que l'Italie allait suivre au congrès de Berlin. M. le sénateur marquis Caracciolo di Bella, ancien ambassadeur d'Italie à Constantinople et à Saint-Pétersbourg, invita vivement les ministres à faire une politique indépendante et à considérer que les responsabilités qu'ils allaient encourir étaient les plus grandes qu'aucun cabinet, depuis 1860, eût jamais affrontées. M. le comte Corti lui répondit avec la plus grande assurance que, s'il lui fallait exprimer sa pensée « touchant

de plus graves éventualités qui pourraient se produire », il n'hésiterait pas à dire « qu'on devait plutôt craindre que l'Italie fût *trop recherchée* que de la voir *trop oubliée* ». M. Corti tenait surtout à ce que l'Italie se montrât contente de son sort et ne donnât aucun motif à l'Europe de suspecter sa bonne foi et de lui attribuer des convoitises contraires au droit des gens.

II

Le Congrès de Berlin devait commencer ses travaux le 13 juin. M. le comte Corti avait donc six semaines pour s'entendre avec les grandes chancelleries de l'Europe touchant la ligne de conduite qu'il allait suivre dans l'aréopage européen. Il perdit son temps, tandis que l'Allemagne, la Russie, l'Angleterre et l'Autriche se livraient à des échanges de vues et se mettaient d'accord sur les plus graves problèmes qu'il s'agissait de résoudre. On arriva ainsi à la veille du jour où M. le comte Corti, qui devait, avec M. le comte de Launay, ambassadeur d'Italie à Berlin, représenter son pays au Congrès, dut faire ses préparatifs de départ.

Les collègues de M. Corti songeaient à tout, excepté à la grave affaire qui préoccupait alors l'Europe. Ils ne se souciaient que de bouleverser l'administration et les finances pour faire plaisir aux radicaux dont le moindre désir, si absurde qu'il fût, était considéré comme un ordre par MM. Cairoli et Zanardelli. Cependant, avant de se mettre en route, M. le comte Corti exigea qu'on tînt, à Rome, une réunion plénière de ministres pour discuter le programme politique qu'il devait suivre à Berlin (1).

Ce conseil ne tarda pas à dégénérer en une assemblée politique désordonnée. M. Cairoli n'avait ni capacité ni autorité sur ses collègues. On le traînait à droite ou à

(1) Je dois ces informations, touchant la conduite de M. le comte Corti, avant et pendant le congrès de Berlin, à un ami de l'ancien ministre des affaires étrangères auquel celui-ci a longuement parlé de ce qu'il avait vu et fait au ministère, à Rome et au congrès.

gauche, comme on voulait. Il subissait l'influence de son entourage, qui était loin d'être des plus choisis. Comme tous les hommes faibles, il se laissait mener par les plus violents et les plus audacieux de ses collègues dans le ministère et de ses amis du dehors.

Au conseil qui précéda le départ du comte Corti pour Berlin, le ministre des affaires étrangères fut frappé de l'incohérence des idées que quelques-uns de ses collègues manifestaient sans même se douter qu'ils ne connaissaient pas le premier mot de la question d'Orient. Tandis que d'un côté on proclamait la politique du désintéressement, des « mains nettes », comme on disait alors, de l'autre le ministre des travaux publics, M. Baccarini, un sectaire qui a laissé le plus mauvais souvenir de son passage au pouvoir, prononça un grand discours pour pousser ses collègues à adopter une politique profondément hostile à l'Autriche. En vain M. le comte Corti fit-il remarquer aux autres ministres l'absurdité d'une telle ligne de conduite. On savait l'Autriche fortement appuyée par l'Allemagne et l'Angleterre. On n'ignorait pas que la France n'avait aucun motif de s'opposer à l'agrandissement de l'empire des Habsbourg et que, d'ailleurs, elle ne voulait point sortir alors de cette politique de recueillement dont elle avait encore besoin pour achever l'œuvre de réparation nationale, entreprise après les désastres de 1870. Il s'ensuivait que l'Italie allait de gaieté de cœur compromettre ses bons rapports avec son puissant voisin du nord-est et s'exposer à un isolement humiliant et dangereux. M. Baccarini ne voulut rien entendre et persista dans ses déclamations anti-autrichiennes. S'il ne parvint pas à imposer sa politique violente aux autres conseillers de la couronne, le ministre des travaux publics leur arracha néanmoins des concessions dont l'Italie devait ressentir les funestes effets. Les instructions données à M. le comte Corti ne lui imposaient pas d'attaquer ouvertement la politique autrichienne dans les Balkans, mais l'obligeaient à s'opposer autant qu'il serait possible à l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche.

Si, au lieu d'être un homme médiocre et un esprit léger, M. le comte Corti avait eu conscience de la triste figure qu'il allait faire au Congrès, il n'eût certes pas accepté le rôle que ses collègues voulaient lui faire jouer à Berlin. Il eut la faiblesse, — c'est lui-même qui l'a avoué tout en cherchant à excuser sa conduite, — de céder et de partir pour le Congrès avec un programme mal défini et contradictoire. Sa situation, déjà difficile, devint bientôt intolérable, à la suite des grosses fautes commises, en Italie, par le ministère Cairoli-Zanardelli, fautes dont il sera question plus loin.

« Au moment de partir pour Berlin, pour y représenter l'Italie avec l'ambassadeur, comte de Launay, dit M. Chiala, M. le comte Corti reçut le conseil d'aller chez M. Crispi, ex-ministre de l'intérieur, pour parler avec lui et lui demander sur quoi le gouvernement italien, quelques mois auparavant, s'était mis d'accord avec lord Derby, le prince de Bismarck et M. le comte Andrassy. Mais le nouveau ministre des affaires étrangères ne prêta point l'oreille à ceux qui l'engageaient à faire cette démarche. C'est pourquoi M. Crispi a pu dire un jour (1) à la Chambre que nos plénipotentiaires étaient allés à Berlin « sans prendre ces « précautions que la prudence et les intérêts de l'Italie exi- « geaient » (2).

M. Chiala a parfaitement raison de blâmer la conduite de M. le comte Corti. Il était clair, en effet, que M. Crispi savait bien des choses et qu'il était mieux en mesure que n'importe qui d'éclairer le ministre qui allait partir pour Berlin. Une entrevue avec M. Crispi n'était certes pas de nature à compromettre M. le comte Corti. Au contraire, elle pouvait le mettre au courant de beaucoup des choses et l'eût peut-être empêché de commettre bien des fautes. D'ailleurs M. Corti était toujours libre de faire le cas qu'il voulait des informations et des conseils de l'ancien ministre

(1) Discours de M. Crispi à la Chambre des députés, séance du 15 mars 1880.

(2) Voy. Chiala, *Pagine di Storia contemporanea*, t. II, ch. v, p. 9-10.

de l'intérieur. La chose est si évidente qu'on a le droit de s'étonner en voyant M. le comte Corti négliger une occasion si favorable de s'instruire. On objectera que M. le comte de Launay, le collègue de M. le comte Corti au Congrès de Berlin était parfaitement en mesure de le renseigner. Mais M. de Launay n'avait pas conféré avec lord Derby, le comte Andrassy et le duc Decazes. Il ne pouvait donc parler que de ses rapports avec M. de Bismarck et les ministres de Guillaume Ier, tandis que M. Crispi lui eût dit ce qu'il avait appris à Londres, à Paris et à Vienne. Et puis, pour un ministre qui part pour représenter son pays à un congrès européen dans des circonstances aussi graves que celles où se trouvait l'Europe en 1878, les informations et les lumières ne sont jamais de trop. Le fait d'avoir négligé de consulter M. Crispi ne peut donc s'expliquer que si on se rapporte à ce que j'ai dit plus haut de la légèreté de M. le comte Corti.

Le Congrès ne s'ouvrait pas sous de bons auspices pour l'Italie, et cela par la faute des ministres incapables, doctrinaires ou révolutionnaires qui en dirigeaient les affaires sans programme et avec la pensée dominante de ne pas déplaire aux radicaux, ennemis de l'Autriche et rêvant des agrandissements territoriaux impossibles. A Berlin, M. le comte Corti se trouva vis-à-vis de M. de Bismarck dans une situation fort embarrassante. Le chancelier allemand redoutait surtout un rapprochement entre l'Italie et la France. Sans doute, ainsi que je l'ai prouvé dans les chapitres précédents, malgré les incidents de 1871 et des années suivantes, les rapports entre les cabinets de Rome et de Paris n'avaient jamais été mauvais. Ils étaient seulement assez froids. L'échec de la campagne monarchique de 1873 et du gouvernement du 16 mai 1877 avait rassuré les libéraux italiens, et plus la politique intérieure de la France penchait à gauche, plus les inquiétudes italiennes tendaient à disparaître. M. de Bismarck voyait avec un profond déplaisir les tendances d'une partie de la gauche italienne à se rapprocher de la France. Parmi les hommes de gauche que la crise du 18 mars 1876 avait rendus maîtres de la

situation, en Italie, le chancelier allemand ne pouvait guère compter que sur M. Crispi. Or, en 1878, M. Crispi était tombé du pouvoir et il était très peu probable qu'il revînt aux affaires avant longtemps. Que faire pour semer la discorde entre la France et l'Italie ? Pour répondre à cette question, M. de Bismarck envisagea tous les côtés du problème des rapports franco-italiens, et, ne trouvant en Europe aucune question qui pût être exploitée dans le but d'exciter l'Italie contre la France, il alla la chercher en Afrique. M. le comte Corti a raconté à ses amis que le chancelier allemand lui fit tout d'abord l'accueil le plus gracieux, et lui dit que l'Italie aussi devait recevoir une compensation, au moment où l'Angleterre, l'Autriche et la Russie allaient arrondir leurs territoires. « Vous ne pouvez rien espérer en Europe, ajouta-t-il, eh bien, prenez Tunis ; je me charge de vous le faire adjuger ! »

M. le comte Corti demanda des instructions à M. Cairoli, qui répondit que l'Italie avait adopté la politique des « mains nettes », et qu'elle n'entendait pas s'en éloigner ; qu'au surplus, ce que M. de Bismarck proposait était de nature à troubler les bons rapports entre l'Italie et la France, et qu'il ne voulait pas se jeter dans une telle aventure. Lorsque le comte Corti notifia au chancelier allemand le refus de M. Cairoli, M. de Bismarck fit comprendre à son interlocuteur que l'Italie ne tarderait pas à se repentir de sa conduite.

Au Congrès, M. le comte Corti fit piètre figure. Tant qu'il ne s'agit que des intérêts russes, le ministre italien joua un rôle très effacé. Il repoussa par deux fois les offres de l'Angleterre qui, par l'organe de lord Beaconsfield, alors premier ministre de la reine Victoria, lui proposa une action commune entre les cabinets de Londres et de Rome en vue de résoudre d'accord nombre de questions particulièrement intéressantes pour les deux gouvernements. Aux avances anglaises, M. le comte Corti opposa les instructions formelles de M. Cairoli, lui imposant de ne s'éloigner à aucun prix de la politique désintéressée qui était celle de l'Italie. Quoi qu'on puisse dire et penser de la politique

des « mains nettes », il est clair que lorsqu'on veut la suivre sérieusement, on doit repousser toute combinaison diplomatique tendant plus ou moins à un but opposé. M. le comte Corti, en repoussant les propositions de lord Beaconsfield, était non seulement dans son droit, mais dans la seule voie que la logique et la droiture lui traçaient. Seulement, M. le comte Corti eut le tort de ne pas prévoir les conséquences de ses refus. Il croyait naïvement — il l'a dit à ses amis — que M. de Bismarck et lord Beaconsfield lui tendaient un piège et il se dit mystérieusement à lui-même : « Je ne me laisserai point duper par ces gens-là. » Il oubliait que les premiers ministres de Guillaume Ier et de la reine Victoria étaient beaucoup plus forts que lui et qu'il avait affaire, à Rome, à M. Cairoli, chef vaniteux et incapable, et à des collègues aussi ignorants des affaires étrangères que platement soumis aux révolutionnaires et aux agitateurs de la rue. Aussi, pour avoir accepté à la légère une mission au-dessus de ses forces — et dans des conditions telles qu'elles excluaient d'avance toute possibilité de succès — M. le comte Corti assuma une responsabilité redoutable et prit une part directe et principale à une politique qui devait aboutir, à travers mille contradictions, à l'isolement et à l'humiliation de l'Italie.

La fausse situation de M. le comte Corti et l'absurdité des instructions qu'il avait reçues et acceptées avant de quitter Rome se manifestèrent ouvertement le jour où le Congrès aborda la question de l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche. Le cabinet de Vienne était fortement appuyé par M. de Bismarck et lord Beaconsfield. La Russie ne faisait pas d'opposition et la France non plus, à cet agrandissement de l'Autriche. Au lieu de l'accepter comme une chose inévitable, M. le comte Corti, n'osant s'y montrer ouvertement contraire, commit la maladresse de dire au comte Andrassy, chancelier autrichien, qu'avant de donner, au nom de l'Italie, son consentement à l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche, il avait le devoir de lui demander s'il était en mesure de fournir de plus amples éclaircissements au point de vue

des intérêts généraux de l'Europe. C'était provoquer gratuitement une réponse déplaisante de la part du premier ministre austro-hongrois. Le comte Andrassy, en effet, piqué par cette démarche du plénipotentiaire italien, ne fit que répéter ce qu'il avait dit quelques instants auparavant, dans son discours au Congrès (séance du 28 juin 1878), et il manifesta l'espoir et, plus que l'espoir, la conviction que « le point de vue européen auquel le gouvernement austro-hongrois s'était inspiré ne serait pas apprécié par le cabinet italien autrement que par les autres cabinets de l'Europe » (1). C'était dire clairement au comte Corti : « Si vous voulez faire de l'opposition, faites-la, mais sachez que vous êtes isolés et, partant, impuissants! » Le plénipotentiaire italien le comprit et s'inclina, mais, comme le remarque lord Salisbury, tout le monde s'aperçut que l'Italie avait accepté la proposition de l'occupation de la Bosnie et de l'Herzégovine par l'Autriche « avec une visible réluctance (*sic*) » (2)

III

Au moment où M. le comte Corti faisait cette mesquine figure au Congrès de Berlin, le parti radical organisait, en Italie, des manifestations contre l'Autriche. On demandait tout simplement l'annexion de Trente et de Trieste et, le 28 juin, une bande de jeunes révolutionnaires, poussés par des sectaires qui se tenaient prudemment à l'écart, brisèrent les vitres de la résidence du consul général d'Autriche à Venise et abattirent l'écusson impérial placé au-dessus de la porte de l'hôtel consulaire. Le gouvernement italien s'empressa de faire ses excuses au consul et de faire remettre l'écusson à sa place. M. Zanardelli, ministre de l'intérieur, fut interrogé, le lendemain, à la Chambre, par

(1) Dans le rapport officiel de la séance, lord Salisbury, successeur de lord Derby (28 mars 1878) au ministère anglais des affaires étrangères, et qui faisait les fonctions de secrétaire du congrès, nota exactement cet incident.

(2) Voy. le *Blue book*, année 1878, Turkey, p. 51.

MM. Sella, Alvisi et Indelli sur ces désordres. Il répondit énergiquement. Il constata que la population de Venise était indignée contre les auteurs de ces scènes scandaleuses et que beaucoup de Vénitiens étaient allés faire visite au consul autrichien qui avait reçu aussi un très grand nombre de cartes de visite. M. Zanardelli termina son discours par cette phrase :

« Ces faits qui, je le dis moi aussi, en faisant écho aux paroles des honorables députés qui m'interrogent, sont incroyables dans une ville polie et civilisée comme Venise, ces faits ne peuvent être que l'œuvre d'une infime minorité, et je veux croire que ceux qui estiment rendre service à leur pays en agissant de la sorte sont des gens qui n'ont jamais rien fait d'utile pour leur patrie. »

C'étaient là de fières paroles. Malheureusement, M. Zanardelli, en bon doctrinaire, avait pour principe qu'on devait réprimer les désordres et ne pas les prévenir. C'est pourquoi les manifestations contre l'Autriche se multiplièrent en Italie. Les radicaux en organisèrent dans toutes les villes, grandes et petites, protestant contre le Congrès de Berlin, contre l'agrandissement de l'Autriche, et réclamant violemment l'annexion de ce qu'ils appelaient « l'Italie non délivrée », *l'Italia irredenta.* Ils donnèrent ce nom à une association destinée à préparer l'annexion de Trente et de Trieste à l'Italie (1).

(1) L'état-major de cette association existait depuis quelque temps. On a vu, au chapitre précédent, que M. Crispi, étant ministre de l'intérieur, au moment de la mort de Victor-Emmanuel II, avait fait saisir le drapeau de l'*Italia irredenta* et avait interdit aux prétendus représentants de Trente et de Trieste de prendre part aux funérailles de Victor-Emmanuel II. Ceci pourrait faire croire que l'association connue sous le nom d'*Italia irredenta* existait bien avant le congrès de Berlin. Mais, en réalité, ce n'était auparavant qu'une société presque clandestine composee de quelques sectaires qui en formaient, en même temps, l'état-major et l'armée. Ce n'est qu'à partir du mois de juin 1878 que l'*Italia irredenta* a pris le caractère d'une association. Elle n'a jamais recruté un personnel considérable ; mais, en revanche, elle s'est signalée dès le début par sa haine contre les principes conservateurs, son aversion pour la monarchie et ses tendances et procédés révolutionnaires. Le bruit que les *irrédentistes* ont fait pendant les premières années de leur néfaste et criminelle

Cette agitation populaire, contraire au droit des gens, produisit la plus déplorable impression à Berlin, et le comte Corti ne tarda pas à s'en apercevoir. Il était l'objet de la suspicion presque générale, et il entendait formuler contre le gouvernement, dont il faisait partie, des accusations de duplicité auxquelles les faits donnaient un sérieux fondement, du moins en apparence. Le raisonnement que l'on faisait au sujet de la conduite du gouvernement italien était à la fois simple et logique. On disait : « Vous avez proclamé très haut la politique des « mains nettes ». Vous avez dit que vous ne vouliez rien prendre en Orient. Et puis, vous laissez insulter les représentants diplomatiques d'une puissance amie qui n'a lésé en rien vos intérêts, et vous permettez qu'on réclame publiquement et bruyamment des territoires qui appartiennent à cette puissance! Quelle est donc votre loyauté et qu'entendez-vous en parlant de votre désintéressement? »

M. le comte Corti a avoué qu'à partir des manifestations irrédentistes, sa position au Congrès était devenue humiliante et déplorable. Il avait beau dire que le gouvernement dont il faisait partie n'était pas responsable de ces scandales; on lui répliquait que, lorsqu'un gouvernement fort

agitation a pu tromper bien des gens, à l'étranger, sur leur compte. En Italie, personne n'a été dupe du vacarme de ces sectaires. L'opinion les a condamnés, dès le début, comme ennemis de l'ordre et capables de compromettre gravement le crédit de l'Italie à l'étranger. Mais personne ne s'est mépris touchant la force réelle et l'influence de l'*Italia irredenta*. On savait qu'elle était fortement appuyée par la franc-maçonnerie; mais on n'ignorait pas qu'elle ne devait sa notoriété, en Italie et en Europe, qu'au bruit qu'elle faisait et à la réclame qu'une presse asservie à la franc-maçonnerie et au radicalisme lui faisait sans cesse. Lorsque l'association fut dissoute, par un décret de M. Crispi, président du conseil et ministre de l'intérieur, tout le monde fut en mesure de constater l'impôrtance vraiment minime de l'*Italia irredenta*. Cette association, qui avait fait tant de bruit en 1878 et dont les agissements avaient été si nuisibles à l'Italie, cette association que la complicité de M. Cairoli et le scepticisme de M. Depretis avaient laissé vivre pendant dix ans, disparut au milieu de l'indifférence générale. Si la presse radicale et maçonnique n'avait pas protesté bruyamment contre le décret de M. Crispi, personne ne se serait aperçu de la suppression de l'*Italia irredenta*.

ne veut pas une chose, il doit savoir l'empêcher, et que, s'il ne l'empêche pas, il en assume moralement la responsabilité. En réalité, quoi qu'en aient dit et écrit les journalistes radicaux et les feuilles maçonniques, les manifestations irrédentistes étaient bien l'œuvre d'une minorité bruyante. La très grande majorité des Italiens condamnait ces scandales et ne se souciait nullement de courir des aventures. Mais cela ne faisait qu'aggraver la situation du gouvernement. Car le cabinet de Rome, en pratiquant la politique du laisser-aller vis-à-vis des irrédentistes, ne pouvait invoquer l'excuse de la volonté nationale. On avait donc le droit de lui dire, et on le lui disait effectivement : « Puisque vous ne réprimez pas ces désordres, alors que vous en avez parfaitement le pouvoir, nous devons conclure que vous avez des compromissions avec les irrédentistes et que vous en êtes le complice. »

Sur ces entrefaites, le Congrès de Berlin continuait ses travaux. « Le congrès, dit M. Chiala, n'avait pas encore clos ses séances, lorsque, le 8 juillet, l'Europe apprit que l'Angleterre avait signé, dès le 4 juin, un traité secret avec la Turquie pour l'occupation de l'île de Chypre. Deux fois, au cours d'une même année, l'Angleterre avait sollicité l'appui de l'Italie pour la défense des intérêts communs en Orient, et deux fois l'Italie avait répondu en déclarant qu'elle voulait persister à rester neutre. Abandonnée à elle-même, l'Angleterre songea à pourvoir toute seule à ses propres intérêts. Ce fut une nouvelle déception pour les Italiens, qui avaient la confiance de tirer quelque avantage des complications orientales. » (1)

L'appréciation de M. Chiala est absolument juste. Le cabinet italien, par sa politique au Congrès de Berlin, n'avait pas seulement compromis la dignité et l'honneur de son pays, il avait irrité la majorité des Italiens. Ceux-ci étaient loin, bien loin d'admirer la politique des « mains nettes ». Ils estimaient, au contraire, que, lorsque tout le monde

(1) Voy. CHIALA, *Pagine di Storia contemporanea*, t. II, ch. v, p. 13.

faisait ses affaires, l'Italie devait chercher à faire les siennes. On ne prescrivait pas au gouvernement de demander tel ou tel territoire, mais on exigeait que les plénipotentiaires italiens ne revinssent pas de Berlin les mains vides. MM. Cairoli et Zanardelli, au contraire, ne songeaient qu'à Trente et à Trieste, et, puisqu'ils savaient que toute velléité de ce côté serait unanimement repoussée par l'Europe, ils dédaignaient de demander autre chose. De là un mécontentement très vif, en Italie, surtout à la suite de la cession de l'île de Chypre à l'Angleterre. On reprochait vivement aux ministres et à MM. Depretis et Melegari, leurs prédécesseurs, de ne pas avoir lié partie avec la Grande-Bretagne pour obtenir, comme elle, une compensation sérieuse au Congrès de Berlin, en présence des agrandissements de l'Autriche et de la Russie. Ce mécontentement de l'opinion, réflété par la presse, eut un écho au parlement italien. Au sénat, le marquis Pepoli et le marquis Caracciolo di Bella, deux anciens diplomates (1), ne

(1) Le marquis Joachim-Napoléon Pepoli, de Bologne, était cousin de Napoléon III et de Guillaume Ier. Petit-fils, par sa mère, du malheureux roi de Naples, Joachim Murat, il était allié aux Bonaparte. Sa femme était une princesse de Hohenzollern-Sigmaringen, de la branche catholique des Hohenzollern. Elle était la tante du roi de Roumanie, Charles Ier, du prince Léopold de Hohenzollern dont la candidature au trône d'Espagne fut la cause occasionnelle de la guerre de 1870. La marquise Pepoli était la cousine de Guillaume Ier, empereur d'Allemagne. Le marquis Pepoli avait joui d'une grande faveur auprès de Napoléon III. Fort de la sympathie de son impérial cousin, il avait conspiré ouvertement contre le gouvernement pontifical. Au lendemain de la bataille de Magenta, il donna le signal de la révolution de Bologne et des Romagnes (12 juin 1859). Ce fut lui qui fit proclamer la déchéance du pape, comme souverain temporel, à Bologne. Il signifia au cardinal Milesi, légat du pape à Bologne, l'ordre de quitter immédiatement la ville. Nommé député au parlement italien et plus tard sénateur du royaume d'Italie, le marquis Pepoli fut ministre de l'agriculture, du commerce et des travaux publics, en 1862, dans le premier cabinet Ratazzi. Envoyé à Saint-Pétersbourg en 1863 comme ministre d'Italie, il rétablit les bons rapports entre la cour de Turin et le czar. La spoliation des princes italiens, et surtout du roi de Naples, avait amené la rupture des relations entre la Russie et le Piémont, la Russie refusant formellement de se résigner aux faits accomplis dans la péninsule italienne et de reconnaître le nouveau royaume d'Italie. Après s'être honorable-

manquèrent pas d'avertir le gouvernement qu'il faisait fausse route. Mais MM. Cairoli et Zanardelli continuèrent de tolérer, tout en les blâmant, les manifestations irrédentistes, qui se multiplièrent à partir du mois d'août.

Non contents de compromettre leur pays vis-à-vis de l'Europe, le président du conseil et le ministre de l'intérieur pratiquèrent la politique du laisser-aller avec toutes sortes d'associations plus révolutionnaires les unes que les les autres. On faisait ouvertement appel à l'indiscipline des soldats; on travaillait sans vergogne en faveur de la république. En même temps, le ministre des finances, M. Seismit-Doda, un sectaire vaniteux et incapable, annonçait des projets qui lui attiraient les applaudissements des radicaux, mais qui, en revanche, compromettaient gravement l'équilibre du budget. Pour répondre aux protestations des hommes sensés que cette politique financière, fondée sur la base fragile d'une popularité de mauvais aloi, effrayait, M. Seismit-Doda eut recours au mensonge. Il fit proclamer par M. Cairoli, dans un discours que le président du conseil prononça à Pavie, devant ses électeurs, qu'on pouvait parfaitement supprimer le droit de mouture, puisque le budget présentait un excédent de

ment acquitté de sa tâche à Saint-Pétersbourg, le marquis Pepoli négocia à Paris avec Napoléon III la convention du 15 septembre 1864 qui eut pour résultat l'évacuation de Rome et des Etats de l'Eglise par le corps d'occupation français et le transport de la capitale de l'Italie de Turin à Florence. Maire de Bologne en 1865, Pepoli fut le premier ministre plénipotentiaire accrédité à Vienne après la paix définitive entre l'Italie et l'Autriche en 1866. Il quitta la carrière diplomatique en 1870.

Le marquis Camille Caracciolo di Bella appartenait à une branche de la grande famille napolitaine des Caracciolo. Adversaire résolu des Bourbons de Naples, il prit part aux conjurations libérales contre Ferdinand II. Après l'annexion de l'ancien royaume de Naples au Piémont, il entra dans la diplomatie italienne, représenta le royaume d'Italie à Constantinople, Lisbonne et Saint-Pétersbourg, et rendit des services fort appréciables à Victor-Emmanuel et à son gouvernement. Nomme préfet de Rome et sénateur en 1876, il quitta définitivement la carrière diplomatique et prit une part active aux discussions parlementaires.

60 millions. Cette étonnante déclaration provoqua une explosion d'épigrammes à l'adresse du président du conseil. Mais, comme elle prouvait que le cabinet était de plus en plus à la merci des radicaux, elle augmenta la défaveur dont il était frappé de la part de l'opinion.

Ce fut alors que M. le comte Corti se décida enfin à donner sa démission. Ne trouvant aucun diplomate ou homme politique considérable qui, étant donnée la politique suivie jusqu'alors par le cabinet Cairoli-Zanardelli, consentît à accepter la succession du ministre démissionnaire, le président du conseil fut contraint de prendre lui-même la direction du département des affaires étrangères, comme ministre *par intérim*.

Cependant tout faisait prévoir un orage à la rentrée du parlement. Un événement soudain précipita la crise. Au cours d'un voyage à Naples, au mois de novembre 1878, le roi Humbert fut l'objet d'un attentat de la part d'un socialiste obscur. Le roi ne fut pas atteint par le poignard de Passanante; M. Cairoli fut blessé au moment où, couvrant son souverain de son corps, il repoussait le régicide. Arrêté aussitôt, Passanante déclara qu'il était socialiste et que, puisque le gouvernement pratiquait la politique du laisser-aller à l'égard de tous les ennemis de l'ordre et de la monarchie, il avait cru pouvoir aller de l'avant (1).

L'attentat de Naples combla la mesure. Dès lors, ce fut, en Italie, un *tolle* général contre le ministère radical. On rendit hommage à la conduite courageuse de M. Cairoli, mais on lui signifia qu'on en avait assez de son régime et qu'on lui attribuait la responsabilité de l'attentat de Naples. Cette tentative de régicide était due à la politique de

(1) Passanante eut soin d'ajouter que voyant que le gouvernement laissait glorifier impunément des régicides, tels que Félix Orsini et Agesilao Milano, soldat napolitain, qui fit une tentative d'assassinat contre le roi de Naples, Ferdinand II, au cours de la revue du 8 décembre 1858 — il avait cru qu'il était parfaitement permis d'imiter les exemples de ses devanciers. Le gouvernement italien payait alors les frais de ses coupables complaisances à l'égard des révolutionnaires et des apologistes du régicide.

M. Zanardelli, qui, en doctrinaire incorrigible, n'avait rien fait pour l'empêcher (1).

Pendant que la politique financière et intérieure du gouvernement italien était l'objet des plus graves accusations, sa politique extérieure, mais surtout sa conduite au congrès de Berlin et sa tolérance vis-à-vis des sectaires de l'*Italia irredenta*, étaient vivement prises à partie. Dans une lettre qu'il adressa à son ami, M. De Luca Aprile, directeur du journal *la Riforma*, M. Crispi s'éleva contre le ministère présidé par le chef de l'extrême-gauche et le rendit responsable de l'humiliation que l'Italie avait subie à Berlin en présence des représentants de l'Europe tout entière. M. Crispi parla de nouveau de cette humiliation peu de jours après, dans un discours qu'il prononça à Naples. Il s'écria : « Humiliés à Berlin comme le dernier des peuples de l'Europe, nous en sommes revenus bafoués et couverts d'ignominie. »

Pour être moins violent, le langage des autres hommes politiques en vue ne fut pas moins sévère pour M. Cairoli et ses amis. Le général Marselli accusa le ministère d'incapacité et blâma vivement sa politique au Congrès de

(1) M. Zanardelli, fidèle à sa fameuse théorie qui admettait la répression, mais repoussait la prévention, avait défendu à la police d'arrêter les individus suspects, à la veille du voyage royal. Le roi Humbert et la reine Marguerite visitèrent, au commencement de l'automne 1878, un certain nombre de villes du Nord, du Centre et du Midi de l'Italie. La police avertit M. Zanardelli que les socialistes préparaient un attentat et demanda l'autorisation de faire quelques arrestations. M. Zanardelli leur défendit formellement d'emprisonner qui que ce fût. Les directeurs de la police de Bologne et d'autres villes ne tinrent pas compte de la défense du ministre de l'intérieur, et le passage des souverains dans ces villes ne donna lieu à aucun incident. M. Zanardelli, irrité de la désobéissance de ces fonctionnaires, s'apprêtait à les punir, lorsque l'attentat de Naples survint. La police napolitaine ayant scrupuleusement suivi les ordres du ministre doctrinaire, Passanante put commettre son attentat sans être dérangé. M. Zanardelli essaya alors de s'en prendre au directeur de la police de Naples. Mais il ne put donner le change à personne, et l'opinion stigmatisa sa conduite avec une telle unanimité, une énergie si indignée que le ministre dut renoncer à tout essai de justification.

Berlin (1). Un des hommes les plus autorisés de la droite, M. le comte Stefano Jacini, sénateur et ancien ministre des travaux publics, publia à son tour une brochure sur les conséquences du Congrès de Berlin (2). Ce travail, dans l'esprit de son auteur, était destiné à calmer l'irritation des Italiens dont le congrès avait déçu les espérances. Il reprocha au ministère Cairoli d'avoir encouragé les aspirations des Italiens à un agrandissement du territoire de leur pays, démontra que l'annexion de la Bosnie et de l'Herzégovine à l'Autriche ne portait aucun dommage aux intérêts italiens, et blâma sévèrement l'agitation des irrédentistes. Parlant de cette brochure, M. Chiala s'écrie :

« Les considérations sages et élevées que M. le sénateur Jacini fit dans sa brochure, furent justement appréciées par les personnes sages et impartiales qui furent unanimes à condamner l'agitation « irrédentiste », commencée à Venise à la fin du mois de juin et poursuivie ensuite à Rome et dans les principales villes du royaume. Blâmée par le gouvernement à la chambre, par le discours de M. Zanardelli, elle fut très vivement condamnée par le président du conseil, dans le discours qu'il prononça, le 15 octoble, à Pavie, et dans lequel il déclara qu'il abhorrait « des témérités qui étaient répudiées par tous ceux qui « aiment la patrie et ne veulent pas mettre en péril les « fruits de sacrifices séculaires. » (3).

A cela il n'y avait qu'un malheur, et c'était que le cabinet Cairoli-Zanardelli manifestait toujours ses sentiments anti-irrédentistes après coup, alors qu'il eût été si simple d'arrêter les machinations d'une minorité factieuse par de bonnes mesures préventives. Mais le doctrinarisme jacobin de M. Zanardelli et les compromissions de plusieurs ministres avec la franc-maçonnerie et les sectes radicales ou

(1) Voy. la brochure du général Nicolas MARSELLI intitulée : *Raccogliamoci*. — Rome, librairie Manzoni, 1878.

(2) Voy. JACINI, *Un po' di commenti sul trattato di Berlino*. — Rome, librairie Bocca, 1878.

(3) Voy. CHIALA, *Pagine di Storia contemporanea*, t. II, ch. v, p. 23.

même républicaines ne leur permettaient pas d'adopter une telle ligne de conduite. Il n'était donc que juste qu'ils payassent les frais de leur détestable politique. L'attentat de Passanante aidant, un courant d'irrésistible méfiance se manifesta, comme je l'ai dit plus haut, non seulement dans l'opinion, mais aussi dans le parlement, contre un gouvernement qui venait de déshonorer l'Italie en face de l'Europe et de compromettre gravement sa sécurité intérieure.

A la rentrée des Chambres, le ministère Cairoli-Zanardelli fut invité à rendre compte de sa conduite. Il ne trouva de défenseurs qu'à l'extrême gauche et parmi les francs-maçons. En butte aux attaques très vives de M. Crispi qui l'accusa d'être le serviteur docile et inconscient de la rue, d'avoir humilié l'Italie et porté un grave dommage à ses intérêts les plus pressants, le cabinet fut mis en minorité. Le roi chargea alors M. Depretis de former le nouveau ministère. Après de longs pourparlers, M. Depretis se décida à composer son cabinet de personnages médiocres qu'il appelait, dans son langage original, des *mezze figure*, des demi-figures, voulant indiquer par là qu'il voulait éviter de faire appel à des hommes politiques considérables. Le ministère Depretis fut nommé par des décrets royaux portant la date du 14 décembre 1878. Nous allons le voir à l'œuvre, et nous constaterons que le scepticisme du nouveau président du conseil ne porta aucun remède aux maux que l'inconscience vaniteuse de M. Cairoli avait engendrés.

(*A suivre*) Comte Joseph GRABINSKI.



L'ALEXANDRIN

CHEZ

VICTOR HUGO

Suite et fin (1).

Rythme syllabique

Le retour régulier d'un même nombre de syllables nettement scandées, grâce au retour de la rime à la fin du vers, donne à l'oreille l'impression du rythme syllabique, le seul qui soit essentiel à la versification française. Les romantiques n'ont pas été les premiers à s'apercevoir de ce que ce système offre de monotone et de primitif; malheureusement la plus belle langue du monde ne peut donner que ce qu'elle a : le français n'a point la ressource du rythme métrique fondé sur un retour cadencé de longues et de brèves (2); il n'a pas davantage l'accent musical qui peut devenir la base de tout un système de versification. Nous n'avons que le rythme syllabique, et force nous est bien de choisir celui-là.

(1) Voir les numéros de mars et mai.

(2) On se rappelle la tentative ridicule de Baïf qui voulut introduire chez nous le vers métrique :

Aŭbĕ rĕbâillĕ lĕ joŭr; poūrqūoi nōtre āisĕ rĕtiēns-tū ?
Cēsār dōit rĕvĕnīr; āubĕ, rĕbāillĕ lĕ joūr.



Du reste il n'en faut pas médire, puisque nous avons tout de même, en notre langue, un trésor incomparable de vers sublimes et harmonieux; puisque ce malheureux rythme syllabique, si décrié, a suffi à Racine, à La Fontaine, à Molière; puisque on peut l'assouplir, le varier, et, tout en conservant ce qui en fait l'économie et l'essence, lui donner « un air de fresche nouvelleté, » comme dirait Montaigne.

Pour ne parler que de l'alexandrin, ne semble-t-il pas voué à une désespérante monotonie avec ses douze syllabes qui s'acheminent vers la rime d'un train de sénateur, avec la halte obligée à l'hémistiche? Et cependant quelles variations brillantes nos grands poètes classiques n'en ont-ils pas su tirer? Il est vrai que leur technique n'a pas été aussi rudimentaire qu'on l'a prétendu, ni leur alexandrin, aussi primitif qu'on veut bien le dire. Depuis plus de cinq cents ans que l'on aligne chez nous des vers de douze pieds, depuis près de mille ans qu'il y a des hommes en France et qui riment, *docti indoctique passim*, on n'a pas attendu André Chénier pour découvrir l'enjambement, ni V. Hugo pour user de la césure mobile.

Ce n'est pas seulement Racine (1), ce sont tous les grands représentants de l'âge classique, qui ont traité la césure avec la plus grande liberté. Malgré Boileau, malgré la loi de l'hémistiche, Corneille, La Fontaine, Molière savent couper leur alexandrin en deux parts inégales; la césure tripartite (4 × 3) ne leur est pas inconnue, et l'auteur de l'*Art poétique* ne s'en fait pas faute. En veut-on des exemples ?

> Dans leur faux zèle — iront chasser — l'allégorie.
>
> BOILEAU.
>
> Et ton amour — qui doute encor — de mes serments.
> Ces tendres yeux — ces yeux perçants — mais amoureux.
>
> CORNEILLE.

(1) « Racine seul parait avoir pressenti les formes rythmiques possibles pour l'alexandrin, en dehors de la convention établie. »
Ch. RENOUVIER.

Ah! juste ciel! — cela peut-il — se demander?

MOLIÈRE.

Les plus à craindre — sont souvent — les plus petits.
Sa peccadille — fut jugée — un cas pendable.

LA FONTAINE.

Toujours punir — toujours trembler — dans vos projets.

RACINE.

Ce n'est donc pas à V. Hugo qu'il faut faire honneur de cette innovation. Que ce dernier ait plus fréquemment employé la double césure dans l'alexandrin, qu'il l'ait plus fortement scandée que les poètes classiques, c'est ce qui ne fait un doute pour personne et c'est même ce que j'oserais lui reprocher. Car s'il est un vers qui soit exposé à devenir monotone, qui se prête difficilement à la variété du rythme prosodique, c'est l'alexandrin coupé en trois tronçons égaux par la césure double. Nos grands poètes classiques en ont usé très sobrement; ils ont évité de couper brutalement le vers pour lui conserver l'unité. Victor Hugo a fait exactement le contraire et c'est en cela qu'il est novateur (1).

N'a-t-il pas du moins le mérite d'avoir le premier employé la césure mobile? Nullement; c'est par centaines que l'on peut citer les vers des poètes antérieurs où la césure principale se trouve ailleurs qu'à l'hémistiche. Voici des exemples où l'on pourra reconnaître toutes les césures possibles de l'alexandrin, depuis celle qui suit le premier pied jusqu'à celle qui précède le douzième.

Seul — je ne puis chasser le chat qui vous menace.
Elle — qui n'était pas grosse en tout comme un œuf.
Miroirs — de nos défauts les peintres légitimes.
Qu'eût-il fait? — C'eût été lion contre lion.
Que coûte-t-il — d'ôter toutes ces araignées?
Les blés d'alentour — mûrs avant que la nitée...
C'est où ces dames — vont promener leurs caprices...
Nomme-t-on pas aussi mouches — les parasites?
Ils ne pouvaient jouir qu'en tremblant — de leurs biens.
J'ai donc fait celui-ci court et simple. — Je veux...

LA FONTAINE.

(1) Nous citerons plus loin des exemples de la césure tripartite, en étudiant le rythme de la pensée.

De ces gens — qui suivis de six hourets galeux,
Disent : ma meute — et font les chasseurs merveilleux.
On sait que la chair — est fragile quelquefois.
Ainsi que la tête — est comme le chef du corps...
Car je suis maintenant vous — et vous êtes moi.
Sais-tu qu'on n'acquiert rien de bon — à me fâcher ?
Et je tiens heureux — ceux qui sont morts à Coutras.
Monsieur, les volontés sont libres. — Que m'importe?
Oui, l'autre moi, valet de l'autre vous — a fait...
Des lièvres, des lapins et des jeunes daims — passe.

MOLIÈRE.

Resterait donc à V. Hugo l'honneur d'avoir disloqué l'alexandrin par l'emploi de la double césure mobile, qui partage le vers en trois parties, au petit bonheur, si les poètes du XVII[e] siècle ne l'avaient encore précédé sur ce terrain-là. Pour ce qui concerne Racine, la chose ne fait plus de doute; c'est pourquoi je m'abstiendrai de le citer; mais on peut faire une abondante cueillette de ces exemples, chez d'autres :

Permettez-moi — Monsieur Trissotin — de vous dire
Oui, — voilà le secret de l'affaire; — et je voi...

MOLIÈRE.

C'est l'image — de ceux qui baillent — aux chimères.
Un villageois — avait à l'écart — son logis.
Quant à moi — j'y mettrais encor — l'œil de l'amant.
Bien plus — si pour un sou d'orage — en quelque endroit
S'amassait.....

LA FONTAINE.

A tout prendre — ce n'est la tromper — qu'à demi.
Je perds moins — si je crois ne perdre — qu'un volage:
Pourquoi non? — Je n'y vois rien du tout — qui m'étonne
Tu vaux trop; — c'est ainsi qu'il faut — quand on se moque... (1).

CORNEILLE.

(1) Je grapille à travers mes notes un ou deux vers tirés d'auteurs de troisième ordre ou parfaitement inconnus :

Son inconstance — est moins affreuse — que sa haine.
Votre mère — ne veut être — que votre amie.

LA CHAUSSÉE.

Et je ne me suis vu libre — qu'en soupirant.

GRESSET.

Enfin, il ne serait pas impossible de trouver chez ces mêmes poètes des vers qui n'ont pas de césure appréciable, comme il s'en rencontre chez V. Hugo (1) :

Que vous ne m'aurez rien persuadé du tout.
MOLIÈRE.

Deux pivots sur qui roule aujourd'hui notre vie.
LA FONTANE.

Si Victor Hugo n'a inventé ni la césure tripartite, ni la césure mobile, ni la double césure libre, qu'elle innovation a-t-il donc introduite dans le vers français? Puisque de tous côtés on le salue comme un novateur, encore faut-il qu'il ait trouvé quelque chose.

L'auteur de *la Légende* a rajeuni et même renouvelé le rythme syllabique en marquant plus fortement les césures insolites, que ne le faisaient nos vieux auteurs classiques. Chez ces derniers la césure mobile existe, mais le plus souvent elle se présente d'une manière discrète, elle fait pas d'entaille profonde dans le vers et les coupures qu'elle marque ne sont point telles, qu'on ne puisse prononcer l'alexandrin tout d'une haleine. Chez V. Hugo il en va tout autrement : le plus souvent chez lui la césure aux arêtes vives marque une forte solution de continuité dans le vers.

De plus, notre poète ne se contente pas d'introduire discrètement des coupes insolites dans le vers alexandrin; la césure mobile est employée d'une manière systématique dans de longues suites de vers et donne l'impression d'un rythme syllabique nouveau, varié, très-souple, se prêtant

Quoi ! C'est donc toi, — méchant filou, — traîne-potence ?
BOISROBERT.

C'est comme rien, oui ; — mais à l'égard des deux autres...
Ah ! l'essentiel — c'est le cœur — les sentiments.
DUFRESNY.

Voilà des alexandrins consciencieusement disloqués : Victor Hugo n'a rien fait de mieux.

(1) Il y a chez V. Hugo des vers « qui sont tout d'une venue et ne souffrent aucun point d'arrêt à l'hémistiche, encore bien que la césure y demeure matériellement possible, grâce à la présence d'un faible accent tonique. » Ch. RENOUVIER.

admirablement au mouvement de la pensée; rythme amorphe quelquefois — car il y a un revers à toute médaille, — qui déroute l'oreille et la choque par son audace et sa bizarre étrangeté. « De là des vers informes. Il s'en rencontre de ce genre chez Victor Hugo, surtout dans ses derniers ouvrages, soit négligence, extrême laisser-aller de sa part, soit aussi qu'une certaine récitation mentale les accompagnât dans sa pensée, pour les rendre propres à un genre d'expression particulier (1). »

Ce qui ne contribue pas peu à donner au rythme syllabique de Victor Hugo un air hétéroclite c'est l'emploi de l'enjambement. Le plus souvent chez les classiques, la période rythmique tombant avec la période grammaticale donne au vers cette beauté sculpturale et marmoréenne qui ne lasse jamais l'oreille, pas plus que les lignes géométriques et sévères des temples grecs ne fatiguent les yeux. Sans doute Racine et ses contemporains ont pratiqué le rejet, mais, en cela encore, ils ont procédé avec infiniment de goût et de discrétion. L'enjambement déroute toujours l'oreille — plus ou moins —; il trouble l'économie du rythme syllabique; il ne peut donc être employé que dans certaines conditions, à de rares intervalles, et quand le mouvement de la pensée le réclame. C'est précisément parce qu'il a été introduit avec tact et mesure que l'enjambement, dans les vers de nos poètes classiques, produit un effet merveilleux :

> Horace, les voyant l'un de l'autre écartés,
> Se retourne...
>
> CORNEILLE.
>
> Elle bâtit un nid, pond, couve et fait éclore
> A la hâte...
>
> LA FONTAINE.

Voici encore un exemple d'admirables rejets; ce n'est pas là seulement caprice, fantaisie de poète; c'est la pensée elle-même qui est soulignée, ce sont des gestes qui se dessinent :

(1) *Victor Hugo : Le Poète.* Ch. RENOUVIER.

Vous souffrez que la vôtre aille leste et pimpante,
Je le veux bien ; — qu'elle ait et laquais et suivante,
J'y consens ; — qu'elle coure, aime l'oisiveté,
Et soit des damoiseaux fleurée en liberté,
J'en suit fort satisfait. (1)

MOLIÈRE.

Le dix-septième siècle n'a donc pas laissé à Chénier ni à Hugo l'honneur d'inventer le rejet (2); mais ce qu'il n'avait point osé faire, le coryphée de l'école romantique l'a essayé; l'enjambement, qui ne devait se produire qu'exceptionnellement, fleurit, foisonne dans les alexandrins de Hugo ; aussi perd-il beaucoup de sa valeur et le résultat le plus clair des rejets continus est que le rythme se dissout complètement dans ces phrases, où le sens chevauche d'un

(1) Qu'on se rappelle l'admirable emploi que Molière a fait simultanément de la césure mobile et de l'enjambement dans *Les Fâcheux* :

A trois longueurs de trait, tayaut ! — Voilà d'abord
Le cerf donné aux chiens. — J'appuie et sonne fort ;
Mon cerf débûche — et passe une assez longue plaine,
Et mes chiens après lui; — mais si bien en haleine
Qu'on les aurait couverts tous — d'un seul justaucorps.
Il vient à la forêt. Nous lui donnons alors
La vieille meute; — et moi je prends en diligence
Mon cheval alezan.

(2) Le rejet date d'Homère tout simplement; le bénévole lecteur me permettra-t-il de lui citer du grec, pour lui éviter la peine d'un contrôle ou d'une recherche fastidieuse ?

Ἕκτορ, μή μοι μίμνε, φίλον τέκος, ἀνέρα τοῦτον
οἶος ἄνευθ' ἄλλων, — ἵνα μὴ τάχα πότμον ἐπίσπῃς,
Πηλείωνι δαμείς· — ἐπειὴ πολὺ φέρτερός ἐστι.
Σχέτλιος ! αἴθε θεοῖσι φίλος τοσόνδε γένοιτο
Ὅσον ἐμοί ! — τάχα κέν ἑ κύνες καὶ γῦπες ἔδονται
κείμενον. —

Iliade, ch. XXII, 38-43.

Le rejet a été pratiqué de tous temps dans la versification française. On en trouverait des exemples même dans la chanson de Roland :

Sor les reliques de s'espède Murglais
La tradison jurat. — Si s'est forsfaiz. v. 607-608.

Je ne parle pas des auteurs du XVI[e] siècle qui en ont abusé ; et cet emploi absolument indiscret de l'enjambement dans leurs vers ne contribue pas peu a leur donner cette allure flasque et dégingandée qui les caractérise.

Je ne comprends pas pourquoi l'on s'obstine à faire honneur de cette *innovation* (?) à André Chénier.

vers à l'autre; l'oreille désorientée cherche, souvent en vain, à ressaisir la cadence au milieu de ces alexandrins tumultueux qui se bousculent en sautant par dessus la borne du rythme.

Victor Hugo use trop fréquemment du rejet; il a, de plus, le tort incontestable d'écrire souvent de longues tirades, où le sens rebondit d'un vers à l'autre, et qui ressemblent, à s'y méprendre, à quelques lignes de prose. « *La nature voyant son grand enfant distrait, veille sur lui; s'il est un piège en la forêt, la ronce au coin du bois le tire par la mauche et dit : Ne va pas là! Sous ses pieds, la pervenche tressaille; dans son nid, dans le buisson mouvant, dans la feuille, une voix, vague et mêlée au vent, murmure : — C'est Shakespeare et Macbeth! — C'est Molière et don Juan! — C'est Dante et Béatrix! — Le lierre s'écarte, et les halliers pareils à des griffons, retirent leur épine...* » Le lecteur se doute-t-il qu'il vient de lire des vers de la Légende des siècles? On pourrait en citer d'autres : « *Le vaste mécontent qui tire sur le câble de l'univers et veut casser l'amarre, afin que tout rentre au chaos et que le séraphin, l'étoile, le ciel, l'homme et Dieu lui-même roulent l'un sur l'autre, à vau-l'eau, pêle-mêle et s'écroulent...* » Et pourtant ce sont des vers! Il y a là, à n'en pas douter, un abus fâcheux; c'est une mauvaise habitude qui s'introduit dans la métrique française; « toute innovation contraire à la nature de notre prosodie... doit être signalée comme un attentat aux premiers principes du goût (1). » Que devient le rythme syllabique dans des vers comme ceux-ci?

> Guichardin a nommé le Borgia; Tacite
> Le Vitellius. Fauve, implacable, explicite
> J'ôtai du cou du chien stupéfait son collier
> D'épithètes; dans l'herbe, à l'ombre du hallier,
> Je fis fraterniser la vache et la génisse.
>
> (*Contemplations*)

Je ne pense pas qu'un auditeur non prévenu puisse saisir

(1) V. Hugo. Préf. de 1824.



un rythme quelconque dans ce passage. Aussi a-t-on proposé pour donner « une illustration particulière à la métrique de V. Hugo, d'abandonner la disposition accoutumée de l'écriture des vers. » L'idée est jolie ; mais c'est tout de même un vilain tour à jouer à un poète que de lui dire après l'audition d'une tirade : « Voilà une assez bonne page de prose. »

En résumé, pour ce qui concerne le rythme syllabique, V. Hugo n'est pas à proprement parler un novateur. Il a seulement employé la césure mobile plus souvent que ne l'ont fait les poètes classiques :

Nous faisons basculer la balance hémistiche.

Quant aux longues suites de rejets, c'est une innovation dont on ne peut le féliciter, malgré toute la bonne volonté du monde. Les véritables novateurs sont les poètes qui dans la suite ont rompu ouvertement avec le vers classique, en supprimant la pause si petite qu'elle soit après le sixième pied et en faisant chevaucher un mot d'un hémistiche à l'autre. Victor Hugo n'a jamais osé le faire (1), ni aller jusqu'au bout ; en vérité ce grand révolutionnaire était doublé d'un timide conservateur.

Rythme de la pensée.

Lorsque à notre esprit s'offre une suite symétrique de pensées analogues, parallèles ou antithétiques, nous avons l'impression d'un rythme particulier qui peut, comme tous les autres, devenir la base d'un système de versification (2). Qu'on veuille lire, par exemple, le psaume 113e et l'on remarquera que la cadence qui en résulte n'est pas sans charme pour l'oreille ; c'est la rime dans le domaine de la pensée :

(1) Chez l'auteur de la *Légende des siècles*, la césure classique demeure en ce sens qu'après le 6e pied il y a toujours une solution de continuité importante dans les vers de Hugo, non plus à titre de césure, mais pour le rythme syntaxique.

(2) Malgré les assertions du Dr Bickell, j'ai bien peur que la poésie hébraïque n'ait pas connu d'autre rythme que celui-là.

In exitu Israël — de Ægypto,
Domûs Jacob — de populo barbaro :
Facta est Judæa — sanctificatio ejus
Israël — potestas ejus.

En étudiant les vers de nos poètes on ne songe guère à les considérer à ce point de vue ; et l'on a mille fois raison. Pour Victor Hugo, c'est autre chose. Chez lui le rythme de la pensée, parallélisme ou antithèse, joue un rôle important.

Avec son allure indépendante, avec ses airs échevelés, V. Hugo est au demeurant un génie qui aime l'ordre ; ses œuvres sont faites de régularité ; l'architecture de chacun de ses livres, le plan de chacune de ses pièces accusent le souci de la symétrie la plus scrupuleuse (1) ; ce n'est pas seulement la composition impalpable de Lamartine, c'est le dessin aux lignes vigoureuses dont l'œil saisit facilement les contours.

Ces habitudes d'ordre, V. Hugo les porte jusque dans la facture de son vers ; c'est ce que nous pouvons constater en étudiant chez lui le parallélisme et l'antithèse qui sont deux formes de la symétrie.

Le parallélisme se présente dans les vers de notre poète avec toutes ses variétés sous toutes leurs formes ; et cette symétrie d'idées que renforce la symétrie des vers ne va pas sans quelque monotonie. C'est quelquefois le rapprochement de deux mots de même racine :

(1) Un exemple entre mille : dans la pièce de la Légende des siècles, *Gaïffer-Jorge*, la première partie expose comment le héros du poème 1° a volé
2° a trahi son maître
3° a tué son frère.

La deuxième partie raconte comment l'on trouve sous son château trois sinistres cadavres : 1° Barabbas ; 2° Judas ; 3° Caïn.

Très souvent même l'on peut résumer en deux phrases antithétiques ou parallèles le sujet des poèmes de Hugo. *Puissance égale bonté* de la Légende des siècles tient dans les deux propositions suivantes :

I. Satan — avec beaucoup de ressources — produit une œuvre laide.

II. Dieu — avec peu de ressources — crée une œuvre splendide.

Que voulez-vous *puiser* dans ce *puits* formidable,
Et pourquoi jetez-vous la *sonde* à l'*insondable*?

Mais, en général, la symétrie est beaucoup plus rigoureuse, comme dans les vers suivants où les hémistiches se répondent mot pour mot.

Ce qui bénissait mord ; ce qui louait conspue...
J'ai la haine du mal, et j'ai l'amour du juste.
(*Les Quatre Vents*)
La *même affaire* unit dans la *même prairie*
Les *cinq de Santillane* aux *cinq d'Oviédo*...
Ceux qui *vendent* la loi, ceux qui *vendent* l'épée...
Le sentier *a l'air* traître, et l'arbre *a l'air* méchant...
Mêlée à l'ouragan, *mêlée à* la vapeur...
Tous sans ambitions, et *tous sans* repentirs...
(*Légende des Siècles*)

ou encore ceux-ci qui se répondent par chiasme :

Donne au *vieillard la vie* et *la joie* à *l'enfant*...
Les *temples* et les *dieux*, les *rois* et leurs *donjons*...
Etant *bandits* aux *champs* et dans les *villes princes*...
(*Légende des Siècles*)
Tacite, *qu'en dis-tu? qu'en dis-tu*, Juvénal?
(*Pitié suprême*)

L'idéal du parallélisme est l'identité (1); on pourrait en glaner quelques exemples :

Ils vendent Jésus-Christ! Ils vendent Jésus-Christ!
(*Châtiments*)
Quand nous en irons-nous? Quand nous en irons-nous?
(*Contemplations*)

La balance hémistiche, que le poète s'était vanté d'avoir fait basculer, n'a jamais été en plus parfait équilibre; et ce n'est pas seulement pour souligner le parallélisme de la pensée que V. Hugo donne à son vers cette symétrie exté-

(1) Ou encore la juxtaposition de deux hémistiches dont le second n'est pas autre chose que le premier retourné comme un gant :
Et le nuage est spectre et le spectre est nuage.
Les chiens contre les porcs, les porcs contre les chiens.
(*Légende des Siècles*)

rieure, c'est chez lui une habitude tyrannique, incurable, qui l'oblige quelquefois à cheviller son vers :

C'est le tombeau béant ; c'est la fosse entr'ouverte.
(*Pitié suprême*)

Les muses qui aiment, dit-on, les vers symétriques — *amant alterna Camenæ* — doivent regarder d'un œil favorable les alexandrins de notre poète. Il est difficile d'abuser plus outrageusement du parallélisme (1) : le lecteur qui voudra bien relire *Eviradmus*, par exemple, y relèvera une soixantaine de vers de ce genre, au bas mot : c'est beaucoup.

Si le parallélisme d'un hémistiche à l'autre devient pénible à la longue, le parallélisme qui fait marcher de front trois expressions ou trois idées analogues dans le même vers, est plus lourd et plus monotone encore. Voici des exemples :

Le piège est vil ; la roche est traître ; l'onde est noire.
Au bord des mers ; au haut des monts ; au fond des bois.
Leur front penche ; leur pied fléchit ; leur genou ploie.
(*Légende des Siècles*)
Le vent est lourd ; l'espace est froid ; le globe est nu.
Rien de ferme ; le ciel ouvert ; l'étoile à nu.
(*Les Quatre Vents*)

C'est bien autre chose quand le parallélisme syntaxique est renforcé par l'identité ou la ressemblance des mots :

Des flots d'azur, *des flots* de nuit, *des flots* d'aurore.
Voilà Cyrus, *voilà* Rhamsès, *voilà* Cambyse.
Où rien ne tremble, *où rien* ne pleure, *où rien* ne souffre.
Gardiens des monts, *gardiens* des bois, *gardiens* des villes.
J'habite Ombos, *j'habite* Elis, *j'habite* Rome.

(1) V. Hugo aligne quelquefois toute une série de vers symétriques :

A genoux, à genoux, à genoux sur la terre,
Où ton père a son père, où ta mère a sa mère,
Où tout ce qui vécut dort d'un sommeil profond !
Abime où la poussière est mêlée aux poussières,
Où sous son père encore on retrouve des pères,
Comme l'onde sous l'onde en une mer sans fond.
(*Feuilles d'Automne*)

Marcher à jeûn, *marcher* vaincu, *marcher* malade.
A coups d'obus, *à coups* de sabre, *à coups* de lance.
J'étais petit; *j'étais* enfant; *j'étais* cruel.
(*Légende des Siècles*)
Cet homme est laid; *cet homme* est vieux, *cet homme* est bête.
(*Année terrible*)
Baudin *tué;* Dussoubs *tué;* l'enfant *tué*.
Il eut Colbert, *il eut* Molière, *il eut* Condé.
(*Les Quatre Vents*)

Il reste à signaler le parallélisme de quatre membres similaires dans un même alexandrin; le lecteur pourra se rendre compte de l'harmonieux effet qui résulte de cette accumulation :

D'autres yeux, d'autres fronts, d'autres cœurs, d'autres hommes...
Ce qui naît, ce qui meurt, ce qui va, ce qui sombre...
A leur calme, à leur joie, à leur crime, à leurs fêtes...
(*Les Quatre Vents*)
Là le beau, là le vrai, là le grand, là le juste.
(*Année terrible*)
Brodés d'or, cousus d'or, chaussés d'or, coiffés d'or.
Soyez purs, soyez doux, soyez vrais, soyez bons.
(*Pape*)
Rien n'est mort, rien n'est faux, rien n'est noir, rien n'est triste.
(*Dieu*)
Vis, bête; vis, caillou; vis, homme; vis, buisson.
(*Contemplations*)

Le parallélisme n'existe pas seulement entre plusieurs membres d'un alexandrin; il se produit d'un vers à l'autre :

Seigneur, nous n'avons fait que suivre ses leçons;
Seigneur nous n'avons fait que suivre son exemple.
Jusqu'à quelle distance ira-t-il de la terre?
Jusqu'à quelle distance ira-t-il du destin?
Il est ce que sera pour l'Asie Alexandre,
Il est ce que sera pour l'Europe Attila.
(*Légende des Siècles*)

Enfants, vous dont la vie est faite d'espérance,
Enfants, vous dont la joie est faite d'ignorance...
Puisqu'il plut au Seigneur de te briser, poète,
Puisqu'il plut au Seigneur de comprimer ta tête...
(*Voix intérieures*)

Cette symétrie règne parfois sur toute une suite de vers : (1)

Là-bas l'arbre frissonne. *Est-ce* allégresse ou plainte ?
Là-bas chante un oiseau. Pleure-t-il ? A-t-il ri ?
Là-bas l'Océan parle. *Est-ce* joie, est-ce crainte ?
Là-bas l'homme murmure. *Est-ce* un chant, est-ce un cri ?

Vous qui pleurez, *venez* à ce Dieu *car* il pleure;
Vous qui souffrez, *venez* à lui, *car* il guérit;
Vous qui tremblez, *venez* à lui, *car* il sourit,
Vous qui passez, *venez* à lui, *car* il demeure.
(*Contemplations*)

L'antithèse est une autre forme du même rythme ; elle est plus encore que le parallélisme, familière à Victor Hugo ; on peut remarquer du reste que cet esprit de symétrie qui aime les contrastes, est une tendance caractéristique de tous les génies violents et audacieux (2).

(1) Ce qui se produit plus souvent encore dans les vers de huit pieds et au-dessous, dont nous n'avons pas à nous occuper : Nous citons simplement les premiers vers de la pièce : *Le Marabout Prophète*, pour donner une idée du procédé :

Fuyez au mont inabordable,
Fuyez dans le creux du vallon !
Une nation formidable
Vient du côté de l'Aquilon.

Ils auront de bons capitaines,
Ils auront de bons matelots,
Ils viendront à travers les plaines,
Ils viendront à travers les flots.

Comme *crie* une aigle échappée,
Ils *crieront* : Nous venons enfin !
Meurent les hommes par l'épée,
Meurent les femmes par la faim

(2) L'antithèse procède d'une tendance de l'esprit ou d'une habitude acquise qui nous fait toujours considérer les choses sous le même angle; sous l'influence obsédante de cette manie notre œil ne voit plus dans le monde extérieur que l'opposition, le dualisme ; plus de nuances, rien que deux tons heurtés ; le bien, le mal; le

Chez notre poète, l'opposition symétrique de deux idées ou de deux termes contraires, ne correspond pas toujours à une forme symétrique dans la facture du vers :

Vivre casqué; *suer*, *l'été* ; — *geler*, *l'hiver*...
Tous d'un côté ; — de l'autre, *un seul*; tragique duel!
Des œgipans aux yeux de *dieux*, — aux pieds *de bête*...
(*Légende des Siècles*)

Mais le plus souvent l'antithèse de la pensée est mise fortement en relief par le rigoureux équilibre de la *balance hémistiche;* cette symétrie peut se présenter sous les formes les plus diverses; c'est le commencement du vers qui s'oppose au commencement du second hémistiche :

Jamais sur les tombeaux; *toujours* sur les autels.
Tout commence en ce monde et *tout finit* ailleurs.
Le jeune Raphaël et *le vieux* Michel-Ange.
La brute vers son antre et *l'homme* vers son gîte.
Mer où la perle éclot; *terre* où germe l'épi.
(*Rayons et Ombres*)

C'est encore à la fin de chaque hémistiche que se trouvent les termes de l'antithèse :

Le respect des *vieillards* et l'amour des *enfants*.
Que le lierre *vivant* grimpe aux acanthes *mortes*.
J'en conviens j'avais *tort* et vous aviez *raison*.
Est-ce un mal *passager?* Est-ce un mal *éternel?*
Pour être le *meilleur* il en devient le *pire*.
Quel est le *chimérique* et quel est le *réel?*
Qui viennent de la *terre* ou qui viennent des *eaux*.
(*Voix intérieures*)

Signalons encore l'antithèse chiastique, très symétrique malgré son apparente irrégularité ; l'opposition se produit

haut, le bas ; le blanc, le noir; le relatif, l'absolu, etc. Dans un esprit ainsi fait, qui semble n'avoir que deux compartiments, toute idée qui entre se métamorphose en antithèse. Telle la douce manie de ces hommes très doux qui font des calembours, et dont l'esprit a une tendance singulière à remarquer les rapports de ressemblance ou d'opposition entre les vocables. L'esprit d'antithèse est une maladie intellectuelle du même genre, également incurable.

soit au point de contact des hémistiches, soit aux deux extrémités du vers :

On l'évite *vivant*, et *mort* on le rature.
Guerroyer tout *le jour; la nuit* garder le camp.
Dieu vit un peu dans *tout;* et *rien* n'est peu de chose.
(*Légende des Siècles*)
Les pires des humains sont comme *les meilleurs.*
Hier elle était folle ; elle est morte *aujourd'hui.*
Car *souvent* on les bat ; on les chasse *toujours.*
Fasse petits les cœurs que l'amour *ferait grands.*
(*Rayons et Ombres*)

La double antithèse dans un même alexandrin n'est pas rare chez V. Hugo ; elle peut se présenter sous deux formes. Voici la double antithèse symétrique :

Indulgent à qui *règne* et *sévère* à qui *souffre.*
Le *rustre* voudra *vivre* et le *prince*, *mourir.*
(*Légende des Siècles*)
Qui *dévaste d'abord* et qui *féconde après.*
(*Voix intérieures*)
Aux *rois* dans les *palais*, aux *forçats* dans les *bagnes.*
(*Rayons et Ombres*)

La double antithèse chiastique oppose les termes deux à deux dans l'ordre suivant : 1 à 4, 2 à 3.

Menace pour les *uns ;* pour les *autres clémence.*
Si de *face* il fut *singe*, il fut *dieu* de *profil.*
Que *Jésus n'aurait pas* et qu'*obtiendrait Hérode.*
(*Légende des Siècles*)

Nous devons signaler encore l'antithèse simple entre deux vers (1) et l'antithèse double, qui peut s'étendre sur un espace de quatre alexandrins :

(1) L'anthithèse ou le parallélisme d'un vers à l'autre est un procédé auquel Hugo a souvent recours pour la clausule de ses strophes :
Toute chose ici-bas *par une face est ombre,*
Et par l'autre clarté.
Grâce encore une fois, *grâce au nom de la tombe,*
Grâce au nom du berceau.

Vous couchez dans des lits, vous buvez à des tables ;
Nous couchons sur la pierre et buvons aux ruisseaux.
Ceux qui firent le mal, le poids d'une fourmi,
Le verront, et pour eux Dieu sera moins ami.
Ceux qui firent le bien, ce que pèse une mouche,
Le verront, et Satan leur sera moins farouche.

(*Légende des Siècles*)

L'antithèse, à ne la considérer qu'au point de vue du fond, est trop souvent un procédé artificiel, qui rappelait à Pascal l'usage des fausses fenêtres ; ce cliquetis de mots qui se heurtent n'est guère plus satisfaisant pour l'oreille que l'opposition de deux tons criards pour les yeux. Au point de vue du rythme, l'antithèse condamne fatalement le vers à la monotonie ; c'est ce que l'on peut constater dans les œuvres de Hugo. Notre poète dit quelque part, parlant de Dieu :

Je voudrais bien le voir sortir de l'antithèse ! (1)

C'est le vœu que nous formons instinctivement à la lecture de ses vers ; on est tenté de dire à chaque instant : Il exagère ! Comment se défendre d'un mouvement d'impatience quand on est condamné à lire des tirades entières dans le goût de celle-ci :

Donc *la matière* pend à *l'idéal* et tire
L'esprit vers *l'animal*, *l'ange* vers *le satyre*,
Le sommet vers *le bas*, *l'amour* vers *l'appétit ;*
Avec *le grand* qui croule elle fait *le petit*.
Comment *de tant d'azur tant de terreur* s'engendre,
Comment *le jour* fait *l'ombre*, et *le feu* pur *la cendre*,
Comment *la cécité* peut naître du *voyant*,
Comment *le ténébreux* descend du *flamboyant*,
Comment *du monstre esprit* naît *le monstre matière ?*

(*Contemplations*)

(1) V. Hugo a souvent pris la liberté de se comparer à Dieu, en termes tels que l'on voit clairement que c'est Dieu qui est la copie.

Rythme prosodique.

Le rythme prosodique est produit par la distribution régulière de syllabes accentuées aux mêmes places dans le vers :

(4) Mílle, mílle, mílle, mílle
(3) Míle Pérsas quærimus
(4) Tántum víni hábet némo
(3) Quántum fúdit sánguinis (1).

Y a-t-il un accent en français ? On le croit, sur la parole d'un linguiste italien. Cet accent serait placé sur la dernière syllabe tonique des mots. Mais je crains que l'on ne s'entende pas sur le sens donné au mot « accent ». Veut-il dire : élévation de la voix ? Evidemment non. Est-ce qu'il signifie : renflement de la voix ? C'est possible, encore que le français n'insiste pas sur les finales toniques d'une manière comparable au latin ou à certaines langues modernes ; mais ce renflement de la voix peut se produire sur toutes les syllabes d'un mot, suivant les cas ; c'est ce que l'on pourrait appeler l'accent oratoire. Ainsi, « comménť ? » dans une interrogation n'est pas accentué de la même manière que « cómment ! » dans une exclamation. Il n'est pas jusqu'aux syllabes atones qui ne puissent recevoir un accent :

La préface nous dit
Qu'il a beaucoup d'esprit :
Le prouve-t-elle ?
L'on n'y découvre qué
La suffisance dé
Polichinelle (2).

La question se complique des enclitiques et proclitiques, qui n'ont pas d'accent, mais peuvent en comporter un s'ils sont pris d'une manière absolue. Ajoutons que les polysyllabes pourraient fort bien avoir un double accent, en

(1) *Chant des soldats d'Adrien.*
(2) FAVART, *Polichinelle comte de Tanfier.*

français, comme en latin ; de cet accent secondaire, on ne dit mot, on ne tient nul compte; de plus, qui nous débrouillera la question complexe des accents principaux et des accents secondaires? Enfin qui saura jamais comment chantaient les vers dans l'âme du poète qui les a conçus. musique aérienne, faite de nuances qui échappent le plus souvent aux oreilles profanes ? Pour le faire court, je pense, pour ma part, que la question est encore à étudier. La seule conclusion que je prétende tirer des lignes qui précèdent est la suivante : si l'accent entre comme élément dans le vers français (1), nous ne sommes pas encore en mesure d'en promulguer les lois; les seuls préceptes à donner, en cette matière, ne peuvent être que négatifs et très généraux. Je m'explique.

Un alexandrin français qui n'aurait qu'un seul accent (2) serait tellement bizarre et ridicule que l'on n'oserait guère l'écrire; je pense qu'il faudrait même s'appliquer beaucoup pour en trouver un (3). Les vers qui ne présentent que deux accents ne sont malheureusement pas rares; ils n'en sont pas moins mauvais; ils paraissent grêles, et obligent la voix à se précipiter sur les premières syllabes pour tomber lourdement sur l'accent de la fin.

De générations en générations
(*Fin de Satan*)

Les accents multipliés dans les vers produisent un effet également désastreux :

(1) Jadis, on ne s'en occupait pas du tout ; aujourd'hui, on s'en occupe trop ; nous attribuons de l'importance aux choses en raison de la part que nous avons prise à les découvrir.

(2) J'entends par accent — puisqu'il faut bien s'entendre une bonne fois pour toutes — *un rinforzando de la voix qui se produit sur la dernière syllabe tonique de mots significatifs dans le discours ;* ce n'est donc ni l'accent grammatical, ni l'accent oratoire, mais la résultante des deux à la fois; la définition n'est pas claire, j'en conviens; la question de l'accent l'est beaucoup moins; ce sera mon excuse.

(3) Comme celui-ci :

Et de ce que je ne te le redemandais...

Tout ce qu'après Cécrops, tout ce qu'après Rhéa
París cherchá, trouvá, portá, fondá, créá.
(*Toute la Lyre*)

Donc, ni trop, ni trop peu d'accents dans l'alexandrin, c'est tout ce que l'on peut dire. Maintenant, après avoir fait observer que cette question du rythme prosodique est intimement liée à celle du rythme syllabique (1), peut-être serait-il bon de revenir enfin à V. Hugo.

Ce que l'on peut remarquer de plus saillant dans les œuvres de notre poète, au sujet du rythme prosodique, c'est l'emploi très fréquent du vers qui n'a que trois accents; c'est la conséquence fatale de la césure tripartite et du parallélisme à trois membres dont il a fait si souvent usage. Sans doute les poètes de l'âge classique offrent des exemples du vers à triple accent; toutefois ce n'est qu'avec V. Hugo que cette forme de l'alexandrin entre décidément et franchement dans les habitudes de la métrique française et c'est là une des meilleures innovations dont il faudrait le féliciter, n'était l'abus qu'il en a fait. C'est que, dans des vers de ce genre, les trois accents doivent fatalement revenir à la même place (2); les combinaisons ne sauraient être indéfinies : de là une certaine monotonie dans une suite d'alexandrins ainsi accentués.

Les vers français les plus nombreux sont, sans contredit, ceux qui offrent quatre syllabes accentuées; les combinaisons d'accents, dans les alexandrins de ce genre, sont plus

(1) C'est pour les avoir confondus que plusieurs métriciens ont été jusqu'à donner des règles précises sur la place de l'accent dans le vers français; c'est chose risquée et compromettante pour plusieurs raisons : la première — elle doit suffire — est que l'on serait bien embarrassé pour donner une définition adéquate de l'accent en français et fournir un critérium infaillible pour le reconnaître dans tous les cas.

(2) Ce triple accent distribue le vers en trois parties (4+4+4); on peut concevoir d'autres combinaisons, mais le plus souvent il arrive que le rythme ainsi obtenu est boiteux et irrégulier.

Hómme, qu'est-ce que c'ést que tes cérémoníes?
(*Religion et Religions*)

D'aútres, logiciéns, métaphysiciéns...
(*Ane*)



abondantes, plus heureuses; toutes se retrouvent chez nos poètes classiques; V. Hugo n'a rien inventé dans cette forme du rythme prosodique; les trouvailles y sont matériellement impossibles, toutes les combinaisons étant d'ores et déjà épuisées. Mais ce dont il faut le féliciter, c'est d'avoir su mettre beaucoup de variété dans la distribution des quatre accents dans ses vers. Je ne sais pas si l'on trouverait chez lui trois vers de suite dont le rythme prosodique soit semblable (1). C'est un mérite qu'il faut lui reconnaître et dont on peut le louer sans restriction.

Est-ce à dire que V. Hugo soit impeccable dans l'emploi de l'accent? Nullement; il n'est peut-être pas de poète qui ait commis de plus lourdes fautes. Sans doute Molière a écrit beaucoup d'alexandrins qui n'ont que deux accents; mais je ne pense pas qu'il en ait semé autant que V. Hugo, dans ses œuvres. Des vers ainsi bâtis, étriqués et grêles comme deux longues échasses, accusent une impardonnable négligence; c'est à n'y pas croire; aussi me permettrai-je de faire la preuve par une longue citation :

Tous les spoliateurs et tous les corrupteurs.
(*Art d'être Grand-Père*)
Des deux extrémités de la création...
Que la religion et que la poésie...
(*Rayons et ombres*)
Qu'en ce gouvernement napoléonien...
De leurs indignités et de leurs attentats...
(*Années funestes*)
Le rajeunissement de la décrépitude...
Les théologiens, les universités...
(*Religion et Religions*)
Et la géométrie et la théodicée...
De ce polytechnique et de ce polyglotte...
Tous ces pharisiens de l'explication...

(1) Plusieurs vers de suite, ramenant aux mêmes places les syllabes accentuées, font un effet détestable; par exemples ces alexandrins d'un poète du XVIIIe siècle, La Noue :

Une vous quítte? Eh bíen! Une aútre vous consóle.
On se convíent? Tánt mieux! Entière liberté.
On se déplaît? Bonsóir! Chacún de son côté.

Et les réalités et les illusions...
La savantasserie avec le savantasse...
Et ces égorgements et ces éventrements...
Une collection que j'intitulerais...
Depuis Sabbathius jusqu'à Molaribus...

(*L'Ane*)

A nos méchancetés, à nos rapidités...
Et sa maternité par sa virginité...
Qu'est-ce que vous venez faire dans ce hallier?

(*Lég. des Siècles*)

Devant l'official et le théologal...
Par vos convexités et vos concavités...

(*Châtiments*)

Les superstitions et les fatalités...

(*Année terrible*)

V. Hugo adore l'antithèse; à côté de vers qui n'ont presque point d'accents, d'autres s'étalent qui en ont beaucoup trop : c'est une grêle de mots dont le crépitement est singulièrement désagréable.

J'admets encore la multiplicité des syllabes accentuées, quand le poète veut obtenir un effet particulier; l'accumulation peut en certains cas devenir une figure de style et le procédé n'est pas nouveau : V. Hugo, parlant de Dieu, peut écrire des vers dans le goût de ceux-ci :

Pour lui, créer, penser, méditer, animer,
Semer, détruire, faire, être, voir, c'est aimer.

L'intention est visible; mais c'est à tout bout de champ que des alexandrins de ce genre, lourds comme un bataillon d'hoplites, se présentent chez notre poète, et particulièrement dans ses dernières œuvres :

On lutte, on frappe, on blesse, on saigne, on souffre, on pleure.
Vrai, faux, pourpre et haillon, le carcan, l'auréole,
Jour et nuit, vie et mort, oui, non; navette folle...
Veille ou dors, viens ou fuis, nie ou crois, prends ou laisse...

(*Dieu*)

On marche, on court, on rêve, on souffre, on penche, on tombe.
Mais grandis, rêve, souffre, aime, vis, vieillis, tombe...

(*Contemplations*)



Les vers martelés, hérissés de rudes accents sont d'autant moins rares chez Hugo que l'accumulation est un procédé qui lui est familier. Oh! ces alexandrins barbares bourrés de noms propres, d'adjectifs ou de verbes!

Oh! sois maudit, maudit, maudit et sois maudit!
(*Légende des Siècles*)
Ou Jéhovah? Rayons, rayons, rayons, rayons.
(*Dieu*)
Venez, venez, venez, venez, ô misérables!..
O mes frères, aimons, aimons, aimons, aimons.
Aimez, aimez, aimez, aimez, soyez des frères...
(*Pape*)
Règne; plus bas, plus bas! Descends, descends, descends!
(*Pitié Suprême*)
Paix à l'ombre! Dormez, dormez, dormez, dormez.
(*Contemplations*)
On détrousse, on dépouille, on grinche, on rafle, on pille...
Caïn, Nemrod, Rhamsès, Cyrus, Gengis, Timour.
Ni beau, ni laid, ni haut, ni bas, ni chaud, ni froid.
(*Année terrible*)
Roue, échelle, garrot, gibet et glaive et faulx.
(*Toute la Lyre*)

« Quand sa fauve pensée a pris le mors aux dents » (1) c'est un cataclysme de mots à rendre Rabelais jaloux; c'est l'effondrement de tout le vocabulaire apocalyptique; c'est un tintamarre de vocables burlesques dans des vers visigoths :

Je me suis appelé Pyrrhon, Aristophane,
Démocrite, Aristote, Esope, Lucien,
Diogène, Timon, Plaute, Pline l'Ancien,
Cervantès, Bacon, Swift, Locke, Rousseau, Voltaire...
Casbahs, at-meïdans, tours, kremlins, rhamséious...
(*Dieu*)
Didier, Osman, Ratberg, Viliza, Childebrand...
(*Pitié suprême*)

(1) *Dieu*.

Harizetta, Wermond, Barbo, l'homme égrégore,
Juan, prince de Héas, Guy, comte de Bigorre,
Blas-el-Matador, Gil, Francavel, Favilla...
Gil, Vermond, Araül, Baruzza, Gaïffer...
Corinthe, Argos, Varna, Tyr, Didymothicos...
(*Légende des Siècles*)
Gand, Maëstricht, Besançon, Heidelberg, Montmédy...
Fulton, Garibaldi, Byron, John Brown et Watt...
Koran, Zend-Avesta, Livres sibyllins, Bible,
Talmud, Toldos, Jeschut, Védas, Lois de Manou...
(*Quatre Vents*)
Frégate, aviso, brick, brûlot, trois-ponts, steamer...
(*Années funestes*)

C'est à faire regretter le vers de Boileau :

Zutphen, Wageninghen, Harderwic, Knotzembourg (1).

où ceux de Jean-Jacques Rouseau, moins hirsutes mais se rachetant largement par le ridicule :

Clairville, Saint-Aubin, Plutarque, Mézeray,
Despréaux, Cicéron, Pope, Rollin, Barclay... (2)

HARMONIE

L'harmonie dans le vers, entendue dans un sens large, n'est pas seulement un heureux choix de sons très doux et très caressants : c'est l'eurythmie qui satisfait l'esprit aussi bien que l'oreille; c'est une résultante du mouvement de la pensée, de la forme que lui donnent les vocables, de la cadence des rythmes, de la musique et du timbre des sons. Il est assez inutile d'ajouter qu'on ne peut, à ce sujet, donner aucune règle précise; c'est affaire de goût pour le poète qui écrit des vers comme pour le critique qui les juge.

On peut toutefois proposer des préceptes négatifs et, sans vouloir donner une recette à ceux qui écrivent, sans avoir

(1) Boileau, *Epitre IV*.
(2) J.-J. Rousseau : *Le Verger des Charmettes*.

la prétention de leur dire ce qu'il faut faire, leur indiquer modestement les fautes que l'on doit éviter; car

Le vers le mieux rempli, la plus noble pensée
Ne peut plaire à l'esprit quand l'oreille est blessée.

P. Verlaine demande avant tout :

De la douceur, de la douceur, de la douceur.

Boileau, avec plus de raison, demande simplement que le poète évite « des mauvais sons le concours odieux, » dont les vers suivants donnent l'exemple :

Mur où Nemrod cloua l'hippanthrope Péanthe...
Toi les poux dans tes trous, toi les rois dans leurs antres.
(*Légende des Siècles*)
Nestor jeune est Ajax, Ajax vieux est Nestor.
(*Année Terrible*)
Est-ce que quelque part par hasard, quelqu'un rit ?
(*Contemplations*)
Et qui rend fixe l'œil fatal des sphynx de Thèbes.
(*Art d'être Grand-Père*)

et tant d'autres vers qui semblent échappés d'un chant des Niebelungen. On pourrait appliquer à V. Hugo ce qu'il dit de Juvénal : ce poète

... indigné démusèle les haines
Dans un style d'airain qui fait un bruit de chaînes. (1)

L'allitération, le retour discordant des mêmes sons doivent être proscrits du vers aussi bien que la cacophonie. Victor Hugo n'a pas évité assez soigneusement cette faute contre l'harmonie :

L'infiniment charmant et l'infiniment grand...
(*Art d'être Grand-Père*)
Le savant, le voyant, le philosophe entend.
(*Année Terrible*)

(1) *Années Funestes.*

Frappant, parant, jappant, hurlant, criant : main forte !
(*Légende des Siècles*)

Cet être comparant, sentant, voyant, aimant...
Du haut en bas, de bloc en bloc, de banc en banc
Errant, roulant, brisant, sapant, taillant, courbant...
Pullulant, fécondant, multiliant, créant.
(*Dieu*)

Et se fait d'étrangleur légal, royal, fatal...
Et se cache et glissant, coulant, tombant, rampant...
(*Religion et Religions*)

Après l'éternité la maternité crée...
(*Pape*)

Nous avons parlé ailleurs des vers qui offrent une rime à la fin de chaque hémistiche ; nous n'y reviendrons pas ; nous nous contenterons de citer, pour finir quelques exemples d'alexandrins informes et lourds qui choquent l'oreille en même temps que le goût :

Du sommet resplendit l'olympe, caverne astre.
(*Dieu*)

Dix-huit Brumaire est mort mais Deux-Décembre rit.
(*Années funestes*)

Partout la question triple : comment ? où ? quand ?
(*Ane*)

Un âne qui ressemble à monsieur Nisard, braît
(*Art d'être Grand-Père*)

Et le vingt juin, le dix août, le six octobre.,.
(*Contemplations*)

Urbain huit, Sixte-Quint, Paul trois, Innocent trois...
(*Légende des Siècles*)

Ce serait être parfaitement injuste à l'égard de V. Hugo, que de laisser le lecteur sous l'impression de ces vers raboteux et barbares. Notre poète a écrit tant de vers ! et, du reste, les plus grands artistes sommeillent quelquefois ; mais pour racheter ces oublis que de vers admirables, d'une harmonie expressive et pénétrante (1) ! Souvent même ce

(1) La large lune d'or surgissait comme un dôme.
(*Dieu*)

Oh ! que le tremblement des feuilles était doux :
Les cyclopes jouaient de la flûte dans l'ombre...
Sur les champs où la Tweed coule dans l'herbe verte,
Lente et molle rivière aux roseaux murmurants.
(*Légende des Siècles*)

sont des passages entiers d'une facture irréprochable, d'une pureté de lignes qui rappelle l'art grec ou la grâce virgilienne. Tels les premiers vers de la pièce *Le Rouet d'Omphale* (1) qui sont beaux comme un bas-relief antique; tels les derniers de la pièce *A Canaris* (2) :

Mais il te reste, ô grec ! ton ciel bleu, ta mer bleue,
Tes grands aigles qui font d'un coup d'aile une lieue,
Ton soleil toujours pur dans toutes les saisons,
La sereine beauté des tièdes horizons,
Ta langue harmonieuse, ineffable, amollie,
Que le temps a mêlée aux langues d'Italie.....
Il te reste, ô mon grec, la douceur d'entrevoir
Tantôt un fronton blanc dans les brumes du soir,
Tantôt, sur le sentier qui près des mers chemine,
Une femme de Thèbe ou bien de Salamine,
Paysanne à l'œil fier qui va vendre ses blés
Et pique gravement deux grands bœufs accouplés,
Assise sur un char d'homérique origine,
Comme l'antique Isis des bas-reliefs d'Egine !

tels encore ceux qui terminent, dans l'*Année Terrible* la XI[e] pièce de *Juin* : je ne résiste pas au plaisir de les citer :

On graverait ton nom sur des disques d'airain;
Et tu serais de ceux qui sous le ciel serein,
S'ils passent près du puits ombragé par le saule,
Font que la jeune fille ayant sur son épaule
L'urne où s'abreuveront les buffles haletants,
Pensive, se retourne et regarde longtemps.

Je résume : V. Hugo est inégal; personne n'a fait des vers plus sonores, plus harmonieux que lui; personne n'en a fait de plus rudes, pas même Chapelain, pas même Auguste Barbier.

(1) *Contemplations*. I. Livre 2[e].
(2) *Chants du Crépuscule*, VIII.

*
* *

J'ai tâché de présenter, en toute sincérité, les observations que m'avait suggérées une lecture consciencieuse de Victor Hugo; si mon attention s'est portée de préférence sur les défauts du poète, c'est parce que les critiques modernes semblent de parti pris en détourner leurs regards pour tenir les yeux obstinément ouverts sur ses qualités. J'ai beaucoup aimé l'auteur de la *Légende des Siècles;* je l'ai moins goûté à mesure que je le lisais davantage; il me semblait qu'il y avait beaucoup de monotonie dans sa manière, beaucoup d'artifice dans ses procédés; il me semblait que ses innovations en matière de versification n'étaient pas toujours heureuses, qu'elles pouvaient devenir funestes; à mesure que je pénétrais plus avant dans l'arrière-boutique, je méprisais davantage l'homme, j'estimais moins l'artiste. C'est pourquoi dans le ton de cette modeste étude que j'achève le lecteur a pu deviner l'agacement et le dépit qui accompagnent toujours une grande désillusion.

A. Rochette
Professeur aux Minimes.



REVUE THÉOLOGIQUE

ET PHILOSOPHIQUE

I

1° R. P. Timothée de PUYLOUBIER, *Theologia moralis;* R. P. TÈPE, S. J., *Institutiones theologiæ moralis.*

2° Louis GOBET, *De l'origine divine de l'Episcopat*, in-8°, Fribourg, imprimerie catholique, 1898.

3° R. P. GAUDEAU, S. J., *Le besoin de Croire et le besoin de Savoir*, in-12, Paris, Retaux, 1899.

4° Mgr Albert BATTANDIER, *Guide canonique pour les Constitutions des Sœurs à vœux simples*, in-8°, Paris, Lecoffre, 1898.

II

1° Mgr MERCIER, *Les origines de la Psychologie contemporaine*, in-12, Louvain, institut supérieur de philosophie, 1897.

2° Du même, *Critériologie générale ou théorie générale de la Certitude*, in-8°, Louvain, institut de philosophie, 1899.

3° Désiré NYS, *La notion de Temps, d'après les principes de saint Thomas d'Aquin*, in-12, Louvain, institut de philosophie, 1898.

4° R. P. HAAN, S. J., *Philosophia naturalis in usum scholarum*, in-12, Fribourg-en-Brisgau, Herder, 1898.

5° L'abbé H. DAGNEAUX, *Histoire de la Philosophie*, in-8°, Paris, Victor Retaux, 1898.

I

1° Avoir à rendre compte de deux ouvrages sur le même sujet n'est pas chose insolite, par ce temps de fécondité littéraire, mais quand les auteurs représentent, l'un les traditions franciscaines et l'autre celles de la Compagnie de

Jésus, le fait mérite de ne pas passer inaperçu. L'occasion est belle de comparer deux écoles illustres et d'apprendre une bonne page d'histoire théologique. Ne la laissons pas échapper puisque le P. Timothée de Puylanbier, de l'ordre des mineurs capucins et le P. Tèpe, de la Société de Jésus, nous la présentent avec bonne grâce, le premier dans sa *Theologia moralis e probatis auctoribus*, *præsertim capucinis*, *excerpta*, et l'autre dans ses *Institutiones theologiæ moralis generalis.* Or il apport d'un parallèle, que j'ai poursuivi jusqu'au bout, et pour toutes les propositions, que les points de contact sont nombreux. — Je parle évidemment des théories accessoires à la doctrine officielle, des idées qui appartiennent au domaine des libres discussions. Il y a entre les deux écoles une affinité que ni l'une ni l'autre ne possède avec les autres corps enseignants. La doctrine franciscaine fait une large part à la liberté et s'oppose par là même à la tradition thomiste qui insiste davantage sur le concours divin. Sans méconnaître ce dogme, elle aime à ouvrir devant l'homme de vastes champs d'action personnelle, à lui donner le sentiment de sa responsabilité, à lui faire sentir qu'il est dans la main de son conseil et que sa force morale joue un grand rôle dans l'ordre du salut. Depuis Molina et ses disputes contre Bânnez c'est bien là ce que professe également la Compagnie de Jésus. — Mais cette force, à quoi se réduit-elle en définitive ? Il faut compter avec les passions, l'ignorance, les entraînements du milieu, les convoitises de la chair et de l'esprit. Vouloir trop exiger de l'homme serait l'exposer au découragement. Je comprends que les thomistes se montrent sévères à son égard, puisqu'ils prétendent qu'il n'a qu'à se laisser faire par Dieu pour agir droitement, mais peut-être l'Ecole de Molina ne tient-elle pas assez compte de sa thèse sur le concours, dans le détail des observances morales. Il est telle de ses propositions qui se distingue plutôt par la note sévère. La doctrine franciscaine au contraire est pleine de mansuétude et de bénignité. C'est une irradiation scientifique de cette immense charité dans laquelle le Poverello d'Assise embrassait tous les êtres et la voix populaire exprime, à son insu, une

vérité profonde quand elle parle, en son trivial langage, de l'homme aux larges manches. La théologie morale de la Compagnie de Jésus n'a pas au même degré ce caractère de tolérance et d'indulgente douceur, cependant elle est plus humaine et plus large que la doctrine thomiste. De cette dernière on dit par contre qu'elle est plus profonde, qu'elle va plus avant dans l'analyse des rapports de Dieu et de l'homme. Je ne sais. Je vois des difficultés qui restent insolubles de part et d'autre; chez les thomistes, la liberté, chez leurs adversaires, l'action de Dieu, et, par conséquent, ne pouvant déterminer mon choix par le degré supérieur de certirude et de lumière, j'incline assez volontiers vers ce qui agrandit le sentiment de ma dignité.

Si de cette vue générale nous descendons à quelques points spéciaux, nous constatons que le P. Tèpe et le P. Timothée attribuent les mêmes effets à la concupiscence et à l'ignorance qui précédent l'acte humain. La première diminue la responsabilité, la seconde la supprime quand elle est invincible. En revanche, l'habitude du vice ne fait qu'augmenter la faute, si on ne l'a pas combattue et fait tous ses efforts pour l'extirper. Nos deux auteurs professent encore les mêmes doctrines à l'égard des actes indifférents ; ils les regardent comme possibles, ils les admettent dans l'abstraction, mais ils ne croient pas qu'il en existe sous des espèces concrètes. Ils se séparent, mais d'une ligne seulement, au sujet du probabilisme. Suivant le P. Tèpe, on peut suivre une opinion solidement probable, alors même qu'elle est en concurrence avec une autre de plus grande probabilité. C'est une des thèses les plus ardemment soutenues par son illustre Compagnie. Le P. Timothée est moins absolu ; il met des degrés dans le sentiment plus probable. Si celui-ci est *simpliciter probabilior*, on peut s'en tenir à la doctrine précédemment énoncée ; on ne le doit pas *s'il est beaucoup plus probable*. A plus d'un, ces distinctions paraîtront quelque peu subtiles, mais elles sont personnelles au P. Timothée ; la plupart des franciscains sont purement et simplement probabilistes.

Passons sur le traité des lois; il prête moins à contro-

verse. Celui des péchés au contraire est un terrain épineux, hérissé de difficultés. Voilà pourquoi sans doute les théologiens se mettent en guerre dès le début. La majorité nous enseigne que l'essence du mal est quelque chose de négatif, un manque de rectitude, de conformité à la loi, un défaut de bonté que l'acte devrait posséder. D'où ces synonymes de péché, *défaillance*, *faiblesse*, *labes*, *labi*, *cadere*, qui indiquent comme une chute dans le vide, l'absence d'être au sens métaphysique du mot. Ainsi que le P. Tèpe, le P. Timothée adopte cette doctrine, mais ce faisant, il est obligé de s'inscrire en faux contre quelques théologiens de son Ordre. S'il en éprouve du chagrin on peut en douter quand on songe qu'il est en communauté de vues avec Alexandre de Halès, saint Bonaventure et les Scotistes. En soi, la question est assez mystérieuse. Cependant si l'on remonte aux principes de l'ontologie, c'est bien cette opinion qui présente le plus de garanties. Entité égale vérité. Or la vérité ne peut être le mal. — Encore un sujet difficile que la distinction spécifique des péchés. Le P. Tèpe la prend de l'objet sur lequel porte la faute. D'autres théologiens la font dériver des divers préceptes violés. Pour une troisième catégorie, elle provient de la différence des vertus dont on se prive. Ces opinions ne manquent, ni les unes ni les autres, de bien fondé en raison. Celle du P. Tèpe va plus avant dans la connaissance théorique du mal : c'est de la véritable philosophie ; mais pour la pratique, je comprends le P. Timothée quand il nous dit que la spécification des péchés se tire des vertus auxquelles ils s'opposent. Toute espèce renferme au moins une unité. Les péchés spécifiquement distincts le sont donc aussi numériquement ; mais dans l'espèce, il peut y avoir, il y a d'ordinaire, sauf dans l'espèce angélique, plusieurs unités. Comment les dénombrer ? Par la multiplicité des objets et des actes, nous disent d'une commune voix nos deux auteurs. Ils nous enseignent encore se faisant, à l'encontre de Billuart, les échos de la tradition scotiste et de quelques théologiens thomistes, que la malice du péché, considéré comme offense de Dieu, n'est pas infinie, car l'opposé du péché, la vertu, l'acte de charité par

exemple, demeure dans les limites du fini. Doctrine bien raisonnable, à mon humble avis, et qui n'a pas, quoi qu'on ait dit, de fâcheuse repercussion sur l'économie du mystère de l'Incarnation.

J'arrête ici ce parallèle pour l'excellente raison que le P. Timothée n'a pas encore publié la suite de son travail. C'est assez, du reste, pour faire ressortir l'harmonie doctrinale des deux ouvrages. Ils se ressemblent de très près quant au fond; ils sont, en outre, disposés de la même manière, dans les grandes lignes; ils ont presque la même étendue. Ce qui les différencie, c'est la forme ou le procédé de composition. Le P. Timothée est un analyste, tandis que le P. Tèpe aime les synthèses. Le premier commence par étudier les éléments de la vérité, dans une série ordonnée de questions et de définitions, puis il les réunit en corps doctrinal sous forme de conclusions. Le second pose tout de suite en thèse les enseignements qu'il veut nous donner, puis, ayant expliqué, par quelques notes préliminaires, les mots qui les énoncent, il développe sa pensée en recourant au triple chef de preuves, qu'emploient d'ordinaire les théologiens. Les deux méthodes sont bonnes. Mais *ne quid nimis!* Peut-être le P. Timothée n'a-t-il pas assez tenu compte de cet adage. Sans doute, quand on s'adresse, comme il le fait, à de jeunes étudiants, qui abordent pour la première fois la théologie, il faut, pour faciliter leur tâche, bien diviser et bien définir. Encore, n'est-ce pas un motif pour hacher la doctrine en petits morceaux. Bien que le livre du P. Tèpe soit aussi élémentaire que celui de son émule, il donne de la vérité morale une idée plus agrandie et plus majestueuse. Quand on l'a parcouru, on a comme l'impression d'un édifice qui se dresse devant les yeux, et dont les grandes lignes se gravent dans la mémoire. Du P. Timothée, on retient d'excellentes choses, mais elles ont une vie trop indépendante les unes des autres : ce sont des pièces de construction; l'idée d'ensemble, l'enchaînement des parties ne se dégagent pas assez nettement. Il aurait pu atténuer cette lacune en dressant une bonne table des matières. Pourquoi faut-il qu'il se soit borné à répéter

là dedans les questions qui se succèdent dans son livre, sans laisser entendre la réponse qu'il leur fait? En règle générale, on ne devrait pas rédiger les tables sous forme dubitative. Plaidoyer, *pro domo*, dira-t-on. Pourquoi s'en défendre absolument, puisqu'il n'est pas seulement personnel? Les travailleurs qui ont besoin de contrôler une pensée ne disposent pas toujours du temps nécessaire pour se plonger au milieu d'un livre et en lire de longues pages; il faudrait qu'ils soient renseignés en jetant un coup d'œil sur le résumé final. Une raison meilleure et qui se tire *ex visceribus rei*, c'est que la table joue, dans un ouvrage, le rôle de l'ossature dans le corps humain ou de la charpente dans un édifice. Si vous la dressez sous forme d'interrogatoire, vous faites une charpente branlante. On ne voit pas bien ce qu'elle pourra supporter.

A côté de ces observations, il n'est que juste de mettre les éloges. Le manuel du P. Timothée se fait remarquer par la précision de l'idée théologique et par la clarté de l'exposition. S'il est permis de se servir d'une comparaison vulgaire, c'est limpide comme du cristal. On se rend très bien compte, en le lisant, que l'auteur a longtemps professé. Il sait frapper l'attention et la maintenir en présentant la doctrine par ses côtés les plus accessibles. Il fait, aux trois quarts, le travail du lecteur. Il donne peu d'étendue à la preuve, mais qu'on ne s'y méprenne pas, en réalité, il établit solidement ses affirmations. Quand il arrive au bout des analyses préliminaires, la démonstration est presque terminée, et ceci explique qu'il énonce des conclusions à la place des thèses. Pour cette raison, son livre est peut-être plus à portée des intelligences moyennes que celui du P. Tèpe. Il est aussi plus complet, non pas qu'il ait, en somme, plus de substance, mais parce que la doctrine est plus développée et que les choses sont dites d'une manière plus explicite.

Mais, puisque je rencontre de nouveau nos deux auteurs ensemble, qu'ils me permettent d'exprimer le regret de ne pas avoir trouvé, dans leurs *prænotanda*, un historique de la question, alors que l'étude de son passé nous aurait tout

de suite fait comprendre son véritable point de vue. Ils auraient encore rendu service et fait un travail plus moderne, en nous racontant brièvement, au début de leurs livres respectifs, les origines et les vicissitudes de la théologie morale. J'ai dit ailleurs pourquoi on ferait bien de ne jamais négliger le côté historique, dans un travail quelconque. Outre que c'est un excellent moyen de fixer l'attention sur la partie abstraite d'un sujet que de mettre à la base les faits qui la supportent, l'histoire jette une lumière plus vive et plus sûre que n'importe quel raisonnement. Ici, nos écrivains se séparent encore; ce que je vais dire est un compliment pour l'un et une humble remarque à l'adresse de l'autre. Par suite d'une tradition, dont je ne vois pas bien le fondement, les moralistes nous donnent ordinairement, dans le traité des lois, une dissertation sur la loi ancienne. Il semble qu'un pareil sujet rentrerait mieux dans l'étude de la révélation et, par conséquent, nous félicitons le P. Timothée de l'avoir omis. Le P. Tèpe ne pense-t-il pas encore qu'il eût été préférable de renvoyer la question des écoles au chapitre de l'éducation, dans le commentaire du décalogue? En tout cas, nous voudrions qu'on la traitât plus à fond, avec une documentation plus abondante et un exposé plus large et plus ferme. C'est un sujet capital autour duquel on ne doit pas ménager la lumière, aujourd'hui surtout. Est-il bien assuré, d'autre part, que saint Liguori était un probabiliste? Je n'en suis pas convaincu, même après ses longues dissertations, qui empiètent un peu sur le terrain des thèses voisines. Il est bien extraordinaire que les enfants spirituels du saint docteur interprètent si mal sa pensée! Enfin, pour finir, je ne souscrirais pas à la proposition, par laquelle il nous enseigne que l'Eglise peut directement prescrire des actes internes. Moins encore j'admettrais les arguments dont il se sert pour l'établir. Les citations qu'il emprunte au Concile de Trente se rapportent au pouvoir enseignant, et non au pouvoir législatif, deux choses bien différentes, aux termes du droit canon.

Après ce que je viens de dire, inutile de donner l'analyse

de ces deux ouvrages, qui sont divisés, du reste, suivant les règles ordinaires, et contiennent les matériaux que l'on trouve dans les manuels de théologie morale. A signaler cependant, dans le P. Tèpe, deux courts traités qui sont un appoint nouveau : celui des sept dons du Saint-Esprit et celui des Béatitudes. C'est une bonne page ajoutée au patrimoine des jeunes clercs. Ils y puiseront la matière d'excellents sermons et un savant commentaire du Discours sur la Montagne.

2° A ces deux ouvrages d'une compréhension générale succèdent les travaux d'ordre particulier : les monographies. C'est un genre tout différent du manuel. Œuvre de vulgarisation et d'apostolat enseignant, le manuel est un bon livre quand il présente un résumé clair, méthodique et bien ordonné des diverses parties d'une science. On ne demande pas à l'auteur d'apporter des faits nouveaux. Sa personnalité, quand il en a, se trahit par la méthode et l'art de mettre en lumière les idées reçues et déjà contrôlées. Plus originale, la monographie a pour but d'agrandir le domaine scientifique, d'élargir les horizons de la pensée, de faire une conquête sur l'inconnu. C'est une exploration, une trouée, l'acte du pionnier qui défriche un sol vierge. De quelque manière qu'il procède, par hypothèses raisonnées, s'il s'agit de questions philosophiques, par découvertes de documents ou de phénomènes, quand il se place sur le terrain de l'histoire ou des sciences naturelles, le monographe, digne de ce nom, enseigne des choses qu'on ignorait avant lui ; il nous fait, à sa suite, pénétrer plus avant dans le monde intellectuel. Longtemps il a tâtonné dans l'obscurité, avant de découvrir le sentier qui y conduit ; mais le jour où il a vu poindre la lumière, il a oublié les tourments de son esprit et les fatigues de son corps, absorbé qu'il était par la joie de reculer les limites de l'ignorance et de mettre sa pierre dans l'édifice, auquel les générations travaillent depuis tant de siècles.

C'est un honneur pour M. Louis Gobet d'avoir été séduit par ce rêve. On aurait mauvaise grâce à exiger qu'il l'eût

réalisé complètement dans un essai de jeunesse. Sa dissertation sur l'*Origine divine de l'Episcopat* aborde un sujet qui a été traité maintes fois par les canonistes et les historiens. Dans ce dernier quart de siècle, notamment, on a beaucoup écrit pour et contre en Allemagne, en France et en Belgique. Tout le monde connaît le travail du P. de Smedt, qui fait autorité en la matière. A la suite de l'éminent bollandiste et de M. Batiffol, l'abbé Louis Gobet a repris la question, poussé, sans nul doute, par le louable désir de répondre aux derniers écrits des rationalistes, de Jean Réville, en particulier. Il la pose sur le terrain de l'histoire et nous l'en félicitons. C'était le véritable point de vue en face des adversaires. C'était aussi celui qui présente le plus de difficultés, car il s'en faut que les documents primitifs abondent en renseignements. On le sent bien en lisant M. Gobet. Malgré de sérieux efforts, il n'arrive pas toujours à des conclusions qui défient toute attaque. Ce qui, contribue, dans sa méthode, à produire cette impression, c'est qu'il soulève des objections dont il renvoie la réponse à quelques pages plus loin. Il vaudrait mieux attendre, pour les exposer ou bien les résoudre immédiatement. Une cause plus grave d'indécision vient de ce qu'il n'a pas suffisamment établi la différence entre l'ἐπίσκοπος et le πρεσβύτερος. On arrive ainsi, jusqu'à l'an 120, sans voir l'épiscopat distingué dans l'Eglise. A ce moment, avec les lettres de saint Ignace, son rôle prépondérant commence bien à paraître, mais il ne faut pas perdre de vue que l'auteur doit nous montrer son origine divine, c'est-à-dire son rattachement aux apôtres. Il serait injuste d'affirmer qu'il a totalement manqué à cette obligation; seulement, autant il excelle à discuter les textes particuliers, autant il omet de les réunir de temps en temps en un faisceau unique. Il en résulte que la trame générale du raisonnement est un peu lâche, l'idée principale, le fond de la thèse n'est pas assez en relief. Il eût fallu, pour éviter cet inconvénient, ne pas ranger les documents par séries chronologiques, mais expliquer les textes obscurs des premiers temps par les textes analogues et plus expli-

cites des époques postérieures. De la sorte, le lien qui unit l'évêque du second siècle à celui des temps apostoliques aurait paru plus ferme, et la démonstration totale serait allée plus sûrement à son but. Tel qu'il est, cependant, le travail de M. Gobet est instructif. Il mérite attention pour la somme de documents qu'il verse aux débats, et pour les discussions particulières qui sont bien conduites. Au surplus, le style sobre, ferme et naturel, est parfaitement adapté à la gravité du sujet. Ainsi, il n'est pas téméraire d'affirmer que l'auteur pourra, s'il lui plaît, nous donner d'excellents écrits.

3° Si nous mettons à la suite de cette dissertation le *Besoin de croire et le besoin de savoir*, c'est uniquement à raison du cadre théologique qui enchâsse les deux travaux. Quant à la manière de traiter un sujet, le P. Gaudeau est un maître auquel je me garderais bien de comparer un débutant. Auditeur à Besançon de M. Brunetière, alors que l'illustre académicien marquait, sans forfanterie comme sans respect humain, le nouveau progrès accompli par lui dans la recherche de la vérité, il ne manqua pas de faire la réflexion qui vient tout naturellement à l'esprit, quand on lit la conférence dans la *Revue des Deux Mondes :* Voilà une doctrine qui ouvre la porte au fidéisme. Or, il croit que, si fidéisme il y a, il n'est que dans les mots. C'est pourquoi il demande au savant conférencier la permission et se met en devoir d'interpréter sa pensée. Il le fait très éloquemment, avec une science que je voudrais un peu moins technique et abstraite dans son expression, mais qui ne laisse pas de saisir fortement toutes les puissances de l'esprit.

On ne peut songer à donner, dans une analyse, toutes les idées d'un écrit aussi substantiel. Voici l'argument fondamental. M. Brunetière a dit : « Ce n'est pas la raison qui est la raison de la croyance, mais la croyance qui est la raison de la raison. » De prime abord, cet aphorisme paraît bien fidéiste ; il n'en est rien cependant, quand on lit attentivement le contexte. La doctrine qu'il renferme ne s'éloigne

pas sensiblement de la théorie de saint Thomas sur l'*habitus principiorum*, qui revient à dire ceci : Au point de départ de toute réflexion, de toute science, de toute action, de toute morale, de toute réalité ou de toute manifestation d'ordre humain, il y a l'acceptation invincible de certaines vérités qui s'imposent, qu'il faut admettre, sans les démontrer, qui ne sont pas, dès lors, objet de science, mais de connaissance immédiate et nécessaire ; que l'homme ne suppose pas gratuitement, qu'il ne prouve pas davantage, mais qu'il connaît naturellement. De ces vérités, qu'elle appelait les premiers principes, l'ancienne école disait volontiers : « L'homme les voit. » La nouvelle école dit plutôt : « Il les croit. » Et la divergence est peut-être plus apparente que réelle, car l'ancienne école considérait surtout la connaissance directe et immédiate de ces vérités, telle qu'elle est, en elle-même, à l'état normal, soit chez les simples qui ne font pas la critique de leur pensée, soit chez les savants raisonnables et modestes qui, ayant fait cette critique dans les limites du possible, se résignent à savoir, sans tout démontrer, et à laisser à la base de leur science l'obscure évidence du bon sens ; tandis que l'école moderne s'arrête au mirage d'une possession totale, critique et directement démonstrative de ces vérités, telle que le raisonneur essaie en vain de l'acquérir. « Il n'y a donc pas trop lieu de s'inquiéter, continue le P. Gaudeau, des métaphores subjectivistes et relativistes que nous trouvons encore sous la plume de l'écrivain. Nous croirons qu'il a voulu seulement dégager l' « âme de vérité », cachée dans les erreurs dont il emprunte les termes. L'erreur de Kant, ç'a été précisément de creuser un fossé infranchissable entre les deux fonctions de notre esprit, dont saint Thomas a si délicatement marqué à la fois la distinction et le bien. Il ne s'agit pas, comme le veut Kant, de substituer la croyance au savoir, dans l'ordre moral et pratique, et de rêver, dans l'ordre de la raison pure, un savoir sans aucun mélange de croyance ; mais il s'agit d'accepter humblement, dans tous les ordres, l'inévitable compénétration du savoir par la croyance, c'est-à-dire la démonstration rationnelle

du relatif par l'incomplète intuition de l'absolu indémontrable; il s'agit de nous contenter de la synthèse, telle qu'elle est, de nos facultés ; synthèse réelle et vivante, mais imparfaite et douloureuse, parce qu'elle est sans cesse, par rapport à la possession de la vérité, en effort plutôt qu'en résultat, en puissance plus encore qu'en acte. » Ces lignes sont le meilleur éloge qu'on puisse faire de ce livre. Il décèle une puissance de pensée peu commune et une connaissance approfondie de saint Thomas. En le lisant, on fera mieux que comprendre M. Brunetière, on aura une interprétation raisonnée de quelques articles, parmi les plus élevés qu'ait écrits l'angélique docteur, et l'on enrichira son intelligence de nouvelles lumières sur l'éternelle, mais toujours moderne question, concernant les rapports de la science et de la foi.

4° Dans un autre ordre d'idées, Mgr Albert Battandier n'a pas rendu un moindre service à la cause du bien, en écrivant le *Guide canonique pour les constitutions des sœurs à vœux simples.* Quand on dit que le besoin d'un livre se faisait vivement sentir, on risque bien souvent de répéter une phrase banale. Ce n'est pas le cas ici. Il n'y avait rien dans la collection des canonistes sur ce sujet, et je dirai même qu'il était impossible de faire quelque chose à moins d'être placé comme le distingué prélat. Prouver cette affirmation, c'est montrer comment se forme le droit ecclésiastique. Rien ici de ce que vous voyez dans les sociétés humaines, où des industriels, des médecins et des épiciers improvisés législateurs au soir d'un scrutin mensonger, dissertent dans une salle sur le progrès futur, qu'ils entendent chacun à leur manière, cela va de soi, et proposent des lois, qui s'adaptent peut-être à la société de leurs rêves, mais non à une société existante. Dans l'Eglise, vous trouvez, la plupart du temps, cette genèse au droit : le besoin, le fait, la loi. Correspondant à une idée utile, un fait se produit, un mouvement se dessine, une coutume se fait jour. Pendant quelque temps, l'Eglise regarde sans approuver ni blâmer. Quand son expérience est terminée et que sa

religion est suffisamment éclairée, elle dit sa pensée, et cette pensée, dégagée du fait particulier, devient une loi pour la communauté. C'est par ce procédé *des espèces concrètes* que les Romains sont parvenus, malgré les ténèbres du paganisme, à nous donner un code si sage et si pratique, tout à la fois conservateur et progressif. On l'a appelé, à juste titre, la raison écrite. Or voilà bien comment s'est formé le droit des congrégations des Sœurs à vœux simples, nées sous l'influence de besoins nouveaux et de circonstances difficiles.

De date relativement récente, quand elles parurent, elles entraient dans un monde tout disposé à les recevoir, mais qui ne savait encore comment il règlerait leur situation. La Congrégation des Evêques et Réguliers, gardienne de la discipline religieuse, fut tout naturellement chargée de s'occuper d'elles. Elle les a étudiées de près, en examinant leurs œuvres, leur manière de vivre, les liens qu'elles avaient avec l'Eglise, puis elle s'est fait présenter leurs Constitutions ; elle a loué, modifié, ajouté et retranché, mais toujours dans chaque cas particulier. L'Eglise n'a pas encore codifié solennellement le droit général qui s'en dégage. En pareille occurrence, du reste, les codifications privées précèdent le travail du législateur. Qui pouvait faire celle-ci ? Seul, un canoniste qui eût une longue pratique des choses ecclésiastiques et fût en état de réunir toutes les décisions particulières. Or, Mgr Battandier est mieux qu'un savant praticien ; il appartient à la Consulte prélatice spécialement destinée, au sein de la grande Congrégation des Evêques et Réguliers, à étudier la question des Sœurs à vœux simples. Il a donc pris part à la discussion des décrets qui forment le *substratum* de son livre. Aussi a-t-il fait un travail de première valeur tout autant que de première main. C'est un modèle de précision, une lumière sûre pour nous guider à travers le labyrinthe du droit. Il a suivi un plan très simple, et, par là même, bien à portée de son public. Comment doivent procéder les fondatrices pour obtenir l'approbation en faveur de leur naissante communauté ? On leur demandera de présenter des Consti-

tutions. L'éminent auteur leur trace un plan de rédaction et leur donne des conseils détaillés pour les remplir. Les fins de l'Institut, fin principale et fin secondaire, ses patrons, ses membres, l'admission dans la Communauté, le postulat et le noviciat, la profession, le costume, les vœux, la confession, la communion, la vie commune, le renvoi des membres indignes, les fonctions et les charges, l'organisme de gouvernement, tout cela est traité avec une compétence supérieure. Un tel livre est appelé à rendre les meilleurs services. Je souhaite, pour le bien de l'Eglise, qu'il parvienne à la connaissance de toutes les congrégations, si nombreuses aujourd'hui et si fécondes en apostolat dans notre cher pays de France.

II

1° Ce n'est pas abandonner les sciences religieuses que de parler philosophie scolastique. Parmi les corps savants qui ont mis en pratique les conseils de la bulle *Æterni Patris*, aucun ne l'a fait avec plus d'éclat que l'Université de Louvain. Sous la direction de Mgr Mercier, un savant d'une vaste culture et d'une grande fermeté de jugement, elle a fondé un institut spécial pour répandre l'étude et la connaissance de saint Thomas. Son but n'est pas, qu'on veuille bien le remarquer, de nous reporter à sept cents ans en arrière, pour nous faire tomber en adoration devant tous les aphorismes scolastiques. L'institut, se pénétrant du véritable esprit péripatéticien, veut se conserver en relation permanente avec la science et la pensée contemporaines ; il se propose de confronter la sagesse des âges passés avec les conquêtes scientifiques nouvelles et les doctrines acceptées aujourd'hui. Comme l'indique son nom d'école néo-thomiste, et la revue néo-scolastique qui lui sert d'organe, il a entrepris de rajeunir l'enseignement de la philosophie médiévale. Deux principes le guident pour atteindre ce but : abandonner toutes les doctrines qui

étaient fondées sur une connaissance insuffisante de la nature, et mettre à profit les découvertes modernes en les étudiant d'après la méthode d'Aristote. A la scolastique ainsi comprise, on peut, sans crainte, prédire un nouvel essor. Plusieurs volumes, écrits par les membres de l'Institut, ont déjà paru, qui nous donnent l'assurance de ne pas nous tromper, et les trois nouveaux que nous avons à présenter au public ne font que confirmer cette persuasion. Deux sont dus à la plume de l'éminent directeur, Mgr Mercier, et le troisième est l'œuvre de M. Désiré Nys, son distingué collaborateur.

Les Origines de la psychologie contemporaine mériteraient une longue analyse. Tout au plus nous est-il permis d'en donner une idée succincte, en suivant fidèlement et pas à pas le plan de l'auteur. Il débute par une étude approfondie sur la psychologie de Descartes, dont il critique le spiritualisme excessif et le mécanicisme appliqué à l'homme. Il détermine ensuite l'évolution historique de la psychologie cartésienne. Cette évolution se fait dès le principe, sous l'influence des idées sensualistes de Loke, de Hume et de Condillac, puis le sensualisme se combine avec le mécanicisme, et de ces deux facteurs résulte le caractère positiviste ou agnostique qui s'attache généralement à l'idéalisme contemporain. Au chapitre troisième, il démontre l'insuffisance de l'idéalisme positiviste, ainsi que des autres systèmes modernes. Il leur oppose, dans les chapitres suivants, les principes de la psychologie médiévale, au profit de laquelle il conclut et dont il esquisse la propagation dans notre siècle.

C'est avec bonheur et espoir que Mgr Mercier la voit se répandre, d'une course rapide, dans les différents pays et qu'il entend les philosophes, à tendances différentes, proclamer bien haut l'importance intellectuelle de saint Thomas d'Aquin. Comment, en effet, ne pas espérer en l'avenir du néo-thomisme dès lors qu'il accepte tous les secours que peut procurer l'étude de l'expérience et de l'histoire? « Nous nous autorisons de Platon, Descartes, Leibnitz, Kant, Fichte, Hegel et Wundt, aussi pleinement peut-

être et certainement avec autant de sincérité que ceux qui nous comptent au nombre de leurs ennemis. » « Il n'y a pas un seul philosophe catholique qui ne fût prêt à sacrifier une théorie vieille de plusieurs siècles, s'il était prouvé qu'elle fût en contradiction avec un fait observé. Car nous sommes également accoutumés à prendre l'observation comme point de départ, comme principal ressort des recherches, comme source de vérité et comme maîtresse souveraine de la connaissance. »

Le fond de ce livre est un réquisitoire hardi contre la psychologie contemporaine, physiologique et positive. Combien ce réquisitoire est justifié, nous le savons, en voyant la psychologie moderne faire faillite à ses promesses et montrer son impuissance à résoudre les problèmes fondamentaux qui s'agitent dans l'esprit humain, mais avec quelle compétence il écrit, il ne nous appartient pas de le dire. Ecoutons M. Janet, l'un des plus illustres adversaires de Mgr Mercier : « L'auteur critique d'une manière souvent remarquable les exagérations du positivisme et du monisme, et il essaie de montrer que l'ancienne philosophie scolastique, en particulier les doctrines thomistes, peuvent encore aujourd'hui nous fournir une direction générale et de grandes vues d'ensemble sur la science de de l'homme. » Les fidèles de la scolastique — et leur nombre déjà grand augmenterait bien vite si elle était toujours interprétée dans un esprit aussi large et aussi conciliant — verront ici, avec bonheur, que leurs idées n'ont subi aucune atteinte des systèmes contemporains, et ils verront cela exprimé dans un beau langage. Le livre est donc de tout premier ordre.

2° Celui qui traite de *la Critériologie générale* et qui forme le quatrième volume du cours de philosophie, publié par l'éminent directeur, n'est guère moins remarquable. Mgr Mercier a vraiment le don des conceptions claires. Voici une question ardue entre toutes : la critériologie, c'est l'analyse des connaissances certaines et la recherche philosophique du fondement sur lequel repose la certitude.

Or, il trouve le secret de nous intéresser vivement à ces laborieuses investigations et donne à nos esprits une réponse satisfaisante. Un pareil résultat, but et récompense suprême de l'écrivain, est dû à sa méthode plus encore peut-être qu'à ses démonstrations.

Au lieu de nous lancer tout de suite dans la discussion des principes et des règles de la certitude il commence par poser bien clairement devant nos yeux, ce difficile problème, et nous explique en trois chapitres, admirablement ordonnés, les termes qui l'énoncent. Puis il écarte de sa route les obstacles dont l'erreur l'a parsemée : il combat le scepticisme, le doute universel, le dogmatisme exagéré, et arrive au dogmatisme rationnel qu'il oppose au subjectivisme kantien et au positivisme idéaliste. Ici encore, comme dans les origines de la psychologie, Descartes est fortement malmené. Avec Balmès, Mgr Mercier lui reproche d'avoir donné pour base à la certitude un principe unique, source de toute vérité, alors que cela est simplement vrai dans l'ordre des êtres réels, dans l'ordre intellectuel universel, mais non dans l'ordre intellectuel humain. Encore ce principe repose-t-il sur un sophisme, connu dans l'école, sous le nom de *transitus de genere ad genus;* il implique le passage de l'ordre réel à l'ordre idéal. « Ce philosophe qui recherchait avec tant d'empressement l'unité, se heurta dès les premiers pas contre ce phénomène triple : un fait, une vérité objective, un critérium; un fait, dans la conscience du moi, une vérité objective dans le rapport nécessaire de la pensée avec l'existence, un critérium dans la légitimité de l'évidence des idées. » D'après Balmès, l'unité n'existe pas à la base du savoir humain, car les vérités perçues appartiennent à des ordres divers, parallèles, pour ainsi dire, aux moyens de perception. Ces moyens sont au nombre de trois : conscience, évidence, instinct intellectuel. Les vérités correspondantes sont : vérités de sens intime, vérités nécessaires, vérités de sens commun. La conscience embrasse tous les faits présents à notre âme d'une manière immédiate comme purement subjectifs. L'évidence s'étend à toutes les vérités objectives sur lesquelles notre raison

s'exerce. L'instinct intellectuel est l'inclination naturelle à l'assentiment, dans un ordre de faits placés en dehors du sens intime et de l'évidence. Ainsi, à la base des vérités de sens intime se trouve l'énonciation d'un simple fait de conscience; à la base des vérités nécessaires, le principe de contradiction; à la base des vérités de sens commun, l'expression d'une loi instinctive de notre entendement. Ces principes fondamentaux sont tous trois nécessaires chacun dans son espèce et en son lieu. Nul d'entre eux n'est entièrement indépendant. En détruire un, c'est bouleverser l'intelligence. — Voilà ce que Mgr Mercier appelle le dogmatisme exagéré.

Le dogmatisme rationnel, dont il se fait le défenseur, présuppose des certitudes spontanées. « Il y a, dit-il, des propositions dont l'*immédiateté* s'accompagne d'un tel caractère d'évidence saillante et nécessitante que, dès le premier instant où elles sont présentes à l'esprit, elles rendent le doute impossible. » Au moyen de ces vérités d'évidence, nous arrivons à former des jugements pour avancer dans les voies de la connaissance. Or, dans le jugement, il y a l'élément formel et l'élément matériel. L'élément formel est l'attribution du prédicat au sujet; l'élément matériel n'est autre autre que les deux termes : le prédicat et le sujet. Peut-on se rendre compte de l'objectivité du rapport entre les deux termes du jugement? Oui, sans nul doute, et, ceci constaté, étant donné la jonction des termes, on arrive également à voir que l'objet de ces termes ou concepts, exprime une réalité; il possède l'entité inséparable de la représentabilité. On le voit, avec ce livre nous marchons en plein dans les régions de la métaphysique. Parfois quelques ombres viennent intempestivement obscurcir la route, mais il faut reconnaître que c'est uniquement la faute du sujet.

3° C'est par la même cause que je m'explique la difficulté que j'ai eu à lire *La Notion du temps*, de M. Désiré Nys. Le distingué professeur de Louvain parle sûrement un bon langage, mais qui ne sait que la question du temps

s'agite dans les sommets les plus élevés de l'abstraction ? Il est difficile ici d'aider les facultés de l'esprit, en faisant appel à l'imagination. Elle risquerait de nous induire en erreur. On ne se représente pas le temps; on en prend une idée par le raisonnement.

La dissertation de M. Nys comprend trois parties. Dans la première il étudie la nature du temps; dans la seconde il explique ses propriétés et dans la troisième il fait connaître les systèmes philosophiques qui ont essayé de l'étudier. De l'avis de tous, le temps apparaît comme une durée successive, une sorte de réalité idéale ou concrète dont les parties se trouvent dans un flux continu, passent sans interruption de l'avenir dans le passé que relie toujours, entre eux, un instable présent. Dans cette notion, d'apparence très simple, on découvre *l'idée de durée*, qui est pour tous synonyme de persistance d'être, et *l'idée de succession*, qui nous représente l'être soumis à un renouvellement, à un changement ininterrompu. Mais cette existence successive est continue. Les parties, dont elle se compose, s'écoulent les unes après les autres, s'enchaînent sans interruption de manière à confondre en réalité les limites que l'esprit seul peut leur assigner. Or, cette existence successive et continue ne trouve dans la série des êtres qu'un terme qui lui réponde adéquatement, c'est le mouvement entendu au sens rigoureux du mot, c'est-à-dire le mouvement successif et continu. Il y a donc entre le temps et le mouvement une étroite relation. Cependant les deux notions ne sont pas identiques. Le temps n'est pas susceptible de tous les attributs qui nous servent à qualifier le mouvement; il n'est pas vibratoire, rotatoire, ondulatoire. Le mouvement peut être accéléré ou lent; le temps ne présente jamais aucun de ces caractères et s'il nous arrive d'affirmer que le temps consacré à une étude, à une promenade a passé vite ou lentement, nous exprimons, par là, non un caractère objectif du temps, mais une impression subjective. Donc le temps réel se trouve dans le mouvement successif mais sans être identique avec lui. Il faut, pour s'en faire une idée, percevoir une partie d'un mouvement, terminée par deux instants dont

l'un est antérieur et l'autre postérieur. En tant que formé de parties, qui se suivent, il est un nombre, car qui dit succession dit pluralité de parties, mais il est aussi une quantité continue, car la pluralité de parties n'évoque l'idée de temps qu'à la condition d'être perçue dans le mouvement dont la continuité est la note essentielle. De ce chef il est une grandeur et comme tel susceptible des attributs propres à cette quantité; c'est dans ce sens que l'on parle de la longueur ou de la courte durée du temps.

Le temps se trouve ainsi constitué de deux éléments, l'un formel, c'est le nombre; l'autre matériel, c'est le mouvement, toutes choses exprimées par saint Thomas dans cette définitition : *Tempus est numerus motus secundum prius et posterius*. De cette définition se dégagent, après les explications qui l'ont précédée, les trois conséquences suivantes : 1° toute mesure du temps est conventionnelle et arbitraire puisque le temps fait abstraction du mode suivant lequel s'écoulent les parties du mouvement; 2° cependant la mesure concrète du temps, car il en faut une, ne peut se trouver que dans le mouvement. Et de fait c'est en recourant à la durée du mouvement apparent des cieux que nous évaluons la durée de nos travaux, de notre vie, des événements en général. Quand nous voulons apprécier le temps, qui nous sera nécessaire pour nous rendre chez un ami et fixer la formule abstraite qui l'exprime en minutes, nous nous représentons le nombre de kilomètres ou la distance qui nous en sépare et qu'il faudra parcourir, d'une marche régulière, pour y atteindre; 3° le mouvement local doit être le premier des mouvements continus qui nous suggère l'idée du temps. Bien que le temps soit un mouvement continu, dès lors qu'il implique l'idée de nombre, qu'il est *motus numerus secundum prius et posterius*, on comprend sa division vulgaire en trois phases : le présent, le passé, l'avenir. Seule la première de ces phases a quelque chose de substantiel et d'absolu, au point de vue de la compréhension, car le temps c'est l'existence, et l'existence est dans le présent. C'est sur elle que se porte tout d'abord notre esprit. Quand nous pensons au passé ou au futur, il

y a dans notre esprit une comparaison implicite dont l'un des termes est le présent. Les parties passées et futures constituent sans doute les éléments intrinsèques du temps, mais ces dénominations *comme telles* sont nécessairement relatives. Pour les concevoir, nous devons les mettre en rapport avec un présent réel au supposé, c'est-à-dire avec une existence actuelle, réelle ou idéale.

D'où il résulte que le temps ne possède qu'une réalité souverainement imparfaite, la durée temporelle ne pouvant jamais être tout entière actuelle, bien qu'il soit légitime, à raison du passé *qui a été* et du futur *qui sera* réellement, d'attribuer à la notion de temps une objectivité réelle.

Ces définitions acquises, M. Nys nous explique les propriétés du temps : son unité réelle et concrète, sa qualité d'être un moyen de mensuration. Le temps ne sert pas seulement à mesurer la perfection relative des êtres; il est, avant tout, la mesure de leur durée, de leurs existences contingentes.

La seconde propriété dont s'occupent quelques philosophes en parlant du temps c'est la réversibilité. Ils prétendent que de même que le monde matériel peut être reversible — on ne voit pas comment — de même l'avenir peut devenir le passé et le passé à son tour se substituer à son tour. Pure rêverie de philosophe! Aucun mouvement n'est susceptible de reversion, car tout mouvement possède une individualité propre et essentiellement passagère; toute modification quelle quelle soit en change la nature et nous donne un mouvement nouveau. Ce n'est également que dans un sens large que nous pouvons parler de la relativité du temps. Au point de vue de sa réalité objective, le temps revêt tout à la fois un caractère absolu et un caractère relatif. Au point de vue quantitatif, c'est une grandeur, une étendue temporelle évaluable, mais l'évolution ne peut se faire sans une base qui serve de mesure. Le temps a donc par le fait quelque chose de relatif. En terminant ce chapitre, très savamment traité du reste, d'après les doctrines des thomistes, on éprouve une sorte de soulagement à lire celui qui démontre que le temps a commencé et qu'il

finira, mais il faut reprendre son courage à deux mains pour entendre jusqu'au bout les théories de Kant, de Leibnitz, de Descartes, de Baumann, de Loke, de Spencer et de Hallez. Hâtons-nous de dire que la faute n'en doit pas retomber sur M. Nys, ni même complètement sur les philosophes qu'il analyse; faisons la part du temps.

4° La voici encore cette malheureuse question du temps, avec tous les mystères qui l'enveloppent. Je la rencontre dans un écrit philosophique, peu banal comme idée et comme plan. Le P. Haan vient de publier une *Philosophia naturalis in usum scholarum*, et forcément il a dû aborder ce sujet, mais ne pouvant lui consacrer que quelques lignes, il n'a fourni aucune explication nouvelle. C'est à M. Nys qu'il faut renvoyer celui qui veut l'étudier à fond. Quant au P. Haan, il a réservé ses forces pour nous donner d'excellentes notions, très courtes par exemple, sur les règnes minéral, végétal et animal. Il étudie dans un premier livre les propriétés inactives des corps; dans un second, le principe actif que possèdent les choses matérielles, leur causalité efficiente et finale; dans un troisième, la vie et son principe; enfin la vie sensitive et végétative. Peut-être faudrait-il retoucher quelques détails dans ce plan, aux livres second et sixième par exemple. Et puis vraiment l'auteur aime trop la concision, les ouvrages quintessenciés. A la vérité il a développé sa pensée dans les objections, qu'il a mises en grand nombre et résolues d'après les règles de l'argumentation classique, mais rien ne vaut une bonne exposition des principes. Loin de moi cependant la pensée que ce livre soit peu digne de vivre. Fécondé par quelques explications du maître il sera utile aux jeunes philosophes pour contrôler et comprendre les définitions de leur manuel.

5° Je parle des philosophes scolastiques. Pour ceux qui se préparent dans les collèges à l'examen du baccalauréat, ils trouveront un aide précieux dans *l'histoire de la philosophie* de M. l'abbé Dagneaux. L'auteur connaît parfaite-

ment les divers systèmes, qui se sont tour à tour partagé la domination des esprits, et il a su, par l'effort d'une réflexion personnelle, en dégager les grandes lignes et les mettre à la portée de ses jeunes lecteurs. Grâce, au surplus, à un plan très méthodique et à une lumineuse exposition, il a facilité et abrégé leur tâche. C'est donc un bon et beau service que M. Dagneaux vient de rendre à l'enseignement secondaire, dont il est membre. De tels travaux et de tels maîtres sont une des meilleures apologies qu'on puisse faire de nos institutions libres d'éducation et d'instruction. Ils rendent inexplicables, autrement que par une haine sectaire et aveugle, l'hypocrite campagne qu'on mène, depuis quelques mois, contre ce dernier rempart de la foi catholique.

R. Parayre.



BIBLIOGRAPHIE

Histoire de l'Art dans l'antiquité, par Georges PERROT, membre de l'Institut, professeur à la Faculté des Lettres de Paris, directeur de l'Ecole normale supérieure, et Charles CHIPIEZ, architecte du gouvernement. *Tome VII. La Grèce de l'Epopée. La Grèce archaïque* (*le Temple*). 1898. 1 vol. de 691 pp., contenant 54 planches et 293 gravures dessinées d'après les originaux ou d'après les documents les plus authentiques. Paris, Librairie Hachette, 30 francs.

M. Georges Perrot n'est pas seulement un érudit qui sait beaucoup : il appartient aussi à la catégorie des savants qui excellent à donner de l'intérêt à leur enseignement Ils connaissent si bien la science à laquelle ils se sont voués, qu'ils peuvent l'enseigner dans une exposition large et puissante, en groupant les détails de manière à en tirer une belle impression d'ensemble. Avec le savant professeur, l'esprit ne se fatigue jamais, comme c'est trop souvent le cas avec des auteurs qui se perdent dans les détails, sans pouvoir les coordonner et les expliquer les uns par les autres. Au surplus, il n'étudie jamais l'archéologie sans l'histoire : il sait, et il prouve par ses livres, que l'histoire éclaire les monuments, et que les monuments illustrent l'histoire. Il est impossible de lire attentivement ses ouvrages, sans acquérir de l'antiquité une connaissance plus complète, plus nette et plus vivante. Si les jeunes professeurs de l'enseignement secondaire classique prenaient la peine d'étudier ces volumes si pleins de choses, ils feraient des classes bien plus utiles et bien plus attrayantes à leur jeune auditoire. On se demande aujourd'hui pourquoi cet enseignement est en décadence : n'est-ce pas en partie la faute du maître, qui fatigue l'intelligence des élèves par une instruction superficielle, dont l'importance devient très pro-

blématique ? C'est alors qu'on songe à mettre en doute l'utilité de l'étude du grec et du latin. Quant aux idées rationalistes qui déparent malheureusement *l'Histoire de l'Art dans l'antiquité*, le maître chrétien doit être assez fort pour en voir le côté faible, et le signaler, au besoin, à ses élèves.

Au surplus, s'il y a un domaine que M. G. Perrot connaît bien, c'est celui de la Grèce ancienne : aussi, tous les lecteurs qui se sont intéressés à sa vaste et savante publication, ont attendu avec impatience les volumes où il devait traiter de l'art grec. L'un de ces volumes a déjà paru, consacré, comme personne ne l'ignore, à l'art mycénien. En voici un autre, le tome septième de la publication : nous allons essayer de donner une idée aussi juste que possible, dans sa brièveté, du double sujet qui y est traité.

Dans la première partie de ce volume, M. G. Perrot aborde l'art tel qu'il a été compris par la Grèce de l'épopée, c'est-à-dire par les Grecs qui ont vécu depuis le XIe siècle avant notre ère jusqu'aux premières Olympiades. Sa tâche est ardue à coup sûr. Cette époque n'a pas laissé de monuments de l'achitecture, de la sculpture et de la peinture dans la Grèce proprement dite : les fouilles exécutées à Troie n'ont pas donné des résultats assez heureux pour permettre de remédier à cette déplorable indigence. Mais l'auteur a utilisé avec sagacité les renseignements fournis par les poèmes qui portent le nom d'Homère, particulièrement par l'Iliade et l'Odyssée. Il a consulté aussi les nombreux travaux provoqués, dans le monde savant, par l'étude de ces poèmes, et il les a discutés pour en tirer des appréciations très personnelles, dont il veut bien nous faire part. Les pages qu'il a écrites sur ce sujet sont un commentaire vivant de l'Iliade et de l'Odyssée, et font revivre à nos yeux les héros de ces deux épopées. D'ailleurs, les arts industriels, et particulièrement la céramique, sont représentés dans les musées par des monuments qui nous permettent de mieux les juger : il faut lire, par exemple, ce que M. G. Perrot dit des poteries du Dipylon, pour apprécier la sagacité de sa critique et la finesse de ses inductions. Le chapitre V de cette première partie, d'autre part, nous montre sa puissance de généralisation, qui n'exclut pas la vue nette des détails : l'auteur a su caractériser merveilleusement l'art athénien à une époque où l'histoire nous parle à peine d'Athènes. L'état de la Grèce après les invasions doriennes lui sert d'ailleurs à expliquer l'infériorité de ses artistes à ce moment. Car

l'art grec d'alors, caractérisé par le style géométrique rectiligne, est en décadence relativement à l'art mycénien. Mais ce déclin n'est que passager, et, dès l'époque suivante, il fait place à un progrès qui ne cessera de s'affirmer.

La seconde partie du volume a pour titre *la Grèce archaïque.* Il s'agit du temps où les Grecs commencent à avoir une histoire, contestable sans doute sur bien des points, mais assez exacte dans son ensemble. « Les dates fondamentales sont fixées. Les grandes lignes, les grandes masses se dégagent nettement : les figures des principaux acteurs, hommes ou peuples, se dessinent sous une lumière qui, sans être toujours aussi vive que nous le voudrions, permet pourtant d'en définir la physionomie particulière... Jamais les Grecs ne se sont autant remués que pendant les trois siècles qui précèdent les guerres médiques : c'est le moment de la grande expansion coloniale. » En prenant contact avec les différents peuples qu'ils rencontrent, ils apprennent des procédés nouveaux, et ils sentent s'éveiller en eux la passion de l'art. Il faut lire d'ailleurs les belles pages où M. G. Perrot s'efforce de faire le départ des influences qui ont agi sur chacun des groupes ethniques de la Grèce. Malheureusement nous ne pouvons les résumer ici, même brièvement.

Il s'arrête beaucoup plus longuement à étudier l'architecture, ou, pour parler plus nettement, le temple de la Grèce archaïque, car le temple est le seul monument auquel elle ait accordé de l'attention, le seul du moins dont nous possédions encore des restes. L'architecture religieuse connaît deux modes principaux : le mode dorique et le mode ionique ; à ce dernier se rattache, par ses caractères principaux, le mode corinthien, qui d'ailleurs ne s'est développé que dans le cours du ve siècle avant notre ère. Le mode dorique retient longtemps les deux auteurs : il le mérite d'ailleurs à double titre, par son caractère et par son origine. Cette origine n'est pas dorienne, mais grecque. Plusieurs des éléments qui le composent et qui en font l'originalité, sont déjà visibles dans les créations de l'architecture mycénienne, et le temple, tel qu'il l'a bâti, n'est qu'un développement du *megaron*, ou palais royal, tel que nous le révèlent les fouilles de Tyrinthe, de Mycènes et d'Issarlik. Les progrès réalisés par ce temple sont d'ailleurs d'origine purement grecque. A tout prendre, quand même il serait prouvé que ses ores, ses perles et son méandre sont des importations égyptiennes, nous pourrions répondre que ces détails ont une importance très secondaire, et qu'ils n'ont

été employés couramment qu'à une époque assez tardive. C'est d'après le mode dorique que furent construits les principaux sanctuaires de la Grèce archaïque péninsulaire et particulièrement ceux d'Olympie et de Delphes.

Arrivons au mode ionique, dont l'origine n'est pas exclusivement grecque. Il a apparu sur la côte occidentale d'Asie Mineure, où les Grecs et les barbares se touchaient de manière à se pénétrer souvent mutuellement. De là, des influences réciproques dans le domaine de l'art. On dit maintenant que les épopées homériques ont été élaborées d'abord par les Eoliens, puis par les Ioniens : M. G. Perrot estime que les choses se sont passées de même pour le mode dont nous parlons. Les spécimens les plus archaïques de ce style ont été trouvés dans des villes éoliennes telles que Néandria et Lesbos, et les plus parfaits sont dus à des villes tout ioniennes, telles qu'Ephèse et Samos. Quant aux emprunts faits à l'étranger par les architectes ioniens, nous pouvons les constater facilement dans la volute, le double collier de feuilles tombantes, le chapiteau de feuilles dressées qui s'évase en forme de corbeille, enfin l'étroitesse et le grand nombre des cannelures dans la colonne. Dans tous les cas, le mode ionique, après avoir été longtemps confiné chez les colonies grecques de l'Asie Mineure, fut importé en Grèce vers 450 par les architectes athéniens. Ils se l'approprièrent et le transformèrent avec le goût naturel à leur race, et ils lui donnèrent une importance qu'il n'avait pas connue jusqu'alors. M. G. Perrot prend occasion de ce fait pour rappeler qu'Athènes a de même perfectionné l'héritage littéraire qu'elle avait reçu des Grecs d'Asie, et c'est avec beaucoup d'à-propos qu'il finit cette deuxième partie, comme il avait fait d'ailleurs pour la première, par l'éloge du génie athénien : « C'est ainsi, dit-il en terminant, que convergent vers Athènes et que nous y conduisent tous les chemins que nous avons suivis... C'est Athènes qui a tout mis au point, tout mûri, tout mené jusqu'à la perfection ; c'est chez elle et par elle que s'achève le prodigieux et long travail d'enfantement, de production artistique et littéraire qui, pour nous, a commencé à Mycènes, à Tyrinthe, à Orchomène, en Thessalie, pour se continuer, avec une infinie diversité d'inventions et d'efforts, dans toutes les colonies grecques qui s'étaient attachées aux rivages de la Méditerranée, et surtout dans les brillantes cités de la Grèce asiatique, dans cette Ionie que l'on a justement appelée le printemps de la Grèce. » Albert Lepitre.

Le régime des Capitulations, son histoire, son application, ses modifications, par un ancien diplomate. 1 vol. in-8 de VII–396 p. Paris, Plon, 1898.

Nous suivrons pour cette analyse le plan qui est sommairement indiqué dans le titre complet du livre : ce sera la meilleure manière de le faire connaître, car il s'agit ici d'un traité méthodique, aussi complet que possible, sur une matière précise de droit international.

1. *Histoire* des Capitulations (pp. 9-212). Les premiers chapitres (origines des capitulations, l'institution consulaire dans l'antiquité, les croisades, les colonies franques) sont assez personnels ; les suivants consistent d'ordinaire dans la reproduction des textes des sept capitulations et des contrats arrêtés entre la France et la Turquie, depuis François Ier jusqu'à nos jours : l'auteur s'est borné à y joindre un lucide commentaire historique, exposant les circonstances de leur publication. A travers cette série de traités qui semblent ne porter que sur des intérêts commerciaux, on devine et on suit les progrès de la politique française en Orient. Sous Henri III, tel est déjà le prestige du drapeau fleurdelisé que tout navire étranger doit l'arborer dans les Echelles (pp. 73-93). — Mais, comme à l'avènement de chaque nouveau calife, les textes diplomatiques se répètent souvent presque mot pour mot, cette première partie de l'ouvrage manque un peu de variété : peut-être, sans nuire à la précision rigoureusement désirable en pareille matière, aurait-on pu supprimer, par d'habiles renvois ou de simples résumés, la partie de chaque nouvelle capitulation qui lui est commune avec les précédentes.

2. *Etat légal* des pays de capitulation (pp. 213-311). Après avoir fait ressortir les clauses juridiques des capitulations, l'auteur aborde l'organisation des colonies françaises en Orient et les attributions des consuls, députés et assemblées (p. 221) ; les cinq chapitres suivants qui étudient les juridictions civile, commerciale et pénale, intéresseront surtout les jurisconsultes. Pour rencontrer des questions d'un intérêt plus général et plus « contemporain », il faut arriver aux chap. VIII et IX où sont exposés les essais de réforme de la Turquie, et ses efforts pour se débarrasser du régime exceptionnel des capitulations qu'elle considère comme une entrave humiliante (pp. 259-293). Ces efforts, jusqu'en 1890, n'avaient abouti que du côté de l'Allemagne (p. 291).

3. *Régime des Capitulations dans les anciennes provinces turques* (depuis la p. 312). Il s'agit des Balkans, des provinces barbaresques, de l'Egypte : l'auteur, après avoir examiné rapidement le régime autrefois en vigueur dans ces provinces, relate les changements introduits avec les régimes nouveaux. Il explique comment, dans la plupart des cas (exceptions faites pour la Roumanie, p. 321, la Bulgarie, p. 334, la Tripolitaine, p. 341 et le Maroc), les puissances européennes ont été amenées à renoncer aux privilèges des capitulations. (A signaler spécialement, à ce point de vue, l'histoire de la Tunisie, p. 353, et de l'Egypte, p. 369).

L'auteur a lui-même apprécié son livre en déclarant dans la préface qu'il est « moins une création qu'une compilation et le résumé exact de ce qui a été écrit par les principales autorités sur les titres, droits et privilèges des Français dans les Echelles du Levant. » Voilà qui est bien modeste. L'auteur, en ajoutant qu'il a joint l'apport de son expérience personnelle aux données qui lui venaient d'ailleurs, laisse voir qu'il revendique néanmoins sa part de mérite dans l'œuvre qu'il nous présente. Il a raison. Et quand nous n'aurions à louer que son dessein de montrer aux Français la situation privilégiée qu'ils occupent dans cet Orient si intimement mêlé à leur propre histoire, c'est de grand cœur que nous recommanderions son livre aux lecteurs de l'*Université catholique*. C. B.



CHRONIQUE

LE CONGRÈS DE LYON SUR LA LIBERTÉ D'ENSEIGNEMENT

Les catholiques français ne peuvent se contenter de suivre d'un œil inquiet la campagne poursuivie contre la liberté d'enseignement par les attaques violentes des Rabier et des Levraud, les projets plus modérés et plus perfides des Rambaud et des Combes ; la lutte s'impose. C'est à cette œuvre de défense qu'a travaillé le Congrès tenu à Lyon les 23, 24 et 25 mai derniers.

Tous nos lecteurs en ont suivi avec intérêt les travaux dans les comptes rendus publiés par les journaux. Mais il a paru impossible de n'en pas donner une idée d'ensemble dans cette Revue, organe des Facultés catholiques de Lyon, une de ces institutions qui sont, si l'on peut ainsi parler, la plus haute expression du principe de la liberté d'enseignement.

Organisé sous la présidence d'honneur de Son Eminence le Cardinal Coullié et sous le patronage de nombreux Archevêques et Evêques, par le *Comité catholique de Lyon* et par l'*Association catholique de la Jeunesse française*, le Congrès s'ouvrait dans la vieille basilique d'Ainay où les congressistes, avant de s'occuper de la question de l'enseignement, venaient demander des lumières à Celui qui a dit : Je suis la voie, la vérité et la vie.

Son Eminence le Cardinal Coullié, dont la présidence d'honneur était déjà, pour le Congrès une si précieuse bénédiction, avait tenu à offrir lui-même le saint sacrifice de la messe à l'ouverture de cette Assemblée et à apporter aux congressistes l'encouragement de sa parole.

Bernarde, ad quid venisti : Tel est le texte si heureusement choisi, que Son Eminence a merveilleusement développé. La question que saint Bernard se posait en arrivant dans sa solitude de Cîteaux, les congressistes venus de contrées si diverses doivent se la poser à leur tour au début de leurs travaux. Ils sont accourus pour défendre « la plus précieuse et la plus féconde des libertés », mais celle aussi autour de laquelle se sont livrés les plus nombreux combats et les plus acharnés. Son Eminence rappelle alors les grands lutteurs qui ont défendu la liberté d'enseignement dans ce siècle : « les Montalembert, les Parisis, les Clausel de Montals, les Dupanloup, les Falloux ; » leur exemple doit être un enseignement pour la jeunesse catholique et un soutien dans les luttes futures.

C'est encouragés par ces paroles tombées de si haut, que les congressistes se sont rendus à la première séance. Dès le début, M. le comte de Mun, président du Congrès, en traçait la ligne de conduite dans une de ces formules concises qui contiennent à la fois un exposé de principes et un programme. Nous ne venons pas, dit-il, réclamer un droit nouveau, mais, citoyens français, nous exigeons que la liberté depuis longtemps inscrite dans nos lois, ne nous soit pas ravie contre toute justice et toute équité. Tous, catholiques, nous serons unis derrière l'épiscopat pour manifester la justice, la légitimité et la force de nos revendications. La défensive sur le terrain du droit commun : telle a été en effet la tactique du Congrès.

Mais avant d'aborder l'état actuel de l'enseignement, il était utile d'en rappeler l'histoire ; l'étude du passé n'est-elle pas la meilleure préparation de l'avenir ?

Sans remonter à l'efflorescence merveilleuse des écoles au moyen âge sous l'influence de l'Eglise, M. Bidou a montré la théorie de la Révolution en matière d'enseignement caractérisée par le mot fameux de Danton : « Les enfants appartiennent à la République avant d'appartenir à leurs parents. C'est dans les écoles nationales que l'enfant doit sucer le lait républicain. » « Il faut, ajoute Grégoire, que l'éducation s'empare de la génération qui naît ; qu'elle aille trouver l'enfant sur le sein de sa mère, dans les bras de son père. » Et Le Bon conclut : « Il faut remplacer les pères et les mères par une éducation commune obligée » aujourd'hui, on dit : obligatoire.

On sait le résultat de cette théorie : la ruine complète de l'enseignement en France. Napoléon arrive et voulant restaurer

d'enseignement, comme il a restauré les autres institutions détruites par la Révolution, il crée l'Université telle qu'elle existe encore, avec le monopole, en un mot l'Etat enseignant, véritable tyrannie pour l'élève, dit M. Bidou, vrai servage pour le maître lui-même, sous l'autorité du grand maître.

Cet état de choses continue sous la Restauration et sous la monarchie de Juillet qui ne permet de se présenter aux examens qu'après un stage dans un lycée.

Mais bientôt commence la campagne catholique en faveur de la liberté d'enseignement contre le monopole universitaire; 1833, 1850, 1875 sont les trois dates qui marquent les conquêtes de la liberté. On voit apparaître alors, avec l'école de « l'Avenir », les noms de Lamennais, Lacordaire, Montalembert, Louis Veuillot, Dupanloup, Parisis, qui obtiennent enfin dans la loi de 1850, dite loi « Falloux », une liberté relative pour l'enseignement primaire et l'enseignement secondaire.

La lutte continue, et enfin la loi de 1875 vient assurer aux catholiques la liberté de l'enseignement supérieur.

Cette dernière loi était la consécration d'une liberté relative, soumise encore à bien des entraves, mais acceptée néanmoins telle quelle par les catholiques.

Il semble pourtant que c'était trop encore de cette liberté si précaire et si incomplète, et que les catholiques ne se soient approchés du but que pour avoir immédiatement à battre en retraite. Depuis 1875 une série de lois se succèdent apportant chacune quelque nouvelle restriction à la liberté d'enseignement : loi du 18 mars 1880 sur l'enseignement supérieur, lois du 16 juin 1881 et du 30 octobre 1886 sur l'enseignement primaire, sans parler des décrets d'expulsion du 29 mars 1880, et surtout des menaces de demain.

La liberté est-elle aussi parcimonieusement accordée à l'enseignement dans les autres pays ? C'est ce qu'a examiné M. du Magny, professeur à la Faculté catholique de droit de Lyon.

Sans s'attarder à l'étude d'un trop grand nombre de législations, où la clarté de son exposition aurait risqué de se perdre dans les détails, comme les lignes d'un édifice sous la surcharge d'ornementation, M. du Magny a divisé les nations en deux catégories : les races anglo-saxonnes et les races latines.

Chez les premières, Angleterre et Etats-Unis, il nous montre la liberté absolue d'enseignement à tous les degrés, particulièrement pour l'enseignement supérieur, se manifestant par les

trois caractères qui, pour le rapporteur, constituent la véritable liberté : le choix des maîtres et la faculté pour chacun d'enseigner; la liberté des programmes, complément nécessaire de la liberté des écoles; et, enfin, l'égalité devant l'impôt et devant les subventions accordées à l'enseignement libre comme à l'enseignement de l'Etat.

Sous la classification de races latines, M. du Magny étudie surtout la législation belge et celle des Pays-Bas qui se ressemblent beaucoup. Il nous montre, en Belgique, les catholiques, après une longue lutte, obtenant enfin une liberté à peu près complète pour les trois degrés de l'enseignement; et, détail intéressant en face du nouveau projet de certificat d'études en France, pour se faire inscrire dans une Faculté, l'étudiant belge doit produire un certificat d'études secondaires, qui lui est, dans tous les cas, délivré par les chefs de l'établissement où il a fait ses études.

Après ces intéressants rapports sur l'histoire en France de la liberté d'enseignement et sa situation dans les pays étrangers, le Congrès pouvait aborder les questions de principes et discuter les droits et les devoirs relatifs de la famille, de l'Eglise et de l'Etat en matière d'enseignement.

Ces matières si graves et si délicates ont été traitées par un des membres les plus distingués de l'enseignement supérieur libre, M. Taudière, professeur à l'Institut catholique de Paris.

Le remarquable rapport de M. Taudière est à lire en entier, on ne peut le résumer. Il a posé les grands principes : dans l'ordre naturel, c'est-à-dire en ce qui concerne les intérêts matériels et moraux de la vie présente, le droit absolu, inviolable et imprescriptible du père de famille de choisir et de procurer à son enfant l'instruction qu'il juge la plus convenable à ses goûts, à ses aptitudes, à son avenir; dans l'ordre spirituel, en ce qui concerne la foi et les mœurs, l'autorité souveraine et inviolable de l'Eglise sur ses enfants; enfin, pour l'Etat, le droit et le devoir de faciliter au père son devoir envers son enfant, et à l'Eglise sa mission d'éducatrice. Le rapporteur termine sur ce mot de Montalembert : « Si vous l'aviez voulu, Evêques de France, nous serions libres; et le jour où nous le voudrons énergiquement, nous le serons. »

Après M. Taudière, Mgr Dadolle, recteur des Facultés catholiques de Lyon, a traité, avec la hauteur de vues et l'énergie de pensée et de style qui le distinguent, de l'*éducation œuvre d'au-*

torité et combattu la thèse qui consiste à séparer l'éducation de l'instruction. Comment, en effet, séparer la formation du cœur et de l'âme de l'enfant de celle de son esprit, comment façonner la volonté indépendamment de l'intelligence ? L'éminent recteur des Facultés catholiques de Lyon montre que l'éducateur doit produire « l'homme », qui n'est qu'ébauché dans l'enfant ; pour cela, il doit être lui-même « l'homme parfait » au plus haut degré possible ; tel n'est pas le maître amoindri qui ne s'occupe que de cultiver l'esprit, ni celui qui se bornerait à faire ce qu'on appelle « l'éducation ». Le rapporteur conclut en citant la parole : « L'esprit fait le savant, mais le cœur fait le maître », qui n'avait jamais paru plus vraie que dans la bouche d'un homme qui personnifie si éminemment l'union de ces deux qualités.

Après ces considérations élevées, le Congrès a abordé des questions d'un ordre plus exclusivement pratique. M. Rivet, professeur à la Faculté catholique de droit de Lyon, a étudié *l'école gratuite et l'école payante*.

Il distingue la vraie gratuité, celle qui provient des libéralités volontaires, de la fausse gratuité, qui consiste à puiser de force dans la bourse du contribuable pour faire payer par tous l'instruction de quelques-uns ; celle-ci n'a qu'un but : tuer la concurrence de l'enseignement libre. Puis, reprenant pour son compte les revendications du comité « Justice-Egalité », le rapporteur demande que les secours aux enfants pauvres et les subventions des communes et des départements aux écoles soient équitablement partagés entre l'enseignement libre et l'enseignement officiel ; puis, que les bourses, jusqu'à présent destinées à remplir les lycées, soient désormais données au concours, et que les parents des bénéficiaires aient le droit de les envoyer à l'école de leur choix.

La seconde journée s'est ouverte dans l'église d'Ainay par un sermon de Mgr de Cabrières. Avec cette exquise distinction de forme et cette élévation de pensée qui lui sont familières, 'évêque de Montpellier a exposé les devoirs de l'éducateur chrétien vis-à-vis de l'enfant : l'aimer, l'aider, le défendre. Développant ces trois points dans un merveilleux langage, Mgr de Cabrières a montré l'insuffisance de l'enseignement sans Dieu contre les passions de la jeunesse. Seul, le prêtre, parlant au nom de Dieu et guidant vers Lui son âme et son intelligence, peut la préserver des passions qui la menacent.

On avait entendu la veille l'exposé des principes et des récla-

tion trop exclusive de l'idée utilitaire. Néanmoins, l'enseignement libre, malgré toutes ces entraves, n'a manqué ni de dignité, ni d'indépendance, ni de zèle. « Dût-il survenir des entraves nouvelles, il saurait encore faire son devoir, et cette fois, dans l'étroite union de toutes les forces catholiques, car, l'épreuve ne nous trouverait plus, ni à l'état de forces dispersées, ni avec des maîtres improvisés. »

C'est sur ces fières et encourageantes paroles que le Congrès a levé sa dernière séance ; l'après-midi, les congressistes se donnaient rendez-vous dans la Primatiale de Saint-Jean, pour y entendre l'*Ode à la France*, de Léon XIII, exécutée à l'occasion du onzième centenaire de la fondation de l'Ecole de Leidrade. L'œuvre scolaire de l'illustre ami de Charlemagne a été admirablement exposée et louée dans le discours de Mgr Dadolle, dont les lecteurs de l'*Université Catholique* ont eu la primeur.

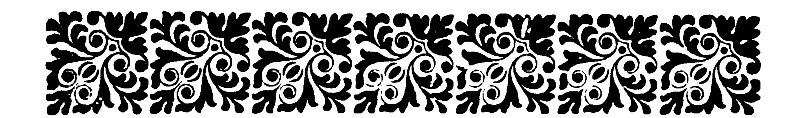
Je ne dirai rien des grandes assemblées du soir, où les catholiques ont entendu des voix autorisées et aimées dévoiler les projets des ennemis de la liberté, rappeler aux catholiques leurs devoirs et revendiquer leurs droits. Les merveilleux discours de MM. Jacquier, Lerolle et de Mun seront publiés *in extenso*, à la suite des rapports dans le compte rendu du Congrès ; c'est là que tous, et, avant tous, ceux qui ont eu la joie de les applaudir, voudront les lire et les relire.

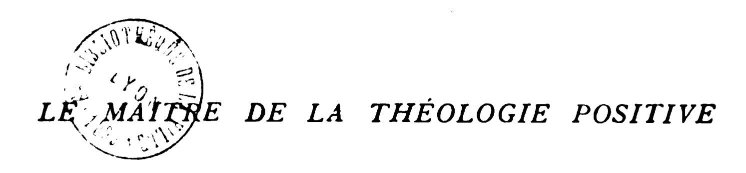
Tels sont, rapidement résumés, les travaux de ce Congrès. Son but était la défense de la plus sacrée de toutes les libertés, celle de l'âme de l'enfant ; ses moyens, la lutte sur le terrain du droit commun et la défense de ces lois existantes dont, malgré leurs lacunes et leurs défauts, les catholiques demandent le maintien comme minimum de justice et de liberté. Quel sera son résultat ? Dieu seul le sait. Mais au temps de Jeanne d'Arc la situation paraissait plus menaçante encore ; les hommes d'armes bataillèrent et Dieu donna la victoire. Les catholiques batailleront sur ce nouveau champ de bataille, et nous voulons croire, pour l'avenir de la France, que Dieu donnera encore la victoire au Droit et à la Justice.

Joseph Lucien-Brun,
Avocat à la Cour d'appel.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue de la Quarantaine, 18





LE MAÎTRE DE LA THÉOLOGIE POSITIVE

DENYS PETAU

« Toutes les écoles de théologie, écrit le célèbre Huet, retentissent du nom de Petau, écoutent ses leçons, les mettent à profit et il continuera d'éclairer l'Eglise jusqu'à la consommation des siècles. »

L'évêque d'Avranches disait vrai, surtout pour son temps. Il aurait même dû ajouter une note à sa pensée. Ce n'étaient pas seulement les écoles, c'était le monde entier qui avait les yeux fixés sur Petau. Les savants le proclamaient prince des chronologistes. Les théologiens reconnaissaient que personne ne possédait, mieux que lui, l'intelligence des Pères. Sa chambre était le rendez-vous de tout ce que l'Europe comptait de plus illustre. Léon Allatius chantait sa gloire dans l'iambe grec. Perrault écrivait son éloge en style cicéronien. Curcelleus le nommait l'aigle des Jésuites. Les rois se disputaient l'honneur de le posséder dans leurs états. Les papes lui offraient la pourpre qu'il refusait, et les ambassadeurs ne voulaient pas quitter Paris sans lui présenter leurs hommages.

Que nous sommes loin de ces triomphes ! Elevés dans le culte de la scolastique, nous soupçonnons à peine qu'il ait existé, en dehors de cette école, d'éminents théologiens.

Ce n'est pas que nous ignorions absolument le nom de Petau. Il nous souvient de l'avoir entendu prononcer, un jour ou l'autre, comme celui d'un homme remarquable, dans l'Eglise, par ses travaux scientifiques. Mais dire exactement ce qu'il fit et comment il procéda, combien le pourraient, à part quelques auteurs de dictionnaires biographiques? Il mérite mieux de la postérité celui qui fut le restaurateur de la théologie dogmatique au dix-septième siècle. Je sais bien que, depuis lors, la science patristique et la critique des textes ont fait de merveilleux progrès. Je conviens encore que Petau, se lançant dans une voie à peine ouverte, et, en tout cas, fort mal explorée, se trouva parfois écrasé par la masse des documents qui se dressait devant lui, et ne vit pas tout ce qu'elle renfermait. Il n'en est pas moins vrai que nous bénéficions du mouvement qu'il a créé. Si la défense de la foi s'est enrichie de nouveaux arguments et de nouvelles méthodes, si elle peut se placer sur un champ de combat plus favorable, c'est à lui qu'elle en est redevable originairement. Génie vaste et profond, érudit incomparable, également versé dans les belles-lettres, les langues, la poésie, l'astronomie, la chronologie, l'histoire et les sciences sacrées, il coordonna, sur un plan logique, les vérités et les dogmes de la foi, et mit à leur service toutes les richesses de sa belle intelligence pour démontrer qu'on les avait toujours enseignés dans l'Eglise, comme venant de Jésus-Christ. Ses *Dogmes théologiques*, où il a résumé toute la science qu'il avait répandue dans ses autres ouvrages, n'ont rien perdu de leur valeur substantielle. C'est encore à eux qu'il faut recourir pour pénétrer à fond dans la doctrine des Pères et en comprendre la puissante unité. Ne craignons pas de dire toute notre pensée : Petau nous apparaît dans la théologie positive sur la même ligne que saint Thomas dans la scolastique : un pionnier et un législateur, le maître par excellence.

I

Si les lois de l'atavisme et du milieu exerçaient quelque influence dans le monde intellectuel, nous aurions beau jeu à les invoquer pour expliquer cette extraordinaire physionomie de savant. Il naquit à Orléans le 21 du mois d'août 1583, au sein d'une famille d'érudits et de lettrés. Son père, riche négociant, s'entendait mieux à causer littérature qu'à traiter une affaire. Ses cinq frères et ses deux sœurs composaient des vers grecs et latins. Un de ses oncles, Paul Petau, consacrait à l'archéologie et à l'histoire tous les loisirs que lui laissaient ses fonctions de conseiller au parlement de Paris. Il était si goûté, comme archéologue, de ses contemporains, qu'ils placèrent, au bas du portrait qui orne ses œuvres, cette flatteuse épigraphe : *Cum nova tot quærant, nil nisi prisca Peto.* Que notre héros ait puisé dans ce milieu le goût de l'étude, on peut le conjecturer sans forcer la vraisemblance. Ses contemporains nous disent qu'il l'eut de bonne heure, et nous savons, d'autre part, qu'il délaissait les jeux de l'enfance, pour se livrer, sous la direction de son père, qui fut son premier maître, à l'étude des langues et de l'histoire. Un labeur acharné répondant à la précocité du talent, à dix-sept ans il avait terminé ses études classiques, y compris la philosophie, et, fait plus significatif, il étonnait les sociétés littéraires par une instruction variée et une culture intellectuelle au-dessus de son âge. Il parlait le latin comme sa langue maternelle; il écrivait en grec des dissertations philosophiques et plus tard il employa ces deux langues avec une rare distinction. « Les grâces, nous dit-on, ornèrent son savoir. Ses écrits sont pleins d'agrément. On y sent l'homme d'esprit et l'homme de goût ; critique juste, science profonde, littérature choisie. En prose latine, il avait quelque chose du style de Cicéron ; en vers, il savait imiter Virgile. »

Devant un si beau talent, les plus brillantes carrières n'étaient-elles pas ouvertes ? Il opta pour le service de l'Eglise, vers laquelle l'inclinait sa piété, et il reçut un canonicat dans sa ville natale. Conformément aux mœurs du temps, on le lui donnait avant l'ordination, afin de pourvoir aux frais de ses études ecclésiastiques. Sous une autre forme, l'Eglise faisait alors ce qui fut toujours pour elle une tradition d'honneur : elle payait l'apprentissage et l'armure du chevalier qui lui vouait son existence.

Les conseillers du jeune chanoine n'avaient pas à chercher longtemps, pour trouver une Université en état de cultiver les hautes espérances qu'ils fondaient sur lui. La vieille Sorbonne, à laquelle on vient de faire des adieux si littéraires, était encore debout, ajoutant, au prestige de son antique gloire, la renommée d'une institution qui rajeunit ses cadres et renouvelle ses méthodes. Il alla s'inscrire sur ses registres au titre d'étudiant en théologie. Nous le connaissons déjà assez pour être convaincus qu'il ne se contenta pas de l'inscription, bien que la chose fût à la mode alors, comme aujourd'hui. Elève effectif, aspirant de toutes les forces de son âme à la possession de la vérité, il suivait avec exactitude les leçons de maîtres tels que : André Duval, Philippe Gamache, Nicolas Ysambert et les fécondait par ses méditations et ses recherches personnelles. En quittant l'amphithéâtre de la faculté, il se rendait à la Bibliothèque royale. Or le conservateur de cet établissement était alors le célèbre Casaubon, que le roi Henri IV avait fait venir à Paris. Il remarqua bien vite ce jeune homme laborieux « au front grand et large qui avançait sur le visage et qui montrait, dit Guillaume Prousteau, contenir deux fois plus de cervelle qu'un autre ». Il se prit pour lui d'affection et se constitua bénévolement son maître de diplomatique et de paléographie. Jamais service ne fut accepté avec plus de reconnaissance. Notre étudiant brûlait de pouvoir lire ces beaux manuscrits, qui étalaient leurs splendides reliures sur les rayons de la vaste enceinte. Dès qu'il eut appris à les déchiffrer, il passait de longues heures sur leurs pages enluminées. Ce fut

d'ailleurs une note de son tempérament de mettre dans le travail une activité fiévreuse, une sorte d'âpre volupté qui le rendait insensible à tout ce qui se passait autour de lui. Parmi les ouvrages qui le captivaient ainsi, il faut mettre tout d'abord ceux des Pères Grecs et Latins. Certes, il aimait les écrivains purement littéraires, les poètes de la Grèce et de Rome; il les lisait et savait se pénétrer de leurs charmes. Cependant il ne voyait en eux que des modèles pour apprendre à bien dire, un moyen par rapport au but. Le but était d'arriver à la connaissance de la tradition chrétienne et notamment de la tradition patristique. Il en fit l'objet de ses constantes préoccupations et de ses labeurs quotidiens, dans lesquels il procédait comme il fit toute sa vie. Prenant un ouvrage, il commençait par l'analyser, puis il classait dans sa mémoire, qui était prodigieuse, les idées substantielles qu'il renfermait et s'aidait enfin pour les détails, de recueils méthodiques, où il déposait, jour par jour, le résumé de ses vastes lectures.

Casaubon le jugea bientôt capable de faire connaître à ses contemporains la doctrine des Pères et l'engagea à donner, comme livre de début, une édition critique des œuvres de Synésius, évêque de Cyrène. Pendant qu'il se préparait à répondre à cette flatteuse invitation, la chaire de philosophie de l'Université de Bourges vint à vaquer. Il se présenta au concours pour l'obtenir et triompha de tous ses rivaux, quoi qu'il n'eût que 19 ans. Ceci se passait en 1602. Comment s'acquitta-t-il d'une charge si lourde pour un jeune homme, aucun témoignage contemporain ne le dit. Il n'eut d'ailleurs pas le temps de frapper l'attention de ses collègues, car il ne resta à Bourges que jusqu'en 1604. De retour à Paris, il voulait prendre les ordres majeurs, pour remplir dignement ses fonctions de chanoine, mais les relations qu'il contracta, sur ces entrefaites, avec le Père Fronton du Duc, modifièrent ses projets. Cédant aux conseils de ce nouvel ami, il résolut d'entrer dans la Compagnie de Jésus et pendant les deux années suivantes, nous le trouvons faisant son noviciat à Nancy. Quand il l'eut terminé, il fut envoyé, lui, ancien professeur, pour suivre les

cours à l'Université, alors florissante, de Pont-à-Mousson. Il y revit ses classiques et se perfectionna dans la connaissance de l'antiquité religieuse.

Ayant prononcé ses vœux et reçu le sacerdoce, l'heure vint d'appliquer ses talents au service de l'Eglise. Tout indiquait qu'il était fait pour l'enseignement. Il débuta dans cette carrière par la classe de rhétorique, qu'il professa successivement à Reims (1609), à la Flèche (1613), et à Paris (1618). On devine quelle brillante culture dut donner à ses élèves l'homme pour qui l'antiquité classique n'avait pas de secrets. Expliquer Démosthènes et Cicéron, était un jeu d'enfant auquel il se plaisait mais qui ne pouvait suffire à l'absorber. Or, il n'eut pas d'autre diversion que d'aller à Paris, en 1616, pour préparer le compendium historique des écrits de Nicéphore, patriarche de Constantinophe, et de remplacer, pendant quelques mois, en 1617, le professeur d'Ecriture sainte, à la Flèche. On a raconté que, fatigué de remplir si longtemps une tâche, où il ne trouvait pas à mettre ses facultés en valeur, il avait songé à sortir de la Compagnie de Jésus. Rien ne justifie une pareille assertion. C'est une de ces nombreuses légendes que l'envie inventa de toutes pièces et fit courir contre lui, comme elle a fait pour tant d'autres grands hommes, notamment pour Mabillon. Moins encore peut-on admettre que, jaloux de son confrère le P. Sirmond, dont la cellule était envahie du matin au soir par des visiteurs illustres, il ait voulu, pour rivaliser avec lui, se lancer dans les travaux théologiques, avant l'heure marquée par ses Supérieurs. Il avait trop de vertu pour s'abandonner à une passion aussi vile que l'envie, et trop d'intelligence pour ne pas comprendre que le professorat littéraire est une excellente formation, lorsqu'on veut devenir un homme de valeur. Cependant quand, après onze ans de cet exercice préliminaire, il fut appelé, en 1621, à la chaire de théologie, il ne dissimula pas la joie qu'il éprouvait. Qui aurait pu lui en faire un crime? Il entrait dans sa voie normale, dans le rôle que la Providence lui avait assigné ici-bas, par ses goûts, ses aptitudes et ses travaux de jeunesse. Membre du haut

enseignement, il n'eut pas de peine à captiver, dès le début, l'attention de ses auditeurs ; il leur apportait une science profonde et variée, un langage qui se rapprochait du latin classique, enfin, par dessus tout, des procédés théologiques nouveaux : la méthode positive. Cette méthode, nous n'avons plus à la faire connaître. C'est grâce à lui que nous l'avons définie ailleurs, et puis nous la retrouverons en faisant l'analyse de ses écrits, qui ne furent, dans leur partie la meilleure, que l'écho de son enseignement. Celui-ci dura jusqu'en 1644, attirant, au pied de la chaire du maître, une jeunesse de plus en plus nombreuse, et portant son nom jusqu'aux confins du monde catholique. A cette date, ses Supérieurs, voyant l'étendue que prenaient ses publications et craignant qu'il ne succombât sous le poids du travail, le relevèrent de ses fonctions de professeur, en lui conservant la charge de bibliothécaire au collège de Clermont (Paris), où il habitait.

C'est de là que sortirent, en quelques années, ces lumineux et savants ouvrages qui furent la terreur des hérétiques et l'honneur de l'Eglise. L'édition des œuvres de Synésius, qu'il avait donnée en 1612, avait révélé un homme d'érudition et de talent. Il s'en fallait que, pour autant, elle fût exempte de défauts. Placé au collège de Reims, le temps et les moyens lui avaient manqué pour choisir les meilleures leçons et surveiller l'exécution typographique qui se faisait à Paris. Il y revint, en 1631, dès qu'il eut sous la main les ressources des bibliothèques de la capitale. Ce nouveau travail était précédé d'une longue préface où il racontait la vie de l'évêque de Cyrène et établissait la liste de ses écrits. Mais quelques manuscrits, qu'il découvrit peu de temps après, lui montrèrent qu'il n'avait pas encore tout dit, et, sans perdre patience, il recommença une troisième épreuve. Cette fois, il eut la satisfaction de réaliser son idéal. L'édition *ne varietur* qu'il fit imprimer en 1633, porte, en appendice, une savante dissertation sur la pénitence publibue et la réconciliation des pénitents. Elle est de tous points excellente. C'est celle qu'on a suivie dans la bibliothèque des Pères. Pour garder l'ordre chronologique de ses écrits, il

faut dire que la première édition avait été suivie du bréviaire historique de saint Nicéphore, patriarche de Constantinople. Nous trouvons là, résumées en quelques pages, les annales de l'empire Byzantin, depuis l'empereur Maurice jusqu'à Constantin Copronyme. Les Discours de Thémistius, qui virent le jour de 1613 à 1618, nous donnent des détails assez circonstanciés sur les mœurs du Bas-Empire. Petau connaissait admirablement tout ce qui avait trait à Byzance, sa littérature, ses goûts, ses monuments, et dans les investigations qu'il faisait, à travers ses archives, il s'arrêtait de préférence aux documents les moins connus, quand ils présentaient d'ailleurs un intérêt doctrinal, car, suivant sa méthode, il ne faisait de l'histoire que pour interpréter la doctrine. Il ne croyait pas que ce fût assez, pour les vulgariser, de reproduire les meilleures leçons des manuscrits originaux, il les traduisait du grec en latin et en facilitait l'intelligence au moyen de courtes et savantes scholies. C'est de la sorte qu'il édita encore, en 1622, les œuvres de saint Epiphane, évêque de Salamine, dans l'île de Chypre. Outre l'intérêt qui s'attache au fond, ce travail nous fournit, dans le commentaire historico-chronologique, d'importantes informations sur la date de la naissance du Christ, sur l'année et le cycle juifs, sur les conciles de Sirmium et d'Ancyre, relativement aux professions de foi qui en sortirent, sur les semi-Ariens, sur les rites de la pénitence publique, sur la liturgie primitive et sur les chorévêques.

Pendant qu'il s'occupait de cette publication, il ouvrait la série des retentissantes polémiques qu'il eut avec Saumaise, Scaliger, Sirmond, d'Auzolles, Arnaud et plusieurs autres protestants ou jansénistes. Claude de Saumaise s'occupait de patrologie. Il y avait même acquis un certain renom. Ayant publié un commentaire du *de Pallio* de Tertullien, Petau lui adressa une verte critique qu'il signa du nom d'Antonius Aremoricus. Ses coups ne tombèrent pas sur un cadavre. La plume de Saumaise était élégante et facile, étincelante parfois de verve et d'ironie. Il répondit sur un ton, moitié sérieux, moitié plaisant, comme un homme sûr de lui-même. Piqué de ce calme dédaigneux,

Petau répliqua par un ouvrage, divisé en trois parties, dont la première parut en 1622 et les deux autres l'année suivante. Le titre, qui tient à lui seul toute une page, est celui d'un pamphlet sarcastique et virulent. De fait, les deux adversaires finirent par en venir aux mots aigres-doux et toute leur vie, car ils moururent à quinze jours d'intervalle, ils ne cessèrent de se combattre sans arriver à se vaincre, ni à nous laisser une conclusion certaine, relativement au fond de leur débat. Ce n'est pas dans ces écrits qu'il faut prendre la mesure de notre théologien.

Ceux dont nous avons parlé antérieurement, ainsi que l'édition donnée en 1630 des œuvres de l'empereur Julien et des dix livres, écrits par Cyrille d'Alexandrie, contre cet apostat, dénotent déjà une science encyclopédique très vaste et très sûre. Les travaux subséquents ajoutèrent à l'étendue le caractère de profondeur. Contraint, par sa qualité d'annotateur, de porter une attention soutenue sur la chronologie, se trouvant en face de controverses, soulevées au sujet de la fête de Pâques et de la date des grands événements religieux, il fut amené à étudier plus à fond les principes de la chronologie, de l'histoire et du comput ecclésiastique. Le temps est le cadre de l'histoire, il en est aussi la mesure. Or, cette mesure, quelle est sa valeur? De quels éléments se compose-t-elle? Les dates, sous lesquelles nous fixons les événements, ont-elles quelque chose d'absolu ou ne sont-elles que des signes conventionnels, pour discerner les faits les uns des autres? Le temps s'identifie avec le mouvement successif. Où se trouve le point de départ de ce mouvement et dans son progrès pouvons-nous saisir des points réels, qui marquent une place à tel ou tel événement? Quelle est, en un mot, la base sur laquelle on s'appuie pour dater les faits de l'histoire? La réponse à cette question implique deux ordres de connaissances : la philosophie et l'astronomie. Petau avait de la première une idée très précise. Pour étudier la seconde, il prit un maître, mais il sentit bien vite que le pauvre homme était incapable de le diriger, à peine s'il le suivait, et il se lança tout seul à travers les mondes sidé-

raux. Le résultat de cette course fut l'apparition, en 1627, de deux volumes in-folio sur la science des temps. Le *de Doctrinâ temporum* est divisé en treize livres. Les huit premiers nous montrent comment, par le mouvement des astres, on calcule le temps. Dans les quatre suivants, nous apprenons à appliquer ces principes, pour déterminer les périodes historiques, les fêtes civiles et religieuses et les anniversaires intéressants. Le treizième et dernier livre nous fournit un exemple de chronologie appliquée, qui va de la création à l'an 433 de l'ère chrétienne. Trois ans après, il compléta ce savant travail en faisant connaître, par l'*Uranologie*, les divers systèmes des astronomes grecs, pour mesurer le mouvement des astres et poser les bases du calendrier.

Quand il eut ainsi fixé la technologie des dates historiques, quand il eut posé les principes, il songea à les mettre en pratique et reprit, sur un plus vaste plan, l'ébauche de chronologie qui termine la *Doctrine des temps*. Voilà pourquoi il écrivit, coup sur coup, le *Rationaire des temps*, les *Tables des Rois*, *des dynasties*, *des villes*, *des choses*, *des hommes illustres depuis la création jusqu'à l'an 4000;* et celles *des papes, des empereurs et des rois*, *depuis Jésus-Christ jusqu'à l'an 1628*. Il ne faut pas songer à donner l'analyse de ces livres : ce sont des nomenclatures de faits. On voit, par la manière dont je les ai groupés, que s'ils n'ont pas un fond commun, ils partent d'un même principe ; ils se rattachent les uns aux autres par le lien étroit d'une seule et même idée. C'est une série d'études, destinées à traiter un sujet sous tous ses aspects, en commençant par la théorie fondamentale et ses éléments les plus simples, jusqu'à ses conséquences et ses applications les plus éloignées. Un tel travail fait le plus grand honneur à celui qui l'a mené jusqu'au bout, à force de patience et d'érudition. Il lui a valu d'être classé par ses contemporains, au premier rang des chronologistes : *Omnium diligentissimus, cui in rebus chronologicis nemo par aut secundus, hoc seculo, opponatur*, dit Henri Noris. Il existait bien, avant Petau, quelques ouvrages de ce genre. Scaliger, en

particulier, celui-là même qui est si fortement pris à partie dans la science des temps, avait tracé dans le *de Emendatione temporum*, des règles assez explicites pour l'établissement de la chronologie. Mais notre auteur a donné des principes plus sûrs et procédé suivant une méthode plus simple, ce qui n'est pas à dédaigner en un sujet aussi abstrait et aussi difficile. En somme, pour lui décerner l'hommage auquel il a droit, reconnaissons qu'il fut un initiateur et un guide. Il a rendu un immense service aux historiens, en leur dessinant un cadre immuable, pour leurs recherches et il a contribué à fonder la science de la diplomatique, où Mabillon devait s'immortaliser. Aussi, ne suis-je point surpris de voir Bossuet faire grand usage, pour écrire son *Histoire universelle*, du *Rationaire des temps*, et les écrivains traduire plusieurs fois ce magistral ouvrage sous la forme d'abrégés chronologiques de l'histoire sacrée et profane, depuis la création du monde jusqu'en 1632.

Cependant, quelques esprits goûtèrent peu ces leçons de chronologie et d'astronomie. Parmi eux, il faut citer un certain Lapeyré d'Auzolles, inconnu aujourd'hui, mais si célèbre en son temps qu'on frappa une médaille avec cette exergue : *Au prince des chronologistes*. A vrai dire, il était bien quelque peu excusable de n'éprouver pour Petau qu'une médiocre sympathie. Le terrible enfant de saint Ignace avait fait plus d'une blessure à son amour-propre, dans la *Doctrine des temps*, en ridiculisant son livre sur la généalogie de Job. Quoi qu'il en soit, à tort ou à raison, mais à tort probablement, d'Auzolles se crut assez versé dans le métier pour prendre les choses de haut, et à la *Doctrine des temps*, il répondit par le *Disciple des temps*. Petau négligea de faire une réponse directe. Il réserva seulement, dans le *Rationaire des temps*, quelques pages de polémique, où il laissa paraître un peu trop d'acrimonie. D'Auzolles n'en fut pas fâché. Comprenant que le meilleur moyen de combattre son adversaire était de l'énerver, il en vint aux plaisanteries et écrivit le *Berger chronologique*, puis l'*Ariadne ou Filet secourable* pour se

débarrasser des filets du P. Petau. La tactique avait réussi; le professeur de Clermont n'avait pas l'humeur joviale, et si parfois il plaisantait ses adversaires, il ne pouvait le faire sans laisser tomber quelques gouttes de fiel au bout de sa plume. C'est ce qui lui arriva dans la pierre de touche chronologique par laquelle il pensait bien écraser son rival. D'Auzolles ne mourut pas du coup. Il conserva même la force d'opposer, à la *Pierre de touche*, le *Mercure charitable ou contre-touche et souverain remède pour désempierrer le P. Petau, jésuite d'Orléans, depuis métamorphosé en pierre de touche.* Bref, sur le moment, les deux adversaires parurent dignes l'un de l'autre. Mais la postérité n'a pas confirmé ce jugement. Elle a oublié a peu près complètement d'Auzolles et ses filets secourables, tandis qu'elle a fait monter son rival au faîte de la gloire.

Avec Scaliger, la querelle porta sur le même terrain et se termina à peu près de la même manière. « L'ouvrage de Scaliger sur la correction des temps était regardé, dit Pérault, comme une règle à laquelle tout le monde devait se conformer. Cela n'empêcha pas le P. Petau d'entreprendre le même travail et de corriger beaucoup de fautes de son prédécesseur, ce qu'il fit en gardant toutes les lois de l'honnêteté, que les gens de lettres se doivent les uns aux autres. En sorte que, sans obscurcir la gloire de Scaliger, il s'en est acquis une très grande dans la même science. » Bayle n'est pas convaincu qu'il ait été aussi fidèle que veut bien le dire Pérault « aux lois de l'honnêteté ». « On ne saurait nier, dit-il, qu'il n'ait fait paraître trop de fierté et trop d'aigreur contre Scaliger et contre bien d'autres gens. On a eu raison de faire une parenthèse, pour cela, dans l'article de ce jésuite à l'édition du Moreri de Hollande. » N'en déplaise à celui qu'on appelait le grand Monsieur Bayle, on peut penser autrement. Joseph Scaliger, semblable à son père Jules-César, avait la vanité la plus déplacée et l'humeur la plus insupportable. Ses écrits sont un amas de choses futiles et d'invectives grossières contre ceux qui ne le déclaraient point le phénix des auteurs. Les écrivains de biographies nous disent qu'ébloui par la

sottise de quelques compilateurs, qui l'appelaient abîme d'érudition, océan de science, chef-d'œuvre, miracle, dernier effort de la nature, il s'imaginait bonnement qu'elle s'était épuisée en sa faveur. Il se glorifiait de parler treize langues, c'est-à-dire qu'il n'en savait aucune à fond; mais il les connaissait assez pour y trouver des termes insultants et grossiers. Pour lui, Origène n'est qu'un rêveur, saint Justin, un imbécile; saint Jérôme, un ignorant; Ruffin, un vilain maraud; saint Chrysostome, un orgueilleux; saint Thomas, un pédant, et les jésuites, des ânes. Quoi d'étonnant que Petau l'ait quelque peu malmené, et a-t-on le droit, pour cela, de l'accuser de fierté et d'aigreur?

Pour reposer son esprit des fatigues de la polémique, il prélevait tous les jours quelques instants sur ses récréations et en faisait libéralement hommage aux muses antiques. Théologien et historien à son bureau, il était poète dans les allées du jardin, dans les cloîtres du collège et jusque dans la salle où il prenait ses repas. C'est lui-même qui nous le dit, comme s'il avait à se défendre de dissiper le temps en jeux puérils: « A composer mes poèmes, je n'emploie pas les heures du travail sérieux, je les médite en allant, en venant, en marchant dans la ville, dans la maison, à table et pendant mes insomnies. » Ces lieux nous paraîtraient peu favorables pour faire des vers grecs. C'est bien pourtant dans la langue d'Homère qu'il chantait parfois les joies et les tristesses de son âme. Il fit, sur le rythme de l'Iliade, l'éloge et l'office de sainte Geneviève, pour la remercier de lui avoir rendu la santé, à la suite de labeurs excessifs. Il paraphrasa de même tous les psaumes de la Bible. Or, on nous affirme que, n'était la monotonie de la mesure, cette traduction serait comparable aux meilleurs ouvrages grecs. Elle en a le tour et l'harmonie. Grotius se plaisait à dire qu'il avait toujours ce livre sous la main, afin de nourrir son âme du sens des paroles et de la mélodie des strophes. Dans la langue de Virgile, la muse témoignait plus de faveurs encore au grave théologien. Déjà, étant professeur de rhétorique à Reims, il avait célébré l'avènement de Louis XIII au trône, en 1610, après avoir pleuré, dans

des strophes qui furent goûtées de tous les esprits délicats, la mort tragique de son prédécesseur, sous le poignard de Ravaillac. Plus tard, les bienfaits de la cour à l'égard de sa Compagnie, lui inspirèrent plusieurs odes en l'honneur du roi. Rappelons celle qu'il composa sur le siège de la Rochelle. C'est une des meilleures pour le mouvement de la pensée et la facture du vers. De l'ode, il passait avec aisance à l'épigramme, et il paraît que le trait final manquait rarement son coup. Je ne sais s'il eut le même succès dans la tragédie. Il s'y exerça avec assez de constance pour nous laisser une trilogie intitulée : *Carthaginenses* et qu'on rencontre, malgré son inspiration païenne, dans les Choix des Pères. Cependant son luth était chrétien avant tout. Il réservait le meilleur de son talent pour chanter les saints et les mystères de la religion. Sans parler de sainte Geneviève qu'il célébra plusieurs fois, on fit paraître en 1700, chez l'éditeur Lambin, un volume complet, formé des seules poésies qu'il avait adressées à la sainte Vierge. Il y chante les principaux actes de la vie de Marie et revient à deux reprises sur l'Immaculée-Conception.

Tout cela, ai-je dit, n'était que le délassement d'un homme de génie. Sa récréation terminée, il revenait, l'âme inondée de lumière et de paix, à ses chères études de patrologie et secouait, d'une main fébrile, les livres de la bibliothèque, dont il avait l'administration. Il travaillait, dès lors, au grand ouvrage des *Dogmes théologiques* et, quand dans les recherches auxquelles il se livrait, pour en réunir les matériaux, il rencontrait quelque point d'histoire obscur ou quelque texte important, relégué dans l'ombre, il en faisait l'objet d'une publication spéciale: Quelquefois, d'ailleurs, aux motifs de publicité, s'ajoutait le désir de réfuter une doctrine courante ou une opinion nouvelle qui lui paraissaient mal fondées. Un jour qu'il lisait les *Annales* de Baronius, il fut surpris de voir le grand historien rapporter la date du Concile de Sirmium à l'an 357, tandis que Socrate et Sozomène le placent en 351. Où était la vérité? Il y avait intérêt à le savoir, car le Concile de Sirmium est d'une grande importance au point de vue dogmatique. C'est là

qu'on condamna Photin, évêque de la ville, comme coupable d'arianisme, et qu'on fixa, par plusieurs symboles, la signification du mot οὐσία, substance, dont on connaît le rôle dans le traité de la Trinité. Il entreprit donc d'élucider ce point d'histoire et, après de sérieuses études, il se prononça contre Baronius dans le *De anno synodi Sirmiensis*. Son illustre confrère, le P. Sirmond, ne partagea pas cette manière de voir et écrivit, pour la combattre, la *Prima diatriba Sirmitana*. Petau lui répliqua par le *De Photino heretico, ejusque damnatione in quinque synodis facta*, où reprenant la question sur des bases plus larges, il établit qu'il avait été assemblé cinq conciles, à Sirmium, contre l'évêque, trois par les Ariens, qui lui reprochaient de ne pas aller assez loin dans la négation christologique, et deux par les catholiques, qui l'accusaient de faire cause commune, quant aux principes, avec les Ariens. Il affirme ensuite que des trois formules de foi, sorties de Sirmium, la première seule, où il n'est pas question de l'οὐσία, a été faite par le Concile de 351. Le P. Sirmond s'attacha à réfuter, les unes après les autres, ces diverses assertions, dans la seconde diatribe sirmienne. Mais Petau ne voulut rien en rabattre. Il s'appliqua à les étayer de notes nouvelles, qu'il rapporta à ses deux premières dissertations, et que, pour ce motif, il intitula : *Elenchus diatribæ utriusque de Photino Sirmiensi Episcopo*. Telle était la force des adversaires qu'ils ne purent triompher l'un de l'autre, et il fut malaisé aux contemporains de discerner de quel côté se trouvait la vérité. Quant aux continuateurs de Sirmond, ils n'ont rien imaginé de mieux que de placer les pièces pour et contre, les unes à côté des autres, sans se prononcer sur leur valeur.

Il faut croire que Petau avait le tempérament combattif, car il ne lâchait un adversaire que pour s'attaquer à un autre. On aurait dit qu'il s'était donné la mission d'être, en son temps, le redresseur des torts théologiques. Il est juste de remarquer toutefois qu'il ne cherchait pas le combat pour lui-même; il y paraissait entraîné par des circonstances indépendantes de sa volonté, souvent par la défense

de l'orthodoxie et l'honneur du nom catholique. Sa polémique avec Sirmond ne regardait que l'histoire. Celle qu'il engagea, presque aussitôt après, intéressait la constitution de l'Eglise. Il nous raconte qu'un jour il lui tomba sous la main un petit écrit, dont l'auteur s'efforçait de démontrer que là où il n'y a pas de pasteurs, les laïques peuvent administrer le sacrement d'Eucharistie, car tous les chrétiens sont prêtres. Il enseignait dans une seconde partie que les symboles ne sont pas les moyens nécessaires pour mettre en communion les fidèles du Christ. Le livre, édité à Amsterdam, était anonyme, mais tout le monde sut qu'il était dû à la plume de Grotius. Petau eut l'air de l'ignorer afin d'avoir plus de liberté pour combattre son ami. Sa réponse est un chef-d'œuvre d'érudition et de dialectique. Pour réfuter la première proposition de Grotius, sur le pouvoir sacerdotal conféré à tout chrétien, il invoque tour à tour Tertullien, saint Cyprien, saint Jérôme, saint Ambroise, saint Hilaire, les rites antiques où il distingue l'oblation du sacrifice; enfin les paroles de l'institution sacerdotale, qu'il commente admirablement par les circonstances de la dernière cène. Quant à la seconde proposition, il fait voir que les rites extérieurs, tels que la participation aux sacrements, sont un signe nécessaire pour distinguer les catholiques des dissidents. Il revint, incidemment, sur la première de ces questions dans ses dissertations ecclésiastiques. Ici Petau fait une incursion sur le terrain du droit canon. Je me garderais bien de m'en plaindre; il l'a éclairé de nouvelles lumières. Cet homme extraordinaire touchait à tout, mais il le faisait de main de maître.

Je voudrais, dans l'impossibilité de tout dire, faire remarquer ses dissertations sur la hiérarchie ecclésiastique, qu'il commença par un travail relatif à la dignité et au pouvoir des évêques. Il semblerait, d'après les textes de saint Paul, que l'épiscopat n'est pas distinct du presbytérat, d'autant que les premiers Pères tels que saint Chrysostôme, Théodoret, saint Epiphane, saint Jérôme ne les interprétèrent pas toujours de la même manière. Le savant écrivain convient, en effet, que tout d'abord on n'eut pas, sur ce

sujet, la pleine lumière. Cependant elle ne tarda pas à se faire, et ce fut pour mettre l'évêque à sa véritable place, c'est-à-dire à un degré plus élevé que le prêtre. Il concilie ensuite le sentiment de saint Jérôme avec le dogme catholique, montrant combien il diffère de celui d'Aérius et des autres hérétiques, et prouvant ainsi que Michel Médina se trompe, quand il accuse les anciens Pères d'être tombés sur ce sujet, dans de grossières erreurs. Puis il réfute les enseignements mensongers, par lesquels des écrits du temps, d'inspiration protestante, soutenaient que le terme d'évêque n'indiquait pas une dignité mais une simple charge de surveillant. Surveillants, les évêques l'étaient en effet; ils s'occupaient, à ce titre, des biens de l'Eglise, mais il est avéré, d'après les documents, qu'ils avaient encore le pouvoir d'ordre et de juridiction.

L'auteur n'a guère fait ici qu'effleurer ces graves questions, mais dans la *Hiérarchie ecclésiastique* il leur donne toute l'étendue qu'elles comportent. C'est une belle page, tout d'abord, qu'il écrit sur la tradition apostolique. Ce que les apôtres ont fait est un modèle et une règle; il faut s'y tenir et l'Eglise seule peut y apporter quelques modifications. Or la tradition apostolique nous montre que si les mots évêque et prêtre indiquaient parfois la même personne, ils ne désignaient jamais le même ordre. Les apôtres n'établirent pas de simples prêtres, mais des évêques pour leur succéder et gouverner les églises. Petau, prenant à parti son vieil adversaire Saumaise, passe successivement en revue les sièges de Jérusalem, d'Alexandrie et de Rome. Les apôtres qui fondèrent ces églises, Jacques, Pierre et l'évangéliste saint Marc, avaient des prêtres autour d'eux pour les aider à administrer, mais ils ne leur donnaient qu'une part de leur autorité et de leur ordre, et quand ils moururent, leurs successeurs se comportèrent de la même façon. Donc, déjà du temps des apôtres, on établissait une différence entre l'évêque et le prêtre; on ne fit que l'accentuer dans la suite. Le prêtre était contenu dans l'évêque, mais le contraire n'était pas accepté, quoi qu'en dise Saumaise qui prétend s'appuyer sur Théodoret et saint Jean

Chrysostôme. Il défigure plus encore l'opinion de saint Jérôme, laquelle, il faut l'avouer, ne paraît pas claire, de prime abord. Ce n'est qu'après avoir lu les longues explications de Petau qu'on commence à comprendre sa teneur. Il en résulte qu'elle ne ressemble en rien à celle de l'hérétique Aérius. Celui-ci prétendait que le simple prêtre peut transmettre son sacerdoce, et que quand l'évêque lui interdit d'ordonner, il commet une injustice à son égard. Saint Jérôme se bornait à dire que le prêtre possède, comme l'évêque, un pouvoir de gouvernement dans l'Eglise, appuyé sur ce fait que, parfois, à la place de l'évêque, on avait établi, dans les premiers temps, un collège presbytéral. On voit la différence des deux doctrines : dans un cas, c'est une question d'ordre ; dans l'autre, une simple affaire de discipline ecclésiastique. On ne saurait méconnaître cependant que les paroles de saint Jérôme prêtent le flanc à de fausses interprétations. Aussi tous les partisans du presbytérianisme n'ont pas manqué, dans la suite des temps, de se réclamer de lui. Mais après tout, un Père, pris individuellement, peut tomber dans l'erreur, et je n'admettrai jamais cette manière d'argumenter, qui consiste à choisir, dans la masse, un docteur favorable à son opinion, en laissant prudemment de côté tous les autres, parce qu'on ne trouve pas son compte avec eux. Supposons que saint Jérôme n'eût pas des idées très précises relativement à la différence entre l'épiscopat et le presbytérat. Les autres Pères, ses contemporains, particulièrement saint Chrysostôme et saint Epiphane, suppléent abondamment à cette lacune de ses écrits. Mais ce n'est pas seulement par les textes de saint Jérôme que se sont produites des antinomies dans la doctrine. Saumaise invoque le douzième canon du concile d'Ancyre. Petau lui fait observer justement que cette assemblée fut purement régionale. C'est donc à tort qu'on voudrait en exagérer l'autorité. Du reste, le canon apporté dans le débat, et dans lequel il est question de l'ordination des clercs, doit être entendu des chorévêques, c'est-à-dire de ces personnages ecclésiastiques qui étaient revêtus de la dignité épiscopale et remplissaient les fonctions du saint minis-

tère dans les campagnes, sous l'autorité de l'évêque. Ils furent, à certains égards, les premiers curés, et saint Léon le Grand fait allusion à eux quand il dit qu'on ne doit pas ordonner un clerc sans lui assigner un siège.

Une fois établie la différence entre les évêques et les prêtres, Petau s'occupe du caractère sacré de ces derniers. Saumaise se refusait à voir en eux des personnages différents des simples fidèles. A l'entendre, dans l'origine, les pères de famille donnaient le baptême à leurs enfants et consacraient l'Eucharistie qu'on prenait le matin et le soir, après le repas. Or, ajoute-t-il, la doctrine des docteurs était conforme à ces pratiques et il nous met encore en présence de saint Jérôme et de Tertullien. Mais notre éminent controversiste renverse de fond en comble toute cette argumentation. Partant de la doctrine du concile de Trente, qui dit que la distinction entre les ordres est de droit divin, il éclaire d'une vive lumière les rites et les doctrines de l'antiquité religieuse. De simples fidèles ont pu quelquefois conférer le baptême; cela se voit encore. Mais, rien n'autorise à croire qu'ils aient célébré le sacrifice et fait l'eucharistie. A la vérité, on prenait ce sacrement dans les maisons, mais qui ne sait qu'on l'apportait de l'église et qu'il fallait être à jeun pour le recevoir? Ceci nous aide à comprendre la pensée des Pères. Quand Tertullien affirme que tous les laïcs sont prêtres, il emploie une de ces hyperboles qui reviennent si fréquemment sous sa plume. Tout chrétien est prêtre en ce sens qu'il doit associer ses sacrifices, ses immolations et ses prières au sacrifice, à l'immolation et à la prière de Jésus-Christ. Il n'a pas pour autant le caractère sacerdotal, au sens canonique de ce mot. Saint Jérôme se prête plus difficilement à une interprétation absolument orthodoxe. Les adversaires de Petau le comprenaient bien, et ils en faisaient grand bruit. Afin d'en tirer tout le parti qu'ils attendaient, ils en firent l'objet de plusieurs dissertations spéciales pour renforcer l'opinion de Saumaise. Mais pas plus que ce dernier, Blondel ne put résister à la science et à la dialectique de notre théologien. Le cinquième livre de sa *Hiérarchie* est

consacré tout entier à montrer quel abus les hérétiques faisaient du nom de saint Jérôme. Il reprend tous les passages de ce Père, qu'ils avaient mal interprétés, et, les plaçant dans le cadre de la tradition, il fixe leur véritable portée. Reconnaissons-le cependant, il est impossible de faire disparaître l'incertitude qui règne dans la doctrine hiéronymienne. Pourquoi s'en affliger outre mesure, après ce que nous avons dit plus haut sur la valeur individuelle d'un Père de l'Eglise? Saint Jérôme n'était pas évêque. Il n'a donc mis en avant que l'autorité d'un homme privé. Elle n'est pas de nature à prévaloir contre celle de saint Cyprien, de saint Irénée, de saint Justin, de saint Epiphane et de tant d'autres dont les paroles explicites et formelles ont toujours soutenu la doctrine qui fut celle du concile de Trente.

La logique voudrait maintenant que nous parlions des diacres. Petau a dit ailleurs, dans une dissertation spéciale, qu'ils avaient un rang dans la hiérarchie sacrée. Ici, il les passe sous silence et revient à la distinction entre les évêques et les prêtres. C'est l'inconvénient des œuvres polémiques de ne donner souvent qu'une doctrine incomplète et mal enchaînée. L'apologiste n'est pas maître d'ordonner son sujet comme il l'entend; il doit suivre son adversaire sur le terrain qu'il choisit et quand il l'a délogé des positions, derrière lesquelles il s'embusque, il a rempli sa tâche et bien mérité de la foi.

A ce point de vue, le traité de la *Pénitence publique et de la préparation à la communion* est un véritable chef-d'œuvre. Petau le composa pour réfuter le livre de la *Fréquente communion*, écrit par le célèbre Antoine Arnaud. Le solitaire du Port-Royal, ayant toujours à la bouche, comme ses confrères du Jansénisme, le nom de l'Eglise primitive qu'il opposait à l'Eglise actuelle, enseignait que les fidèles communiaient rarement dans les temps anciens du christianisme et qu'il fallait en revenir à cette règle. Ce raisonnement se fondait sur une erreur historique et renfermait une injure à l'adresse de l'Eglise. C'est par ce dernier aspect que Petau aborde l'étude de la question. L'Eglise, dit-il en sub-

stance, est maîtresse de sa discipline, elle peut donc la changer quand elle le juge utile au bien des âmes, et elle l'a fait à plusieurs reprises. Est-ce que le concile de Trente a restauré toutes les traditions anciennes ? Arnaud ne l'a point désapprouvé. Pourquoi proteste-t-il pour un point particulier ? A-t-il jamais songé à critiquer l'Eglise d'avoir aboli la pratique de s'abstenir du sang et des animaux suffoqués, de ne pas contracter de secondes noces, de faire le baptême par immersion, de confesser les péchés publiquement, d'en faire une pénitence qui ressemblait fort à l'excommunication ? Sur ce dernier point, il est vrai, la discipline actuelle excite ses récriminations. A tout prendre, il préfère les austérités et les mortifications publiques auxquelles on se livrait anciennement. Petau fait voir en quoi elles consistaient. Nous ne pouvons le suivre à travers ses longues pérégrinations. Remarquons seulement que ce qu'il dit sur les classes des pénitents n'est plus admis par les historiens modernes, notamment par MM. Funk et Duchesne. Bref, quelles que fussent les pratiques de l'Eglise primitive, l'autorité compétente a pu les changer dans la suite, et lui en faire un crime, c'est une impertinence par trop déplacée. Aux rites anciens, Arnaud ajoutait, dans son argumentation, la doctrines des Pères et des Docteurs du moyen âge. Donnait-il leur véritable pensée ? Résoudre ce doute demandait un travail long et ennuyeux. Petau eut la patience de le faire. Il scruta toutes les citations de son adversaire, et, les rapprochant de leur contexte, il n'eut pas de peine à lui faire voir que, la plupart du temps, elles aboutissaient à des altérations doctrinales. Il restait à examiner la question en elle-même. La fréquence de la communion dépend des dispositions qu'on y apporte. S'appuyant toujours sur les coutumes primitives, Arnaud exagérait singulièrement ces dispositions. Il tenait compte de la lettre qui tue et non de l'esprit qui vivifie. Son terrible rival le lui fit bien voir. Pour suivre une marche plus lumineuse, il prit les unes après les autres les propositions contenues dans le livre de la *Fréquente Communion* et les réfuta avec une impitoyable logique.

Cet ouvrage et ceux que nous avons analysés jusqu'à présent ont une allure polémique. Partout, cependant, ils sont fondés sur l'histoire. Petau est, avant tout, un théologien positif. Qu'il disserte dans le calme de sa cellule ou qu'il soutienne une vérité dans le feu du combat, il invoque constamment la tradition. Les moyens philosophiques ne sont pas complètement mis de côté, mais ils ne viennent qu'au second plan. Encore servent-ils très souvent de lien entre les textes, plutôt que de preuve proprement dite. Ils aident l'écrivain à discuter un témoignage, à établir son authenticité et sa valeur, à montrer la croissance de l'idée théologique, ils ne constituent pas le fondement des thèses.

Petau avait été formé à cette forte école théologique qui se donna pour mission, après la Réforme, de faire revivre la physionomie doctrinale des premiers siècles. L'expérience de tous les jours lui apprenait que la philosophie ne suffisait plus à défendre la foi. Depuis la rupture de leur alliance, des heurts fréquents se produisaient entre elles, qui faisaient comprendre la nécessité de chercher ailleurs un point d'appui. Il estimait peu, d'autre part, la forme littéraire sous laquelle le moyen âge s'était appliqué à envelopper la théologie. Ses termes lui paraissaient abstraits et imprécis, ses locutions ésotériques, inintelligibles sans une longue initiation. Et cette monotone succession de syllogismes bruts, sans air et sans ampleur, n'amoindrissait-elle pas la doctrine en entravant l'élan de la personnalité ? C'était, croyait-il, transformer le raisonnement en procédé mécanique et mouler les esprits comme on fait d'une statue. Pour lui il voulait que la reine des sciences eût un extérieur moins rigide et moins anguleux. La majesté de la langue latine convenait admirablement à sa beauté grave et quelque peu solennelle. Pourquoi ne pas la déployer tout entière ? Pourquoi ne pas faire ressortir par le nombre et l'harmonie de la phrase, la splendeur intérieure de la pensée ? Or cette pensée, était-ce uniquement le concept élaboré par le XIII[e] siècle ? De l'avis de tous, le travail de cette grande époque n'avait manqué ni

de force ni d'éclat, mais, en définitive, il ne constituait qu'une étape dans le chemin parcouru par l'idée théologique. Qu'on s'inspirât des sommes médiévales, rien de plus légitime, mais qu'on se tînt pour satisfait quand on les avait reproduites, mot à mot, dans de verbeux commentaires, c'était piétiner sur place, et chose plus grave encore, laisser dans l'ombre la meilleure part du patrimoine intellectuel de l'Eglise. Par delà les docteurs scolastiques, il y avait les Pères dont l'œuvre n'était ni moins riche, ni moins féconde. Providentiellement doués par Dieu, afin de servir de tuteurs à l'Eglise naissante, pénétrés des traditions primitives auxquelles ils touchaient par un très petit nombre de générations, versés dans la connaissance intime de la sainte Ecriture, par la bonne raison qu'elle était leur seul instrument de combat et leur unique manuel d'enseignement, rompus à la lutte contre le paganisme et l'hérésie, possédant enfin, au suprême degré, le sens de la foi et le secret de la propager, les Pères se posaient comme les créateurs de la théologie. Prise dans son ensemble, leur œuvre constituait la pierre angulaire de l'établissement chrétien. On ne pouvait la négliger sans commettre une faute irréparable, surtout en un temps où la critique religieuse se réclamait à chaque pas de l'Eglise primitive.

Ces idées, qui furent celles de son siècle, expliquent la méthode de Petau. Il n'eut toute la vie qu'une préoccupation : établir la démonstration scientifique de la foi sur l'Ecriture et les Pères. « De ces vénérables monuments, disait-il, la science des choses divines sort pure et limpide, comme l'eau d'une source sainte et religieusement gardée. » Voilà le secret du profond intérêt qui s'attache à ses ouvrages et notamment à ses *Dogmes théologiques*, dont il nous reste à faire connaître les magnificences doctrinales et la forte structure.

(*A suivre*). R. PARAYRE.





ÉDEN

Plus l'homme approche de la tombe, plus il aime à caresser les souvenirs de son berceau. Plus les siècles avancent vers le dénouement fatal, plus ils semblent se préoccuper de leurs premiers jours.

Pour les siècles, ce n'est pas une affaire de sentimentalité. C'est une sorte de curiosité inquiète. Le monde, à qui le présent échappe, se réfugie dans l'avenir. Il cherche à en sonder le mystère. Il pense que la clef de l'avenir est dans le passé. De là les discussions sur les origines qui passionnent l'époque actuelle. La question paradisiaque est un de ces problèmes. Nous voulons la toucher à nouveau, brièvement et, s'il se peut, complètement. Nous commencerons par étudier le paradis dans l'Ecriture. Puis nous chercherons à en pénétrer le sens profond. La position du Paradis sur la terre nous occupera ensuite. Enfin nous en essayerons une reconstitution à la lumière de la chronologie et de la géologie. Un mot sur la disparition du Paradis terminera l'étude.

I

LE PARADIS

Eden, c'est le lieu de la terre le plus anciennement nommé. Eden rappelle les commencements de l'humanité.



Ces commencements furent lumineux. L'homme apparaît tout d'abord dans l'auréole de la sainteté, dans la force de l'intelligence, dans la perfection des formes et dans l'épanouissement du bonheur. L'humanité, symbolisée dans la succession de ses phases historiques, est vraiment la statue à la tête d'or, à la poitrine d'argent, aux jambes de fer et aux pieds d'argile.

A sa naissance elle semble toucher le ciel. C'est plus tard seulement qu'elle atteint la terre. Pour tout dire en un mot, l'humanité est née dans le Paradis. Nous sommes loin des hideux troglodytes. Le récit qui raconte les premiers jours du monde commence au chapitre second de la Genèse (4e verset) et se termine avec le chapitre troisième. Ce récit fait suite au récit de la création. Moïse vient de décrire l'œuvre des six jours et le repos du septième. Il annonce le second récit en ces termes :

« Voici les générations des cieux et de la terre, lorsqu'ils « furent créés (à partir) du jour où Jéhovah Elohim fit les « cieux et la terre. »

Plusieurs voient ici un second récit de la création. Quelques-uns pensent que ce second récit n'est pas du même auteur que le premier. Il en est enfin qui, à les en croire, ont surpris des contradictions entre les deux récits. Il est bien clair que si le second récit ne concorde pas avec le premier, les deux récits n'ont pas le même auteur. Il est même plausible que l'auteur est différent, si le second récit n'est qu'une répétition du premier.

La simple lecture des deux morceaux suffit pour constater qu'il n'y a aucune contradiction dans les deux récits. Les récits sont divergents, mais non contraires.

Moïse avait terminé la description des six jours par la création de l'homme. Le récit faisait ressortir la ressemblance divine imprimée à la dernière œuvre de ses mains. C'est la nature même de l'homme qui y est indiquée. Il n'y est pas question de son état surnaturel. De plus le récit est très sommaire. Il n'indique pas la manière dont fut créé l'homme : « Il le créa à son image, il le créa homme et femme. »



Moïse, se proposant d'écrire maintenant l'histoire de l'humanité, revient sur la création de l'homme non point simplement pour répéter ce qu'il a déjà dit, mais pour entrer dans des détails absolument nécessaires à l'intelligence des annales humaines. Il décrit séparément la création de l'homme et celle de la femme. Il dit la manière dont Adam et Eve ont été tirés du néant. Il raconte l'institution du mariage, origine et base de toute société. Enfin il montre l'état surnaturel dans lequel a commencé l'existence de nos premiers pères.

Bref, le récit actuel se compose de trois parties. Il y a d'abord une peinture de la terre qui sert de prélude. Il y a ensuite le tableau de la création adamique. Il y a enfin la création d'Eve.

Prélude. — Moïse représente la terre telle qu'elle était avant l'apparition de la flore terrestre. Quelque sombre que soit cette peinture, ce n'est pas la peinture du chaos.

Moïse a déjà peint la terre sans consistance, sans ornement, sans lumière, sans repos, et Moïse ne se répète pas. La peinture actuelle saisit la terre précisément entre l'apparition des continents et l'apparition de la flore. C'est cet intervalle dont il n'avait pas encore parlé et qu'il va décrire. Il n'y a plus ni fluidité, ni ténèbres, ni tempête. La terre est assise dans ses formes principales et définitives. Les continents émergent du milieu des océans. Le globe apparaîtrait à un observateur placé en dehors de lui comme une sphère azurée et parsemée çà et là de grandes taches rougeâtres. Sur la terre ferme, nulle trace de verdure. Pas un arbre, pas un arbuste, pas une herbe n'ont encore germé. Les eaux ne s'élèvent pas encore en nuages pour retomber en pluie. Elles ne font que sortir de terre en sources vives ou vaporeuses pour arroser toute la périphérie terrestre. « Une source (une vapeur) montait de la terre et arrosait toute la surface du sol. »

Les Septante ne traduisent pas une *vapeur*, mais une *source*.

Ce sont là des expressions vagues et qu'il faut prendre

dans un sens raisonnable. Le récit est ancien, si ancien qu'il n'en est pas de plus antique. La langue hébraïque dont se sert Moïse est une langue primitive, pauvre, pleine par conséquent d'expressions plus ou moins flottantes ou équivoques. Quand donc Moïse parle d'une eau vive arrosant la totalité du globe, il faut entendre non une source unique, mais l'ensemble des sources qui arrosaient la terre. Il est impossible qu'une source unique ait pu se répandre sur l'universalité des continents.

Le but général de ce prélude est évident. Moïse veut montrer que l'apparition de la flore terrestre est un don de Dieu. Si Dieu n'était pas intervenu, la terre serait encore maintenant ce qu'elle était à cette époque préhistorique. Il y a aussi un but spécial : Moïse veut faire comprendre que l'homme était le motif de tous les ornements, de toute la flore et de toute la faune que Dieu allait ajouter à la terre. Il l'insinue clairement en ces paroles : « Le Seigneur Dieu n'avait pas encore fait pleuvoir sur la terre et *l'homme* n'était pas là pour la travailler. »

Premier tableau. — Le sujet du premier tableau est la création d'Adam. C'est par elle que commence Moïse en ces termes : « Et Jéhovah Elohim forma l'homme de la poussière du sol, et il insuffla dans ses narines le souffle de la vie, et l'homme devint une âme vivante. »

L'auteur sacré nous enseigne donc que le corps de l'homme n'a pas été tiré directement du néant, mais d'une matière préexistante, à savoir de la poussière terrestre. Quant à l'âme, elle procède directement de Dieu par création. C'est comme un souffle de Dieu.

L'auteur de la Vulgate relie ces paroles à ce qui précède, par la particule *donc :* « Dieu forma *donc* ». Cette expression a le tort d'établir un lien trop étroit entre les deux parties du récit. Il semblerait que la création de l'homme est arrivée au moment même où la terre se trouvait sans flore et sans pluie. Il est clair qu'il n'en est rien.

Le récit de Moïse, qui a été strictement chronologique dans l'œuvre des six jours, abandonne ici l'ordre des

temps. Moïse commence par la fin, c'est-à-dire par ce qu'il y a de principal. Ce n'est plus l'ordre des temps, mais l'ordre des choses.

Moïse après avoir parlé d'Adam, parle du Paradis où fut placé le premier homme : « Et Dieu planta un jardin dans Eden, à l'Orient, dans lequel il mit l'homme qu'il avait formé. »

Encore une variante dans la Vulgate.

« *Or* Dieu *avait planté* un jardin. »

Le traducteur a voulu nous faire comprendre précisément que l'ordre des temps n'était pas gardé dans le récit et il a fait paraître cet ordre au moyen d'un plus-que-parfait et d'une particule adversative : *Plantaverat autem*. L'intention est bonne et la traduction exprime une vérité. Le Paradis n'a pas été planté après la création adamique. Peut-être pourrait-on appliquer ici le proverbe : que toute vérité n'est pas bonne à dire à tout propos. La traduction altère la physionomie du vieux récit en ce sens qu'elle lui enlève sa simplicité et change son allure. Moïse ici encore rompt avec l'ordre des temps sans hésitation et sans périphrase : « Et Dieu créa Adam, et Dieu planta le paradis où il mit l'homme qu'il avait formé. »

On verra plus tard l'utilité de ces observations. Ce qui suit n'est que le développement de ces premières paroles. On pourrait presque regarder celle-ci comme une sorte de titre.

Voici d'abord la description du Paradis :

Dieu fit germer de la terre tout arbre beau à voir et don nant des fruits savoureux. Il y avait en outre l'arbre de vie au milieu du Paradis. Il y avait aussi l'arbre de la science du bien et du mal. Une eau vive sortait d'Eden pour arroser le Paradis. De là elle se partageait en quatre courants principaux.

Le premier se nomme Phison (Pishon). Il parcourt la terre d'Hévilath (Chavilah). C'est là où est l'or ; et l'or de cette terre est bon. On y trouve aussi le Bdellium et la pierre de Beryl.

Le nom du second fleuve est Géhon (Gichon). C'est lui qui parcourt la terre d'Ethiopie (Koush).

Le nom du troisième fleuve est le Tigre (Chiddeqel). C'est lui qui va contre les Assyriens (devant Ashshour).

Le quatrième fleuve est l'Euphrate (Perath).

Voici maintenant l'introduction d'Adam au paradis : Dieu prit donc l'homme et le plaça dans le Paradis pour le garder et le cultiver. Il lui donna un commandement en ces termes : « Tu peux manger les fruits du Paradis; mais ne mange pas le fruit de l'arbre de la science du bien et du mal. Car du jour où tu en mangeras tu mourras de mort. »

Dernier tableau. — Ce tableau représente la création de la femme. La création de la flore a été touchée à l'occasion de la création d'Adam. Elle a été touchée à un point de vue spécial. Il s'agissait de la flore paradisiaque. La création de la faune est rappelée à l'occasion de la formation d'Eve. La point de vue est spécial lui aussi. La faune est tirée de la terre, amenée à Adam, nommée par lui et connue par lui, comme ne contenant aucun être semblable à lui. L'ordre des temps n'est pas plus observé pour la faune que pour la flore, puisque les animaux, comme les plantes, ont vu le jour avant l'homme. Encore une fois, Moïse ne recommence pas le récit de la création universelle.

Eve n'est pas tirée de la terre, mais du côté d'Adam, pendant un sommeil mystérieux. A son réveil, Adam annonce en termes magnifiques et prophétiques l'institution du mariage.

Question incidente : Adam a-t-il été créé dans le Paradis ? — A considérer seulement l'acte créateur, la création de l'homme dans le Paradis paraît naturelle. L'homme étant créé pour se développer, il est naturel qu'il soit créé là où il doit se développer. A quoi bon un voyage entre sa création et son développement ?

Néanmoins les commentateurs les plus autorisés pensent qu'Adam fut créé hors du Paradis et transporté dans le paradis immédiatement après sa création. L'homme, disent-ils, fut créé dans un état qui n'était pas dû à sa na-

ture. En conséquence, il ne fut pas créé dans le Paradis pour qu'il comprît bien que Dieu lui accordait, par pure bienveillance, l'état surnaturel. La raison, comme raison de convenance, est excellente. Elle est tirée de l'ordre symbolique et il ne faudrait pas y voir autre chose. Ce n'est pas en entrant dans le Paradis qu'Adam est entré dans l'état surnaturel, s'il a été créé hors du paradis. Adam a été créé dans cet état supérieur, c'est donc une raison de convenance, ce n'est donc pas une raison de nécessité. Dieu, sans aucun doute, avait bien d'autres moyens pour enseigner à l'homme la gratuité de son état surnaturel. Si même la création dans le Paradis était prouvée, on pourrait encore y voir un symbole destiné à montrer à l'homme qu'il n'a point passé d'un état à un autre, mais qu'il a été créé dans l'état surnaturel. La raison donnée par les commentateurs n'est certainement pas la cause de leur opinion. Celle-ci a sa source dans le texte sacré lui-même : « Dieu prit l'homme et le plaça dans le Paradis. »

Nous n'avons pas à nous prononcer sur ces conclusions. Notons seulement que tous n'interprètent pas le texte sacré d'une façon uniforme. Quelques-uns pensent que les expressions bibliques n'indiquent pas nécessairement une création extraparadisiaque. Voici à titre de renseignement comment ils raisonnent.

1° Il faut tout d'abord prendre le texte dans sa simplicité primitive et tel qu'il se trouve dans l'hébreu, comme dans les Septante. Voici le résumé de ce texte : « Et Dieu forma Adam, et Dieu planta le Paradis où il plaça l'homme qu'il forma, et Dieu forma les animaux et les conduisit vers Adam, et Dieu forma Eve du côté d'Adam, et Dieu l'amena à Adam. » Dans ce texte il n'y a aucune des particules explicatives et adversatives qui se trouvent dans la Vulgate. Les *donc* et les *mais* n'apparaissent nulle part. Tous les verbes sont à un mode personnel. Point de participes. Tous les verbes sont au passé. Point de plus-que-parfaits. En un mot la forme du récit est des plus élémentaires.

2° Cette forme si simple permet de saisir dans toute sa

rigueur le procédé de Moïse. L'auteur sacré a pour objectif principal de décrire séparément la création de l'homme et celle de la femme. La création de la flore et celle de la faune sont touchées par occasion. C'est pourquoi Moïse suit l'ordre chronologique pour Adam et pour Eve. C'est pourquoi aussi il le néglige pour la flore et la faune. Il rappelle la création végétale et animale après avoir parlé de la création adamique, postérieure en réalité à toutes les autres créations. Moïse rompt avec l'ordre des temps sans explication et sans ambages : « Dieu forma Adam, Dieu planta le Paradis, Dieu forma les animaux, Dieu forma Eve. »

3° Cela posé, rien de plus facile à comprendre que l'expression de Moïse, alors même qu'Adam eût été créé dans le Paradis. Il avait à choisir dans ce cas entre deux expressions :

A. « Dieu forma Adam, Dieu planta le Paradis, Dieu forma Adam dans le Paradis. »

B. « Dieu forma Adam, Dieu planta le Paradis où il plaça l'homme qu'il forma. »

Moïse aura choisi la seconde manière comme moins bizarre que la première expression. Dieu plaça Adam dans le Paradis par le fait qu'il le crée dans le Paradis.

4° On doit, si l'on veut être complet, rapprocher cette expression des expressions similaires qui la suivent. Moïse ajoute : « Dieu créa la faune et la conduisit vers Adam. » Cela signifie-t-il qu'Adam fut créé loin de toute faune, que Dieu l'amena tout entière à Adam quelque temps après sa création, comme il lui aurait amené un troupeau, qu'aucun animal n'habita le Paradis terrestre, avant d'y avoir été ainsi introduit? Evidemment non. Mais Moïse, ayant parlé en cet endroit de la création animale, n'avait pas d'autre moyen de faire comprendre qu'Adam se trouva en face de cette faune. De même, Moïse, ayant parlé d'abord de la création d'Adam, devait dire que Dieu le plaça dans le Paradis. Il y a un parallélisme frappant entre ces deux passages. Dans les deux endroits, le domaine de Dieu est énergiquement affirmé. C'est certainement Dieu qui a placé

Adam dans le Paradis. C'est incontestablement Dieu qui mit Adam en face de la faune. Voilà les deux vérités affirmées. Maintenant, comment cela s'est-il fait? Moïse n'a pas la prétention de l'indiquer ici. Commençant ses descriptions par la création de l'homme, passant ensuite à la description du Paradis et à la contemplation de la faune par Adam, il fallait bien dire qu'Adam avait été placé dans le Paradis, et que la faune avait été amenée à Adam. Du reste, un troisième passage semble éclairer les deux premiers : « Le Seigneur Dieu forma la femme et l'amena devant Adam. » Conclura-t-on de là qu'Eve fut créée loin d'Adam? Nous ne le pensons pas. Cela signifie que Dieu donna la femme à l'homme.

Pour résumer tout cela, les expressions : « Il plaça Adam, Il conduisit la faune, Il amena Eve », signifient que tous ces événements s'accomplirent par la main de Dieu.

Ainsi raisonnent les tenants de cette seconde opinion.

Au point de vue historique, la question importe peu.

Si Adam n'a pas été créé dans le Paradis, il a été créé aux alentours du Paradis. Il a été créé là où il devait se développer. Cette considération est solide. Entendue largement et humainement, elle domine les deux opinions.

L'homme n'est pas une plante fixée au sol, qui dépérit là où elle est née. La zone de son activité est assez étendue. Qu'il ait été créé dans le Paradis ou aux environs du Paradis, il aura toujours été créé dans le lieu de son développement.

Tels sont les premiers événements qui s'accomplirent dans Eden, et qui donnent au Paradis son cachet.

II

LE CENTRE

L'honneur de la poésie est de voir l'âme des choses. Pour elle, la beauté de l'univers est un reflet de l'intelli-

gence infinie et de l'éternel amour. C'est ce qu'on appelle l'idéal. Cet idéal peut être diversement interprété, mais il ne peut être exclu. L'idéal n'est pas chimérique. L'idéal est la réalité même. Il n'y a qu'une différence entre les poètes et les savants : les savants établissent, par raison démonstrative, que la matière a sur elle un reflet de Dieu. Les poètes ont le sentiment de ce reflet. Ce reflet est l'âme des choses. Le Paradis a cette âme, ce reflet, cette beauté. Les charmes pittoresques du Paradis ont frappé l'imagination des hommes. Les poètes les ont chantés. Milton, aveugle, a cherché une consolation dans le souvenir d'Eden et de sa lumière.

La beauté du Paradis n'est pas toute l'âme du Paradis. Il faut aller plus à fond, si l'on veut s'expliquer le premier séjour de l'homme. La nature ne peut nous en donner le dernier mot. Certains exégètes, obsédés à leur insu par le naturalisme, ont cherché dans la nature de l'homme le secret de l'Eden. Ils ont avancé que le Paradis était une condition indispensable pour la vie naissante de l'humanité. L'homme avait besoin d'un refuge contre les attaques d'une faune, exceptionnellement féroce. Le Paradis était ce refuge. L'homme devait y rester et s'y multiplier jusqu'à ce qu'il fût en état de lutter contre la nature. Cette explication part d'un principe vrai et qu'il est inutile de se dissimuler. L'étude de la nature nous force à admettre une providence particulière du Créateur au commencement des choses. Le Créateur a dû veiller à leur conservation. Les herbivores, par exemple, devant servir de nourriture aux faunes, ont dû être créés et multipliés longtemps avant les faunes, ou être produits beaucoup plus nombreux que les faunes, s'ils sont leurs contemporains. Qu'en sera-t-il pour l'homme ?

L'homme est le dernier venu, cela est certain. Au point de vue physique, ses forces ne comptent pas, si on les compare aux forces des lions et des tigres. Vis-à-vis de ces fauves il est complètement désarmé. On en conclut que sa création a dû être entourée de circonstances particulières capables de le mettre à l'abri, cela est vrai. Reste à savoir quelles ont dû être ces circonstances. Il est clair, par

exemple, que si l'homme avait été créé enfant, il n'eût pas échappé aux attaques de la faune, aux attaques plus inévitables encore de la faim, à une foule d'autres accidents. L'homme a été créé adulte. Cela ne suffit pas.

L'homme devait être adulte au point de vue intellectuel comme au point de vue physique. S'il avait eu une intelligence crépusculaire exigeant de longs siècles pour se développer, l'homme eût succombé dans la lutte. En deux mots, il a dû être créé dans la plénitude de la vie totale.

Cela était nécessaire, cela suffisait. La preuve en est que l'homme, créé tel que nous l'avons dit, a vécu et s'est développé hors du Paradis en dépit des fauves. Laissons donc les raisons tirées de la nature de l'homme pour expliquer le Paradis.

Le Paradis a une signification toute différente.

Le Paradis terrestre, bien compris, nous élève plus haut que la terre.

Nous sommes au commencement des choses, aux sources mêmes de la vie, à l'aurore de la jeunesse. Tout est beau dans ce monde primitif, tout est plein de vigueur. La flore, la faune et l'humanité, sortant des mains de Dieu, apparaissent sans taches ni faiblesse. Il semble que le commencement du monde soit le commencement de l'éternité. Erreur profonde : un nuage plane déjà sur cette nature resplendissante, toutes ses beautés se flétriront, toutes ses flammes vitales s'éteindront. Le concert de la nature est une harmonie essentiellement fugitive. Toutes ces vies végétales, animales et humaines, à force de s'épanouir, de se développer, aboutiront naturellement à la mort; voilà le nuage. Il ne tarde pas à se résoudre, et ses premières gouttes mouillent la terre. Quelques instants après la création universelle, les plantes tombent sous la dent de la faune, des milliers d'insectes disparaissent quelques heures après leur éclosion, l'animal est dévoré par l'animal. L'homme lui-même, s'il est abandonné aux forces de la nature, mourra fatalement. A vrai dire, c'est l'homme seul qui est touché par les menaces de la mort. L'homme seul goûte la mort dans toute son amertume. Les plantes ne sentent pas plus

la mort qu'elles ne jouissent de la vie. La faune sent la mort, il est vrai, mais n'a pas l'idée de la mort; elle ne la prévoit point, elle ne s'en attriste pas. L'homme seul sait qu'il mourra, et cette science engendre la grande mélancolie de la vie. C'est la tristesse par excellence.

Plus l'homme cultive son intelligence, plus il réfléchit, plus il s'élève au-dessus de la matière, plus il domine les forces brutes de la nature, plus il jouit de ce monde qui a été fait pour lui, plus il s'assombrit à la pensée de la mort. Si l'homme eût été créé dans l'état naturel, il eût pensé à la mort au moment même où il arrivait à la vie.

L'homme serait né sous le nuage, sous la tempête, sous la foudre qui devait un jour l'écraser.

Or, le Paradis s'élevait, comme un véritable paratonnerre, contre les éclats de cette foudre. Le Paradis était l'immunité offerte contre la mort à toute la race des hommes. Pour comprendre cela, il ne faut pas s'attarder le long des eaux paradisiaques, ou autour des arbres qui les bordent; il faut s'enfoncer bien loin sous les ombrages; il faut arriver au centre du Paradis. Là s'étale l'arbre par excellence. La grande forêt n'est, pour ainsi dire, que son accompagnement. Moïse ne le décrit pas, comme il a fait pour les autres arbres. Il le nomme et le nom qu'il lui donne dépasse toutes les descriptions : « L'arbre de vie était au milieu du Paradis. »

Ce nom est significatif : l'arbre de vie est l'arbre qui conserve la vie. Le problème de la vie et de la mort est agité dans le Paradis à l'aurore même de la création. Non loin de l'arbre de vie se trouvait l'arbre de la science. Dieu menace de mort Adam, s'il touche au fruit de cet arbre. Il faut conclure de là que si l'homme n'y touche pas, il échappera à la mort en mangeant le fruit de l'arbre de vie. Dieu éloigne l'homme du Paradis, pour qu'il ne touche pas à l'arbre de vie.

On trouve dans les livres inspirés bien postérieurs à Moïse la même affirmation d'immortalité : « Dieu, dit la Sagesse, n'a pas fait la mort, et il ne se complaît pas dans la perte des vivants... Il a créé toutes choses pour qu'elles

soient. Les commencements du monde furent pleins de vigueur, il n'y avait (dans l'homme) aucune semence d'extermination. L'Enfer ne dominait pas sur la terre... Dieu a créé l'homme dans l'incorruptibilité... C'est par l'envie du démon que la mort est entrée dans le monde. »

Ces textes sont clairs, et tous les docteurs s'accordent pour affirmer qu'Adam ne serait pas mort, s'il n'avait pas péché. Si le fait est indiscutable, la manière dont il se fût produit a enfanté bien des discussions. Il s'en faut même que tous les détails aient été éclaircis, des obscurités restent; on aurait tort de s'en étonner. Si le monde, tel que l'a fait le péché d'origine, si le monde que nous pouvons observer, contient encore tant d'énigmes, que doit-il en être d'un monde qui n'exista jamais? Comment pourrions-nous contempler sans nuage et sans ombre, non pas le plan que Dieu a suivi, mais le plan qu'il aurait suivi, au cas où l'homme eût été fidèle?

Nous n'avons là-dessus que des données dont quelques-unes sont très indirectes. La vie humaine, même dans l'hypothèse de la fidélité adamique, eût été une vie d'épreuves pour les individus. Cette épreuve eût-elle été subie victorieusement par tous? En cas de chute individuelle, les tombés auraient-ils pu se relever?

Si le relèvement n'eût pas été possible, quel eût été l'état des criminels pour le reste de leur vie terrestre, pour leur vie elle-même? Si le relèvement, au contraire, eût été possible, dans quelle mesure et à quelle condition eût-il été offert? Quel eût été l'aspect du monde? Comment se serait organisée la société humaine?

Ces questions et bien d'autres sont des abîmes. Une des plus difficiles est la question d'immortalité. Pour saisir cette question dans son ensemble, il faut la prendre par la fin.

Il faut voir à quel état l'homme aurait définitivement abouti. L'homme serait nécessairement arrivé à un état radicalement différent de l'état actuel. Il serait ridicule, en effet, de se représenter l'homme immortel, comme un être passant par toutes les variations de la vie présente, puis,

arrivé à l'extrême vieillesse, s'immobilisant pour une éternité dans cette décrépitude, ou retrouvant les formes et les forces de l'adolescence, pour les perdre à nouveau, les retrouver encore et cela sans fin. Ce sont là des imaginations puériles. L'homme destiné à l'immortalité devait entrer un jour dans des conditions de vie sans aucune proportion avec les conditions de la vie actuelle. A un moment donné, l'âme se fût rendue complètement maîtresse du corps et l'eût soustrait aux variations actuelles. Il eût échappé complètement aux forces cosmiques qui agissent sur lui en nécessitant les assimilations et les éliminations, en provoquant les croissances et les décroissances. C'est le phénomène que les docteurs désignent sous le nom de spiritualisation. L'esprit n'aurait pas absorbé la matière, mais l'aurait dominée complètement. En un mot, l'homme serait arrivé, sans passer par la mort, à l'état dans lequel nous mettra la résurrection.

Cette transformation finale eût été l'œuvre exclusive de la puissance créatrice. L'arbre de vie n'y eût été pour rien ? Comment l'arbre de vie aurait-il donc agi ? Quel genre d'immortalilité eût-il conféré à l'homme? Vraisemblablement, l'arbre de vie eût préservé l'homme de toute défaillance et l'eût conservé dans la vigueur jusqu'au moment où l'homme fût entré, par une transformation totale et surnaturelle, dans l'immortalité absolue. Le fruit de l'arbre n'aurait pas procuré à l'homme cette immortalité absolue, mais il l'aurait acheminé vers cette immortalité. A mesure que les études biologiques et pathologiques avanceront, on comprendra mieux comment ce résultat aurait pu être obtenu.

Pour le moment, tout ce que l'on imaginerait là-dessus serait hâtif. Quelque lumière que nous réserve l'avenir, il faudra toujours admettre comme facteur principal une providence particulière de Dieu, réglant et préservant les destinées humaines dans l'hypothèse de la justice originelle. Nous retombons par ce point dans les questions insolubles dont nous parlions tout à l'heure.

L'arbre de vie procurait l'immortalité provisoire et sym-

bolisait l'immortalité définitive, parce que c'est à cette immortalité définitive que devait aboutir l'immortalité provisoire. Cela est si vrai que, l'immortalité définitive étant supprimée par le péché d'Adam, l'immortalité provisoire le fut aussi. L'homme, en conséquence, fut éloigné de l'arbre de vie. L'immortalité totale est donc le premier symbole de l'arbre de vie. Il n'est pas le seul. L'immortalité étant elle-même un symbole, la puissance symbolique de l'arbre de vie atteindra ce second symbole. L'immortalité est une conséquence, elle a un motif, elle signifie quelque chose : la raison de l'immortalité accordée à l'homme n'est certainement pas dans la nature de l'homme; l'homme est naturellement mortel. Si donc cette mortalité est suspendue et indéfiniment suspendue, cela ne vient pas de ce que l'homme est une créature de Dieu. La création se termine à la nature, l'homme comme créature est donc mortel. Si donc l'homme est immortalisé, en fait cela ne peut venir que de ce que l'homme a avec Dieu des relations plus hautes que les relations de créature à créateur. Ces relations sont l'adoption divine.

L'homme a été créé fils de Dieu. Il n'y a, il ne peut y avoir que cela au-dessus de la création. — D'autre part, on comprend très bien que Dieu, ayant adopté l'homme pour son fils, ait voulu conserver l'homme perpétuellement. On comprend que le Père céleste ait voulu préserver de toute atteinte mortelle ce fils bien-aimé, et qu'il ait entouré cette nature fragile d'un rempart inexpugnable.

L'immortalité était donc la conséquence, et, en cette qualité, le symbole de l'état surnaturel proprement dit, c'est-à-dire de l'adoption divine. L'arbre de vie, symbolisant l'immortalité, symbolisait encore ce que l'immortalité symbolisait elle-même, à savoir l'adoption.

Ce n'est pas tout : l'adoption, à son tour, appelle l'héritage. Le Père céleste adopte un fils pour lui communiquer ses biens, pour le faire entrer en participation de son propre bonheur. Le bonheur de Dieu consiste à se voir lui-même. La vision de l'essence divine, voilà le terme radieux de l'adoption. L'arbre de vie symbolisant l'adoption, symbo-

lisait du même coup la vision. L'arbre de vie était donc par son fruit un avant-goût de la vision béatifique. C'est pourquoi l'arbre de vie, apparaissant comme une réalité à la première page des Ecritures, apparaît à la dernière comme dans la dernière expression de son symbolisme. Saint Jean termine son Apocalypse par la peinture du Paradis céleste; c'est un ressouvenir évident du Paradis terrestre : « Le fleuve de la vie s'échappe, brillant comme le cristal, du trône de Dieu et de l'Agneau. Il coule au milieu de la cité sainte. Sur ses rives, des deux côtés, s'élève l'arbre de vie. Il fructifie tous les mois que compose l'année éternelle. Ses feuilles guérissent les nations. Le temps de la malédiction n'est plus. Dieu et l'Agneau trônent dans le ciel. Les serviteurs de Dieu voient sa face. Le nom divin est écrit sur le front des hommes. La nuit ne reviendra pas; c'est le jour sans fin. Ce n'est pas un jour produit par l'artifice des hommes ou par les flambeaux des astres. Le Seigneur Dieu illuminera lui-même ses élus, et ils règneront dans les siècles des siècles. »

Comme on le voit, c'est l'arbre de vie qui est l'âme du Paradis. L'arbre de vie fait du paradis terrestre l'image du Paradis céleste. Cet arbre plonge ses racines dans la terre, mais la vertu de son fruit vient des cieux.

Ainsi se justifie le titre donné par Moïse à son récit : « Voici les productions des cieux et de la terre. »

Tel est le caractère du Paradis planté dans l'Eden. Son centre est occupé par l'arbre de vie.

Il faut savoir maintenant quelles étaient les relations du Paradis avec le reste de la terre. En d'autres termes ; quelle place le Paradis occupa-t-il sur notre globe ?

(A suivre.) Frédéric DE CURLEY, *S. J.*



A PROPOS DES " CORBEAUX "

Un auteur dramatique vient de mourir que les hommes compétents regardaient comme un des maîtres du genre, Henri Becque.

Les lecteurs de l'*Université catholique* ne s'occupent pas, à l'ordinaire des choses du théâtre ce dont on ne saurait les blâmer. Cependant, par le conseil de personnes de piété et de savoir, Bossuet pour employer ses propres expressions, laissa partir un écrit célèbre sur la comédie qui obtint un grand retentissement et qui est un pur chef-d'œuvre. D'autre part, des prêtres ou des chrétiens peu mondains peuvent quelquefois se trouver engagés dans des conversations embarrassantes. Un Monsieur, d'ailleurs bienveillant, lance par hasard le nom de Henry Becque et il devine au jeu de votre physionomie, que vous connaissez à peine ce nom. L'humiliation est petite et elle tourne, en définitive, à la gloire de celui qui la subit, s'il passe à juste titre, pour fort instruit sur d'autres matières. Il serait tout de même agréable, de dire un mot, un mot juste, sensé, pratique. Et quelle satisfaction n'éprouverait-on pas si d'une pièce célèbre, on pouvait tirer une leçon morale chrétienne intéressante et substantielle ?

Henri Becque était, avant tout, et il sera désormais uniquement l'auteur de la *Parisienne* et des *Corbeaux*. De la *Parisienne*, il n'y rien à dire, entre chrétiens; ce sont choses ordurières et irritantes. A chaque instant, on se surprend à dire au mari de la Parisienne, héroïne de cette

horrible pièce. « Imbécile, dadais, crétin, n'as-tu pas dans ta maison quelque balai bien solide, ou une énorme matraque, ou une corde fortement nouée ! » (1) Quand on songe au succès considérable obtenu par la *Parisienne*, on comprend le mot de l'Ecriture sur une catégorie d'hommes censément honnêtes : ils avalent l'iniquité comme l'eau. Ah que Bossuet a bien caractérisé le côté moral de ces sortes d'œuvres ! « Qui que vous soyez, prêtre ou religieux, quoi qu'il en soit, chrétien, qui avez appris de saint Paul que ces infâmies ne doivent pas seulement être nommées parmi les fidèles, ne m'obligez pas à répéter ces discours honteux : songez seulement si vous oserez soutenir à la face du ciel des pièces où la vertu et la piété sont toujours ridicules, la corruption toujours excusée et toujours plaisante ; et la pudeur toujours offensée ou toujours en crainte d'être violée par les derniers attentats, je veux dire par les expressions les plus impudentes à qui l'on ne donne que les enveloppes les plus minces. »

Vous pensez bien que de pareilles appréciations, à l'heure présente, sont prodigieusement démodées. Les critiques à la mode, ne souffrent pas du tout de l'immoralité qui fait le fond de la *Parisienne*, ils ne voient dans cette pièce célèbre que finesse, beauté, vérité psychologique. M. Jules Lemaître a noté que ce qui donne à la *Parisienne* son comique, continu et profond, c'est que Becque « a placé ses deux principaux personnages dans une situation socialement immorale, en leur conservant les sentiments et les préjugés qu'on a dans les situations régulières. Dès lors, et par la force des choses, ils sont prodigieusement comiques dès qu'ils ouvrent la bouche. Et par cela, encore, par cette vue clairvoyante de ce qui est l'essence même du ridicule des choses, Becque est un admirable auteur comique. »

Je transcris ce jugement, sous les plus expresses réserves, mêmes littéraires, à titre de renseignement, pour

(1) Qu'on veuille bien ne pas m'accuser d'exciter au meurtre ; cette corde n'a rien d'homicide, je la signale comme un instrument de discipline involontaire. Rien de commun avec le célèbre : *Tue-la* d'Alexandre Dumas fils.



quelques années encore, utile. Voilà ce qu'on pense dans les bureaux d'esprit qui détiennent le fin du fin dramatique.

Les Corbeaux, pièce triste, ne renferment qu'un très petit nombre de pages vraimentimmorales, et la lecture en est très instructive.

En deux mots, voici le sujet de la pièce. M. Vigneron. industriel aisé, jouit d'un bonheur bourgeois et grossier qu'il étale complaisamment durant le premier acte; après quoi, il meurt d'une attaque d'apoplexie foudroyante. Il laisse une situation embrouillée que viennent aggraver puis compromettre définitivement les hommes d'affaires, les *corbeaux*. Les trois derniers actes de la pièce voient se dérouler les souffrances physiques et morales de Mme veuve Vigneron et de Mlles Blanche, Judith et Marie Vigneron.

Les *Corbeaux* n'ont peut être pas toute la valeur esthétique que lui attribuent des critiques éminents, parmi lesquels M. Brunetière. Cela manque totalement de vie et de fantaisie poétique. Même lorsqu'il met sur la scène un Gorgibus, un Chrysale ou un Argan, Molière se révèle poète. Henri Becque n'avait rien d'un poète, et bien que dramaturge parisien, historien officiel des mœurs parisiennes, il était absolument dépourvu de distinction. Mais il avait reçu du ciel un beau talent d'observateur, vigoureux, exact et dur. Cela nous suffit. Grâce à lui, nous pouvons entrer dans une famille païenne du Marais, nous connaissons ses tares, ses douleurs, ses sentiments les plus intimes. Les relations avec des familles de ce genre n'ont rien d'agréable, et en réalité elles dépriment l'âme, mais elles fournissent, à un observateur chrétien, une ample provision de documents intéressants.

Je vous présente d'abord M. Vigneron lui-même. Il incarne le travailleur âpre au gain, qui après avoir peiné et souffert de longues années, se sent envahi par la lassitude, et veut enfin, jouir, jouir à tout prix du fruit de ses longs efforts. Autour de lui, chacun s'occupe uniquement à rechercher la plus grande somme de satisfactions possible, en sorte que nous voyons vivre sous nos yeux, une famille

honnête et bonne, d'une honnêteté et d'une bonté païennes, une famille où l'on s'amuse. M. Vigneron a de l'esprit, un esprit de commis parisien superficiel et banal, agréable pendant un quart d'heure.

VIGNERON

.... Maintenant, je vais prier Mlle Judith, la grande musicienne de la maison de me faire entendre quelque chose, et puis je vous débarrasserai de ma présence.

JUDITH

Que veux-tu que je te joue ? Le *Trouvère?*

VIGNERON

Va pour le *Trouvère.* (A Blanche). C'est gai, ça le *Trouvère.* C'est de Rossini ?

BLANCHE

Non, de Verdi.

VIGNERON

Ah ! Verdi, l'auteur des *Huguenots.*

BLANCHE

Non, les *Huguenots* sont de Meyerbeer.

VIGNERON

C'est juste. Le grand Meyerbeer. Quel âge peut-il bien avoir aujourd'hui, Meyerbeer ?

BLANCHE

Il est mort.

VIGNERON

Bah ! il est mort, sans que je m'en aperçoive. Tu ne trouves pas le *Trouvère?* Ne cherche pas, mon enfant, ne te donne pas cette peine. »

A cet esprit facile, M. Vigneron joint un désir sincère de rendre heureux ceux qui l'entourent et l'art de se faire choyer. Comme l'amour acharné du travail forme une base sérieuse et solide à cette existence exempte de grandes fautes et couronnée d'affections légitimes, il semble que M. Vigneron, industriel considéré et bon père de famille mérite toute notre admiration.

Nous ne la lui marchandons pas. Cependant, il est regrettable que Becque ne nous ait pas mieux renseignés sur les procédés employés par Vigneron pour faire fortune. N'aurait-il pas parfois manqué de délicatesse? Etant donné le milieu dans lequel nous a transportés Henri Becque, la question se pose immanquablement; peut-être est-il prudent de ne pas l'approfondir. L'associé de Vigneron qui s'appelle Teissier est un fripon de la plus belle eau; comment Vigneron s'il est honnête, a-t-il pu vivre, durant de de longues années dans la société de ce voleur?

D'autres indices me donnent des inquiétudes sur l'état moral de ce Vigneron. Il est abonné au *Siècle*. Vous qui lisez ces lignes, je vous le demande confidentiellement, avez-vous connu d'un peu près là, ce qui s'appelle connu, un vrai lecteur du *Siècle?* Cette mésaventure — à votre tour n'abusez pas de la confidence — oui, cette mésaventure m'est arrivée. Il (mon lecteur du *Siècle*) n'était pas dépourvu de qualités; il était prudent et habile en affaires, il donnait quelquefois de bons conseils à ses amis, et avec ostentation — il rendait de petits services. Mais quel Prudhomme! grand Dieu! quel pontife! quel solennel poseur! quel pépiniériste! Non content de me servir toutes ses vieilleries voltairiennes, il m'obligeait—le bourreau!—à lire moi-même le *Siècle*, surveillant, pendant une heure, la direction de mes regards qui se portaient, malgré moi, vers quatre grands peupliers dont la ramure frissonnait à la fenêtre. Il disait Bernabette au lieu de Bernadette et il se tordait de rire, pendant un gros quart d'heure. Que Dieu lui pardonne tous les supplices qu'il m'a infligés, mais depuis ce temps, j'ai en très particulière horreur le *Siècle* et ses abonnés.

Les paroles et les actes de M. Vigneron correspondent très exactement à l'état d'esprit qui est celui des rédacteurs du *Siècle*. Voici en en effet les idées sur l'éducation qu'il ne craint pas de développer devant son fils.

VIGNERON

C'est papa Vigneron qui l'a élevé cet enfant-là. Mets cet

argent dans ta poche et plus vite que çà. Amuse-toi, fiston, je veux que tu t'amuses. Fais le monsieur, fais le diable, fais les cent-dix-neuf coups. Mais minute! Sorti d'ici, tu es ton maître! Ici, devant tes sœurs, de la tenue, pas un mot de trop, pas de lettres qui traînent, surtout. Si tu as besoin d'un confident, le voici.

Parlons franchement et sérieusement, ce système d'éducation ne compte que trop d'adeptes parmi les hommes qui se piquent d'avoir de l'expérience. Ceux qui ont encore gardé un peu de délicatesse morale prennent garde, du moins, de ne pas le formuler, devant leurs enfants. Vigneron, lui, ajoute à l'immoralité, la vulgarité comique. Il n'attend pas que son fils vienne lui faire des aveux, pour lui servir à titre d'excuse, son déplorable raisonnement, il excite le jeune homme à la débauche et il lui fournit de l'argent à discrétion. Tel est bien le père moderne qui d'ailleurs est fort ancien puisque il joue le principal rôle dans une comédie célèbre de Térence. Oh! de grâce, ne nous laissons pas aller à construire des phrases sur la largeur d'esprit. Il ne s'agit pas d'établir contre les jeunes gens, un système de compression qui est souvent inutile. Mais disons bien haut qu'il ne faut jamais approuver ce qui est immoral. Les pères de famille dans leur expérience personnelle, les prêtres dans leur expérience professionnelle trouvent quelquefois des raisons sérieuses de témoigner aux coupables une grande mansuétude. La direction des jeunes gens est chose difficile, bien difficile. Mais entre l'indulgence rétrospective et l'excitation au mal, il y a un abîme. Un père de famille qui en agit avec son fils, comme Vigneron avec le sien est un misérable. De ce que l'idée contraire prévaut chez la plupart des romanciers, chez presque tous les auteurs dramatiques et dans certains milieux mondains, il ne s'ensuit pas qu'elle soit plus vraie, ni moins dangereuse.

Du reste, Vigneron ne tarda pas à franchir les limites qu'il s'était fixées à lui-même sur le terrain de la..... moralité! Nous l'avons entendu dire, tout à l'heure, à son fils : « Devant tes sœurs, de la tenue. » Or, il s'oublie lui-même

aussitôt après au point de tenir des propos équivoques devant ses propres filles pour lesquelles il réclamait du respect avec tant de solennité. Elles ne comprennent pas et ne doivent pas comprendre, c'est entendu, mais la suite du drame prouvera bientôt que l'une au moins de ces trois jeunes filles possède la clef de cette triste langue.

Bien que lecteur du *Siècle*, M. Vigneron, reçoit à sa table un prêtre, M. l'abbé Mouton. Pourquoi cela? Parce que Mme Vigneron ayant trois filles à marier tient à flatter M. l'abbé Mouton lequel passe pour avoir de grandes relations.

Inutile de faire observer, je pense, que la présence de l'abbé Mouton n'altère en rien l'atmosphère païenne de cette famille.

Madame Vigneron a si peu de sens moral qu'elle ne s'inquiète pas du tout de l'honneur de ses filles dont l'une au moins aurait grand besoin d'être surveillée. Elle est sotte d'ailleurs, sotte au point de provoquer des intermèdes grotesques dans des scènes d'enterrement. Après la mort de son mari, elle fait entendre la même mélopée, dès qu'un visiteur se présente.

Madame VIGNERON, pleurant, son mouchoir à la main.

Quel malheur, monsieur Lefort, quel épouvantable malheur! Mon pauvre Vigneron !

Ce refrain arrive cinq à six fois au cours de la pièce, et comme il n'a rien de comique, il finit par produire des effets d'exaspération inexprimables.

En même temps on constate que Mme Vigneron n'a pas un atôme de foi! Invoque-t-elle Dieu dans ses épreuves? Songe-t-elle à l'âme de son mari ? Cherche-t-elle quelque appui moral dans la religion? Non, mais elle pleure et elle fait entendre son refrain : Vigneron, mon pauvre Vigneron !

C'est une femme insignifiante, ou plutôt une femme nulle. Mais ses trois filles ont des qualités naturelles qui ne sont pas à dédaigner et qui, bien dirigées, pourraient trou-

ver leur emploi dans une famille honnête. « De vous tous, a dit Vigneron, ma petite Marie est celle qui me préoccupe le moins. Ce n'est pas une rêveuse (à Judith) comme toi, ni une sentimentale (à Blanche) comme toi : elle épousera un brave garçon bien portant, franc de collier et dur à la peine... » Voyons ce que deviennent ces trois jeunes filles sous l'influence de cet horrible paganisme qui règne dans un si grand nombre de familles parisiennes.

Blanche a beaucoup de cœur, c'est vrai, et sous prétexte qu'elle a beaucoup de cœur, elle aime son fiancé Georges, non seulement sans retenue aucune, mais encore avec une ostentation qui est des plus agaçantes. Elle parle de l'ââmour, comme Brid'oison. Autour d'elle on encourage par des sourires significatifs ces façons étranges de parler, et il arrive que des manquements graves à la morale se produisent, à l'abri du code et de la vie de famille.

Au risque de paraître rétrogrades, les catholiques doivent affirmer sur ce point, les principes de la morale chrétienne intégrale. Sans parler des saint Augustin, des saint Ambroise et des Bossuet qui ont magnifiquement glorifié la virginité, des profanes comme Saint-Marc Girardin et Tolstoï ont marqué très nettement les différences qui séparent l'idéal de pureté féminine en honneur chez les chrétiennes de celui dont se contentaient les païennes. Or, il se trouve que ce premier idéal concorde absolument avec celui dont nos religieuses enseignantes font la base de l'éducation morale.

Il est de bon ton aujourd'hui de railler les couvents où l'on élève les jeunes filles, comme si toutes devaient être des religieuses un jour. Le reproche est manifestement exagéré! On ne voit pas que les jeunes filles, anciennes élèves du couvent, aient moins de distinction mondaine que les autres. Mais si l'on se place au seul point de vue de la délicatesse morale, ou mieux encore, de la chasteté soit conjugale soit virginale, quand bien même dans les couvents, on élèverait les jeunes filles comme si toutes devaient être religieuses un jour, où serait le mal?

La famille chrétienne, même la vraie famille, j'énonce

une effroyable banalité, ne peut en aucune manière subsister sans la chasteté absolue de la femme. Or, si l'Eglise place sans hésitation les vierges au-dessus des femmes mariées, elle professe sur les peines qu'éprouvent les unes et les autres, une opinion qu'on néglige généralement d'approfondir. Lorsqu'en Saint-Mathieu (ch. XIX) Notre-Seigneur formule la grande loi du mariage chrétien, ses disciples épouvantés lui disent : « Si telle est la condition de l'homme à l'égard de la femme, il n'est pas avantageux de se marier. » Saint Paul avec énergie, saint François-de-Sales avec finesse ont exprimé une opinion identique. Consultez maintenant nos romanciers contemporains, Balzac, Guy de Maupassant, Tolstoï et tant d'autres : ils prennent toujours pour thème : les peines du mariage. Hé! donc si l'on veut éviter les théories ultra-modernes sur le mariage, il reste qu'on doit élever les jeunes filles, toutes les jeunes filles d'après des principes austères d'autrefois, comme ont été élevées les meilleures d'entre nos mères.

Blanche Vigneron, pour avoir pris l'habitude de considérer le mariage sous son aspect légal, moderne et vulgaire, se rend indigne de devenir une mère de famille respectée. Pauvre enfant ! c'était moins sa faute que celle de ses parents. Elle prend tout-à-coup conscience de ce que sa conduite a de déshonorant, et elle en devient folle. Elle n'était jamais sortie de sa famille, elle a suivi les indications morales qui lui étaient fournies par les siens, et brusquement elle s'est trouvée au fond de l'abîme.

La pièce d'Henry Becque nous ouvre un jour terrible sur l'hypocrisie de ceux qui, aux yeux du Code de la morale païenne, de la bonne loi naturelle et d'une certaine opinion progressiste ont le droit de se dire : des honnêtes gens.

A côté de Blanche Vigneron, la sentimentale Judith, sa sœur, joue du piano et compose pour les anniversaires de famille des romances, des valses, ou de mélancoliques rêveries. On ne l'accusera pas celle-là de perdre son temps aux choses d'Eglise ou de se laisser trop diriger par son confesseur. Par contre, elle aime les longues conversations

avec son maître de musique et ces conversations, sans être toujours scabreuses ne laissent pas quelquefois d'offrir des dangers graves.

JUDITH, à Merckens, le maître de musique.

Maman ne serait pas contente si elle vous entendait, en ce moment ; elle qui me trouve déjà indisciplinée.

MERCKENS

Votre mère vous gronde donc quelquefois ?

JUDITH

Quelquefois, oui. Mais ce qui est plus grave, elle ferme mon piano à clef quand elle se fâche, et elle s'entend avec mon père qui nous supprime l'opéra.

MERCKENS

Où vous mène-t-on alors ?

JUDITH

Au cirque. Je ne blâme pas maman du reste. Elle pense que l'opéra me fait mal et elle n'a peut-être pas tort. C'est vrai, ce spectacle superbe, ces scènes entraînantes... j'en ai pour huit jours avant de me remettre complètement.

Ce n'est pas qu'elle provoque l'antipathie, Mlle Judith, mais elle respire si bien l'atmosphère qu'apporte autour de son piano, l'artiste musicien, qu'elle en est quelque peu grisée. Tout en gardant l'allure d'une jeune fille rangée, c'est du moins M. Merckens qui l'affirme, inconsciemment, elle s'est approprié déjà l'état d'esprit des cabotines. Quand la misère se sera abattue sur sa maison elle songera très sérieusement à monter sur les planches, pour venir en aide aux siens. Cet état psychologique de Judith constitue un élément assez précieux pour ceux qui se demandent ce que sera la jeune fille de demain. Supposons qu'on en vienne à fermer ou à déserter nos couvents, supposons que dans la vie des jeunes filles soient supprimées radicalement la prière et les œuvres de piété, se flatte-t-on que la seule vie de famille puisse remplir leur existence ? Il faudra leur chercher des distractions au

dehors, au cirque ou à l'opéra. Ce sera un spectacle étrange que celui de cette jeunesse émancipée des vieux préjugés. Rien de ce qui se passe aujourd'hui ne peut nous en donner une idée. Sans qu'elles s'en doutent, les jeunes filles libres-penseuses de nos jours sont tenues par les jeunes filles chrétiennes qu'elles fréquentent ou avec lesquelles elles se piquent de rivaliser de dignité extérieure. Mais si jamais les beautés de la pensée libre viennent à briller aux yeux des jeunes filles modernes, jusqu'ici réfractaires, le règne des Merckens commencera.

Marie Vigneron est infiniment supérieure à ses deux sœurs, Blanche et Judith ; elle a du cœur et de la tête. Elle gagne la confiance, puis la sympathie, puis l'amour du plus terrible d'entre les oiseaux de proie qui s'acharnent sur sa propre famille, M. Teissier. Ce M. Teissier est le type achevé de l'homme d'affaires véreux, grossier, dur, avare, insolent avec ses victimes, et se donnant quelquefois le luxe de les protéger, cacochyme enfin. Voilà le prétendant qui vient dire à Mlle Marie Vigneron, en manière de dilemne à peine voilé. « La misère noire, ou moi. » La brillante Mlle Marie éprouve un terrible haut-le-cœur : « Embrasse-moi dit-elle à sa mère et ne me parle pas. Ne m'ôte pas mon courage, je n'en ai pas plus qu'il ne m'en faut. M. Bourdon a raison, vois-tu. Ce mariage c'est le salut. Je suis honteuse de le faire, et je serais coupable en ne le faisant pas. Est-ce possible que toi, ma bonne mère, à ton âge, tu recommences une vie de privations ? Oui, je le sais tu es bien courageuse, mais Blanche, Blanche la pauvre enfant, on ne peut plus lui demander du courage à elle. Quel remords aurais-je plus tard,si sa santé réclamait des soins que nous ne pourrions pas lui donner. Et Judith ? Ah! Judith. Je pense bien à elle aussi. Qui sait ce que peut devenir une jeune fille la meilleure, la plus honnête, quand sa tête travaille et que le hasard ne lui fait pas peur. Tiens, je suis soulagée d'un poids depuis que ce mariage est décidé. Il sera ce qu'il voudra, blâmable, intéressé, bien douloureux aussi ! mais, je préfère encore un peu de honte et des chagrins que je connaîtrai à des inquiétude de toutes

sortes qui pourraient se terminer par un malheur. Essuie tes yeux, qu'on ne voie pas que nous ayons pleuré. »

Ce sacrifice n'égale pas en beauté — et il s'en faut — celui d'Iphigénie, il est admirable cependant et il révèle chez Marie Vigneron, une nature supérieure. Il révèle aussi dans notre état social bien des choses qui ne sont ni belles, ni rassurantes. Au cours de ces douloureuses et dramatiques conversations, Marie ne dit pas un mot de piété, elle ne fait pas une seule fois appel au secours de Dieu. Mais par bonheur elle laisse échapper un mot qui nous donne le droit de penser qu'elle est chrétienne au fond, probablement la seule chrétienne de la famille. Qu'est-ce que c'est que Rosalie, lui demande Teissier? « Une sainte créature, répond Marie, qui nous a toutes élevées. » C'est tout, mais ce petit mot nous prouve que si Marie a subi l'influence païenne de sa famille, elle connait et sait apprécier les sources où Rosalie puise son dévouement. Avant longtemps, Marie sera une dévote.

Pour le moment — et je ne lui en fais pas un reproche personnel — Marie motive assez mal son dévouement. Examinons un peu sa situation. Il reste à Madame et à Mesdemoiselles Vigneron un petit capital de cinquante mille francs, sans compter que leur bonne, Rosalie, les sert gratuitement. Sans doute, il est très difficile à des jeunes filles élevées dans le luxe de trouver des emplois rémunérateurs. Judith demande à un musicien de profession si elle ne pourrait pas donner des leçons de piano ou de mandoline, et le musicien lui rit au nez. Marie voudrait travailler pour des magasins de confection, mais on lui apprend qu'il faudrait peiner douze heures par jour, pour gagner deux francs. Judith et Marie s'en tiennent là; je me permets de trouver qu'elles se découragent trop tôt. Au fond, elles se trompent elles-mêmes, et ceux qui les entourent n'osent pas projeter sur leur cas, la lumière violente qui serait absolument nécessaire. Mesdemoiselles Judith et Marie Vigneron, filles d'un parvenu, ne savent pas trouver un travail rémunérateur, parce qu'elles ne veulent pas déroger. Voilà le grand mot, le mot désastreux qui

fait dans notre bourgeoisie française d'incalculables ravages. Blanche et Marie veulent ou rester chez elles, ou ne remplir chez les autres que des occupations censément aristocratiques. Mais qu'elles consentent à entrer comme employées dans des magasins, on tiendra compte de leur distinction, si elles-mêmes savent se montrer humbles et dévouées.

Fallût-il descendre plus bas encore et apprendre péniblement un métier manuel, Marie, si naturellement héroïque, devrait peut-être s'y résigner. Car, remarquez-le, l'héroïsme de Marie est incontestablement à la hauteur des plus grands sacrifices. Il s'agit simplement de savoir à quel objet il s'appliquera. Plutôt que de redevenir ouvrière ou petite employée, comme l'étaient jadis tous ses parents, elle se décide à épouser un vieillard répugnant, très mal élevé, et fort malhonnête homme, qui a volé indignement sa famille à elle, Marie Vigneron. Le calice est amer.

Décidément, la misère inspire à tout le monde, même aux jeunes gens héroïques et généreux par nature, une épouvante indicible. Mais est-ce bien la misère proprement dite? Ne serait-ce pas plutôt l'apparence de la misère? Ces jeunes filles n'ont pas peur de la souffrance, elles ne reculent ni devant les privations, ni devant le travail. Seulement elles ne veulent pas paraître ce qu'elles sont en réalité, et aux yeux de tous, ruinées. C'est pourquoi, toutes, après des protestations rapides et suivies de longues et sérieuses réflexions, elles immolent Marie, victime volontaire d'ailleurs, à cet abominable Teissier.

Henry Becque, dramaturge de second ou de troisième ordre, mais observateur profond, a mis ici à nu, une de nos grandes plaies sociales. Il faut lui en savoir gré. Connaître très exactement une maladie aussi grave, c'est beaucoup, quand les remèdes faciles abondent, sous la main des intéressés. De cette enquête psychologique, il résulte très clairement que, pour le moment au moins, la décadence d'un grand nombre de familles bourgeoises tient moins à leur manque d'énergie ou d'intelligence qu'à une conception fausse de leur dignité.

Je dis pour le moment, car les forces morales dont dispose une Marie Vigneron pour sauver les siens, elle les tient directement ou indirectement de la religion. Encore quelques générations païennes, et rien ne restera pour soutenir la société que la fragile et horrible armature dont parle M. Paul Hervieu, l'argent. Désirez-vous voir ces temps exempts de toute superstition? Non, je pense; espérons qu'ils ne viendront pas et travaillons, chacun dans notre sphère, à retarder autant que possible leur avènement.

La famille Saint-Genis, dans laquelle devait entrer la malheureuse Blanche, a infiniment moins de relief que la famille Vigneron. Madame de Saint-Genis étale dans ses conversations juste autant de dévotion qu'il en faut pour paraître convenablement dans le monde. A la fin de la pièce, elle se révèle, froide, dure, hypocrite et inutilement féroce : c'est une coureuse de dots.

Deux jeunes gens, Gaston Vigneron et Georges de Saint-Genis traversent rapidement cette lugubre pièce des *Corbeaux* où les femmes jouent les premiers rôles. Ai-je besoin de vous dire que ces deux jeunes gens sont deux crétins malfaisants? On dirait aujourd'hui, je crois, deux gardénias.

Quant aux *Corbeaux*, c'est-à-dire aux hommes d'affaires, ils volent la veuve et les orphelins avec un mélange de cynisme, de brutalité et d'inconscience, qui serait bien la chose la plus odieuse du monde, s'il ne renfermait parfois un peu de gros comique. On voit apparaître un certain Lefort, architecte, qui résume en sa personne, Tartarin et Cartouche.

LEFORT

Disposez de moi. Mon temps vous appartient, ma bourse est à votre service. Les enfants de Vigneron sont mes enfants...

BOURDON

Arrivez donc, Monsieur, sans tant de phrases, à ce que vous proposez.

LEFORT

J'y arrive à ce que je propose. Je propose aux héritiers Vigneron de continuer les travaux.

BOURDON

Allons donc, il fallait le dire tout de suite. Vous êtes architecte, vous proposez de continuer les travaux...

LEFORT

Ma parole d'honneur, je n'ai jamais vu un polichinelle pareil !

BOURDON, se contenant, à mi-voix :

Comment m'appelez-vous, saltimbanque ?

Mme Vigneron se lève pour intervenir.

TEISSIER

Laissez, Madame, ne dites rien. On n'interrompt jamais une conversation d'affaires.

Ce dernier mot, n'est-il pas sublime ? Pour Teissier et ses pareils, se traiter de polichinelles et de saltimbanques, c'est entretenir une conversation d'affaires. Elle est très sérieuse, ne l'interrompez pas.

Ainsi donc, la famille Vigneron, qui est peut-être la vôtre, qui est peut-être la mienne, se trouve désarmée en face de ces pirates qui tiennent non pas la savane, mais la procédure. On dit qu'Henri Becque avait eu, toute sa vie, à se débattre contre les hommes d'affaires; on le devine à l'accent de colère qui anime toute sa pièce.

Au début de sa vie, certains des siens (il les aimait tendrement) se trouvèrent entre les griffes d'un avoué de province. Becque, irrité, prend le train, court à l'étude, et, en quelques mots catégoriques, remet les choses au point; l'homme déconcerté s'embrouille : « Vous êtes dans les affaires? » demande-t-il, surpris de la lucidité de son adversaire. Et Becque froidement : « Je suis poète, Monsieur ! »

Peut-être vous rappelez-vous encore quelques-unes des formules que vous avez apprises, jadis dans les manuels littéraires, sur les auteurs dramatiques les plus élevés et les plus moralisateurs. Eschyle s'écriait fièrement : Je remplis les Athéniens de l'esprit de Mars. On a dit de l'auteur

d'Horace : Corneille, vieux Romain, a établi parmi nous une école de grandeur d'âme. Et encore : Personne n'a autant fait que Corneille pour agrandir en nous l'idée du beau moral, et pour nous en faire éprouver le sentiment dans toute sa hauteur. — Quelle différence, quand on sort d'une conversation de quelques heures avec les personnages qui s'agitent dans les *Corbeaux!* Henri Becque n'a voulu que peindre les épreuves à la fois terribles et grotesques d'une famille aux prises avec des hommes d'affaires. Nous autres, chrétiens, nous voyons autre chose dans son œuvre, nous voyons un état d'âme absolument païen qui nous épouvante et nous écœure. Tous ces gens-là ne tiennent qu'à leur bien-être, à leurs bijoux, à leurs meubles, à leurs ridicules parodies de la vie mondaine; ils vivent pour l'argent, lequel est, comme on sait, un excellent serviteur, mais un fort mauvais maître. Je voudrais bien connaître un missionnaire, qui, avant de partir pour les pays lointains, aurait exercé, pendant quelques années, le ministère dans certains quartiers de Paris. Je lui dirai : « Vous avez connu de près quelques familles chinoises ou quelques agglomérations hottentotes. Voudriez-vous établir un parallèle — au point de vue moral et religieux, uniquement — entre certains indigènes du Yun-nam par exemple, et quelques confortables boutiquiers de tel faubourg parisien? »

Le parallèle serait piquant et instructif.

Sous l'empire de nos ordinaires préoccupations, cette étude sur les *Corbeaux* a sensiblement dévié ; de littéraire, elle est devenue morale et religieuse. Je dois avouer en outre que mon incompétence technique m'a obligé a passer sous silence les mérites et les défauts purement dramatiques de Henry Becque. Force nous est de nous en rapporter là-dessus aux dires des hommes qui ont vu et entendu.

« Il paraît que son théâtre manque de divertissements », et le public, qui demande surtout à être diverti, n'y goûtait qu'un plaisir un peu gêné. Ajoutez que les pièces de Becque sont prodigieusement difficiles à jouer. Son dialogue tout uni exige une simplicité extrême et une science de

diction achevée; il faut que le comédien donne l'illusion qu'il a pensé ce qu'il dit; et, chose presque impossible, qu'il le dise sans aucune recherche de l'effet. M. Got disait un jour à Becque : Il faudra longtemps avant que vous trouviez vos comédiens pour bien jouer vos pièces. Enfin, la composition des ouvrages de Becque est singulièrement serrée; rien n'y arrive et rien n'y est dit qui ne soit indispensable, et, si le public aime à être diverti, il craint un peu ce qui exige une attention soutenue (1). »

En un livre très grave (2), sorte de résumé officiel de la haute critique au XIX[e] siècle, j'ai lu une phrase qui ne laisse pas d'être significative et glorieuse pour Henry Becque. La surface des choses, dit M. André Lebreton, change assez d'un siècle à l'autre pour que le portrait de l'homme soit sans cesse à recommencer, pour que *la Cagnotte* puisse se substituer à *M. de Pourceaugnac*, *le Gendre de M. Poirier* au *Bourgeois gentilhomme* et à *Georges Dandin*, *le Monde où l'on s'ennuie*, aux *Femmes savantes* et les *Corbeaux* au *Malade imaginaire*. C'est un grand honneur pour les *Corbeaux* qu'on puisse les opposer, même conditionnellement, au *Malade imaginaire*. Il est vrai que l'honneur se réduit ensuite à peu de chose, quand on étudie les autres termes de comparaison dont M. André Lebreton a cru devoir se servir. *La Cagnotte* est une œuvre amusante sur la scène, mais, littérairement, elle n'a pas une grande valeur. *Le Monde où l'on s'ennuie* vieillit et vieillit tous les jours, que c'en est effrayant! Mais il faut bien trouver des points de repère, pour mesurer la hauteur du XVII[e] siècle. Tant pis ou tant mieux pour les œuvres dramatiques de ce siècle qui deviendront définitivement classiques. Je dis tant pis ou tant mieux, car c'est un rôle fort ingrat de faire valoir négativement et par contraste le mérite d'un grand homme, ce grand homme fût-il Molière.

La critique n'ose pas encore poser de telles questions; elle verse un pleur décent sur la tombe de Henri Becque,

(1) Du Tillet, *Revue bleue* du 20 mai 1889.

(2) *Histoire de la littérature française*, sous la direction de M. Petit de Julleville.

qui fut, dit-on, malheureux et partant sympathique. Aussi, pour le moment, compare-t-on Becque à Molière pour la plus grande gloire de Becque.

« Plus de complications matérielles dans son théâtre, dit M. du Tillet; un fait d'où découlaient des faits moindres. Juste de quoi mettre les caractères en mouvement. Par la simplicité des données qu'il traite, il procède de Molière. Il en procède aussi par la manière dont il les traite. Pas, ou presque pas de préparations; nécessaires, quand il s'agit de tendre les fils de multiples intrigues, ou de faire accepter une situation extraordinaire, elles ne servent à peu près de rien quand le sujet est une « étude » de caractères ou de mœurs, celles-ci et ceux-là se développant et s'expliquant sous les yeux mêmes du public. Les caractères une fois posés les préparations sont faites.... Becque, en une scène, puis en une réplique, a tout révélé, et avec une force de représentation à quoi un romancier n'eût pu atteindre. De ces mots-là, qui sont moins des mots que des résumés, le théâtre de Becque est rempli. Songez à certaines répliques du *Malade imaginaire*, de *l'Avare*, ou de *l'Ecole des femmes;* elles ne sont pas supérieures à celles que Becque a mises dans ses pièces. Chose à noter, nul n'eut plus d'esprit que lui, et la plupart de ses mots sont uniquement des mots de situation, de ces mots qui, d'une façon définitive, résument un sujet ou un caractère. Rien n'est plus sobre, plus robuste et plus net qu'un dialogue de Becque; et rien n'est plus plein de choses. »

Ce dithyrambe est sincère, il renferme un grand nombre de vérités relatives, très relatives probablement. Gardons plus de sang-froid, nous du moins que les questions dramatiques intéressent faiblement, et, en toute tranquillité d'âme, laissons le temps accomplir sa terrible besogne. Dans vingt-cinq ans d'ici, de toutes ces belles choses que nous vantent d'un commun accord M. Jules Lemaître et M. Ferdinand Brunetière et M. Jacques du Tillet et bien d'autres, il ne restera pas même une becquée.

Le jeu de mots est atroce, je demande instamment qu'on me le pardonne. Abbé DELFOUR.



LA

JEUNESSE DU PÉRUGIN

ET LES

ORIGINES DE L'ÉCOLE OMBRIENNE

I

L'ENFANCE DU PÉRUGIN

Ce n'est pas à Pérouse que naquit le grand peintre auquel ses contemporains, et, après eux, tous les historiens ont donné ce nom : *Il Perugino, Le Pérousin,* comme si Pérouse n'avait vu naître personne de plus grand que lui. Vasari l'affirme cependant : « Selon l'opinion publique je dirai que, dans la ville de Pérouse, naquit d'un pauvre homme de Castello della Pieve, appelé Cristofano, un enfant qui, au baptême, fut nommé Pietro (1) ». Mais, dans une autre de ses *Notices*, son opinion est différente, et c'est

(1) Vasari. Traduit sur l'édition Le Monnier. Florence, 1849. Vol. vi, page 30. Il y en a une plus récente, celle de Sansoni, Florence, 9 vol. 1882, et M. Venturi a déjà commencé à publier, avec de longs et précieux commentaires, dont je me sers à l'occasion, quelques-unes des *Vite,* en attendant qu'il les réunisse toutes en un seul ouvrage. Mes citations toutefois, à moins d'indications contraires, se rapportent toujours à l'édition Le Monnier.



en écrivant la vie de Piero della Francesca où il dit : « Au nombre de ses disciples fut encore Piero *de Castel della Pieve* (1). » C'est la première fois que nous avons à nous étonner du témoignage de Vasari : ce ne sera pas la dernière, puisque, jusque sur son lit de mort, poursuivant Le Pérugin de ses documentations fantaisistes, il inventera la fameuse légende de son impénitence finale. On se lasse, à la fin, d'être sans cesse obligé de faire remarquer les lacunes de son observation. Il le faut donc lire avec une extrême prudence, surtout quand il parle de ceux qui ne furent pas de ses amis. Et Le Pérugin, il n'y a pas moyen d'en douter, n'eut pas l'avantage de lui plaire énormément.

Il lui donne donc deux patries au lieu d'une. Ici l'erreur n'était pas, du moins, de celles qui tirent à conséquence. Je veux même croire qu'il ne s'agit que d'une distraction de sa plume, et qui donc n'en a pas à se reprocher? L'erreur de Vasari pourrait d'ailleurs s'autoriser d'une excuse qui ne serait pas sans valeur. Le Pérugin, grand voyageur, pouvait se réclamer, en effet, de plus d'une patrie. Il semble même, ce qui est plus grave, avoir hésité parfois à décider franchement la question de ses origines. Car s'il met généralement, au bas de ses tableaux, *Petrus de Castro Plebis*, il signe encore *Petrus Perusinus*, Pierre de Pérouse, ce qui lui fait donc bien deux patries, une de trop, mais laquelle? (2). A consulter dans leur ensemble les docu-

(1) *Lib. cit.* Vol. IV, page 23. La contradiction est flagrante et j'aurais pu, dans mon récit, en faire ressortir davantage la portée. Mais, à critiquer Vasari, je veux mettre sans cesse une certaine discrétion. La courtoisie l'exige, car c'est un peu « l'ennemi ». Nous lui devons d'ailleurs de trop précieux renseignements pour ne pas lui témoigner, tout au moins, beaucoup d'égards.

(2) Le Pérugin signe donc ses tableaux de différentes façons, et s'y dit indifféremment de Pérouse ou de Castel della Pieve. Je remarque cependant que ses œuvres florentines — c'est-à-dire les plus anciennes connues — portent toujours *Peruginus* ou *Perugino*. Déjà, dans les Marches, il met de préférence *Petrus de Castro Plebis* : en Ombrie c'est la signature la plus fréquente. Les documents d'archives, à Florence, le disent franchement de Pérouse « Pierus Christofori pictor de Perusia ». CROWE et CAVALCASELLE, *Geschichte der italienischen Malerei*, vol. IV, Part. I. page 193. Ceux de Pérouse semblent hésiter : à huit mois de distance, dans le même nonastère, *San Pietro*, et

ments les plus décisifs, sans doute on ne saurait hésiter. Mais je comprends que Le Pérugin n'ait pas tenu à y mettre tant de précision, car il n'avait rien à perdre en laissant flotter un peu de mystère sur la question de ses origines. L'eût-on sommé de s'expliquer une bonne fois, j'imagine encore qu'il ne l'aurait pas fait sans établir, au préalable, quelques bonnes distinctions. Car il ne manquait point d'esprit, encore que Vasari lui ait attribué généreusement un « cerveau de porphyre », et il aurait pris garde, dans sa réponse, de ne pas méconter ses amis de Pérouse, mais non plus ceux de Castel della Pieve.

Qu'est-ce que la patrie ? Le lieu où, pour la première fois, la vie vous a souri, celui où vous êtes né à la gloire, où vous comptez le moins d'adversaires et le plus d'amis, où vous avez trouvé, dans la bonne et la mauvaise fortune, des admirateurs toujours fidèles ? Appellerez-vous « patrie » la ville qui vous a donné le titre de citoyen, bien plus, son propre nom à porter, qui a fait tout son possible pour posséder vos cendres, qui, trois siècles durant, a conservé le souci jaloux de votre gloire ? S'il en est ainsi, c'est bien Pérouse qu'il faut donner comme vraie patrie à Pietro Vannucci, car, sinon par sa naissance, il fut pérousin « par son domicile, pas ses affections et par son nom ». Ainsi parle l'inscription, qu'en novembre 1865, la municipalité de Pérouse fit placer à l'entrée de la maison de la via Delicioza, ce n° 22 que l'on dit avoir été la maison du Pérugin, « afin de rappeler au monde, dit-elle encore, la vénération de Pérouse pour le fondateur de son Ecole, pour le maître de Raphaël (2). »

à propos de la même commande, la célèbre *Ascension*, aujourd'hui à Lyon, on l'appelle, en mars « magistro Petro Cristophori de Castro Plebis » et en novembre « magistro Petro Christophoro de Perusia ». Mezzanotte. *Vita* ... page 295. Dans la majeure partie des documents pérousins on le dit toutefois de Castel della Pieve et c'est ainsi qu'il est désigné, en 1504, sur le catalogue des peintres de Pérouse. Mariotti, *Lettere pittoriche* ... page 121. De même encore dans les contrats municipaux de 1483 « Petrus de terra Castri Plebis... Petro de Castro Plebis », ainsi que dans les documents des Archives du Vatican. *Arch. Stor. dell'Arte*, vi, 128.

(2) M. Müntz a longuement décrit cette maison dans son volume

Ce n'est pourtant pas à Pérouse qu'il est né, mais dans une petite ville, beaucoup plus modeste, située tout à l'extrémité de la province ombrienne, sur les limites de l'état Siennois et Florentin, à Città della Pieve. Pour être moins célèbre que Pérouse, la vraie patrie de Pietro ne manquait pas d'une certaine notoriété : elle avait aussi le doux privilège d'être non moins charmante. J'aurais mis beaucoup de tendresse à le prouver, car je conserve un doux souvenir des séjours que j'y ai faits, et, pour avoir vécu quelque peu dans l'intimité de ses érudits, il me semble que ce serait presque un devoir de démontrer, avec documents à l'appui, que son histoire mérite d'être racontée. J'ai pensé cependant qu'il fallait m'en abstenir. D'abord parce que, devant écrire le récit de la jeunesse du Pérugin, je ne puis oublier qu'il a quitté sa patrie dès l'âge de neuf ans, et que, s'il a été vraiment « piévésan » ce fut, beaucoup plus tard, dans la maturité de son âge et de son talent. C'est encore pour une autre raison. Exception faite de son admirable situation, Città della Pieve n'avait rien alors qui la distinguât de la plupart des villes ombriennes. Combien d'autres, même plus petites, qui cependant furent plus glorieuses, sans doute parce qu'elles méritaient de l'être, jusqu'à ces petites *villotes*, comme les appelait Montaigne, Terni, Spello, La Fratta, et beaucoup d'autres encore dont il serait extrêmement facile de vanter la solide gloire. Et je n'aurais pu m'empêcher d'en parler, de toutes, ou peu s'en faut, si j'avais voulu reconstituer avec quelque exactitude le milieu dans lequel s'est écoulée l'enfance du Pérugin. Je m'en abstiendrai donc, et me contenterai de dire quelques mots sur la patrie de notre héros (1).

sur Raphaël, 2e édition, page 41. Il n'est pas impossible que Le Pérugin l'ait habitée, surtout s'il était possible d'établir qu'elle remonte vraiment à son époque. Mais la chose n'est pas facile. La tradition existe, assez lointaine pour être respectable et la municipalité avait bien, pour le moins, le droit de le rappeler.

(1) Je me permets de renvoyer le lecteur à ce que j'ai déjà écrit de Città della Pieve dans mes *Pèlerinages ombriens*, page 273-281. — On lira avec profit le tableau que Fabretti a tracé de l'Ombrie vers le milieu du XIVe siècle, dans l'introduction de son beau livre *Biogra-*

Città della Pieve est une petite ville de trois mille habitants, placée sur les confins du pays siennois, à égale distance de Pérouse et d'Orviéto, et près de la belle route qui, venant de Rome, remonte vers le nord, du côté de Florence. Rien d'étonnant que Le Pérugin qui parcourait si souvent cette route, car il voyageait beaucoup, ait aimé à retourner aussi fréquemment dans sa patrie : il était vraiment piévésan, et voulait s'en souvenir, nous aurons plus tard à le montrer. A cette époque le pays portait un nom plus modeste, *Castel della Pieve*. La nécessité d'être plus forte, afin de pouvoir mieux se défendre, en fit plus tard, vers la fin du xv[e] siècle, une véritable ville. Le Pape lui permit alors de s'appeler *Città della Pieve*, le nom que nous lui donnerons toujours, au cours de ce récit, et le lecteur nous pardonnera ce léger anachronisme. Elle n'était point cependant sans avoir son histoire, fort belle par moments. Pourquoi faut-il qu'elle n'intéresse que de trop loin celle de notre Pérugin ! Car nous aurions aimé à en raconter, tout au moins, la période la plus glorieuse et vraiment héroïque. Mais elle s'achevait quand naquit notre héros. La célèbre bulle d'Eugène IV venait précisément en 1436, de placer la ville sous la dépendance immédiate du Saint-Siège. Délivrée, du moins en apparence, de la tutelle tracassière de Pérouse, et des tyrannies d'aventure qui la

fie dei Capitani Venturieri dell' Umbria 1842. Vol. I, pages 10 et suiv. — Cependant l'époque où nous nous plaçons étant notablement postérieure, il convient d'adoucir toute la tonalité, un peu sombre, de ce tableau. La même remarque s'applique aux tableaux d'ensemble tentés par plusieurs auteurs, en particulier Bürchardt. Pour situer rapidement l'histoire que je raconte, je dirai que la jeunesse du Pérugin correspond aux dernières années de Cosme l'Ancien et à la brillante période de Laurent le Magnifique. A Rome, cinq Pontifes se succèdent dans le même temps, Nicolas V, Callixte III, Pie II, Paul II et Sixte IV. Le Pérugin n'avait pas le tempérament d'un courtisan. Ses seuls protecteurs authentiques furent les papes, non pas tous, mais ceux-là seulement dont le noble caractère s'accordait avec l'indépendance de sa fierté ombrienne. Son véritable milieu fut donc, beaucoup plus que les grands centres de la culture de la Renaissance, ces modestes villes ombriennes et ces petits villages qu'il parcourut si souvent et où il a laissé, par lui-même ou ses élèves, tant de traces de son passage.

troublaient depuis de longues années, Città della Pieve ne devait point trouver, dans cette nouvelle situation, plus de gloire, ni plus de sécurité. On put regretter les temps héroïques où, pour leur propre compte, Biordo Michelotti ou Braccio di Montone faisaient aussi noblement leur métier de bandits. Mal défendue par le Saint-Siège qui avait en tête bien d'autres soucis, elle continue a être exposée aux coups de main de tous les aventuriers qui rôdaient dans le pays, *fuorusciti* venant de Sienne, de Pérouse ou d'Orviéto. Le plus tenace et le plus rusé était précisément, à cette époque, un de ses propres enfants, Leone della Pieve. Il ne cessa de la troubler de ses entreprises audacieuses que du jour où il devint un des lieutenants les plus endiablés du célèbre César Borgia; alors, au nom de l'Eglise, il put, tout à son aise, tyranniser sa patrie. Et ce fut, de nouveau, un beau moment dans l'histoire de Città della Pieve.

Sans avoir été mêlé de très près à l'histoire de sa patrie, comme le fut, par exemple, à Foligno, le peintre Niccolò Alunno, Le Pérugin ne doit pas, cependant, en être retranché systématiquement. Nous l'y retrouverons plusieurs fois, au cours de son existence. Non seulement il ne l'a jamais reniée — car j'attribue à d'autres motifs les signatures fantaisistes de ses tableaux — mais il l'aima toujours comme on aime sa vraie mère, avec une certaine tendresse, une constance inébranlable et un abandon très doux. Les exigences de ses diverses entreprises l'obligeaient à errer sur tous les chemins de l'Italie centrale. N'importe : il trouvait le temps d'y faire d'assez longs séjours. Il ne se désintéressait pas des affaires municipales et ne sut pas même refuser, en mai 1493, le fardeau des charges publiques que venaient de lui offrir ses concitoyens, pour l'honorer. Il fit plus, car il avait, mieux qu'aucun deux, le secret de la rendre à tout jamais illustre. Il la dota de belles peintures. Elles ne sont pas toutes, je le sais bien, d'incontestables chefs-d'œuvre (1). Mais si riche que se croie Pérouse

(1) Cf. *Pèlerinages ombriens*, page 266.

d'œuvres du Pérugin, elle ne saurait pas se vanter d'en posséder, aujourd'hui, une comparable à la splendide *Adoration des Mages* de *S. Maria de' Bianchi.*

Si l'entreprise n'était pas trop considérable, il nous eût fallu maintenant reconstituer le milieu dans lequel s'écoula, dans sa patrie, la toute première enfance du Pérugin. Les primitives impressions, celles du jeune âge, sont souvent les plus durables et les plus fécondes. Aux artistes surtout, dont l'âme légère est faite d'images amoureusement caressées plutôt que de pensers profonds, les impressions de l'enfance sont particulièrement décisives pour l'orientation de leur vie. Quelles furent celles du petit Piétro ? — Son père, s'il faut en croire les traditions locales, n'aurait pas été favorisé par la fortune. Je veux donc bien qu'il ait été pauvre, sans aller pour cela jusqu'à en faire un vrai miséreux, comme Vasari voudrait bien nous le donner à entendre. Mais les renseignements que nous possédons sur la famille nous permettent de révoquer en doute l'autorité de Vasari. Supposons qu'il ne fut qu'un brave homme, de position très modeste. Il s'appelait Cristoforo Vannucci.

Ce nom de Vannucci ne sonnait déjà pas trop mal aux oreilles des Italiens du xv° siècle. Il fut porté par d'autres que des « miséreux ». Ainsi s'appelait, par exemple, cet évêque de Pérouse qui fit peindre, à la Cathédrale, un tableau par Signorelli. Un professeur de l'Université de Pérouse s'appelait aussi Vannucci, comme notre peintre; il était originaire d'Isola Maggiore, c'est-à-dire d'un pays assez proche de Città della Pieve, et peut-être ne serait-il pas téméraire de le rattacher, lui aussi, à notre Pérugin par quelques liens de parenté (1).

Les Vannucci de Città della Pieve semblent avoir constitué une famille respectable où l'on trouve des magistrats,

(1) Sur Guidone Vannucci cf. VERMIGLIOLI. *Memorie di Jacopo Antiquari.* 183, page 30. — *Biografia degli Scrittori perugini*, 1829, page 312 : — *Memorie di Bernardino Pinturicchio*, 1837, page 195. — Il habite Pérouse dès 1440 où il compte parmi les magistrats de la ville. Il occupa plusieurs chaires importantes de l'Université et vivait encore en 1465.

des notaires, des religieux et même des poètes. Bien avant la génération à laquelle appartient notre peintre, on les voit partagés entre Pérouse et Città della Pieve. Cristoforo, le père du Pérugin, se trouve sur les listes des conseillers de la commune; en 1459, il occupa même la charge de prieur. De sa famille, qui semble avoir été nombreuse, nous connaissons au moins, en plus de Pietro, lequel semble avoir été l'aîné, Giovanni et Francesco. On montre encore dans la ville, l'emplacement où dut se trouver la maison des parents du Pérugin (1). Ce ne fut pas là, toutefois, que se serait écoulée son enfance, mais dans un petit hameau, situé à cinq kilomètres environ de la porte de San Domenico, et qui s'appelle Muiano. Les documents ne le disent pas, et seulement la tradition : rien n'empêche d'y ajouter foi. A Muiano, bien mieux encore que dans la ville, les jeunes yeux de l'enfant purent s'ouvrir de bonne heure au joyeux spectacle des horizons de son pays : le créateur du paysage ombrien a dû s'habituer, dès son jeune âge, à les contempler. Et qui dira le charme très rare, et en même temps la magnificence des horizons que l'on découvre de ce côté de la ville! J'y ai souvent rêvé, mais je ne serai pas celui qui, par de seules paroles, essaiera de les peindre. Le Pérugin, d'ailleurs, l'a fait excellemment dans ses tableaux, et c'est là, sans doute, qu'il convient de chercher le meilleur de ses souvenirs de jeunesse. Dessina-t-il, lui aussi,

(1) A propos de *la maison du Pérugin* à Città della Pieve, n'oublions pas d'en distinguer deux, celle de ses parents, et une autre qui aurait été sa propriété. La première a disparu : on la plaçait en face de l'oratoire de *S. Maria dé Bianchi* (*La Chieserella*). Elle fut détruite pour agrandir la maison qu'on y voit actuellement. La seconde existe encore, pas très loin du même endroit, à côté de l'évêché et près d'une petite ruelle qui portait autrefois le nom de *Vicolo dé Forbici*. On voit encore au fond de la ruelle des ciseaux sculptés grossièrement au-dessus d'une vieille porte. L'érudition locale nous promet d'éclaircir un jour, par voie de documents, toutes ces questions de topographie. Et je n'ai nulle prétention de lui faire concurrence. Orsini pensait que cette maison serait celle que lui cédèrent, pour prix de son travail, les confrères de S. Maria, celle précisément dont parlent les documents authentiques. Cf. Orsini. *Vita, Elogio e Memorie dell' egregio pittore Pietro Perugino e degli scolari da esso*, Perugia, 1804, page 215, note 1.

en gardant les troupeaux, comme l'histoire nous raconte que faisait Giotto? Nous n'en savons rien. Mais on peut assurer qu'il avait des dispositions singulières pour reproduire exactement les formes de la nature, en même temps que les colorations des lointains horizons, car il fut proclamé très jeune un grand maître dans l'art des anatomies exactes et dans celui encore des beaux coloris. S'il ne fut pas un enfant prodige, Le Pérugin, pour le moins, montra de bonne heure des dispositions singulières pour la peinture.

Son père le remarqua. Il était alors rentré dans l'intérieur même de la ville, où il habitait peut-être la modeste maison dont nous avons parlé, en face de l'oratoire de S. Maria dé Bianchi. La campagne, vers ce milieu du xvᵉ siècle, n'était pas un séjour des plus sûrs. On risquait, pour le moins, d'y être rançonné par les « fuorusciti », et il y en avait toujours quelques-uns à rôder dans le pays, tous les partis ne pouvant être les seuls maîtres, et à la fois. La vie était donc plus tranquille à l'abri des hautes murailles. Le brave Cristoforo, qui avait une famille à nourrir et à protéger, ne tarda pas, comme bien d'autres avec lui, à en être convaincu. Tout en continuant peut-être à travailler à Muiano, il vint s'établir dans la ville. Ainsi, tout jeune encore, le petit Piétro put contempler, sur les murailles des églises, les belles images de piété et fréquenter peut-être, dans ses jeux enfantins, les artistes, naïfs ou savants, qui apprenaient l'art de les peindre. Il dut se dire un jour que lui aussi voudrait bien exercer un si beau métier. Et comme les vocations artistiques se décidaient alors beaucoup plus rapidement que de notre temps, son père ne fut pas trop long à venir en aide à ses désirs.

Nous ne connaissons pas les artistes qui travaillaient alors à Città della Pieve. On a parlé d'un certain Francesco qui aurait peint, à cette époque (1), un tableau à Muiano,

(1) Crowe et Cavalcaselle. (*Geschichte der Italienischen Malerei*, Vol. IV, Part. 1, page 180, note 3) signalent ce tableau de Pacciano, signé *Franciscus de Castro Plebis pinxit.*

avec la date de 1472. Mais, outre que cette date est tardive, ce n'est pas avec un nom qu'on peut reconstituer l'activité artistique d'un pays, si petit soit-il. Qu'il y ait eu cependant vers cette époque, à Città della Pieve, des peintres, et que ces peintres y exécutaient des images de piété, voilà dont il n'est pas permis de douter : la patrie du Pérugin n'aurait pas été, sans cela une ville ombrienne, et il n'y en a pas une seule qui n'ait eu, pour le moins, des badigeonneurs de peintures votives. La tradition des images de piété est en effet beaucoup plus vivace dans ces pays d'Ombrie que dans aucune autre région. Point de village un peu important qui ne conserve encore, à défaut de ses anciens rétables d'autel, sacrifiés par la Haute Renaissance, un grand nombre de ces fresques votives dont la piété des fidèles, et peut-être aussi leur vanité, avait fait tapisser les murailles de toutes les églises. Dans les pays plus fortunés que l'éloignement des centres, le peu d'importance ou la pauvreté ont préservé davantage des « embellissements » de l'art baroque, cette peste du xvie siècle, les fresques votives existent encore en assez grand nombre et racontent, dans leur éloquence naïve, l'histoire tout entière de l'art de l'Ombrie : c'est en les étudiant qu'on parviendrait le mieux à marquer les étapes successives de son développement. Une petite chapelle perdue dans les montagnes ou égarée dans les champs, parfois suffirait, à elle seule, pour témoigner, dans les pays ombriens, de la perpétuité des peintures de dévotion. Le nombre de ces peintures encore aujourd'hui est considérable. Il ne faut pas oublier qu'un savant érudit, M. Guardabassi, a passé toute sa vie à essayer d'en dresser le catalogue. Il est mort à la tâche. Et son livre, pourtant si consciencieux, est d'une rare insuffisance. On est obligé de le compléter à chaque instant, ne serait-ce d'ailleurs que pour cette raison qu'il ne se passe pas d'année sans qu'on en découvre bon nombre de nouvelles ; et il s'écoulera encore du temps avant qu'on les ait toutes rendues à la lumière.

Il est donc bien évident que Città della Pieve ne fut pas moins favorisée, à ce point de vue, que de misérables ha-

meaux. S'il ne lui reste plus qu'un petit nombre de ces vieilles peintures murales, c'est, croyez-le bien, même avant toute autre enquête, qu'elles ont été détruites ou qu'elles dorment toujours leur tranquille sommeil, défendues par les lourdes décorations baroques ou le manteau de chaux blanche qui les recouvre encore. Elle a donc eu, elle aussi, sa riche moisson de peintures, la patrie du Pérugin, mais elle n'a pas su la défendre, et c'est à peine aujourd'hui si les recherches les plus patientes réussissent à en découvrir les traces misérables. Dans un hangar délabré, aux murailles chancelantes, à la toiture mal assurée, aujourd'hui le chantier d'un vulgaire entrepreneur, oratoire, autrefois, d'une riche confrérie, on a récemment mis au jour une grande fresque, des plus intéressantes, et qu'il faut attribuer à la fin du XIV[e] siècle : celui qui l'a peinte, s'il était, ce que je ne saurais dire, ombrien de naissance, avait certainement étudié les œuvres de Giotto dont il est encore tout imprégné. N'importe, il fut un de ceux qui travaillèrent à Città della Pieve. Il y en eut bien d'autres. Que nous diraient, par exemple, les murailles de l'église des Servites, si l'on pouvait les délivrer des horribles autels qui sont alignés tout le long, avec la grotesque prétention de les mieux orner ? A droite et à gauche de ces autels, un peu partout, dans le reste de l'église, on aperçoit des traces de peintures, débris informes que l'on ne peut essayer de déchiffrer utilement, du moins pour l'instant. Mais qui nous dit que ces peintures, au moins quelques-unes, ne sont pas l'œuvre de ce peintre inconnu qui décida, le premier, la vocation du Pérugin ?

On ne peut rien affirmer, à ce sujet, comme, aussi bien, il est permis de tout imaginer. Il est possible, par exemple, que ce peintre, le maître inconnu, ne soit venu à Città della Pieve que pour y exécuter une commande d'importance. C'était un étranger. Il séjourna quelque temps dans la ville. Il avait peut-être, plus que ses confrères locaux, quelques talents particuliers qui séduisirent le père du petit Pietro. La vocation de l'enfant se décide. Aux avances qui lui furent faites de prendre avec lui le jeune Pietro,

voilà que l'étranger accepte,sans faire de trop dures conditions. Ls contrat est signé. Et bientôt il quitte la ville, emmenant avec lui l'enfant, dont il se servira pour broyer ses couleurs et nettoyer ses pinceaux. Le Pérugin commençait son noviciat.

Nous savons en effet, qu'en 1455, il n'était plus à Città della Pieve. C'est la première date de son existence que les documents ont bien voulu nous livrer (1). Quel était son âge à cette époque? Nous ne connaissons pas directement la date de sa naissance, et il faut la déduire de certaines données. En admettant comme suffisamment vraisemblable le récit de Vasari et de Borghini, deux auteurs assez anciens, lesquels le font mourir en 1524, à l'âge de soixante-dix-huit ans, cela reporterait sa naissance à l'année 1446. Lorsqu'il s'éloignait de sa patrie, en compagnie peut-être de son premier maître, Le Pérugin n'était donc qu'un petit enfant de neuf ans.

Et l'imagination facilement s'oublierait à rêver du départ de cet apprenti qui sortait à peine de l'enfance et s'en allait, déjà, courir les chemins d'Ombrie, à la suite de quelque entrepreneur de peintures de dévotion! Scène touchante, diraient les poètes! Ils nous le montreraient, avec une complaisance attendrie, s'en allant très vite, et le cœur gros, mais sans oser se retourner, parce que la vue de sa mère en larmes l'aurait, lui aussi, fait pleurer... Il est bien permis de sourire des poètes : ce sont de grands naïfs, et d'incorrigibles rêveurs. Mais il ne l'est pas moins de tenir compte, en une certaine mesure, de leur dialectique enfantine. Elle sait, pour aborder la vérité, des routes que la critique la mieux informée ne connaît pas. Aussi va-t-elle, quelquefois, plus avant que l'histoire. Elle embrasse, en effet, une vérité plus complète et plus harmonieuse. La

(1) Cette date de 1455 a été acceptée par les historiens dont la critique est la plus sévère. Cf. Cr. et Cav., *Lib.*, *cit.*, IV, 1, page 180, note 1. Je m'abrite derrière leur autorité pour faire de même, mais en faisant remarquer que cette date ne nous est connue que par le fameux tableau généalogique du marquis della Fargna. Et nous disons plus loin quelle est son autorité.

réalité scientifique est bornée par la loi que l'on constate. De même la réalité historique ne s'élève pas au-dessus des données des documents authentiques. Mais la vérité documentaire n'est pas toute la vérité historique. Reste la part de la divination. La poésie s'en charge. Et l'exemple ne manque pas, dans l'histoire de l'art, de ces divinations qui sont souvent conformes, les ayant devancées, aux constatations scientifiques. C'est en artiste encore plus qu'en savant, que je voudrais raconter l'histoire de ce grand peintre que fut Le Pérugin. Et j'accepte, quand je le crois utile, les rêveries des poètes. — Qui sait, d'ailleurs, l'influence qu'a eue, sur le développement artistique du Pérugin, cette séparation pénible qui le privait, tout enfant, de ces tendres influences qui agissent, avec tant de délicatesse, sur l'éclosion de notre jeunesse? Son portrait semble nous le dire, celui qu'il peignit lui-même, au seuil de la vieillesse, en y mettant, avec beaucoup de décision et une fermeté très vaillante, mais un peu prosaïque, je ne sais qu'elle nuance de mélancolie profonde, sinon de tristesse découragée. La vie, trop tôt, lui avait été inclémente : il ne parvint jamais à l'oublier complètement. Et je veux dire encore comment il sut s'en venger, c'est-à-dire avec une magnanimité qui lui fait honneur, en veillant plus tard avec beaucoup de tendresse sur les débuts des jeunes apprentis qui venaient, en foule, lui demander des leçons. De tous les maîtres de la Renaissance, n'oublions pas que Le Pérugin fut sinon le plus admiré, du moins le plus aimé. Aussi connut-il beaucoup d'ennemis. Mais ses élèves n'eurent jamais le courage, malgré de puissantes invites, de contrister celui qui avait été pour eux le meilleur des maîtres... Et c'est ainsi que les poètes raconteraient, en de beaux discours attendris, le départ de Città della Pieve, du Pérugin, petit enfant de neuf ans.

Que diront maintenant les érudits? Rien, sans doute, puisque la matière fait absolument défaut pour leurs doctes raisonnements. Mais ils ne peuvent s'empêcher de rêver, eux aussi, à ce premier évènement à peu près authentique de la vie de Pietro. Il y en a là-bas quelques-uns, je les

connais, qui y reviennent souvent, dans la promenade traditionnelle d'avant l'*Ave Maria*, tout autour des murailles antiques de Città della Pieve. Et ils donneraient beaucoup pour savoir seulement de quel côté Le Pérugin se dirigeait, quand il quitta la ville. N'allait-il point, en passant devant l'église des Servites, du côté d'Orviéto? Gagnait-il au contraire la route qui, par Piegaro et Tavernelle conduit à Pérouse? Ou bien descendait-il dans la vallée pour remonter, ensuite, du côté de Chiusi et, de là, gagner Sienne et le pays florentin? La solution des problèmes les plus importants se dissimule parfois dans le détail infime d'un petit fait. Que ne savons-nous de quel côté Le Pérugin, en quittant sa patrie, s'en alla tout d'abord avec son premier maître! Le problème de ses origines serait déjà un peu moins obscur. Tous ses historiens, sans exception, les placent en Ombrie. Mais ont-ils certainement raison? Sienne n'est pas assez loin de l'Ombrie pour nous empêcher d'y mettre Le Pérugin, pendant sa jeunesse. Et qui nous dit encore qu'elle ne s'est point passée tout entière à Florence? Le Pérugin, par son éducation, n'a-t-il pas été siennois ni florentin? Voilà deux hypothèses qui ne sont pas assez invraisemblables pour que nous puissions, d'un seul mot, les écarter du problème de ses origines. Il faut, tout au moins, les examiner, puisque les documents authentiques ne s'y opposent pas formellement.

*
* *

Supposez, par exemple, que vers l'année 1455, au moment où il quittait Città della Pieve, c'était pour chercher fortune dans la patrie de Giotto. Florence inaugurait alors cette brillante période de son histoire qui est trop connue pour que nous ayons besoin d'en retracer les événements. Déjà, depuis dix années, Cosme de Médicis, tout en ne voulant y paraître que le premier citoyen, protégeait avec une magnificence toute princière, les artistes, les littérateurs et les poètes. Il ne disparaîtra que neuf ans plus tard, en 1464. Après avoir semblé un instant se laisser distancer par les

architectes et les sculpteurs, voilà que les peintres, comme d'une seule mais splendide envolée, venaient de rattraper tout le temps perdu. C'était alors l'époque des « chercheurs », comme on a justement appelé ces artistes qui, au lendemain de la mort de Masaccio, se sont mis à poursuivre, avec une persévérance infatiga ble, les secrets les plus compliqués de l'art de peindre. D'autres artistes en même temps, mais d'une nouvelle génération, commençaient à faire parler d'eux; quelques-uns même étaient bien près de devenir célèbres, Filippo Lippi, Benozzo Gozzoli, Baldovinetti. C'était enfin, vers ce milieu du xv[e] siècle, toute une légion de peintres que Florence voyait se lever presque simultanément. Le Pérugin n'aurait donc eu qu'à se glisser dans un milieu si propice pour y trouver les conditions les plus favorables à l'éclosion de son jeune talent. Il y aurait réussi assez vite, grâce à sa facilité merveilleuse. Et dès lors s'expliquerait aisément comment Sixte IV, vers l'année 1478, ait pu l'appeler à Rome, en même temps que les plus excellents peintres que Florence possédait alors : n'était-il pas, lui aussi, en quelque manière, un véritable Florentin?

Cette hypothèse n'est pas invraisemblable. En l'absence de documents explicites, on pourrait donc à la rigueur, mettre à Florence toute l'éducation du Pérugin. Je ne le ferai pas cependant. Mais je m'empresse d'expliquer que ce ne sera pas en m'autorisant du prétendu caractère mystique que l'on s'obstine à signaler dans les peintres ombriens. Le Pérugin, pour devenir ce qu'il a été, a dû passer, nous aurons à le dire, par la discipline sévère de peintres fortement épris de naturalisme et de vérité. Et si je le garde en Ombrie, pendant son enfance, ce n'est donc pas pour sauvegarder les « origines mystiques » de son talent.

Les caractères de la peinture ombrienne sont, en général, assez mal définis. On s'obstine à la considérer comme essentiellement doucereuse, n'ayant jamais eu d'autre culte que celui d'une grâce un peu mièvre, et radicalement incapable de ces fortes qualités qui caractérisent la peinture florentine. Cette manière de voir est tellement enracinée dans les habitudes de la critique, qu'elle a souvent obscurci l'in-

telligence des historiens même les plus clairvoyants. On a été jusqu'à prétendre, avec une invraisemblance extrême, que ce caractère « doucereux » de la peinture ombrienne s'expliquait par le tempérament des habitants de ces régions. Passe encore pour des touristes qui ne se proposent que de dresser, en voyage, l'inventaire de leurs sensations : mais la chose est plus grave quand il s'agit d'historiens que l'on a le droit de supposer mieux informés. M. Charles Blanc est donc persuadé que le caractère de la peinture ombrienne « c'est une certaine tendresse qui tient au caractère moral de la population et qui est constatée par ce proverbe italien : *quel che muove la romana all' ira muove la peruginese al pianto* ». Il faut bien se garder d'écrire l'histoire avec des proverbes. Je ne sais pas où a été fabriqué celui que cite Charles Blanc, mais soyez bien persuadés que ce ne fut pas à Pérouse. Il y eut d'ailleurs une époque, celle-là précisément qui nous occupe, pendant laquelle, à Rome même, on pensait autrement que le proverbe. Pour avoir enfin raison de l'indomptable caractère des Baglioni de Pérouse, Léon X ne trouva d'autre moyen que d'attirer à Rome le plus remuant de la famille, et de l'y faire secrètement périr. Vingt ans plus tard, alors que l'influence débilitante de la Haute Renaissance avait considérablement amoindri les caractères, Paul III fut encore obligé d'élever au nord de la ville une imposante citadelle *ad coercendam Perusinorum audaciam*, comme le disait la célèbre inscription qui vaut bien, dans l'espèce, le proverbe de Charles Blanc. L'histoire enfin est là pour montrer, tout au contraire, que les traits les plus caractéristiques du tempérament ombrien sont l'énergie et la fierté : voilà ce que nous y trouverions, à la prendre depuis ses lointaines origines, l'époque de Romulus, jusqu'aux deniers épisodes de la conquête piémontaise (1). Faudra-t-il imaginer qu'à la fin du

(1) Luigi Bonazzi. *Storia di Perugia dalle origini al 1860*. 2 volumes gr. In-8°. Pérugia, Santucci 1875. J'aurai souvent recours, dans cette étude, au vieil historien de Pérouse *Dell' Historia di Perugia di dompeo dellini Venezia 1664*. 3 vol. in-4° ; le troisième est introuvable, il n'en reste que cinq exemplaires connus. — Il est bien entendu que



moyen âge et aux environs de la Renaissance, il s'était produit comme un affaissement dans le caractère ombrien? Mais la réponse se trouve splendidement développée, dans les quatre beaux volumes que Fabretti a pu composer sur la vie des *Capitaines d'aventures de l'Ombrie*. Pendant près de deux siècles, les capitaines ombriens furent les seuls guerriers de l'Italie vraiment dignes de ce nom. Et quand les malheurs de la commune patrie ne leur permirent plus de briller au premier rang, leur nombre, loin de diminuer, s'accrut encore, et aussi leur valeur, car les secondes places, devenues plus nombreuses, avaient donné à leur indomptable énergie comme un aliment de plus. A la bataille de Lépante, raconte M. Lucarelli, le dernier historien de Gubbio, il se trouva que cette petite ville ombrienne avait, à elle seule, donné à l'armée trois capitaines généraux, six colonels et soixante-cinq capitaines « dont l'historien Armanni nous a conservé soigneusement les noms et l'habitation ». Don Juan d'Autriche l'ayant appris, à une revue de l'armée, ne put s'empêcher de s'écrier : « Gubbio? Qu'est-ce donc que Gubbio? Est-ce plus grand que Naples? plus grand que Milan? Qu'est-ce donc enfin que Gubbio? » Mais allez donc deviner ces choses-là devant la délicieuse *Madone du Belvédère* d'Ottaviano Nelli, celle qui se trouve, à Gubbio, à l'église de S. Maria Nuova! Mélancoliques, les peuples ombriens? Ils n'ont jamais eu le temps de l'être, ayant toujours eu beaucoup d'autres choses à faire, et de meilleures. Prier n'est pas rêver : nous le disons quelque fois, par légèreté, pour parler encore comme tout le monde, sans nous donner la peine d'éclaircir tout-à-fait notre pensée. Cela, déjà, n'est pas très recommandable. Mais le dé-

cette étude sur Le Pérugin ne prétend pas aux informations d'une érudition toujours impeccable. Je cite les sources auxquelles j'ai puisé, rien davantage. Encore, je ne le ferai pas toujours. Dans cette note, par exemple, où je semble croire que Pérouse n'a que deux historiens! Mais j'ai déjà parlé des quatre volumes in-4° de Vermiglioli sur la bibliographie des ouvrages pérousins. Les *Scrittori Umbri* de Jacobilli sont beaucoup plus anciens. Enfin Vermiglioli étant mort presque au début du siècle, jugez un peu de la quantité des choses qu'on a publiées depuis! Et je ne suis pas un érudit.

sordre serait encore plus grand, sans compter le ridicule, si nous allions tirer de ces incertitudes de pensée et de vocabulaire, une esthétique et presque toute une philosophie. Commençons à voir un peu plus clairement que, dans le présent pas plus que dans le passé, le peuple ombrien n'a rien de particulièrement tendre ni doux. L'énergie au contraire le caractérise, avec la fierté. Et ce sont qualités qui se retrouvent partout, dans sa vie. Ses rapports avec Dieu ne pouvaient manquer de s'en ressentir. Je soupçonne qu'au xv[e] siècle, il priait un peu comme il se battait, avec une extrême vaillance. Mais comme dans la prière toute l'activité est intérieure, et consiste, si je puis ainsi dire, à renoncer soi-même à agir pour se soumettre, en quelque manière, à l'activité de Dieu lui-même, voilà qu'il nous paraît, dans l'immobilité de sa contemplation priante, doucereux, sans énergie, rêveur, « mystique » enfin, si l'on tient à ce vocable, et puisque tant de gens, aujourd'hui, croient avoir tout éclairci quand ils en ont appelé au mysticisme !

En introduisant ce mot, assez mal défini, dans le vocabulaire de la critique d'art, Rio n'a pas contribué légèrement à obscurcir les notions les plus essentielles de l'esthétique chrétienne. (1) Le mysticisme se confondrait pour lui dans une espèce d'ascétisme qui caractériserait un groupe d'artistes considérés dans leur personnalité d'hommes, encore plus que d'artistes. Car Rio mêle sans cesse les observations morales et celles qui sont plus exclusivement du ressort de la critique d'art. Il fait encore plus, comme H. Lenormant le lui reprochait jadis, « il transporte le *critérium* des productions en elle-mêmes à l'intention morale de l'artiste. » On devine les conséquences d'une

(1) Il est évident que je sais, mieux que beaucoup d'autres encore, les rares mérites de Rio et de son *Art chrétien*. Mais cela ne peut me décider à fermer les yeux sur ses défauts. Il est certain qu'il a engagé l'esthétique chrétienne dans de fausses voies d'où il sera fort difficile, maintenant, de la tirer. Je ne suis pas le premier à le dire. M. Lenormant, critique peu suspect, le faisait remarquer, dans un article du *Correspondant*, au lendemain même de la publication de l'ouvrage. On trouvera cet article dans *Beaux-Arts et voyages*. 2 vol. in-8°. Paris 1861. *De l'art chrétien*. Vol. I, pages 25-54.



pareille méthode. Lorenzo Monaco, Fra Angelico, moines de profession, évidemment sont des mystiques. Ne parlons pas, bien entendu, de Fra Filippo Lippi. Mais Fra Bartholomeo, moine lui aussi, faudra-t-il sans hésitation le ranger dans la confrérie ? Et Botticelli, que convertit cependant Savonarole ? — Pour les peintres ombriens que Rio affectionne d'une façon toute particulière, il les a donc faits les représentants, par excellence, du plus pur mysticisme. Voilà qui est bientôt dit. Mais quand on en vient aux détails, l'explication paraît moins lumineuse. Nous aurons plus d'une fois l'occasion de le remarquer. Pour ce qui est du Pérugin, par exemple, après l'avoir mis sans hésitation, à la première édition de l'*Art chrétien* au nombre des mystiques les plus excellents, Rio n'est plus aussi affirmatif dans les éditions subséquentes. Le Pérugin en effet, quand il l'a mieux connu, l'ayant davantage étudié, lui parut singulièrement entaché de naturalisme. Il devint alors, pour lui, une énigme. Et il n'a jamais réussi à la déchiffrer.

Charles Blanc n'est pas davantage dans le vrai, quand il prétend s'abriter derrière l'autorité de Passavant. Celui-ci a bien écrit que « les œuvres de l'école ombrienne ont, en quelque sorte, un caractère langoureux et extatique qui arrive à l'idéal par une imitation naïve de la nature. » (1) Mais Passavant avait pris soin de nous avertir qu'il parlait de l'école qui s'était formée en Ombrie *dans la seconde moitié du XVe siècle*, sous l'influence de Niccolò Alunno, mais plus décidément du Pérugin, et il ne manqua pas de nous avertir, dans la phrase même que l'on cite, du rôle qu'y tient encore un certain naturalisme. En un mot, « ce double caractère de grâce jolie et de douceur », supposé que telle soit bien la véritable caractéristique de l'école ombrienne, n'apparaît que dans les peintures de la fin du xve siècle, pas dans toutes ; et celui qui, en tout cas, aurait le plus contribué à l'y faire entrer, sans conteste, c'est Le

(1) Passavant. *Essai sur les peintres d'Ombrie*, au premier volume de son *Raphaël d'Urbin*. Renouard 1860. Vol. 1, pages 432-491. Après les *Italienischen Forschungen* du baron de Rumohr, c'est le premier travail d'importance sur la peinture ombrienne.

Pérugin. Mais cela n'était pas un héritage de sa jeunesse ni de son éducation. Tout au contraire : la délicatesse n'est permise qu'à ceux qui ont d'abord connu la force. Autour du Pérugin, et surtout avant lui, les peintres ombriens ne s'étaient pas condamnés aux grâces doucereuses. Il en est même, Bonfigli, par exemple, dans lesquels ce caractère est si peu marqué que Rio se croit obligé de les traiter comme des transfuges de l'art chrétien. (1) Niccolò Alunno fait penser plus d'une fois à Carlo Crivelli, et devant les célèbres *Histoires de San Bernardino* de la Pinacothèque de Pérouse, avant de les donner à Fiorenzo di Lorenzo, on avait prononcé les noms, fort peu mystiques, on en conviendra, de Pisanello, Domenico da Venezia et d'Andrea Mantegna. (2)

Mais il est temps de borner ces considérations sur le caractère de l'école ombienne. Ce n'est pas le moment d'y insister. Cependant il fallait déjà en dire quelque chose. Car si nous avions dû garder cette idée que la peinture ombrienne est caractérisée par je ne sais quelle note de mysticisme langoureux, il aurait fallu franchement chercher, en dehors de sa patrie, les maîtres en virile peinture à l'école desquels le Pérugin a dû passer sa jeunesse.

Après avoir confondu, dans la promiscuité d'une nomenclature fantaisiste, tous les peintres italiens de la Renaissance, nous en sommes venus, peu à peu, à multiplier à

(1) Rio. *Art chrétien*, II, 188 , dira par exemple de Bonfigli que son imagination « paraît avoir été peu familiarisée avec l'idéalisme qui caractérise l'école ombrienne ».

(2) Cf le Comte G. B. Rossi Scotti. *Guida illustrata di Perugia*. 3e édit. 1878, page 68. Ces petits tableaux, sur lesquels nous aurons à revenir, sont placés, à la Pinacothèque, salle IX, no 2 à 9. Ils ont été publiés par Alinari, nos 5.658 à 5.665. Je cite cet exemple dans le seul but de prouver que les caractères de l'école ombrienne ne sont pas aussi éclatants qu'on veut bien le dire, puisque, devant des œuvres de Fiorenzo di Lorenzo (?) on a pu, avec vraisemblance, proposer des attributions aussi différentes. Rosini, par exemple, ne songe même pas à révoquer en doute l'attribution à Pisanello ; il en tire même des conséquences assez importantes pour l'histoire générale de la peinture ombrienne. G. Rosini, *Storia della pittura italiana*. 2e édition. Pise 1848-1852. Vol. III, pages 140 et 169.

l'infini les cadres dans lesquels nous les voulons classer, avec une rigueur que nous nous flattons d'être scientifique. Il n'y a pas fort longtemps qu'on a inventé « l'école ombrienne ». Elle était confondue, jadis, avec les artistes de l'école romaine, ou plutôt de l'Etat pontifical. Puis après en avoir encore distrait l'école des Marches et celle des Romagnes, — où placer celle de Viterbe ? — on a très nettement distingué, de l'école de Gubbio, celle de Pérouse et celle de Foligno. La distinction est devenue classique, on ne saurait la négliger. Mais oubliant que ces écoles, bien loin d'être isolées, se pénétraient au contraire de leur vitalité réciproque, on a été jusqu'à soutenir qu'elles formaient trois familles dont « les membres ne se connaissaient même pas. » (1) Avec de telles habitudes la critique ne sait que penser devant les aspects, quelquefois très divers, de l'œuvre d'un même artiste : elle se trouve absolument impuissante quand il s'agit de débrouiller un caractère aussi complexe, malgré son apparence, que celui du Pérugin. On croyait simplifier le problème en faisant dériver son talent, par une pente facile et douce, d'une prétendue tradition ombrienne où déjà son mysticisme se serait trouvé comme enveloppé. Mais c'est une hypothèse gratuite, invraisemblable. Pour avoir pu devenir capable de réaliser ce que, plus tard, il a fait, le Pérugin a dû se mettre à une autre école que celle des mystiques. Ses idées religieuses, les aspirations de sa piété, ou, pour mieux dire, les commandes de sa clientèle, tout cela ne le distingue pas des peintres, ses contemporains. Mais ce qui est bien de lui, c'est d'avoir su trouver, pour exprimer les pensées de tout le monde, des formules qu'il a vraiment inventées. Elles sont la marque, sinon du génie, pour le moins d'un très beau talent. L'éducation technique cependant lui fut nécessaire. Elle a dû être virile, sérieuse, variée, patiente

(1) A. Rossi. *I pittori di Foligno*. Perugia 1872. Prœmio, page 5. « Da principio i pittori delle tre famiglie nè anche si conobbero..... ma avevano studiato alla stessa accademia, intendo dire, alla basilica di San Francesco, etc. » Tout cela ne s'accorde guère. Mais ce n'est pas le moment de le faire remarquer.

et curieuse, proportionnée en un mot à l'ambition qu'il avait de réaliser de grandes choses. Cette éducation, s'il n'était pas possible de prouver qu'il a pu la recevoir en Ombrie, alors il aurait fallu la lui faire donner ailleurs, et l'hypothèse de Florence se serait presque imposée nécessairement. Mais ce n'est pas le cas. Nous aurons à dire, plus tard, comment l'Ombrie n'avait alors rien à envier à la Toscane et à Florence. Elle a pu suffire à l'éducation du Pérugin. On ne saurait d'ailleurs faire ainsi table rase de toutes les traditions. Nier absolument les origines ombriennes du Pérugin, ce serait mettre dans la question, déjà difficile, une obscurité de plus. Non point pour cette raison, entièrement superficielle, qu'il faut lui donner des « origines mystiques », puisqu'au contraire son talent ne saurait s'expliquer sans une forte éducation technique, dans laquelle le réalisme et le naturalisme devaient entrer pour une large part. Mais pour recevoir une éducation de cette sorte, il put trouver en Ombrie des ressources très suffisantes. Que si les Florentins y ont contribué quelque peu, ce furent des Florentins qui, par leur naissance ou les hasards de leurs travaux, étaient devenus quelque peu ombriens : s'il se mit à leur école, il n'eut pas besoin de quitter, pour cela, les pays d'Ombrie. Et ce fut beaucoup plus tard, enfin, après 1470, qu'il se dirigea sur Florence.

*
* *

Città della Pieve est à huit kilomètres de Chiusi, et Chiusi, c'est déjà le pays siennois. Les deux villes avaient de fréquentes relations, d'autant plus que l'évêque de Chiusi, jusqu'à l'année 1600, conserva la juridiction sur la ville ombrienne. Il ne l'exerçait pas sans difficulté, et plus d'une fois, pour réduire son troupeau, le pasteur dut leur faire sentir lourdement le poids de son bâton pastoral; aussi ne recule-t il pas devant l'interdit, quand il ne lui reste plus d'autre ressource. Au point de vue politique, les relations avaient à peu près le même caractère; elles étaient fréquentes, parfois amicales, mais alors l'histoire

n'en dit rien, le plus souvent pleines de ruses et de violence, à la mode du temps. Les « bannis » de Sienne et ceux de Città della Pieve faisaient assez fréquemment cause commune. On les trouve rôdant sans cesse sur le territoire piévésan, occupés à rançonner le pays. Une pareille situation nous semble aujourd'hui fort lamentable : elle l'était moins, certainement, aux yeux des Italiens du xv[e] siècle, accoutumés à ce genre d'aventures. Elles n'empêchaient point d'ailleurs les rapports entre des villes où se trouvaient généralement des intérêts communs. Ceux de l'art furent toujours au premier rang. Au point de vue de la vraisemblance historique, rien n'empêcherait donc de mettre Le Pérugin à Sienne pendant les premières années de sa jeunesse. La proximité des deux pays et la fréquence de leurs relations, les différents séjours que, dans la suite, Le Pérugin fit à Sienne, les ouvrages qu'il y laissa, l'influence surtout qu'il y exerça, par lui-même ou par le meilleur de ses disciples, Bernardino Pinturicchio, voilà bien des motifs pour appuyer cette hypothèse. Elle se présente avec beaucoup plus de vraisemblance que celle d'une éducation florentine. Mais que vaut-elle, finalement ?

Avec des préoccupations de ce genre, si vous allez passer quelques jours dans la ville de Sienne, voici ce qui vous arrivera. Vous ne manquerez pas, tout d'abord, d'y noter un certain nombre de tableaux dans lesquels plusieurs détails caractéristiques, sinon l'ensemble de la composition, présentent, avec l'art du Pérugin, d'incontestables analogies. C'est, par exemple, une certaine manière d'asseoir les enfants sur les genoux de leur mère, quelquefois des airs de tête tout à fait « péruginesques » et encore toute la rythmique d'un groupe de personnages. On pourrait, sans pousser très loin les minuties de l'observation, multiplier encore ces ressemblances entre la manière du Pérugin et tout un groupe important de peintures siennoises.

Mais qu'on y prenne garde. La chronologie des peintres de Sienne est pleine d'imprévu et de contradictions (1).

(1) Le xv[e] siècle n'est point l'âge d'or de la peinture siennoise. Après la brillante génération des grands artistes qui disparurent

Tantôt ils sont en tête du mouvement général de l'art italien, et si vraiment c'est la date de 1221 qu'il faut lire sur le célèbre tableau de Guido, Cimabüe, qui naquit seulement vers 1240, ne saurait être regardé comme le vénérable restaurateur de la peinture italienne. D'autres fois, au contraire, ils retardent singulièrement et se délectent encore dans les rêves passablement déflorés auxquels le reste de l'Italie a renoncé depuis plus de deux cents années. *Sano*

presque en même temps, vers le milieu du xive siècle — *Lippo Memmi* et les *Lorenzetti* — l'art siennois reste stationnaire et semble avoir fixé à tout jamais la formule définitive de ses aspirations vers la beauté. Les peintres de la seconde moitié du xve siècle vécurent donc sur les traditions de ces grands maîtres et bientôt ils se laissèrent distancer par leurs confrères de la Toscane et de l'Ombrie. Parmi ces peintres, il faut faire une place à part à ce *Taddeo di Bartolo*, dont l'activité pénètre assez avant dans le xve siècle, et qui fut mêlé quelque peu à l'histoire de la peinture ombrienne. Si l'on veut maintenant prendre une idée d'ensemble de la peinture siennoise au xve siècle, il faut y distinguer trois périodes, ou plutôt, car ici les dates sont souvent trompeuses, trois groupes d'artistes : I° *Les continuateurs du XIVe siècle*, comprenant, d'une part, la génération des Bartolo, qui est comme à cheval sur les deux siècles, et de l'autre, tout un groupe de retardataires impénitents dont quelques-uns se décident à peine à disparaître avec les dernières années du siècle : à voir les œuvres de *Sassetta*, de *Sano di Pietro* et de *Giovanni di Paolo*, on peut à peine se persuader que ce furent des peintres qui moururent seulement, du moins les deux derniers, dans le dernier quart du xve siècle. II° *Les contemporains de la Première Renaissance*, c'est-à-dire les vrais peintres du xve siècle. Nous dirons quelques mots d'un d'entre eux, *Matteo di Giovanni*. Ils furent extrêmement nombreux. III° Ceux que nous appellerons *les contemporains du Pérugin*, parce que leur vie s'est écoulée à peu près parallèle à la sienne. C'est l'époque de la Haute Renaissance et nous n'avons pas besoin de rappeler comment Sienne, de nouveau, recommence alors à briller d'un très vif éclat. Inaugurée sous l'influence des Piccolomini, cette période eut surtout dans le rusé Petrucci un protecteur éclairé et bienfaisant. Elle compte pour le moins trois artistes qui ne le cèdent en rien aux plus grands : *Beccafumi*, *Le Sodoma* et *Peruzzi*. Ce n'est plus la naïve peinture, si profondément originale des âges précédents. Mais on y trouve encore de l'originalité, et c'est à Sienne que la Renaissance conserve, le plus tardivement, encore un peu d'éclat. Il y aurait eu à signaler l'influence incontestable du Pérugin sur la première manière de Beccafumi et en général sur les peintres de ce troisième groupe. Mais ce n'est pas le moment de le faire. Et il est à peine besoin de redire encore une fois qu'ils ne furent mêlés, en aucune façon, à l'histoire de sa jeunesse.

di Pietro est délicieux, je l'avoue, de candeur et de simplicité; on ne se lasse pas de contempler ses *Madones* et sa technique enfantine nous ravit, tellement elle est délicatement naïve. Mais on ne peut croire qu'il mourut seulement vers 1481, à l'époque où Le Pérugin achevait les peintures de la Sixtine (1). C'est ainsi que les prétendus maîtres de Pietro doivent être comptés tout simplement au nombre de ses imitateurs, quelquefois même de ses élèves. Ce furent des descendants, non pas des ancêtres. *Bernardino Fungai*, pour ne parler que de celui-là, plus jeune de quinze ans, ne saurait avoir influé, en quoi que ce soit, sur les origines du Pérugin et sa formation artistique.

D'autre part, et jusque dans leurs imitations les plus flagrantes, les peintres siennois n'oublient jamais complètement ce quelque chose qui donne à toutes leurs œuvres un caractère si particulier. De là cette note discordante que je remarque dans plusieurs fresques, d'inspiration évidemment péruginesque, mais où la tradition siennoise a su maintenir, quand même, le meilleur de ses droits. Le tableau du Pérugin qui se trouve à *S. Agostino* n'a point échappé lui-même à cette tyrannie des exigences locales. Je veux bien admettre son authenticité, puisqu'aussi bien elle est appuyée sur de bonnes preuves; mais Le Pérugin ne doit pas, à lui seul, en porter toute la responsabilité. Et celui qui y travailla, sous la direction du maître, et qui, soyez-en sûr, y a mis la dernière main, ce n'était point un élève du Pérugin qui avait vu le jour en Ombrie.

Plus ancien cependant que ces peintres qui travaillèrent plus tard avec Le Pérugin, il y avait alors, à Sienne, vers le milieu du siècle, un certain nombre d'artistes, contemporains des grands novateurs florentins, *Matteo di Giovanni*, par exemple, qu'on a pu appeler sans trop de prétentions

(1) Cf. Milanesi. *Documenti per la storia dell' arte sieneve*, 3 vol. 1854-1856, en plusieurs endroits, spécialement vol. II, page 386 et suiv. On consultera avec profit, du même auteur, dans *Siena e il suo territorio* (Siena, 1862), la notice qu'il consacre à l'histoire artistique de sa patrie. (Pages 131-208). Rio s'en est largement servi pour son chapitre sur l'art siennois, un des meilleurs de tout l'ouvrage. *De l'Art chrétien*, vol. I, chap. 1, pages 85 à 225.

« le Ghirlandajo siennois » (1). Vers l'année 1455, au moment où Le Pérugin quittait Città della Pieve, Matteo était en pleine possession de son talent. J'aurais aimé, je l'avoue, à mettre Le Pérugin à l'école de ce Siennois qui fut lui aussi, par ses origines, quelque peu ombrien, et encore par ses aspirations qui ne l'entraînèrent jamais hors des limites qu'il avait tracées à son talent éminemment religieux. Mais dans ses Madones, toujours exquises, je ne trouve rien qui me fasse songer à celles du Pérugin. Elles sont peut-être plus charmantes, vivant d'une vie qui semble moins différente de la nôtre, plus vraies, plus naturelles, mais toujours « siennoises », et pas très éloignées des types que Sano di Petro aimait tant. Sa technique est toujours celles des quattrocentistes les plus arriérés. Ce n'est pas lui qui aurait poussé Le Pérugin dans la voie des patientes recherches sur les couleurs, et en particulier sur la peinture à l'huile. Son exécution reste essentiellement naïve : à celle du Pérugin, dans ses véritables tableaux, ceux qu'il a achevés — et il y en a très peu, ne l'oublions pas, — on ne saurait reprocher, au contraire, que d'avoir été d'un art par trop raffiné. Et puis, fantaisie inexplicable dans ce peintre de douces Madones, Matteo ne s'est point lassé de peindre, avec une naïveté et un charme incomparables, — car il n'y est cruel que tendrement, — je ne sais combien de *Massacres des Innocents*... non, ce n'est point dans sa boutique que s'est passée l'enfance du Pérugin !

Quand Bürchardt, dans son *Cicerone*, parle de l'influence que l'école siennoise a exercée sur celle de l'Ombrie, il s'agit d'une autre période que celle où nous nous trouvons

(1) Matteo di Giovanni naquit en 1420 d'un modeste mercier de Borgo San Sepolcro qui était venu s'établir à Sienne. Milanesi a publié différents documents intéressant sa vie. (cf. *Lib. Cit.*, II, page 373,) Il mourut vers 1495. L'*Académie des Beaux-Arts* possède cinq de ses Madones.(Salle VI, nos 5, 6, 7, 9, et X, n° 36). Elles sont un peu noyées parmi tant de Madones également délicieuses, et parmi lesquelles je veux signaler, tout au moins, celles de *Landi*. Matteo di Giovanni se laisse étudier plus facilement dans son charmant petit tableau du Palais Public ou encore à Monte Oliveto où il a peint, dans l'ancienne lingerie, une ravissante Madone. Le meilleur de ses *Massacres* est celui de l'église des Servites.

avec Le Pérugin. Il songeait surtout aux lointaines origines de la peinture ombrienne. Mais celle-ci, à l'époque où Le Pérugin commence son éducation pittoresque, avait déjà trouvé, sinon sa formule définitive, du moins les données substantielles qui lui permettraient de la déduire avec sécurité. Si l'art siennois y eut quelque part, ce fut par l'intermédiaire des représentants attardés de l'art du xiv[e] siècle, et bien avant l'époque du Pérugin. De fait nous trouvons en Ombrie, et plus spécialement à Pérouse, quelques-uns d'entre eux et même le plus illustre de cette génération, Taddeo di Bartolo. Il avait obtenu de ses compatriotes, en 1404, la permission d'aller s'établir en Ombrie et il y resta probablement plus d'une année, à en juger par la quantité respectable d'ouvrages qu'il y a laissés, et dont les meilleurs sont actuellement à la Pinacothèque de Pérouse. Si Le Pérugin, pendant son éducation, a subi en quelque manière l'influence siennoise, ce fut donc à travers les maîtres ombriens qui vécurent et travaillèrent, au début du xv[e] siècle, à côté de Taddeo di Bartolo et de Domenico, son prétendu neveu. L'a-t-il vraiment subie ? Ce n'est pas le moment de le dire, mais plus tard quand nous parlerons des maîtres qui ont formé sa jeunesse. Seulement nous n'aurons pas besoin, pour cela, de l'envoyer en pays siennois. Car Florence comme Sienne avaient en Ombrie des représentants tout à fait capables d'enseigner au Pérugin ce qu'il y avait de meilleur dans les secrets de leur art particulier.

*
* *

C'est donc bien sur les routes d'Ombrie qu'il nous faut mettre le peintre inconnu auquel Cristoforo Vannucci confiait son jeune enfant. Ou plutôt, car les hypothèses les plus simples sont toujours les plus vraisemblables, et de peur de donner au jeune Pietro une vocation par trop précoce, disons que, lorsqu'il quitta ses parents, ce fut peut-être pour aller retrouver à Pérouse quelqu'un de sa famille qui avait offert de venir en aide à son éducation.

J'ai toujours pensé que Pietro tenait à Pérouse par des liens très forts et dont l'origine devait remonter à sa première enfance. Pour se dire avec tant d'insistance *Peruginus*, il devait avoir d'autres raisons que son ignorance ou sa vanité : il y fallait, pour le moins, une habitude très enracinée. On a remué vainement les archives municipales pour y découvrir qu'on lui ait décerné, à lui où à son père, la « cittadinanza ». Il dut l'avoir cependant, pour être capable d'exercer, comme il le fit, des charges publiques. N'est-ce point que venu tout enfant à Pérouse, habitant chez des personnes qui l'accueillaient comme on le fait seulement pour de très proches parents, on avait pris, depuis longtemps, l'habitude de le considérer comme un véritable pérousin ? Pour s'apercevoir qu'il ne l'était qu'à moitié, il fallut que, devenu célèbre, Città della Pieve lui rappelât ses véritables origines. Et comme il eut deux patries, n'est-il pas nécessaire de lui donner deux familles, celle de Pérouse, et celle de Città della Pieve?

Le très consciencieux Mariotti ne serait pas très éloigné de l'admettre (1). Il y avait précisément à Pérouse, en 1456, un certain *Giovanni di Ser Pietro Vannucci*, originaire de Panicale, pays voisin de Città della Pieve, et qui, depuis vingt ans, avait obtenu à Pérouse le droit de cité. Notre Giovanni ne serait-il pas quelque peu de la famille ? On peut, tout au moins, le supposer. Je ne voudrais pas, cependant, aller jusqu'à prétendre, en m'appuyant sur la généalogie publiée par Orsini, que ce Giovanni était le propre grand-père du jeune Pietro. Cet arbre généalogique présente encore quelque obscurité. Et, ce qui est plus grave, il jette sur certains problèmes de la vie du Pérugin une lumière tellement vive qu'on en reste comme ébloui. Mais cela nous met en méfiance, car d'autres l'avaient étudié avant nous et ne lui avaient pas reconnu une telle lucidité. Cette méfiance instinctive s'exaspère encore de l'impossibilité où nous sommes maintenant de contrôler la

(1) Mariotti, *Lettere* etc., page 121, note 2. Mais je ne veux pas omettre qu'il conclut en disant : « Parlo a capriccio ».

plupart des documents dont s'était servi pour l'établir, vers 1804, le marquis della Fargna (1). Et c'est vraiment dommage !

Mais s'il n'était pas le grand-père du Pérugin, Ser Giovanni pouvait au moins appartenir, par quelque lien, à sa famille. Ce nom de « Giovanni » le dirait déjà, que nous trouvons si fréquemment parmi les asccendants du Pérugin ou ses collatéraux. Rien n'empêche de supposer qu'il fit venir Pietro à Pérouse, tout jeune encore, pour présider à son éducation, veiller à sa fortune. C'était, dit un document cité par Mariotti, « un homme prudent et instruit, *circumspectus et eruditus vir* ». N'appartenait-il pas, comme ce Guido Vannucci dont nous avons déjà parlé, à l'Université de Pérouse ? Et si c'est vraiment cet homme « érudit » qui présida à l'éducation de Pietro, la culture littéraire de notre peintre a-t-elle été à la hauteur de cette bonne fortune ?

Les écrivains qui se sont occupés de l'histoire de l'Humanisme en Italie, Voigt, par exemple, n'ont pas cru devoir s'arrêter sur le mouvement des études à Pérouse, vers le milieu du XVe siècle. Sans doute il fut moins brillant qu'à Florence ou à Rome et n'atteignit son apogée que plus tard au début du siècle suivant. Mais déjà, après des débuts un peu pénibles, il ne manquait pas d'une certaine splendeur. Les Mécènes y étaient alors, avec les premiers magistrats de la ville, les légats pontificaux, depuis le cardinal Pietro Donato, et surtout la puissante famille des Baglioni. La poésie latine y brillait d'un vif éclat. Mais, avec les études juridiques, l'éloquence et la poésie nationale ne manquaient pas de dignes représentants. La vieille Université se rajeunissait sous l'action de nombreux pro-

(1) Orsini a publié cette généalogie dans sa *Vita*, *elogio*..... 1804, pages 234-239. Mezzanotte l'a également reproduite dans son livre. (Perugia, 1846.) M. le chanoine Scaccia, de Città della Pieve, m'a affirmé que la plupart des documents dont s'était servi le marquis della Fargna ont aujourd'hui disparu des archives municipales. N'ayant pas eu les moyens de constater par nous-même si cette perte est vraiment irréparable, nous avons pris le parti de ne nous servir de cette généalogie qu'avec une certaine circonspection.

fesseurs qu'on y faisait venir un peu de tous côtés. Filelphe y fut appelé en 1437, Campana y enseigna pendant sept années l'éloquence avec un grand succès : les Baglioni l'y avaient attiré, et ce furent eux qui, plus tard, lui ménagèrent la protection de Pie II, dont il devint le poète attitré et, bientôt, l'ami. La vie scolaire ne laissait pas d'y être suffisamment mouvementée. Pellini, par exemple, nous raconte les détails de l'émeute dont les étudiants, en 1459, agrémentèrent leurs études, sous prétexte qu'on voulait leur défendre de porter des armes. Le Pérugin aurait pu y prendre part; car il était plus remuant qu'on se le figure généralement et nous le verrons plus tard, à Florence, se faire condamner pour tapage nocturne trop fréquemment renouvelé. On pourrait encore se demander si ses relations avec la famille des Della Rovere ne dateraient pas de cette époque. Sixte IV, alors simple religieux franciscain, y avait en effet enseigné avec un certain succès, et ce fut encore à Pérouse que son neveu, le futur Jules II, vint faire une bonne partie de ses études. S'est-il parfois rencontré avec le Pérugin? Je n'y vois rien d'impossible. Mais je doute que ce soit ailleurs que dans la boutique des peintres où peut-être déjà, comme plus tard à la Sixtine, le futur pontife aimait à aller voir travailler les artistes. Car je suis bien obligé de reconnaître que la culture littéraire du Pérugin est vraiment trop modeste pour la lui faire donner sur les bancs de l'Université de Pérouse. L'homme prudent que fut Ser Giovanni n'a certainement pas dirigé de ce côté les études de son jeune parent.

On a voulu faire honneur au Pérugin d'une certaine connaissance de la langue latine qu'il aurait même écrite, a-t-on dit, avec une remarquable correction. (1) C'est peut-

(1) « Le Pérugin, qui se distinguait cependant par son ignorance, se serait cru déshonoré en ne se servant pas du latin pour signer et dater ses ouvrages, et, chose digne de remarque, toutes ces inscriptions sont correctes », MÜNTZ, *Raphaël*, page 23. M. Müntz, dont j'estime d'ailleurs le grand talent, représente cette école qui, pour mieux louer Raphaël se croit obligé de diminuer celui qui fut son maître, Le Pérugin. De là certaines exagérations dont quelques-unes

être excessif. Le Pérugin ne nous a pas laissé beaucoup d'échantillons de sa modeste littérature, — ce qui ne prouve pas d'ailleurs qu'il fut plus ignorant qu'un autre; — mais il faudrait encore y noter plus d'un solécisme, « *pincxit* » par exemple, et en dehors des surprises de la morphologie, plus d'une incertitude de vobabulaire, jusqu'à mettre au bas de ses tableaux « *Perrusinus* » et même « *Perusstnus* » dans le tableau de Stüttgardt. Les autographes que nous possédons de lui ne nous permettent pas de lui accorder une science beaucoup plus respectable de sa propre langue. S'il la parlait correctement, ce dont je n'ai pas de raison de douter, il ne l'écrivait pas de même. Il signe bravement « *Io Piectro penctore* ». Ce n'est pas d'une correction irréprochable, et il faut bien le reconnaître. D'après son écriture, cependant, on voit qu'il avait l'habitude de manier la plume, et non pas seulement les pinceaux. Il y a, dans ses autographes, une certaine décision et une régularité relative pour tracer les mêmes lettres. Ce n'est point, comme on le croirait tout d'abord, l'anxiété d'un homme qui écrit rarement et avec difficulté. Accordons du moins à notre peintre d'avoir, pendant sa jeunesse, appris à lire et à écrire.

Mais je ne suis pas d'avis de lui donner beaucoup plus. Pour ce qui est d'en faire un érudit, il n'y faut aucunement penser. On exagère d'ailleurs lorsqu'on attribue à ses confrères de la Renaissance une culture littéraire beaucoup plus élevée. La curiosité de Léonard est une exception : et je ne voudrais pas affirmer que sa science n'ait pas nui à son talent. Raphaël nous donne parfois, lui aussi, l'illusion d'une culture un peu supérieure. Il ne faut pas s'y tromper: c'est qu'il trouva, dans les milieux où il fut appelé à travailler, des humanistes ou des amateurs d'une autre envergure que ceux qui ont collaboré aux œuvres érudites du Pérugin. Quelle que soit la valeur de Maturanzio, le collaborateur de l'artiste pour les peintures du Cambio, elle ne

très étranges, mais que je ne puis m'empêcher de signaler au passage, puisque j'aborde l'histoire du Pérugin, son apologie, si l'on veut, et chacun sait qu'il en a grand besoin.

saurait être comparée à celle des illustres personnages qui furent, à Rome, les inspirateurs de Raphaël. Sur ce point, comme sur tant d'autres, la fortune n'a point favorisé le Pérugin. Il faut relire les lettres que la marquise d'Este lui adressait pour le guider dans la composition du fameux *Combat de l'Amour et de la Chasteté*, aujourd'hui au Louvre. On comprend que le talent du Pérugin se soit comme effondré sous le poids intolérable d'une pareille érudition. Sans doute il n'a pas ignoré complètement l'antiquité classique. Mais ses aspirations le portaient ailleurs. Il était ombrien dans l'âme et voulait, avant tout, apprendre à peindre des images de dévotion.

C'était à cela que le portaient ses goûts d'enfant. Ser Giovanni, *circumspectus vir*, se garda bien de l'en détourner. Obéissant peut-être aux instructions de Cristoforo, il songea à le mettre au plus vite dans une boutique de peintre, et non pas sur les bancs de l'Université. Nous voici donc revenus, après un très long détour, à notre première hypothèse, celle du maître inconnu qui présida, le premier, à l'éducation du Pérugin. Je veux bien, comme l'écrit Vasari, qu'il n'ait pas été un artiste de grand talent. Mais il avait du moins beaucoup de bon sens, toujours d'après Vasari, puisqu'il exhorta bientôt son élève à chercher ailleurs de plus doctes leçons. Point n'était nécessaire, pour cela, de gagner Sienne ou Florence, car l'Ombrie ne manquait pas de bons peintres très capables de lui apprendre les plus beaux secrets. Il alla donc les trouver, non pas un, seulement, mais tous ceux auprès desquels il avait quelque espérance de pouvoir perfectionner son jeune talent. Lorsqu'il gagna Florence, beaucoup plus tard, il n'avait plus rien à apprendre. Il était passé maître et Florence, du premier coup, le proclame l'égal de ses peintres les plus grands.

La belle histoire que celle de la jeunesse du Pérugin ! Mais on doit l'écrire SANS DOCVMENTS, puisque les archives n'en veulent point donner, et que les monuments artistiques sont, pour le moins, aussi discrets. Il faut donc essayer de l'inventer. Et c'est une entreprise poétique qui me tentait depuis bien longtemps.

Elle est ardue, d'une délicatesse extrême. Aussi bien, devant elle, tous les historiens du Pérugin ont reculé. Ils commencent leurs livres à l'endroit de son existence où s'arrêtera le mien. Mais serait-elle encore plus difficile, l'entreprise s'impose à qui veut pénétrer plus intimement son génie compliqué et plein de mystère. S'il nous paraît tellement indéchiffrable, n'est-ce pas justement que nous n'avons pas encore réussi à l'expliquer complètement? Un artiste est toujours mal connu quand de sa jeunesse et de son éducation on ne peut rien dire. On sait bien que son talent est le résultat de recherches antérieures, d'études longues et laborieuses; mais, n'en connaissant rien, on ne peut en tenir un compte raisonnable pour la juste appréciation de son âme d'artiste; et parce qu'on ignore cette longue suite d'efforts qui l'ont conduit peu à peu au sommet de son art, on hésite à reconnaître en lui cette généreuse patience qui est sans doute la marque la plus sûre du vrai génie.

Tel est bien le cas du Pérugin. Dès qu'il nous apparaît, dans les fresques de la Sixtine, ses premières œuvres incontestées, c'est avec la plénitude de toutes ses qualités. Je sais bien que dans les sujets d'extase, mieux appropriés que les sujets historiques à la nature de son talent, il semblera, à l'époque suivante, descendre encore plus avant dans l'expression muette des ardeurs de l'âme contemplative. Déjà, cependant, dans les groupes d'apôtres qui entourent le Christ et saint Pierre, je trouve, avec l'ordonnance qui va bientôt, chez lui, devenir classique, la plupart, sinon les meilleures de ses formules d'adoration. Par contre il nous révèle, dans ces fresques de la Sixtine, d'autres facultés pittoresques dont il n'a plus fait, dans la suite, un usage aussi magnifique : il ne retrouvera plus, par exemple, ces réelles qualités de composition qui le font, à la Sixtine, le rival des plus grands florentins. Remarquez encore que, par d'autres côtés, il était regardé par Sixte IV, interprète sans doute de la voix publique, comme leur étant incontestablement supérieur, puisqu'à lui, Pérugin, fut confié, avec la tâche la plus considérable, quelque chose comme une direction générale de tous les travaux.

Pour être arrivé, aux alentours de ses trente ans, à une position aussi éminente, comment avait-il donc employé sa jeunesse l'enfant que nous avons vu, en 1455, quitter sa patrie, Città della Pieve ? Cette période de sa vie n'a-t-elle pas été extraordinairement féconde ? plus digne d'un grand artiste, je veux dire d'une âme fortement éprise de la perfection, que le reste de sa longue vie, trop longue, hélas ! pour sa gloire solide et durable ?

S'il est, dans la vie du Pérugin, un problème intéressant et vraiment nouveau, c'est bien celui de sa jeunesse. La psychologie du maître en même temps que l'étude de son talent ont trop à y gagner pour que, malgré l'absence de documents, nous renoncions à lui trouver une solution. On peut toujours s'y essayer. Il ne faut pas avoir une crainte excessive de ceux qui, venant après nous, le résoudront autrement et, probablement, mieux que nous. Ces aventures sont fréquentes dans les voyages de découvertes vers les terres inconnues de la vérité. On peut s'y égarer, peut-être s'y perdre. Mais encore, dans ce cas, on ne manque pas d'une modeste consolation, et c'est d'avoir, le premier, essayé bravement de les découvrir.

(*A suivre*). J.-C. BROUSSOLLE.



L'ALCOOLISME

SA NATURE, SES CAUSES, SES EFFETS, SES PROGRÈS, SES REMÈDES LA LUTTE CONTRE L'ALCOOLISME (1)

Depuis quelques années, les revues et les journaux du monde entier, les médecins, les légistes, les économistes, les moralistes s'occupent d'une maladie non pas nouvelle, mais mieux étudiée et mieux connue qu'autrefois, dont les progrès vont s'accentuant chaque jour, menaçant d'une destruction totale les individus et les sociétés, véritable fléau plus meurtrier, a-t-on dit, que la famine, la guerre et la peste; je veux parler de l'*alcoolisme*.

Bien que ce sujet soit aujourd'hui très vulgarisé et que je n'aie aucune prétention à rien dire de nouveau, il m'a semblé qu'une Revue comme l'*Université catholique* ne saurait se dispenser d'en entretenir ses lecteurs, tant à cause de sa gravité de plus en plus reconnue, que pour

(1) J'ai emprunté les principaux éléments de ce travail à divers articles publiés récemment dans quelques revues, spécialement dans la *Revue des questions scientifiques* de Bruxelles, par M. le docteur Xavier Francotte — les *Etudes* des RR. PP. Jésuites, par le R. P. Martin — le *Correspondant* — l'*Economiste français* — le *Cosmos* — l'excellent *Ami du Clergé* — divers journaux médicaux, etc.

rappeler le devoir qui incombe à chacun de nous d'apporter son concours à la lutte fortement engagée contre un mal aussi funeste aux âmes que redoutable pour la santé du corps. Dans le congrès contre l'alcoolisme tenu à Paris au mois d'avril dernier, on a fait appel au dévouement du clergé dans ce péril commun, et il serait honteux que les catholiques montrassent moins de zèle et moins d'énergie que leurs frères séparés, dont on ne saurait trop louer les généreux efforts. L'union de toutes les bonnes volontés et l'initiative personnelle de tous ceux qui comprennent l'importance de la question et ont à cœur le bien de leurs semblables, peuvent seules obtenir, avec la grâce de Dieu, la guérison d'un mal social contre lequel la médecine est impuissante et que les pouvoirs publics ne sauraient combattre efficacement par les moyens dont ils disposent.

C'est en 1852 que le Suédois Magnus Huss donna le nom d'*alcoolisme* à l'ensemble des phénomènes morbides qui accompagnent et suivent l'ingestion excessive ou habituelle et longtemps prolongée des liquides alcooliques. Il y a deux sortes d'alcoolisme : l'alcoolisme aigu, caractérisé par le répugnant cortège des désordres physiques et intellectuels que l'on nomme l'ivresse, qu'il est inutile de rappeler, et dont l'habitude constitue l'ivrognerie; puis il y a l'alcoolisme chronique, résultant de l'absorption quotidienne de doses d'alcool insuffisantes pour amener l'ébriété, moins brutal, moins immédiatement funeste, mais non moins redoutable par ses conséquences que l'alcoolisme aigu. Dans cette seconde forme d'alcoolisme, le poison alcool agit insidieusement, bornant d'abord ses effets à une excitation légère et passagère du système nerveux, accompagnée d'un certain bien-être apparent et factice ; mais il ne tarde pas, à mesure qu'il imprègne les tissus, à léser d'une façon plus profonde et durable tous les organes essentiels : foie, poumon, cœur, cerveau; de là les désordres irrémédiables et tout le cortège pathologique de l'alcoolisme confirmé, que je détaillerai dans un instant.

L'alcoolisme est aujourd'hui une maladie bien définie, classée et suffisamment étudiée par les physiologistes et les

médecins, d'autant plus facilement qu'elle devient de jour en jour plus fréquente et d'autant plus redoutable qu'elle échappe le plus souvent à l'attention de ses malheureuses victimes éclairées quand il est trop tard pour l'enrayer, ou incapables d'en supprimer la cause.

L'alcoolisme reconnaît pour unique facteur l'absorption abusive de liquides alcooliques, soit que l'abus provienne de quantités trop considérables ingérées coup sur coup, soit qu'il consiste en l'usage prolongé et répété de ces liqueurs à faibles doses. Quand je dis que l'alcoolisme est dû à l'*abus* des liquides alcooliques, d'autres diraient l'*usage*, quel qu'il soit, en quelque quantité et sous quelque forme qu'il existe. Pour eux — et il n'est pas prouvé qu'ils n'aient pas raison — tout usage est un abus; il en est de l'alcool comme de tous les autres poisons : on n'en doit jamais user que comme des remèdes, dont l'indication appartient au médecin et que l'on supprime aussitôt que le but visé est atteint, sous peine de s'empoisonner.

Les liquides alcooliques destinés à la consommation se classent sous deux groupes : les liqueurs *fermentées* et les liqueurs *distillées*. Dans les premières, l'alcool qu'elles renferment résulte d'une action physiologique appelée fermentation, laquelle détermine dans les liquides appropriés la transformation du sucre en alcool; tels sont le vin, la bière, le cidre. Ces liqueurs contiennent relativement peu d'alcool, de 3 à 15 ou 16 °/₀; on dose l'alcool pur ou absolu, qui marque 100° à l'aréomètre centésimal.

Les liqueurs alcooliques obtenues par distillation, telles que l'eau-de-vie, le cognac, le rhum, le kirsch et autres spiritueux, peuvent renfermer l'alcool en toutes proportions; elles en contiennent habituellement beaucoup plus que les liqueurs fermentées, soit de 40 à 60 °/₀. D'autres liqueurs sont fabriquées par un mélange d'eau, de sucre et d'alcool, auquel on ajoute diverses huiles essentielles ou essences aromatiques, comme celles de menthe, d'anis, d'absinthe, de mélisse, etc.

Il est évident que les liquides fermentés sont moins dangereux que les liqueurs distillées, parce qu'ils renfer-

ment moins d'alcool sous un même volume; aussi en faut-il absorber de plus grandes quantités pour amener l'alcoolisme; d'ailleurs, la même quantité d'alcool produit des effets d'autant plus atténués qu'il est plus dilué.

Il a été prouvé par de nombreuses expériences et des recherches physiologiques que l'alcool, même au plus haut degré de pureté, chimiquement pur, est un poison. On admet que l'alcool de vin est le moins toxique; mais il est malheureusement certain qu'il est aussi le plus rare; en France, d'après MM. les docteurs Gilbert et P. Yvon, sur les deux millions d'hectolitres d'alcool que l'on consomme par an, à peine dix mille sont-ils fournis par le vin. La betterave, la pomme de terre, les grains et une foule d'autres substances moins avouables servent de matière première à la fabrication des alcools. Quelle que soit donc leur provenance et les garanties données par les fabricants de vins et de liqueurs, on doit toujours se rappeler qu'ils renferment un poison. En outre il est de notoriété publique que ces liquides sont depuis longtemps l'objet de falsifications et d'altérations de toute sorte, dont le résultat constant est d'introduire dans leur masse une foule de drogues plus malfaisantes encore et plus toxiques que l'alcool. Que n'a-t-on pas dit sur la composition de l'absinthe, où des fabricants sans conscience font entrer à peu près de tout, sauf la plante de ce nom? On a vu des absinthes renfermer en proportions considérables de l'alcool dénaturé par la régie, dont l'odeur nauséabonde et la saveur atroce ont pour but de le rendre impropre à la consommation, et que l'on parvient à masquer suffisamment pour offrir ce liquide au palais blasé du buveur d'absinthe. Et cette fameuse couleur verte qui, dit-on, hynoptise l'amateur d'absinthe, n'a-t-elle pas été obtenue parfois par l'adjonction de l'un des sels les plus vénéneux que l'on connaisse, l'acétate de cuivre ou vert de gris? On a signalé, depuis quelque temps, une nouvelle forme d'empoisonnement alcoolique par l'éther. En Ecosse, les paysans et les ouvriers vont boire, le matin, chez les pharmaciens ou les débitants, un petit verre d'éther, comme on boit chez nous un petit verre d'arque-

buse. En Allemagne, et probablement en d'autres lieux, l'éther commence à devenir une boisson courante. Il a été vendu, l'année dernière, dans la seule ville de Memet, 8.580 litres d'éther pour la consommation des buveurs; on estime qu'une quantité égale est entrée en contrebande. Les cabaretiers vendent l'éther au détail, par dose de 4 à 5 grammes environ, chaque dose produisant l'effet de quatre fois autant d'alcool.

A côté de ces causes puissantes et grossièrement coupables de l'alcoolisme chez une certaine catégorie de buveurs, on peut en signaler une autre qui s'adresse spécialement aux consommateurs de liqueurs fines. Ces liqueurs renferment, en effet, des huiles essentielles auxquelles elles doivent leur parfum spécial et qui sont douées, à l'état de pureté, de propriétés convulsivantes et nuisibles, comme l'ont établi les travaux des chimistes, notamment ceux de MM. Cadéac et Albin Meunier.

Pour les vins, on sait à quelle infinie variété de fraudes toujours nuisibles à la santé sont soumis ceux que l'on sert dans les innombrables cabarets des villes et des campagnes, où s'abreuvent des millions d'ouvriers, de paysans et de soldats. Et l'on a fait remarquer tout récemment que les vins les plus falsifiés sont maintenant les vins blancs dont l'usage se répand de plus en plus.

Quant aux vins fins et chers que consomme le bourgeois, en admettant qu'ils soient habituellement naturels, ils n'en renferment pas moins en proportions plus élevées le poison alcool.

En sorte que l'on peut dire que, sur toute l'échelle sociale, l'épidémie de l'alcoolisme sévit, car on s'alcoolise aussi bien avec du vin à 15 francs la bouteille qu'avec la mixture sans nom ou le tord-boyaux du mastroquet.

Veut-on savoir maintenant comment on devient alcoolique, en d'autres termes comment l'on contracte l'habitude de boire? Le célèbre docteur Grasset, de la Faculté de Montpellier, a fait dernièrement une intéressante conférence sur ce sujet. On commence à boire, dit-il, pour bien des motifs; les uns boivent pour faire comme les autres,

comme les camarades; on se donne rendez-vous à l'apéritif; on boit du vin, de la bière pour se désaltérer, pour faire ou pour rendre une politesse. Que d'occasions d'ailleurs, se rencontrent à chaque pas de contracter cette habitude? Cafés, brasseries, restaurants, buvettes des chemins de fer et des places publiques offrent à chaque instant l'attraction de leurs liquides. On boit pour exciter son appétit, pour faciliter sa digestion, pour combattre tel ou tel malaise; les journaux politiques, littéraires, scientifiques, médicaux, remplissent leur pages d'annonces ou de réclames en faveur d'un nombre toujours croissant de liqueurs diverses : apéritifs, digestifs, toniques, vins de Kola, de Coca, de quinquina, élixirs de tout nom, de toutes couleurs, de toute efficacité, où l'alcool est toujours le véhicule indispensable de la panacée nouvelle. Les médecins eux-mêmes, dont la tendance actuelle est de remplacer le vin par le lait chez leurs malades, ne peuvent s'empêcher pourtant de vous ordonner quelque vin fortifiant, quelque mélange anti-quelquechose où l'alcool se glisse sournoisement, et l'on vous alcoolise quand même. On dirait vraiment une vaste conspiration organisée au sein et autour de la société contemporaine pour infiltrer dans ses veines le poison à la mode. Il semble qu'une folie universelle se soit emparée des hommes. Et combien y en a-t-il qui savent résister à ce penchant? Et comment ne contracterait-on pas cette funeste habitude, au milieu de pareils entraînements?

La passion de l'alcool, comme toutes les autres, s'insinue peu à peu, grandit et se développe insidieusement et vous a saisi avant que vous l'ayez reconnue. Un apéritif le matin, quelques verres de bon vin au repas, le pousse-café à la fin, une chope de bière pour se rafraîchir, tout cela, en soi, tire peu à conséquence au début. Une légère excitation, une douce chaleur à l'estomac — toute superficielle — en voilà les résultats chez les commençants. Mais bientôt les besoins se font sentir plus fréquents, plus impérieux; l'excitation calmée, on se sent mal à l'aise, il faut la renouveler; on augmente les doses, on multiplie les tournées au café; souvent les liqueurs douces, les vins ordinaires de-

viennent fades; on recourt aux vins capiteux, aux liquides plus spiritueux, on marche à grands pas vers l'alcoolisme.

C'est surtout dans la classe ouvrière, chez les travailleurs et les militaires que cette terrible maladie exerce ses ravages; mais ce serait une erreur de croire que la classe aisée, la bourgeoisie en est exempte. On a cité des personnages considérables par leur situation ou leur influence, des diplomates, des magistrats, des officiers supérieurs, des médecins qui en étaient arrivés au point de passer chaque jour plusieurs heures dans une ivresse confirmée. Et certainement ce vice ignoble règne plus largement qu'on n'oserait le soupçonner dans les sphères élevées de notre triste société; et là, constatation écœurante à avouer, les femmes elles-mêmes ne sont pas sans reproche. A l'extérieur, tout ce monde-là est correct, gracieux, aimable; mais si vous pouviez pénétrer dans ces intérieurs, vous seriez témoins de véritables scènes de cabarets mal famés.

Sans aller jusqu'à ce point d'alcoolisme aigu, qui est chez nous, grâce à Dieu, l'exception, combien d'autres, et en grand nombre, s'intoxiquent graduellement et de la meilleure foi du monde. Dans un certain milieu, fort honorable d'ailleurs, s'est introduit l'usage d'offrir *la goutte* à ses amis, à chaque visite. Sans apprécier le procécé au point de vue de la politesse, on peut dire qu'il a le double inconvénient d'exposer ceux qu'on reçoit à contracter le goût de la boisson et d'obliger l'amphytrion à devenir la première victime de son imprudente générosité. Et il arrive — j'en ai plus d'un exemple — que, en l'absence de visiteurs, le besoin de boire se fait sentir; on vide un petit verre, trois, quatre, cinq fois par jour, sous le fallacieux prétexte de se soulager d'un malaise quelconque, dont la seule cause est l'abus que l'on fait de la boisson, au grand détriment de sa bourse et de sa santé. Et l'on paie tôt ou tard le tribut à l'empoisonnement par l'alcool. J'ai connu un jeune homme auquel ses talents et sa position promettaient un bel avenir et qui, après avoir pris, à d'assez longs intervalles, quelques petites cuillerées d'*élixir* de la Grande-Chartreuse,

était arrivé peu à peu à en absorber plusieurs flacons dans une journée. A ce régime aucun organisme, aucune intelligence ne saurait résister.

Enfin, on est effrayé lorsqu'on sait à quelles aberrations peut entraîner cette tyrannique habitude. Outre les faits délictueux, dont je vais parler, on en cite d'autres d'un caractère tellement répugnant qu'on a peine à y croire. On a vu des infirmiers absorber à longs traits l'eau-de-vie camphrée destinée aux pansements des malades, des garçons de laboratoire avaler gaiement l'alcool dans lequel avaient macéré des préparations anatomiques, des morceaux de cadavres. On pourrait multiplier ces exemples.

Mais j'arrive aux effets de l'alcoolisme.

Les effets prochains et immédiats sont d'abord tout le cortège des maladies engendrées par l'alcoolisme aigu ou chronique, puis les conséquences qu'il entraîne au point de vue économique et au point de vue de la moralité; les effets éloignés ont rapport aux descendants des alcooliques, où ils affaiblissent ou ruinent les forces physiques intellectuelles et morales et aboutissent à l'extinction de la race.

Avant d'exposer ces effets, il est nécessaire de détruire tout d'abord un préjugé très répandu, relatif à l'action bienfaisante de l'alcool. On doit poser en principe que l'alcool, sous quelque forme et en quelque quantité qu'on l'absorbe, n'est jamais d'aucune utilité pour l'homme; cette proposition est affirmée par le plus grand nombre des hygiénistes et des médecins. L'alcool est un poison pour l'organisme; il n'est ni tonique, ni digestif, ni nutritif. On peut, sans aucun inconvénient, se passer de liqueurs et de vin. De nombreuses expériences démontrent que le vin, loin de donner des forces, les enlève ou les diminue. L'excitation passagère qu'il produit dans le système nerveux agit comme un coup de fouet; elle peut faire produire à l'homme un effort transitoire; mais le coup de fouet ne va pas sans laisser une blessure aux tissus de l'organisme, et ces blessures accumulées se traduisent par des lésions incurables. Les mêmes ouvriers, soumis successivement au régime du vin et au régime de l'eau, font plus de travail quand ils ne boivent que

de l'eau. Les premières heures, peut-être, sont plus productives, mais la fatigue survient plus vite et, finalement, le travail des abstinents est plus considérable et moins pénible que celui des alcoolisés. On se porte mieux et l'on vit plus longtemps en ne buvant que de l'eau qu'en ne buvant que du vin. C'est un fait parfaitement établi.

Voici du reste comment le docteur Faidherbe formulait, au congrès antialcoolique, les conclusions d'un très sérieux mémoire sur ce sujet :

1° L'alcool n'est pas un digestif; son ingestion produit une excitation passagère, néfaste au bon fonctionnement des muscles stomacaux, parce que l'alcool anesthésie, après l'avoir irritée, la paroi de l'estomac, parce qu'il attire le sang à la peau et empêche l'action du suc gastrique. — C'est donc bien à tort que beaucoup de personnes prennent des liqueurs alcooliques après le repas, sous le prétexte de faciliter la digestion.

2° L'alcool n'est pas un apéritif; mais il produit une excitation de l'estomac qui détermine une sensation prise illusoirement pour la faim.

3° L'alcool n'est pas un aliment et ne répond pas à sa définition; les calories qu'il produit ne servent ni à un réchauffement réel, ni à une action musculaire.

4° L'alcool ne réchauffe pas; il y a seulement un afflux de sang à la peau et un refroidissement général.

5° L'alcool n'est pas un stimulant, ni physique ni intellectuel.

6° L'alcool, loin de préserver de la contagion, dispose le corps à la recevoir.

7° C'est une erreur et un préjugé de croire qu'on ne pourrait pas vivre sans alcool; des faits nombreux démontrent le contraire.

8° L'alcool diminue la longévité, suivant des statistiques indiscutables.

9° L'alcool n'a de raison d'être que comme médicament et ne doit être débité que par le pharmacien, sur avis du médecin.

On voit ce qui reste à l'actif des bienfaits de l'alcool.

Il faut toutefois faire une exception — et je la formulerai sans hésiter — en faveur du vin *naturel* et de bonne qualité. Dieu ayant donné à l'homme la vigne et lui ayant enseigné à en extraire le jus, on ne saurait soutenir que le vin, pris en quantité raisonnable, soit habituellement nuisible à l'homme sain. Le vin naturel renferme des substances telles que le tannin, la glycérine, des sels, dont la présence atténue, dans une certaine mesure, l'action toxique de l'alcool. Toute la difficulté réside dans l'appréciation de la dose qu'on ne doit pas dépasser quotidiennement et de la limite où commence l'abus et le danger. Pour être bref et précis, je rappelle seulement l'avis d'un grand nombre de médecins confirmé par l'expérience. Le travailleur, le cultivateur, l'ouvrier industriel, tous ceux, en général, qui font une forte dépense de force musculaire, laquelle suppose un travail journalier de dix à douze heures, peuvent prendre, aux repas, un litre de vin chaque jour, à la condition de le couper avec de l'eau. On n'en doit jamais boire en dehors des repas; la bière et le cidre peuvent être pris en plus grande quantité. Mais toutes les personnes qui se livrent au travail intellectuel, ou qui font une dépense minime de force musculaire — travail de bureau, de cabinet, professions sédentaires, — les femmes, ne peuvent se permettre que de beaucoup plus petites quantités de vin, et encore ne doit-il pas être trop alcoolique. Quant aux autres liquides alcooliques, obtenus par distillation, on ne doit jamais en user habituellement, mais les considérer comme des médicaments toxiques et les employer comme tels.

A côté de ces qualités négatives de l'alcool, voici un tableau où le docteur Legendre, de Paris, a résumé ses méfaits (1) :

La plupart des maladies soignées dans les hôpitaux sont causées ou aggravées par l'abus des boissons alcooliques.

Toutes les boissons alcooliques sont dangereuses. Les plus nuisibles sont celles qui contiennent, avec l'alcool, des

(1) *Lyon médical*, 19 mars 1899.

essences aromatiques, comme la *liqueur d'absinthe*, qui ne peut jamais être bienfaisante, et les prétendus apéritifs appelés « *amers* ».

Les boissons alcooliques sont encore plus dangereuses quand on les prend le matin *à jeun* et entre les repas.

L'homme devient inévitablement alcoolique, c'est-à-dire empoisonné lentement par l'alcool, même sans avoir été jamais en état d'ivresse, quand il boit tous les jours de l'alcool, de la liqueur ou trop de bière (plus de 2 litres par jour en comptant la boisson du repas).

L'alcool est un poison, dont l'usage habituel détruit plus ou moins vite, mais inévitablement, les organes les plus nécessaires à la vie : l'estomac, le foie, les reins, les canaux du sang, le cœur et le cerveau.

L'alcool excite l'homme, mais il ne le fortifie pas.

Il ne remplace pas la nourriture, mais il en fait perdre le goût.

Quand on boit souvent de l'alcool, ou quand on boit trop de bière (plus de 2 litres par jour), on est plus exposé aux maladies, et, quand on est devenu malade, la maladie est toujours plus grave, elle se complique souvent de délire mortel.

L'alcool cause très souvent la phtisie, en affaiblissant les poumons; chaque année nous voyons des malades qui entrent d'abord à l'hôpital pour alcoolisme et qui reviennent quelques mois plus tard atteints par la phtisie.

Les parents qui ont fait abus des boissons alcooliques ont souvent des enfants qui naissent mal conformés ou idiots, ou qui meurent de convulsions.

M. Legendre a fait afficher ces aphorismes sur une pancarte au lit de chaque malade dans son service.

Rien ne serait plus facile que de donner à ce tableau de larges développements, en signalant les maladies auxquelles expose presque fatalement l'alcoolisme. Je n'entrerai pas dans de longs détails. Qu'il me suffise de dire que la plupart des affections, rares autrefois et communes aujourd'hui, de l'estomac, du système nerveux, du cerveau peuvent être attribuées à l'alcoolisme chronique. Combien de personnes

se plaignent de souffrir de l'estomac, et, pour se guérir, absorbent toutes sortes de vins médicinaux, des liqueurs, chartreuse, mélisse, arquebuse, alcool de menthe, élixirs eupeptiques, dont l'action nocive ne fait qu'aggraver le mal.

La neurasthénie, maladie inconnue autrefois et si répandue maintenant, a fait son apparition en même temps que se généralisait l'usage des alcooliques, sorte de surmenage dont on ne rend pas compte. Que de gens souffrent d'autres affections nerveuses pour ne pas savoir se priver d'une boisson favorite et malfaisante ! Les progrès de la phtisie ont accompagné ceux de l'alcoolisme.

Tous les médecins s'accordent à reconnaître l'alcoolisme comme une cause extrêmement fréquente des affections du foie. Ce qui est non moins incontesté, c'est la gravité toute spéciale que revêtent chez les alcooliques certaines maladies comme la pneumonie, l'érysipèle, le rhumatisme, la fièvre typhoïde; là où le plus grand nombre résiste quand les tissus n'ont pas été infestés par l'alcool, c'est la grande majorité qui succombe parmi les alcooliques. L'influence destructive de l'alcool se manifeste également chez les blessés et les opérés. « Chez les alcooliques, dit le docteur Després, les plaies se guérissent mal. Le délire nerveux de nos blessés est presque toujours du délire alcoolique. »

Au nombre des maladies produites par l'alcool, dit le docteur Francotte, les affections mentales sont des plus fécondes en funestes conséquences. L'alcool est un poison pour le corps; il est aussi un poison pour l'âme, parce qu'il porte avec prédilection son action nocive sur l'instrument de l'âme, le cerveau et le système nerveux.

C'est ce qui ressort et des observations médicales et des statistiques des maisons d'aliénés. L'enquête de Claude a montré que, sur 80.593 aliénés du sexe masculin internés pendant les années 1861 à 1885 dans les asiles publics en France, 16.932, soit 21 %, étaient atteints d'alcoolisme ou devaient leur maladie mentale à l'alcoolisme. Les statistiques dressées en Angleterre, en Prusse, en Suisse, donnent aussi une proportion de 15 à 20 % de cas

où la folie est imputable à l'alcool. C'est surtout dans les grandes villes que cette proportion d'alcooliques est considérable. A Berlin, sur 4.874 admissions faites à l'hôpital de la Charité, de 1888 à 1890, Siemerling a trouvé 2,260 alcooliques, soit 47,4 %, près de la moitié. A Paris, cette proportion est de deux alcooliques sur trois aliénés.

Dans un rapport adressé en 1898 au préfet de la Seine, le docteur Magnan a établi que 874 hommes et 273 femmes ont dû être admis dans les asiles d'aliénés, en 1897, par suite de l'abus qu'ils ont fait de l'alcool. Sur ces 1.147 malades, 727, dont 137 femmes, étaient des alcooliques proprement dits; sur les 590 hommes, 6 étaient atteints de *delirium tremens*, 187 de délire alcoolique, 377 d'alcoolisme chronique, et 10 d'absinthisme. En dehors de ces cas d'alcoolisme proprement dit, on trouve plus de 400 entrées de dégénérés, de débiles, d'épileptiques ou de paralytiques à la période prodromique, qui ont été pris, sous l'influence d'un appoint alcoolique, de troubles qui ont nécessité leur séquestration. En 1896, dans le même service, les entrées par suite d'alcoolisme s'étaient élevées à 800. Si l'on ajoute aux alcoolisés ordinaires les aliénes avec appoint alcoolique, on arrive, pour cette année 1896, au chiffre de 1.143 : 900 hommes et 243 femmes (1).

Il est une autre maladie mentale éminemment redoutable, qui atteint l'homme en sa pleine maturité, de 35 à 45 ans, déterminant une déchéance progressive de toutes ses facultés, le réduisant finalement à la mort. On l'appelle la folie paralytique ou paralysie générale progressive; le vulgaire la connaît sous le nom de ramollissement. Le plus grand nombre des médecins attribuent à l'alcoolisme un rôle important dans sa production; le fait est que la paralysie générale subit une marche croissante parallèle à celle de l'alcoolisme.

L'épilepsie est souvent aussi le résultat de l'alcoolisme.

Il est aisé de conclure de ce rapide aperçu que l'alcoolisme doit être l'un des facteurs les plus actifs de la morta-

(1) *Economiste français*, 19 novembre 1898.

lité. Il n'est pas facile toutefois d'établir la part réelle qui lui revient, parce que les causes de la mort sont souvent complexes et que l'alcool tue non seulement en déterminant des maladies, mais encore en diminuant la résistance vitale. Quoi qu'il en soit, les relevés du *Bureau fédéral suisse de statistique* pour les années 1891 à 1894 sur les causes de la mortalité dans les quinze plus grandes villes de la Suisse, formant ensemble une population de 560.000 habitants, font figurer l'alcoolisme pour une proportion de 11 à 12 % chez les individus âgés de plus de 20 ans. D'après ces chiffres, l'alcoolisme constituerait après la phtisie, la cause la plus importante de la mortalité. A ce taux l'alcoolisme enlèverait, à la France, chaque année, plus de 80.000 individus.

Les statistiques anglaises sur la mortalité suivant les professions permettent de se faire une idée de cette influence de l'alcool. La moyenne de la mortalité générale atteint le chiffre de 1.000 morts pour 64.641 individus mâles de 25 à 65 ans. Or, pour les professions où l'usage des boissons alcooliques est restreint, cette moyenne est de beaucoup inférieure à la moyenne générale; elle est,

chez les	ecclésiastiques,	de 556	au lieu de 1.000
—	jardiniers,	599	—
—	agriculteurs,	631	—

c'est donc une réduction de plus de moitié, tandis qu'elle s'élève beaucoup au-dessus de la moyenne dans les professions où l'usage de l'alcool est le plus fréquent; ainsi

chez les	brasseurs elle atteint...........	1.361
—	cafetiers et restaurateurs........	1.571
—	garçons d'hôtel et de café.........	2.205

On voit quelle influence considérable exerce l'alcoolisme sur le taux des décès. L'Ecclésiastique l'avait constaté déjà : *Multos exterminavit vinum;* et à cette action destructive, s'ajoute celle qu'il exerce sur la natalité en la diminuant, et sur les enfants des alcooliques par la dégénérescence, dont je parlerai plus bas.

Mais les ravages de l'alcoolisme ne se bornent pas à ces funestes résultats; la misère et le crime lui paient aussi un

lamentable tribut. L'habitude de la boisson enlève à l'ouvrier la meilleure part de ses économies et, le plus souvent, le fait croupir dans la misère. Au lieu de confier l'excédent de son avoir aux caisses d'épargne et de se préparer ainsi une réserve pour les jours du chômage forcé et de la vieillesse, le buveur le porte au cabaret; et, bien souvent, c'est l'argent indispensable à l'entretien de sa femme et de ses enfants qui va s'engloutir dans ces antres malsains où il laisse, avec sa santé, sa bonne humeur et son repos, tout ce que lui rapporte le dur labeur de sa journée. On sait ce que deviennent ces ménages où entrent avec la misère, à la suite de l'ivrognerie, tous les vices et toutes les hontes; à quel niveau moral descendent les enfants abandonnés de leurs parents, à quel avenir ils réservent nos sociétés déjà gangrenées par l'alcoolisme. Il y a là un côté de la question sociale sur lequel on ne saurait assez appeler l'attention des gouvernements et de quiconque exerce une autorité; la suppression de l'alcoolisme apporterait sans nul doute un élément de haute valeur à la solution de ce difficile et grave problème.

Et puis, à côté de la misère, il y a le crime; tous les moralistes sont d'accord avec les hygiénistes pour reconnaître que l'alcoolisme exerce sur la moralité une influence considérable. On a constaté depuis longtemps que la criminalité suit partout une marche parallèle à celle de l'alcoolisme. En Norvège, où l'alcoolisme est en décroissance, la criminalité a diminué. Deux médecins belges, M. le professeur Thiry, de Liège, et M. le docteur Masoin, de Louvain, ont fait à ce sujet d'intéressantes études dont les conclusions démontrent avec évidence cette corrélation. M. Thiry a constaté que, sur 103 condamnés qui se trouvaient à la prison de Liège en octobre 1896, 52, c'est-àdire plus de la moitié, avaient commis leurs crimes sous l'influence de l'alcool. M. Masoin a reconnu que, sur les condamnés à cinq ans d'emprisonnement, 11 % avaient agi en état d'ivresse, et 44,7 % avaient des habitudes d'ivrognerie; chez les condamnés aux travaux forcés à perpétuité, l'ivresse était intervenue dans 40,7 %

des cas, et l'ivrognerie dans 54,6 %; pour les condamnés à mort, l'ivresse a été reconnue dans 43 % et l'ivrognerie dans 60 % des cas. D'après d'autres recherches du même savant sur les prisonniers de Gand, Liège, Anvers et Saint-Gilles, l'ivresse aurait existé dans 40 % et l'ivrognerie dans 47,5 % des cas. La proportion est moindre chez les femmes; mais de ces statistiques il ressort incontestablement que l'alcoolisme intervient activement dans la criminalité. Il est bon de remarquer que les crimes contre les mœurs figurent, avec les violences, pour une forte proportion parmi ceux que l'on rencontre chez les buveurs. Rien d'étonnant à cela quand on se rappelle la parole de saint Paul : *Nolite inebriari vino, in quo est luxuria.*

Et que ne dirait-on pas si l'on voulait énumérer toutes les infractions graves aux lois de Dieu et de l'Eglise qu'entraîne nécessairement la passion alcoolique? L'abandon de la foi, des sentiments religieux et de la pratique des devoirs est une des plus fatales et des plus pernicieuses conséquences de l'alcoolisme chez ceux qui s'y livrent.

Les funestes effets de ce fléau n'atteignent pas seulement les individus; ils retentissent sur la société en l'atteignant aux sources mêmes de son existence par la dégénérescence et l'extinction progressive de la race, où la natalité va toujours en baissant et finit par cesser.

Il est un fait bien avéré, c'est que les enfants d'alcooliques apportent en naissant le germe de cette passion; maladie héréditaire, au même titre que les autres vices constitutionnels, l'alcoolisme se transmet de père en fils, et les malheureux descendants sont presque fatalement la proie des maladies auxquelles ils ne pourraient se soustraire que par une énergique réaction contre les tendances natives, tendances que l'affaiblissement originel de leurs facultés leur empêche, le plus souvent, de combattre efficacement.

C'est là une première manifestation de ce qu'on nomme la dégénérescence; elle s'accuse par bien d'autres non moins tristes caractères, spécialement par l'arrêt du développement soit corporel, soit intellectuel et moral, lequel

entraîne d'une part la morti-natalité, les convulsions, cause fréquente de mort chez les enfants, la méningite, l'épilepsie, la prédisposition à la tuberculose, et, d'autre part, l'abrutissement, l'idiotie, la folie, l'insuffisance morale et la propension au crime. Si la théorie du criminel-né se vérifiait jamais, ce serait sans aucun doute dans la descendance des alcooliques.

Ces assertions résultent de très nombreuses observations et de statistiques soigneusement établies. Je n'en citerai que deux ou trois. M. Legrain, de Paris, a étudié 215 familles de buveurs, qu'il a suivies pendant trois générations, comprenant 814 enfants; il a constaté

16	morts-nés, soit.................	2 %
37	nés avant terme................	4,5 %
121	morts prématurément..........	15 %
427	alcooliques......................	50 %
	dégénérés........................	60 %
	fous moraux et criminels........	14 %
	enfants atteints de convulsions...	22 %
	épileptiques......................	17 %
	aliénés..........................	19 %

auxquels il faut ajouter 55 morts de phtisie.

Ces chiffres montrent que l'alcoolisme des parents a tué un tiers de leurs descendants et vicié plus de la moitié des survivants.

Le professeur Demme, de Berne, a comparé deux groupes de dix familles chacun, dont l'un est alcoolique et l'autre sobre. Dans le premier groupe, comprenant 57 enfants,

25 moururent dans les premières semaines ou mois;
6 furent idiots;
5 subirent un arrêt de développement;
6 furent épileptiques;
5 eurent des affections congénitales (hydrocéphalie, etc.);
10 seulement, soit 17,5 %, furent sains de corps et d'esprit, et, sur ce nombre, deux furent plus tard atteints d'alcoolisme.

Dans le second groupe, comprenant 61 enfants,

5 moururent d'affections compliquées de débilité native;
4 souffrirent de troubles passagers du système nerveux;
2 présentèrent des maladies congénitales;
50, soit 81,9 %, furent normaux.

Il est facile d'apprécier l'influence de l'alcoolisme.

Une revue médicale a publié dernièrement le renseignement suivant :

Le professeur Hellmann, de l'Université de Bonn, a découvert et identifié 709 descendants de la femme Ada Jurke, alcoolique avérée, née en 1740, morte en 1800.

Sept furent convaincus d'assassinat et 76 d'autres crimes variés; 144 furent des mendiants de profession, 61 vécurent de la charité publique, et 181 furent des prostituées. En frais de surveillance, de poursuites, d'asile et de prison, cette famille a coûté au gouvernement allemand la somme de 6 millions de francs (1).

Le docteur Lunier évalue à plus de 50 % le nombre des insuffisants moraux et intellectuels dont les parents sont alcooliques. Le docteur Mitchell, dans un rapport devant le comité de la Chambre des Communes, en Angleterre, affirme que les enfants d'ivrognes sont, en forte proportion, de véritables idiots, et cette opinion est partagée par une foule d'observateurs.

Le docteur Bourneville a constaté que, sur 244 épileptiques de son service de Bicêtre, plus des deux tiers, soit 163, provenaient de parents alcoolisés.

On comprend trop maintenant ce que peut devenir une société, une nation livrée à l'alcoolisme. C'est parmi les alcooliques et parmi leurs descendants que se recrutent le plus grand nombre des criminels, des vagabonds, des mendiants. Souvent incapables, par suite d'une tare originelle, de gagner honnêtement leur vie, ils se livrent à tous les vices, se laissent entraîner à toutes les passions mauvaises et alimentent le foyer de haine et d'aspirations révolutionnaires que couve dans ses bas-fonds chacune de nos grandes villes.

(1) *Médecine moderne.*

D'autre part, la société se trouve encombrée de non-valeurs, idiots, imbéciles, épileptiques, phtisiques, déments, criminels, fainéants, qui l'appauvrissent financièrement, intellectuellement et moralement et la conduisent lentement mais sûrement à la mort.

La France, en particulier, se préoccupe à bon droit de sa dépopulation croissante, qui la place, vis-à-vis des autres nations, dans une infériorité honteuse, et l'expose, pour l'avenir, à déchoir du rang qu'elle occupe. Le professeur Debove, dans une leçon récente, faisait remarquer que l'Allemagne double sa population en 98 ans; la Suède en 89 ans, le Danemark en 62 ans, la Norvège en 51 ans, tandis qu'à la France il faut, pour avoir un nombre double d'habitants, attendre une période de 334 ans, et il ajoutait : « Nous sommes donc menacés de périr au milieu des autres nations, comme périssent les plantes trop faibles, étouffées par une végétation luxuriante, et, au premier rang des causes de cette disparition fatale, figure incontestablement l'alcoolisme. »

Et l'on sait l'histoire lamentable de ces belles races océaniennes disparues et anéanties en quelques années par le poison alcoolique des Européens.

Tels sont les terribles effets de la passion de l'alcool, sur lesquels il est inutile d'insister davantage; ils nous apparaissent d'autant plus redoutables que l'alcoolisme suit, depuis quelques années et presque partout, une marche continuellement ascendante et envahit de plus en plus les individus et les sociétés.

C'est ce qui me reste à montrer brièvement.

L'alcoolisme ne date pas d'hier, et, sans remonter au déluge, il suffit de rappeler les usages des Juifs, qui servaient le meilleur vin au commencement des repas, alors que les convives pouvaient encore en apprécier les qualités, les lois de Sparte, les orgies romaines.

On trouve déjà dans un auteur du VII[e] siècle, une description exacte de l'alcoolisme aigu, lésions du foie, du cerveau et des nerfs, tremblement du corps, douleurs de l'estomac, arrêt de la digestion, affaiblissement de la vue,

paralysie générale. Mais c'est seulement au XVIe siècle, que le mal commença ses ravages en France, à la suite d'une ordonnance de Louis XII, accordant aux vinaigriers de Paris l'autorisation de fabriquer de l'eau-de-vie. Les efforts de Francois Ier pour arrêter le fléau n'eurent pas de de succès, et il alla croissant dans toute l'Europe et surtout dans le nord, jusqu'à nos jours. C'est à la fin du XVIIIe siècle qu'apparurent les cabarets, dont le rôle dans le développement de l'alcoolisme a été si considérable et si funeste. En 1830, on comptait en France 281.000 cabarets; en 1897, il y en avait 500.000, 1 pour 64 habitants. Dans le département du Nord, il y a un cabaret pour 46 habitants ou 15 adultes; à Paris on en compte 33.000, soit plus d'un pour 3 maisons. La Belgique est encore plus richement pourvue; en 1850, elle comptait 53.097 débits de boissons, et en 1885 ce chiffre atteignait 170.000, c'est-à-dire que le nombre avait plus que triplé en 35 ans; en 1889, il s'élevait à 185.036, 1 cabaret pour 36 habitants. Des progrès analogues pourraient être signalés dans presque tous les autres pays.

Mais pour nous en tenir au nôtre, toutes les villes de France, comme on l'a fait remarquer, et jusqu'aux plus humbles bourgades, sont devenus, pour ainsi dire de vastes cafés, tant la proportion de ces établissements, par rapport aux autres magasins, est considérable. Et jamais autant qu'aujourd'hui les cafés, les cabarets, les bars, les brasseries, les restaurants, les étalages en plein vent n'avaient compté tant de clients; il suffit, pour s'en rendre compte de parcourir une grande ville; l'intérieur de ces établissements est presque toujours insuffisant; les tables garnies de flacons, de bouteilles, de verres et de consommateurs envahissent les trottoirs, les quais, les places, les promenades; bientôt la circulation ne sera plus possible.

Mais aussi, combien se sont multipliées les formes sous lesquelles se présente le poison. Autrefois on ne buvait guère que des boissons fermentées, vin, bière, cidre; aujourd'hui, c'est aux liqueurs distillées qu'on s'adresse de préférence; chaque jour en voit paraître une nouvelle, et les

fabricants s'ingénient à ajouter à l'attrait d'une saveur exquise celui d'une coloration destinée à fasciner le regard, en même temps qu'une publicité dévergondée en vante dans tous les styles les bienfaisantes qualités. C'est la folie de la boisson, la dipsomanie; et elle gagne tous les rangs de la société en la poussant vers la barbarie.

Rien donc d'étonnant à voir grossir, dans des proportions démesurées, le chiffre de la consommation des alcools. Des statiques aujourd'hui vulgaires il ressort qu'elle suit elle aussi une marche ascendante. C'est la France — il est honteux de le constater—qui marche en tête; on y consomme par an et par habitant, 14 litres d'alcool à 100°; l'Allemagne et la Belgique viennent ensuite, avec 11 litres chacun; l'Angleterre, avec 9 litres 1/2; la Suisse, 8 litres 1/2; l'Italie, 7 litres; la Hollande et les Etats-Unis, 6 litres 1/2; la Suède, 4 litres 1/2; la Norvège, 3 litres, et le Canada, au dernier rang, le plus honorable, ne consomme que 2 litres par habitant.

Si l'on parle seulement des liqueurs distillées, c'est en Belgique qu'on en fait la plus grande consommation; elle a doublé en 50 ans, puisque de six litres par tête en 1855 elle est montée à treize litres en 1895. Chez nous, cette même consommation, qui était à peine de deux litres en 1835 et de trois litres en 1855, est arrivée, en 1895, au chiffre de huit litres. Et il faut observer qué, dans toutes ces statistiques, on calcule d'après le nombre total des habitants; mais, si l'on retranche les femmes et les enfants, il faut tripler le taux pour avoir à peu près exactement la moyenne absorbée par chaque buveur, ce qui donne, pour la France, quarante-deux litres d'alcool à 100° pour un adulte homme.

Le département de la Seine-Inférieure est celui où l'on boit le plus; en 1897, la consommation de l'alcool ramené à 100° était de seize litres quarante centilitres par habitant, à Rouen, et de seize litres vingt-neuf centilitres au Hâvre, soit environ quarante-huit litres par homme adulte.

En Belgique, on boit annuellement soixante-dix millions de litres de genièvre, ce qui représente, pour le moins, une

somme de deux cent millions de francs enlevés à l'épargne et transformés en poison !

Et si nous nous contentions, nous autres Européens, de nous empoisonner nous-mêmes, sans porter le fléau chez les peuples que nous avons la prétention de civiliser, nous trouverions peut-être quelque excuse dans l'entraînement universel qui semble nous emporter tous dans un tourbillon de folie ; mais ce qui est absolument inexcusable, c'est le gain illicite et déshonorant que des commerçants sans pudeur retirent de la vente des liqueurs fortes qu'ils exportent en quantités énormes dans toutes les contrées du monde, et spécialement en Afrique, où le fléau sévit avec une intensité effrayante parmi les peuplades nouvellement en contact avec l'Europe.

En 1897, la *Compagnie Royale du Niger* expédia de Hambourg et de Rotterdam, à destination de l'Afrique, 2.227 tonnes de gin ; en 1898, on en a expédié 3.207 tonnes. Et ce gin est un réel poison, et la Compagnie réalise un bénéfice de 50 pour cent.

Tel est le mal auquel est en proie notre société moderne ; j'ai essayé d'en esquisser la nature, les causes, les effets, d'en montrer l'étendue. En face de ce ces ravages et de la perspective douloureuse d'un avenir plus triste encore, n'y a-t-il rien à faire ? La religion, l'humanité, la charité fraternelle nous engagent vivement à rechercher et à appliquer, s'il en existe, les moyens d'enrayer ce courant corrupteur et destructeur.

Je dirai prochainement quels remèdes on a proposés, quels résultats ont été obtenus déjà de leur application, et je montrerai la nécessité et l'utilité du concours de toutes les âmes chrétiennes ou honnêtes pour lutter avec quelque chance de succès contre cette épouvantable dévastation physique et morale.

Alexis Arduin.



GRANDEUR ET DÉCADENCE

D'UNE

ILLUSTRE ABBAYE (1)

L'une des plus belles gloires de notre siècle, peut-être même la plus belle, ce sera d'avoir été le siècle de l'histoire : non pas de l'histoire artificielle et oratoire, qui était à la mode au XVIIe et au XVIIIe siècles, depuis Coeffetau jusqu'à Rulhière, mais de l'histoire à la fois scientifique et littéraire, que Chateaubriand et Augustin Thierry ont inaugurée parmi nous et qu'on a définie « la résurrection du passé ».

Cette « résurrection du passé » a principalement pour objet les grands événements de l'histoire générale; mais elle fait revivre aussi les institutions locales qui ont exercé une influence souvent si considérable sur les hommes et les choses d'autrefois. Voilà pourquoi l'on a vu se multiplier, depuis cinquante ans, les monographies de villes, de châteaux, de collèges et autres établissements, de monastères et d'abbayes, etc. Outre que ces monographies ont un intérêt puissant pour les habitants des lieux auxquels elles

(1) *Histoire de l'Abbaye d'Aurillac, précédée de la vie de saint Géraud, son fondateur*, 894-1789, *suivie de notes et pièces justificatives*, par Mgr BOUANGE, évêque de Langres. 2 vol. in-8 de XIII-577 et 658 pp. Paris, Albert Fontemoing, 4, rue Le Goff.

se rapportent, elles sont une contribution importante à l'histoire générale, comme Montalembert l'a si bien montré par ce chef-d'œuvre qui s'appelle les *Moines d'Occident*.

C'est à une de ces monographies que l'ancien évêque de Langres, Mgr Bouange, de douce et pieuse mémoire, avait consacré plus de vingt ans de sa vie laborieuse et féconde. Enfant d'Aurillac, élevé à l'ombre de l'auguste basilique, consacrée par le pape Urbain II comme église abbatiale des Bénédictins, il avait obéi autant à son amour filial pour « saint Géraud et son illustre abbaye », qu'aux instances pressantes de Mgr Lyonnet, de Mgr de Marguerye, évêques de Saint-Flour, et il s'était mis au travail dès 1857.

Le premier volume de son *Histoire de l'Abbaye d'Aurillac* avait paru en 1869 avec l'approbation de Mgr de Pompignac. Le second n'a vu le jour que plus tard, par suite de divers incidents qu'il est inutile de rappeler. Ces deux volumes forment maintenant une étude complète sur saint Géraud et son abbaye, l'une des plus célèbres de la France, non seulement par sa durée qui n'embrasse pas moins de neuf siècles (894-1789), mais encore par les grands hommes qu'elle a produits ou qui ont attaché leur nom à ce monastère. Quelques indications rapides feront comprendre l'importance réelle d'une monographie écrite avec tant de conscience, d'érudition et de piété filiale.

I

La *Vie de Saint Géraud*, « le Bon Comte » d'Aurillac, avait mérité d'être racontée par saint Odon, l'illustre abbé de Cluny. Dom Marrier la publia en 1614 dans la *Bibliotheca cluniacensis*. Son savant collaborateur Duchesne y ajouta des notes pleines d'érudition, en 1618. Le P. André Dominique de Jésus, de l'ordre des Carmes, originaire d'Aurillac, écrivit une *Histoire de Saint Géraud* au commencement du XVIIe siècle, d'après le texte de saint Odon, dont l'authenticité ne lui paraissait pas plus douteuse

qu'elle ne le parut plus tard à Mabillon, *Acta sanctorum ordinis sancti Beuedicti, saeculum quintum; De sancto Geraldo, comite Aureliacensi*, et aux continuateurs des Bollandistes en 1794.

Mgr Bouange s'est très heureusement inspiré de ces divers auteurs pour raconter l'histoire si édifiante du « Bon Comte d'Aurillac ». Il cite aussi des chroniqueurs anonymes du xe et du xive siècle, dont les manuscrits sont conservés à la Bibliothèque nationale.

Grâce à eux, il a pu reconstituer la vie de saint Géraud (856-909), arrière petit-fils de Charlemagne, par sa mère, Mathilde, et descendant, par son père Gérald, de Constantin le Grand, de saint Césaire d'Arles, et de Childebert, fils de Clovis.

Rien de plus touchant que les épreuves auxquelles est soumis Géraud, frappé de cécité tout jeune encore; que sa mortification au sein d'une fortune opulente, son amour pour la pauvreté, son humilité, sa ferveur dans la prière, son zèle pour le salut des âmes, son dévouement au Saint-Siège apostolique, les miracles qu'il opéra de son vivant et l'amour de la perfection qui lui fit fonder dès 894 l'abbaye bénédictine d'Aurillac, en l'honneur de saint Pierre et de saint Clément. Il la dota princièrement, grâce aux immenses propriétés qu'il possédait en Auvergne et dans toute l'Aquitaine.

Faut-il s'étonner que saint Odon, après une enquête aussi minutieuse qu'étendue sur les vertus du « Bon comte », soit arrivé à cette conclusion : « Que la vie de saint Géraud avait été toute céleste ; que Dieu avait opéré par son ministère des miracles éclatants en grand nombre, qu'il l'avait suscité pour illuminer le monde par la splendeur de ses vertus, pour confondre et condamner les désordres de son siècle et préparer des jours meilleurs à la société et à l'Eglise. »

Faut-il s'étonner que, dès le xe siècle, un panégyrique de notre saint, prononcé peut-être par son illustre biographe, Odon de Cluny, le représente « grand par la noblesse de son origine et par son opulence », plus grand encore par sa sou-

mission « à la loi du Dieu tout-puissant, à ses devoirs de la milice chrétienne », par son amour pour la chasteté, qu'il a pratiquée jusqu'à l'héroïsme, par sa charité généreuse qui lui faisait dire : « Je suis le Père des pauvres »? « Oui, elle est vraiment admirable, vraiment grande la vie du Bienheureux Géraud; et il est si admirable, si grand aussi le don de la grâce céleste, que le Seigneur lui a départi, qu'après les confesseurs des temps antiques, nul, ce semble, n'a reçu un don pareil... Aussi continue-t-il, par la grâce de Dieu, à opérer miracle sur miracle... Oui, il est devenu vraiment l'ami du Seigneur, le bienheureux Géraud, lui qui a combattu si vaillamment contre le démon, et qui s'est revêtu si généreusement des armes de la patience qu'il rendait grâces, lorsqu'il était frappé par la main de Dieu. »

Faut-il s'étonner enfin que Nicolas II en 1061, Alexandre II en 1068, saint Grégoire VII en 1079, le Bienheureux Urbain II en 1096 aient couvert d'éloges saint Géraud? Dès 990, une église de Limoges portait son nom. L'antique martyrologe du monastère de Saint-Savin, dans les Pyrénées, annonce sa fête au 13 octobre, célèbre son innocence virginale, sa vie sainte au milieu du monde, et les miracles sans nombre qu'il continue à opérer. Sa fête s'établit successivement dans les diocèses de Toulouse, de Narbonne, de Vienne, de Lyon, de Paris, de Limoges, de Clermont, de Cahors, de Rodez, du Puy, de Mende, de Nîmes, de Viviers, de Grenoble, de Saint-Flour, de Vabres, de Sarlat, de Béziers, de Montauban ; dans les abbayes de Cluny, de Tomières, de la Chaise-Dieu, de Luxeuil, de Corbeil, de Tournus, de Brioude, de Pibrac, de Saint-Aubin, d'Angers, et dans une foule d'autres localités qu'énumèrent les Bollandistes et le P. Branche, dans la *Vie des saints d'Auvergne et du Velay*. Au XIII[e] siècle, Marie d'Aragon, heureuse et fière des liens qui l'unissaient à saint Géraud, fit honorer dans ses Etats son illustre parent.

Ainsi Mgr Bouange a-t-il raison de dire qu'un nouvel astre, étincelant de lumière, s'était levé sur l'Aquitaine et que Dieu « amena au tombeau du Bon Comte la multitude

des fidèles de toutes les provinces des Gaules, de l'Italie, de l'Espagne et de l'Allemagne, afin que ses reliques devinssent, selon l'expression de saint Jean Chrysostome, des fontaines de grâces, des racines de vertus, des parfums de sainteté. Il fit naître de ce sépulcre une cité pieuse et fidèle. L'abbaye, gardienne du saint dépôt qu'il renfermait, dut bientôt dilater son enceinte pour recevoir la multitude des pélerins qui venaient le vénérer ». Il fallut que les consuls d'Aurillac prissent des mesures pour réglementer la circulation des étrangers, impossible à certains jours de l'année, alors que les pèlerins de saint Jacques de Compostelle s'arrêtaient tous autour des reliques vénérées de saint Géraud. Leur translation solennelle avait eu lieu vers la fin du x[e] siècle, le 23 août 972, et la ville d'Aurillac la fêtait encore par une procession, lorsque Mgr Bouange écrivait son livre; mais, depuis lors, les passions anticléricales ont interdit toute procession à Aurillac, et la cité qui doit tout au « Bon Comte » ne peut plus, hélas! lui rendre l'hommage public de sa reconnaissance séculaire.

II

Que si la gloire du Bon Comte d'Aurillac est tout à fait digne d'être connue et célébrée, celle de son « illustre abbaye » semble encore plus éclatante.

Sans doute, les vandales du protestantisme, qui dévastèrent Aurillac en 1569 et 1570, ont fait disparaître la plupart des archives qu'on conservait dans le monastère de saint Géraud, et la Révolution a dispersé le peu qui en restait.

Toutefois, Mgr Bouange a su faire preuve de la laborieuse patience d'un bénédictin pour écrire l'histoire de ses chers bénédictins d'Aurillac. « La *Chronique* de l'abbaye écrite au xii[e] siècle, dit-il, les chartes et les titres que nous possédons encore, les *Annales bénédictines* de Mabillon et ses

Actes des saints de l'ordre ; l'immense collection de titres antiques publiés par le P. Labbe et Dom Martène, les souvenirs historiques si nombreux, réunis dans le *Gallia Christiana*, l'*Histoire générale du Languedoc* et l'*Art de vérifier les dates*, dans les *Dictionnaires statistiques du Cantal et du Lot*, dans le *Nobiliaire d'Auvergne*, dans les ouvrages plus ou moins étendus écrits de nos jours par M. Raulhac, M. le baron Delzons (1), M. Henri Durif et quelques autres de mes doctes compatriotes, telles sont les principales sources où j'ai puisé l'histoire d'Aurillac, de son monastère, de la famille de son fondateur et des personnages remarquables qui en ont été la gloire. »

De longues pièces justificatives, consacrées à reproduire et à discuter les documents originaux, attestent avec quel scrupule Mgr Bouange a conduit son travail et dirigé ses savantes informations.

Certes, il en valait la peine. Car la fondation de l'abbaye d'Aurillac, en 894, « fut comme le signal du mouvement si remarquable qui se fit sentir alors à travers la France entière, et qui porta un grand nombre de princes et de seigneurs à consacrer leurs biens à la gloire de Dieu, au soulagement des pauvres et aux œuvres les plus utiles. De l'an 895 à l'an 909, époque de la mort de saint Géraud, on compte plusieurs monastères bénédictins érigés ou relevés de leurs ruines (2). Impossible d'énumérer les fondations du même genre qui remplirent tout le xe siècle; impossible de dire les noms de tous ces asiles de la pénitence et de la vertu, de la science et de la charité, que l'Italie, l'Espagne et l'Allemagne, aussi bien que notre patrie, virent alors s'ouvrir de toute part (3). Mais, entre toutes les abbayes qui s'élevèrent dans les premières années de ce siècle, il en est quelques-unes dont la création est due plus spécialement encore à l'influence si puissante des conseils et des

(1) C'était le fils du général baron Delzons, mort héroïquement à Malo-Jaroslavetz, en 1812, et dont la statue s'élève sur le gravier d'Aurillac.

(2) Mabillon. *Annales ordinis sancti Benedicti*, tome III.

(3) Même ouvrage.



exemples de saint Géraud : Cluny (1), Moissac et Sauxillanges, fondés par Guillaume-le-Pieux; Blesle, fondée par sa pieuse mère Ermengarde; Déols, ou Bourg-Dieux, et Saint-Gildas, fondés par Ebbes, seigneur de Déols, et l'un de ses vassaux. Les chartes de leur fondation... sont identiquement les mêmes, et pour le fond et pour la forme... (que celle) de l'illustre fondateur de l'abbaye d'Aurillac. » Guillaume-le-Pieux et Ebbes de Déols avaient pris pour modèle saint Géraud.

L'histoire de « son illustre abbaye » est divisée à bon droit, par Mgr Bouange, en trois périodes : la *première*, depuis la mort de saint Géraud, en 909 (et non pas en 920, comme le dit la *Table des matières*, en contradiction formelle avec le texte (2) (p. 173), jusqu'à la dédicace de la nouvelle église abbatiale et du monastère par le pape Urbain II, en 1095; la *deuxième*, depuis la fin du XIe siècle jusqu'à la sécularisation de l'abbaye, en 1561 ; la *troisième*, depuis la sécularisation de l'abbaye, en 1561, jusqu'à la Révolution, en 1789.

Il serait trop long de suivre ici toutes les étapes du progrès, de la gloire et de la décadence de cette grande famille bénédictine. Qu'il nous suffisse d'en signaler les principaux épisodes.

Summa sequar fastigia rerum

Au Xe siècle, l'abbaye d'Aurillac, gouvernée par saint Odon, essaime en quelque sorte; elle est appelée à fonder les monastères de Saint-Pons, de Tomières et de Chanteuge, et à restaurer celui de Saint-Chaffre-en-Velay. Athon de Benoît, petit-neveu de saint Géraud, et Amélie, sa femme, fondent ceux de Lézat et de Mas-Garnier. Bientôt après, les Bénédictins d'Aurillac établissent des moines de leur ordre à Caldayrac et à Souillac.

(1) Parmi les signataires de la charte de fondation de Cluny, il y a deux personnages du nom de Géraud : l'un d'eux ne serait-il pas le comte d'Aurillac ?

(2) Mgr Bouange établit par une longue et savante discussion, dans l'*Appendice*, que saint Géraud mourut, non pas en 920, mais en 909.

Mais leur plus grand honneur, dans ce siècle, c'est d'avoir élevé Gerbert, le petit pâtre de Belliac, le disciple de Raymond de Lavaur; Gerbert, « la gloire de l'abbaye de Saint-Géraud, la bibliothèque vivante de toutes les sciences, ainsi que l'appelaient ses contemporains, le précepteur des monarques (1), le génie supérieur qui ne fut étranger à aucune des grandes affaires de son époque, le pontife vénéré qui honora la chaire apostolique par son savoir, ses vertus et ses œuvres », le premier des papes français, sous le nom de Sylvestre II. C'est lui qui rendit universelle dans l'Eglise catholique la touchante Commémoraison des morts, qu'un autre enfant de l'Auvergne, saint Odilon, abbé de Cluny, avait instituée, en 998, dans tous les monastères de son ordre (2). C'est lui qui, le premier, appela tous les peuples chrétiens à la délivrance des lieux sanctifiés par la vie et la mort du Sauveur : la grande pensée des Croisades est née d'une sublime inspiration du génie de Gerbert, enfant de l'Auvergne, et c'est en Auvergne, à Clermont, qu'un siècle après Gerbert son rêve s'est réalisé au cri de « Dieu le veut ! »

Il faut voir, dans l'auguste basilique de Saint-Paul hors les murs, le portrait de ce grand homme. « En contemplant, dit Mgr Bouange, cette ravissante mosaïque, sortie depuis peu des ateliers du Vatican, et qui reproduit exactement les traits de Sylvestre II, on se sent pénétré d'une vive impression de respect : un front large et presque entièrement dénudé, un regard noble et doux, méditatif et pénétrant, une physionomie pleine de gravité et de sérénité, mâle mais sans rudesse, tel apparaît l'illustre pontife dans ce temple sacré : on croit voir encore ce génie profond, qui fut l'âme de tous les plus grands événements, de toutes les plus grands œuvres de son siècle. »

Au XIe siècle, la famille et l'abbaye de Saint-Géraud sont entourées d'une couronne de saints, entre autres saint

(1) Les empereurs d'Allemagne, Othon II et Othon III, et le roi de France, Robert le Pieux.

(2) On sait que le cardinal Perraud a magnifiquement célébré, en novembre dernier, le 9e centenaire de cette pieuse institution.

Robert, fondateur du monastère de la Chaise-Dieu, et saint Gausbert, fondateur de celui de Montsalvy. En 1095, le vénérable abbé de Saint-Géraud, Pierre de Cisières, reçoit la récompense de ses grandes et saintes œuvres : le pape Urbain II et saint Hugues passent à Aurillac; le souverain Pontife y consacre la basilique de saint Géraud, et, l'année suivante, il confirme par une Bulle les privilèges et les immunités de l'abbaye.

Mais voici l'ère des Croisades, où s'illustrent les descendants d'Avigerne, sœur de saint Géraud : Guy de Lastours et Goulfier-le-Grand, son frère, célébré en vers par Gilon de Paris.

Les consuls d'Aurillac — dont l'origine, d'après Mgr Bouange, remonterait à saint Géraud, qui avait voulu donner à sa chère cité naissante des franchises communales, tant il est vrai que l'Eglise et ses saints ont toujours été les plus fermes soutiens de la véritable liberté ! — les consuls d'Aurillac essaient en vain de s'élever contre les abbés du monastère : ceux-ci triomphent au XIIIe siècle, et ils défendent contre le roi Philippe le Hardi les immunités de de l'abbaye et de la ville. Deux conciles provinciaux se tiennent à Aurillac, dans l'église Saint-Géraud, en 1278 et en 1294, sous la présidence du métropolitain de Bourges.

C'est l'époque de la plus grande prospérité de l'abbaye. Grâce aux libéralités de saint Géraud, de ses neveux, de la comtesse Aldegarde, de plusieurs comtes de Toulouse et de Poitiers, et d'une foule d'autres bienfaiteurs, les propriétés immobilières, les droits spirituels et seigneuriaux des abbés d'Aurillac s'étendaient sur *dix-sept diocèses* différents : Clermont, Cahors, Rodez, Albi, Limoges, Mende, Saintes, Périgueux, Angoulême, Agen, Toulouse, Embrun, Gap, Valence, Die, Viviers, et Saint-Jacques-de-Compostelle, en Espagne. C'est ce qu'atteste une Bulle du pape Nicolas IV, adressée en 1289 à l'abbé Guillaume.

Le XIIIe siècle vit aussi l'établissement, à Aurillac, des Cordeliers et la prédication de saint Antoine de Padoue.

Puis vinrent, toujours sous l'influence bénie du monastère de saint Géraud, des saints comme saint Roch, la

bienheureuse Françoise d'Amboise et sainte Flore; des hommes illustres, comme Guillaume d'Auvergne, Beauféti, médecin de Philippe le Bel; Jacobi, l'auteur de la *Pratique d'or;* Bertrandi, le chancelier de la reine Jeanne, cardinal de la sainte Eglise, au XIVe siècle.

Malheureusement, au XVe siècle, avec les abbés commendataires, des abus s'introduisirent dans l'abbaye, oublieuse des grandes traditions de saint Odon et de ses successeurs; l'antique discipline disparut et, avec elle, la gloire du monastère. Il ne méritait plus le magnifique éloge que lui décernait le chroniqueur du XIIe siècle, qui disait « qu'elle était florissante entre toutes les autres communautés religieuses par la piété qui distinguait ses moines. »

Le pape Pie IV, qui la sécularisa par une Bulle de 1561, y dit entre autres choses : « Aurillac est devenue une ville populeuse, remarquable, entourée de remparts. La sainteté des abbés qui ont gouverné son monastère, la régularité généreuse et la vie exemplaire des moines, les nombreuses reliques sacrées, vénérées dans ce monastère, et qui attiraient un concours immense de pèlerins venant de toute part, ont amené ce développement. Aussi, maintenant, cette cité est-elle la capitale des montagnes de l'Auvergne et le siège d'un tribunal royal et d'un marché public, auquel on recourt de diverses contrées, lequel marché se tient devant les portes de l'église dudit monastère. Tous les jours donc, et à toute heure, vendeurs et acheteurs occasionnent tant de bruit dans le saint temple que les moines ne peuvent qu'à grand'peine y célébrer les offices divins : leurs relations multipliées avec les fidèles de l'un et de l'autre sexe qui viennent à cette église par dévotion ou à l'occasion, soit de leurs recours au tribunal, soit du marché, sont cause qu'ils ne peuvent facilement garder la règle de leur ordre, qu'ils n'observent point leurs vœux comme il convient, qu'ils négligent leur sanctification, s'écartent de la véritable observance religieuse, se laissent entraîner à des choses défendues; d'où il résulte que la piété des fidèles du lieu se refroidit, en même temps que la régularité monastique s'affaiblit et s'anéantit presque. Aussi, les séculiers ne crai-

gnent-ils point d'incriminer et de censurer bien souvent les moines, d'usurper, de détenir et de dilapider les biens du monastère, parce qu'il y a peu de religieux capables de les sauvegarder par leur savoir, leur dévouement et leur influence; et si le Saint-Siège ne prend des mesures efficaces pour les prévenir, on a à redouter ultérieurement de graves inconvénients, dangers et scandales. »

N'est-ce point le cas de dire avec le poète traduisant les *Lamentations de Jérémie :*

Comment en un plomb vil l'or pur s'est-il changé ?

Quoi qu'il en soit, l'exécution de la Bulle apostolique et du Bref qui l'accompagnait fut confiée au prévôt de Montsalvy et à l'archidiacre de Saint-Flour. Le prévôt de Montsalvy adressa une lettre-circulaire aux dix-neuf archevêques et évêques (1), dans les diocèses desquels étaient situés les bénéfices dépendant de l'abbaye; il cita l'abbé et les moines; il cita aussi les doyens des divers chapitres qui relevaient du monastère. Tous comparurent : l'évêque de Saint-Flour et l'abbé, représentés par leurs procureurs, les religieux en personne ou par leurs procureurs, les doyens en personne pour eux et leur chapitre. Nouvelle information fut faite sur les causes de la publication de la Bulle, enregistrée par le Parlement de Paris, en décembre 1561 : parties et témoins, consuls et habitants d'Aurillac furent entendus. L'adhésion fut unanime, et ce n'est qu'après ces formalités, d'une exactitude peut-être sans exemple, que le commissaire apostolique procéda à la fulmination de la Bulle et déclara l'abbaye de Saint-Géraud sécularisée, transformée en une Collégiale séculière, sous un abbé séculier (1562).

(1) On n'en comptait que 17 au XIIIe siècle; mais, depuis lors, l'évêché de Saint-Flour avait été érigé en 1317 par Jean XXII.



III

Cette Collégiale, qui devait se composer de Mgr l'abbé, de deux dignitaires, le doyen et le chantre, de deux personats, l'aumônier et le sacristain, de dix autres chanoines, de deux prébendiers perpétuels et de quinze prébendiers amovibles, de six enfants de chœur, de leur maître, et enfin d'un bedeau, en tout 40 personnes, ne fut jamais complètement organisée, à cause de l'insuffisance des revenus de la mense capitulaire.

D'ailleurs, le prestige de l'ancienne abbaye, rivale de celles de Cluny et de Fleury-sur-Loire, ne devait jamais rayonner sur la tête des nouveaux chanoines.

Ce n'est pas que les grands noms aient manqué aux abbés séculiers d'Aurillac. S'ils n'égalent pas les noms de quelques abbés commendataires de la fin du xve.siècle et du xvie, Jean d'Armagnac, le cardinal César de Borgia, Jean III de Lorraine, le cardinal Spinola, ils s'appellent encore Charles et Antoine de Saint-Nectaire, Martin de Beaune, Paul de Foix, Georges d'Armagnac, le poète Philippe Desportes, qui ne méritait pas d'être si durement « épluché » par Malherbe, enfin François de Joyeuse, au xvie siècle, et au xviie, Pierre de Réveilles, Charles de Noailles, évêque de Saint-Flour, Louis Barbier de la Rivière et Hercule de Manzieri, le cardinal Potier de Gesvres, etc.

Aurillac, délivré miraculeusement des Huguenots par la protection de Notre-Dame-aux-Neiges, le 5 août 1581, sembla renaître à une vie nouvelle pendant le xviie siècle. Son collège, confié aux Jésuites, devint très florissant. Des illustrations littéraires et religieuses, comme le président Maynard, disciple de Malherbe, le P. Gaspard Fortet, le P. Vigier (Dominique de Jésus), biographe de saint Géraud, l'abbé Labroha, annaliste d'Aurillac, Mgr Lescure, évêque en Espagne, enfin le culte de Notre-Dame-du-Cœur ou du Cœur immaculé de Marie, qui remontait au xiie siècle, à

l'époque même où les Bénédictins de Saint-Martin-d'Ainay établissaient, à Lyon, le culte de l'Immaculée-Conception, jetèrent un vif éclat sur la cité de Saint-Géraud.

Mais au xviii[e] siècle, tout sembla s'éclipser : après l'expulsion des Jésuites, vinrent la suppression des ordres religieux, la vente des biens ecclésiastiques et la dispersion des chanoines d'Aurillac.

Huit d'entre eux furent portés sur la liste des émigrés : Jean-Joseph Delzons devint aumônier des escadrons d'Auvergne, dans l'armée des princes, et Louis Bruel, réfugié à Lyon, fut arrêté et condamné à mort le 22 décembre 1793.

C'était dignement couronner par le martyre une longue histoire de neuf siècles, où les gloires l'emportent de beaucoup sur les défaillances et les misères.

N'est-il pas beau, pour une ville comme Aurillac, d'être née, en quelque sorte, du souffle d'un saint, le « Bon Comte » ; d'avoir grandi et prospéré à l'ombre du célèbre monastère fondé par saint Géraud, et de ne compter guère d'autres gloires que celles qui se sont épanouies sous la bienfaisante influence de ces Bénédictins, dignes maîtres de Gerbert et de Guillaume d'Auvergne ? (1).

On comprend donc que Mgr Bouange, en écrivant l'histoire « de saint Géraud et de son illustre abbaye », ait voulu inspirer à ses compatriotes les sentiments de vénération « que mérite à tant de titres un saint qui fut, par ses vertus, ses miracles et ses œuvres, l'une des plus brillantes gloires de l'Eglise et de la France ». La meilleure manière, pour les habitants d'Aurillac, d'honorer leur saint patron, n'est-ce pas de l'imiter, de conserver « l'esprit de foi, de douce piété et de dévouement généreux que saint Géraud leur a légué pour héritage, et qui, pendant tant de siècles, a été l'honneur et la bénédiction de leurs aïeux ? »

Ce que Mgr Bouange dit d'Aurillac peut s'appliquer à beaucoup d'autres villes, petites ou grandes.

(1) Voir le *Panégyrique de saint Géraud d'Aurillac*, par l'abbé Delmont, 1886, que fit imprimer M. Baduel, archiprêtre de saint Géraud, et où sont énumérées les gloires *humaines* et les gloires *divines* que le « Bon Comte » a values à sa chère cité.

Combien n'y en a-t-il pas, en effet, dans notre chère patrie, dont l'histoire est à peu près la même que celle de la cité de saint Géraud, et qui doivent leur naissance, leurs progrès et leurs gloires à la religion catholique, à des moines, Bénédictins ou autres, dont on peut dire ce que l'historien anglais Gibbons a dit de nos évêques, « qu'ils ont fait la France, comme les abeilles leur ruche »?

L'abbé Théodore DELMONT.



REVUE D'ÉCRITURE SAINTE

I. J. Hastings, *Dictionnaire de la Bible*. — II. F. Kaulen, *Introduction aux saintes Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament*. — III. A. Briggs, *Introduction générale à l'étude de la sainte Ecriture*. — IV. C. Fillion, *La sainte Bible*. — V. J. Méritan, *la Version grecque des livres de Samuel*. — VI. Von Hummelauer, *Commentaire sur la Genèse; le récit de la Création*. — VII. F. Blass, *Evangile selon saint Luc*. — VIII. E. Nestle, *Notes de philologie sacrée*. — IX. F. Krop, *La pensée de Jésus sur le royaume de Dieu*. — X. F. Sieffert, *L'Epitre aux Galates*. — XI. R. Steinmetz, *La seconde captivité romaine de l'apôtre Paul*. — XII. E. Teichmann, *les idées de saint Paul sur la résurrection et le jugement et leur rapport avec l'apocalyptique juive*. — XIII. M. Bonnet, *Actes des Apôtres apocryphes*. — XIV. H. Holtzmann et G. Krüger, *Rapport annuel sur les Sciences théologiques*.

I. Le second volume du Dictionnaire de la Bible (1), publié par le Dr James Hastings avec la collaboration de nombreux savants anglais et américains, a paru en mai dernier; l'œuvre avance donc rapidement puisque, en un peu plus d'un an, deux volumes ont été publiés. Nous devons dire de suite que ce second volume est aussi soigné de tout point que le premier et même, étant donnés l'intérêt et l'importance des articles qu'il contient, nous ne craignons pas d'ajouter qu'il nous a paru supérieur. Il renferme des travaux qui sont de tout premier rang. Nous citerons en particulier l'article si complet du Dr Sanday sur Jésus-Christ.

(1) *A Dictionary of the Bible*, dealing with its Language, Literature and content, including the biblical Theology edited by J. Hastings. — Vol. II. Feign-Kinsman, in-4°, xv-870 pp. Edimbourg, Clark, 1899, 35 fr.



C'est l'esquisse achevée d'une vie de Notre-Seigneur, traitée d'après les meilleures méthodes critiques et historiques. Après avoir dit quelle marche il suivrait, l'auteur détermine les conditions externes et internes au milieu desquelles se déroule la vie de Jésus-Christ; il résume rapidement les faits principaux et étudie l'enseignement de Notre-Seigneur et ses miracles, puis il discute les questions les plus inextricables, que présente la vie du Sauveur : les sources du récit, les généalogies, le recensement de Quirinius, etc. Comme conclusion, il recherche le verdict de l'histoire sur Notre-Seigneur. Le travail est conservateur et apologétique, tout en étant strictement scientifique.

Nous ne pouvons parler de tous les articles importants de ce Dictionnaire; il suffira d'en résumer quelques-uns pour caractériser l'œuvre entière. *La Genèse* (Ryle); ce livre est un récit suivi, formé de trois documents, le code sacerdotal, le document jahviste et l'élohiste. Les premiers récits de la création, de la chute et du déluge sont basés sur des traditions communes aux Hébreux et autres membres de la famille sémitique; le but en est religieux et non scientifique. L'histoire des patriarches a un fond historique, et les efforts qu'on a faits pour représenter Abraham, Isaac et Jacob comme de simples personnifications de tribus ont été vains. L'*Hexateuque* (Woods) est formé de plusieurs sources; sa composition a suivi des stades divers, que l'auteur essaye de retracer. Les premiers récits étaient probablement des chants et des poèmes. Ce fut au IXe ou au VIIIe siècle, dans les écoles de prophètes, qu'on essaya pour la première fois de les réunir en histoire écrite suivie; il y eut deux versions différentes de cette histoire, la jahviste et l'élohiste. Vers la fin du VIIe siècle, ces deux documents furent réunis. Au même temps, un code de coutumes et de règlements rituels, attribués à Moïse, fut écrit et publié sous le règne de Josias; c'était le Deutéronome, réuni plus tard aux deux récits jahviste et élohiste. Pendant l'exil, un corps de lois rituelles fut codifié, probablement par un disciple d'Ezéchiel. Enfin, vers le IIIe siècle,

par la réunion de ces divers documents se forma l'Hexateuque, tel que nous le possédons maintenant. Les articles : *Galatie*, *province de Galatie*, *région de la Galatie*, *Galates*, par W. Ramsay, sont très développés. L'auteur, on le sait, croit que la région de Galatie, dont il est parlé dans les Actes xv, 6, xviii, 23, et dans l'Epître aux Galates, i, 2, est la partie méridionale de la province romaine de Galatie. Dans l'article *Evangiles*, M. Stanton étudie les rapports des synoptiques entre eux et la position de ceux-ci en face de l'Evangile selon saint Jean; les divergences proviennent surtout de la différence du but que se sont proposé les évangélistes. L'Epître aux Hébreux est un des plus importants écrits du Nouveau Testament au point de vue dogmatique. C'est la première apologie du christianisme (Bruce); il y a tout au plus entre elle et l'école alexandrine des affinités littéraires, et il n'est pas nécessaire pour la comprendre et en saisir la portée théologique de comparer ses doctrines avec celles de Philon. L'auteur de l'Epître est indépendant de saint Paul et n'a pas même été un de ses disciples; il avait cependant la même conception du christianisme que l'Apôtre des Gentils; ce devait être un Juif alexandrin, écrivant avant la ruine de Jérusalem aux communautés juives de Syrie, fondées par les disciples après la mort d'Etienne. Les articles sur les écrits johanniques sont très développés (123 colonnes) et écrits par des savants compétents, Strong, Reynolds, Salmond; ils sont nettement conservateurs. La question de l'authenticité du quatrième Evangile a été traitée à fond tant au point de vue externe qu'interne.

Nous signalerons encore parmi les plus importants les articles suivants : *Jérusalem* (Conder), *le ciel*, *l'enfer*, *la géhenne*, *l'hadès* (Salmond), *le Saint-Esprit dans l'Ancien et le Nouveau Testament* (Swete), *l'Incarnation* (Ottley), *le royaume de Dieu* (Orr), *la sainteté dans l'Ancien Testament* (Skinner), *dans le Nouveau* (Stevens), *Dieu* (Davidson), *les enfants de Dieu* (Candlish), *Isaïe* (Smith), *Jérémie* (Davidson), *les Epîtres de Jacques* (Mayor), *de Jude* (Chase).

Quelques gravures illustrent le texte; nous ne nous

plaindrons pas de leur petit nombre, car nous aurions autant aimé trouver à leur place quelques cartes ou plans de plus; deux seulement, ce n'est pas assez.

Ce Dictionnaire de la Bible a le mérite d'être très proportionné dans l'étendue des articles; quelques-uns cependant, par exemple ceux où sont étudiés les termes anglais, employés dans les versions bibliques de langue anglaise, intéresseront peu les étrangers et il en est qui ont reçu un développement anormal. Redisons en terminant que ce Dictionnaire possède les qualités qui doivent distinguer une œuvre de ce genre, précision, exactitude, simplicité de l'exposition, qu'il est tout à la fois scientifique et suffisamment conservateur. La *Revue de Dublin*, l'organe le plus autorisé du catholicisme en Angleterre, « le recommande sans hésiter et chaudement aux étudiants catholiques, car il est savant, érudit, plein de bon sens. »

II. L'*Introduction aux saintes Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament*, par le D^r^ Fr. KAULEN, vient de paraître en 4e édition (1). Il n'y a pas été fait de changements importants; les additions sont pour la plupart bibliographiques. Elles auraient pu être plus nombreuses et les nouvelles éditions d'ouvrages auraient dû être indiquées, surtout quand elles présentaient une œuvre considérablement augmentée. Le Dr Kaulen ajoute, § 645, la décision de la congrégation du Saint-Office, relative au *Comma Johanneum*, puis il fait remarquer que dans une lettre au Dr Ward, le cardinal Vaughan dit qu'il a appris de « sources supérieures » que la Congrégation n'a pas eu en vue de mettre fin par ce décret à la controverse scientifique sur l'authenticité du verset en question. Il nous semble que sur divers points, en particulier sur les hypothèses ou les théories critiques récentes, l'ouvrage aurait pu être un peu mieux remis au courant; on sent trop qu'il a été écrit, pour

(1) *Einleitung in die heilige Schrift alten und neuen Testaments* von D^r^ Fr. KAULEN; in-8°, VI, 188, 264, 272 pages. 4e Auflage-Herder, Fribourg-en-Brisgau, 1898-1899. 11 francs.



la première fois, il y a près de vingt-cinq ans. La science critique a depuis cette époque changé plusieurs fois ses positions et certaines questions ne se présentent plus aujourd'hui de la même façon qu'il y a vingt ans. Un manuel, nous dira-t-on, ne doit donner que la science faite ; nous le voulons bien. Mais dans ce cas il faut s'en tenir strictement à cette règle et ne cataloguer aucune hypothèse, pas plus celles d'autrefois que celles d'aujourd'hui.

Nous recommanderons cette Introduction comme un guide sûr; la doctrine en est strictement conservatrice et l'on y trouvera rassemblé ou indiqué tout ce qui peut être dit de certain sur l'Ancien et le Nouveau Testament.

III. L'*Introduction générale à l'étude de la sainte Ecriture* du Dr Briggs (1) renferme plus et moins que les autres ouvrages du même titre. Le sommaire des chapitres va nous le prouver. Le premier montre les avantages de l'étude de la sainte Ecriture et les obstacles à son étude scientifique ; le second détermine le contenu de cette introduction. Le troisième étudie les langues de la sainte Ecriture, hébreu, araméen, grec, et le quatrième les principes de la critique biblique. Les deux suivants sont consacrés à l'histoire et à la discussion du Canon des saintes Ecritures ; les chapitres septième, huitième et neuvième à l'histoire des textes hébreu et grec et aux versions. Les trois suivants à la critique textuelle, à l'histoire et à la pratique de la critique littéraire et historique ; les cinq suivants étudient les caractéristiques de la prose et de la poésie hébraïques et les derniers chapitres sont consacrés à l'interprétation, à l'histoire et à la théologie de la Bible, à la crédibilité et à la véracité de la sainte Ecriture.

Ainsi qu'on peut le constater, la critique biblique est traitée très en détail et sous tous ses aspects ; les règles en sont données avec soin et l'auteur s'attache à en démontrer

(1) *General Introduction to the Study of Holy Scripture :* the principles, methods, history and results of its several departments and of the whole by Ch. A. Briggs; in-8, xxii-688 pages. New-York, Charles Scribner's Sons, 1899. 15 fr.

la légitimité. Une attention particulière est donnée aussi à la prose et à la poésie bibliques. On pourrait même trouver que l'énoncé et la discussion de la métrique hébraïque ont été présentés trop en détail. D'une manière générale tout ce qui touche à l'Ancien Testament a reçu le développement voulu, et même au delà; pour le Nouveau Testament il n'y a que juste le nécessaire, et encore. Sur la critique textuelle le D[r] Briggs est trop succinct, relativement à l'importance de la matière, et à peine exact. Est-il bien certain que les principes de critique textuelle, systématisés par Westcott-Hort, ainsi que leur édition du Nouveau Testament soient le *Standard Text* et pour un grand nombre de savants anglais et américains la base des travaux futurs sur la matière? Les dernières discussions sur la question ne permettent pas d'être aussi affirmatif. Sur ce point l'auteur ne paraît pas très au courant; il ne nomme pas même Burgon et il ignore qu'une quatrième édition de l'*Introduction de la critique textuelle* de Scrivener a été donnée en 1894 par Miller; il ne connaît que la troisième, 1883. S'il avait lu le dernier travail de Miller, il n'aurait pas affirmé p. 242, qu'il y a dans les textes syriens des Evangiles un nombre considérable de leçons redoublées; en fait, il y en a huit. Nous aurions aimé à ce qu'il développât davantage son système sur le parallélisme dans les discours de Notre-Seigneur; il aurait pu nous donner quelques principes très sûrs pour retrouver entre les diverses leçons, que présentent les Evangiles, celle qui est probablement originale. Ainsi, des textes de saint Matthieu, XIII, 57, saint Marc, VI, 4, saint Luc, IV, 23-24, saint Jean, IV, 44, et la cinquième sentence des Λόγια Ἰησοῦ, récemment découverts à Behnesa, il conclut que la parole originale a du être présentée sous cette forme :

Un prophète n'est pas reçu avec faveur dans son propre pays,
Ni un médecin ne fait des guérisons sur ceux qui le connaissent.

L'étude sur les versions de la Bible est très écourtée; en dehors du chapitre sur les Septante, 22 pages, il ne leur est accordé qu'une dizaine de pages. Il n'est pas dit un

mot de l'ancienne version latine; des versions françaises il n'est mentionné que quatre traductions protestantes. Quelques opinions critiques sont très discutables. Daniel serait une compilation de deux écrits, l'un hébreu, l'autre araméen; les Evangiles de Matthieu et de Marc sont fortement teintés d'aramaïsme, tandis que celui de Luc est beaucoup plus rapproché du grec classique. La vérité est que ce dernier Evangile est tout aussi aramaïsé que les deux premiers, et il n'en pouvait être autrement, puisqu'il reproduit à peu près textuellement les mêmes sources. Les Logia du Seigneur de saint Matthieu, les sources de l'Evangile de l'enfance et peut-être l'Evangile original de saint Jean étaient, dit M. Briggs, écrits en hébreu. Il nous paraît bien difficile d'accepter cette dernière partie de l'affirmation; l'Evangile de saint Jean n'a pas le caractère d'une traduction et il est parmi les écrits du Nouveau Testament un des moins hébraïsants. Il y aurait certainement à faire beaucoup d'autres réserves, surtout sur l'esprit qui anime l'auteur; on sent trop souvent le protestant libéral. Nous reconnaîtrons cependant que le Dr Briggs nous a présenté un travail scientifiquement fait et très suggestif; il n'a pas cependant fait étalage d'érudition, et son livre pourra être lu par tous avec fruit. La bibliographie ne nous a pas paru suffisante.

IV. Le VIe volume de la Sainte Bible, commentée par M. Cl. Fillion, a paru (1); il contient Ezéchiel, Daniel, les petits prophètes, les Macchabées. L'ancien Testament est donc maintenant publié en entier. Nous ne répèterons pas les éloges que nous avons déjà faits de ce commentaire, dont le principal mérite est d'être strictement conservateur et bien adapté au public auquel il est destiné.

V. Le travail de M. l'abbé Méritan sur *la Version grecque des livres de Samuel* (2) sera un honneur pour la

(1) *La Sainte Bible* (Texte latin et traduction française), commentée d'après la Vulgate et les textes originaux, par L.-Cl. FILLION; tome VI; in-8°, 912 pages. — Paris, Letouzey et Ané, 1899, 6 francs.
(2) *La Version grecque des livres de Samuel*, précédée d'une intro-

science catholique française; il fait revivre en France la critique textuelle de l'Ancien Testament, qui, chez nous, commença et finit avec Richard Simon. Le but de l'auteur est de rétablir, dans la mesure du possible, le texte original des livres de Samuel, à l'aide de la version des Septante. La partie principale du travail est toute de détail critique et sera appréciée seulement des spécialistes; l'introduction, au contraire, où l'auteur fait l'histoire de la critique de l'Ancien Testament et en donne les règles, pourra être lue et utilisée par tous. Après une discussion approfondie, voici les principes qu'il pose : I, Le texte hébreu, étant un précieux témoin des écrits originaux, doit être supposé correct et intègre, tant que l'on n'a pas de raison valable de le croire corrompu et altéré. Il en est de même de la lecture massorétique, représentée par le système des points-voyelles, qui doit être tenue pour exacte, tant qu'il n'est pas prouvé qu'une autre ponctuation, accentuation ou vocalisation des consonnes serait meilleure. L'opinion des anciens rabbins, représentée dans les Keris, corrigeant les Ketibs, ne doit être acceptée dans chaque cas en particulier que sous bénéfice d'inventaire. II, On ne peut, malgré cela, invoquer l'accord soit des manuscrits hébreux, soit des anciennes versions et du texte massorétique, pour prouver l'intégrité de tous les passages, où cet accord se produit. Il faut de plus que les règles de la grammaire, du rythme poétique et de la logique ne soient pas violées. III, L'étude critique du texte doit nécessairement commencer par l'examen des passages parallèles. IV, Dans l'examen des variantes, fournies par les anciens manuscrits et par les versions, il faut distinguer avec soin les bévues des copistes et les interprétations ou conjectures des traducteurs, des variantes réelles qui ont des chances de représenter le texte original. V, La version grecque est, en général, pour tous les livres de l'Ancien Testament l'instrument de critique le plus parfait. Pour les livres de

duction sur la critique textuelle par J. Méritan; in-12, vii, 248 pages. Paris, Maisonneuve, 1898. — 5 fr.



Samuel, son témoignage est égal en valeur à celui du texte massorétique. VI, Avant de critiquer le texte hébreu au moyen de la version grecque, il est nécessaire d'établir le texte original des Septante. VII, Les témoins du texte sont: 1° les manuscrits; 2° les recensions; 3° les citations des Pères; 4° les versions qui ont été faites sur les Septante.

Ces règles sont mises en pratique dans l'examen minutieux des passages, où le texte massorétique des livres de Samuel diffère du texte grec des Septante. L'auteur établit d'abord le texte des Septante qui lui servira de base, et il choisit le Vaticanus; puis, il fait le départ des additions, des omissions, des divergences, qui supposent une lecture plus rapprochée du texte primitif que celui de l'hébreu massorétique et celles qui sont dues à l'ignorance ou à la maladresse des copistes. On comprend que nous ne pouvons suivre M. Méritan dans le détail de ses recherches; constatons seulement les qualités excellentes, qu'il montre dans ce travail : connaissance approfondie du sujet et des travaux antérieurs, droiture et finesse du jugement, pondération de l'esprit et modération dans les affirmations; bref, toutes les qualités qui distinguent le vrai critique. Aussi, croyons-nous qu'il a bien travaillé « à l'avènement de la critique sincère, prudente et sage, la seule qui possède dès aujourd'hui les paroles de la vérité. » Pourquoi laisser à nos adversaires le champ libre et leur abandonner le terrain de la critique? Ils pourront, si nous nous en désintéressons, mettre, au service de leurs idées philosophiques préconçues, des recherches critiques, que l'on sera obligé de reconnaître exactes. On pourra protester contre les conclusions, mais ne vaudrait-il pas mieux démontrer scientifiquement qu'elles sont fausses, parce que les prémices ont été détournées de leur vrai sens et que mêmes elles ne sont pas certaines de tout point? Nous sommes donc reconnaissant à M. Méritan de l'exemple qu'il donne à ses jeunes confrères et nous souhaitons qu'il soit suivi.

VI. Le *Cursus Scripturæ sacræ*, que publient les Pères

jésuites, Cornely, Knabenbauer, Hummelauer, et dont nous avons déjà parlé plusieurs fois à nos lecteurs, poursuit sa marche lente mais régulière ; il en paraît à peu près deux volumes par an. C'est une très honorable proportion étant données la masse des volumes et leur valeur scientifique. Les derniers commentaires publiés sont ceux du P. de Hummelauer sur la Genèse, sur l'Exode et le Lévitique, sur les Nombres; ceux du P. Knabenbauer sur l'Evangile selon saint Jean et sur les Actes des Apôtres; et celui du P. Cornely sur l'Epître aux Romains. En outre, a paru une Concordance de la Vulgate par les Pères Peultier, Etienne, Gantois. Nous parlerons aujourd'hui seulement du commentaire du P. de Hummelauer sur la Genèse et de son travail sur le récit de la création (1).

Une question se pose dès l'abord. Quelle attitude a prise le savant Jésuite en face des travaux de la science et de la critique modernes? Il est difficile de répondre d'un mot; il vaudra mieux résumer rapidement les opinions, qu'émet le P. de Hummelauer sur les points les plus discutés. C'est, on le sait, l'emploi alternatif des noms divins, Elohim et Jahveh, qui a été le premier indice du mélange des documents dans la Genèse et c'est, en partie, en se basant sur ces noms, qu'on est arrivé à faire la séparation des éléments du récit. Ce criterium n'aurait aucune valeur, si, comme le croît le P. de Hummelauer, la diversité des noms divins n'était pas primitive dans les récits de la Genèse. Le nom de Jahveh n'a pas été connu, dit-il, des patriarches; c'est à Moïse qu'il a été révélé, *Exode*, VI, 2. Il fut ensuite substitué dans la Genèse an nom d'Elohim pour des raisons que le savant exégète établit en six règles. Cette explication, assez artificielle, pourrait être satisfaisante, si le nom d'Elohim ne paraissait plus dans les livres subséquents de la Bible. Or, nous le retrouvons à diverses reprises, en particulier dans les psaumes.

Qu'il y ait dans la Genèse des récits mélangés, issus de

(1) Cursus Scripturæ sacræ. *Commentarius in Genesim*, auctore Fr. de Hummelauer, S. J., in-8o, 612 pages. Paris, 1895, 12 francs.

documents différents, l'auteur l'admet dans une certaine mesure. Il distingue dans ce livre trois couches de traditions ; la couche adamique ou avant Noé, la couche noétique ou avant Abraham et la couche abrahamique ou avant Moïse. Le rédacteur a mélangé ces diverses couches et y a ajouté de son crû. Ainsi la description du paradis terrestre II, 10^b-14, enchâssée entre II, 4^b-10a et II, 15, récit de la couche adamique, est empruntée à la couche abrahamique. Que certain récit, celui du déluge, par exemple, soit confus et un peu prolixe, on ne peut s'en étonner. Noé avait, dit le P. Hummelauer, p. 23, plus de six cents ans, quand il l'a raconté. A cet âge on se répète un peu.

Quelques sages réflexions sur le texte de la Genèse et sur l'interprétation de ce livre complètent heureusement l'introduction. L'exégète moderne, dit le P. de Hummelauer, p. 44, ne doit pas s'obstiner à conserver les anciennes explications du texte, qui ont été faussées par des idées scientifiques erronées ; il doit plutôt demander à la science moderne de lui fournir des éclaircissements. Ce principe est excellent, à la condition toutefois de fixer ce qui est désormais scientifiquement certain et surtout, pour bien comprendre le sens littéral, de ne pas oublier que la Genèse a été écrite par un Hébreu, qui parle à des Hébreux et suivant les idées de son temps.

La première partie du commentaire est consacrée à la cosmogonie biblique, telle qu'elle est rapportée dans la Genèse, I-II, 3. Nous en parlerons plus loin en analysant le travail spécial que le P. de Hummelauer nous a donné sur le récit de la création. Pour les autres parties nous renverrons au commentaire. Signalons cependant les positions, que prend le savant auteur sur l'universalité du déluge et sur la confusion des langues. Il rejette l'universalité absolue ou géographique du déluge ; mais, sur la question de savoir si le déluge a englouti le genre humain tout entier, sauf Noé et sa famille, ou une partie seulement de l'humanité, il ne se prononce pas. Il expose très en détail et avec impartialité les systèmes opposés, donne les raisons pour et contre, cite les opinions d'une multitude de gens plus

ou moins inconnus, mais ne donne pas la sienne. Les tenants de la non universalité anthropologique du déluge considéreront comme un gain d'être traités aussi libéralement. Sur la confusion des langues, voici les propositions défendues : 1, Le texte sacré n'oblige pas à croire que tous les descendants de Noé étaient réunis dans la plaine de Sennaar. 2, La division des langues ne s'est pas effectuée uniquement par l'événement raconté dans la Genèse, XI, 19, et l'on n'est pas obligé de penser que tous les hommes jusqu'à cette époque ont parlé une même langue primitive. 3, Les savants catholiques enseignent les uns que la division des langues se fit subitement, par miracle; les autres, qu'elle eut lieu peu à peu et par l'effet des forces naturelles.

Le P. de Hummelauer a traité à part le récit de la création. Publié d'abord en allemand dans les *Biblische Studien* (1), ce travail vient d'être traduit en français par l'abbé Eck (2); ce sera une contribution importante à la longue série des essais d'explication de la cosmogonie biblique. L'auteur, d'ailleurs, n'adopte aucun des systèmes récents; il renouvelle une théorie qui a été professée par quelques anciens Pères et qui actuellement compte encore des adhérents de valeur, p. 264. Laissons-le nous exposer lui-même ce qu'il a voulu faire. « Pour nous, à l'encontre des systèmes concordistes, nous défendons comme autrefois la théorie visionnaire. Nous soutenons qu'il ne peut y avoir désaccord entre la Bible et les sciences naturelles, puisque les deux ne traitent pas d'un seul et même objet : les sciences naturelles nous décrivent la manière dont la cosmogonie s'est passée, la Bible, au contraire, nous représente la vision par laquelle ce fait a été révélé à nos premiers parents. Dans une vision le symbole et la réalité peuvent

(1) Biblische Studien, III Band, 2 Heft. *Nochmals der biblische Schœpfungsbericht*, von Fr. von HUMMELAUER, S. J.; in-8, VII, 132 pp. Fribourg en Brisgau, Herder, 1898, 3 fr. 50.

(2) R. P. Fr. DE HUMMELAUER, *Le récit de la création*, traduit de l'allemand par l'abbé ECK; in-12, 291 pp.; Paris, Lethielleux, 1899, 3 fr.

être confondus, on n'est pas en droit d'exiger que la vision s'accorde en tous points avec la réalité. Cette explication est conforme aux règles de l'exégèse. Personne ne nous accusera de faire du dilettantisme sur le terrain soit de la géologie, soit d'autres sciences profanes. Dans un premier chapitre nous expliquerons le texte hardiment et sans tenir compte des sciences profanes. Avant nous d'autres se sont proposé cela, sans toutefois y réussir complètement. Au lecteur bénévole de juger jusqu'à quel point nous avons réalisé notre but. Le second chapitre traite des systèmes qui essayent d'établir l'accord entre la Bible et les sciences profanes. Nous ne songeons nullement à énumérer toute la littérature suscitée par la controverse sur l'Hexaméron. Exposer les principaux systèmes de concordance et montrer qu'ils sont insoutenables au point de vue d'une saine exégèse, tel est notre but. De là nous revenons, dans un troisième chapitre, à notre texte pour en compléter l'interprétation par la critique. Dans cette étude plus que dans les précédentes nous avons cru devoir séparer l'explication de la critique du texte, car cette séparation nous permet d'établir plus solidement la théorie visionnaire et de la défendre plus efficacement. »

Quelques critiques ont été faites à cette hypothèse. Elle nous paraît rendre raison des faits, tout aussi bien, sinon mieux, que le concordisme ou l'idéalisme. Dire qu'elle est seule possible et que, par conséquent, elle est vraie, nous n'oserions être aussi catégorique.

VII. Les lecteurs de l'*Université catholique* savent que les manuscrits du Nouveau Testament sont rassemblés d'après leurs variantes en trois groupes : alexandrin, syrien, occidental. Quel est des trois groupes celui qui se rapproche le plus du texte original ? Il est impossible de le dire. Jusqu'en ces derniers temps les critiques préféraient ou le texte alexandrin ou le texte syrien et s'accordaient à voir dans le texte occidental un texte altéré, interpolé ou remanié dans un but déterminé. Il semble que depuis quelques années la faveur revient un peu à ce texte et on

se demande si parmi ses leçons aberrantes il n'en est pas quelques-unes qui soient originales. Nous devons donc être reconnaissant au Dr Blass d'avoir essayé de reconstruire ce texte occidental qu'il qualifie, pour saint Luc, de « forme romaine ». Il a donné d'abord, en 1896, une édition des Actes des Apôtres (1) et en 1897 il a publié l'Evangile selon saint Luc (2). Pour établir son texte il a utilisé en première ligne le codex de Bèze, mais il ne le suit pas aveuglement; il se sert aussi des manuscrits vieux latins, des écrits des Pères latins, de la version copte sahidique et des versions syriaques de Cureton et de Mme Lewis.

Dans une préface d'un latin élégant, le Dr Blass nous dit comment il a établi son édition, les autorités qu'il a utilisées, le système enfin sur lequel est basée son édition. Il croit que saint Luc a publié deux éditions différentes de ses écrits. Vers l'an 54-56 il aurait écrit à Jérusalem son Evangile; puis, venu à Rome avec saint Paul, il aurait corrigé son Evangile et l'aurait adapté à ses lecteurs romains. A la suite il aurait donné la première édition des Actes des Apôtres, qu'il aurait ensuite retouchée en Orient. Il s'ensuivrait que le texte occidental de l'Evangile de saint Luc serait la seconde édition, le plus court et le plus pur, tandis que pour les Actes le texte occidental serait le premier écrit, le plus long et le moins pur. Voilà ce qu'essaye de démontrer le Dr Blass. Y réussit-il ? Nous n'oserions l'affirmer. Quoi qu'il en soit on lira avec beaucoup d'intérêt ses éditions du texte occidental, où il a eu soin de distinguer en caractères plus espacés et au moyen de signes diacritiques ce qui est particulier à ce texte.

VIII. Dans une suite de remarques (3), dont il n'est pas facile

(1) *Acta Apostolorum* sive Lucæ ad Theophilum liber alter, secundum formam quæ videtur Romanam edidit F. Blass; in-8° xxxi-95 pp. Leipzig, Teubner, 1896, 2 fr. 50.

(2) *Evangelium secundum Lucam* sive Lucæ ad Theophilum liber prior secundum formam quæ videtur Romanam edidit Fr. Blass; in-8°, lxxxiv-120 pp. Leipzig, Teubner, 1897, 5 fr.

(3) *Philologica sacra.* — Bemerkungen über die Urgestalt der

de voir l'enchaînement, le Dr Nestle essaye de prouver que non seulement les variantes entre les manuscrits B d'un côté et D de l'autre, mais aussi les différences entre les Evangiles synoptiques sont dues à des traductions différentes d'un même Evangile original sémitique. Cet Evangile était-il hébreu ou araméen ? Il ne saurait le dire. Nous admettons volontiers que ce facteur a exercé une influence ; qu'il soit le seul, nous ne le pensons pas, certaines différences sont trop profondes pour qu'il y ait là simplement des divergences de traduction. Ce travail devra être sérieusement étudié par tous ceux qu'intéresse le problème sypnotique.

IX. On a beaucoup étudié en ces dernières années la doctrine de Notre-Seigneur sur le royaume de Dieu et on a cherché à montrer comment le divin prédicateur a transformé l'idée juive populaire d'un royaume temporel, s'établissant sur la terre à la suite de révolutions cosmologiques effrayantes, en celle d'un royaume spirituel, surnaturel, dont on devenait membre en faisant de dignes fruits de pénitence. C'est la question que vient de reprendre M. Krop (1), résumant les travaux de ses devanciers. Après avoir précisé la signification des termes, royaume de Dieu et royaume des cieux, il étudie la nature du royaume de Dieu, les conditions d'entrée, la venue et enfin le roi du royaume. Dans un appendice il élucide cette expression : le fils de l'homme.

Le travail est fait avec soin et l'auteur est bien au courant de la littérature de son sujet. Si nous pouvons accepter quelques-unes des conclusions, il nous est impossible d'approuver l'ensemble. Le livre sera intéressant à lire pour ceux qui désirent connaître l'enseignement actuel de la Faculté de théologie protestante de Paris, sous l'in-

Evangelien und Apostelgeschichte von Eb. NESTLE, 59 pages. — Berlin. Reuther et Reichard, 1896, 1 fr. 90.

(1) *La pensée de Jésus sur le royaume de Dieu d'après les Evangiles sypnotiques avec un appendice sur la question du* « Fils de l'homme » par Fr. KROP ; in-8°, 142 pages. — Paris, Fischbacher, 1897.

fluence des idées de M. le doyen Sabatier. En bon disciple, M. Krop affirme que « ce qui fait de nous des chrétiens, des disciples du Christ, ce n'est pas l'accord sur telle ou telle idée avec le prophète de Nazareth, c'est la reproduction en nous de ce qui a été le secret de sa vie » à savoir la piété filiale de Jésus envers Dieu, son père.

X. Le Dr Sieffert vient de donner la neuvième édition de son commentaire sur l'Epître aux Galates (1); il l'a remise au courant sans pourtant l'augmenter considérablement. L'introduction discute avec soin la question très actuelle aujourd'hui des destinataires de cette Epître. Nous en parlerons en détail dans un prochain article; aussi ne signalerons-nous aujourd'hui que la position prise par le Dr Sieffert. Pour lui, les Galates à qui saint Paul a écrit, ce sont les Galates proprement dits, établis dans le nord de la province romaine de Galatie, que saint Paul a évangélisés lors de son second voyage en Asie Mineure, *Actes*, XVI, 6, et qu'il a visités une deuxième fois, *Actes*, XVIII, 23, lors d'un troisième voyage en ce pays. Il établit fortement son opinion et réfute avec assez de succès les arguments de ses adversaires. Pourtant nous ne sommes pas absolument convaincu. Nous ne comprenons pas, si l'on s'en tient strictement à cette hypothèse, la raison d'être de cette lettre. Saint Paul avait fondé dans la Galatie méridionale des Eglises très importantes, qu'il visita à diverses reprises, qu'il fortifiait dans la foi; en un mot qui lui tenaient fortement au cœur. Comment donc les émissaires judaïsants, venant de Jérusalem, connaissant bien la situation de ces Eglises méridionales qu'ils ont dû traverser pour aller dans la Galatie du nord, comment alors ont-ils négligé ces communautés florissantes pour aller attaquer l'autorité de l'Apôtre dans des Eglises excentriques, de minime importance, et que l'Apôtre n'avait évangélisées qu'en passant?

(1) Kritisch-exegetischer Kommentar über das neue Testament beg. von W. Meyer. — *Der Brief an die Galater* von Dr F. Sieffert; in-8°, x-365 pp. Gœttingen, Vandenhœck et Ruprecht, 1899, 6 fr. 25.



La question d'authenticité a été examinée plus à fond dans cette nouvelle édition et cela, avec d'autant plus de soin que les défenseurs se trouvent entre deux séries d'objections contradictoires. On rejette l'Epître aux Galates sous prétexte qu'elle est en contradiction avec les Actes des Apôtres, que la langue n'est pas celle de saint Paul et que l'enseignement dogmatique est copié des Epîtres aux Romains et aux Corinthiens. Le D[r] Sieffert montre bien que l'Epître aux Galates est destinée à établir la même thèse que l'Epître aux Romains, mais qu'elle le fait indépendamment de celle-ci. Si un autre auteur que saint Paul avait écrit l'Epître aux Galates il n'aurait pas reproduit les mêmes textes ici servilement, ici très largement. Cette manière de procéder indique un même écrivain, qui n'a pu être que saint Paul. C'est donc avec juste raison que le D[r] Sieffert conclut que nous ne devons pas nous étonner de rencontrer tant de passages obscurs dans une lettre, dont nous ne connaissons pas avec certitude les destinataires et dont plusieurs circonstances d'origine nous échappent; cependant, il n'est rien qui soit contradictoire ou impossible à expliquer, si nous tenons compte de ce que nous savons sur l'occasion et le but de cette Epître.

Le Commentaire est très complet. Le D[r] Sieffert a eu soin de relier par de courts résumés l'argumentation de l'Apôtre afin de bien nous faire voir le point de départ et le développement des idées; c'était nécessaire pour cette lettre, dont la suite des raisonnements est quelquefois assez en dehors de nos règles logiques ordinaires. Les problèmes les plus obscurs sont traités à part. Bref, si ce commentaire ne doit pas, surtout au point de vue dogmatique, être suivi sans réserve, il pourra être consulté avec fruit pour ce qui concerne la partie critique et philologique.

XI. Saint Paul a-t-il été condamné et mis à mort à Rome, lors de la captivité qu'il subit dans cette ville et qui nous est racontée dans les derniers chapitres des Actes des Apôtres, ou bien a-t-il été absous et après quelques

années de voyages missionnaires a-t-il été emprisonné de nouveau et décapité à Rome? Cette question est intimement liée à celle de l'authenticité des Epîtres pastorales, et il est des critiques qui pensent que si celle-ci est ruinée, le deuxième emprisonnement de saint Paul à Rome n'a plus de base historique. M. R. Steinmetz prouve dans son livre : *La deuxième captivité de l'Apôtre Paul à Rome* (1), que, indépendamment des Epîtres pastorales, la tradition autorisée nous apprend que saint Paul a été mis en liberté après la captivité dont parlent les Actes, et il montre que les Epîtres pastorales ont des marques extrinsèques et intrinsèques d'authenticité paulinienne telles que celle-ci n'est pas nécessairement dépendante d'une seconde captivité à Rome, quoique les deux questions, la deuxième captivité à Rome et l'authenticité des Epîtres pastorales étant démontrées séparément, réunies, se fortifient mutuellement. C'est la marche que suit M. Steinmetz dans son travail.

Nous avons sur la seconde captivité de saint Paul trois témoignages très formels. Eusèbe (*Hist. eccl.*, II, 22, 2) affirme que l'Apôtre, après avoir présenté sa défense devant César, fut relâché, continua sa prédication et, qu'étant revenu à Rome une seconde fois, il y souffrit le martyre. C'est la tradition, λόγος, qui lui a appris cela. Clément Romain dit aux Corinthiens, (v, 7), que Paul, après avoir enseigné la justice au monde entier et jusqu'aux extrémités de l'Occident, vint et souffrit le martyre devant les préfets. Nous retrouvons ici l'expression latine, *totus orbis terrarum*, qui désignait le monde romain ; quant à l'extrémité de l'Occident, ἐπὶ τὸ τέρμα τῆς δύσεως, ce ne peut être, pour un auteur, écrivant à Rome, comme Clément, que la Gaule ou l'Espagne. Or, que saint Paul soit allé en Espagne, cela nous est affirmé par le canon de Muratori, où il est parlé de Paul, partant de Rome pour l'Espagne. C'était donc une tradition romaine que Paul avait évangé-

(1) *Die zweite rœmische Gefangenschaft des Apostels Paulus*, von Rudolf Steinmetz; in-8, viii-244 pp. Leipzig, Deichert, 1897, 4 fr. 50.

lisé l'Espagne, quoique nous n'en trouvions aucune trace dans les Eglises de ce pays. M. Steinmetz essaye bien d'en découvrir quelques-unes, mais sa recherche n'aboutit qu'à de très maigres résultats.

La seconde partie est consacrée à démontrer que les Epîtres pastorales ont été écrites par saint Paul. La tradition est très affirmative à ce sujet et toutes les difficultés qu'on a présentées, qu'elles soient historiques, théologiques ou philologiques, peuvent être résolues, comme le montre très bien M. Steinmetz. On ne peut donc rejeter ces Epîtres en bloc et non plus soutenir, comme Jülicher, que le fond est paulinien et qu'il a été inséré au milieu de considérations, destinées à établir des règles de hiérarchie ecclésiastique et à réfuter des hérésies du IIe siècle. En fait les Epîtres pastorales n'ont pu être écrites qu'au milieu du premier siècle et, malgré tous les efforts, on n'a pu trouver un autre moment historique qui leur convînt adéquatement.

L'authenticité paulinienne des Pastorales étant démontrée, il en découle nécessairement que Paul a été prisonnier à Rome une seconde fois. C'est la conclusion de M. Steinmetz. Nous remercions le savant auteur de cette importante contribution à une question très controversée et offrant des difficultés sérieuses. Son travail devra être compté parmi les meilleurs, surtout en ce qui regarde l'authenticité des Epîtres pastorales.

XII. L'étude de M. E. Teichmann sur la résurrection et le jugement d'après saint Paul (1) mérite d'attirer l'attention des théologiens et des critiques; elle est sérieusement conduite et, si nous ne pouvons en admettre toutes les conclusions, nous devons reconnaître que l'auteur a suivi une méthode scientifique. C'est par une interprétation des textes trop subtile ou trop rigoureuse qu'il nous semble avoir surtout péché. M. Teichmann s'est posé cette question très importante. Etant donnés les doctrines de saint

(1) *Die paulinischen Vorstellungen von Auferstehung und Gericht und ihre Beziehung zur jüdischen Apokalyptik* von Ernst TEICHMANN; in-8°, VIII, 125 pages. Fribourg en Brisgau, Mohr, 1896; 3 fr. 10.

Paul sur la résurrection et le jugement, quelles en sont les sources et quel développement ont-elles subi dans la suite des lettres de l'Apôtre? Le travail est divisé en deux parties : 1° la résurrection ; 2° le jugement. Dans la première M. Teichmann étudie la parousie, l'état intermédiaire entre la mort et la résurrection, la résurrection, d'abord dans saint Paul, puis dans les écrits juifs contemporains ; il cherche à montrer qu'entre les Epîtres aux Thessaloniciens et celles aux Corinthiens et aux Philippiens saint Paul, sous l'influence des idées grecques, a modifié sa manière de voir sur la nature du corps ressuscité. Dans la première Epître aux Thessaloniciens saint Paul croit à la résurrection du corps mort lui-même ; dans la première lettre aux Corinthiens le corps ressuscité est un corps spirituel, qui, cependant, est issu du corps matériel, comme l'arbre nouveau sort de la semence ; dans la deuxième Epître aux Corinthiens l'esprit, le πνεῦμα, est revêtu d'un corps céleste qui, depuis le commencement, a été créé par Dieu pour chacun des hommes dans le ciel. Tout bien examiné, il n'y a pas là, nous semble-t-il, évolution des idées de l'Apôtre, mais seulement des manières différentes d'expliquer la résurrection. Dans l'Epître aux Thessaloniciens saint Paul affirme simplement la résurrection, il ne dit pas comment elle s'opèrera. Dans la première Epître aux Corinthiens, xv, il dit comment elle aura lieu et dans la deuxième Epître aux Corinthiens il en expose le résultat. Il n'y a ni changement d'idée ni contradictions, si l'on veut bien ne pas trop presser les termes et surtout ne pas tirer des prémisses, posées par saint Paul, les conclusions, que lui-même n'a pas exprimées. On paraît trop oublier que saint Paul n'a pas écrit des traités didactiques et qu'il ne s'est guère préoccupé d'exprimer sa pensée en termes absolument exacts, qu'il n'a pas cherché à limiter nettement sa pensée, à donner des comparaisons rigoureusement justes. Saint Paul était un missionnaire et non un théologien de cabinet. Si donc l'on veut interpréter sainement ses paroles, il faut se placer à son point de vue actuel et à celui des auditeurs auxquels il s'adresse.

Dans la deuxième partie : le jugement, M. Teichmann étudie le juge, le jugement proprement dit, le règne du Christ et le règne de Dieu. Ici encore nous trouvons que l'auteur a trop pressé les textes : conclure des paroles de saint Paul, I *Cor.* xv, 28, à l'universalité du salut, c'est certainement dépasser la pensée de l'Apôtre. Dans ce passage celui-ci affirme que le Christ détruira toute puissance, qu'il mettra tous ses ennemis sous ses pieds, que la mort sera en dernier lieu détruite et qu'alors Dieu sera tout en tous. En fait, il n'est pas parlé ici des pécheurs qui se convertiraient. En résumé, la thèse de M. Teichmann ne peut être acceptée de tout point. Que les idées de saint Paul sur la résurrection et le jugement soient celles de son temps, nous le reconnaîtrons, pour quelques-unes au moins, qu'elles aient évolué sous l'influence de la philosophie grecque, nous ne le pensons pas. Saint Paul était par la tournure de son esprit et par l'influence de son éducation rabbinique trop éloigné de la métaphysique grecque. Ces réserves faites, nous reconnaîtrons que l'auteur a bien su rassembler les données, principalement en ce qui concerne la littérature talmudique et que, par là, son travail est très utile, quand même on n'en accepte pas les conclusions.

XIII. MM. Lipsius et Bonnet ont entrepris de publier une seconde édition des *Acta apostolorum apocrypha*, édités d'abord en 1851 par C. Tischendorf. En 1891, le Dr Lipsius a donné une première partie, qui contenait les Actes de Pierre, les Actes de Paul, les Actes de Pierre et de Paul, les Actes de Paul et de Thècle et les Actes de Thaddée. L'année dernière, M. Max Bonnet a publié le premier volume d'une seconde partie des Actes apocryphes (1), où se trouvaient le Martyre d'André, les Actes d'André et de Matthias, les Actes de Pierre et d'André, la passion de Barthélemy, les Actes de Jean, le Martyre de Matthieu. En 1883, M. Bonnet avait publié les Actes de Thomas et en

(1) *Acta Apostolorum apocrypha post C.* TISCHENDORF *denuo ediderunt A.* LIPSIUS *et M.* BONNET; Partis alterius Volumen prius; in-8°, XXXVII, 262 pages. Leipzig, Mendelssohn, 1898; 12 fr. 50.

1895 les Actes d'André. Ces nouvelles éditions sont beaucoup plus complètes que celle de Tischendorf; elles renferment des textes jusques-là inédits et elles sont appuyées par un riche apparatus critique. Disons quelques mots seulement du dernier volume paru, afin de faire ressortir l'importance et l'intérêt de cette publication. La moitié du volume reproduit des Actes d'André. La *Passio Andreæ* nous est donnée en deux textes grecs avec le texte latin original. La première partie est une discussion entre saint André et Egéate, proconsul d'Achaïe ; la seconde raconte le Martyre d'André d'après les anciens Actes d'André, en grec. Le morceau suivant est ce qui nous reste de ces anciens Actes. Il contient une discussion entre le proconsul Egéate et sa femme Maximilla qui, après sa conversion refuse de vivre avec son mari ; puis des discours d'André à Maximilla, à Stratocles, le frère du proconsul, et au peuple, les exhortant à la constance et prédisant sa propre mort. Viennent ensuite deux Martyres d'André, puis les Actes d'André et de Matthias au pays des anthropophages et les Actes de Pierre et d'André. La Passion de Barthélemy est une traduction grecque d'un texte latin. Les Actes de Jean sont intéressants. Le premier morceau raconte l'arrestation de Jean à Ephèse, son voyage à Rome, son exil à Patmos et sa vision dans cette île. Le second rapporte un voyage de l'Apôtre à Milet. Le troisième est un long récit de la résurrection de Lycomides et de Cléopâtre, sa femme, et le quatrième un voyage de Laodicée à Ephèse. Le cinquième, déjà publié par M. James dans les *Anecdota apocrypha*, II, rapporte les entretiens de Jean avec le Seigneur; le sixième la mort de Jean. Le dernier morceau est le Martyre de Matthieu; c'est un écrit gnostique.

Cette simple énumération fait bien ressortir toute l'importance de ces écrits, sinon pour l'histoire exacte des Apôtres, quoique au milieu de légendes plus ou moins fantaisistes, il s'y rencontre des faits que l'on peut retenir, du moins pour la connaissance du mouvement des idées aux trois premiers siècles de l'Eglise. On sait d'ailleurs que le Dr Lipsius a étudié ces Actes apocryphes, qu'il a

essayé d'en établir l'origine et d'en tirer des conclusions historiques et même dogmatiques. Son travail aurait besoin d'être repris, par un savant catholique impartial.

XIV. Le dix-septième volume du *Theologischer Jahresbericht* (1), Rapport annuel sur les publications théologiques de l'année 1897, vient d'être complété par la publication de la 5e partie : Table alphabétique des noms d'auteurs et des ouvrages anonymes. Les collaborateurs de ce Rapport sont à peu près les mêmes que les années précédentes, sauf quelques nouvelles recrues : Tiele, pour l'histoire des religions, Lülmann, pour la théologie pastorale, Hering, pour les sociétés d'évangélisation chrétienne. Comme précédemment le Rapport est divisé en quatre parties, qui peuvent être achetées séparément : I, Exégèse ; II, Théologie historique; III, Théologie systématique; IV, Théologie pratique et art ecclésiastique. Rappelons que les auteurs sont protestants libéraux; quelques-uns mêmes d'un rationalisme assez marqué. Ceci pourra expliquer certains jugements, que l'on rencontre dans ces pages, où pourtant, nous le reconnaissons, on fait profession et même effort pour suivre les principes scientifiques les plus stricts. La meilleure part est accordée aux écrivains allemands et protestants; cependant, bon accueil est fait aux savants catholiques et les travaux de MM. Batiffol, Lagrange, Loisy, Hoonacker, Zapletal, Viteau, Belser, Rose, sont signalés avec éloge. Quelques-uns, Zenner, Robert, Bourlier sont un peu maltraités. Le David de M. Dieulafoy est qualifié de roman historique. M. Delfour sera certainement très étonné d'apprendre que son excellent article de critique littéraire sur *la Samaritaine* de M. Rostand est catalogué entre deux publications d'exégèse. L'article a été classé d'après son titre.

En résumé, ce Rapport sur les publications théologi-

(1) *Theologischer Jahresbericht* herausgegeben von Dr H. Holtzmann et Dr G. Krüger ; XVIIer Band, enthaltend die Literatur des Jahres 1897, in-8°, 940 pages ; Berlin C. A. Schwetschke, 1898. 25 fr.

ques mérite encore les éloges et aussi les réserves, que nous avons faites les années précédentes; mais, tel qu'il est, il reste indispensable à quiconque s'occupe de questions théologiques. Le premier devoir du savant est de connaître ce qui a été dit sur la matière dont il s'occupe, autrement il s'expose à découvrir de nouveau l'Amérique, ce qui serait du temps perdu.

Le premier fascicule du Rapport sur les publications de l'année 1898, consacré à l'exégèse, vient de paraître. Il est plus considérable que celui de l'année précédente, surtout en ce qui concerne l'Ancien Testament, 35 pages de plus. Nous en parlerons en détail, quand les autres fascicules auront paru.

E. JACQUIER.



BIBLIOGRAPHIE

Anciennes littératures chrétiennes : II. *La littérature syriaque*, par Rubens DUVAL. Paris, Victor Lecoffre, 1899, in-12 de xv et 426 pages.

Ce volume est le troisième paru de la *Bibliothèque de l'enseignement de l'histoire ecclésiastique*. Commencée en 1897, la collection se poursuit lentement, trop lentement au gré de ceux qu'elle intéresse; mais, en revanche, elle remplit consciencieusement son programme, et le succès légitime de ses premières publications prouve mieux que tout le reste leur valeur et leur opportunité.

L'histoire de la littérature syriaque avait sa place marquée dans l'histoire des anciennes littératures chrétiennes. A ceux qui en douteraient, il suffirait de rappeler qu'après les littératures grecque et latine, il n'en est pas qui fournisse plus de documents à la théologie et aux sciences ecclésiastiques en général. Sa patrologie, au sens large du mot, si elle était constituée, pourrait prendre rang à côté des deux grandes collections de Migne. Les Syriens nous ont conservé seuls, par des traductions, certains ouvrages de première valeur; et il n'est besoin que d'un moment de réflexion pour comprendre qu'une histoire des hérésies nestorienne et monophysite en particulier doit nécessairement, pour être exacte et complète, puiser aux écrits indigènes des peuples chez lesquels ces hérésies se sont développées.

C'est un tableau raccourci, mais toutefois détaillé, de cette littérature que M. Rubens Duval a voulu nous présenter. De l'auteur, il n'y a rien à dire : il est connu parmi les meilleurs syrologues. A l'ouverture de son livre, on est charmé d'abord de trouver une carte géographique de l'Asie antérieure, de la région où se parlait le syriaque. C'est un secours qui n'est pas inutile. Tout le monde, à peu près, sait où placer Césarée de Cappadoce ou Hippone : il n'en est pas de même de Maipherkat ou de Tagrit, sans parler des monastères plus obscurs qui abri-

taient les moines écrivains. — L'ouvrage est divisé en deux parties. La première est surtout *bibliographique*. Elle relate, en les classant par genres — écriture sainte, actes des martyrs, droit canonique, histoire, etc. — les diverses productions de la littérature syriaque. Pour dresser cet inventaire, M. R. Duval n'a pas recouru seulement aux livres imprimés, il a dépouillé aussi les catalogues de manuscrits. On est surpris toutefois, dans la classification qu'il adopte, de ne pas trouver un titre spécial pour la liturgie si bien représentée, on le sait, chez les Syriens. En revanche, on y trouve une place faite aux ouvrages de philosophie, de sciences et de grammaire et lexicographie. Passe encore pour la philosophie, qui tient de si près à la religion; mais il est plus difficile de justifier ce qui regarde la médecine, l'astronomie, la chimie et les mathématiques. Dans un volume déjà très chargé, mieux eût valu peut-être écarter ce qui n'allait pas droit au but. Quant à la théologie pure, M. R. Duval nous avertit (p. 307) que s'il n'en a point mentionné les ouvrages à part, c'est « à cause de la diversité des écrits que cette science a produits ». Ces écrits n'étant pas tous de même confession, il a paru préférable d'en rejeter le signalement dans la seconde partie du volume, où la division des auteurs en orthodoxes, nestoriens et monophysites suffit à caractériser les livres placés sous leur nom.

Cette seconde partie est consacrée surtout à la *biographie* des principaux représentants de la littérature syriaque. On y parcourt successivement les trois périodes qui vont du IIe au Ve siècle, du Ve au VIIe siècle, et du VIIe siècle, moment de la conquête arabe, au XIIIe qui voit la décadence complète de la langue savante. Une courte notice, sur le modèle de celles de M. W. Wright (*A short History of Syriac literature*, Londres, 1894), accompagne le nom de chaque écrivain, résume son œuvre et la précise au besoin, et renvoie aux pages de la première partie où cette œuvre est indiquée en détail. Je sais quelles objections on peut faire au procédé qui sépare ainsi la biographie de la bibliographie. Mais il eût été impossible, en les unissant, d'arriver à une classification même approximative des produits de la littérature syriaque. Les écrivains de cette langue sont surtout des polygraphes, rentrant presque tous dans trois ou quatre catégories à la fois. Comment les étiqueter pour les ranger en une place bien définie ?

S'il faut résumer mon impression sur l'œuvre de M. R. Duval, je n'hésiterai pas à dire que cette histoire de la littérature syriaque est un immense service que l'auteur nous a rendu. Son livre évidemment est incomplet, indécis en certains de ses renseignements : le moyen d'écrire l'histoire définitive d'une littérature dont la moitié des monuments est encore en manuscrits ! Mais il faut, pour en juger, se reporter seulement vingt ans en arrière. Alors, ceux qui voulaient prendre quelque connaissance de cette littérature devaient nécessairement ou s'adresser aux énormes, et rares, et très coûteux in-folio d'Assemani, ou se

contenter du maigre *Conspectus* de Bickell. De grammaire syriaque écrite en français, nous n'en avions point, et de dictionnaire point non plus, en aucune langue. Je me souviens que le savant abbé P. Martin se servait d'un dictionnaire manuscrit qu'il s'était composé, et dont celui de Bar-Bahloul, un écrivain du xe siècle, formait le fond principal. Quant au menu peuple, il consultait le lexique biblique de Castelli dans les grandes occasions, et, pour l'usage courant, il se servait de celui de Gutbir ou de Kirsch-Bernstein. Depuis, les choses ont bien changé. Payne Smith nous a donné son grand *Thesaurus*, qui, nous l'espérons, sera achevé, et Brockelmann un dictionnaire maniable et pratique. D'autre part, M. Rubens Duval a écrit en français une bonne grammaire syriaque. Restait à nous procurer un livre qui, tout en faisant l'histoire de la littérature syriaque, signalât ce qui en a été édité, et en gros du moins, ce qui en reste caché dans les bibliothèques. C'est ce livre qu'après M. Wright pour l'Angleterre, et sur de plus grandes proportions, M. R. Duval s'est efforcé d'écrire pour la France. C'est là, je le répète, un service considérable. En parcourant ces pages serrées et surtout ces notes bondées de renseignements, je suis effrayé, pour mon compte, du travail et de la patience qu'elles ont demandés, et je ne me sens pas le courage d'insister sur les quelques défauts ou lacunes de moindre importance qu'une deuxième édition, bientôt nécessaire, fera disparaître.

J. Tixeront.

Renaissance Catholique en Angleterre au XIXe siècle : Première partie : *Newman et le mouvement d'Oxford*, par Paul Thureau-Dangin, de l'Académie française. — Paris, Plon, Nourrit et Cie, 1 vol. in-8°, 1899.

Il y a moins d'un siècle, vers 1814, on comptait à peine en Angleterre 160.000 catholiques qui se dissimulaient avec soin dans la campagne ou dans les faubourgs les plus obscurs des villes, qui n'avaient ni épiscopat, ni églises, mais seulement quatre vicaires apostoliques et quelques humbles chapelles desservies presque clandestinement par quatre cents prêtres environ. Le culte de ces « fantômes » était tombé « si bas que du dédain naquit la pitié » et qu'on se prit à leur souhaiter l'aumône de quelque menue faveur officielle, dans l'espoir d'achever par cet appât la désagrégation du petit troupeau. Aujourd'hui, en dehors de l'Ecosse et de l'Irlande, ils sont 1.500.000 dont 3.000 prêtres, un archevêque, seize évêques, des centaines de moines et de religieuses ; ils couvrent le sol d'opulentes cathédrales et de monastères; leurs cérémonies, leurs rites, leurs processions débordent leurs édifices et s'accomplissent pompeusement au grand jour, sans éveiller la plus légère émotion, sans exciter un autre sentiment que le respect dans la foule ; les néophytes affluent surtout dans les hautes classes et

les conversions individuelles se chiffrent par six cents environ chaque mois.

Quelle est la cause de cette renaissance, inattendue, de cette place rendue au catholicisme au sein de la société anglaise si longtemps intolérante? C'est sans doute une législation libérale, c'est la liberté, comme l'a hautement reconnu en 1897 le cardinal Vaughan, archevêque de Westminster, lors du Jubilé de la reine; mais, ne nous y trompons pas, c'est aussi ce qu'on a appelé le *Mouvement d'Oxford*, autrement dit le retour d'une partie de l'anglicanisme aux idées et aux pratiques catholiques. Ce phénomène extraordinaire, manifestement voulu de Dieu, vient de trouver son historien dans l'auteur de l'*Histoire de la Monarchie de Juillet*, M. Paul Thureau-Dangin, de l'Académie française.

Quoiqu'il ait déjà bien souvent frappé notre attention et fixé le regard pénétrant d'observateurs français, il n'avait pas encore été étudié avec la netteté, la compétence et la *maestria* de l'éminent académicien, qui n'est d'ailleurs en ceci qu'à ses débuts : le livre qui sort de sa plume n'est que la première partie de son travail ; comme le titre l'indique, il est tout entier consacré à Newman.

Comment des *churchmen* convaincus et opiniâtres sont-ils arrivés à se dégoûter de l'anglicanisme, de sa pauvreté, de son manque d'unité, de sa doctrine « bégayante » ; comment de persécuteurs devenus persécutés, par le seul effet du trouble qui gagnait leurs âmes, se sont-ils mis en route, eux et leurs amis, du côté de la lumière; comment ce mouvement qui commence en 1833 avec les *tracts for the times* aboutit-il en 1845 à la conversion au catholicisme du curé de Sainte-Marie d'Oxford, de celui que Ward nommait « son pape »; comment ce fait presque vulgaire qu'un seul homme a changé de religion, a-t-il, d'après Disraeli, « imprimé à l'Angleterre une secousse dont elle est encore ébranlée », à ce point que dans l'ordre religieux « elle ne connut pas de plus grand événement depuis les Stuarts », M. Thureau-Dangin l'explique en détail, grâce aux informations qu'il est allé recueillir sur place près des hommes de toute condition et de toutes croyances, avec l'unique dessein de surprendre et d'analyser le travail mystérieux qui se fit alors dans les âmes et qui s'y poursuit encore, malgré le retour offensif, très violent et très actuel, du vieil esprit anglican, dont il est peut être — espérons-le au moins — l'une des dernières explosions. Il est difficile d'assister à une crise intérieure plus poignante, de lire un récit plus nouveau et plus attachant.

Faut-il pour cela en conclure, avec la témérité impatiente de certains de nos compatriotes, que la masse anglaise est prête à suivre l'exemple des Oxfortistes et que le rétablissement de la liturgie catholique dans les temples « ritualistes », l'usage de la confession auriculaire, l'observation des fêtes autrefois méconnues, le jeûne, la vie conventuelle, les emblêmes religieux replacés sur les murs dénudés par la Réforme, sont autant de signes

assurés de la prochaine rentrée de l'enfant prodigue dans la maison paternelle? M. Thureau-Dangin n'a pas une confiance aussi ferme — je veux dire aussi immédiate — et sa sagacité donne de ce doute prudent une raison fort juste, quoique inaperçue.

Si tous les *tractariens*, les Puzey, les Keble, les Church, les Rogers avaient accompagné Newman jusqu'au sein de l'Eglise romaine, le mouvement se serait achevé avec leur conversion et le ritualisme aurait ainsi pris fin. Le pont qu'il jette sur un abîme entre l'anglicanisme et le catholicisme désormais rompu ne pourrait plus livrer passage aux âmes de bonne foi qui cherchent la vérité perdue depuis trois siècles. Elles resteraient sur l'autre bord. Elles hésiteraient à franchir la faible distance qui les sépare encore de Rome, et leur hésitation même rassurerait les consciences moins délicates ou moins troublées.

C'est aussi une raison pour nous, catholiques, de ne point fournir à ces âmes émues, mais sincères, des prétextes qui les retiennent dans l'erreur. Si nous ne devons rien taire de nos croyances ni voiler les dogmes sous de misérables équivoques, il importe également de ne pas ériger en articles de foi des opinions douteuses ou restées libres, de ne point encombrer la route ouverte devant nos frères dissidents d'obstacles artificiels qui retardent ou arrêtent leur réunion, d'éviter de leur imposer comme essentielles des pratiques qui sont de simple dévotion chez les fidèles fervents, mais dont la nouveauté peut étonner de futurs catéchumènes, en un mot de respecter là où elle doit l'être l'indépendance d'âmes fières et viriles comme la liberté de conscience tardivement conquise en a suscité beaucoup de l'autre côté du détroit. Le conseil est sage : bien qu'il émane d'un laïque, il sera ratifié, que dis-je? il l'est déjà par les théologiens qui ont lu le beau livre de M. Thureau-Dangin et s'en promettent les meilleurs fruits pour l'Angleterre.

H. Beaune.

I. **Impressions d'Egypte**, par Louis Malosse. Paris, A. Colin, 1897, in-12, 357 p.

II. **Dans la Haute-Egypte**, par René Delaporte, chargé de missions du Ministère du Commerce. Paris, F. Laur, 1899, in-12, 382 p.

I. On ne connaîtra jamais assez en France l'Egypte ancienne et moderne, devenue un fief britannique, malgré le maintien tout fictif du pouvoir khédivial. Cette contrée, dont nos savants ont révélé les merveilles archéologiques, qui a vu nos armées victorieuses et que nos compatriotes ont enrichie des perfectionnements de l'industrie française, est trop ignorée chez nous. Et pourtant ce sont les intérêts et l'influence de notre pays qui sont en jeu là-bas, sur les bords du Nil et au delà, dans cette question d'Egypte peu étudiée, quoique vitale pour la France. A cause de cela, la publication de tout ouvrage concernant l'antique

royaume des Pharaons, objet de tant de convoitises et de querelles, doit être bien accueillie ; quel que soit son caractère, histoire politique, récit de voyage, entreprises commerciales, il y a toujours quelque chose à recueillir, et le simple but de vulgariser des connaissances acquises sur le terrain même, est fort louable. Les deux ouvrages que nous signalons rendront service à ceux qui veulent savoir quels peuples s'agitent en cette fertile vallée, quelles questions de diverse nature occupent les esprits. Les *Impressions d'Egypte* de M. Malosse sont un ouvrage bien conçu, écrit dans un style clair, sobre, avec des aperçus originaux et généralement justes. Ce que l'auteur est allé chercher en Egypte et ce qu'il nous décrit en des pages vivantes, ce ne sont pas les mœurs et les habitations européennes, mais la manière de vivre et le pays des Egyptiens. Chemin faisant, il raconte les épisodes les plus saillants de l'histoire ancienne et moderne. Il y a des chapitres entièrement neufs, que plusieurs de ceux-là mêmes qui ont séjourné en Egypte, jugeront ainsi. Le voyage du Caire à la première cataracte est très intéressant et d'une vérité incontestable. L'auteur a bien fait d'y joindre une courte étude sur le pays du Mahdi, et de terminer cette première partie par un chapitre consacré à Alexandrie.

Mais la partie la plus importante est la deuxième, dans laquelle sont examinées ces questions foncières qui se posent au sujet de l'Egypte. La situation du khédive, nos établissements religieux, nos écoles, notre protectorat sur les catholiques des rites orientaux, l'importance de la colonie française et l'œuvre de l'Angleterre sont passés en revue, et appréciés équitablement. Nous félicitons M. Malosse d'avoir écrit les passages relatifs aux affaires religieuses. Son livre ne plaira point à l'Angleterre ; il faut toujours savoir dire la vérité, et l'auteur n'a pas failli à ce devoir.

II. *Dans la Haute-Egypte* embrasse à peu près le même cadre que l'ouvrage précédent ; aussi le titre n'en est-il pas tout à fait exact. M. Delaporte chargé, à plusieurs reprises, de missions de la part du Ministère du Commerce, ne se contente pas de nous conduire dans la Haute-Egypte et de nous faire visiter avec lui Beni-Hassan, Denderah, Assouan, Philae et Thèbes ; il nous décrit en premier lieu le Caire, la citadelle, les mosquées et les environs de la grande ville. Il mêle à son récit les questions politiques et les incidents variés auxquels donne toujours lieu le voyage d'un étranger dans ce pays, si différent du nôtre. Comme dans tous les livres consacrés à l'Egypte, la part d'action des Français est grande, il faut bien le dire, sans crainte de froisser les susceptibilités des maîtres effectifs de la contrée. L'appendice sur la concurrence commerciale allemande est à signaler. Nous n'avons qu'un léger reproche à faire à l'auteur : son style trop décousu donne souvent l'impression de notes qui demanderaient une rédaction plus finie, et ressemble trop au laisser-aller d'une conversation. Dans son ensemble, l'ouvrage

est instructif; il n'y en a pas de plus récent sur la matière. La remarque concernant la pauvreté des missions catholiques de la Haute-Égypte et la richesse des pasteurs anglo-américains occupés à combattre notre religion et notre influence, est très fondée. Selon son désir, M. Delaporte a fait œuvre de bon patriote.

Il nous a été agréable de revivre avec ces deux ouvrages les jours que nous avons passés au pays du khédive. Ceux qui nous y succéderont, comme nous et comme les deux auteurs auxquels nous rendons hommage, éprouveront partout « devant les pyramides, devant les temples et les colonnes de Karnak, dans l'obscurité des tombeaux comme au sommet des pylônes, la fierté d'être Français et le bonheur de constater que la France, malgré ses défaites, porte partout et toujours le flambeau de la science. » Cette royauté est de celles que les forces ennemies ne sauraient lui ravir. Avec l'influence qui répand la vraie foi, il n'y a pas de prépondérance plus désirable.

Dom Paul Renaudin.

Les Crises ministérielles en France de 1895 á 1898, par Léon Muel, attaché au Sénat; in-12, 134 p. Paris, Mouillot, 1899.

La librairie Mouillot vient de publier un recueil de M. Léon Muel donnant l'historique des crises politiques de ces quatre dernières années. Depuis 1895, jusqu'aux débuts de 1899, nous avons eu une crise présidentielle, quatre crises ministérielles, plusieurs démissions isolées de ministres, de nombreuses interpellations politiques, motivées en grande partie par l'affaire Dreyfus. Tous ces événements, soigneusement notés au jour le jour, sont relatés d'une façon claire, précise, impartiale. Dans les documents officiels qu'il donne, l'auteur cite les passages les plus éloquents, les incidents de séance les plus mouvementés. Cet ouvrage contient, en outre, une chronologie succincte des principaux événements politiques; le tout suivi d'un tableau synoptique des ministères, d'une table alphabétique et d'une table des matières qui facilitent les recherches.

Ce recueil de M. Léon Muel est la digne continuation de son intéressant ouvrage sur les *Gouvernements, Ministères et Constitutions.*

X.

Propriétaire-Gérant : P. CHATARD.



TABLE DES MATIÈRES

MAI-AOUT 1899

MAI

JUIN

JUILLET

AOUT

Lyon. — Imprimerie Emmanuel Vitte, rue de la Quarantaine, 18.



